

# **L'EMPEREUR CHARLES-QUINT ET SON RÈGNE**

**TOME CINQUIÈME**

**PAR MONSEIGNEUR JOSEPH NAMÈCHE**

**RECTEUR ÉMÉRITE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN**

**LOUVAIN - CH. FONTEYN, AÎNÉ - 1889.**

**TROISIÈME SECTION**

**RÈGNE DE CHARLES-QUINT - 1506-  
1555**

## CHAPITRE XII

# VOYAGE ET INAUGURATION DU PRINCE PHILIPPE AUX PAYS-BAS. - REPRISE DES HOSTILITÉS AVEC LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE. - LEVÉE DU SIÈGE DE METZ. - PRISE ET DESTRUCTION DE THÉROUANNE. - TRÊVE DE VAUCELLES

Cependant le prince Philippe était parti de Valladolid le 1er octobre ; le 2 novembre, il s'embarqua à Barcelone sur la flotte d'André Doria, et prit port à Gênes le 25. Traversant ensuite la Lombardie, le Tyrol, l'Allemagne, il arriva à Luxembourg le 17 mars 1549, et fut reçu le 28 à Namur par le prince Emmanuel-Philibert de Savoie, le duc Adolphe de Holstein, frère du roi de Danemark, et l'évêque d'Arras, envoyés par l'empereur au devant de lui. Le duc d'Arschot, avec une troupe brillante de gentilshommes beiges et une escorte d'hommes d'armes des ordonnances, était allé à sa rencontre jusqu'à Bruchsal, à quatre lieues au delà de Spire, et, aux frontières du Luxembourg, le prince avait trouvé **tous les nobles hommes de fief et officiers de ce duché, montés, équipés et armés**<sup>1</sup> ; il avait ensuite poursuivi son voyage par Bastogne, Laroche, Marche et Bouvignes. De Wavre, où Marie de Hongrie l'attendait, il arriva, le 1er avril, au château de Tervueren, dont cette princesse et la duchesse de Lorraine lui firent les honneurs. Après y avoir dîné, il se rendit, avec une suite de plus de seize cents chevaux au Haren heyden velt, vaste plaine à une demi lieue à l'est de Bruxelles, où un magnifique spectacle était préparé. Deux troupes de gentilshommes, la bande verte conduite par le prince de Piémont, la bande blanche conduite par le comte du Rœulx, étaient rangées en bataille, appuyées chacune par cinquante arquebusiers à cheval et par un corps d'infanterie ; dans l'intervalle s'étendaient des retranchements protégés par de l'artillerie. Trois galeries richement ornées avaient reçu l'élite de la noblesse ; une foule immense avait envahi les abords de la plaine. Dès que le prince eut pris place dans la somptueuse tribune qui lui avait été réservée, les évolutions commencèrent. Le canon tonna ; la bande verte et la bande blanche se chargèrent avec impétuosité ; les arquebusiers, l'infanterie, tout se mêla ; et, comme pour donner plus de réalité à ce simulacre de combat, deux soldats y perdirent la vie<sup>2</sup>.

Le prince, en costume de velours et de satin cramoisi, monté sur un superbe coursier, se dirigea ensuite vers Bruxelles. Il était précédé de sa bannière, ayant

---

<sup>1</sup> Ordre du 11 mars 1549. Compte de N. le Gouverneur, f° 22. Citation de M. Henne.

<sup>2</sup> M. Henne, VIII, 366-367.

à ses côtés le cardinal de Trente et le prince de Piémont ; dans sa suite figuraient l'évêque d'Arras et le duc d'Albe, le comte de Hornes et le comte d'Egmont. A la porte de Louvain, où étaient réunis les trois membres de la commune, le premier en costume et bonnet de velours vert, les deux autres en robes de drap cramoisi, tous nu-tête, le pensionnaire à genoux harangua l'héritier du trône. Granvelle traduisit sa harangue au prince, qui le chargea de répondre. Puis les magistrats, remontant à cheval, se joignirent au cortège, que grossirent douze à treize cents bourgeois portant les uns des robes de soie rouge à manches pendantes de jaune et blanc, qui étaient les livrées du prince, les autres des robes de drap de la même couleur. Les rues étaient ornées avec magnificence ; à chaque carrefour se dressait un arc de triomphe ; des tapisseries garnissaient les maisons ; le sol était jonché de fleurs. Au Treurenberg, le doyen de Sainte-Gudule, à la tête du chapitre collégial et des ordres mendiants, complimenta Philippe et le conduisit à l'église, où étaient exposés le saint sacrement de miracle et la châsse de l'auguste patronne de la capitale, et où fut chanté le *Veni Creator*. Partout la foule était si compacte que le cortège se frayait difficilement un passage et n'arriva que fort tard au palais<sup>1</sup>. Les reines douairières de France et de Hongrie reçurent le prince, et le conduisirent dans la chambre de l'empereur, qui éprouva, en le voyant, une joie extrême<sup>2</sup>.

Philippe était alors âgé de vingt-deux ans. Il avait, dit M. Mignet, l'œil bleu et intelligent de son père, son menton avancé, la couleur blonde de ses cheveux et la blancheur de son teint. Son aspect était d'un Flamand, son caractère d'un Espagnol. Deux ans plus tard, l'ambassadeur vénitien Marino Cavalli, qui pendant près d'un an et demi l'avait vu à la cour de l'empereur, en traçait le portrait suivant : Le prince a vingt-quatre ans. Sa complexion est très délicate et sa taille au dessous de l'ordinaire : Il ressemble beaucoup à son père par le visage et le menton. Il ne mange jamais de poisson, ni d'aucun mets qui ne soit bien nourrissant. Il n'est pas fort de corps ; toutefois, depuis qu'il est allé en Flandre, et qu'il s'y est livré aux exercices de ces seigneurs bourguignons, il est devenu un cavalier très passable. Il se montre libéral ; mais il s'abandonne à sa libéralité de manière à faire augurer qu'il s'en lassera bientôt. Il est bien rare qu'il aille dehors en compagnie. Son plaisir est de demeurer dans son appartement, avec quatre ou six favoris, et de causer avec eux de choses particulières ; et si quelquefois l'empereur le mande, il s'excuse pour jouir de la tranquillité accoutumée. Il s'habille avec somptuosité et élégance. Il aime beaucoup qu'on soit respectueux envers sa personne, et reste avec chacun, de quelque rang qu'on soit, dans une plus grande réserve que l'empereur : ce dont les sujets,

---

<sup>1</sup> M. Henne, VIII, 367-368. — Ce récit contraste singulièrement avec celui de l'ambassadeur français qui semble dicté par un sentiment de jalousie peu bienveillant. — Marillac écrivait, le 4 avril, au connétable de Montmorency : Pour tout appareil, il trouva, devant chascune maison des rues où il passa, une torche ardente fichée sur un posteau, avec quelques ceintures et chapeaux de lierre et autre verdure qui s'entresuivoit de torche en torche. Davantage y avait quatre ou cinq tabernacles aux lieux principaulx de la ville, faicts en forme d'arseaulx, sur lesquelz se veyoient quelques peintures et devises, comme d'ung aigle qui fouldroyoit le monde, d'une Victoire qui tenoit une croix en une main et un calice en l'autre, en signification de ce qui a esté restitué en la religion, et quelques aultres semblables figures, sans qu'on y veist aultre tapisserie par les rues, ny à costé ni par dessus. Ms. cité, p. 202.

<sup>2</sup> *Journal de Vandenesse*.

excepté les Espagnols, ont du mécontentement<sup>1</sup>, et avec raison, car ils sont habitués à voir le père s'accommoder parfaitement à tous les usages et à toutes sortes de gens, se montrant tour à tour agréable aux Flamands et aux Bourguignons, par la familiarité et l'affabilité ; aux Italiens, par la finesse et la discrétion ; aux Espagnols, par la dignité et la gravité. Chaque jour, l'empereur fait venir son fils, pendant deux ou trois heures, dans sa chambre, soit pour assister avec lui au conseil, soit pour l'instruire en tête à tête. On dit que le prince a déjà beaucoup profité de ces enseignements, et fait espérer qu'il ira plus loin encore ; mais la grandeur de son père, et le fait d'être d'une si haute naissance, joints à ce que jusqu'à présent ses moyens n'ont été mis à aucune épreuve, empêcheront qu'il puisse jamais être comparé, même de loin, à l'empereur, et c'est là le malheur des gens trop heureux. On pense que lorsqu'il succédera à son père, il n'emploiera plus que des ministres espagnols, vu qu'il est porté pour cette nation beaucoup plus qu'il ne convient à un prince destiné à régner sur des peuples divers. M. d'Arras et les autres ministres qui ne seront pas espagnols, n'auront plus à se mêler des affaires d'état, et, si le prince emploie dans la guerre ou dans l'un ou l'autre gouvernement des Italiens ou des Bourguignons, ce sera absolument par nécessité, car, à mérite égal, et même moindre, les Espagnols seront toujours préférés aux autres<sup>2</sup>.

Le jour qui suivit l'entrée du prince Philippe à Bruxelles vit mourir subitement dans cette capitale Philippe de Croy, duc d'Arschot, qui était allé au devant de lui jusqu'à Bruchsal en Souabe à la tête de douze cents chevaux des ordonnances. C'était une perte sensible pour l'empereur auquel le sire de Croy avait rendu d'excellents services dans les guerres contre la France ainsi que dans le gouvernement intérieur du pays, notamment lors des troubles de Gand. Peu de temps auparavant, Charles avait perdu le meilleur de ses généraux belges, Maximilien d'Egmont, comte de Buren<sup>3</sup>. Il remplaça le duc d'Arschot dans le gouvernement du Hainaut par le comte Charles de Lalaing, et donna celui de la Frise et d'Overijssel, que d'Egmont occupait, au comte d'Aremberg, Jean de Ligne, l'intime ami et le frère d'armes du défunt.

Un de nos historiens les plus distingués, parlant de la situation du moment, s'exprime ainsi : les princes protestants furent vaincus à Muhlberg : l'un d'eux, le landgrave de Hesse, reçut pour prison la forteresse d'Audenarde, mais leur parti ne tarda pas à se relever. Les guerres intérieures et étrangères se perpétuaient sans qu'il fût permis d'espérer la paix, si nécessaire aux intérêts et aux besoins de l'Europe. Le trésor de Charles-Quint était épuisé ; les vétérans de ses armées — perte irréparable — disparaissaient chaque jour, et avec eux les illustres capitaines qui leur avaient appris à vaincre : leurs glorieux débris, épars sur les champs de bataille, rappelaient ces monuments funèbres placés par les anciens au bord des routes que suivaient les triomphateurs. Si parmi eux il en était quelques-uns à qui il fût donné de finir, à l'ombre du foyer domestique, une vie

---

<sup>1</sup> Le contentement m'a été aussi bien grand, écrivait le 22 octobre 1550 Marie de Hongrie à l'évêque d'Arras, d'entendre que monseigneur notre prince continue de se faire plus communicatif et qu'il met peine d'apprendre les langages, espérant qu'il y continuera comme chose plus que requise, et n'y aura que bien souvent lui rementevoir. Reg. *Collection de documents historiques*, VIII, f° 36. Citation de M. Henne.

<sup>2</sup> M. Gachard, *Monuments de la diplomatie vénitienne*, 110.

<sup>3</sup> Mort à Bruxelles le 24 décembre 1548, et non le 23 septembre, comme dit M. Henne, t. VIII, p. 357. Marillac, dans des dépêches du 28 décembre au roi et au connétable, donne d'intéressants détails sur ses derniers moments.

abrégée par les fatigues, leur mort empruntait aux souvenirs de leurs exploits un caractère héroïque et belliqueux qui commandait l'admiration<sup>1</sup>.

L'antiquité, ajoute M. Kervyn, ne nous a rien laissé de plus beau que ce récit de Brantôme :

Les Mamans et Bourguignons ont fort estimé leur monsieur de Bure — Buren —, et tenu pour bon capitaine. Aussi nous a-t-il fait la guerre bien fort vers nos frontières de Picardie, qui s'en sont bien ressenties à cause de ses bruslemens, car il a esté un grand brusleur. Il mena un grand secours en Allemagne à l'empereur son maitre, qui estoient les troupes des vieilles ordonnances de Flandres et Bourgoigne, qui furent trouvées très belles et vindrent très bien à propos. Aussi, quand elles furent venues, l'empereur attaqua ses ennemys plus chaudement qu'il n'avoit fait.

Le comte de Bure mourut à Bruxelles et fit la plus belle mort de laquelle on ouyt jamais parler au monde. Ce chevalier de la Toison d'or tomba soudainement malade au lit, fust de quelque effort qu'il oust fait en avallant ces grands verres de vin à la mode du pays, carrouasant à outrance, fust que les parties de son corps fussent viciées ou autrement. André Vesalius, médecin de l'empereur Charles, l'alla incontinent visiter et lui dit franchement, après luy avoir tasté le pouls, que dans cinq ou six heures pour le plus tard, il luy fallait mourir, si les règles de son art ne failloient en luy ; par quoy luy conseilla, en amy juré qu'il luy estoit, de penser à ses affaires ; ce qui advint comme le médecin l'avoit prédit. Tellement que Vesalius fut cause que le comte fit la plus belle mort de laquelle on ayt jamais ouy parler depuis que les roys portent couronnes ; car le comte, sans s'estonner aucunement, fit appeler les deux plus grands amis qu'il eust, à sçavoir l'évesque d'Arras, depuis cardinal de Granvelle, qu'il appeloit son frère d'alliance, ensemble le comte d'Aremberg, son frère d'armes, pour leur dire adieu. En ces cinq ou six heures, il fit son testament, il se confessa et receut le saint sacrement. Puis se voulant lever, fit apporter les plus riches, les plus beaux et les plus sumptueux habits qu'il eust, lesquels il N'esta ; se fit armer de pied en cap des plus belles et riches armes qu'il eust, jusques aux esperons ; chargea son collier et son grand manteau de l'ordre, avec un riche bonnet à la polacre, qu'il portoit en teste pour l'aimer plus que tout autre sorte de chapeau, l'eSpée au costé ; et ainsy superbement vestu et armé, se fit porter dans une chaire en la salle de son hostel, où il y avoit plusieurs couronnels de lansquenets, gentilshommes capitaines et seigneurs flamans et espagnols, qui le vouloient voir avant mourir, parce que le bruit vola quant et quant par toute la ville que, dans si peu de temps, il devait estre corps sans âme. Porté en sa salle, assis en sa chaire, et devant luy sa salade enrichie de ses panaches et plumes, avec les gantelets, il pria ses deux frères d'alliance de vouloir faire appeler tous ses capitaines et officiers, qu'il vouloit voir pour leur dire adieu à tous, les uns après les autres ; ce qui fut fait. Vindrent maistres d'hostel, valets de chambre, gentilshommes servans, pallefreniers, lacquais, portiers, sommeliers, muletiers et tous autres, auxquels à tous — plorans et se jettans à ses genoux — il parla humainement, recommandant ores cesluy-ci, ores cestuy-là, à monsieur d'Arras, pour les récompenser selon leurs mérites, donnant à l'un un cheval, à l'autre un mulet, à l'autre un lévrier ou un accoustrement complet des siens ; jusques à un pauvre fauconnier, chassieux, bossu, mal vestu, qui ne sçavoit approcher de son maistre pour luy dire adieu, comme les autres de la maison avoient fait, pour

---

<sup>1</sup> M. Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, tome VI, p.131-132.

estre mal en ordre, fut aperçu par le comte, dernier les autres, plorer chaudement le trespas de son bon maistre, fut appelé pour venir à luy ; ce que fit le fauconnier, lequel son maistre consola ; et si l'interrogea particulièrement comme se portoient tels et tels oiseaux qu'il nourrissoit, puis, tournant sa face vers l'évesque d'Arras, lui dit : mon frère, je vous recommande ce mien fauconnier ; je vous prie de mettre sur mon testament que j'entends qu'il ayt sa vie en ma maison tant qu'il vivra. Hélas ! le petit bon homme m'a bien servy, comme aussy il avoit fait service à feu mon père, et a esté mal récompensé. Tous les assistons, voyans un si familier devis d'un si grand seigneur à un si petit malotru, se mirent à plorer de compassion.

Puis, ayant dit adieu à tous ses officiers et serviteurs, leur avoir touché en la main, il demanda à boire en ce godet riche où il faisoit ses grands carroux avec les couronnels quand il estoit en ses bonnes ; et de fait voulut boire à la santé de l'empereur son maistre. Fit lors une belle harangue de sa vie et des honneurs qu'il avoit reçus de son maistre, rendit le collier de la toison au comte d'Aremberg pour le rendre à l'empereur, beut le vin de l'estrier et de la mort soutenu sous les bras par deux gentilshommes, remercia fort l'empereur, disant, entre autres choses, qu'il n'avoit jamais voulu boire en la bouteille des princes protestans, ny volter face à son maistre, comme de ce faire il en avoit esté fort sollicité ; et plusieurs autres belles parolles, dignes d'éternelle mémoire, furent dites et proférées par ce bon et brave capitaine.

Finalement, sentant qu'il s'en alloit, il se hasta de dire adieu à l'évesque d'Arras - et au comte d'Aremberg, les remerciant du vray office d'amy que tous deux luy avoient fait à l'article de la mort, pour l'avoir assisté en cette dernière catastrophe de sa vie. Il dit adieu de mesme à tous ces braves capitaines et gentilshommes qui là estoient. Puis, tournant la teste, appercevant monsieur Vesalius dernier celuy, l'embrassa et le remercia de son advertissement. Finalement dit : portez-moi sur le lit, où il ne fut pas plus tôt posé, qu'il mourut entre les bras de ceux qui le couchoient.

Ainsy, superbement vestu et armé, mourut ce grand cavalier flamand : mort de grand capitaine qui, certes, mérite d'estre posée à la veue des princes, roys et gouverneurs de province, pour leur servir de patron de bravement et royellement mourir.

En appelant d'Espagne aux Pays-Bas le prince Philippe, l'empereur ne s'était pas proposé seulement de lui faire connaître des états sur lesquels son fils serait appelé bientôt à régner, deux autres objets étaient présents à sa pensée. Il désirait que le prince fût inauguré de son vivant dans nos provinces et reçût. leur serment ; il voulait ensuite, pour assurer leur maintien constant dans l'avenir sous le même sceptre, déterminer par une pragmatique sanction un ordre de succession uniforme aussi bien en ligne directe qu'en ligne collatérale. Il y avait des provinces où les coutumes n'admettaient point la représentation<sup>1</sup> : telles étaient la Flandre, l'Artois et le Hainaut, et il pouvait en résulter que les dix-sept provinces vinssent à tomber en partage à des souverains différents. Pour ces deux points il fallait le consentement des mandataires de la nation. L'empereur le

---

<sup>1</sup> *Représentation*, en termes de jurisprudence, se dit de ceux qui recueillent une succession, comme prenant la place et exerçant les droits de parents morts qu'ils représentent. — Pragmatique-sanction, ordonnance sur les affaires, nom donné aux plus anciennes ordonnances des rois de France, du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, et aux ordonnances des empereurs d'Allemagne relatives aux affaires de succession.

demanda, le 23 mai, aux états de Brabant, assemblés en sa présence et celle de la reine régente ; la même demande fut faite, le même jour, aux états de Flandre convoqués à Bruxelles<sup>1</sup>. Les états des autres provinces successivement eurent à en délibérer à leur tour. Tous accédèrent, sans aucune difficulté, aux propositions impériales ; les états de Brabant poussèrent même la complaisance jusqu'à modifier plusieurs articles de la Joyeuse entrée<sup>2</sup>. Charles-Quint avait cru devoir consulter, sur sa pragmatique, le grand conseil de Malines et le conseil de Brabant : ces deux cours de justice, les plus élevées des Pays-Bas, y applaudirent, dit M. Gachard, comme à une mesure inspirée par une haute prévoyance et dictée par l'intérêt manifeste du pays<sup>3</sup>.

Ce fut par le Brabant, la première en rang des dix-sept provinces, que Philippe, au mois de juillet, commença la série de ses inaugurations. Le 5 juillet, il reçut à Louvain le serment des *gens de loy, bourgeois et communauté d'icelle ville*<sup>4</sup>. A Bruxelles, la réception du prince héréditaire eut lieu le 8 juillet. Sur un autel couvert de reliques, et dressé à la limite de la commune, au lieu dit *les deux Tilleuls*, en deçà de l'ancien bois de Linthout, il jura de maintenir dans leurs privilèges, droits, statuts et possessions, le chapitre de Sainte-Gudule, ainsi que les autres églises de Bruxelles et de son territoire. C'est la dernière fois, remarque M. Henne, que cet antique usage fut observé ; sous les successeurs de Philippe, la cérémonie se fit dans la collégiale même. Conduit ensuite à l'hôtel de ville, le prince prêta, à la bretèque, le serment ordinaire, qui lui fut traduit en espagnol, afin d'éviter tout prétexte d'ignorance dans l'avenir<sup>5</sup>.

Le 12, la famille impériale se mit en route pour la Flandre, et arriva, le même jour, à Termonde, dont Philippe jura de respecter les privilèges. Il fut inauguré, le 17, comme comte de Flandre, à Gand, et, pour sa bienvenue, les états du comté lui votèrent cent quarante mille carolus<sup>6</sup>. A Bruges, il prêta serment, le 23, aux *bailli, écoutète, bourgmestre, échevins, conseil, bourgeois, manans* et

---

<sup>1</sup> *Analectes historiques*, t. I, p. 261. — *Rootboeck* (archives des états de Brabant), fol. 174. Citation de M. Gachard.

<sup>2</sup> *Rootboeck*, fol. 174.

<sup>3</sup> *Analectes historiques*, t. I, pp. 265 et 267, et *Bulletins de la commission d'histoire*, t. VII, où ces avis ont été publiés par M. Gachard.

<sup>4</sup> *La Joyeuse entrée du jeune prince contenait des innovations importantes...* Les constitutions précédentes avaient consacré la prérogative du conseil de Brabant d'administrer, en l'absence du souverain, les duchés de Brabant et de Limbourg et le marquisat du Saint-Empire, mais cette prérogative avait été annihilée de fait par l'établissement des conseils collatéraux, et Charles-Quint vit, dans l'inauguration de son fils, l'occasion de rendre légales ces institutions contraires aux privilèges. En conséquence, dans la Joyeuse entrée de Philippe, il ne fut plus question des fonctions politiques attribuées au conseil de Brabant. Elle statua que le souverain, durant son séjour dans le pays, ne traiterait, par avis de cette cour supérieure, que les affaires concernant la justice et ce qui en dépend, soit de provisions ordinaires, ou statuts, placards, édits, ordonnances, commandemens ou autrement (*Placards de Brabant*, I, 195). Cet acte omit aussi la clause exigeant que les justiciers, officiers et receveurs fussent natifs dudit Brabant, comme y étoient astreints ceux des vassaux et seigneurs particuliers. Mais les états la maintinrent dans leur acte de consentement, et la reine promit qu'il serait fait droit à leurs réclamations. Il fallut attendre longtemps l'exécution de sa promesse, car ce fut un décret du 8 mars 1554 qui rétablit cette disposition. *Acten van de dry staeten*. M. Henne, VIII, 377-378.

<sup>5</sup> *Acten van de dry staeten*.

<sup>6</sup> Reg. n° 122, f° 13. Citation de M. Henne.

habitans, sur un théâtre construit devant les halles et peint par Pierre Pourbus<sup>1</sup>. Après cette cérémonie, il se rendit à la maison du Terroir du Franc, où il fit serment à ce membre et reçut celui des députés du territoire, qui en demandèrent acte<sup>2</sup>. Le prince alla ensuite successivement se faire reconnaître à Ypres, à Berghes, à Dunkerque, à Gravelines, à Bourbourg, à Saint-Orner, à Béthune et à Lille<sup>3</sup>.

Le 7 août, la famille impériale arriva à Tournai, où elle fut reçue par le prince d'Épinoi, gouverneur de la ville, qui présenta à Philippe les clefs de la cité et du château, dans un bassin d'or. Les consaux lui offrirent trois mille carolus d'or pour sa bienvenue, et les états lui firent le même don ; les reines douairières de France et de Hongrie reçurent chacune six pièces de vin. Une magnificence extraordinaire avait été déployée pour la réception ; le lendemain, Philippe prêta et reçut les serments ordinaires, comme comte de Flandre, seigneur de Tournai et du Tournais. La cérémonie fut troublée par une regrettable bagarre. Des hérauts ayant jeté à la foule des pièces d'or et d'argent à l'effigie et aux armes du jeune prince, la presse fut telle qu'il y eut plusieurs personnes tuées et beaucoup de blessées<sup>4</sup>.

Les augustes voyageurs visitèrent assez rapidement Douai, Arras, Cambrai, Bouchain, Valenciennes, Landrecies, Avesnes, Chimai, Mariembourg. Le duc d'Arschot, Charles de Croy, les reçut en son château de Beaumont, dont on vantait la magnificence ; le 22 août, ils étaient à Binche où ils se reposèrent quelques jours dans le splendide palais de Marie de Hongrie. Ils se rendirent ensuite à Mariemont, où la régente leur avait préparé des fêtes somptueuses. La reine, rapporte Brantôme, ayant mené l'empereur avec toute sa cour dîner en sa belle maison de Mariemont, lui représenta un château fait de tables peintes en façon de briques, si beau qu'on pensoit que c'estoient vraies briques. Il estoit fort grand et spacieux, avec bastions de douze pieds de terre-plein, avec un fort profond fossé ; derrière le terre-plein y avoit des retranchements où les soldats se mettoient à couvert. Dedans y estoit pour le défendre Philippe de Lalaing, comte d'Hoogstraeten, avec force cavalerie, environ deux cents arquebusiers et piquiers, et quelques pièces d'artillerie. Devant il y avoit force tentes et pavillons tendus en forme de camp sur une colline. A un côté du camp, il y avoit un escadron de gendarmes des ordonnances ; de l'autre, une troupe des plus gentils cavaliers de Brabant, de Flandre et de Hainaut, et le duc Astolphe avec des cavaliers espagnols et italiens. Un peu devant eux estoient cinq compagnies d'Espagnols des vieilles bandes, avec leurs corselets, arquebuses et morions qui reluisoient bien fort, et avec braves habillemens aussi comme des princes. M. le prince de Piémont commandait les assiégeans et avait pour maître des camps Jean-Baptiste Guastaldo.

Devant le front du chasteau, il y avoit un grand rang et file de gabions, derrière lesquels seize grosses pièces d'artillerie à droite et deux grandes couleuvrines à gauche, pour battre en flanc et rompre les défenses. Il estoit déjà midi quand toutes ces pièces commencèrent à tirer d'une grande furie et à faire la batterie. Puis fut délégué Jean de Acunaz avec deux autres pour reconnoistre le fossé, la batterie et la brèche, si le tout estoit raisonnable à donner l'assaut. De leur

---

<sup>1</sup> M. Kervyn, VI, 138.

<sup>2</sup> *Exposition des trois états du pays et comté de Flandres*, 152-154.

<sup>3</sup> En 1551, Philippe fit le relief de la seigneurie de Flandre, qui relevait de l'empire. *Exposition des trois états du pays et comté de Flandres*, 180.

<sup>4</sup> Chotin, *Histoire de Tournay*, II, 130-144.

costé, les assiégés ne chômoient point. Ayant vu la furie de la batterie, au moment où l'ennemi s'ébranloit pour donner l'assaut, une troupe de cavaliers et d'arquebusiers des mieux choisis sortit de la place, pour défendre le passage d'un ruisseau qui la couvroit. Il y eut là une très grosse escarmouche et gentil combat, qu'ils rendirent si brave par leur valeur, que les assaillans furent repoussés et purent s'apercevoir qu'il n'estoit pas si aisé qu'on croyoit de forcer cette place. Par quoi s'estant retirés, il fut advisé de recommencer à redoubler la batterie avec les seize pièces, et elle fut si furieuse qu'un coup n'attendoit pas l'autre : on eût dit qu'il tonnoit. Durant laquelle batterie le disner se faisoit avec de très grandes opulences de toutes sortes de vivres, de diversités de mets, surtout pour ceux du dessert et dernier service, qui fut certes beau, gentil, bien inventé et pratiqué.

Le disner achevé et la batterie aussi achevée, laquelle avoit abattu une partie du torrion et fait quelque chemin de brèche, bien qu'il fust un peu rude, quelques gentils cavaliers du camp mirent pied à terre et, avec deux compagnies d'infanterie, les corselets en teste, les arquebusiers à costé, donnèrent l'assaut et par la brèche et par l'escalade. Les assiégés se défendirent bravement, à coups de piques, de pierres, d'artifices à feu, si bien qu'ils les repoussèrent de haut en bas, sonnans toujours l'alarme de tambours à grand force et furie. Enfin, si les uns assailloient bien, les autres se défendoient mieux : un altier des assiégeans étant monté sur le haut de la brèche avec quelques soldats, ceux-ci furent portés de haut en bas, et l'alfier pris.

Un peu après, survint le duc d'Arschot accompagné de plusieurs gentilshommes, avec cinquante autres bons cavaliers, amenant force chariots pleins de munitions pour ravitailler le chasteau ; ce qu'ayant été découvert, aussitôt saillit le prince de Piémont avec cinquante cavaliers et autant d'arquebusiers, laissant ses couleuvrines tirer toujours aux défenses. Déjà les chariots estoient quasi arrivés près de la place et aucuns en estoient sortis pour les recevoir, lorsque le prince les atteignit. Là se donna un furieux combat et rompement de lances, de coups d'épée et de l'arqueuserie qui ne cessa de jouer bien son jeu. Tout alla si bien pour le prince de Piémont qu'il enleva plusieurs prisonniers. Cependant des troupes sorties de la place alloient changer la face des choses, si le duc Astolphe n'estoit accouru avec quelque cavalerie soutenir son chef. Il fut bientost suivi par Jean-Baptiste Guastaldo, qui amenoit cinquante hommes d'armes et une compagnie d'infanterie : l'arrivée de ces renforts décida la victoire, et le duc d'Arschot battit en retraite laissant ses chariots et plusieurs prisonniers aux mains de l'ennemi.

Parmi les prisonniers s'en trouvoient plusieurs appartenans à la garnison et le prince de Piémont apprit par eux que sa batterie avoit canonné le costé le plus fort du chasteau. Jean-Baptiste Guastaldo la changea sur le champ, avec une extrême diligence, pendant que la cavalerie et l'infanterie se tenaient en ordre de bataille, pour prévenir un retour offensif du duc d'Arschot. En même temps on voyoit et l'on entendoit les assiégés se remparer le mieux et le plus promptement possible. Désespérant de secours, fort incommodés par le feu des grandes couleuvrines, commençant à manquer de poudre pour le trop qu'ils avoient tiré, ils mettoient tout leur remède et espoir en leur valeur, résolus de plustost mourir que de se rendre.

Déjà le soleil commençoit à baisser, quand ceux du camp rouvrirent leur feu si furieusement que tout le torrion s'écroula. Sur quoi se donna un assaut général où les gens de cheval mirent pied à terre avec l'infanterie. A bien assailli bien

défendu, et les assiégés soutinrent le choc sans reculer d'un seul pas, car il n'y avoit armes artificielles et inventions desquelles ils ne s'aidassent pour se bien défendre. Mais les assaillans se rafraichissant à chaque instant, les uns après les autres, les défenseurs du chasteau, exténués de fatigue, plièrent enfin et se retirèrent par une porte secrète qui estoit aux épaules du chasteau. Les vainqueurs se répandirent aussitost dans la place avec de grans cris de victoire et recherchèrent des dames qui, le jour auparavant, avoient esté ravies du bal par un géant accompagné de quelques cavaliers. Ils les trouvèrent dans une prison fort obscure et basse où elles avoient esté mises pour n'estre sujettes aux coups de canon. Ainsi délivrées, elles furent menées en chariot triomphant devant l'empereur, le prince et les reines.

A Binche, l'empereur avait trouvé la chambre qui lui était destinée ornée de tapisseries de haute lisse, toutes d'or, d'argent et de soie, où étaient représentées ses conquêtes et ses victoires : quelque part que se reposassent ses yeux, les souvenirs de sa gloire s'offraient toujours à lui. Cette maison de Binche, dit encore l'historien contemporain Brantôme, estoit un miracle du monde faisant honte aux sept miracles tant renommés de l'antiquité. Toute l'Europe s'entretint des pompeux banquets où la reine de Hongrie occupait la première place moins par le privilège de son rang que par celui de sa grâce. Longtemps après, lorsque les Espagnols voulaient dépeindre quelque chose d'admirablement beau, ils avaient coutume de dire proverbialement : *mas brava que las fiestas de Binche*<sup>1</sup>.

Le 31 août, Philippe fut reconnu à Mons par les états du Hainaut<sup>2</sup>, et la même cérémonie y eut lieu ensuite pour le comté de Namur, en présence des députés de cette province. La famille impériale revint à Bruxelles le 5 septembre, et, le lendemain, elle partit pour Malines, où Philippe fut inauguré le 7. Elle séjourna dans cette ville jusqu'au 11, et se rendit ensuite à Anvers, qui, pour recevoir ses illustres hôtes, déploya une magnificence inouïe. Dans les rues et sur les places publiques se dressaient vingt-huit arcs de triomphe, et l'on rapporte que les marchands étrangers dépensèrent cent trente mille écus pour le cortège. Ils y figurèrent à cheval splendidement costumés, accompagnés de près de quatre cents laquais ou pages également à cheval, suivis de quatre mille valets à pied. Cette partie de la fête souleva des questions de préséance entre les diverses nations et faillit amener de sérieux conflits<sup>3</sup>. Philippe fut reçu aux limites de la commune par le magistrat et par le clergé, suivis de quatre mille bourgeois armés, et prêta serment sur un autel surmonté d'un magnifique arc de triomphe<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> M. Kervyn, VI, 139-140.

<sup>2</sup> M. Gachard, *Notice sur les archives des ci-devant états du Hainaut. — Relation des cérémonies qui eurent lieu à Mons, lors de la joyeuse entrée du prince Philippe d'Espagne dans cette ville en 1549*, extraite du registre de la cour à Mons, par M. Arsène Loin, *Bulletins de la commission royale d'histoire*, 2e série, III, 45-51.

<sup>3</sup> Graphœus, *Spectacula in susceptione Philippi hispani principis*. — Christoval Galvete de Estrella, *El felicissimo viaje. — Triumphe van Antwerpen*, 1549.

<sup>4</sup> L'ambassadeur Marillac tenait, dit M. Gachard, à ce que sa cour eût une médiocre opinion de la manière dont le prince Philippe était reçu dans les Pays-Bas : il mande au connétable, de Bruges, le 25 juillet 1549 : Je ne vous écriray rien par le menu de ce qui se fait en ces entrées du prince, d'autant qu'à la vérité il n'y a chose digne d'estre sceue. Il n'est question que de torches qui sont fichées par les rues sur des poteaux, ainsi que fut fait à Bruxelles. A Gand, il y eust davantaige des jeunes filles, jusques à huit cent ou

L'empereur, dont la bonne saison avait rétabli les forces, avait voulu, nous venons de le voir, accompagner son fils dans cette tournée. Il ne lui avait pas été difficile de s'apercevoir de l'impression fâcheuse qu'avaient produite sur la nation l'air froid et hautain du prince et le dédain montré par celui-ci pour tout ce qui n'était pas espagnol ; il avait voulu par sa présence donner de l'élan aux démonstrations populaires. Ce voyage le fatigua beaucoup ; aussi il revint à Bruxelles, et laissa Philippe aller, en compagnie de la reine de Hongrie, terminer les cérémonies de son inauguration dans les provinces du nord. Le prince alla donc, accompagné de la régente, se faire reconnaître à Bois-le-Duc le 23 septembre ; puis en Zélande, en Hollande, à Utrecht, dans le comté de Zutphen et le duché de Gueldre. Le comte d'Arenberg fut chargé de recevoir, en son nom, le serment des Frisons et du sénat de Groningue ; l'année suivante, ce seigneur remplit la même mission dans la Drenthe. Charles ordonna d'enregistrer les procès-verbaux de toutes ces cérémonies dans les registres des conseils de Malines et de Brabant, ainsi que dans ceux des chambres de comptes de Lille, de Bruxelles et de la Haye ; il envoya ensuite des commissaires remercier les provinces de l'accueil fait à son fils, leur futur souverain seigneur.

L'empereur était à peine arrivé à Bruxelles que la goutte l'attaqua aux deux mains et lui occasionna une fièvre et des faiblesses telles qu'on fut sur le point d'envoyer un courrier au prince pour le faire revenir<sup>1</sup> ; il en souffrit jusqu'au commencement du mois d'octobre. Le 4 novembre, il assembla les états généraux ; Philippe et la reine régente, de retour de leur visite aux provinces septentrionales, étaient à ses côtés. Après avoir rappelé les deux propositions qu'il avait soumises, quelques mois auparavant, à chacun des corps d'état en particulier et que tous avaient sanctionnées, il remercia cordialement les représentants de la nation de l'accueil que lui et son fils avaient reçu dans toutes les provinces où ils étaient allés, et de celui qu'elles avaient fait aux reines douairières de France et de Hongrie. Il annonça que l'œuvre de la pacification de l'Allemagne, si heureusement commencée les années précédentes, l'obligeait à y retourner ; que la reine Marie, cédant à sa prière, voulait bien ne pas insister pour le moment sur la demande qu'elle lui faisait depuis plusieurs années d'être déchargée du gouvernement des Pays-Bas. Il ne négligea point sa recommandation habituelle de vivre en bonne entente pendant son absence ; il y ajouta celle de soutenir la vraie et ancienne religion catholique, en repoussant toutes les nouvelles erreurs. Le 5 novembre, il appela les députés des diverses provinces à part, et les entretint de la nécessité d'équiper un certain nombre de navires de guerre pour la garde et la défense du littoral des Pays-Bas, leur proposant d'en couvrir la dépense au moyen d'un impôt à établir sur l'importation des vins<sup>2</sup>.

---

mille, qui tenoient lesdictes torches. En ceste sorte se font lesdictes entrées, sans autre triomphe ou cérémonie. — Il lui écrit d'Anvers, le 16 septembre : Le prince d'Espagne fit son entrée à Anvers mercredi 11 septembre, où la grande pluie qu'il tomba troubla tout l'appareil que les nations et habitans de la ville avoient fait : de sorte qu'il n'y eut chose qui mérite d'estre rapportée, si ce n'est les théâtres et arceaux que les nations avoient construits, qui estoient excellens et de grands frais. Manuscrit 8626 de la Bibliothèque nationale de Paris, pp. 100 et 145.

<sup>1</sup> Lettres de Marillac au roi de France, du 29 septembre et 6 octobre 1549. Ms. cité, pp. 151 et 158.

<sup>2</sup> Archives du royaume, registre des propositions faites aux états généraux de 1535 à 1563, fol. 274. Citation de M. Gachard.

Le jour même de l'ouverture des états généraux, l'empereur promulgua la pragmatique sanction acceptée par l'unanimité des représentants du pays. Après avoir rappelé les motifs d'utilité générale qui l'avaient décidé à en faire la proposition aux états, il ordonnait, statuait et décrétait pour loi perpétuelle et irrévocable que dorénavant en tous ses pays patrimoniaux et héréditaires d'embas et de Bourgogne, la représentation en matière de succession, sans distinction de sexe, tant en ligne directe que transversale, aurait lieu jusques au nombre infini, nonobstant toutes coutumes d'aucuns desdits pays à ce contraires. Auxquelles coutumes, ajoutait-il, il avait de son autorité et plénière puissance dérogé et dérogeait. Il voulait néanmoins que ces coutumes demeuraient en leur force et vigueur au regard de ses vassaux et sujets particuliers et fussent observées et entretenues comme du passé<sup>1</sup>. Cet acte important, que le conseil d'état, le conseil privé, toutes les cours et tous les officiers de justice, ainsi que les cours des comptes, reçurent l'ordre d'enregistrer, fut revêtu des signatures de Marie de Hongrie, de don Philippe, du duc d'Albe, grand maître d'hôtel ; des gouverneurs des provinces, des chevaliers de la Toison d'or présents à Bruxelles, du garde des sceaux Granvelle, de son fils l'évêque d'Arras, des présidents et des principaux membres des conseils du gouvernement. Charles-Quint réclama, en outre, pour ce statut d'une portée si considérable la confirmation du roi des Romains Ferdinand, qui la donna par des lettres datées d'Augsbourg, le 14 décembre 1550<sup>2</sup>. Ce luxe de formalités et de précautions montre assez l'importance attachée par l'empereur à cette mesure destinée dans sa pensée à soustraire les Pays-Bas à toute domination étrangère, à les transmettre à sa dynastie compactes et homogènes<sup>3</sup>.

Une grave nouvelle, celle de la mort du pape, parvint quelques jours après à Charles-Quint. Paul III était mort le 10 novembre<sup>4</sup>. L'élection de son successeur fut longue et difficile<sup>5</sup>. Ce fut le cardinal Jean Marie del Monte qui l'emporta, grâce surtout aux suffrages des cardinaux français qui, par ordre de Henri II, étaient tous accourus à Rome. Le nouveau pape prit le nom de Jules III ; il avait été précepteur du neveu de Paul III ; il avait été fait cardinal par celui-ci ; il avait

---

<sup>1</sup> *Placards de Brabant*, t. IV, p. 429.

<sup>2</sup> *Placards de Brabant*, t. IV, p. 431.

<sup>3</sup> M. Henne, VIII, 390.

<sup>4</sup> Voici un résumé impartial de la vie de ce pontife, emprunté à un recueil non suspect. Paul III (Alexandre Farnèse), Romain, né en 1466, pape de 1531 à 1519, chercha à arrêter les invasions des Turcs et les progrès de l'hérésie. Il effectua contre les uns une alliance avec Charles-Quint et Venise, et, dans l'espoir d'y joindre François Ier, fit signer la trêve de Nice entre lui et l'empereur (1538). Il opposa à l'autre l'institut des Jésuites (1510), et le concile de Trente (1545). Bientôt cependant, craignant que Charles-Quint, délivré de toute opposition en Allemagne, ne devint encore plus complètement le maître de l'Italie, et qu'il n'imposât ses volontés au concile, il transféra cette assemblée à Bologne, et rappela les troupes pontificales (1547). Paul III avait été marié avant d'entrer dans les ordres, et des malheurs de famille affligèrent ses dernières années : l'assassinat de son fils Pierre, qu'il avait fait duc de Parme et de Plaisance en 1545, et la révolte d'Octave son petit-fils, dépossédé de la seconde de ces villes par Charles-Quint, et de l'autre par Paul lui-même, qui la rattachait au saint siège pour la protéger contre l'empereur. *Dictionnaire de Biographie et d'Histoire*, par Ch. Dezobry et Th. Bachelet. — Octave Farnèse était gendre de l'empereur ; il avait épousé sa fille naturelle, si connue dans notre histoire sous le nom de Marguerite de Parme.

<sup>5</sup> L'empereur penchait pour le cardinal Polus. Ses sentiments à cet égard sont exprimés dans une lettre du 15 février 1550, à son ambassadeur en France, Simon Renard. Manuscrits de Wynants. Citation de M. Gachard.

eu sa confiance, et avait été son légat au concile de Trente ; il avait été un de ceux qui avaient le plus contribué à la translation et au maintien de ce concile à Bologne. La France le considérait comme l'adversaire futur de l'empereur ; cependant, chose remarquable et singulièrement honorable pour le nouveau pontife, aussitôt après son élection, Jules III avait envoyé don Pedro de Tolède à Charles-Quint pour l'assurer de ses sentiments d'amitié, lui témoigner le désir de voir leurs relations fondées sur une confiance mutuelle, et lui faire l'offre de rétablir le concile à Trente, comme la chose à laquelle il savait que l'empereur attachait le plus de prix. Don Pedro de Tolède arriva à Bruxelles le 1er mars 1550 ; la veille, l'empereur avait fait partir pour Rome le grand commandeur d'Alcantara, don Luis d'Avila y Cuniga, avec la mission de présenter ses félicitations au saint père et de lui baiser les pieds en son nom<sup>1</sup>. Il avait différé jusque-là de convoquer la diète de l'empire, voulant voir auparavant quelle serait l'issue du conclave, et de quelles intentions le successeur de Paul III se montrerait animé<sup>2</sup>. Le 13 mars, il fit expédier les lettres de convocation aux princes, aux électeurs et aux états de l'Allemagne ; Augsbourg y était désigné pour être cette fois encore le siège de la diète, et l'ouverture en était fixée au 25 juin.

L'empereur s'était proposé de partir pour l'Allemagne à la fin d'avril ou au commencement du mois suivant ; il fut retenu à Bruxelles jusqu'au dernier jour de mai. Dans cet intervalle, il promulgua plusieurs ordonnances qui doivent être mentionnées ici. Le 29 avril 1550, voulant *exterminer le fonds et racine de la peste* des nouvelles doctrines, il renouvela les édits antérieurs contre l'hérésie et revêtit du visa impérial un catalogue, qu'à sa demande l'université de Louvain avait dressé des livres réprouvés et de ceux que les maîtres d'école pouvaient mettre entre les mains de la jeunesse<sup>3</sup>. Il décréta aussi une nouvelle instruction pour les inquisiteurs de la foi, sans cependant modifier, en aucun point essentiel, celle de 1546<sup>4</sup>. Plusieurs règlements avaient été faits précédemment, nous l'avons dit, pour mettre des bornes au luxe excessif des habillements qui régnait dans le pays : une ordonnance du 22 mai décréta de nouvelles mesures sur ce point<sup>5</sup>. Une autre ordonnance du 30 révoqua l'autorisation donnée, en 1537, par le gouvernement des Pays-Bas, aux nouveaux chrétiens ou juifs convertis de Portugal de s'établir en ces provinces, en enjoignant à tous ceux qui, depuis six ans, y étaient venus pour fuir l'inquisition portugaise, de s'en retirer dans le délai d'un mois avec leurs familles, à peine de confiscation de corps et de biens<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> *Journal de Vandenesse*.

<sup>2</sup> Lettre de Charles à Ferdinand, du 16 mars 1550, dans Lanz, t. III, p. 1.

<sup>3</sup> Archives du royaume, reg. n° 57 de la chambre des comptes, f° 55 v°. Citation de M. Gachard.

<sup>4</sup> *Placards de Brabant*, t. I, p. 41.

<sup>5</sup> Archives du royaume, reg. *ordonnances et placards*, 1545-1550, f° 180. Citation de M. M. Gachard. — On ne risquerait guère de se tromper en disant, ajoute M. Gachard, que ces dispositions ne furent pas mieux gardées que les précédentes. Nous en avons un témoignage dans la relation faite au sénat de Venise, en 1557, par Frederico Badoero, qui avait résidé plusieurs années aux Pays-Bas comme ambassadeur de la république auprès de Charles-Quint et de Philippe II : *Les Belges*, dit ce diplomate, *s'habillent beaucoup plus richement qu'aucun autre peuple de delà les monts*. *Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II*, p. 81.

<sup>6</sup> Reg. *ordonnances et placards*, f° 174. — Les dispositions contenues dans cette ordonnance avaient fait déjà la matière (fun édit du 17 juillet 1549 ; mais celui-ci n'avait été publié qu'en Brabant, en Flandre et en Zélande ; l'ordonnance de 1550 le fut dans

Le 31 mai, Charles-Quint, ayant fait ses adieux à ses sœurs, monta à cheval avec le prince Philippe, et se dirigea vers l'Allemagne ; les compagnies d'ordonnances des comtes d'Egmont et d'Aremberg formaient son escorte. Il laissait aux Pays-Bas le landgrave de Hesse sous la garde d'un capitaine espagnol, mais il emmenait avec lui son autre prisonnier, le duc Jean-Frédéric. En traversant le marché à son départ, [il se tourna vers le peuple et prit congé d'icelui, ce qui ne fut sans grand regret et lamentation dudit peuple](#)<sup>1</sup>. A Tongres, l'empereur reçut les hommages du prince-évêque de Liège, venu là pour lui rendre ses devoirs. A Cologne, l'archevêque électeur vint au devant de lui ; il s'y embarqua le 14 juin, et remonta le Rhin jusqu'à Mayence, où l'archevêque l'attendait et le complimenta, comme avait fait celui de Trèves à son passage par Coblenche. A Spire, il reçut la visite d'un autre électeur, le comte palatin Frédéric. Arrivé à Ulm le 2 juillet, il se détourna de sa route pour montrer et expliquer à son fils les positions que, dans la campagne de 1547, son armée avait occupées à Gingen, à Nordlingen et à Donau-Werth. Il fit son entrée, le 10, à Augsbourg, où le roi Ferdinand l'avait précédé, et où se trouvaient depuis plusieurs jours les deux Granvelle, père et fils. Le duc Jean-Frédéric était parvenu la veille en cette ville, monté sur un chariot et entouré d'une garde de cavalerie et d'infanterie espagnole<sup>2</sup>. Quatre enseignes d'infanterie allemande avaient été réunies à Augsbourg, pour en former la garnison pendant le séjour de l'empereur.

L'acceptation de l'Intérim et la question du concile étaient les objets principaux, ostensibles, si l'on peut dire ainsi, dont la prochaine diète avait à s'occuper, mais ce n'étaient pas les seuls qui ramenaient Charles-Quint en Allemagne. La succession éventuelle à l'empire était une de ses sollicitudes dominantes depuis quelques années et de celles de son frère Ferdinand. En 1548, l'empereur, le roi

---

toutes les autres provinces, — Dès le 2 juin 1547, la reine Marie informait l'empereur qu'il arrivait journellement à Anvers un grand nombre de nouveaux chrétiens venant de Portugal, lesquels petit à petit se retiraient en divers quartiers. — Le 17 juillet suivant, elle lui écrivait : [Quant aux nouveaux chrestiens qui viennent journellement de Portugal en Anvers, ils passent continuellement dudit Anvers en France, et de là, comme l'on dit, vers Ferrare, sans que l'on sçait rien alléguer contre eux, en tant qu'ils se disent bons chrestiens et sçaivent généralement respondre de la foy chrestienne, combien que la présomption soit grande qu'ils ne se retirent dudit Portugal en si grant nombre sans estre grandement suspects... Ceux d'Anvers se sont dolus du grant nombre qui y arrive, et quant je leur ay demandé advis pour y pourveoir, ils dtsiroient qu'on leur eust accordé certain lieu vague où ils ont ragrandy la ville, pour illec édifier et pour y demeurer, en portant une marque, comme font les juifs en Allemagne : ce que je ne trouvay raisonnable, car, s'ils sont juifs, Vostre Majesté ne les voudroit tollerer en vos pays, mesmes les avoit fait retirer de Gheldre, et s'ils estoient chrestiens, on leur feroit tort faire porter marque. Monseigneur, il y a grande présomption contre ceux qui sont vrais juifs, que petit à petit se retirent vers la Salonnique, ores que on ne les sçait convaincre ; et pour y parvenir, ne vois aultre remède que entièrement leur deffendre la hantise de vos pays. Mais, en ce faisant, est à craindra que la négociation de vos pays diminuera, en tant que aucuns d'eux font grant train de marchandise. V. M me pourra commander son bon plaisir.](#) Archives impériales à Vienne. Note de M. Gachard.

<sup>1</sup> *Journal de Vandenesse*.

<sup>2</sup> La corpulence de ce prince ne lui permettait guère de voyager autrement. Il avait l'air si riant, dit une relation italienne, qu'on l'eût pris pour un triomphateur plutôt que pour un prisonnier ; tous les habitants le saluaient avec respect. Lettre écrite, les 10 et 11 juillet 1550, au doge de Venise par les ambassadeurs Domenico Morosino et Frederico Badoero : Bibliothèque impériale à Vienne, manuscrit Brera, I, 132, fol. 6 v°. Citation de M. Gachard.

des Romains et la reine Marie se trouvant réunis à Augsbourg, Ferdinand avait mis en avant cette question de la succession impériale et parlé de son fils aîné l'archiduc Maximilien, comme futur roi des Romains. Charles, avant de se prononcer là-dessus, avait voulu avoir l'avis de son fils, et celui-ci avait exprimé le vœu que la question Mt remise à un autre temps, vu l'état peu rassurant des affaires publiques en Allemagne et surtout en Italie. L'empereur avait trouvé fondées les observations de son fils, et il avait engagé le roi des Romains à ne plus parler de cette affaire qui pourrait engendrer des haines entre les princes de leur famille et qui rencontrerait de grands obstacles, si l'on voulait y donner suite. Ferdinand n'insista point pour le moment<sup>1</sup>.

Le prince Philippe ne tarda point cependant à manifester la prétention, non pas seulement de réclamer pour lui-même la succession qui semblait dévolue à son cousin, mais de succéder directement à son père sur le trône impérial. Le bruit s'en répandit en Espagne, et l'on alla jusqu'à dire que le roi Ferdinand consentirait à se démettre, en faveur du prince, de la dignité de roi des Romains. La conclusion de cet arrangement de famille y était considérée comme l'objet principal du voyage que Philippe allait faire aux Pays-Bas. Ferdinand s'en émut ; il écrivit à la reine Marie qu'il ne pouvait croire que de tels desseins eussent passé par la tête de l'empereur, car *il le tenoit, disait-il, si bon seigneur, frère et même vrai père, qu'il étoit assuré qu'il ne voudroit faire ni penser chose qui tournât si grièvement à sa honte et desréputation*. Marie le rassura en lui disant que ces rumeurs n'avaient aucun fondement.

Si Philippe s'était flatté de l'espoir que son oncle pourrait être amené à lui céder la dignité de roi des Romains, le langage de Ferdinand était de nature à le convaincre de son erreur : aussi ne s'agit-il plus dès lors, entre l'empereur, le prince et la reine Marie, que d'assurer à Philippe la succession à l'empire après la mort de Ferdinand, et Marie se chargea de faire au roi des Romains des ouvertures dans ce sens. Elle ne lui cacha pas le désir du prince, mais elle ajouta que, si Philippe était *très enclin de aspirer à s'assurer de l'empire après lui*, l'empereur y trouvait plus de pro et contra, et ne voulait s'en résoudre qu'après qu'ils auraient conféré ensemble. Ferdinand se contenta de répondre que l'affaire en effet était *si grande et de tel poids et importance qu'elle lui sembloit requérir bonne délibération*. Mais, quoi qu'en dît la reine, Charles désirait tout aussi ardemment que son fils de voir la dignité impériale assurée à celui-ci<sup>2</sup>. Il lui répugnait toutefois d'être le premier à entretenir le roi des Romains d'un sujet qu'il savait lui être si désagréable ; il aurait voulu que Ferdinand lui en parlât d'abord. Par son ordre, l'évêque d'Arras, à peine arrivé à Augsbourg, alla voir le roi et essaya de l'amener habilement sur le terrain voulu, mais Ferdinand ne se laissa point prendre à ce manège. L'empereur essaya de quelques autres moyens, mais ne parvint point à faire sortir son frère de sa réserve. Il résolut donc de temporiser. La reine Marie ayant offert de venir à Augsbourg, si on le

---

<sup>1</sup> Le roy a très bien prins la responce du prince, et volontairement s'est accordé de différer la chose : dont l'empereur a eu bien grant contentement. Lettre de Granvelle à la reine Marie, du 7 mai 1548, aux Archives du royaume. Citation de M. Gachard.

<sup>2</sup> Granvelle écrivait, le 22 juillet, à la reine Marie : *Nos deux maistres, et le père et le fils, sont fort ardens en ceste négociation, et la mènent toutesfois doucement pour ce commencement ; mais Sa Majesté Impériale m'a dit que, si le roy n'y marche de bon pied pour seconder son désir, qu'il parlera à luy de sorte qu'il luy fera clèrement et naïfvement entendre la faulte qu'il feroit en cecy*. Archives impériales à Vienne. Citation de M. Gachard.

jugeait nécessaire, pour moyenner une transaction entre les deux branches de la maison impériale, Charles accepta cette offre, et Philippe pria avec instance sa tante d'y donner suite. Ferdinand, de son côté, se félicita de la tournure que prenait la chose, et, dans sa correspondance avec la reine, il exprima l'espoir qu'on laisserait tomber un projet dont l'exécution lui paraissait impossible, et dont la proposition seule ferait naître beaucoup de défiances et d'aigreurs<sup>1</sup>.

L'empereur ouvrit la diète le 26 juillet ; l'assemblée était très peu nombreuse. Des sept électeurs ceux de Mayence et de Trèves étaient seuls présents ; le comte palatin, dans son entrevue à Spire avec Charles, s'était excusé sur son grand âge ; le duc Maurice de Saxe et le marquis de Brandebourg avaient prévenu le roi des Romains, dès le mois d'avril, qu'ils n'y viendraient pas, si le landgrave n'était mis en liberté ; la plupart des princes ecclésiastiques et séculiers y manquaient aussi. La session commença par une allocution du cardinal d'Augsbourg, et le secrétaire de l'empire donna ensuite lecture des propositions impériales. Les affaires religieuses en formaient la matière principale. L'empereur annonçait que, conformément au vœu des états, il avait obtenu du nouveau pape la continuation du concile à Trente, et qu'il attendait d'heure en heure un nonce apostolique avec lequel cet important objet serait réglé, Il se plaignait que l'Intérim et les mesures prises pour la réforme des abus ne fussent pas observés, même par beaucoup de ceux qui les avaient votés., Il réclamait des mesures énergiques contre les villes qui se montraient obstinées dans leur rébellion contre les ordonnances, son autorité et celle de l'empire<sup>2</sup>. Il fut annoncé ensuite que l'empereur nommait président de la diète l'archevêque de Mayence. Ces choses faites, Charles, son fils et son frère allèrent chasser en Bavière ; ils ne revinrent à Augsbourg que le 8 août.

Sur ces entrefaites, Sebastiano Pighino, archevêque de Siponte, était arrivé en cette ville, en qualité de nonce du Saint-Siège. Charles reçut en audience ce prélat le 11 août. Le nonce, suivant ses instructions, donna l'assurance à l'empereur qu'en rappelant le concile à Trente, le pape désirait marcher d'accord avec lui, selon son devoir de bon pasteur, pour la conservation et l'exaltation de la foi, la confusion des hérétiques, l'avantage de l'empereur lui-même et des états de ce prince, le maintien de l'autorité pontificale. Il le priait toutefois de considérer les égards qu'il fallait avoir pour le roi de France, si l'on voulait que ce monarque envoyât au concile les prélats de son royaume ; la pauvreté des évêques italiens, qui ne leur permettait pas de séjourner longtemps à Trente ; la nécessité par conséquent de régler les choses afin qu'une seule heure ne fût pas consumée en vain. Il fit remarquer l'opportunité d'obtenir de nouveau des états de l'Allemagne et des protestants l'engagement de se soumettre aux décisions du concile, dont les décisions antérieurement prises sur les matières de la foi ne

---

<sup>1</sup> Il écrivait à la reine le 19 juillet : Je espère que l'on passera sans traitier : que, à mon avis, seroit le meilleur pour beaucoup de respects (rapports) ; et, entre les aultres, n'est le moindre, que tiens que sera impossible de obtenir ; et à le proposer, pourroit, en beaucoup de lieux et de beaucoup de sortes, engendrer aigreurs et defildances, que de ma part ne verrois volontiers ; et tiens que, si l'on te propose, que troverés que vous ay escript vérité, et qu'il eust esté mieux que on ne le eust jamais proposé. — Dans une autre lettre, datée du 13 août, il lui répétait qu'il n'y avait apparence que le projet conçu à Bruxelles pût se réaliser : Et en le praticant, s'ensuiveroit la haine de nos personnes et maisons, et à la fin ne obtiendrions riens. Archives impériales à Vienne. Citation de M. Gachard.

<sup>2</sup> Constance, Strasbourg, Brème et Magdebourg ; Strasbourg toutefois était entré en composition avec son évêque.

pouvaient plus être remises en question. Le nonce terminait en réclamant l'assistance de l'empereur pour que, dans le concile et hors du concile, l'autorité que le pape tenait immédiatement de Dieu fût respectée de tous. Charles accueillit très favorablement les communications du nonce ; il promit d'être dans l'avenir, comme il l'avait été dans le passé, le protecteur de l'autorité du souverain pontife et du siège apostolique.

Les états de l'empire, ayant délibéré sur les propositions du 26 juillet, présentèrent leur réponse au roi des Romains le 19 août ; l'empereur, en ce moment, était indisposé. Ils consentaient à soumettre les différends sur la religion au concile universel, comme l'avait fait la diète précédente, et ils offraient de s'employer auprès des villes réfractaires, pour les amener à une amiable composition. Au grand étonnement de tous, les représentants de Maurice de Saxe n'avaient pas voté la première résolution, en déclarant qu'ils voulaient un concile où le pape ne présidât ni par lui-même ni par ses légats. Cette conduite peu franche était dictée à Maurice par le désir de conquérir l'affection de ses sujets mal disposés à son égard<sup>1</sup>. L'empereur ne s'en émut point ; il avait, nous l'avons dit, l'engagement, écrit du prince saxon de se soumettre aux décisions du concile<sup>2</sup>.

Depuis plusieurs années, la santé de Nicolas Perrenot de Granvelle, père de l'évêque d'Arras, allait en déclinant. Dans l'été de 1549, il avait quitté la cour pour se rendre en Franche-Comté. Il avait fait un effort suprême pour venir à Augsbourg, où l'empereur jugeait sa présence nécessaire, surtout pour l'affaire épineuse de la succession à l'empire. Le voyage ne fit qu'augmenter son mal. Il était atteint d'hydropisie, et, le 27 août, il rendit le dernier soupir dans sa soixante-dixième année<sup>3</sup>. Charles-Quint fit en lui une perte qui eût paru irréparable, si le fils de ce ministre éminent n'avait été là pour le remplacer. Au jugement de ses contemporains les plus capables de l'apprécier, Granvelle était le premier homme d'état de son temps<sup>4</sup>. Sa prudence, sa dextérité dans le maniement des affaires, sa connaissance des vues et de la politique des différentes cours de l'Europe étaient sans égales. Jamais il n'était embarrassé, et il trouvait toujours des expédients pour sortir des circonstances les plus critiques<sup>5</sup>. La modération formait le fond de son caractère<sup>6</sup> ; son affabilité, sa courtoisie dans ses rapports avec les ministres étrangers n'étaient jamais en

---

<sup>1</sup> Dépêche des ambassadeurs Morosini et Badoero, du 21 août 1550. Reg. cité, fol. 23 v°. Citation de M. Gachard.

<sup>2</sup> Il répondit au nonce Pighino, qui lui en parlait, que cela n'importait pas, et qu'il espérait que l'électeur reviendrait là-dessus. Dépêche des mêmes, du 16 septembre. Reg. cité, fol. 23 v°. Citation de M. Gachard.

<sup>3</sup> Dans la *Notice préliminaire des Papiers d'état de Granvelle*, la mort de Nicolas Perrenot est indiquée au 28 août, et on ne lui attribue que l'âge de soixante-quatre ans. M. Gachard montre parfaitement, à l'aide des textes, que ces deux assertions sont inexactes.

<sup>4</sup> Relation d'Alvise Mocenigo.

<sup>5</sup> Relation d'Alvise Mocenigo.

<sup>6</sup> Nous aimons, dit M. Gachard, à en citer un exemple. Il écrivait d'Ulm, le 6 février 1547, à la reine Marie : *Les choses de ce couste sont en assez bons termes à cause de l'accord de Wirtemberg et réduction de ces villes, pourveu qu'on les traite doucement : en quoy j'ai fait tout ce que j'ay peu et dit tout ce qu'il m'a semblé convenir, et mesmes que les fault attirer à l'amitié de Sa Majesté et qu'elles prègnent confidence d'elle avec crainte révérenciale, et non point contraincte, et signamment pour ce qui concerne l'affaire de la religion.* Archives impériales à Vienne.

défaut<sup>1</sup>. L'empereur avait en lui une confiance sans bornes et ne faisait rien sans le consulter ; une harmonie parfaite dans les appréciations et les sentiments régnait entre ces deux hommes<sup>2</sup>. Chaque matin, Charles faisait demander à son ministre ce qu'il avait à faire ce jour-là et ce qu'il devait répondre aux ambassadeurs et aux autres personnages officiels admis à son audience<sup>3</sup>. Le seul reproche qu'on ait adressé à Granvelle est de s'être montré trop ardent à s'enrichir et à enrichir sa famille. Il aimait à recevoir des présents, et, d'après la rumeur publique, les accommodements avec les princes et les villes d'Allemagne en 1546 et 1547 avaient été pour lui un puits d'or<sup>4</sup>. C'était le mal de son époque. époque. Granvelle, né pauvre, laissa une brillante fortune à sa nombreuse postérité<sup>5</sup>. Charles-Quint, le roi des Romains, le prince Philippe envoyèrent à l'envi les principaux officiers de leur entourage porter à sa veuve, Nicole Bonvalot, et à ceux de ses enfants qui étaient auprès d'elle, leurs compliments de condoléance. Le 30 août, un service solennel fut célébré à la cathédrale d'Augsbourg en mémoire de ce défunt si regretté ; le duc d'Albe y représenta l'empereur en qualité de grand maître de sa maison ; tous les princes, tous les membres de la diète, tous les officiers de la cour y assistèrent. Le corps fut porté à Besançon, où il reçut la sépulture. Charles-Quint donna à l'évêque d'Arras les charges occupées par le père du prélat ; il y ajouta ces paroles consolantes qui honorent à la fois le prince et le sujet : *J'ai plus perdu que vous, j'ai perdu un ami que je ne retrouverai plus ; mais vous qui avez perdu votre père, vous le retrouverez en moi*<sup>6</sup>. On est digne d'être bien servi, quand on sait ainsi reconnaître les services rendus.

Le 10 septembre, la reine Marie arriva à Augsbourg. Le but de son voyage avait été tenu secret, et elle-même avait déclaré que d'importantes affaires concernant les Pays-Bas en étaient le motif. En réalité il y en avait une qui l'occupait beaucoup en ce moment, elle et son conseil. On s'était fort ému à Anvers de certaines dispositions de l'édit impérial du 29 avril contre le luthéranisme : telles étaient la mention faite des inquisiteurs, la défense de recevoir ou de loger chez soi les personnes suspectes d'hérésie, l'injonction d'exiger de celles qui venaient résider aux Pays-Bas un certificat de leur curé. On représentait ces dispositions comme devant entraîner la décadence ou même la ruine du commerce, et déjà on annonçait que plusieurs marchands étrangers avaient annoncé l'intention de retourner dans leur pays. Marie avait répondu aux remontrances du magistrat que l'intention de l'empereur n'était nullement d'introduire aux Pays-Bas l'inquisition d'Espagne ; qu'il s'agissait uniquement de l'inquisition, c'est-à-dire, de la recherche des hérétiques, telle qu'elle existait dans ces provinces depuis plus de vingt ans, que la disposition relative aux

---

<sup>1</sup> Relation de Mocenigo.

<sup>2</sup> *Relazione di Marino Cavalli*, dans les *Relazioni degli ambasciatori veneti*, ser. I, t. II, p. 210.

<sup>3</sup> C'est ce que rapporte Mocenigo. Cavalli, qui lui succéda comme ambassadeur de Venise à la cour impériale, dit la même chose : seulement, d'après lui, c'était dans la soirée que Granvelle envoyait le papier où était consigné son avis sur ce que l'empereur avait à faire le lendemain. (*Relazione*, p. 210.) — On conserve aux Archives du royaume, ajoute M. Gachard, un certain nombre de ces papiers.

<sup>4</sup> Relation de Mocenigo.

<sup>5</sup> Il laissa dix enfants vivants, et non onze, comme on le dit dans la Notice préliminaire. Lettre de l'Évêque d'Arras à la reine Marie, du 30 août.

<sup>6</sup> Dépêche de Morosini et Badoero du 30 septembre. Reg. cité, fol. 27 v°. M. Gachard.

certificats des curés ne devait pas s'entendre à la rigueur<sup>1</sup>. Cela n'avait pas suffi pour tranquilliser les esprits ; il fallut qu'elle promît d'aller trouver l'empereur pour solliciter des modifications à l'édit.

Pendant le temps qu'elle passa à Augsbourg, Marie eut de longs et fréquents entretiens avec le roi Ferdinand ; nous n'en connaissons pas le détail. Ce qui est certain c'est que Ferdinand ne céda point, et ne voulut, en l'absence de son fils, entrer en aucune négociation qui eût pu avoir pour résultat de porter atteinte aux drois éventuels de ce dernier. La reine quitta Augsbourg le 26 septembre. La veille, l'empereur avait signé une ordonnance qui modifiait celle du 29 avril dans les points qui avaient soulevé le plus de réclamations à Anvers<sup>2</sup>.

Avant l'arrivée de la reine Marie à Augsbourg, le prince Philippe était mal vu des électeurs, des princes de l'empire et des autres membres de la diète : on avait remarqué avec indignation qu'en faisant visite à l'archevêque de Mayence, il s'était placé à la droite de l'électeur et était resté couvert tandis que le prélat tenait son bonnet à la main<sup>3</sup>. Sa hauteur, sa taciturnité lui aliénaient tous les esprits. La reine s'appliqua à lui faire comprendre combien cela était contraire à son intérêt, et le mit en rapport plus intime avec les électeurs. On le vit depuis tantôt les inviter à sa table, tantôt dîner lui-même chez eux. Il était obligé de leur adresser la parole en latin, car il ne connaissait pas la langue allemande et ne parlait pas le français, quoiqu'il le comprit<sup>4</sup>. Jusque là il n'avait pas eu la réputation d'être très adroit dans les exercices du corps, mais il se réhabilita dans un tournoi donné, le 19 octobre, en l'honneur de la duchesse douairière de Lorraine, sa cousine, et remporta le prix destiné à qui romprait le plus de lances.

L'empereur montrait les intentions les plus conciliantes envers la diète, et se mit facilement d'accord avec elle sur les divers points qu'ils eurent à traiter. Toutefois il s'opposa avec une persistance inébranlable à une prétention des états. Aux termes de la transaction conclue, en 1548, entre l'Allemagne et les Pays-Bas, ceux-ci devaient être à tout jamais exempts de la juridiction des tribunaux de l'empire, sauf en ce qui touchait leur quote-part dans les contributions. Cependant les états, sous le prétexte que les gouverneurs des

---

<sup>1</sup> Lettre de la reine à l'empereur, du 16 août 1550. Archives impériales à Vienne. Citation de M. Gachard.

<sup>2</sup> Dans cette ordonnance, le terme d'inquisiteurs était supprimé partout et remplacé par celui de juges ecclésiastiques ; l'article qui défendait de loger ou recevoir en sa maison des personnes suspectes d'hérésie était maintenu, mais avec la restriction suivante : Sans toutesfois pour ce deffendre aux hostelliers ou aultres de logier ceux qui viennent en nos pays d'embas pour négocier, marchander ou faire leurs besoingnes ou affaires, moyennant que tels estrangiers ne contreviennent à nostre présente ordonnance, et se conduisent sans schandale. A la disposition qui exigeait un certificat du curé il était ajouté : Quant aux marchans estrangiers et autres qui voudroient venir en nosdits Pays-Bas, nous n'entendons les assujectir d'apporter et exhiber ladicte certiffication, moyennant qu'ils y vivent selon nosdictes ordonnances et se conduisent sans schandale, comme dessus. Archives du royaume, Reg. aux ordonnances de 1545 à 1550, fol. 215. Note de M. Gachard.

<sup>3</sup> Dépêche de Badoero et Morosini, du 22 juillet 1550. Reg. cité, fol. 11.

<sup>4</sup> Dépêche de Badoero et Morosini, du 30 septembre (fol. 42.) — Lettre de Granvelle à la reine Marie, du 13 octobre. Arch. du royaume. — Lettre de Marillac à Henri II, du 21 octobre. Ms. cité, fol. 117, v°. — Dans sa lettre du 13 octobre, Granvelle écrit à la reine que, pour habituer le prince à parler le français, l'empereur, en sa présence, a ordonné aux Belges et aux Bourguignons attachés à 'la cour d'user toujours avec lui de cette langue. Note de M. Gachard.

Pays-Bas pourraient attenter quelque chose contre quelque territoire allemand ou contre la paix publique, sollicitèrent de l'empereur une déclaration portant que ces cas seraient justiciables de la chambre impériale. Charles-Quint s'y refusa nettement : il avait juré, disait-il, à ses sujets des Pays-Bas de les maintenir dans leurs franchises, libertés et privilèges ; il ne lui était pas loisible de toucher, sans leur consentement, à ce qui avait été convenu en 1548. Il maintint cette détermination, malgré toutes les instances de la diète, et plus particulièrement des électeurs ecclésiastiques, en les assurant d'ailleurs que, si quelque chose était fait du côté des Pays-Bas contre la paix publique de l'Allemagne, on le trouverait toujours prêt à administrer bonne justice à ceux qui seraient en droit de se plaindre, et à d'aber les délinquants<sup>1</sup>.

Le 10 décembre, l'archiduc Maximilien, fils aîné du roi des Romains et désigné lui-même, dès cette époque, sous le nom de roi de Bohême<sup>2</sup>, était arrivé à Augsbourg et y avait été accueilli avec un sympathique empressement. Ce prince plaisait fort aux Allemands, qui ne dissimulaient pas leur désir de l'avoir un jour pour empereur<sup>3</sup>. Le prince Philippe s'empressa de lui faire visite, et le conduisit lui-même chez l'empereur. Il ne négligea rien pour gagner son affection et fit tout ce qu'il put pour se lier avec lui. Mais Maximilien ne répondit nullement à ces avances, évita toutes les occasions de se rencontrer avec Philippe, et quand il ne pouvait y échapper, se montra toujours froid et réservé<sup>4</sup>. L'archiduc Ferdinand, second fils du roi des Romains, arriva à Augsbourg quatre jours après son frère. La reine de Hongrie y était aussi attendue, et, le 1er janvier 1551, elle vint rejoindre ses frères et ses neveux, comme il avait été convenu entre eux. A peine arrivée, elle s'empressa de reprendre les négociations commencées. Le roi des Romains continuait à montrer une grande répugnance pour le projet de Charles-Quint ; lui et son fils Maximilien semblaient prendre à tâche d'éluder tout entretien à ce sujet. L'empereur était très mécontent et ne s'en cachait pas. *Je suis jusques au bout de patience*, écrivait-il à la reine Marie, *remémorant ce que j'ai fait pour eux, et que, après qu'ils ont tiré de moi ce qu'ils ont voulu, nous*

---

<sup>1</sup> Le *Journal de Vandenesse* donne une traduction française des différents écrits de la diète et des réponses de l'empereur sur cette question. Note de M. Gachard.

<sup>2</sup> La Bohême, simple duché jusqu'en 1086, fut érigée en royaume sous Wratlas II, par un décret de l'empereur d'Allemagne Henri IV. La maison de Luxembourg lui donna quatre rois, de 1309 à 1437. La Bohême fut ensuite dévolue par mariage à Albert d'Autriche (1437-1439) dont le fils Ladislas Ier mourut en 1457. Ladislas II et Louis, de la race des Jagellons de Pologne, occupèrent le trône jusqu'en 1526. A cette date, Ferdinand, frère de Charles-Quint, fut élu roi, et, avec lui, la couronne d'élective devint héréditaire dans la maison d'Autriche. Au moment où nous sommes, Maximilien, fils aîné de Ferdinand, avait été appelé par lui à la royauté.

<sup>3</sup> Il le fut, en effet, sous le nom de Maximilien II. Il affecta une grande tolérance, et parut enclin au protestantisme. Maximilien avait épousé, en 1548, la princesse Anne, fille aînée de Charles-Quint, et avait été chargé par celui-ci du gouvernement de l'Espagne, qu'il conserva pendant deux ans.

<sup>4</sup> L'évêque d'Arras écrivait à la reine Marie le 16 décembre : *Monseigneur nostre prince fait ce qu'il peult pour s'accointer fort familièrement du roy de Bohême, tant aux champs, à la chasse, que à la ville. Mais, soit oires qu'il se trouve court de propos, ou qu'il aye aultre respect, il le fuyt tout ce qu'il peut, et mon dict seigneur s'en est plaint, et le seut Sa Majesté, encore qu'elle ne le démontre, estant très bien advertye des diligences qu'en ce fait monseigneur nostre prince et de ce que ledict roy s'en dislongne.* Archives impériales à Vienne. Citation de M. Gachard.

tombons en tels termes<sup>1</sup>. La reine avait trouvé Ferdinand intraitable, et elle-même s'en plaignait hautement<sup>2</sup>.

Les négociations continuaient cependant ; elles excitaient une extrême curiosité parmi les diplomates présents à Augsbourg ; mais comme l'empereur, le roi des Romains et celui de Bohême, la reine Marie étaient, avec Granvelle — c'est ainsi que nous appellerons désormais l'évêque d'Arras — les seules personnes qui y eussent part, ces négociations restaient enveloppées d'un impénétrable mystère<sup>3</sup>. Cependant les princes et les états de l'empire s'étaient plaints, à plusieurs reprises, que la diète durât aussi longtemps, puisqu'on avait statué sur toutes les demandes de l'empereur. Charles fut obligé de faire droit à ces réclamations répétées, et il fixa la clôture de la diète au 14 février. La cérémonie eut lieu dans la chapelle de la maison qu'il habitait. Il était présent, ainsi que le roi son frère, les électeurs, les princes et tous les membres des états. Le receveur, l'empereur, par l'organe du cardinal d'Augsbourg, remercia les assistants des peines et des soins que ceux-ci s'étaient donnés pour l'arrangement des affaires de l'Allemagne ; il les exhorta à comparaitre au concile convoqué à Trente par le pape pour le 1er mai. Le secrétaire de l'électeur de Mayence, au nom de l'assemblée, remercia l'empereur de tant de fatigues souffertes par lui dans l'intérêt de l'empire, et promit que tous, protestants aussi bien que catholiques, se rendraient au concile, comme il venait de les y inviter.

Charles avait fait recevoir son fils par les états des Pays-Bas pour leur futur souverain ; il voulut aussi lui donner, par anticipation, l'investiture de ceux de ces pays qui relevaient de l'empire. Son désir était d'entourer cette cérémonie d'une grande solennité ; il espérait que les électeurs, les princes et les autres membres de la diète en rehausseraient l'éclat par leur présence, et, dans cette vue, il avait fait commencer des préparatifs sur la grande place d'Augsbourg. Mais il rencontra de l'opposition chez les représentants des membres absents de l'assemblée, qui déclarèrent ne pouvoir intervenir à cet acte sans des pouvoirs spéciaux, attendu les modifications apportées par l'empereur aux conditions des anciennes investitures. Charles entendait, en effet, se réserver l'administration des Pays-Bas, ce qui était contraire aux règles anciennes, et établir la succession éventuelle des femmes au duché de Gueldre. L'investiture eut donc lieu dans sa demeure privée<sup>4</sup>, et voici le récit que nous en a laissé l'auteur contemporain des

---

<sup>1</sup> Lettre du 16 décembre.

<sup>2</sup> Elle disait qu'elle ne voulait plus se mêler de rien, puisque, mal conseillé, il accordait moins de créance à elle, qui était sa sœur, et n'avait d'autre but que l'affermissement de leur maison, qu'à des ministres ignorants et intéressés, lesquels, pour le faire luthérien, ainsi qu'ils l'étaient eux-mêmes, ne se souciaient ni de sa ruine, ni de celle de ses royaumes. Lettre écrite à Côme de Médicis, le 19 janvier 1551, par l'évêque de Forli, aux Archives de Florence. Citation de M. Gachard.

<sup>3</sup> Les ambassadeurs de Venise écrivaient au doge, le 1er février : *Tout se fait si secrètement que nul n'en peut savoir la moindre chose. Il n'y a que Leurs Majestés et la sérénissime reine qui interviennent dans les pourparlers, et elles ne s'en entretiennent avec personne, sauf monsieur le révérendissime d'Arras. Deux fois ces trois Majestés ont été seules ensemble, et chaque fois plus de quatre heures.* Registre cité, fol. 403 v°. Citation du même.

<sup>4</sup> L'ambassadeur Marillac ne manque pas de se réjouir du désappointement de l'empereur ; il écrit au connétable le 3 mars : *La moquerie fut grande d'avoir déjà préparé en public le lieu où se devoit faire l'investiture, pour estre contraint ensuite d'y renoncer.* Ms. cité, fol. 245. Citation de M. Gachard.

Voyages de Charles-Quint<sup>1</sup> : Le 7 mars, étant Sa Majesté à Augsbourg, assise en son siège impérial, accompagnée de plusieurs princes, seigneurs et prélats et ceux de son conseil, vinrent le prince de Gavre, comte d'Egmont, et le comte de Hornes, lesquels étant à genoux devant le passet de Sa Majesté, fut par ledit prince de Gavre exposé en latin comment ils étoient là envoyés de la part de son fils Philippe, prince d'Espagne, etc., lequel supplioit à Sa Majesté être reçu en fief de l'Empire, et lui octroyer l'investiture des pays que Sa Majesté son père tient en fief dudit Saint Empire en général, sans spécifier aucun desdits pays, étant prêt d'en faire son devoir et serment de fidélité envers Sa Majesté et le Saint Empire. Les ayant ouïs, Sa Majesté appela l'évêque d'Arras et le docteur Seldt, et après fut répondu, au nom de Sa Majesté, auxdits comtes ambassadeurs que Sa Majesté étoit prête de recevoir ledit prince, lequel fut alors amené par lesdits deux seigneurs. Et étant entré, fit trois révérences, se mettant à genoux sur le bord du passet de Sa Majesté, et les deux derrière lui, où par ledit d'Egmont fut derechef exposé plus amplement ce que ledit prince requéroit. A quoi fut de Sa Majesté répondu par ledit Seldt. Puis le prince se leva, et, approchant de Sa Majesté, se mit encore à genoux, tenant ses deux mains sur le missel ouvert, prononçant les paroles qui lui furent prédites et leues par icelui Seldt, qui étoient le serment accoutumé, qu'il fit à Sa Majesté. Puis prit icelle l'épée impériale en ses mains, que le maréchal impérial tenoit, faisant baiser audit prince le pommeau d'icelle. En après se leva et se fut remettre à genoux sur ledit passet, où par le dessusnommé prince de Gavre fut fait un beau remerciement. Ce achevé, chacun se retira<sup>2</sup>.

Après la clôture de la diète, la reine Marie avait continué ses pourparlers avec Ferdinand. Le roi se montrait toujours difficile ; il savait que la nation allemande se prononçait contre ce qu'on réclamait de lui. Les électeurs disaient ouvertement qu'il ne leur appartenait d'élire ni un coadjuteur de l'empire ni un second roi des Romains ; que tout leur pouvoir consistait à choisir un empereur, quand l'empire était vacant, et, en l'absence de l'empereur, si le besoin s'en faisait sentir, un roi des Romains ; que nul de ces deux cas ne se présentait actuellement ; que si l'on voulait faire un coadjuteur ou un nouveau roi des Romains, il fallait réunir tous les princes et les représentants des états ayant siège à la diète, pour délibérer sur ce qu'exigeait la nécessité. Ils étaient bien certains d'ailleurs que cette assemblée ne consentirait jamais à chose pareille, d'autant plus que beaucoup de princes ne se gênaient point pour dire que plutôt que d'élire Philippe, ils s'accommoderaient avec le Turc<sup>3</sup>. Mais, malgré tout cela, la volonté de l'empereur prévalut, et le roi des Romains finit par céder<sup>4</sup>. Le 9 mars 1551, dans la chambre de l'empereur, où étaient avec lui son frère Ferdinand, le prince d'Espagne, la reine douairière de Hongrie, le roi de Bohême

---

<sup>1</sup> Vandenesse.

<sup>2</sup> Les lettres d'investiture de l'empereur du 7 mars furent approuvées et confirmées, le 4 avril, par Ferdinand, *tanquam Romanorum rex*. Note de M. Gachard.

<sup>3</sup> Dépêche de Morosini et Badoero, du 15 février 1551. Reg. cité, fol.113 v°. Citation de M. Gachard.

<sup>4</sup> Dans une lettre écrite à l'empereur le 17 août 1553 (Lanz, t. III, p. 5-4)), Ferdinand explique ainsi sa conduite : Certes Dieu sçait, et V. M. peult estre mémorative que je ne le feis pour autre intencion sinon, comme à ceste heure-là je le dis et donnay en partie par escript à V. M., que je véoye que les inconveniens qui se sont ensuyvis s'ensuyvroient, comme V. M. l'a veu et apperceu. Mais à la fin, voyant vostre intencion et volenté, comme obéissant frère et serviteur, vous oiléis et le feis comme astheure là fut capitulé et juré.

et Granvelle, quatre actes furent lus et signés, dont nous allons faire connaître en substance le contenu d'après M. Gachard.

Le premier était une convention entre le roi des Romains et le prince d'Espagne par laquelle Ferdinand s'engageait à employer tous les moyens convenables pour que les électeurs donnassent l'assurance d'élire le prince à la dignité de roi des Romains, **incontinent que ledit seigneur roi seroit couronné empereur**, à condition qu'ils assurassent aussi d'élire Maximilien roi des Romains, quand le prince parviendrait à l'empire. De son côté, le prince s'engageait, le cas arrivant, à députer Maximilien, en qualité de son lieutenant, pour gouverner l'empire en son absence, comme l'empereur l'avait fait à l'égard du roi son frère. Il prenait de plus l'engagement, lorsqu'il aurait été élu roi des Romains **de ne se mêler en façon quelconque du gouvernement de l'empire plus avant que le roi, lors empereur, lui consentiroit**. Le roi et le prince se promettaient, après le décès de l'empereur, une assistance mutuelle envers et contre tous. Ils convenaient enfin, et ce du consentement de l'empereur, que le prince, étant parvenu à la dignité de roi des Romains, épouserait une des archiduchesses filles du roi<sup>1</sup>.

Par le deuxième acte, Philippe confirmait les engagements pris dans le précédent envers le roi et Maximilien<sup>2</sup>. — Le troisième consistait dans des lettres par lesquelles Ferdinand donnait sa parole de roi que, venant à l'administration de l'empire, il nommerait le prince Philippe gouverneur et son lieutenant en Italie, pour y exercer, lorsque lui Ferdinand ne serait point en ce pays, l'autorité qui lui appartenait, tant en matière de justice qu'autrement. Il se réservait à lui-même la reprise des fiefs qui se faisait à l'avènement d'un nouvel empereur ; après celle-ci, le prince jouirait de tous les reliefs, excepté ceux des *gros fiefs* tels que Mantoue, Montferrat, Florence, le vicariat de Piémont et ce que le duc de Ferrare tenait en l'empire. Le prince ne pourrait demander aide aux feudataires impériaux que du su et consentement de l'empereur, excepté pour la défense de l'Italie et des états que l'Espagne y possédait. Le roi se réservait de leur demander aide et assistance contre le Turc<sup>3</sup>.

Des réversales de Philippe formaient le quatrième acte. Indépendamment de l'obligation d'observer le contenu des lettres précédentes, le prince promettait, qu'étant nommé au gouvernement de l'Italie, il porterait à Ferdinand **tout honneur, révérence et obéissance, comme roi des Romains étoit tenu de faire à un empereur, ou un lieutenant à son chef, et qu'il rendroit tout le meilleur devoir qu'il lui serait possible pour la bonne conduite et administration de ladite Italie en ce qui dépendoit de l'empire, et pour la maintenir sous l'autorité impériale**<sup>4</sup>.

Ces quatre actes avaient été rédigés en français par Granvelle ; ils étaient écrits entièrement de la main de la reine Marie. La rédaction en avait été longuement débattue entre la reine et le roi des Romains et plusieurs fois modifiée. Lorsque les parties contractantes y eurent apposé leurs signatures, Maximilien, qui jusque là s'était tenu dans un coin de la chambre avec Granvelle, s'approcha de l'empereur et, lui adressant la parole en espagnol, le supplia de croire qu'il n'avait fait ni démarches directes ni indirectes auprès des électeurs pour parvenir

---

<sup>1</sup> Cette convention est en français dans Maurenbrecher, *Kart V und die deutschen Protestanten*, p. 136, et en espagnol dans Döllinger, *Dokumente zur Geschichte Karl's V*, t. I, p. 169.

<sup>2</sup> En français dans Lanz, *Staatspapiere*, p. 483, et en espagnol dans t. I, p. 173.

<sup>3</sup> En français dans Maurenbrecher, p. 140.

<sup>4</sup> En français dans Maurenbrecher, p. 112, et en espagnol dans t. I, p. 175.

à la succession de l'empire, et que, s'il avait eu la volonté d'y parvenir, ce n'eût été qu'avec son consentement. Il promit à l'empereur ainsi qu'au prince d'Espagne, sur sa foi et son honneur, non seulement de n'apporter aucun empêchement par lui ni par d'autres à ce que cette succession fût assurée au prince, mais encore d'y aider, se soumettant, s'il manquait à sa promesse, à la punition de l'empereur. Enfin il déclara se vouloir employer toute sa vie au service de l'empereur, comme de son seigneur et père, et à celui du prince, comme de son bon seigneur et frère. Cette déclaration, dont il fut dressé acte<sup>1</sup>, aurait eu de l'importance, si elle avait été spontanée, mais on a la preuve qu'elle fut dictée à Maximilien par la reine de Hongrie<sup>2</sup>.

Tous ces arrangements terminés entre les deux branches de la maison d'Autriche, Ferdinand partit, le 10 mars, pour la Hongrie ; il fut suivi, le lendemain, par le roi de Bohême, et, quelques jours après, par ses deux autres fils, les archiducs Ferdinand et Charles. Le 7 avril, la reine Marie reprit le chemin des Pays-Bas. Philippe se mit en route le 25 mai ; il allait s'embarquer à Gènes, où devait le rejoindre Maximilien, qui allait chercher en Espagne la reine sa femme. Charles-Quint demeura à Augsbourg. L'empereur y fit publier, le 13 avril, que les légats du pape étant en chemin pour Trente, il requérait les protestants et tous autres de s'y trouver le jour fixé pour la réouverture du concile ; qu'ils pourraient franchement et librement s'y rendre et y demeurer, et aussi retourner chez eux, quand ils le voudraient ; qu'ils y seraient ouïs en leurs raisons ; que s'ils ne s'y trouvaient point et que des décrets fussent rendus en opposition à leurs doctrines, ils ne seraient pas admis à alléguer plus tard qu'on avait refusé de les entendre ; enfin que ce que le concile déciderait serait observé et mis à entière exécution<sup>3</sup>.

La santé de l'empereur ne s'était pas améliorée pendant son séjour en Allemagne. Depuis le commencement du mois d'août jusqu'à la fin de l'hiver, il avait été presque constamment obligé de garder le lit ou la chambre, souffrant tantôt de pertes de sang produites par les hémorroïdes, tantôt de la goutte, d'autres fois de l'asthme, qui était aussi une de ses maladies<sup>4</sup>. Sans négliger les affaires publiques, il n'avait donné que de rares audiences aux ambassadeurs, assis en une chaise et ayant les pieds haussés et appuyés<sup>5</sup>. On espérait que ces indispositions répétées le porteraient à suivre un régime plus sévère dans ses repas, car ce grand homme, remarque M. Mignet, qui savait commander à ses passions, ne savait pas contenir ses appétits ; il était maure de son âme, dans

---

<sup>1</sup> Cet acte est dans Lanz, *Staatspapiere*, p. 482.

<sup>2</sup> Une première rédaction de cet écrit, laquelle fut beaucoup modifiée, porte en tête : *Le sommaire de ce qu'il semble que le roy de Bohesme poroist dire et promestre à Sa Majesté et au prince, écrit, de la main de la royne d'Hongrie, à l'évesque d'Arras*. On lit en marge : N. B. *Il fault que ledict roy de Bohesme réponde de cecy comme de son fond et selon ce le dresse*. Arch. du royaume : *Collection de documents historiques*, t. VIII, fol. 137. Note de M. Gachard.

<sup>3</sup> *Journal de Vandenesse*.

<sup>4</sup> Lettres de Marillac à Henri II, des 28 août, 30 septembre, 28 octobre, 4 et 11 novembre 1550 et 27 janvier 1551. Ms. cité. — Le 24 février, (*ibid.*, fol. 251), le même ambassadeur disait : *L'empereur, depuis le moys de juillet qu'il est arrivé en Auguste, a eu si peu de santé qu'il ne s'est guères monstre hors de son logis, et depuis la Toussaint n'a guères bougé de sa chambre, s'estant seulement laissé voir en une salle joignant à icelle les festes de Saint-André, de Noël et des Roys, et aussy quand il bailla le recez de la diette*.

<sup>5</sup> Lettre de Marillac du 11 novembre.

les diverses extrémités de la fortune, il ne l'était pas de son estomac à table. On avait dit qu'il avait réduit le nombre des plats qui lui étaient servis chaque jour, et proscrit les mets contraires à sa santé<sup>1</sup>. Malheureusement le témoignage un peu antérieur de Granvelle, mieux informé, ne concorde pas avec les bruits qui couraient le monde politique à Augsbourg<sup>2</sup>.

La reprise des travaux du concile œcuménique eut lieu à Trente, le 1er mai, sous la présidence du cardinal Crescentio, légat du pape, assisté de l'archevêque de Manfredonia, Pighini, et de l'évêque de Vérone, Lippotnani. La douzième session fut fixée au 1er septembre, afin que les prélats et les théologiens des divers pays catholiques, ainsi que les protestants, eussent le temps d'arriver. Jules III avait fait offrir à l'empereur, par le cardinal d'Imola, de se rendre en personne à Trente, si lui-même voulait y être présent, afin de travailler plus efficacement ensemble à apaiser les différends religieux de l'Allemagne. Charles déclina cette offre, et nomma pour ses ambassadeurs auprès du concile le comte Frédéric de Furstemberg, don Francisco de Tolède, prieur de Roncevaux, et le comte de Monteagudo. La reine Marie leur adjoignit, pour représenter les Pays-Bas, le protonotaire Guillaume de Poitiers, chancelier de l'évêque de Liège<sup>3</sup>. Plusieurs théologiens belges de renom assistèrent à cette grande réunion des chefs de la catholicité, et intervinrent avec distinction dans les délibérations<sup>4</sup>. Les docteurs de Louvain, remarque M. Henne, furent l'objet d'une bienveillance particulière de la part des pères du concile<sup>5</sup>.

Henri II, nous l'avons vu, avait succédé à François Ier en 1547. Il avait, dit M. Guizot, tous les défauts, et, sauf la bravoure personnelle, aucune des qualités brillantes et aimables du roi son père. Comme François Ier, il était étourdi et imprévoyant dans ses résolutions et ses entreprises ; mais sans avoir la promptitude, la fécondité et la souplesse d'esprit que François Ier déployait pour sortir des mauvais pas où il s'était mis et pour en écarter ou en atténuer les conséquences. Henri était froid et sans attrait autant que François était gracieux et habile à plaire ; et tandis que, même quand il se gouvernait mal, François Ier du moins se gouvernait lui-même, Henri II subissait, sans s'en défendre et probablement sans s'en douter, l'influence de la favorite qui régnait dans sa maison comme dans sa cour<sup>6</sup>, et des conseillers qui dominaient dans son gouvernement<sup>7</sup>. Ce triste roi manquait complètement de sincérité dans sa politique, bien que son ambassadeur Marillac eût eu ordre de déclarer, en arrivant à son poste auprès de Charles-Quint, que, sous le règne de son maître, ce qu'on affirmerait serait trouvé véritable, que le oui serait oui, et le non serait

---

<sup>1</sup> Dépêche de Morosini et Badoer, du 30 décembre 1550. Reg. cité, fol. 88 v°. Citation de M. Gachard.

<sup>2</sup> Dans une lettre du 17 novembre 1550, Granvelle, après avoir annoncé à la reine Marie qu'en ce moment-là l'empereur se portait très bien, ajoute : *Mais je suis en peine de veoir que souvent il excède, tenant moins de soin de la conservation de sa santé qu'il ne conviendrait*. Archives impériales à Vienne. Citation de M. Gachard.

<sup>3</sup> Lettre de Granvelle à la reine Marie, du 21 avril 1553. Archives impériales à Vienne. — Lettre du même à la même, du 18 mai. Archives du royaume. Citation de M. Gachard.

<sup>4</sup> Mgr de Ram, *Sur la part prise par le clergé belge au concile de Trente*, dans les *Mémoires de l'Académie*, t. XIV.

<sup>5</sup> Ouvrage cité, t. IX, p. 124.

<sup>6</sup> La duchesse de Valentinois.

<sup>7</sup> Guizot, ouvrage cité, t. III, 217.

non<sup>1</sup>. En réalité le roi de France, jaloux de l'ascendant de l'empereur en Europe, ne cherchait qu'à lui susciter sous main des ennemis et à allumer une guerre générale.

Une occasion de remettre le pied en Italie s'était offerte à Henri II, et il n'avait pas manqué d'en profiter. Une conjuration avait fait périr Pierre-Louis Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, fils de Paul III. Ce pape avait été engagé dans le mariage, nous l'avons dit déjà, avant d'entrer dans l'ordre ecclésiastique. Paul, dans un intérêt de conservation contre les envahissements du dehors, avait remis le duché de Parme sous le gouvernement direct du saint siège, au détriment de son petit fils Octave, et l'empereur, quoiqu'Octave fût son gendre, lui avait repris Plaisance dans des vues analogues. Jules III rendit d'abord le duché de Parme à Octave, mais plus tard il voulut le reprendre pour le restituer aux états de l'Église, et lui proposa en échange le duché de Camerino. Octave invoqua contre son aïeul et son beau-père l'appui du roi de France, et se mit sous sa protection. Henri II ne demandait pas mieux, et, par un traité signé le 27 mai 1551, il s'engagea à faire passer à Parme deux mille fantassins et deux cents chevaux ; il promit de plus à Octave Farnèse un subside annuel de douze mille écus.

A la première nouvelle de ces négociations, Jules III avait réclamé l'assistance de l'empereur. Charles, convaincu du danger que l'occupation de Parme par les Français ferait courir à l'état de Milan, accueillit sans hésiter la demande du pape. Il lui prêta deux cent mille écus pour les frais de la guerre, et mit à sa disposition les forces qu'il avait en Italie. Mais le rôle d'auxiliaire du duc de Parme ne pouvait longtemps suffire à Henri II. Ce prince fit saisir dans son royaume des navires et des biens appartenant aux sujets des Pays-Bas, et autorisa d'autres actes d'hostilité contre ces provinces<sup>2</sup>. Cossé-Brissac, qui gouvernait le Piémont pour la France, reçut l'ordre de commencer la guerre sans la déclarer auparavant, ce qui était fouler aux pieds les lois en usage chez toutes les nations civilisées. Le 2 septembre, dans la nuit, les Français sortirent de Turin et tentèrent de surprendre trois postes différents : San Damiano de Montferrat, qui ne fit point de résistance, Chieri, dont la garnison était sur ses gardes, et Cherasco, d'où ils furent repoussés avec perte<sup>3</sup>. Au même moment, le baron de la Garde, un de leurs amiraux, capturait en pleine mer quarante-cinq navires belges chargés de marchandises d'une valeur de cinq cent mille écus<sup>4</sup> ; les galères de Marseille s'emparaient à l'improviste, sur la côte de Catalogne, de plusieurs bâtiments qui étaient à l'ancre sans défiance, et l'ambassadeur de France à Constantinople, d'Aramon, était venu avec deux galères et une galiote se joindre à la flotte turque qui assiégeait Tripoli d'Afrique appartenant à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, et avait déterminé, par ses pratiques, le gouverneur à rendre aux Musulmans une place battue à peine depuis six jours sans avoir

---

<sup>1</sup> Lettre de Granvelle à Simon Renard, ambassadeur en France, du 14 septembre 1551, dans les *Papiers d'état de Granvelle*, t. III, p. 452, où la lettre porte par erreur la date de 1550.

<sup>2</sup> Lettres de la reine Marie à Charles-Quint des 10 et 16 juillet, 21 et 27 août. Archives impériales à Vienne. — Dans sa lettre du 10 juillet, la reine disait : *Il me semble que ce roy de France délaisse à suyvre son père au bien qu'il avoit, mais prend le chemin qu'il faisoit du mal qui estoit en luy, qui excédoit le bien*. Citation de M. Gachard.

<sup>3</sup> Lettre de Granvelle à la reine Marie, du 10 septembre 1551. Archives du royaume. Citation de M. Gachard.

<sup>4</sup> Lettre de Marie à Charles, du 1er septembre. Archives impériales à Vienne.

soutenu d'assaut<sup>1</sup>. Enfin, le 12 septembre, le connétable de Montmorency fit savoir à l'ambassadeur impérial, Simon Renard, que sa mission avait pris fin<sup>2</sup>. C'était l'équivalent d'une déclaration de guerre.

Charles-Quint et la reine Marie ainsi provoqués congédièrent, à leur tour, les sieurs de Marillac et de Basse-Fontaine. La guerre fut déclarée, dans les Pays-Bas, le 26 septembre 1551. L'empereur écrivit à la reine de Hongrie qu'il fallait faire tout le pis que l'on pourroit à l'encontre des François, la courtoisie et douceur dont on avoit usé envers eux les ayant rendus plus insolents<sup>3</sup>. Toutefois la saison était trop avancée pour que, de l'une ou de l'autre part, on pût, en cette campagne, entreprendre quelque chose d'important. Mais de plus graves événements se préparaient du côté de l'Allemagne.

La diète avait laissé à l'empereur le soin d'aplanir les difficultés que rencontrait l'observation de l'Intérim. Nous devons à Granvelle la connaissance d'un fait qui se passa peu de temps après la séparation de l'assemblée, et qui nous édifie singulièrement sur la valeur de la plupart de ces prédicants d'hérésie, qui depuis trente ans soufflaient le feu de la discorde en Allemagne. Dans les derniers jours d'août, l'empereur donna l'ordre que les ministres luthériens demeurés à Augsbourg, au nombre de dix, fussent examinés l'un après l'autre par des commissaires, parmi lesquels l'évêque d'Arras figurait lui-même. Or voici quel fut le résultat de l'examen. Il fut constaté que les ministres étoient tous dix d'opinions différentes, et qu'ils étoient ignorants et idiots comme des gens qui n'avoient aucune institution de lettres. L'empereur les bannit d'Augsbourg, avec l'approbation du grand conseil de cette ville et sans l'opposition d'un seul des quatre cents membres qui le composaient<sup>4</sup>.

Avant de se séparer, Charles et Ferdinand étoient convenus de travailler d'accord auprès des électeurs pour leur faire agréer les arrangements conclus le 9 mars touchant la succession à l'empire. Ferdinand envoya à cet effet ses mandataires aux électeurs de Brandebourg et de Saxe, et Charles en députa de son côté à l'électeur palatin, et aux archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves. Ces mandataires étoient porteurs de lettres écrites au nom de l'empereur et du roi des Romains, et revêtus des signatures de l'un et de l'autre<sup>5</sup>. Bien accueillis partout, ils ne rapportèrent que des réponses évasives et dilatoires. Personne ne voulait s'engager seul et sans connaître l'opinion des autres électeurs. Il était évident qu'on s'entendait au fond, parce qu'on n'aimait pas le prince d'Espagne et qu'on ne voulait pas du gouvernement des Espagnols<sup>6</sup>. Toutes ces négociations s'en allèrent donc en fumée, et les embarras pressants où l'on allait

---

<sup>1</sup> Lettre de Granvelle à Simon Renard, du 14 septembre.

<sup>2</sup> *Papiers d'état de Granvelle*, t. III, p. 588.

<sup>3</sup> Lettre du 24 septembre. (Archives impériales à Vienne.) Citation de M. Gachard.

<sup>4</sup> Lettre de Granvelle à la reine Marie, du 4 septembre 1551. Archives du royaume. — Dans une autre lettre à la reine, en date du 10, Granvelle dit : *Ce fut du consentement du magistrat, voyre et à la sollicitation des principaulx d'icelluy et avec leur assurance.* Ibid. Citation de M. Gachard.

<sup>5</sup> On peut voir dans Lanz, *Staatspapiere*, p. 477, l'instruction secrète pour le conseiller Geinger, qui devait aller vers les électeurs de Saxe et de Brandebourg ; cet envoyé, étant tombé malade, fut remplacé par le comte de Schlick.

<sup>6</sup> Dans sa lettre du 10 décembre, la reine disait à l'empereur : *Il est assez à voir qu'ils se se sont résolus par ensemble à parler d'une bouche.* — Déjà elle lui avait écrit le 26 octobre qu'il pouvoit estre assuré qu'ils s'estoient avertis l'un l'autre de ce qui s'estoit passé. Citation de M. Gachard.

se trouver ne devaient plus permettre de les reprendre. Charles-Quint put reconnaître alors, selon la remarque de M. Gachard, le tort qu'il avait eu de mettre en avant des prétentions qui l'avaient rendu odieux aux Allemands, lui avaient aliéné l'affection des princes de sa famille, et n'avaient certainement pas été étrangères au soulèvement de l'Allemagne<sup>1</sup>. Le projet auquel les actes du 9 mars 1551 donnèrent un commencement d'exécution fut la plus grande faute politique de son règne, et celle qui eut pour lui les conséquences les plus funestes<sup>2</sup>.

Charles-Quint ne pouvait prolonger plus longtemps son séjour à Augsbourg. Il avait eu d'abord la pensée de passer aux Pays-Bas, mais les mouvements des Français en Italie le firent changer de résolution. Il eût été trop éloigné pour pouvoir aux affaires de Parme et de la Lombardie, et il ne voulait pas se mettre dans l'impossibilité de prendre une part active à la guerre, si les circonstances l'exigeaient. Il crut donc qu'Innsbrück était la ville où il pourrait le plus convenablement s'établir. Cependant, avant de se décider, il consulta sa sœur Marie et Granvelle, l'homme de sa confiance. Celui-ci se prononça pour les Pays-Bas ; la reine aurait préféré Worms ou Spire. L'empereur maintint le choix fait d'Innsbrück<sup>3</sup>, dont le roi Ferdinand venait de mettre le palais à sa disposition. Le

---

<sup>1</sup> L'empereur ne se le dissimula pas. Comme le prince Philippe insistait pour que les négociations fussent continuées, il écrivit à la reine le 22 février 1552 : *L'estat présent de la Germanie démontre évidemment combien nous sommes loing d'y pouvoir pour le présent prétendre, voyre et me doubte que l'avoir myes en avant aura aydé les malveillans en la direction de leurs malheureuses pratiques.* — Dans une lettre du 6 mars, Granvelle est plus explicite encore : *Nous sommes, dit-il à la reine, bien loin de prétendre à l'élection, laquelle et ce qu'en dirent les gens de monseigneur nostre prince à Augsbourg, venant d'Espagne, et depuis à la diette, et ce que l'on a voulu embracer en Italie, et autres choses touchées en l'instruction de monsieur de Rye, sont cause de tous ces troubles.* Archives impériales à Vienne. Citation du même.

<sup>2</sup> *Biographie nationale*, III, col. 823-824.

<sup>3</sup> Il adressa, le 4 octobre, à la reine, pour justifier sa résolution, une lettre de seize pages, écrite de la main de Granvelle, qu'il terminait ainsi : *J'auray à Innsbrück les troyz électeurs ecclésiastiques prochains, pour conférer avec eulx ce que sera de besoing, et ne suis si loing de ceulx de Saxe et Brandembourg qu'à Speir ; et si suis près du roy (des Romains) pour, s'il estoit besoing, faire quelque assemblée ; et passant par ledit Innsbrück le roy de Bohême, mon fils (son gendre), je le pourrai veoir et de plus en plus procurer de luy oster toute ombre et Baigner confidence, qu'importe ce que vous sçavez, et parler à ma fille plus franchement, pour en ce nous servir de son moyen, et luy faire plainement entendre combien il luy convient. Touchant le concile, je pourray là, estre à ce respect plus à propos et pour l'entretenir... et y viendront plus volentiers les protestans, qui s'assheurent plus de la sheurté que je leur ay donné que du concile mesme. D'avantage je seray aussi là en la Germanie et avec plus grande sheurté, sans frais, près des Suisses et Grisons, pour les tenir en soing ; et si donne faveur au restablissement de la religion du pays de Swabe, en laquelle on gagne tous les jours avec la chaleur de ma présence. La reine lui avait représenté qu'Innsbrück ne convenait pas à sa santé autant que Worms et Spire ; que les neiges y duraient tout l'été. A cela il répond : *Quant à ma santé, l'aer dudict Innsbrück, comme vous sçavez, est de soy sain ; vray est que le froyd et les bruymes me sont contraires pour ma poitrine. Mais puisque nostre frère m'accorde tout le lougis, j'auray moyen de choisir le meilleur quartier : et il y a tousjours bon moyen avec ce pour remédier contre la froydure, puisque aussi, en temps d'yver, j'ay peu de moyen de sortir, où que je soye.* Archives du royaume. Il avait dit à la reine dans sa lettre du 18 septembre : *Où que je soye, puis qu'il est apparent que mes indispositions ne me fauldront, aultant me vaut crier en ung lieu comme en ung aultre.* Citation de M. Gachard.*

20 octobre, ayant donné l'ordre aux Espagnols qui occupaient le Wurtemberg<sup>1</sup> et aux lansquenets établis à Augsbourg de partir pour l'Italie, il se mit en chemin avec sa maison, les deux compagnies d'hommes d'armes des Pays-Bas et la troupe qui formait l'escorte du duc Jean-Frédéric ; il arriva à Insprück le 2 novembre.

Charles était à Insprück depuis une quinzaine de jours lorsqu'une ambassade des électeurs de Saxe et de Brandebourg, du roi de Danemark, de l'électeur palatin, des ducs de Wurtemberg et de Mecklembourg, du marquis Jean de Brandebourg et du marquis de Bade vint solliciter de lui la mise en liberté du landgrave de liesse. L'empereur, à son départ des Pays-Bas, avait fait transférer le prince captif d'Audenarde à Malines. Une tentative d'évasion formée par lui à Audenarde était restée infructueuse, et il n'avait pas été plus heureux dans celle qu'il avait tentée à Malines<sup>2</sup>, au mois de décembre 1550. Tout cela n'avait servi qu'à le faire resserrer plus étroitement, et la reine Marie aurait même voulu le faire conduire en Espagne. En donnant audience aux ambassadeurs, l'empereur n'ignorait pas que plusieurs des princes représentés ne s'étaient associés que par complaisance à la démarche des électeurs de Brandebourg et de Saxe. Il leur fit une réponse évasive, alléguant l'importance de la chose dans ses conséquences probables, et le désir d'en conférer avec l'électeur de Saxe dont il attendait la venue ; il les chargea, au surplus, d'assurer leurs maîtres du grand cas qu'il faisait de leur recommandation.

C'est ici le moment où entre principalement en vue un personnage, dont l'ambition et la déloyauté ont stigmatisé le nom dans l'histoire, nous parlons de Maurice de Saxe. Depuis que les députés de ce prince à la diète s'étaient séparés des autres états sur la question du concile, Charles lui avait fait écrire qu'il désirait sa présence à Augsbourg. Maurice avait feint de vouloir se rendre à cette invitation, il avait même envoyé en avant une partie de son train ; mais en même temps il avait fait observer avec adresse à l'empereur qu'au point où en étaient les opérations militaires contre la ville de Magdebourg, il serait peut-être préférable qu'il joignît ses troupes aux troupes assiégeantes du duc de Mecklembourg. Charles l'avait cru, et, d'accord avec la diète, l'avait nommé général de l'armée chargée de la réduction de Magdebourg. Pendant l'hiver de 1550 à 1551, le siège avait fait peu de progrès ; le général en chef ne paraissait pas pressé de soumettre la ville : nous verrons bientôt qu'il avait ses raisons pour cela.

Maurice écrivait fréquemment à Charles-Quint ; toutes ses lettres étaient pleines de témoignages de déférence pour le chef de l'empire<sup>3</sup>. Charles fut averti cependant que l'électeur ne cachait pas son mécontentement de la détention prolongée de son beau-père ; que ses affidés parlaient même d'aller de force délivrer le prisonnier, et que Maurice levait des gens de guerre auxquels il faisait prêter serment de le servir contre tous sans exception<sup>4</sup>. Au mois d'août 1551,

---

<sup>1</sup> L'empereur s'était accordé avec le nouveau duc de Wurtemberg, Christophe, et s'était engagé à lui remettre les forteresses qui, depuis le traité d'Heilbronn, étaient occupées par des troupes espagnoles.

<sup>2</sup> M. Henne donne un récit détaillé de cette tentative et des suites qui en résultèrent, dans son tome IX, pp. 127-136.

<sup>3</sup> Continuellement il escript à S. M. fort courtoisement, mandait Granvelle à la reine Marie le 14 juin 1551. Archives impériales à Vienne. Citation de M. Gachard.

<sup>4</sup> Lettres de la reine Marie à Granvelle, des 15 mai et 4 juin 1551. Archives impériales à Vienne. Citation de M. Gachard.

l'ambassadeur impérial en France, Simon Renard, apprit que des négociations secrètes étaient entamées entre le roi, l'électeur de Saxe et d'autres princes allemands ; il sut que l'évêque de Bayonne, Jean de Fresse, était parti pour l'Allemagne avec la mission de les terminer, et il s'empressa d'en informer l'empereur<sup>1</sup>. Ces informations touchèrent peu l'empereur et ses ministres ; ils se contentèrent d'envoyer des personnes de confiance en divers lieux de l'Allemagne pour s'enquérir de ce qui se passait, et, comme ces personnes ne découvrirent rien, ils crurent que tout ce qu'avait mandé l'ambassadeur était purement imaginaire<sup>2</sup>.

Les renseignements de l'ambassadeur n'étaient pourtant que trop vrais. Le 5 octobre 1551, Maurice, en son nom et au nom de Georges-Frédéric, marquis de Brandebourg, son pupille, de Jean-Albert, duc de Mecklembourg, et de Guillaume de Hesse, signa, avec l'évêque de Bayonne, muni des pleins pouvoirs du roi de France, un traité par lequel les parties contractantes s'engageaient à déclarer la guerre à l'empereur. Le soutien de la religion protestante, la liberté de l'Allemagne et la délivrance du landgrave Philippe, tel était le triple but de l'alliance au dire de ses auteurs. Le roi s'obligeait à payer, avant le 25 février 1552, deux cent quarante mille écus destinés à couvrir les dépenses des trois premiers mois de la guerre, et soixante mille écus chacun des mois suivants. Les confédérés allemands devaient lever sept mille chevaux et autant de gens de pied qu'il serait jugé nécessaire ; le commandement en chef de ces troupes était dévolu à Maurice. Il ne serait fait de paix ni de trêve avec l'empereur que de commun accord. Le roi tâcherait de se saisir de Cambrai et des trois évêchés, Metz, Toul et Verdun ; il les garderait comme vicaire de l'empire, et en même temps il attaquerait les Pays-Bas. Maurice marcherait droit contre l'empereur ; lui et les princes pour lesquels il se portait, fort promettaient, si le succès couronnait leur entreprise, d'aider le roi à recouvrer les seigneuries patrimoniales qu'il avait perdues, et même, au cas qu'il prétendit à l'empire, de favoriser son élection de tout leur pouvoir<sup>3</sup>.

La conclusion de ce traité fut tenue dans le plus profond secret. Peu de temps après, la ville de Magdebourg, auquel il avait fait des conditions favorables, ouvrit ses portes à Maurice. Il fit son entrée dans cette ville le 16 novembre, aux applaudissements des habitants, qui le nommèrent leur burgrave. Pour mieux endormir l'empereur, il lui offrit d'aller lui rendre compte des opérations du siège qui venait de finir. Charles le crut encore, bien qu'un détail eût dû faire naître quelque défiance dans son esprit. Un des principaux ministres de l'électeur, Christophe Carlowits, écrivit à Granvelle que si l'on tenait à la présence de son maître, il fallait lui envoyer un sauf-conduit<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Lettre du 14 août. Manuscrits de Wynants.

<sup>2</sup> Lettres de Granvelle à la reine Marie, des 4, 10 et 14 septembre 1551. Archives du royaume.

<sup>3</sup> Dumont, *Corps diplomatique*, t. IV, partie III, p. 31.

<sup>4</sup> Cette demande ne causa à l'empereur que de la surprise. Une chose ai-je senti, que Carlowitz, conseiller du duc Maurice, aye escript à l'évesque d'Arras qu'il seroit besoing envoyer à son maistre saulfconduyt, afin qu'il veuille venir. Sur quoy je fais pourveoir et répondre comme il convient, ne sçachant qu'il aye contre moy commis chose pour quoy il aye besoing de saulf-conduit. Lettre de Charles, du 18 novembre.

M. Gachard fait sur cela les réflexions suivantes. A considérer les actions de Charles-Quint à cette époque de sa vie, il semblerait que le déclin des forces physiques eût produit en lui l'affaiblissement des facultés morales. Non seulement il se laissait abuser

Maurice ne partit point pour Insprück ; il prétexta l'embarras où il était, faute d'argent pour licencier ses gens de guerre. L'empereur accepta encore celle excuse, malgré les observations de la reine Marie, à qui la conduite de l'électeur de Saxe était de plus en plus suspecte. Il est vrai qu'il n'y avait sorte d'artifice à laquelle Maurice n'eût recours, soit par lui-même<sup>1</sup>, soit par l'agent qu'il entretenait à la cour impériale<sup>2</sup>. Telle était l'habileté avec laquelle il cachait ses desseins que Lazare Swendy, envoyé à son camp pour le surveiller, était, tout le premier, persuadé de sa bonne foi<sup>3</sup>. Sans pourtant se dissimuler les dispositions peu favorables des Allemands<sup>4</sup>, l'ambition et l'humeur inquiète de Maurice, Charles restait persuadé que ce prince n'oserait se mettre à la tête d'une confédération contre lui<sup>5</sup>. Il écrivit dans ce sens aux trois électeurs

---

par Maurice de Saxe, mais encore lui, qui naguère était si actif, si résolu, qui s'occupait avec tant d'ardeur des affaires publiques, il hésitait lorsqu'il aurait fallu prendre un parti ; il se montrait presque insouciant de ce qui aurait dû le plus exciter sa sollicitude. Nous avons là-dessus un témoignage décisif. Granvelle écrivait, le 17 novembre 1551, à la reine Marie, en lui demandant le secret : Je trouve S. M. I. plus tardive qu'il ne conviendrait. Et me semble que le fondement est de désespérer qu'il y aye moyen, quel quoy soit, pour fournir aux frais : crainte, à ceste cause, de desréputation avec ce nouveau roy (Henri II) ; le resentment qu'il a du peu de discipline qu'il y a entre les gens de guerre et que tout en tout il désespère de remède, reboutant quant l'on luy -mea en avant qu'il fault regarder comme l'on pourra remédier à tout, au moins mal et pourveoir à ce que convient... V. M. peut penser et assez entendre en quelle peine je m'en doibs trouver souvent : toutefois fais-je ce que je puis pour procurer partout remède et correspondre où il convient et préadvertir des offices qui me semblent nécessaires, mais tout cela ne peult souffire, si le maistre mesme ne s'esvertue... Quant l'on luy parle d'entretenir les Anglois, Vénitiens, princes d'Allemail-rne et aultres et gagner la volenté des gens, il me semble qu'il en tient si peu de compte, tenant tous en si peu d'estime, que je ne m'ay peu tenir de luy dire il y a cinq jours, — à l'occasion de tant qui sollicitoient audience et que, estant, grâces à Dieu, bien disposé et allant à la chasse, il ne les vouloit ouyr, disant qu'il sçavoit ce qu'ils voulaient dire et qu'ils rie faisoient tous rien pour luy, — que je luy supplioye considérer que nous avons peu d'amys et beaucoup de malveillans, et que nous debvrions procurer le contraire, et que tels donnoient peu d'ayde et prouffit que, s'ils estoient désespérés, se joignans avec aultres qui sont ennemys, pourvoient faire du rial assez, et que puisque l'on faisoit peu pour eulx, du moins convenoit-il les entretenir par bonnes paroles. Archives impériales à Vienne. Citation de M. Gachard.

<sup>1</sup> Il écrivait à l'empereur en le suppliant de ne vouloir croire le mauvais bruit que ses ennemis faisoient courir de lui, et qu'il donneroit le contraire à connoître. Le même.

<sup>2</sup> Le 30 décembre, cet agent déclarait à Granvelle qu'il ne pouvait penser, comme on en semait le bruit en Allemagne, que son maître voulût se déclarer contre l'empereur, et que, si ce prince manquait ainsi à son devoir, la plupart des nobles, et lui aussi, abandonneraient son service. Lettre de Granvelle à la reine Marie, du 10 janvier 1552, aux Archives du royaume.

<sup>3</sup> Lettre de Granvelle à la reine Marie, du 10 janvier 1552, aux Archives du royaume, et lettre du même à la même, du 17 janvier, aux Archives impériales à Vienne.

<sup>4</sup> Il écrivait à la reine Marie le 28 janvier : Je me treuve de tous coustels en tel estat que si par pure bélistrierie les Allemans me voulissent assaillir, je ne sçauroye que faire, synon jecter le manche après la congnie. Archives du royaume.

<sup>5</sup> Si bien les volentés de ceux qui vouldroient mouvoir sont malvaises, ils ont peu de moyen pour les exécuter et ne trouveront la suyte que cy-devant... Le principal du tout est l'ambition et cerveaul irréquiet du duc Mauritz, voire et, si je l'osoye dire, folie, puisqu'il ne pense jusques au bout le danger auquel il se mettroit, et qu'il n'en pourroit ressortir sinon avec confusion et son entière ruyne, et la nécessité du marquis Albert, qui se treuve endebté tant que par désespoir il ne serche sinon moyen de gagner où que ce

ecclésiastiques qui étaient à Trente, leur disant de ne point s'effrayer des bruits qu'on faisait courir et de demeurer au concile<sup>1</sup>. Maurice cependant, ayant reçu, à la fin de janvier, des commissaires de l'empire l'argent nécessaire, avait licencié ses troupes. Cette nouvelle ajouta à la confiance de l'empereur, bien que Maurice eût retenu à sa solde ses militaires et ses capitaines. En vain la reine Marie lui écrivait coup sur coup que les actes et les paroles de l'électeur n'étaient que **jeu et stratagème**, et que ses promesses ne tendaient qu'à l'abuser<sup>2</sup> ; en vain elle lui faisait représenter par Granvelle, en lui transmettant les renseignements recueillis par elle, **qu'il valoit mieux être trop crédule que par incréduité s'exposer à être pris au dépourvu**, l'aveuglement de Charles était invincible : malgré l'agitation qui se manifestait sur plusieurs points en Allemagne, il se berçait encore de l'espoir **que les choses prendroient bon train**<sup>3</sup>.

Maurice joua son jeu jusqu'à la fin. Le 5 février, un de ses conseillers était arrivé à Insprück, annonçant qu'il précédait l'électeur et venait préparer ses logements. Ce personnage protestait avec vivacité contre les projets attribués à son maître ; il assurait qu'aussitôt après la séparation de ses troupes, le prince s'était mis en chemin pour venir trouver l'empereur, demandant à ceux qui voulaient le détourner de ce voyage **pourquoi il ne viendrait vers l'empereur, son seigneur et maître, puisqu'il n'avoit fait chose pour quoi il dût craindre de venir, et ayant reçu tant de bien et honneur de lui**<sup>4</sup>. Mais toute cette fantasmagorie hypocrite ne tarda pas à se dissiper. Une dépêche de la reine Marie, en date du 26 février 1552, apporta à son frère des lettres du marquis Albert de Brandebourg interceptées par le maréchal de Gueldre. Ces lettres disaient clairement que le 27 mars était le jour fixé pour le rassemblement des forces destinées à agir en Allemagne contre l'empereur. A ces lettres était jointe une commission pour la levée de gens de guerre qui s'obligeraient à servir le marquis et ceux de sa ligue contre tous leurs ennemis sans exception.

Charles-Quint alors se réveilla de son assoupissement. Il se hâta d'écrire aux villes principales et à plusieurs princes de l'empire pour les détourner de prêter l'oreille aux pratiques des Français et des Allemands leurs alliés. Il envoya le comte d'Eberstein à l'électeur palatin, à l'électeur de Trèves, revenu depuis peu du concile, et au duc de Wurtemberg. Il fit partir pour Trente Simon Renard, avec la mission d'informer les électeurs de Mayence et de Cologne de ce qui se passait en Allemagne, et d'entendre leur avis sur les mesures à prendre dans ces graves circonstances<sup>5</sup>. Il chargea le seigneur de Rye, son premier sommelier de corps, d'aller trouver son frère Ferdinand pour qu'il interposât sa médiation entre lui et les électeurs de Saxe et de Brandebourg ; il autorisait le roi des Romains à leur promettre la délivrance du landgrave<sup>6</sup>. Toutes ces démarches

---

soit ; et à tout ce que je puis entendre, ni l'ung ni l'aultre ont le cerveaul ni le crédit pour conduire ceste négociation. Lettre de Granvelle à la reine Marie, du 27 janvier 1552, aux Archives impériales à Vienne. Citation de M. Gachard.

<sup>1</sup> Lettre de Granvelle à la reine Marie, du 26 janvier 1552, aux Archives impériales à Vienne. Citation de M. Gachard.

<sup>2</sup> Lettre de Marie à Granvelle, du 10 décembre 1551. Archives impériales à Vienne.

<sup>3</sup> Lettre de Charles à la reine Marie, du 26 février 1552, aux Archives du royaume.

<sup>4</sup> Lettre de Granvelle à la reine Marie, du 6 février, aux Archives impériales à Vienne.

<sup>5</sup> Lettre de Granvelle à la reine Marie, du 6 mars, aux Archives du royaume.

<sup>6</sup> Instruction du seigneur de Rye du 3 mars 1552, dans Lanz, t. III, p. 98.

malheureusement étaient tardives ; elles ne pouvaient parer le coup dont l'empereur était menacé<sup>1</sup>.

Maurice, en effet, au lieu de continuer son voyage vers Insprück, s'était arrêté brusquement pour se diriger vers la Thuringe. Là, jetant enfin le masque, il s'était mis à la tête des troupes conservées par le duc Georges de Mecklembourg, y avait joint ses Saxons, licenciés quelques semaines auparavant, mais de façon à pouvoir se réunir dès qu'il en aurait besoin, et, avec toutes ses forces, s'était mis en marche dans la direction de l'Allemagne méridionale. En même temps, d'accord avec le duc Jean-Albert de Mecklembourg et le landgrave Guillaume de Hesse, il publiait un manifeste pour exposer leurs griefs communs ; le duc Albert de Brandebourg et le roi de France firent de même, chacun de son côté. Dans ces trois écrits, la conduite et les actes de Charles-Quint envers les villes et les états de l'Allemagne étaient vivement attaqués ; Henri II rappelait l'alliance d'autrefois entre la France et la Germanie, et prenait le titre de protecteur des libertés de l'Allemagne. Par des marches rapides Maurice s'avança vers le Danube ; son armée se grossit, près de Schweinfurt, des troupes réunies par Guillaume de Hesse. Toutes les villes qui se trouvaient sur sa route lui ouvrirent leurs portes. Le 1er avril 1552, il se présenta devant Augsbourg et y entra quatre jours après. Partout il rétablissait dans leurs charges les magistrats destitués par l'empereur, et remettait en possession des églises les ministres protestants qui en avaient été chassés.

Il est difficile de se faire une idée des embarras et de la perplexité où ces nouvelles jetèrent l'empereur qui s'y attendait si peu. Pas d'armée pour résister à ses ennemis, pas d'argent pour en lever une, pas un prince d'Allemagne qui se montrât disposé à le secourir<sup>2</sup>. Quoique moins maltraité par l'hiver que les années précédentes, ses forces allaient s'affaiblissant de jour en jour<sup>3</sup>. Tout lui faisait défaut à la fois<sup>4</sup>, et sa situation était aussi critique que son incertitude devant la résolution à prendre était extrême. Quelques semaines plus tôt, il eût pu aisément gagner les Pays-Bas : maintenant les ennemis occupaient ou avaient à leur dévotion les lieux qu'il fallait traverser. Les chemins de l'Autriche et de l'Italie lui restaient ouverts : mais sa retraite en Autriche aurait eu de graves inconvénients pour le roi Ferdinand<sup>5</sup> ; son arrivée en Italie eût ressemblé ressemblé à une fuite, les esprits n'y étaient pas mieux disposés envers lui qu'en

---

<sup>1</sup> C'était à bon droit, comme le remarque M. Gachard, que la reine Marie lui avait écrit le 5 mars : *Il vous pourroit bien chier couster de n'avoir adjousté foy aux advertances.*

<sup>2</sup> *Je ne trouve point ung sou ni homme qui le me veult prester, ni un homme en Allemaigne qui monstre se déclarer pour moy.* Lettre de Charles à la reine Marie, du 21 mars. — Granvelle écrivait à la reine, le 1er avril, que l'empereur était désespéré, voyant qu'il ne pouvait se procurer de l'argent. Archives impériales à Vienne.

<sup>3</sup> *Vous m'avez escript qu'il ne falloit se perdre les bras croysés. Et combien que ay esté mieulx beaucoup de la goutte test yver que les aultres, si les ay -je de sorte que j'auroys plus de besoing de les porter en escharpe que de les croyser, et aussy les jambes telles que j'auroys plus mestier de potences pour aller Loing que de me mettre en Brans chemins.* Lettre de Charles à Marie, du 21 mars.

<sup>4</sup> Il n'avait pas écouté les remonstrances de Granvelle qui le sollicitait de quitter Insprück, et maintenant il était obligé de reconnaître que, s'il y demeurait, il courait le risque *d'estre un matin pris en son lit.* Lettre du 4 avril 1552 au roi Ferdinand, dans Lanz, t. III, p. 159.

<sup>5</sup> Charles écrivait à la reine Marie le 15 avril : *Le roy, par réitérées lettres, repète encoires que nullement je ne voyse vers luy, car ce seroit le ruiner et ses affaires, sans pouvoir dois là donner ressource aux miens.* Archives du royaume.

Allemagne, et il aurait dû indubitablement abandonner le sol italien pour se rendre en Espagne, ce qui entraînait la perte des Pays-Bas sérieusement menacés par la France.

Charles-Quint avait à choisir entre une grande honte et un grand danger. Retrouvant toute son énergie, ne prenant conseil que de son courage, il préféra le danger à la honte<sup>1</sup>, et, sans consulter aucun de ses ministres, il résolut, coûte que coûte, de tenter d'arriver aux Pays-Bas. *Si Dieu est servi de donner bonne issue à ce voyage, écrivait-il à Ferdinand, j'espère que ce sera le plus convenable ; s'il est servi du contraire, je serai plus consolé d'achever mes jours en mourant ou en captivité que de les prolonger en plus de repos et longue vie*<sup>2</sup>. Nobles paroles, dirons-nous après M. Gachard, que nous voudrions voir graver sur le piédestal de sa statue, si quelque jour la Belgique songeait à en élever une au conquérant de Tunis, au vainqueur de Mühlberg, au prince qui eut la gloire de consommer la réunion des dix-sept provinces, et qui plaça toujours les Belges, dans son affection, au dessus de tous ses autres sujets.

Charles, sans trouble et sans faiblesse, comme dit M. Mignet, avait jugé sa position avec une fermeté d'esprit incroyable. En conséquence, le 6 avril, entre onze heures et minuit, il sortit à cheval du palais ; les seigneurs d'Andelot et de Rosemberg avec quatre serviteurs formaient toute son escorte. Il laissa, en partant, une lettre à l'adresse des gentilshommes et des officiers de sa chambre pour leur recommander le secret sur le voyage qu'il allait entreprendre, sans leur en dire le but ; il en laissa une autre adressée à l'évêque d'Arras, contenant des instructions relatives aux choses du gouvernement pendant son absence : à cette lettre en étaient jointes deux autres destinées, l'une au roi des Romains, l'autre à la reine douairière de Hongrie, et les informant de la détermination qu'il avait prise. Il marcha toute la nuit et la matinée du jour suivant, se dirigeant vers le lac de Constance par des chemins détournés que Rosemberg connaissait, et d'où. il comptait parvenir aux Pays-Bas. Après s'être reposé quelques heures dans une pauvre ferme du village de Nasserit, à six lieues d'Insprück, il remonta à cheval et atteignit le village de Bachbach. Il y était à peine de quelques instants lorsqu'arriva le maître des postes Christophe de Tassis, venant d'Augsbourg, et annonçant que Maurice devait, la nuit suivante, mettre son armée en mouvement vers Landsberg et Lassen. Charles, pour poursuivre sa route, devait passer près de ce dernier endroit ; les coureurs ennemis auraient pu aisément le surprendre ; sa fatigue était extrême ; l'essai qu'il venait de faire l'avait convaincu qu'il s'était abusé sur ses forces : il lui fallut donc, quelque chagrin qu'il en éprouvât, renoncer à son entreprise et retourner à Insprück. Il rentra dans sa chambre sans qu'on s'en doutât plus qu'on ne s'était aperçu de son départ, et le secret fut si bien gardé que ce voyage resta ignoré du public<sup>3</sup>.

Un acte inattendu de Maurice, aussi bizarre qu'ambitieux et hypocrite, sauva la situation. Ferdinand, après avoir vu de Rye, s'était empressé d'écrire à l'électeur de Saxe pour lui proposer une entrevue. Maurice lui répondit qu'il irait lui-même

---

<sup>1</sup> Il aimait mieux, disait-il, être traité de vieux fou, que de se perdre, en ses vieux jours, sans faire ce qui était en lui pour se sauver. Lettre du 4 avril.

<sup>2</sup> Lettre du 4 avril.

<sup>3</sup> Le roi des Romains en eut connaissance seulement quand il vint à Insprück, et ce fut l'empereur qui le lui apprit ; la reine Marie elle-même n'en fut instruite que par une lettre que Charles lui écrivit à la fin du mois de mai. C'est cette lettre, dit M. Gachard, qui nous a fourni les détails qu'on vient de lire.

le trouver à Lintz au commencement d'avril<sup>1</sup>. Cette réponse parut avec raison fort étrange à la cour impériale ; l'électeur avait d'ailleurs si souvent manqué à sa parole, qu'on ne comptait plus sur ses promesses<sup>2</sup>. Mais, chose non moins étrange, il envoya d'Augsbourg à l'empereur lui-même le colonel Ham : Walter de Hiernheim, pour lui annoncer qu'il allait conférer avec le duc de Bavière sur les ouvertures du roi des Romains, et lui faire connaître le sujet des griefs qu'il avait contre lui. Ces griefs étaient la captivité du landgrave, l'oppression des protestants, l'influence accordée aux étrangers dans le gouvernement de l'Allemagne, enfin le livre récemment publié par le commandeur Luis d'Avila y Cûniga sur la guerre de 1546 et 1547<sup>3</sup>. A la suite de son entrevue avec le duc de Bavière, Maurice prit en effet le chemin de Lintz, où il arriva le 18 avril. Le duc Albert et l'évêque de Passau l'accompagnaient ; son chancelier et son conseiller Carlowitz l'y avaient précédé. Sur sa déclaration qu'il ne pouvait rien conclure sans ses confédérés, il fut convenu qu'une assemblée, à laquelle seraient convoqués tous les princes de l'Allemagne, se tiendrait à Passau le 26 mai. Le roi exprima alors le désir qu'une trêve, devant durer tout le temps où serait réuni cette sorte de congrès, commençât le 11 mai. Maurice n'y trouva pas d'objection, mais bientôt il fit savoir que ses alliés consentaient seulement à ce que la trêve prit cours à partir du jour de l'ouverture de l'assemblée pour finir avec celle-ci<sup>4</sup>.

Maurice avait rejoint, le 8 mai, ses troupes, qui, pendant son absence, s'étaient portées sur Guldenfingen. Il avait conçu un nouveau projet plus hardi que tout ce qu'il avait imaginé jusqu'alors : c'était de surprendre l'empereur à Insprück et de le faire prisonnier. Passant immédiatement du projet à l'action, il s'avança avec ses forces jusqu'à Füssen, aux limites de la Bavière et du Tyrol. Pour cacher son but, il faisait publier partout/ sur son passage, qu'il prenait cette direction **pour avoir moyen d'entretenir ses gens et les accommoder de vivres**<sup>5</sup>. L'entrée du Tyrol de ce côté est fermée par un défilé que défendait le château d'Ehrenberger-Klause<sup>6</sup>. Une douzaine d'enseignes d'infanterie allemande gardaient ce château, mais, par une insigne témérité, s'y trouvant trop à l'étroit, elles avaient pris le parti de camper dehors. Assaillies à l'improviste, le 19 mai, par les troupes de Maurice, elles furent dispersées, et une partie seulement put rentrer dans la place. La forteresse était située sur un rocher escarpé de toutes parts ; les soldats de Maurice, guidés par un berger des environs, trouvèrent cependant un sentier par lequel ils gravirent, en grim pant, le sommet, et s'emparèrent ainsi du château.

Le roi des Romains se trouvait en ce moment à Insprück auprès de Charles-Quint ; ils examinaient ensemble les concessions qui pourraient être faites à Passau et les mesures qu'il y aurait à prendre si ces négociations restaient sans résultat. Ils avaient résolu la mise en liberté immédiate de Jean-Frédéric, et en avaient fait avertir ce prince par Granvelle. Les choses en étaient là lorsqu'arriva, comme un coup de foudre, la nouvelle que les ennemis s'étaient emparés du château d'Ehrenberger. Ils pouvaient arriver la nuit même à Insprück. Les deux frères reconnurent bien vite qu'on n'était pas en force pour se défendre, et qu'il n'y

---

<sup>1</sup> Lettre écrite à Côme de Médicis, le 29 mars 1552, par son ambassadeur Pandolfini, aux archives de Florence.

<sup>2</sup> Lettre de Pandolfini, du 15 avril. Archives de Florence.

<sup>3</sup> Lettre de Charles à la reine Marie, du 15 avril. Archives du royaume.

<sup>4</sup> Lanz, t. III, p. 201.

<sup>5</sup> Lanz, t. III, p. 203.

<sup>6</sup> *Chiusa* en italien. Ce château a été rasé dans les guerres de la révolution française.

avait pas un instant à perdre pour se mettre en sûreté. Charles et Ferdinand s'empressèrent de quitter Insprück<sup>1</sup>, suivis de Jean-Frédéric, déclaré libre sur sa simple parole de ne s'éloigner de la cour qu'avec la permission de l'empereur et des ambassadeurs étrangers ; les hommes d'armes, les archers, les soldats espagnols et les gentilshommes de la maison impériale les escortaient. On marcha toute la nuit, et on arriva le matin à Sterzing, au pied du Brenner. Les augustes fugitifs continuèrent de cheminer ensemble jusqu'au 23 mai : ce jour-là ils se séparèrent, Ferdinand pour se rendre à Passau, Charles se dirigeant vers Villach en Carinthie. Maurice, entré le 20 à Insprück et désespéré de voir sa proie lui échapper au moment où il croyait la saisir, poursuivit, mais inutilement, le cortège impérial jusqu'à quelques milles de distance. Ses soldats se partagèrent le butin abandonné chez les bourgeois par les personnes de l'entourage de Charles-Quint ; les chefs eurent pour leur part la petite artillerie de l'empereur, quelques canons du duc d'Albe, et trois fauconneaux appartenant au roi des Romains. En se retirant ils enlevèrent aux paysans leurs chevaux et leur bétail, et, pour couronner dignement cet acte de félonie, ils pillèrent un couvent, où l'on voyait les sépultures de plusieurs archiducs d'Autriche<sup>2</sup>.

L'empereur en ce moment était réduit à l'impuissance<sup>3</sup> : il fut donc obligé de laisser son frère continuer les négociations entamées avec Maurice. Cependant il ne négligea rien pour rétablir sa situation dans un prochain avenir. Il venait heureusement de recevoir deux cent mille écus de Naples, et il espérait que, par des subsides ou des emprunts, les Pays-Bas et l'Espagne lui fourniraient bientôt des secours importants. Il ordonna donc la levée en Allemagne de sept régiments de gens de pied et de huit mille chevaux ; il fit renforcer les garnisons de Francfort et de Ratisbonne ; il accéda à la trêve que Jules III avait signée, le 29 avril, avec Henri II et Octave Farnèse<sup>4</sup> ; enfin il fit demander en Italie quatre mille hommes de troupes indigènes et deux mille Espagnols. Toutes ces forces devaient être confiées au commandement du duc d'Albe appelé d'Espagne à cet effet.

Ferdinand arriva à Passau le 29 mai avec l'archevêque de Salzbourg ; il y trouva Maurice de Saxe, les ducs de Bavière et de Mecklembourg, les évêques de Passau et d'Eichstadt, des envoyés de l'électeur de Brandebourg, du marquis Jean son frère et de l'évêque de Wfirzburg. Les jours suivants, on vit grossir le

---

<sup>1</sup> M. Gachard, qui cite assez souvent, pour s'en appuyer, l'historien Sismondi, le cite cette fois pour le contredire : Les historiens rapportent que Charles était malade lors de son départ ; Sismondi va même jusqu'à dire qu'il était au lit, souffrant, cruellement de la goutte, et qu'on dut le transporter dans la litière destinée pour son voyage : la lettre du 30 mai, que nous citons plusieurs fois, fait voir que ce sont là des détails controuvés, Nous lisons aussi, dans une dépêche que l'ambassadeur Pandolfini adressa de Villach à Côme de Médicis, qu'après s'être séparé de son frère, Charles continua son voyage à cheval (*cavalcando*).

<sup>2</sup> Lettres de Ferdinand à Charles-Quint, des 30 mai et 4 juin, dans Lanz, t. III, pp. 209 et 237.

<sup>3</sup> D'après une dépêche de Pandolfini à Côme de Médicis, en date du 23 mai, Maurice, pour se justifier de la prise d'Ehrenberger, aurait écrit au roi des Romains que ses troupes avaient été provoquées par les siennes. On a de la peine à croire, dit M. Gachard, que cet ambassadeur ait été bien informé, car c'eût été, de la part de Maurice, le comble de l'impudence que de prétendre qu'il avait été provoqué. Dans sa lettre du 31 mai, Charles dit que l'électeur, écrivant au roi, prétendait avoir pu faire ce qu'il avait fait à l'Écluse sans contrevenir aux trêves, attendu qu'elles commençoient seulement le 26.

<sup>4</sup> Lettre de Charles à la reine Marie, du 30 mai.

nombre des médiateurs par l'arrivée des députés des quatre électeurs du Rhin, des ducs de Juliers et de Wurtemberg, du duc Henri de Brunswick et du duc Philippe de Poméranie<sup>1</sup>. L'empereur était représenté par le seigneur de Rye et le vice-chancelier Seldt. Le congrès s'ouvrit le 1er juin, et l'on arrêta ainsi l'ordre des négociations : les princes présents et les députés des absents délibéraient entre eux sur les communications des deux parties ; le roi des Romains les examinait de son côté ; les avis étaient comparés ensuite, et l'on donnait connaissance au duc Maurice et aux représentants de l'empereur des points sur lesquels on s'était mis d'accord<sup>2</sup>. L'évêque de Bayonne, ambassadeur du roi Henri II, accourut à Passau, espérant influencer les délibérations du congrès, et prononça, le 3 juin, devant l'assemblée des princes, un long discours employé à exalter l'ancienne alliance de la France et de l'Allemagne. Ferdinand refusa de le recevoir, et il prit le parti de se retirer presque immédiatement, très mécontent de l'accueil qu'il avait reçu<sup>3</sup>.

Dès l'ouverture du congrès, Maurice avait renouvelé ses demandes touchant l'élargissement de son beau-père, le droit pour les protestants d'exercer librement leur religion, le redressement des griefs de l'Allemagne et la réorganisation de la chambre impériale. La plupart des princes présents ou représentés à Passau voulaient la paix à tout prix. Cette disposition accéléra la prompt conclusion des débats. Le 19 juin, les médiateurs arrêtaient un projet de transaction qui devait être soumis par Ferdinand à l'empereur et aux confédérés par le duc Maurice. Celui-ci partit le 24 pour communiquer ce projet à ses alliés ; Ferdinand, de son côté, le transmit à l'empereur avec le vif désir de le voir accepté par lui. Le roi des Romains avait des motifs plus graves que personne de souhaiter la cessation des troubles de l'Allemagne. Les Turcs venaient de nouveau d'envahir la Hongrie ; ils marchaient vers Temesvar et menaçaient la Transylvanie. Ferdinand était sans troupes et sans argent. Si l'accord se faisait, il comptait sur les forces de Maurice et les subsides des états de l'empire qu'on lui promettait. Il écrivit donc à son frère dans les termes les plus pressants pour l'engager à accepter le traité sans aucun changement<sup>4</sup>. Le seigneur de Rye et le vice-chancelier Seldt appuyaient son avis, tout en s'exprimant avec plus de réserve<sup>5</sup>.

Le projet auquel on invitait l'empereur à souscrire contenait, entre autres stipulations, que les protestants jouiraient d'une trêve illimitée, en ce qui concernait l'exercice de leur religion ; que sur les griefs de la nation allemande le chef de l'empire se soumettrait à ce qui serait décidé par le roi des Romains, le roi de Bohême et les princes assemblés à Passau ; que s'il n'observait pas toutes les clauses du traité, les deux rois et les princes se déclareraient contre lui. La grande âme de Charles-Quint se révolta à de pareilles conditions. Il écrivit à son frère le 30 juin 1552<sup>6</sup> : *Combien que je ne sois en délibération de faire la guerre aux protestants, ni en aurois à présent le moyen, je ne puis, comme qu'il soit, consentir la bride qu'en ce l'on me veut mettre, afin que je ne puisse jamais*

---

<sup>1</sup> Lettres de Ferdinand à Charles, des 30 mai et 1er juin, dans Lanz, t. III, pp. 209 et 217.

<sup>2</sup> Lettre de Ferdinand à Charles, du 3 juin. Lanz, t. III, p. 218.

<sup>3</sup> Lettre de Ferdinand à Charles, du 22 juin. Lanz, t. III, p. 279.

<sup>4</sup> Lettres des 22 et 28 juin, dans Lanz, t. III, pp. 286 et 305.

<sup>5</sup> Leurs lettres à l'empereur des 15, 19 et 21 juin, sont aussi dans Lanz, t. III, pp. 203, 277, 308.

<sup>6</sup> Lettre de Charles à Ferdinand, du 30 juin 1552, dans Lanz, t. III, p. 318.

procurer le remède, pour être telle obligation contraire à celle que j'ai à mon devoir. Et vois assez que la trêve devant durer soit qu'on s'accordât sur le différend de la religion ou non, je m'obligerois à comporter perpétuellement les hérésies, et il pourroit venir temps où ma conscience m'obligeroit au contraire. Et par ceci tomberoit du tout par terre l'intérim et tout ce qui avec si grande peine et frais s'est fait au point de la religion, et se dérogeroit, sans participation des états qui y ont intervenu, aux recez des deux dernières diètes : ce que je ne puis ni ne dois faire sans leur consentement, et même en chose que tant leur importe. Et entends que ce qui s'altérera ou fera en ceci soit avec leur participation, puisqu'avec icelle il s'est déterminé, ni pour rien au monde consentirai-je chose qui soit contre mon devoir et ma conscience, même quand elle se promettrait en mon nom. Je vous assure que s'il n'y avoit que la honte, je le passerois aisément pour procurer la pacification, et ne fis oncques difficulté de pardonner les injures qui m'ont été faites particulièrement, pour le bien public : mais le mal est qu'avec la honte, qui se pourrait bien avaler, il y a la charge de la conscience que je ne puis porter. Et aussi ne puis accepter que je vous aye, et notre fils le roi de Bohême, contraires à cause de non observer un traité qu'en bonne conscience je ne puis accepter. L'empereur se montrait donc nettement résolu à repousser le traité, s'il n'était pas modifié, et, plutôt que de charger sa conscience, à aller chercher ses ennemis avec le peu de forces qu'il pourrait rassembler, ou bien de quitter l'Allemagne et de passer soit en Italie, soit aux Pays-Bas.

Cette réponse mit Ferdinand dans un cruel embarras. Il n'y avait nulle apparence que les confédérés consentissent à changer quelque chose au projet : l'armistice était expiré ; les médiateurs menaçaient de se joindre aux adversaires de l'empereur, et prétendaient forcer le roi des Romains à les imiter, sous la menace, en cas de refus, d'envahir et de ruiner ses états. D'un autre côté les nouvelles de Hongrie et de Transylvanie étaient de plus en plus alarmantes. Le roi des Romains, pressé ainsi par les circonstances, se décida à aller trouver l'empereur pour essayer de le faire revenir sur sa résolution, et se mit en route le 6 juillet pour Villach. Là il le conjura, les larmes aux yeux, pour prévenir sa ruine et celle de ses enfants, d'accepter le traité tel qu'il lui était présenté. Charles fut inébranlable. Il déclara à son frère qu'il était prêt à faire pour lui tout ce qui était en son pouvoir, mais que pour rien au monde, et quand tout se devrait perdre, et le sien et ce qui était à Ferdinand, il ne voudrait faire chose qui fût contre son devoir et sa conscience, et que jamais il ne consentirait à la trêve perpétuelle à laquelle prétendaient les protestants. Ferdinand reprit le chemin de Passau le 11 juillet. Charles quitta Villach deux jours après, se dirigeant vers Brixen. Il fut rejoint à Lienz, le 17, par le duc d'Albe venant d'Espagne.

L'empereur avait indiqué au roi les changements qu'il exigeait aux deux articles relatifs à la trêve réclamée par les protestants et aux griefs de la nation allemande. Sur ce second point, il lui était impossible, disait-il, de reconnaître pour ses juges et ceux de ses successeurs ceux-là même qu'ils avaient la charge de gouverner. Dès le lendemain de son retour à Passau, Ferdinand fit connaître à l'assemblée des princes les modifications demandées par l'empereur. La nouvelle de l'approche des troupes appelées d'Espagne et d'Italie et des levées qui se faisaient par l'ordre de Charles en Espagne, avait changé la disposition des esprits. Les médiateurs prirent la résolution d'envoyer au duc Maurice et à ses alliés des députés afin d'obtenir leur acquiescement aux désirs de l'empereur ; le roi des Romains fit partir avec eux le comte de Planen, grand chancelier de Bohême. Cette députation, partie le 17 juillet, trouva Maurice avec son armée

devant Francfort. Après quelque résistance, le prince saxon finit par céder, ce que fit aussi le jeune landgrave Guillaume de Hesse. Toutes les difficultés étaient aplanies, et, le 2 août, le roi des Romains et les princes médiateurs arrêtaient la transaction sur les différends existants entre l'empereur et les princes confédérés.

Cette transaction se composait de onze chapitres<sup>1</sup>. En voici l'analyse, telle que nous la donne M. Gachard. Le premier chapitre disait que, le 11 ou le 12 août, les confédérés licencièrent tous leurs gens de guerre, ou les feraient passer au service du roi des Romains ; que le landgrave de Hesse serait rendu le même jour sain et sauf à Rheinfels, avec pouvoir d'achever les fortifications commencées à Cassel ; qu'il serait sursis à toutes sentences rendues pendant sa détention en faveur des comtes de Nassau, jusqu'à révision nouvelle par les électeurs non intéressés et six princes de l'empire. Aux termes du chapitre II, l'empereur devait convoquer, dans les six mois, une diète où l'on traiterait de la réunion d'un concile général ou national, ou d'une assemblée générale de l'empire, afin d'assoupir les dissensions religieuses et de parvenir à une union véritablement chrétienne ; à l'ouverture de la diète, il serait fait choix de quelques personnes d'âge et d'un esprit conciliant, lesquelles délibéreraient sur les moyens d'arriver à cette réconciliation et d'établir la concorde. Jusque là les deux religions vivaient en paix, chacune conservant une entière liberté pour son culte. Ce que les états de l'empire résoudraient avec l'empereur serait ensuite inviolablement observé. A la chambre impériale, les assesseurs et tous ceux qui seraient astreints à un serment auraient la liberté de le faire à Dieu et à ses saints, ou à Dieu et sur les évangiles. L'empereur serait prié d'admettre à faire partie de la chambre et du conseil aulique les protestants aussi bien que les catholiques. Le chapitre III était consacré aux libertés de la nation allemande. Comme l'empereur, y était-il dit, n'avait pas connaissance de la plupart des plaintes relatives à des choses qu'on disait s'être passées dans l'empire contrairement aux droits de la nation, la décision de ces affaires était renvoyée à la diète prochaine ou à quelque autre assemblée de l'empire. Le congrès avait reçu avec gratitude la promesse, faite au nom de l'empereur, qu'il composerait son conseil aulique de conseillers allemands, et ne ferait traiter que par des Allemands les affaires de l'Allemagne. Au surplus le roi des Romains, le roi de Bohême, les électeurs et les états de l'empire avaient mission de mettre sous les yeux de l'empereur les griefs allégués et de veiller à ce que tout fût résolu conformément à la Bulle d'or, aux autres constitutions de l'empire et aux louables et anciennes coutumes de la nation allemande. Quant aux intérêts particuliers du roi de France, il serait loisible à son ambassadeur de proposer, par l'intermédiaire du duc de Saxe, les demandes qu'il aurait à faire au roi des Romains et aux princes médiateurs, lesquels en référerait à l'empereur. Les chapitres IV à VIII concernaient la sûreté et le retour de ceux qui avaient été mis au ban de l'empire ; l'abrogation de toutes les actions et injures qui s'étaient produites pendant la guerre ; une sûreté générale pour ceux qui avaient porté les armes dans cette guerre ; la restitution au comte palatin Othon-Henri du duché de Neubourg. Les chapitres IX et X étaient relatifs à l'assentiment donné au traité par l'électeur de Saxe, le comte palatin, le duc Jean-Albert de Mecklembourg, le landgrave Guillaume de Hesse, et à la ratification attendue de l'empereur. Le chapitre X stipulait que si l'une des parties contractantes, dans le présent ou dans l'avenir, se livrait à des voies de fait envers une autre, les rois

---

<sup>1</sup> Dumont, *Corps diplomatique*, t. IV, part. III, p. 42.

des Romains et de Bohême, les électeurs et les princes de l'empire donneraient secours à la partie attaquée et lésée.

Tel fut ce fameux traité de Passau ou de la paix publique, comme on l'appela en Allemagne, qui eut des conséquences désastreuses pour le catholicisme dans ces régions, et que l'empereur ne ratifia qu'avec une vive répugnance<sup>1</sup>. La libération du landgrave de Hesse se fit quelque peu attendre, et n'eut lieu que le 2 septembre à Louvain. Son départ de Malines avait provoqué des rixes qui faillirent être sanglantes entre les soldats espagnols de son escorte poursuivis par leurs créanciers et les habitants<sup>2</sup>. En prenant congé de la reine Marie, ce prince montra les meilleures dispositions pour le service de l'empereur<sup>3</sup>, et resta désormais animé des dispositions les plus pacifiques. Cependant Charles-Quint avait quitté Brixen, et, passant par Insprück, avait gagné Munich. En chemin il rencontra les troupes espagnoles et italiennes qu'il attendait, et trouva rassemblés aux environs de la ville bavaroise la plus grande partie de ses gens de pied et de cheval, ainsi que les pionniers levés par ses ordres en Allemagne et en Bohême. De Munich il se dirigea vers Augsbourg, où il rétablit dans leurs charges les magistrats que Maurice avait destitués, et expulsa de la ville trois ministres zwingliens et anabaptistes qui y étaient revenus malgré sa défense. L'empereur s'arrêta à Augsbourg le temps nécessaire pour achever de mettre en ordre son armée, faire passer par le commissaire de guerre la revue des régiments et pourvoir à la solde de ceux-ci<sup>4</sup>. Le jour où il en partit, ter septembre, il mit définitivement en liberté le duc Jean-Frédéric, sans lui imposer aucune condition, sans exiger de lui aucune assurance. Maurice avait fort insisté pour qu'on le retînt jusqu'à ce que lui-même fût revenu de Hongrie où il était alors, et Ferdinand avait joint ses instances aux siennes, mais l'empereur s'y refusa nettement ne voulant pas manquer à sa parole<sup>5</sup>. Pendant son séjour à Brixen, il avait donné une autre preuve de la loyauté et de la générosité de son caractère, en instituant un conseil exclusivement composé d'Allemands pour vaquer aux affaires de l'empire. Il écrivait à cette occasion au roi des Romains *Afin que l'on voie que ce que je n'ai voulu faire jusqu'à présent, pendant que les adversaires avoient les armes au poing et que j'étois désarmé, et afin qu'ils ne*

---

<sup>1</sup> Voir dans Lanz, t. III, pp. 480 et 483, ses lettres à Ferdinand des 31 août et 1<sup>er</sup> septembre. — Le cardinal de Granvelle, dans des lettres écrites de Home à Philippe II le 3 novembre 1568, et le 23 du même mois au secrétaire d'état pour les affaires d'Allemagne à Madrid (*Correspondance de Philippe II, sur les affaires des Pays-Bas*, t. I, CXC), assure même que depuis il révoqua sa ratification, mais sans rendre public l'acte qu'il fit expédier à cet effet, le roi Ferdinand lui ayant représenté que, s'il le publiait, ce serait sa ruine entière et celle de ses enfants. — Il est à remarquer que la correspondance de Charles-Quint avec Ferdinand, publiée par Lanz, t. III, ne dit mot de cette révocation, à moins que le passage suivant d'une lettre de Ferdinand du 29 décembre 1557 (p. 602) n'y ait quelque rapport : *Je ne puis céler à V. M. avoir entendu de plusieurs lieux que l'on parle ouvertement, en la cour de V. M., aussi s'en sont fait oyr publicquement aucuns ses ministres envoyez par la Germanie, que Vostredicte Majesté n'entendoit aucunement observer les capitulations de Passau par lesquelles j'aurois obligé V. M. à choses non tolérables*, etc. Note de M. Gachard.

<sup>2</sup> M. Henne raconte ces particularités en détail dans son tome IX, p. 291 et suivantes.

<sup>3</sup> Lettre de la reine Marie à l'empereur, du 5 septembre 1552, dans Lanz, t. III, p. 485.

<sup>4</sup> Lettre de Charles à Ferdinand, du 31 août.

<sup>5</sup> Lettres de Ferdinand à Charles, du 7 août et de Charles à Ferdinand, des 31 août et 1<sup>er</sup> septembre. Voir aussi Lanz, t. III, p. 422.

puissent dire de m'y avoir forcé, je le veux faire maintenant qu'ils sont loin et que je vais avoir mes forces ensemble<sup>1</sup>.

Les affaires de l'Allemagne nous ont tenu plus que nous ne l'aurions voulu éloigné de 1105 contrées ; nous avons hâte de nous en rapprocher. La reine Marie sollicitait vivement le retour de l'empereur aux Pays-Bas. Ces provinces avaient couru de grands dangers et subi des pertes importantes. Henri II, après s'être emparé de Metz, de Toul et de Nancy, après avoir tenté de surprendre Strasbourg, avait ramené son armée vers la Moselle, et était entré dans le Luxembourg. Il ne cachait plus son intention de poursuivre ouvertement les desseins de son père. Il avoit esté délibéré par le conseil, dit un écrivain français du temps<sup>2</sup>, estre très nécessaire et utile pour le bien public et de toute la France, de saisir et joindre à la couronne le duché de Luxembourg, comme succession et propriété escheue à la maison de Vendosme, dès la mort du connestable de Saint-Pol, qui en estoit vray possesseur et seigneur, portant le nom et les armes, combien que Charles de Bourgogne injustement depuis l'eust usurpée, pour estre un vray receptacle et refuge de larrons, et toute nation séditieuse, propre à susciter tous maux. Et fut remonstré au roy feroit chose agréable à Dieu, proufitable aux hommes, mesmement à ses pauvres subjects, de suppéditer et dompter ceste contrée, pour luy servir de boulevard et frontière. Cette dernière considération seule était réelle, remarque M. Henne ; pour justifier ce désir de conquête, il était inutile d'invoquer la succession du connétable de Saint-Pol, qui n'avait possédé d'ailleurs qu'une faible partie du Luxembourg.

A la nouvelle de cette agression française, Marie de Hongrie avait montré une confiance exagérée. Elle se croyait, disait-elle, en mesure d'arrêter l'ennemi, ayant pourvu les places compétamment, y ayant mis des chefs principaux et de maison, qui avoient bonne réputation, avec gentilshommes et hommes d'apparence, tellement qu'elle se trouva courte pour la défense des autres provinces de ceux qui estoient èsdites villes<sup>3</sup>. Le gouverneur, Jean-Pierre de Mansfeld, s'enferma dans Luxembourg, et envoya ses arquebusiers commandés par le seigneur de Trélon, surveiller les mouvements de l'ennemi, auxquels ils enlevèrent, près de Rodemacheren, une vingtaine de prisonniers<sup>4</sup>. Charles de Lalaing, seigneur de Bugnicourt et de Hordaing, courut à Thionville avec sa bande d'ordonnances, et rencontrant un millier de cheveu-légers français, qui venaient de franchir la Moselle, il leur passa sur le corps, en tua environ deux cents et leur fit une centaine de prisonniers<sup>5</sup>. Une fois entré à Thionville, il prit des mesures énergiques pour la défense de la place, qui semblait fort menacée et où l'ennemi avait des intelligences<sup>6</sup>. Ramelot et ses Namurois renforcèrent la

---

<sup>1</sup> Lettre du 31 juillet, dans Lanz, t. III, p. 399.

<sup>2</sup> Rabutin. — Nous reproduisons, dans cette partie de notre travail, le récit intéressant et circonstancié de M. Henne : il ne faut pas refaire ce qui est bien fait. — François de Rabutin a écrit des *Mémoires ou Commentaires des guerres de la Gaule-Belgique entre le roi Henri II et l'empereur Charles-Quint*, depuis l'an 1551 jusqu'en 1554. Il ne se donne point d'autre qualité que celle de gentilhomme de la compagnie du duc de Nevers.

<sup>3</sup> Lettre de Marie de Hongrie, du 4 juillet, dans Lanz, *Correspondenz*, t. III, p. 343.

<sup>4</sup> Lettre de Mansfeld, du 25 mai. *Lettres des seigneurs*, V, f° 117. Citation de M. Henne.

<sup>5</sup> Lettre de Bugnicourt, du 26 mai. *Lettres des seigneurs*, V, f° 133. — Lettre de Charles-Charles-Quint, du 12 juin. Lanz, III, 259.

<sup>6</sup> Lettre d'Egmont, du 17 juin. *Lettres des seigneurs*, V, f° 349.

garnison de Virton, où se trouvaient Pierre de Sapoine et Claude de Belle-Fontaine, avec une poignée de soldats luxembourgeois. Gilles de Sapoine et le capitaine Caron s'établirent à Arlon, jugé peu tenable par Mansfeld qui en avait retiré la grosse artillerie et n'y avait laissé qu'une enseigne wallonne du régiment d'Arschot, avec ordre d'évacuer la ville, si elle était sérieusement attaquée<sup>1</sup>. Jean Van Rossem fut placé à Echternach, le seigneur de Marey à Damvillers, le seigneur de Sainte-Marie, avec le capitaine Gérard, à Montmédy, et le seigneur d'Isendoren à Ivoy, où il amena les deux enseignes de Bas-Allemands qu'il avait à Stenay, ainsi que la bande d'ordonnances du marquis de Renty.

Les choses paraissaient être pour le mieux. La reine recommandait à tous de tenir ferme pour faire amuser l'ennemi et lui faire perdre la saison ; pour donner à l'empereur mieux à se fortifier. Si les François ne vouloient s'amuser à assiéger place, elle avait nombre suffisant de troupes, soit pour leur couper les vivres, soit pour en former masse, afin de livrer bataille. La princesse pouvait bien faire les provisions nécessaires ; malheureusement elle ne sçavoit donner le cœur aux gens, ni leur faire garder fidélité<sup>2</sup>. Il faut ajouter, dit M. Henne, que l'incurie de l'administration et la pénurie du trésor contribuèrent pour beaucoup aux désastres qu'elle rejeta exclusivement sur la lâcheté ou la trahison. Depuis longtemps en effet Mansfeld lui avait représenté qu'avec huit cents chevaux il était impossible d'assurer la marche des convois dans une province aussi étendue, et lui avait prédit que tout failliroit par le manque de vivres et par le manque d'artillerie<sup>3</sup>.

L'armée française, constituant une masse de quarante mille fantassins et de dix mille chevaux, avait franchi la Sarre et la Moselle ; le 28 mai, l'avant-garde occupa la petite ville de Mont-Saint-Jean, qui fut saccagée et brûlée, ainsi que le château de Soleuvre et beaucoup de gros villages des environs. Il y eut là diverses et braves escarmouches, èsquelles tant les François que les Bourguignons monstrèrent grandes évidences de leur hardiesse et vaillance<sup>4</sup>. Mansfeld, sorti de Luxembourg avec sa bande d'ordonnances et trois cents arquebusiers à pied commandés par le sire d'Aremberg, rencontra sur la route de Thionville trois cornettes et quelque infanterie couvrant les détachements qui couraient le pays, la torche à la main. La difficulté des chemins et du terrain empêcha les gens d'armes de donner, mais les arquebusiers assaillirent vivement l'ennemi et le mirent en pleine déroute. Les Français furent poursuivis jusqu'à leur camp : on ne leur fit qu'une centaine de prisonniers, car on les traita en boute-feux, les tuant sur place. Le même jour, la garnison de Thionville donna un assaut au camp royal, où l'alarme fut si grande que toute l'armée passa la nuit sous les armes<sup>5</sup>.

Le 30 mai, Henri II arriva à Longwy, et le connétable occupa Marville, où le rejoignit d'Annebault avec quinze à seize mille hommes et trente pièces d'artillerie de siège. La marche de l'armée royale dessinait son plan, et Mansfeld résolut aussitôt de s'enfermer dans Ivoy. Il laissa le commandement de Luxembourg à Lamoral d'Egmont, qui, voyant l'ennemi s'éloigner, se montra fort mécontent, et pria la reine de l'envoyer autre part où il pourroit donner plus

---

<sup>1</sup> Lettre de Mansfeld, du 27 mai. *Lettres des seigneurs*, V, f° 135.

<sup>2</sup> Lettre de Marie de Hongrie, du 4 juillet.

<sup>3</sup> Lettre de Mansfeld, du 24 mai. *Lettres des seigneurs*, V, f° 108.

<sup>4</sup> Rabutin.

<sup>5</sup> Lettres de Mansfeld et du sire de Glajon, du 29 mai. *Lettres des seigneurs*, V, f° 164 et 166.

**grand service**<sup>1</sup>. Mansfeld apprit en route que le roi prenait le chemin de Verdun, et il expédia sur le champ au seigneur d'Isendoren l'ordre de conduire en toute hâte ses deux enseignes à Damvillers. Lui-même se proposait de se jeter dans cette place, mais il n'en eut pas le temps. L'armée française, par une marche de nuit, investit Damvillers, le 2 juin, tandis que, pour détourner l'attention des Impériaux, un gros parti de cavalerie s'avancait jusque sous les murs de Montmédy, où Mansfeld était arrivé le 31 mai. La garnison, quoique affaiblie par l'envoi de deux enseignes à Damvillers, fit bonne contenance, et l'ennemi se retira après avoir escarmouché pendant une heure. Repoussé avec perte dans une attaque sur un fort établi au village de la Morteau, il se présenta ensuite devant Virton, que le capitaine Ramelot avait quitté pour courir à Montmédy. Peu de bourgeois y étaient restés avec quelques archers et arquebusiers de la bande du comte de Mansfeld ; ces braves gens répondirent par un énergique refus à la sommation de l'ennemi, qui ne tarda pas à se retirer, harcelé par les arquebusiers, et laissant entre leurs mains des prisonniers, notamment un jeune page du roi<sup>2</sup>.

Damvillers<sup>3</sup>, situé en lieu plain et marescageux, estoit malaisé à approcher en temps de pluies et hyver ; mais la grande sécheresse que faisait fut propice à l'ennemi. La ville avait été nouvellement rebastie selon les modernes fortifications, avec boulevarts, bastions, plates-formes, remparts larges et hauts, le tout revestu de murailles de bonne matière et estoffe ; toutefois encore qu'elle fust-toute neuve et bastie avec grand vouloir et délibération de la rendre imprenable, elle estoit assez mal pouveue de desfenses. Quoiqu'ils manquassent de beaucoup de choses qui leur estoient nécessaires, les assiégés et leur chef, le seigneur de Marey, gentilhomme du pays fort aimé et loué, étaient disposés à bien recevoir l'attaque. Et bientôt le seigneur de Frenztz, se faisant jour à travers les attaquants, parvint à introduire dans la place deux enseignes et une cornette de cavalerie, dont il prit le commandement. La garnison se trouva forte alors d'environ deux mille hommes de pied et de trois à quatre cents cavaliers, desquels une partie estoient gentilshommes du pays et le surplus cheveu-légers et harquebutiers, que les François ont appelés depuis carabins — *carabiniers* —. Ils firent bravement leur devoir à sortir aux escarmouches, tant pour empescher que la ville ne fust reconnue que pour nuire aux approches, faisant leur artillerie fort bien son office et grande exécution tant de soldats que de vastadours — *pionniers* —<sup>4</sup>.

Henri II menait avec lui une nombreuse artillerie, tirée de Châlons, de Mézières, de Monzon et d'autres villes frontières. Son armée, nombreuse aussi, mais exténuée par les marches et les privations, montrait peu d'ardeur. Mansfeld assurait que s'il avait un millier de gendarmes à mettre en campagne, il empescherait bien l'ennemi de brusler et gaster le pays. Le 4 juin, des arquebusiers à cheval enlevèrent quelques avant-postes et jetèrent l'alarme dans le camp royal ; en se retirant, ils tombèrent sur un gros de Suisses, dont ils tuèrent un grand nombre. Les gens du pays, de leur côté, attaquaient les convois et faisaient un grand massacre des fourrageurs. A la suite d'un coup de main,

---

<sup>1</sup> Lettre du 30 mai. *Lettres des seigneurs*, V, f° 179.

<sup>2</sup> Lettres de Mansfeld, des 1er et 2 juin. *Lettres des seigneurs*, V, f° 494 et 206.

<sup>3</sup> Damvillers, aujourd'hui chef-lieu de canton (Meuse), sur la Linte, à 22 km. S. de Montmédy, ne compte pas mille habitants. Cette place a été démantelée en 1683 sous Louis XIV.

<sup>4</sup> Rabutin. — Lettres de Mansfeld et d'Egmont, des 1er et 2 juin.

dans lequel on s'empara du munitionnaire, riche marchand, le roi fut obligé d'ordonner d'avoir toujours mille chevaux en embuscade pour parer à ces attaques. Ceux de dedans la ville faisoient du gros meurtre dans le camp royal ; pour un coup que les François donnoient, ils en donnoient dix. Dans une reconnaissance, le cheval du cardinal de Lorraine fut tué par un boulet tiré de la place, et le roi se trouva en grand danger de sa personne. Une autre fois, le cheval du duc de Guise fut blessé de deux coups de feu<sup>1</sup>.

Cependant les assiégeants avaient établi leurs travaux d'attaque et se préparaient à donner l'assaut. Le 7 juin, la batterie fut bien à plein, malgré une vigoureuse sortie des assiégés qui tuèrent, entre autres, le seigneur de Piennes et prirent le baron des Guerres<sup>2</sup>. Le feu continua avec vivacité dans la journée du 8. Le 9, à la suite d'une nouvelle sortie de la garnison, les Français donnèrent l'assaut qui fut bien soutenu et repoussé, de sorte qu'ils y perdirent bien trois mille hommes, et demandèrent assistance et trêve afin de retirer leurs morts des fossés<sup>3</sup>. Le lendemain, ils rouvrirent le feu autant furieusement et soudainement que fut jamais ville canonnée<sup>4</sup>. Battant la place de trois côtés à la fois, ils y ouvrirent trois brèches, et deux batteries, de quinze canons chacune, firent écrouler le tourrion — grosse tour — de la reine. Les décombres remplissaient tellement le fossé que l'on y sust passer quarante à cheval de front. Alors, soit lâcheté, soit trahison, les soldats allemands crièrent à leurs capitaines que s'ils ne se rendaient pas, ils estoient tous morts, attendu que la muraille ayant esté abattue et le rempart rasé pied et terre, n'estoit possible tenir contre l'assaut. Il fallut donc se rendre à la volonté de l'ennemi, qui retint prisonniers les chefs et autres gens d'apparence, renvoyant les autres un bâton blanc à la main, après les avoir dépouillés de leurs armes et de leurs bagages<sup>5</sup>.

Le gros de l'armée française s'arrêta quelques jours à Damvillers pour en réparer les brèches. Le roi donna à Coligny tous les biens et meubles de la ville, excepté l'artillerie, ce dont les soldats commencèrent à murmurer. C'était, remarque M. Henne, une sorte de système chez ce triste prince, qui partout usa avec la dernière rigueur des droits de la guerre. Il livra les villes au pillage ; mais au lieu de faire du butin une récompense pour ses soldats, seule excuse qu'on pût alléguer pour ses brigandages, il en gratifia ses courtisans. Aussi ses capitaines recueillirent-ils en même temps les malédictions des habitants et celles de leurs soldats<sup>6</sup>. Durant cette halte, des détachements de cavalerie et d'infanterie se

---

<sup>1</sup> Rapport d'un messagier venant du camp des François. *Lettres des seigneurs*, t. V, f° 246. — Autre Rapport d'un espion venant du camp du roy de France devant Dampviller, du 10 juin. *Ibid.*, f° 258.

<sup>2</sup> Et dit-on que ça esté une des plus belles saillies qui soit faite depuis longtemps en ça Rapport du 8 juin. *Lettres des seigneurs*, t. V, f° 27.

<sup>3</sup> Le commun bruit est qu'il en estoit bien demourez trois mil hommes. Lettre de Mansfeld, du 10 juin. — M. Henne remarque que cette perte de trois mille hommes, qui semble exagérée, est également indiquée dans une lettre du comte de Stroppiana, du 21 juin.

<sup>4</sup> Rabutin. — Blaise de Vigenère dit que la place endura des milliers de coups de canon. Note de M. Henne.

<sup>5</sup> La forme de la rendicion a esté à la volonté de l'ennemy. Ils ont retenu tous capitaines, enseignes, officiers de bendes et autres gens d'apparence prisonniers, et toute la reste ilz les ont despouillié, leur osté leurs armes, et avecq la blanche verge en la main les ont fait passer par leur camp et de là les ont menez jusques auprez de Montmédy avecq convoi de cinq cens chevaux. Lettre d'Egmont, du 13 juin. *Lettres des seigneurs*, t. V, f° 294.

<sup>6</sup> M. Henne d'après Sismondi, ouvrage cité, t. IX, p. 229.

répandirent dans les environs, munis de lettres de représailles les autorisant à brûler et saccager villages, maisons et fermes<sup>1</sup>.

Henri II n'avait pas attendu la reddition de Damvillers, et était parti, le 10 juin, avec un gros détachement, pour Verdun. Il venait de recevoir un nouveau renfort de neuf à dix mille hommes. Le connétable, qui voulait distraire l'attention des Impériaux, menaçait à la fois Montmédy et Thionville. On ne craignait pas moins pour Arlon et Luxembourg ; la terreur fut même si grande dans la première de ces villes, que tous les bourgeois émigrèrent, emportant jusqu'aux cloches des églises. Cette ville paraissait, du reste, si peu susceptible de résistance, que d'Egmont proposa d'en retirer la garnison pour renforcer celle de Luxembourg, où il n'avait que sept enseignes, dix-huit pièces d'artillerie et quarante hacquebuttes à croc. Marie de Hongrie l'autorisa à rappeler à Luxembourg l'enseigne de son régiment placée à Arlon, mais en lui prescrivant de la remplacer par une autre levée dans le pays, afin de conserver l'artillerie existante dans cette dernière ville<sup>2</sup>.

Cependant les Français, ne cachant plus leurs véritables desseins et, laissant une forte garnison à Damvillers, se dirigèrent tout à coup vers Yvoy. Cette cité, située au pied d'une montagne assez prochaine qui lui nuisoit fort, avoit, de l'autre côté, une prairie et plaine très large et spacieuse au long de laquelle descend le Chiers, petite rivière qui s'enfle davantage près de là, à cause de plusieurs ruisseaux en trans dedans elle. On y avait ajouté de nouvelles fortifications, à cause de quoi on la réputait imprenable, et pour ce tout le plat pays y avoit remis le but de son espérance, et la plupart de tous les gentilshommes y avoient été reçus avec leurs biens<sup>3</sup>. Mais ces apparences étaient trompeuses, et les gens de guerre ne jugeaient pas la place tenable. Philippe de Lalaing et Sassegnies en avaient refusé successivement, le commandement. Mais Mansfeld, qui soupçonnait le projet des Français, s'y était fait transporter, au premier avis de leur marche vers la ville, quoique la fièvre l'accablât depuis quelque temps. Marie de Hongrie lui fit dire d'y rester, malgré sa maladie, et il répondit : Je n'ai jamais eu d'autre intention, vu que l'ennemi approche. Soyez sûre que je ferai tout mon extrême devoir comme j'ai fait en toutes les autres villes où vous m'avez envoyé. Sa présence était d'autant plus nécessaire à Yvoy que des symptômes d'indiscipline s'étaient manifestés dans la garnison. Les Bas Allemands avaient déclaré qu'ils ne se battraient pas avant

---

<sup>1</sup> Voici le texte d'une de ces lettres : Le duc de Montmorency, pair et connestable de France, et lieutenant général du roy en son armée, ayant entendu que l'armée des Bourguignons ont puis naguères bruslé la maison du sieur Despaulx, le dégast, pertes et dommaiges qu'il a souffert au moyen de cela, et désirant qu'il en puisse tirer réparation et luy donner moyen de se venger, Nous, pour ces causes, ayant regard à la rigueur et non accoustumez exploicts de guerre qu'ilz ont usé en son endroit, luy avons permis de brusler, saccager et brancquetter toutes et chascunes les maisons nobles, chasteaux et biens estans entre la ville de Metz et Thionville, appartenans aux subjectz de l'empereur, et à ceulx qui de présent sont à son service sans exception de personne. Par quoy nous avons fait la présente signée de nostre main, pour luy servir et valloir de descharge en tout et partout où il appartiendra. Faict à Civry-le-Franc, le premier jour de juing l'an mil cinq cens cinquante deux. Ainsi signé : De Montmorency. *Lettres des seigneurs*, V, f<sup>o</sup> 196.

<sup>2</sup> Lettre de Marie, du 13 juin. *Lettres des seigneurs*, V, f<sup>o</sup> 308.

<sup>3</sup> Rabutin.

d'avoir reçu les arrérages de leur solde, et il avait fallu en pendre quelques-uns pour ranger les autres au devoir<sup>1</sup>.

Le 15 juin, Yvoy fut investi par une nombreuse gendarmerie, tandis qu'un camp volant bloquait Montmédy et qu'un fort détachement marchait sur Virton. Cette dernière place avait été évacuée, et les Français se contentèrent d'incendier quelques maisons. Des bandes de partisans coupaient les communications entre les villes voisines, brûlant et pillant ; c'est ainsi que furent dévastés Florenville, Orval, Mergny et beaucoup de villages. Le 17, arriva le gros de l'armée royale, précédant seulement d'une marche son artillerie de siège. Henri II s'établit, avec le connétable, sur le chemin de Neufchâteau et d'Annebault du côté de Montmédy. La garnison, forte de trois enseignes de Bas-Allemands, de deux enseignes wallonnes de d'Arschot et de six cents chevaux, semblait décidée à se bien défendre, et à soutenir le plus longtemps qu'il servit possible, voire même jusques au terme qu'on présumoit l'empereur la pouvoir secourir. Et crois fermement, ajoute François Rabutin, que les assiégés eussent esté opiniâtres jusques au bout, si la volonté de tous eust esté semblable à celle du chef et de beaucoup d'autres qui estoient dedans. Mais parmi les piétons il y avoit beaucoup d'Allemands, Clévois et Gueldrois, hommes qui n'avoient accoustumé de porter longue faim et soif ; qui ne sçavoient que c'est d'estre estroitement enfermés et s'assujettir à une extrême nécessité. Pourtant dans le principe ils firent bravement leur devoir à sortir et escarmoucher. Ils ne faisoient guères sorties sans exécuter quelque bonne chose, et emmener des François prisonniers, ou en rendre des morts ou bien malades ; aucunes fois autant en advenoit d'eux. Pour dire la vérité, ils firent de grands et vertueux efforts, tant par hommes que avec leur artillerie, pour divertir et empescher l'ennemi d'approcher de leurs murailles. Ils avoient soin de ne tirer coup d'artillerie qu'avec occasion et où pensoient estre de bonne portée ; ils despartoient aussi leurs provisions avec poids et mesure, pour le grand désir et bonne affection qu'ils avoient de se défendre longtemps<sup>2</sup>.

La tranchée fut ouverte en face du bastion Mansfeld, et, le 20, les Français commencèrent à canonner la place avec quatorze pièces d'artillerie. Puis ils établirent deux fortes batteries, l'une entre le bastion Mansfeld et le premier grand bastion, l'autre devant la porte du château du côté de Mouzon, entre le vieux bastion et la vieille porte. En outre six longues coulevrines, hissées sur la montagne de Montilien, tiroient à plomb dedans presque toutes les rues, le long des courtines, droit au dos de ceux qui eussent voulu défendre la brèche<sup>3</sup>. Le 22, toutes les batteries tonnèrent, tirant six, huit et dix canons à la fois, avec une tant admirable et terrible furie, qu'on eust dit que tout devait s'abîmer<sup>4</sup>. Jamais, racontait plus tard le duc de Guise, je n'ai vu ni ouï parler d'une batterie si furieuse que celle-là ; car la ville fut battue, deux jours durant, de trente-six pièces en batterie, si assiduellement qu'un coup n'attendoit pas l'autre, même que la nuit elles tiroient si souvent qu'on n'eut pas le loisir dedans de se

---

<sup>1</sup> Lettre du comte de Mansfeld, du 10 juin.

<sup>2</sup> Rabutin. *Ceux d'Yvoy*, dit un rapport du 20 juin, tirent à force, et ils ont tué beaucoup d'ennemis. *Lettres des seigneurs*, V, f° 404.

<sup>3</sup> Rapport de Jean d'Immerseel, du 22 juin. *Lettres des seigneurs*, V, f° 428.

<sup>4</sup> Rabutin.

reparer. Lorsqu'il entendait des grandes batteries, il disoit souvent qu'elles n'approchoient rien de celles d'Yvoy<sup>1</sup>.

Si furieuse que fût l'attaque, Mansfeld comptait toujours y résister, et son espoir s'augmentait de quelques circonstances favorables. L'armée royale, ravagée par les maladies, condamnée à des combats acharnés avec la garnison, était de plus harcelée par les milices du pays, qui la tenaient continuellement en alerte. Aussi de fréquentes désertions éclaircissaient ses rangs. Le 21, les milices d'Arlon et une troupe d'aventuriers luxembourgeois défirent, dans les bois entre Florenville et Orval, une division de Suisses et de légionnaires, lui tuèrent cent à cent vingt hommes, et ramenèrent un grand nombre de prisonniers<sup>2</sup>. Le même jour, la garnison effectua une sortie contre le corps de l'amiral d'Annebault, mit les Suisses en déroute, et, en se retirant devant la cavalerie, elle l'attira sous le canon de la place, qui lui causa d'énormes pertes<sup>3</sup>. Les bois d'alentour estoient pleins de paysans faisant grans dommages aux ennemis estans esgarrés par les champs, embastonnés et armés à leur mode, pour se venger de la ruine de leurs villages, et, comme gens désespérés, ils n'épargnoient personne<sup>4</sup>.

Les assiégeants n'en étaient que plus excités à presser leurs travaux. En peu de jours, ils dressèrent deux nouvelles batteries de quinze canons, l'une sur la colline de la Belle Croix, l'autre du côté de la porte d'Aisne. Le 23, dès le point du jour, elles foudroyèrent la place, et ouvrirent au château, près de la tour de la prison, une brèche assez large pour qu'on pût y entrer à cheval<sup>5</sup>. Quand les Allemans entendirent ceste estrange reste qu'on leur sonnoit, et virent qu'il ne leur estoit loisible de se pourmener sur le pavé sans estie esmouchés bien souvent si près des oreilles que le poil y demeueroit, le tueur leur commença à défaillir. Mansfeld, ayant les armes sur le dos et prest à se présenter le premier à l'assaut, chercha vainement à les rappeler au devoir ; ils déclarèrent qu'il en délibérait comme bon luy sembleroit, mais que si les François le combattoient par devant, eux le defferoient par derrière. Dont il se trouva merveilleusement estonné et esbahy, car ils estoient les plus forts là dedans, et ne sçavoit plus qu'y penser, ne donner remède qu'avec grandes exclamations, maugréer et détester son malheur. Il alla jusqu'à se jeter à leurs genoux, les suppliant de vouloir résister<sup>6</sup>. Enfin, voyant tous ses efforts inutiles, il rendit à la liberté un gentilhomme français son prisonnier, affin fust, dit-il, tesmoing de ceste infidélité et défenseur de son honneur et innocence, quand il oyroit parler de ceste lascheté, et, avec de grosses larmes aux yeux, il se retira en son logis, passionné de véhémence douleur, cuydant enrager et de despit rongant ses poings<sup>7</sup>.

Alors les officiers des Bas Allemands envoyèrent des députés au connétable, et la ville fut rendue à discrétion, le 23, à onze heures du matin. Mansfeld<sup>8</sup> et les

---

<sup>1</sup> Brantôme. — Blaise de Vignère dit aussi de cette place, qu'elle endura des milliers de coup de canon. Note de M. Henne.

<sup>2</sup> Rapport de Robert de Boullant et de Jean d'Immerseel, des 22 et 23 juin. *Lettres des seigneurs*, V, f° 422 et 436.

<sup>3</sup> Rapport de Robert de Boullant, du 22 juin. *Lettres des seigneurs*, V, f° 418.

<sup>4</sup> Rapport de Jean d'Immerseel, du 22 juin, *Lettres des seigneurs*, V, f° 426 et 428.

<sup>5</sup> Rapports de Robert de Boullant et de Jean d'Immerseel.

<sup>6</sup> Lettre du comte de Stroppiana, du 30 juin.

<sup>7</sup> Rabutin et Brantôme.

<sup>8</sup> Les soldats ne voulurent pas se défendre et firent, à son insu, un accord avec l'ennemi. l'ennemi. De cette manière, il tomba au pouvoir des François, qui l'emmenèrent prisonnier. *Récit véritable, en bref, de ce que le prince et comte de Mansfeld a fait*, etc.

autres chefs furent retenus prisonniers, et les soldats, dépouillés de leurs armes, renvoyés un bâton blanc à la main, comme à Damvillers. Sassignies parvint à s'échapper sous un déguisement. Fidèle à son système, le roi donna le butin à Montmorency, dont les soldats des vieilles bandes se mutinèrent ouvertement, et dès lors commencèrent à se rompre et à secrètement abandonner leurs enseignes.

Ainsi succomba cette place, parce que de misérables lansquenets eurent la peur en l'estomac<sup>1</sup>. Mansfeld, conduit devant Montmorency, qui estoit grand bravache, luy dit, sur ce que le connétable l'advisoit d'avoir bien fait de capituler, car il y fast aussi bien entré par assaut et eust tué tout : ah ! monsieur, si tous mes gens eussent esté Bourguignons ou Espagnols, vous ne l'eussiez pas eue si aisément ; mais les Allemans m'ont fait fausse pointe et grand tort<sup>2</sup>. Le comte fut conduit en France avec ses officiers et resta détenu au château de Vincehnes jusqu'en 1556. Charles-Quint, irrité de la prise d'Yvoy, traita Mansfeld avec une extrême rigueur ; il ordonna sur le champ de rayer ses appointements des comptes généraux de la province, voulant qu'on tînt ses gages en surséance jusqu'à ce qu'il en eût autrement décidé<sup>3</sup>. L'année suivante, lorsqu'à l'occasion de la célébration de la Saint-André, les chevaliers de la Toison d'or le prièrent de traiter de l'échange ou de la rançon de leur confrère, il repoussa leur demande, en disant que le comte était soupçonné d'avoir manqué à son devoir dans la défense d'Yvoy et n'avait pas encore justifié sa conduite<sup>4</sup>.

D'Egmont, qui ne se sut astez esmerveiller de la prise d'Yvoy, se prémunit sur le champ contre une attaque. Il fit travailler jour et nuit aux fortifications de Luxembourg, et obligea grands et petits à y mettre la main. Il avait reçu récemment quelque artillerie et trois enseignes assez mal fournies du régiment du prince d'Orange ; aussi, quoiqu'il manquât de canonniers, bien décidé à faire tout devoir d'homme de cœur, le 25 juin, au matin, il tint *gemeyne* — conseil en commun — avec les gens de guerre, et les trouva fort volontaires et délibérés faire comme gens de bien doibvent<sup>5</sup>. La consternation régnait partout ailleurs. Jean d'Immerseel évacua Arlon, qui n'estoit pas pourvu de gens pour faire résistance contre le moindre effort de l'ennemi, et dont le peuple tout ému estoit prêt pour s'enfuir. A Montmédy, que les Français investirent après avoir pillé Marville, il y avait deux enseignes d'Hennuyers, qui montroient bonne volonté de tenir bon. Peu de jours auparavant, ils avaient encore fait leurs preuves dans un combat acharné livré au camp volant chargé d'observer cette place ; et cependant elle se rendit sans attendre le canon, quoique très bonne et pourvue de ce qu'estoit requis à sa défense. La garnison, qui la quitta sans coup frapper, obtint vies et bagues sauves, réservé l'artillerie. Dans le même temps, le château de Lumes pris naguère à la France par un gentilhomme flamand (*sic*), Jean

---

<sup>1</sup> Lettres de Marie de Hongrie, des 4 et 8 juillet.

<sup>2</sup> Brantôme.

<sup>3</sup> Compte de H. de Breissgin (n° 2638), f° 12 et 13. Citation de M. Henne.

<sup>4</sup> Reiffenberg, *Histoire de la Toison d'or*, p. 438. En 1556, les chevaliers, réunis en chapitre à Anvers, réitérèrent cette demande à Philippe II, et lui déclarèrent qu'ils tenaient leur confrère pour tout à fait irréprochable et innocent des accusations portées contre son honneur. Philippe accueillit cette demande et promit de donner à Mansfeld des marques de sa bienveillance, lorsqu'il se serait justifié de toute inculpation. Cette justification fut bien complète sans doute, puisqu'on vit le successeur de Charles-Quint donner au comte les plus grandes marques de confiance. Note du même.

<sup>5</sup> Lettre d'Egmont, du 25 juin. *Lettres des seigneurs*, V, f° 462.

d'Aspremont, qui toujours l'avoit bien défendu, se rendit sans coup tirer, et ce déplorable exemple n'eut que trop d'imitateurs.

Pendant que l'armée royale se refaisait en pillant et ruinant les territoires qu'elle occupait, un nouvel agresseur apparaissait sur cette scène désolée. Robert IV de la Marck, à la tête des légionnaires de Champagne, de deux à trois mille lansquenets, de sa compagnie d'hommes d'armes et de douze à quinze cents chevaux, marcha sur le château de Bouillon ; il avait avec lui six pièces de grosse et moyenne artillerie<sup>1</sup>. La place était gardée depuis trente ans, au nom de l'évêque et de l'église de Liège, par Guillaume, bâtard de la famille de Horion, qui avait donné dans sa jeunesse mainte preuve de courage et de fidélité<sup>2</sup> ; Sébastien de Duras était son lieutenant. Le 1er juillet, un héraut d'armes somma les assiégés de se rendre au roi de France, car s'ils laissoient tirer un coup de canon, ils seroient tous au hasard de la guerre<sup>3</sup>. Cette sommation ayant été repoussée, pendant la nuit, la Marck fit affuter son artillerie, sur la crête d'une montagne dominant la place du côté de Sedan, sans que les Liégeois tentassent aucun effort pour empêcher cette périlleuse opération, qui s'exécuta tant malaisément qu'avec gros câbles falloit retenir les pièces, pour qu'elles ne roulissent de haut en bas. A ce que raconte Rabutin, la Marck fit passer et repasser par un mesure lieu les compagnies de cheval et de pied, afin que ceux de dedans, voyant tant grand nombre d'enseignes, pensassent que ce fust toute l'armée.

Le 2 juillet, au point du jour, les Français commencèrent à battre la place, qui riposta faiblement. Sept de ses pièces avaient éclaté aux premiers coups et une huitième avait été démontée par la batterie ennemie. A midi, la Marck renouvela sa sommation, qui, cette fois, fut accueillie sans résistance. On arrêta la reddition de la place, si elle n'était pas secourue dans les quatre jours ; la garnison obtenait vies et bagues sauvées, réservé l'artillerie ; Horion livra trois ôtages en garantie de sa promesse<sup>4</sup>. Il informa de ce traité l'évêque de Liège, qui s'empressa d'en donner avis à Marie de Hongrie ; la reine ordonna sur le champ à d'Egmont et à d'Aremberg de voler à la délivrance des assiégés<sup>5</sup>. De son côté, soit remords, soit dissimulation, dit M. Henne, Horion manda aux prévôts des cantons voisins que si on lui envoyait cent hommes sûrs, il chasserait du château une vingtaine de mutins qui allaient le contraindre à livrer la place ; quant à la capitulation, il ne se croyait plus tenu de l'observer, attendu que l'ennemi l'avait violée en entrant dans le village de Bouillon et en enlevant les cloches.

D'Egmont et d'Aremberg accouraient à marches forcées, et la position de la Marck eût été fort compromise, si les assiégés avaient tenu quelques jours de plus. Malheureusement le délai fixé était trop court, et, à l'heure dite, ils se rendirent. Cette conquête entraîna, sans plus de difficultés, celle des forts et des

---

<sup>1</sup> Rabutin. — Suivant une lettre de Marie de Hongrie, du 4 juillet, il n'avait que trois à quatre mille hommes ; mais ce chiffre semble moins exact que celui de Rabutin, mieux placé pour connaître les forces des Français et plutôt enclin à les diminuer qu'à les augmenter. Note de M. Henne.

<sup>2</sup> Foulon, *Historiæ leodiensis compendium*, ad annum 1553.

<sup>3</sup> Lettre de Guillaume de Horion à l'évêque de Liège. *Lettres des seigneurs*, V, f° 493.

<sup>4</sup> *Lettres des seigneurs*, V, f° 493. — Rabutin réduit le délai fixé à trois jours et ne parle que d'un étage, le fils du capitaine.

<sup>5</sup> Voir ses lettres à l'évêque de Liège et au seigneur de Boussu, du 6 juillet. *Lettres des seigneurs*, V, f° 510 et 512.

châteaux de ce petit état, qui rentra ainsi dans la maison de Sedan et valut aux successeurs de Robert de la Marck le titre de ducs de Bouillon<sup>1</sup>. Guillaume de Horion, mis en jugement à Liège, paya de sa tête sa faiblesse ou son crime<sup>2</sup>. La sentence de mort fut prononcée à l'unanimité par le tribunal des échevins. Malgré son appel à l'empereur et les supplications de sa femme et de ses amis, il fut décapité le 44 avril 1553, et ses biens furent confisqués. Son fils, qui était médecin de l'évêque, en mourut de chagrin.

Ainsi, en moins de six semaines, les Français avaient ravagé toute la lisière du Luxembourg de l'est à l'ouest, ruiné cette charmante et fertile contrée qui descend, au midi, du plateau des Ardennes entre la Moselle et la Meuse. Le pays était dans la consternation. J'ai reçu, écrivait le comte du Rœulx à Marie de Hongrie, la lettre de Votre Majesté du 4 de ce mois et par icelle vu la reddition de Bouillon : à quoy ne sçauois que dire, sinon qu'il faut que nous ayons tous perdu le tueur ou que nous soyons tous traitres<sup>3</sup>. La reine, triste et découragée, écrivait elle-même à l'empereur : Dieu me fasse ce bien que je puisse voir Votre Majesté accompagnée comme je le désire. Peut Votre Majesté penser quelle patience je puis avoir d'avoir mis tant de peine à faire et pourvoir nos villes de toutes choses nécessaires, et de les voir perdre si lâchement. Dieu par sa grâce y veuille pourvoir, puisque la provision des hommes n'y peut aider. Elle finissait en suppliant son frère d'accourir pour sauver le pays<sup>4</sup>.

En ce moment, Henri II, encouragé par ses faciles succès, méditait d'autres projets. Il se proposait d'assaillir le Brabant sur trois points à la fois, en s'aidant de son armée de Picardie. Il pressait Albert de Brandebourg d'attaquer les pays d'Outre-Meuse, et lui-même avait pris à sa solde d'autres capitaines allemands, qui réunissaient, dans les environs de Brême, une armée destinée à envahir la Frise et la Gueldre. La grandeur du danger réveilla l'énergie de la régente. Par ses ordres, on exécuta partout de grands travaux de défense, notamment à Bruxelles, où elle voulait attendre l'ennemi. Elle pressa les levées de fantassins et de cavaliers, enjoignit aux officiers du plat pays de se jeter avec leurs milices dans les forteresses, et ne négligea rien pour stimuler l'ardeur des gens de guerre et déjouer les complots des agents de la France. Elle envoya à Givet quatre enseignes et deux cents chevaux ; craignant les dispositions hostiles des Liégeois<sup>5</sup>, elle fit entrer dans la principauté des troupes avec la destination

---

<sup>1</sup> Ils furent obligés plus tard de le rendre aux évêques de Liège ; ils conservèrent cependant le titre de ducs de Bouillon, qui passa par mariage dans la maison de la Tour-d'Auvergne ; plusieurs princes de cette famille le portèrent.

<sup>2</sup> Le capitaine qui en avoit la charge est chargé qu'il avoit intelligence avecq l'ennemi, car il la pouvoit facilement deffendre selon ce qu'elle estoit bien munie et en bien forte situation, avec ce que l'on lui envoia de ce coustel quelque nouveau secours pour la renforcer selon qu'il l'avoit requis, lequel secours il ne voulust accepter. Lettre de Marie de Hongrie, du 18 juillet. — Chapeauville, III, 868. — Dans une lettre du comte de Stroppiana, il est dit que Horion vendit la place pour quatorze mille écus en numéraire et six mille francs de rente en France. Note de M. Henne.

<sup>3</sup> Lettre du 5 juillet. *Lettres des seigneurs*, V, f° 507.

<sup>4</sup> Lettre du 4 juillet. *Correspondenz*, III, 343.

<sup>5</sup> Et en même temps envoiai vers M. de Liège, pour l'exhorter et admonester afin qu'il tînt main envers ses estats, se emploient à leur propre deffence contre l'ennemi, qui ne cherchoit que de les suppéditer, et lui ai fait offrir assistance d'un bon nombre de gens de pied, pour les jeter en cas de besoing en la ville de Liège, ce qu'il a accepté, où l'on commence jà à découvrir gens affectionnés au parti de France, et qui sont mal

ostensible de protéger les états de l'évêque contre l'invasion. A défaut d'autre moyen, elle résolut de sauver le Luxembourg par de vigoureuses diversions<sup>1</sup>. Le seigneur de Boussu reçut l'ordre de s'établir avec une division à Châtelet, pour couvrir tout à la fois les pays de Namur, de Brabant, de Hainaut et de Liège ; d'Aremberg fut chargé de renforcer l'armée de la Meuse par une nouvelle levée de vingt-huit enseignes d'infanterie ; Lalaing et Glajon formèrent un camp à Avesnes, et le comte du Rœulx se jeta sur la Picardie, où avec une poignée d'hommes il fit merveilles et choses étranges<sup>2</sup>.

Cet intrépide capitaine aurait voulu passer la Somme, piller Laon, Sancerre et Roye, prévenir toute attaque des Français sur le Hainaut, et les empêcher de ravitailler Théroouanne, où il y avait nécessité de beaucoup de choses<sup>3</sup>. Mais pour cela il lui eût fallu des renforts, et, en les attendant, force lui fut de se borner à quelques incursions. Un de ses détachements s'avança jusque près d'Amiens et détruisit quatre ou cinq petits forts, qui nuisoient beaucoup au plat pays. Un autre, tiré de la garnison de Bapaume, incendia un château aux environs de Péronne, et, attaqué par une centaine de cavaliers sortis de cette ville, les mit en complète déroute. Dès qu'il se sentit un peu plus fort, le comte voulut frapper de grands coups, et médita une entreprise contre Hesdin, ou Corbie. Marie de Hongrie, consultée par lui, trouva chacune de ces entreprises bonne et utile, au cas qu'on pût en venir à chief<sup>4</sup>, et lui laissa toute liberté d'action. Mener ces entreprises à chief, répondit du Rœulx, ce point gist en la volonté de Dieu, car les hommes pourront faire les entreprises, mais il faut que Notre Seigneur les assure.

Son choix fut bientôt fait. A ses yeux, emporter Hesdin était l'entreprise la plus honorable et la plus profitable pour la Flandre et pour l'Artois ; c'était le moyen le plus sûr de conquérir Théroouanne, Montreuil et Ardres. Malheureusement tous les renforts qu'il attendait n'étaient points arrivés ; les chaleurs les plus grandes qu'on vit oncques et la rareté d'eau étaient aussi un obstacle. Ce retard donna l'éveil aux Français. Le comte ne s'en émut guères, et, pour leur ôter l'envie de prendre l'offensive, il donna une grosse alarme à Péronne et aux postes placés sur les bords de la Somme. Cette excursion jeta un tel effroi dans la contrée que les habitants s'enfuirent abandonnant leurs champs et leurs maisons ; toute la campagne entre Péronne et Amiens se trouva transformée en désert.

Cependant la reine, effrayée des progrès de l'ennemi dans le Luxembourg, pressait le comte de réunir les troupes placées dans son gouvernement pour porter en France le ravage et l'incendie<sup>5</sup>. On a résolu, écrivait-elle à d'Egmont et

---

volontaires envers Sa dite Majesté et ledit seigneur de Liège. Lettre de Marie de Hongrie, du 18 juillet.

<sup>1</sup> Et comme je sceus lors de plusieurs costels que ledit roi délibéroit d'assiéger aucunes places dudit Luxembourg, il fut résolu par l'avis de principaulx seigneurs de par deçà, que nostre armée entreroit en France pour essayer à le divertir de ses emprinses, puisque l'on ne pouvoit secourir les villes dudit Luxembourg par camp formel, pour la grande nécessité de vivres estant audit pays. Lettre de Marie de Hongrie, du 18 juillet.

<sup>2</sup> Rabutin.

<sup>3</sup> Lettre du comte du Rœulx, du 9 juin.

<sup>4</sup> Lettre du 14 juin. *Lettres des seigneurs*, V, f° 312.

<sup>5</sup> S'il vous est possible, joignez-vous plus fort tant de gens de cheval que de pied. Levez plus tost gens nouveaux pour vous servir en campagne et pour mettre dedans les forts, au lieu de ceux que pouvez en tirer. Quant à l'argent, j'en enverrai ce qu'il vous semblera estre nécessaire, car il importe de faire tost ceste diversion. Lettre du 16 juin,

à Bugnicourt<sup>1</sup>, de user envers le roi de France le contre-quarre et exploiter par les mesmes termes de desgats, feux et autres exploits extraordinaires dont il a donné si grand et cruel exemple, et en démonstration si gaillarde, que en cas qu'il ne fasse la retraite pour garantir son pays, le gaing qu'il pourroit faire seroit bien près de la perte. Jugeant avec raison qu'une simple excursion, si désastreuse qu'elle fût pour l'ennemi, serait insuffisante pour le distraire de son entreprise, le comte du Rœulx persista dans la résolution d'enlever Hesdin. Maître de cette place, disait-il, je ruinerai les campagnes d'Amiens, d'Abbeville, du Crotoy, de Saint-Valéry, d'Étaples ; je mettrai tout ce pays en tel point qu'il ne seroit point possible au roi de France d'y venir dedans un an ; j'affamerai complètement Ardres et Théroouanne, qui sont déjà en grande nécessité. Il avait une telle confiance dans le succès qu'il écrivait à la reine : Je partiray mardy au soir prochain, Dieu et le bon droit de l'empereur et de Votre Majesté devant les yeux, de sorte qu'il me semble, quand je partiray, que mon entreprise est comme achevée.

Les Français pourtant avaient déjà sur la frontière un corps considérable ; ils appelaient aux armes tous les habitants de la Picardie et l'on disait que Vendôme accourait avec douze mille hommes<sup>2</sup>. Il y avait près de Saint-Quentin deux mille cinq cents chevaux, et l'on y attendait huit enseignes de lansquenets ; les garnisons de Péronne et de Théroouanne avaient été renforcées, et, ce qui constituait un danger plus grave, des intelligences avaient été découvertes entre les Bas Allemands et l'ennemi<sup>3</sup>. Rien de tout cela ne put détourner le comte de son projet. Il avait d'abord l'intention de se porter, par une marche de nuit, sur Saint-Quentin et d'écraser les Français campés sous ses murs ; mais il renonça à cette idée que la crainte d'être coupé lui avait suggérée, en apprenant qu'ils étaient établis trop près de la ville, et que là où ils estoient, la rivière de la Somme alloit tout en tournant, de sorte qu'ils se trouvoient quasi en une île. Alors après avoir détourné l'attention de l'ennemi par des marches et des contre-marches, il se dirigea brusquement sur Hesdin avec douze à treize cents chevaux, deux à trois mille piétons, deux canons et quelques pièces légères d'artillerie. La ville fut emportée d'assaut ; les vainqueurs y trouvèrent, outre de nombreux approvisionnements, un grand convoi de munitions destiné à Théroouanne. Sans perdre un instant, le comte occupa les abords du château et se mit à le battre avec toute son artillerie. En huit à neuf heures il ouvrit une brèche d'environ douze pieds de large, et l'on se préparait à monter à l'assaut

---

*Lettres des seigneurs*, V, f° 336. — Le même jour elle lui écrivit une seconde lettre en lui disant d'agir le plus tôt possible, car il n'y avoit moyen pour le présent de donner secours ou soulagement aux villes du pays de Luxembourg, qui attendoient siège, que par voie de diversions, mettant toutes ses forces en France, y faisant le pis qu'on pourroit, bruslant et gastant tout. *Ibid.*, f° 337.

<sup>1</sup> Lettres du 17 juin 1552. *Lettres des seigneurs*, V, f° 367.

<sup>2</sup> Le bruyt court au camp du roy que messieurs le connestable de France et Vendosme devoient aller avec partye de leur camp au devant de monsieur de Rœulx. Rapport du capitaine d'Arlon, du 21 juin. *Lettres des seigneurs*, V, f° 416.

<sup>3</sup> Les Franchois se vantent d'avoir intelligence avec les bas Almans estans en nostre camp, mesures ay esté adverty qu'ils doibvent avoir envoyé quelqu'un vers les deux enseignes estans ici pour les mutiner, et de fait je les trouve à ceste heure, comme semble, assez froids en leur service. Je trouve les capitaines gens de bien et bien marys de ce qu'ils voient et m'ont dit que la faulte vient de ceulx qui sont au camp pour les advertissemens qu'ils ont secrètement. Lettre du comte du Rœulx, du 21 juin.

dans un ou deux jours, car les gens de guerre étoient bien disposés, quand de graves nouvelles vinrent y mettre obstacle :

Vendôme était accouru en Picardie avec vingt-deux enseignes d'infanterie et deux mille cinq cents chevaux, et, de tous côtés, se massaient des forces considérables. Le comte apprit, par une voie sûre, que le seigneur de Villebon allait se porter sur Hesdin avec quelques enseignes et six cents chevaux pour amuser les Impériaux, tandis que Vendôme se dirigerait lui-même sur Lillers, où il n'y avait qu'une centaine d'hommes. Sa petite armée était menacée d'un désastre qu'il fallait prévenir par une prompte retraite. Le comte n'hésita pas, et, au plus grand regret qu'il eut oncques, il se retira à Saint-Orner, après avoir combien qu'il lui en fit mal, brûlé la ville de Hesdin et ruiné ses environs<sup>1</sup>.

Marie de Hongrie loua fort le comte d'avoir pris ce parti, et lui ordonna de lever en toute hâte de nouveaux piétons flamands et artésiens. L'ennemi devenait menaçant, et il fallait lui tenir tête à tout prix. Villebon disposait de forces importantes, et il achetoit toutes les faucilles et autres instruments qu'il pouvoit trouver pour scier les bleds ; Vendôme méditait un projet d'attaque contre Arras, qu'il avoit toujours eu envie d'assiéger<sup>2</sup>. Le comte, décidé à se jeter dans cette place à la première apparence de danger, fit battre le tambourin dans tous les villages de son gouvernement, et, en peu de jours, il recruta deux enseignes de Flamands et deux d'Artésiens. Ces enrôlements activement poursuivis lui eurent bientôt procuré dix à douze mille piétons et quatorze à quinze cents chevaux<sup>3</sup>. Tout ce monde était plein d'ardeur et impatient de retourner donner quelque bonjour aux ennemis<sup>4</sup>.

La reine, rassurée sur l'Artois, songea à faire assaillir la Picardie du côté du Hainaut. Boussu reçut l'ordre de renforcer les garnisons des villes de ce comté, qui n'estoient la plupart en parfaite deffense, et d'envoyer le surplus de ses forces au camp d'Avesnes. Les troupes réunies sur ce dernier point formèrent un corps d'armée de trente-six enseignes d'infanterie et de cinq mille chevaux, dont le comte de Lalaing prit le commandement. Entrant aussitôt en campagne, il poussa jusqu'à l'Oise, menaça Guise, brusla bien grande quantité de villages et bourgades, avec trois villettes<sup>5</sup>.

Cette expédition eut l'effet désiré. Henri II, qui avait déjà renoncé à ses projets sur le Brabant et qui n'osait s'aventurer davantage dans le Luxembourg, défendu par le vaillant comte d'Egmont<sup>6</sup>, s'était proposé de marcher sur Liège. Mais les succès des Impériaux l'inquiétèrent. Il craignit d'être coupé, et il résolut d'effectuer sa retraite, en longeant la lisière du Hainaut, espérant ainsi obliger Lalaing à évacuer la Picardie. En effet, au premier avis de la marche de l'armée royale sur Avesnes, Marie de Hongrie ordonna au comte de se retirer incontinent de France et de mettre de puissantes garnisons ès frontières de son gouvernement. Le comte du Rœulx reçut également l'ordre d'y envoyer toutes les troupes dont il pouvoit disposer. Car le roi, oubliant les brigandages commis par ses troupes dans le Luxembourg, accourait altéré de vengeance contre les ravages exercés en Picardie.

---

<sup>1</sup> Lettre du 4 juillet. *Lettres des seigneurs*, V, f° 501.

<sup>2</sup> Lettre du 5 juillet. *Lettres des seigneurs*, V, f° 507.

<sup>3</sup> Lettre de Marie de Hongrie, du 13 juillet. *Lettres des seigneurs*, V, f° 553.

<sup>4</sup> Lettre du comte, du 7 juillet.

<sup>5</sup> Lettre de Marie de Hongrie, du 18 juillet.

<sup>6</sup> Lettre du comte de Stroppiana, du 10 juillet.

Après avoir laissé de fortes garnisons dans les places conquises, Henri II passa la Meuse au dessous de Mézières, et vint attaquer Chimai. Dans l'intervalle, une de ses divisions s'empara des châteaux de Trélon et de Glajon, en massacra les défenseurs et les livra aux flammes. Les habitants de Chimai, ville autant ennemie des François que possible estoit, sachans bien, que quoi qu'ils accordassent, ils seroient saccagés, s'étaient réfugiés dans les bois voisins, et la place était restée à la garde de quelques soldats. Ces braves gens tinrent ferme, et lorsque la brèche fut praticable, ils se retirèrent dans le château, où ils arrêtèrent plusieurs jours les assaillants. Enfin le capitaine du chasteau, voyant la bresche qui commençoit fort à s'ouvrir, demanda à parlementer ; mais, pendant qu'on discutait les articles de la capitulation, les assaillants s'introduisirent dans la place. Ils se hastèrent et diligentèrent tant à fouiller et chercher les biens de ces misérables Bourguignons, que devant la voulte d'une des tours du chasteau, où ils avaient retiré les pouldres à canon, furent bruslés et rostis plus de cent ou six vingt soldats François, où eux-mêmes sans penser avoient mis le feu<sup>1</sup>. La ville et le château furent saccagés et brûlés ; un corps de cavalerie courut jusqu'à Beaumont.

Le connétable étant allé reconnaître Avesnes, trouva cette place, que la reine avait pourvue d'artillerie et de munitions, en si bon état de défense, qu'il ne s'arrêta pas un instant devant ses murs. Le roi bientôt fut averti que le prince d'Orange n'était pas loin avec son régiment et un gros corps de cavalerie regardant à lui faire quelque embûche ; il sut aussi, écrit la reine, qu'à l'aide de Dieu et des forces de par deçà, elle avoit donné bon ordre aux frontières et faisoit approcher l'armée. Et alors, voyant de grosses pluies offrir aux Impériaux plus de moyens de se faire forts, il battit en retraite avec grande prestesse et hâte<sup>2</sup>. Marie de Hongrie, qui était accourue à Mons, envoya incontinent bon nombre de gendarmes pour le rateindre, le suivre et l'adommager le plus possible. Boussu, arrivé à Maubeuge, reçut l'ordre de se lancer avec toute sa cavalerie sur les traces de l'armée royale, et la reine le fit appuyer par les troupes réunies à Mons, afin de rabouter l'ennemi, s'il vouloit tourner bride. Mais la chose n'était nullement à craindre. Henri II précipitait sa marche avec grosse perte de bagages et de prisonniers ; à peine rentré en France ; il renvoya son armée exténuée par la fatigue et par la disette<sup>3</sup>. La reine fit alors rentrer les troupes du Hainaut et de l'Artois dans leurs garnisons ; Boussu et d'Aremberg eurent ordre de retourner dans le pays de Namur, d'où le premier partit ensuite pour prendre le commandement des forces laissées entre la Meuse et le Rhin.

La reine rendit compte à l'empereur des mesures qu'elle venait de prendre : Trois causes, disait-elle, m'ont mue de ce faire : l'une qu'il me semble qu'il vault mieux temporiser jusque Vostre Majesté aura ses forces ensemble pour lors faire ce qu'il vous plaira nous ordonner, sachans les forces que nous avons ; l'autre pour ce, quand nous aurions moien de mettre nos forces ensemble pour envahir l'ennemi, je ne vois chef à qui les oserois fier, ni y a l'obéissance, l'ung ni l'autre, comme il convient, et ose bien asheurer Vostre Majesté autant de fois que nos gens devoient faire quelque exploit, je me suis toujours trouvée en grande crainte que quelque désastre nous survînt pour la mau'l'vaise conduite qu'il y a. La troisième que je vois que je ne me puis trop asseurer du costel

---

<sup>1</sup> Rabutin.

<sup>2</sup> Lettre de Marie de Hongrie, du 22 juillet. *Correspenclenz*, III, 388.

<sup>3</sup> Rabutin.

d'Allemagne, et certes, quant à ce point, ne vois-je comme il me sera possible de résister de deux costels, si sommes puissamment assaillis<sup>1</sup>.

Ces imputations de la reine contre ses généraux sont, au jugement de M. Henne, empreintes de dépit et d'injustice<sup>2</sup>. Aucun de ces capitaines, remarque l'historien, n'avait eu, à la vérité, comme Henri de Nassau, et les Buren, l'occasion de se produire dans de grands commandements militaires ; Boussu, qu'on avait vu à l'œuvre en 1542, manquait d'initiative et non de courage ; mais Mansfeld, du Rœulx, de Lalaing, à la tête de poignées d'hommes, n'avaient-ils pas semé la terreur en France ? Le succès n'avait-il pas couronné leurs expéditions ? Le premier empêcha peut-être la jonction de Henri II avec les protestants d'Allemagne ; les deux autres sauvèrent certainement le Brabant, le pays de Liège et le Hainaut de l'invasion. Puis, à côté de ces capitaines, ne s'en trouvait-il pas d'autres dont on devait louer le courage, la fidélité, le talent ? Van Rossem servait son nouveau souverain avec la même vigueur avec laquelle il l'avait combattu naguère. D'Hoogstraeten était-il devenu infidèle à ses antécédents ; d'Aremberg n'avait-il pas révélé les qualités qui l'appelèrent bientôt aux postes les plus élevés de l'armée ? La perspicacité de Marie de Hongrie se trouvait-elle en défaut pour reconnaître le mérite éminent du seigneur de Glajon et du seigneur de Bugnicourt ? N'avait-elle pas entrevu le héros qui allait porter à son apogée la gloire des capitaines belges de cette époque, celui que l'on appelait déjà le vaillant comte d'Egmont<sup>3</sup> ?

Les craintes de Marie de Hongrie par rapport à l'Allemagne étaient plus fondées. Albert de Brandebourg, surnommé l'Alcibiade, avait refusé de prendre part aux négociations ouvertes à Passau ; il s'approchait du Rhin à la tête de troupes nombreuses, dont le passage était marqué par le pillage et la dévastation<sup>4</sup>. La

---

<sup>1</sup> Lettre du 22 juillet. *Correspondenz*, III, 388.

<sup>2</sup> Ses dissentiments avec les généraux furent souvent extrêmement vifs. Ainsi le comte de Boussu lui ayant écrit le 1er octobre : Je treuve par expérience qu'il fault qu'il y a quelqu'un auprès de Votre Majesté, qui s'efforce d'interpréter à mal tout ce que je fais ou escrips, et si fais tout ce que je puis, sans m'espargner jour ne nuict, dont ai très grant regret, en tant que n'espère faire ou escrire chose, dont ne me pense bien excuser quand il sera besoing, et vouldrois que celui qui tant me cherche à me controller, deust essayer la peine que je prens pour léallement servir l'empereur et accomplir tout ce que Votre Majesté me commande d'heure à aultre, elle lui répondit : J'ai veu ce que m'avez escript du premier d'octobre, et le resentement que monstrez sur ceulx que dictes interpréter en mal vos faits et escripts. Si eussiez bien veu vos lettres et bien pesé, et estre souvenant si je vois les lettres qui sont escriptes à vous et aultres, ne jetteriez la coulpe à aultre. Et si voyez bien la lettre qu'avez escripte à monsieur d'Arras, si passion ou ambition d'avoir grande compaignie ne vous aveugle et ceulx en partie qui sont avecq vous, vous serez juge si j'ay plus d'occasion de me repentir de ce qui est audict fait que vous avez de moy. Car par ladite copie démontrez assez combien vous désirez de faire trouver mauvais que l'on n'a envoyé ce que vous et aultres avez désiré qu'il se fist. Mais un bien y a que j'ai suivy le commandement de mon maître et son service, lequel je ferois tort si je ne m'esmoyois plus que serviteur quel qu'il soit de Sa Majesté, pour y avoir obligation et amour plus grande. Et n'est ny à vous, ni à moy juger ce qu'il luy est nécessaire, piisque avoys adverti Sa Majesté peur en sçavoir son bon plaisir. Mais je suis bien ayse d'en estre quiete par la présence du maitre de-combattre aultant les ambitieux que donner ordre à la résistanee des ennemis, par quoy serai hors de ces disputes, qui est tout ce que pour ce coup je veulx dire. *Adjousté de la main de la royne à la lettre de Boussu*, du 6 octobre 1552. *Lettres des seigneurs*, VII, f° 340. Note de M. Henne.

<sup>3</sup> M. Henne, ouvrage cité, t. IX, p. 257-258.

<sup>4</sup> Lettre de Marie de Hongrie, du 18 juillet.

ligue des villes maritimes du nord montrait des dispositions très menaçantes, et il avait fallu former un corps d'armée pour observer la Westphalie, le Holstein et les contrées voisines<sup>1</sup>. Un bâtard de Charles de Gueldre réunissait près de Lubeck deux mille chevaux et quarante enseignes, destinés à se joindre au comte d'Oldenbourg et à Wolfrad de Mansfeld, lesquels, renforcés encore par d'anciens capitaines de l'électeur de Saxe, se proposaient d'envahir la Saxe. Les chefs de cette ligue se croyaient assez forts pour menacer l'empereur de lui livrer bataille, s'il osait se mettre en campagne. Mais, disait Renaud de Bréderode, en informant la reine de ces circonstances, **il est à croire que, dans ce cas, ils mettront de l'eau dans leur vin.**

Des précautions étaient pourtant nécessaires. La reine ordonna à d'Aremberg de rejoindre Boussu avec ses deux régiments de Bas Allemands. Ces dix mille piétons, embarqués à Namur, descendirent la Meuse jusqu'à Maëstricht<sup>2</sup>, et une partie d'entre eux, avec quelque cavalerie, s'établit à Fauquemont ; ils se reliaient par d'autres corps aux troupes chargées de la défense des provinces du nord<sup>3</sup>. On avait tout prévu. Si Albert de Brandebourg s'éloignait, ces troupes devaient assaillir Brême, restée le foyer des projets hostiles aux Pays-Bas ; si les négociations de Passau aboutissaient à un heureux résultat, le camp de Fauquemont devenait un point de concentration avec l'armée attendue d'Allemagne. Boussu fixa son quartier général à Maëstricht, et la reine prescrivit la reprise des travaux de fortification de cette place, depuis longtemps suspendus. La population de Maëstricht et la plupart des localités d'Outre-Meuse ne voyaient ces travaux que d'assez mauvais œil ; ces dernières refusaient de se soumettre aux corvées, et la ville n'acceptait qu'en murmurant les sacrifices d'argent exigés d'elles, et qui l'avaient mise dans la nécessité de vendre beaucoup de propriétés communales et de contracter de gros emprunts. Mais Marie de Hongrie ne s'arrêta pas devant ces répugnances. Elle maintint rigoureusement l'ordre de reprendre les travaux et en remit la direction à Jean de Locquenghien, seigneur de Cœckelberghe. Ce célèbre ingénieur étant tombé malade, elle le remplaça par un autre Bruxellois, le bourgmestre Jean Pipenpoy, et par le drossard de Grimberghe, Guillaume d'Oyenbrugge<sup>4</sup>. Il en résulta naturellement un énorme surcroît de charges pour la ville et ses environs.

Le mécontentement était extrême chez les Maëstrichtois toujours mal disposés envers le régime impérial, et beaucoup plus enclins vers Liège, qui partageait avec l'empire la possession de leur ville. La reine alors voulut mettre garnison en leur ville, et, le 26 juillet, elle informa le magistrat de la prochaine arrivée de huit enseignes d'infanterie. Mais les bourgeois refusèrent nettement de recevoir ces soldats, et, ceux-ci étant venus camper dans les environs, la ville se mit en état de défense. On passa en revue tous les habitants propres au service militaire, et les ecclésiastiques eux-mêmes n'en furent pas dispensés. Lorsque, au mois d'août suivant, le magistrat autorisa le simple passage de ces soldats par la ville,

---

<sup>1</sup> Lettre de Marie de Hongrie, du 1er juillet. *Lettres des seigneurs*, VI, f° 8.

<sup>2</sup> Lettre de Marie de Hongrie, du 23 juillet. Ibid., f° 31. — **Pour avoir vacqué trois jours à Dinant, Bouvigne et Anseremme, pour faire venir en la ville de Namur tous les basteaux et nacelles qui pourroit recouvrir èsdits lieux, pour mener et conduire les dix mil piétons de monsieur d'Arenberghe jusques au lieu de Maestrich.** Compte de P. E. de Mansfeld. Citation de M. Henne.

<sup>3</sup> Rapport lu aux états généraux. Reg. n° 122, f° 7. Citation de M. Henne.

<sup>4</sup> Lettre de Jean de Locquenghien, du 17 juillet. *Lettres des seigneurs*, VI, f° 12 et 13.

il eut soin de se prémunir contre une surprise : les bourgeois s'armèrent, les chaînes furent tendues dans les rues et les barrières fermées.

L'inaction des Français permit à la reine de Hongrie de remettre l'ordre sur les frontières du Luxembourg. Elle conféra provisoirement le gouvernement de cette province au comte d'Egmont et nomma Frédéric de Sombreffe maréchal de camp. On fit de nouvelles levées dans le comté de Namur, dans le Brabant et dans le Hainaut. Huit enseignes de Hauts Allemands furent envoyées dans le Luxembourg, et un gros corps de gendarmerie s'établit à Namur : on était ainsi en mesure de réprimer les tentatives des garnisons françaises de Damvillers, d'Yvoy et de Bouillon. De nouvelles fortifications s'élevèrent à Thionville<sup>1</sup> et l'on releva celles de Chimai. Pour hâter tous ces travaux, non seulement les villages, mais les métiers des villes eurent à fournir des pionniers<sup>2</sup>. On ravitailla aussi les places frontières, et de longs convois de chariots y transportèrent des canons et des munitions.

Cependant Albert de Brandebourg avait refusé d'adhérer au traité de Passau et continué sa marche vers le Rhin. En présence du danger, Boussu, d'Aremberg, Van Bossent], Bréderode, d'Hoogstraeten et Liedekerke reçurent l'ordre de réunir leurs forces établies entre la Meuse et le Rhin. Boussu, avec d'Aremberg pour maréchal de camp, prit le commandement de cette armée forte alors de quarante-cinq enseignes d'infanterie, de douze bandes d'ordonnances et de quelques cornettes de cavalerie légère fournies par le Holstein. Elle fut successivement renforcée par un régiment de douze enseignes de Bas Allemands, sous les ordres du bailli du Brabant wallon ; par quatre enseignes de Flamands et par des reîtres du pays de Clèves. Un des régiments d'Aremberg, commandé par le colonel Georges Van Holl, celui du prince d'Orange et celui du comte d'Egmont formaient la réserve<sup>3</sup>.

L'archevêque de Cologne tremblait pour sa capitale : il supplia Marie de Hongrie de lui envoyer des secours et d'occuper même la ville de Cologne. Mais les généraux des Pays-Bas refusèrent d'acquiescer à cette demande, sans un ordre direct de l'empereur. Toutefois, pour rassurer ce prélat et pour défendre le passage du Rhin, on décida, dans un conseil de guerre, de s'établir à Munster-Meyfeld, *villette quasi aussi bonne que Duren, à deux lieues près de ce fleuve et vingt lieues de Maëstricht, sur le chemin de Luxembourg et de Trèves.* — Estans là, écrivit Boussu à la reine, *le marquis Albert ne se pourra tirer quelque part, que fussions toujours au devant de lui à notre grand avantage ; nous couvrirons les Pays-Bas, et les riches villes et les nombreux villages de la contrée fourniront abondamment aux besoins de l'armée.* La reine fut d'un autre avis : avertie par du Rœulx et Lalaing que les Français se massaient sur les frontières de la Flandre, de l'Artois et du Hainaut, elle jugea dangereux de trop éloigner ses principales forces et enjoignit à Boussu de rester dans les environs de Maëstricht.

Le 15 août, Albert de Brandebourg passa le Rhin à la tête de vingt mille vieux soldats semant partout la terreur, surtout chez les gens d'église : on le

---

<sup>1</sup> On y éleva, entre autres, deux torions (grosses tours) pour couvrir les flancs de la place. Lettre de Marie de Hongrie, du 16 juillet.

<sup>2</sup> Ordre du 5 août. Compte de la veuve de Jean de Hemptines. Le seul bailliage de Namur en fournit deux mille. — Le Brabant wallon en fournit un non moins grand nombre. Compte de Ph. d'Orley. Citations de M. Henne.

<sup>3</sup> Lettre de Marie de Hongrie, du 16 août. M. Gachard, *Correspondance de Guillaume le Taciturne.*

surnommait le *Fléau des prêtres* (2)<sup>1</sup>. Il menaçait à la fois Cologne et Trèves, et l'on apprit bientôt qu'il se portait sur cette dernière ville. La reine ordonna à Boussu, à qui elle venait d'adjoindre de Praet, de défendre Trèves et d'y envoyer le régiment de George Van Holl avec six enseignes tirées des régiments d'Orange et d'Egmont. Le magistrat autorisa avec empressement l'entrée de ces troupes, mais les habitants, à qui la contention ancienne qu'était entre le duché de Luxembourg et ladite ville faisait craindre toutes gens de guerre à la solde de l'empereur comme prince et seigneur des Pays-Bas et duc de Luxembourg<sup>2</sup>, refusèrent de les admettre et ouvrirent leurs portes à Albert de Brandebourg<sup>3</sup>.

On était au 28 août. L'Alcibiade se présentait comme serviteur du roi de France, lequel ayant conquis les duchés de Luxembourg et de Lorraine, étoit devenu protecteur de ladite ville de Trèves<sup>4</sup>. Dès qu'il y fut entré, il y mit une forte garnison, changea les serrures des portes, pilla et saccagea les maisons des gens d'église<sup>5</sup>. En même temps, il commanda aux villages voisins par delà la Moselle que chaque paysan eût à lui apporter un sac de farine de la charge d'un cheval, sous peine d'être brûlé. Ses bandes farouches, maîtresses d'une position qui leur livrait le passage de la Moselle, les reliait aux Français et leur permettait de donner la main à Metz, étendirent leurs courses dans toute la contrée, pillant, détruisant le pays. Marie de Hongrie, informée que le marquis de Brandebourg manœuvrait pour opérer sa jonction avec une armée française réunie à la frontière et pour tirer droit vers le Brabant où il se vantait de faire une *brandschat* — brûlerie — digne de mémoire<sup>6</sup>, ordonna à Boussu de prendre position à Visé et de se tenir prêt à voler au secours des provinces menacées.

Le danger n'était pas là seulement. Les troupes de la ligue des villes maritimes étaient en marche, menaçant la Frise et la Gueldre<sup>7</sup> ; les provinces du midi étaient déjà assaillies. Pendant quelque temps, aux frontières de l'Artois et du Hainaut, les hostilités avaient été inaugurées par les Impériaux ; les Français, au contraire, estoient fort gracieux et ne donnoient nulle alarme<sup>8</sup>. Ainsi la bande

---

<sup>1</sup> Le marquis a commencé le XVe de ce mois bien matin à faire passer le Rhin à ses gens et à son artillerie, et le tout fait colloquer près de Mayence, dont l'on présume qu'il se mettra sur la rivière, et il doit avoir dit qu'il a encore à piller un ou deux, et que après il sera content de faire paix. L'on tient que ce seront les archevêques de Cologne et de Trèves. Lettre de Marie de Hongrie, du 18 août 1552. *Lettres des seigneurs*, VI, f° 302.

<sup>2</sup> Lettre de Granvelle, du 1er octobre. *Reg. Coll. de docum. histor.*, IX, f° 97. Citation de M. Henne.

<sup>3</sup> Lettre de Marie de Hongrie, du 30 août. *Correspondenz*, III, 485.

<sup>4</sup> Et nous ont montré certaine patente du marquis Aelbrecht, par laquelle il demandoit ouverture de ladite ville, et ce comme serviteur du roy de France, lequel roy il disoit avoir conquis la duché de Luxembourg et aussi celle de Lorraine, et que de tout temps lesdits ducs avoient esté protecteurs de ladite ville de Trèves. Lettre de Jean d'Immerseel, du 28 août. *Lettres des seigneurs*, VI, f° 431.

<sup>5</sup> Les gens du marquis Albert ont prins les clefs d'icelle ville, mesures fait changer les serrures, ayans dit auxdits de Trèves qu'ils se neissent à repos et ne se meslent plus de ladite ville, et qu'ils en feroient bonne garde. Et a ledit marquis logié dedans ladite ville cinq enseignes de piétons, et le reste de ses gens dehors icelle ès monastères. Ses gens pillent et saccaigent toutes les maisons des gens d'église, laissans les bourgeois en paix. Lettre d'Egmont, du 1er septembre, *Lettres des seigneurs*, VI, f° 487.

<sup>6</sup> A déclaré que ledit marquis attendait l'armée de France et estans jointcs ensemble, qu'ils doivent tirer droit vers Brabant, et qu'ils y feront un brantschat digne de mémoire. Lettre de Boussu, du 1er septembre. *Ibid.*, f° 482.

<sup>7</sup> Lettre de Marie de Hongrie, du 20 septembre. *Correspondenz*, 494.

<sup>8</sup> Lettre de Lalaing, du 4 août. *Lettres des seigneurs*, VI, f° 442.

d'ordonnances de Lalaing et une cornette de cavalerie de la garnison du Quesnoy avaient couru jusqu'au delà de Saint-Quentin, ne rencontrant que de faibles détachements qui prenaient la fuite à leur approche ; ainsi encore du Rœulx n'avait cessé d'inquiéter la Picardie et le Boulonnais, où ses lieutenants portèrent fréquemment le pillage et l'incendie<sup>1</sup>. Un fait d'armes mêlé de succès divers avait changé cette situation. Le 28 juillet, Jean de Moerbeke, à la tête d'une petite division formée de trois bandes d'ordonnances, de deux enseignes de Bas Allemands et de six enseignes de Flamands de nouvelle levée, s'avança jusque sous les murs de Thérouanne, repoussa deux sorties de la garnison et ravagea les environs de la place depuis huit heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi. Au retour, les Impériaux, fatigués et chargés de butin, rencontrèrent une troupe d'environ quatre cents chevaux français. Les hommes d'armes la chargèrent aussitôt, l'enfoncèrent au premier choc et lui tuèrent trente à quarante hommes. Ils la poursuivaient en s'éparpillant pour faire plus de prisonniers, quand une forte colonne de cavalerie appuyée de cinq enseignes tomba sur eux. Débandés comme ils l'étaient, ils furent ramenés sur leur infanterie. Celle-ci était plus nombreuse que celle de l'ennemi, et le combat aurait pu se rétablir, [s'il n'y avait eu grande faute de conduite entre les capitaines et grande couardise et méchanceté entre les piétons](#). Les valets et les vivandiers s'enfuirent les premiers, jetant par leurs clameurs la panique dans l'infanterie. Ce fut un [sauve qui peut général](#). Seule une enseigne de Flamands soutint l'honneur du drapeau : son héroïque résistance arrêta les vainqueurs quelque peu, mais bientôt, écrasée par le nombre, elle fut à moitié détruite. Cette défaite, [advenue par mauvais ordre, par mauvaise conduite](#) et par défaut d'ensemble, coûta aux Impériaux un millier de fantassins et quelques hommes d'armes<sup>2</sup>.

Le comte du Rœulx, tout en disant [qu'il n'y avait d'autre remède que de regarder de soy en venger](#)<sup>3</sup>, prévint les suites de cette mésaventure et s'empessa de renforcer ses garnisons. En effet, dans la nuit du 4 août, la garnison de Thérouanne tenta de surprendre Renty, et se porta ensuite sur Contes, mais elle dut reculer devant la courageuse attitude des défenseurs de la place, à qui le comte envoya sur le champ des renforts, [puisque'ils avaient cœur de bien tenir](#). Cette expédition avait sans doute été concertée avec une autre plus importante. Le même jour, dix-huit enseignes françaises et neuf de lansquenets se concentrèrent à Auxy-le-Château, et jetèrent, la nuit suivante, un pont sur la Lacquette, petite rivière près de Contes. Menacée le matin par les Impériaux, cette troupe se étira en toute hâte, [non pas si tost pourtant qu'il n'y eust un soldat de pris ; comme il avait une croix rouge à son chapeau et un ruban rouge à sa manche, quoiqu'il fust de la nation française](#), on le pendit incontinent<sup>4</sup>.

Ces entreprises devinrent plus sérieuses du moment qu'Albert de Brandebourg eut paru sur les bords du Rhin. Aux gros détachements cantonnés à Amiens et à Abbeville se joignirent des corps tirés des places voisines, et Vendôme se trouva, en peu de jours, à la tête de quatorze mille fantassins, de deux à trois mille chevaux, avec vingt-deux canons, sans compter six mille pionniers et cinq mille chevaux de trait que devait lui fournir la province. Le 10 août, le seigneur de Villebon, venant du Boulonnais, investit brusquement les châteaux de

---

<sup>1</sup> Lettre de Lalaing, du 3 août. *Lettres des seigneurs*, VI, f° 134.

<sup>2</sup> Lettre du comte du Rœulx, du 31 juillet. *Lettres des seigneurs*, VI, f° 93.

<sup>3</sup> Lettre du même, du 29 juillet. *Lettres des seigneurs*, VI, f° 77.

<sup>4</sup> Lettre du même, du 5 août. *Lettres des seigneurs*, VI, f° 155.

Tournehem et de la Monthoire. Leurs garnisons avaient promis de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, mais les soldats forcèrent, au bout de deux jours, leurs capitaines à capituler, alors que s'ils avoient tenu un jour de plus, ce seul jour eust donné aux Impériaux la vie, et aux ennemis la mort. Le comte du Rœulx se montra fort mécontent, et infligea à ces lâches soldats un châtement exemplaire. Et me déplait plus, écrivait-il à la reine<sup>1</sup>, de la force que les coquins et meschans ont fait aux capitaines d'eulx rendre que de la rendition, car ils en voudroient faire une coustume, et peult estre que aucuns capitaines, pour l'advenir, quand ils se voudront rendre, se feront forcer par leurs gens pour le faire tant mieulx à leur honneur.

Au premier bruit des préparatifs de Vendôme, la reine avait ordonné à Van Rossem de conduire son régiment dans l'Artois, et lâché la bride à du Rœulx, en l'autorisant à réclamer, au besoin, le concours du comte de Lalaing. Le comte, sans attendre ces renforts, ni en tirer du Hainaut, se mit sur le champ à la tête des troupes qu'il avait sous la main et courut à l'ennemi. Le jour même de la reddition de Tournehem et de Monthoire, il le rencontra à Andryck, se dirigeant vers Contes ou Renty. A son approche, Villebon rallia en toute hâte ses soldats battant la campagne, et il y eut une escarmouche assez vive ; mais le camp des François étant bien fort et celui des Impériaux aussi, se mit de l'eau au vin des deux côtés, de sorte qu'après avoir longtemps regardé l'un l'autre, ils allèrent se loger ceux-là en leur camp, ceux-ci sous le canon de Gravelines. Une heure après, à la lueur de l'incendie d'Andryck, où il ne resta pas une maison debout, les Français délogèrent, abandonnant beaucoup de leurs munitions et armes<sup>2</sup>. Leur retraite fut une véritable fuite. Le même jour, ils allèrent camper à sept lieues d'Andryck. Les châteaux de Turnehem et de la Monthoire furent évacués si précipitamment par leurs nouvelles garnisons, qu'elles ne se donnèrent pas le temps d'en détruire les fortifications<sup>3</sup>.

Villebon semble avoir projeté de passer en Flandre, d'où il comptait surprendre Dunkerque, brûler toute la contrée voisine et rejoindre ensuite Vendôme. La rapidité des mouvements du comte du Rœulx l'obligea à la retraite, et le comte résolut alors de brûler à son tour. Le régiment de Van Rossem était arrivé, et les garnisons de Renty et de Contes semblaient bien disposées à tenir ce qu'elles avaient promis. Donc, le 13 du mois d'août, il entra dans le Boulonnais et le ravagea le plus qu'il put. Il aurait bien voulu faire davantage, et il ne méditait rien de moins que de passer l'Authie, prendre Étaples, Rue, Saint-Renier, et revenir à Dourlens, après avoir ruiné toute la contrée jusqu'à la Somme. Mais Marie de Hongrie crut qu'il ne fallait rien livrer au hasard, et, bon gré mal gré, le comte dut se borner à pousser, le 19, jusqu'aux portes de Théroouanne et à détruire, à Guinegate, des grains et des fourrages assez pour nourrir trois mille chevaux, huit jours de long.

Le comte et son lieutenant Van Rossem ne se conformaient qu'avec peine aux défenses de la reine. Déjà ils avaient commencé une nouvelle expédition vers la

---

<sup>1</sup> Lettres du comte du Rœulx, du 12 et du 15 août. *Lettres des seigneurs*, VI, f° 212 et 258.

<sup>2</sup> Lettre du comte du Rœulx, du 13 août. *Lettres des seigneurs*, VI, f° 227.

<sup>3</sup> Tant y a, madame, que je vous assure sur ma foy que oncques gens de guerre ne se sont retirés plus honteusement que eux, et non contens de leur première retraite quelque part qu'ils ayent prins leur logis, depuis s'en sont retirés tout fuyans, comme il appert tant par leurs gens propres, les espyes et les prisonniers qui en sont retournés. Lettre du comte du Rœulx, du 15 août.

Somme, quand une lettre du seigneur de Bugnicourt leur apprit l'arrivée prochaine de Henri II à Amiens, où se concentraient des troupes considérables. Le comte communiqua sur le champ cet avis à la reine, et, en attendant l'envoi de renforts devenus indispensables, il s'établit, le 24 août, à Helfaut, près de Saint-Omer<sup>1</sup>. Deux jours plus tard, les Français parurent devant Contes, et donnèrent à cette place, avec dix-neuf, et ensuite avec trente-six canons, la batterie la plus véhémente que jamais ne fast vue. Les assiégés opposèrent une héroïque résistance à cette furieuse attaque. Les fossés de la place se remplirent de cadavres ; au dehors une bande d'ordonnances et une enseigne d'infanterie pénétrèrent jusque dans le camp de Vendôme et y semèrent l'alarme et le carnage. Nobles efforts dignes d'un meilleur dénouement ! Le 28, l'ennemi étant prêt à livrer l'assaut, tous les compagnons dudit chasteau se mirent en bon état, et la plupart reçurent leur Créateur ; après, tous, d'une commune voix, délibérèrent de soustenir et de hasarder leur vie pour le service de l'empereur. En effet ils combattirent bien deux grosses heures, main à main, jusques à ce que, pris par derrière, ils furent tous emportés et tous tués, tellement qu'il n'en échappa pas plus de dix-huit ou vingt ; ce qui fut grand dommage, car il y avoit là beaucoup de gens de bien et bons souldars<sup>2</sup>.

Vendôme aurait voulu se porter sur Renty ; mais affaibli par la belle défense de Contes, ayant perdu une grande partie de ses munitions et la plupart de ses chevaux de trait, il n'osa tenter l'entreprise, et vint camper, le 31 août, dans la plaine d'Embry, sur la route de Liners. De leur côté, du Rœulx et Van Rossem, jugeant le camp de Helfaut trop étendu pour le nombre de leurs soldats, vinrent s'établir, le 1er septembre, au dessus du château de Cohen, lieu fort de tous costés et propice tout à la fois pour secourir Lillers et, défendre le pays de Flandre<sup>3</sup>. Les habitants de la frontière étaient fort effrayés, et, à Bruxelles même, les gardes bourgeoises s'armèrent et se préparèrent à protéger leurs remparts. Mais la reine commençait à se rassurer : elle avait reçu des nouvelles de son frère, et appris que des négociations étaient entamées avec l'Alcibiade<sup>4</sup>. Aussi ordonna-t-elle à Boussu d'envoyer en Artois les régiments du prince d'Orange et du seigneur de Bréderode, avec la moitié des bandes d'ordonnances et la cavalerie frisonne sous les ordres du comte d'Aremberg. Malheureusement la crue des eaux de la Meuse retarda l'arrivée de ces troupes, et, quand elles parvinrent à leur destination, la fièvre leur avait enlevé plus de quinze cents hommes et le danger avait disparu<sup>5</sup>.

Pendant que Vendôme assiégeait Contes, les Impériaux tentèrent une diversion du côté du Hainaut. Bugnicourt et le capitaine du Quesnoy réunirent dix enseignes avec cinq pièces d'artillerie, et investirent Bohain. La ville se rendit à la première sommation et le château n'opposa guère plus de résistance. Il fut brûlé avec les grands magasins de blé qu'il contenait, et la ville éprouva le même sort, malgré les ordres des capitaines. Tous les petits forts des environs ouvrirent leurs portes ; c'était une panique générale. Les Impériaux épargnèrent les villages pour engager l'ennemi à traiter plus gracieusement le pays d'Artois, en

---

<sup>1</sup> Lettre du comte du Rœulx, du 23 août.

<sup>2</sup> Lettre du même, du 31 août. *Lettres des seigneurs*, VI, f° 458.

<sup>3</sup> Lettre du même, du 31 août. *Lettres des seigneurs*, VI, f° 458.

<sup>4</sup> Lettre de Marie de Hongrie au comte de Lalain, du 28 août. *Lettres des seigneurs*, VI, f° 416.

<sup>5</sup> *Correspondance de Guillaume le Taciturne*.

publiant toutefois, que s'il continuoit ses feux, eux reviendroient promener la torche dans le pays<sup>1</sup>.

Vendôme séjourna dans les environs de Renty jusqu'au 3 septembre. Il vint alors s'établir à Esquerdes, à trois petites lieues du camp des Impériaux. Il aurait pu de là franchir le Neuf-Fossé et marcher sur Cassel, mais c'était une entreprise dangereuse. Car, écrivait du Rœulx à la reine, oires que le peuple en aura quelque dommage, les François le payeraient bien ; et, ajoutait-il, s'ils attaquaient le camp, ils y auraient été bien recueillis, les Impériaux estans tous prêts pour en attendre la fortune et n'ayans guère moins d'enseignes qu'eux. Il valait donc mieux pour eux passer l'Aa pour se jeter dans la Basse Flandre du côté de Gravelines. Le comte s'y attendait, et il avait établi bon guet partout, afin que les ennemis ne pussent franchir la rivière comme ils le pensaient<sup>2</sup>.

En effet, le 4 septembre, les Français, profitant d'une brume épaisse, arrivèrent sur les bords de l'Aa. Mais bientôt apparurent sur la rive droite quatre enseignes envoyées par le comte et la bande d'ordonnances du vicomte de Gand, tandis que le capitaine de Renty, Jacques de Bryas, donnant sur l'arrière-garde ennemie, mettait un de ses détachements en pleine déroute. Toute l'armée de Vendôme se trouva réunie dans la soirée, et, le lendemain, au point du jour, elle attaqua avec impétuosité le *bolwerck* d'Hennewyns<sup>3</sup>. Si ce n'eust été l'arrivée des gens de pied anglois que le comte y avoit envoyés devant les autres, parce qu'ils estoient plus près, le boulevard se fust trouvé en grand danger d'estre pris. Toutefois resdits Anglois firent tel devoir qu'on s'en dut grandement contenter. Bientôt accoururent trois enseignes artésiennes et le régiment du maréchal de Gueldre, dont le comte ne sut assez grandement se louer, et lorsque celui-ci arriva avec le reste de l'armée, les Français étaient repoussés sur tous les points. Il prit alors position à Mariakerke, d'où il écrivit à Marie de Hongrie : Si nos ennemis nous y veulent assaillir, ce sera au ventre de notre mère, ce qu'il faut qu'ils fassent ou se retirent.

Vendôme ainsi repoussé marqua son séjour sur les bords de l'Aa par de nouvelles dévastations. C'est ainsi qu'il détruisit le château de Runninghen, où l'on avait jeté quarante piétons, qui abandonnèrent la place à l'approche de l'ennemi. Il rasa ensuite les châteaux de Tournehem et de Monthoire si très plat qu'il n'estoit plus possible d'y rien faire. Le 7, il dressa son camp à Esquerdes, et l'arrivée à Montreuil de forts convois de munitions inspira des craintes pour Renty. Le comte du Rœulx ne se fiait pas aux fortifications de cette ville et craignait quelque trahison<sup>4</sup>. Voulant en prévenir l'attaque, il courut se poster à

---

<sup>1</sup> Rapport du capitaine du Quesnoy, du 27 août 1552. *Lettres des seigneurs*, VI, f° 442.

<sup>2</sup> Lettre du comte du Rœulx, du 3 septembre. *Lettres des seigneurs*, VI, f° 501.

<sup>3</sup> Le bolwerck d'Hennewyns, qui porte sur les anciennes cartes le nom de *Bollvercq*, défendait le passage de l'Aa sous Gravelines. Note de M. Henne.

<sup>4</sup> Quant à ce qui touche le chasteau de Renty, je n'ay failly d'escrire à Vostre Majesté les raisons pour quoy je craindois que les ennemis ne l'assiégeassent, par non me fier eu mon secrétaire, mais seulement pour mieulx savoir dire de bouche que par escript. Toutefois, puisqu'il plaist à Vostre Majesté que je l'en advise, il y a trois principaulx points pour lesquels je le crains. Le premier pour ce que les couvertures des canonnières sont peu puissantes et les remparts sur les murailles, lesquels pendent par trop sur le fossé, de sorte que avecq une grosse batterie telle que les François ont, il est apparent qu'en peu d'heures les canonnières et traverses seroient descouvertes et que le rempart du costel que l'on avoit mis sur la vieille muraille décline fort et tombe tout vers le fossé. Oultre les inconvéniens qu'il y a des deux costels des montaignes. Aussi que aucuns du

une lieue de l'armée française, en telle sorte qu'il convenoit pour attendre la bataille, s'il plaisoit à monseigneur de Vendosme d'effectuer les propos qu'il avoit tenus, qu'estoit de la lui donner en quelque lieu qu'il pût le trouver<sup>1</sup>.

Cette fière attitude imposa au duc, peu rassuré d'ailleurs par les graves nouvelles qui lui arrivaient et qu'exagérait la terreur des populations. Lalaing avait à cœur de venger les *bruslemens de l'Artois*, mais n'osant s'éloigner lui-même, il en chargea le seigneur de Famars. Celui-ci partit, le 7 septembre, vers midi, avec sa bande d'ordonnances, celle du seigneur de Wismes, les arquebusiers à cheval du seigneur de Helfaut, quelques arquebusiers de la garnison de Landrecies et, trois cents fantassins. Un corps de sept cents hommes de pied le suivit dans la soirée et s'établit à Vaulx-le-Prêtre, pour aider à passer le butin à la retraite. La colonne expéditionnaire poussa jusqu'à l'abbaye de Vermand, qui tint fort et où fut brûlée la porte et pillée la basse-cour, ruina quatre ou cinq villages sur l'Oise, brûla deux forts, et ravagea le Vermandois sur une étendue de plus de vingt-six lieues. Chargée de butin et poussant devant elle cent vingt bêtes à cornes, douze cents moutons, trois cents porcs et cinquante-un chevaux, elle s'en revenait péniblement quand elle fut assaillie par des bandes de paysans exaspérés de ses déprédations. Ces campagnards, renforcés par des gens de pied et des cavaliers, harcelèrent les Impériaux durant un trajet de plus de deux lieues. Famars, sans se laisser entamer et sans cesser de combattre, atteignit enfin Vaulx-le-Prêtre, où sa réserve se tenait cachée, et où elle aurait attiré les Français dans un piège, si elle ne s'était trop tôt montrée. A la vue de ces piétons ennemis, ils s'arrêtèrent, et, pris de terreur, s'enfuirent à travers les bois voisins.

Cette expédition jeta la consternation dans le pays. La garnison de Saint-Quentin elle-même se crut menacée, et Vendôme, au lieu de livrer bataille, ordonna la retraite et évacua l'Artois. Cette retraite fut signalée par les plus affreux excès. Les ennemis, écrivait le comte du Rœulx, ont bouté le feu partout, sans rien espargner, et davantage forcé femmes, jeunes filles, mettant les enfans de quatre ou cinq ans à ranchon et autres maux inextimables. J'espère tant en la justice de Dieu qu'ils auront le guerdon qu'ils en doivent avoir, avant long temps. Au reste ils étaient tellement éprouvés par les fatigues et les maladies que le comte du Rœulx, pour éviter la contagion, ordonna à ses soldats de ne plus faire de prisonniers<sup>2</sup>. Cette armée, naguère si menaçante, se retirait avec une si étrange précipitation que le comte crut y voir un stratagème et l'intention cachée d'attaquer Arras. Sans cette crainte, nous dit-il, il eût couru tout de suite rendre aux François le mal qu'ils avoient fait, et il se promettait bien de leur donner incessamment un grand coup de baston du costé du Boulonnois ou de la Picardie. Il se contenta donc de les suivre à distance avec l'espoir de trouver l'occasion de leur donner une bonne main, et vint, en passant sous Théroüanne, se poster à

---

chasteau ont tenu ces propos : que voulons-nous tenir, car quant nous aurons tout tenu, nous n'aurons point de secours ? Le tiers est que souvent nos capitaines pour gaignier le dixième des pilleries et roberies qui s'y font, prennent des Franchois qui se viennent rendre, combien que je l'ay assez deffendu, de sorte qu'il y en a un audit Renty, lequel est retourné en France vers monseigneur de Vendosme, et l'a adverty de toutes les fautes qui y sont. Toutefois j'espère que ceulx qui sont audit lieu feront leur devoir, comme encore ils m'ont mandé aujourd'huy. Lettre du 7 septembre.

<sup>1</sup> Lettre du 8 septembre.

<sup>2</sup> Ils sont si très malades qu'ils n'en peuvent plus, et de petites maladies comme le flux de ventre au sang et de la peste. De sorte que je suis bien mary quant mes gens me les ameynent, et leur dis tous-jours qu'ils en tuent autant qu'ils en trouveront. Lettre du comte du Rœulx à Marie de Hongrie, du 19 septembre. *Lettres des seigneurs*, VII, f° 165.

Chergny. Là il apprit que Vendôme avait disloqué son armée, renvoyé ses vieilles bandes dans leurs garnisons, et dirigé la majeure partie de ses lansquenets avec sa gendarmerie vers la Lorraine. De concert alors avec Van Rossem, le comte distribua ses troupes dans les villes frontières avec ordre d'y déposer leurs bagages, et de se tenir prêtes à se réunir rapidement pour fondre sur le Boulonnais<sup>1</sup>.

Pendant que les populations étaient ainsi livrées à toutes les horreurs de la guerre, le commerce et la pêche avaient à se défendre contre la piraterie organisée par les Français. Sur la proposition des états de Flandre, la reine de Hongrie proposa de mettre en mer six vaisseaux fournis par la Flandre, huit par la Hollande et quatre par la Zélande, pour protéger les pêcheurs de ces provinces. Le gouvernement leva dix mille matelots. Il fut défendu aux pêcheurs et aux marchands de prendre la mer isolément, et, la régente pria le prince Philippe de faire escorter les bâtiments de commerce quittant les ports d'Espagne en destination pour les Pays-Bas. Du reste nos marins ne se manquèrent pas à eux-mêmes. Un aventurier de Flessingue, très hardi et heureux homme en mer, montant une petite *jachte* avec six pièces de bois peintes comme pièces de fer d'artillerie, prit à l'abordage un vaisseau de Bretagne trois fois plus grand que le sien, bien artillé, muni de gens et de munitions, et la plus part des François fut tué. Ayant ensuite vendu son navire en Angleterre, il monta le vaisseau qu'il avait pris et, à peine remis en mer, en captura un autre de Normandie qui revenait du Brésil avec une riche cargaison de bois, de papegai — perroquets — , de singes et autres minuties de ce pays, et valoit six à sept mille florins. Ce vaisseau avait pour pilote un homme de bonne apparence et savoir, qui avoit vécu six années au Brésil, et qui connoissoit toute la côte des Indes et de la Chine. La reine ordonna de le garder et l'envoya dans les mers des Indes<sup>2</sup>. Au mois de septembre, une escadre française donna la chasse à notre flotille de pêche. Deux buses assaillies par quatre vaisseaux de guerre les combattirent bien douze heures de long, et finirent par échapper<sup>3</sup>. Dans plusieurs autres circonstances encore les marins des Pays-Bas firent preuve d'une grande vaillance : on les vit fréquemment, dit M. Henne, reprendre à l'ennemi des navires capturés et s'emparer des vaisseaux de guerre qui leur donnaient la chasse<sup>4</sup>.

Cependant la nouvelle de la prochaine arrivée de Charles-Quint s'était répandue dans nos provinces ; elle fut accueillie avec des transports de joie par les troupes du seigneur de Boussu, condamnées jusque là à l'inaction, et qui aspiraient à combattre sous les yeux de l'empereur. Celui-ci avait recommandé à sa sœur de lever dans les Pays-Bas trois mille pionniers des meilleurs<sup>5</sup>, et surtout de se procurer de l'argent. La régente communiqua sur le champ cette nouvelle à ses généraux, et envoya cent mille écus à Charles, en lui promettant, quoiqu'elle eût eu beaucoup de peine à réunir cette somme, de la doubler bientôt. Mais en même temps elle le supplia de tenir son armée éloignée de nos provinces. Les habitants des Pays-Bas, disait-elle à son frère<sup>6</sup>, qui ont déjà souffert de si

---

<sup>1</sup> Lettre du 12 septembre. *Lettres des seigneurs*, VII, f° 70.

<sup>2</sup> Lettre de Scheppere, du 19 juillet. *Lettres des seigneurs*, VI, f° 19.

<sup>3</sup> Rapport du 20 septembre. *Lettres des seigneurs*, VII, f° 167.

<sup>4</sup> M. Henne, ouvrage cité, IX, 288.

<sup>5</sup> *Correspondenz*, III, 486.

<sup>6</sup> Lettre du 1er août. *Correspondenz*, III, 408.

grandes charges, seront très mécontents s'ils doivent supporter les foules et dommages que les dites bandes exercent de tous costés. Je vous adjure donc d'avoir des égards pour les dits habitans, qui ont témoigné tant de zèle et de fidélité pour votre service.

Nous avons laissé l'empereur à Augsbourg. De là, en passant par Ulm, il s'était dirigé vers Strasbourg, où il fut reçu solennellement par le sénat ; et dont il loua le zèle et la fidélité. Son armée passa le Rhin près de cette ville le 15 septembre ; il lui fit prendre le chemin de Landau par les Vosges et le duché des Deux-Ponts, tandis que l'artillerie descendait le fleuve jusqu'à Coblençe, pour remonter ensuite la Moselle. Une attaque de goutte força l'empereur de s'arrêter à Landau une quinzaine de jours. Pendant ce temps le duc d'Albe, créé capitaine général, se mit en marche avec l'infanterie espagnole et italienne, deux régiments de lansquenets, la cavalerie légère et une partie de la cavalerie allemande. Le 16 octobre, Boussu le rejoignit avec le régiment d'infanterie du comte d'Arernberg, quatre des compagnies d'ordonnances des Pays-Bas et trois mille chevaux de Holstein<sup>1</sup>. Le 19, ils arrivèrent devant Metz.

---

<sup>1</sup> M. Henne complète le récit un peu abrégé de M. Gachard : Le duc (d'Albe) devait être renforcé par la division du seigneur de Boussu, qui avait quitté Cornély-Munster le 16 septembre, et s'avancait en côtoyant la Moselle. Sa marche fut lente, car le chemin était *grand et pénible* ; tout le pays à traverser, stérile ou ruiné ; et, obligée d'emporter ses vivres, elle faisait au plus des étapes de trois lieues par jour. En outre il fallait être constamment sur le qui-vive, car Albert de Brandebourg pouvait revenir sur ses pas, reprendre la gaine laissée à Trèves, et assaillir inopinément des troupes exténuées de fatigue, embarrassées de nombreux chariots, et dont la cavalerie, en fort mauvais état, ne pouvait éclairer les mouvements. Pour conjurer ce péril, Marie de Hongrie ordonna à d'Egmont de se jeter entre le marquis et Trèves, avec le plus de force possible, sans trop dégarnir les forteresses du Luxembourg, mais un débordement de la Moselle ne permit pas d'exécuter cet ordre. Heureusement l'approche de l'armée impériale détourna l'Alcibiade de tout projet agressif, et ses bandes, en proie à la misère, préférèrent à une périlleuse expédition le pillage des contrées qu'elles occupaient. Bientôt même on fut si rassuré sur leurs dispositions, que la reine prescrivit à d'Egmont de se mettre en mesure de rejoindre l'empereur avec son régiment et celui de Van Holl. IX, 303-304. — Trèves commandant le cours de la Moselle, il importait d'en avoir l'entrée pour le service des vivres de l'armée. Charles-Quint approuva l'idée de la reine sur ce point, et comme le seigneur de Boussu manquait d'artillerie pour agir de force, l'empereur dépêcha au duc d'Albe des lettres invitant l'archevêque et les bourgeois de Trèves à ouvrir leur cité à ses troupes. Ils reçurent ces lettres au moment où apparaissait, en vue de leurs murs, la division du seigneur de Boussu. Ce général réclama l'entrée de la ville, en se fondant tant sur le droit de protection du duc de Luxembourg que sur l'impossibilité où se trouvaient les habitants de se défendre contre les communs ennemis. Il ajouta *qu'il avoit commandement d'aller à la rencontre de l'empereur, de lui assurer le passage de la Moselle et des vivres, et de se loger en sûreté à tout évènement*. Les circonstances ne permettaient guère de décliner cette invitation, et, le 2 octobre, à une heure de l'après-dîner, Boussu prit possession de la place, où il mit en garnison le régiment de Van Holl, qui venait de le rejoindre avec les bandes d'ordonnances de Bréderode et d'Over-Emden. Ses autres troupes campèrent dans les environs, en attendant des ordres ultérieurs. *Ibid.*, 304-305. — Quand l'empereur quitta Landau pour rejoindre son armée, la reine ordonna à Boussu de le rejoindre sans retard, mais ce général avait à peine quitté son campement qu'il reçut un contre-ordre lui prescrivant de se diriger vers Metz, pour opérer sa jonction avec le duc d'Albe, ce qu'il fit le 16, comme nous le disons dans le texte.

Charles-Quint avait résolu le siège de cette ville impériale. Ce n'était pas l'avis de la plupart de ses capitaines<sup>1</sup>. A leurs yeux, la saison était trop avancée. Il fallait, disaient-ils, borner cette campagne à chasser les Français de Damvillers, d'Yvoy, de Montmédy, des petites villes de la Lorraine ; puis, par des courses incessantes, ruiner le pays messin, affamer sa capitale, épuiser les munitions de sa garnison. Entreprendre un long siège à l'approche de la mauvaise saison, était, selon eux, chose dangereuse ; tenter une attaque de vive force contre une place si bien fortifiée, si bien ravitaillée, si bien fournie de défenseurs, chose téméraire sinon impossible. Le duc d'Albe seul appuyait le projet<sup>2</sup>, et la reine de Hongrie s'y montrait des plus favorables. L'empereur y tenait singulièrement. Ce prince, *avoit l'esprit piqué et sollicité d'un extrême dépit de se venger* ; de plus il comptait par la prise de Metz faire tomber en ses mains toutes les places de la Lorraine et se trouver en mesure, au retour du printemps, de pénétrer de nouveau au cœur de la France. Enfin il voyait dans cette conquête le moyen de sauvegarder l'intérêt de l'empire et son avenir, d'amoindrir la puissance du roi de France, de l'empêcher de prendre pied en Allemagne, de déjouer les complots de Henri II<sup>3</sup>.

Les Français s'attendaient à ce siège. Dès le 17 août, François de Lorraine, duc de Guise, était venu s'enfermer dans Metz, dont la garnison avait été considérablement renforcée. Il y avait été suivi de la fleur de la noblesse française, jalouse de se distinguer sous les yeux d'un capitaine aussi renommé. Cette ville, lorsque Henri II l'avait prise, était à peine fortifiée ; les deux rivières qui l'entourent, la Moselle et la Seille, lui tenaient lieu de remparts ; dans l'espace qui les séparait, elle était couverte, entre l'occident et le midi, par un grand bastion. Les Français avaient réparé l'enceinte délabrée en plusieurs endroits, approfondi les fossés, ajouté aux défenses naturelles de la place. L'arrivée du duc de Guise fut le signal d'une série de mesures propres à assurer mieux encore la résistance. Par ses ordres, un grand nombre d'habitations, sept églises, plusieurs monastères furent démolis ; les matériaux qui en provenaient furent employés à élever, derrière le mur d'enceinte, des terrassements et de larges remparts ; les faubourgs, les maisons de plaisance, les bâtiments des environs furent livrés aux flammes ; on convertit les voûtes des églises en plates-formes recouvertes de balles de laine et armées d'une nombreuse artillerie battant les hauteurs qui avoisinaient la cité ; au moyen des réquisitions faites aux habitants des villages environnants, l'approvisionnement de la place

---

<sup>1</sup> Madame, j'ai toujours veu le duc d'Albe résolu de s'attacher à Metz, lequel lieu de Metz je treuve bien difficultueux pour prendre, car, Madame, avant-hier quand nous le fusme reconnoistre, y eust plusieurs prisonniers pris, lesquels maintenoient qu'il y avoit dedans huit mille hommes et grande jonesse et noblesse de France, bien résolus d'attendre la fortune telle qu'elle pourra advenir, et que tous les jours il y avoit plus de dix mille personnes besoignans aux rempars, et disoient qu'ils attendoient encore le soir quatre mille hommes qui devoient entrer dedans, et qu'il y a dedans si grand nombre de vivres et de toute munition, qu'il n'est possible de plus, et tant que trouvoient les villaiges ci-entour plains de fourrages et de vins qu'ils n'ont prins la paine de mettre dedans, qu'est bien signe qu'ils n'ont faune de rien... Madame, si ceste compagnie y est dedans, je n'ai jamais veu homme qui ait veu ne ouy dire que villes ainsi munies soient esté prises par force, et n'ai point aussi ouy dire qu'il se soit trouvé par escript. Dieu doint que les sieurs puissent bien perachever l'emprinse pour le service de Sa Majesté. Lettre de Boussu, du 23 octobre. Lettres des seigneurs, VII, 498.

<sup>2</sup> Sepulveda, *De rebus gestis Caroli V*, l. XXVII.

<sup>3</sup> Lettre de Charles-Quint, du 25 décembre. *Archives de Simancas*.

fut assuré pour une année. Tous les citoyens furent contraints de travailler en personne aux fortifications, et Guise leur en donna l'exemple. Quand l'œuvre fut terminée, il fit sortir de la ville les vieillards, les femmes, les enfants, tous ceux sur le dévouement desquels il ne croyait pas pouvoir compter<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir le *Siège de Metz en l'an MDLII*, par Bertrand de Salignac-Fénelon, édité par M. Chabert, Metz, 1856, et *Bref Discours du siège de Metz en Lorraine, rédigé par escript, de jour en jour, par un soldat, à la requeste d'un sien amy*, dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, Ire série, t. III. — Nous ajoutons quelques détails, tirés principalement de ces sources par M. Henne, au texte de M. Gachard que nous suivons. — Quand Henri II s'était emparé de Metz, cette ville, grande comme elle étoit, c'est à dire de huit à neuf mille pas de tour, n'étoit forte en aucun endroit. Elle n'avoit un seul pied de rempart en toute la muraille, ni espace pour en faire, le terrain étant occupé de maisonnages, d'églises et autres grands bâtiments. La seule plate-forme de Sainte-Marie étoit en bon état, et le meilleur de ses bastions, celui de la porte de Champagne, étoit d'ancienne structure, rond et peu commode à la défense. Outre ce, elle étoit généralement mal fossoyée et mal flanquée partout. Enfin elle étoit aisée à battre, dominée en plusieurs lieux par des montagnes voisines. Les Français s'empressèrent de réparer l'enceinte délabrée en plusieurs endroits et d'approfondir les fossés, d'où ils firent disparaître les jardins qu'on y avait formés. Ensuite ils complétèrent les fortifications naturelles de la place, et y réunirent, en grande quantité, des vivres et des munitions. L'arrivée du duc de Guise donna une nouvelle impulsion aux travaux, et sous la direction d'habiles ingénieurs, le maréchal Pierre Strozzi, Camillo Marini, les seigneurs de Gonnor et de Saint-Rémy, fort experts et entendus en fait de fortifications, s'établit un nouveau système de défense. La démolition d'un grand nombre de maisons, de plusieurs abbayes et de sept églises, fournit l'emplacement et des matériaux pour élever, derrière le mur d'enceinte, des terrassements et de larges remparts. Puis à peine Guise apprit-il l'approche de l'armée impériale qu'il incendia les faubourgs et les bâtiments des environs. Les voûtes des églises furent converties en plates-formes recouvertes de balles de laine et armées d'une nombreuse artillerie battant les hauteurs voisines. Dans la crainte que les assiégeants ne cherchassent à détourner de son cours le bras de la Moselle qui traverse la ville par les deux ponts des Barres, en rompant la chaussée soutenant le canal, et que ces ponts ne servissent de brèches, on établit dans l'eau une forte estacade flanquée, des deux côtés du canal, d'un solide rempart garni d'artillerie. — Guise stimulait les travailleurs, et venoit souvent dîner aux remparts, de peur de mettre trop de temps à aller et à venir en son logis. On le vit même, dit-on, porter la hotte, exemple qui fut suivi par les plus illustres gentilshommes de France. Ne négligeant rien de ce que la prudence humaine peut prévoir, il réunit en immense quantité le matériel nécessaire à la défense d'une grande place. Il ne se borna : pas à tirer de France, du Barrois et de la Lorraine blés, vins, bestial, chairs salées, poissons, beurre, huile, sel, fromage, riz et tous autres vivres de garde ; il ordonna aux habitants des villages voisins d'amener en ville tous leurs bestiaux et leurs denrées pour les vendre, en menaçant d'envoyer ses gens de guerre les prendre sans les payer. Malgré les courses de la garnison de Thionville et des Marengoïsi qui y donnèrent grand empeschement, pillans les charrois et chevaux en chemin et retenans les laboureurs prisonniers, il assura de la sorte l'approvisionnement de la place pour un an et, dès qu'il n'eut plus besoin de bras pour ses travaux, il en fit sortir les bouches inutiles. Après avoir retenu douze cents hommes de travail, charpentiers, maçons, armuriers, maréchaux, boulangers, chaussetiers, et ainsi que soixante à quatre-vingt prêtres ou religieux pour continuer le service de Dieu, il invita les autres habitants à se retirer, soit en France, soit dans les pays alliés. Puis, cette mesure n'ayant pas produit le résultat désiré, il expulsa de la ville les vieillards, les femmes, les enfants et tous ceux dont les sentiments lui étoient suspects ; aux autres il fut défendu, sous peine de mort, de sortir de la ville et même de leurs maisons, tant que durerait le siège. — Monsieur de Guyse a fait crier à son de trompette, qu'il n'y ait bourgeois sous paine de la hart qui sorte hors de la ville ny aussy

Il semble que ni l'empereur ni même ses généraux ne s'étaient figuré que Metz leur opposerait des moyens de défense aussi formidables. Mais l'armée impériale était l'une des plus belles qu'il fut parvenu à former depuis son avènement au trône : après l'avoir amenée de si loin et à si grands frais, pouvait-on la licencier sans avoir au moins tenté avec elle quelque entreprise notable ? L'honneur ne le permettait pas, et il fallait poursuivre ce que l'on avait commencé. En ce moment d'ailleurs le duc d'Albe négociait avec le marquis Albert ; il comptait l'attirer au service de l'empereur, et il fondait sur cette coopération l'espérance d'une issue favorable du siège. Un traité secret fut conclu entre eux en effet, par lequel le prince allemand s'engageait à joindre toutes ses forces aux forces impériales, à condition que Charles-Quint le reçut en sa grâce et lui promit l'oubli du passé. L'empereur ratifia ce traité le 24 octobre<sup>1</sup>. Si secrète qu'eût été tenue la négociation, les Français en soupçonnèrent quelque chose, et le duc d'Aumale, frère du duc de Guise, se chargea de surveiller Albert avec un nombreux corps de cavalerie. Or il arriva que, le 4 novembre, l'infanterie du marquis à laquelle il était dû deux mois de solde, vint à se mutiner. D'Aumale voulut profiter de la circonstance, mais Albert chargea si vigoureusement les Français qu'il les mit en déroute, leur tua deux à trois cents hommes, et leur fit un nombre égal de prisonniers, parmi lesquels le duc d'Aumale lui-même. Huit jours après il venait renforcer le camp devant Metz de quinze mille hommes d'infanterie, deux mille chevaux, quarante pièces d'artillerie et deux mille quintaux de poudre.

Un mois s'était écoulé depuis le commencement des opérations du siège sans résultat marquant<sup>2</sup>. Charles-Quint n'était point à la tête de son armée : une

---

hors de la maison, tant que le siège de Sa Majesté soit devant la ville. Lettre de d'Egmont, du 28 septembre. *Lettres des seigneurs*, VII, f° 254.

<sup>1</sup> Dumont, *Corps diplomatique*, t. IV, part. III, p. 51. — Dieu scayt, écrivait Charles à sa sœur, ce que je sens me veoyr en termes de fayre ce que je fays avec le marquis, mais nécessité n'a point de loy. Lettre du 13 novembre, dans Lanz, *Correspondenz*, t. III, p. 513.

<sup>2</sup> Nous continuons à compléter le récit de M. Gachard par quelques extraits de M. Henne, dont M. Gachard du reste invoque lui-même le témoignage. — La tranchée avait été ouverte devant le front s'étendant de la porte Saint-Thiébault à la porte de Champagne ou Sarpenoise. Mais les travaux furent bientôt contrariés par un temps affreux, et ils marchèrent alors si lentement que le duc de Guise, secondé par l'admirable dévouement de la garnison, eut tout le loisir de compléter ses contre-attaques... Les Impériaux poursuivaient lentement la tranchée ; arrivés à environ 400 pas de la place, ils dressèrent, le 18 novembre, une batterie de sept pièces de campagne et de cinq de gros calibre, qui, le lendemain, ouvrit son feu contre le château et le perça assez bas, près du portail, à l'endroit où il n'estoit le plus fort. Ce commencement d'attaque fut pourtant assez froid et lasche, tellement que la mémoire encore fraîche des canonnades données devant Damvillers et Yvoy, estoit plutôt l'occasion de s'en moquer et gaudir qu'aucune matière d'esbahissement. En effet, dans l'espace de sept jours, la batterie n'avoit pas passé deux cent cinquante coups par jour et quelquefois beaucoup moins. Aussi alors que l'évêque d'Arras écrivait à Marie de Hongrie : Les approches sur Metz procèdent de jour à autre de mieux en mieux, et semble que les capitaines et gens de guerre en ont tous les jours meilleur espoir ; chez les assiégés on pouvait desjà cognoistre à quel train se réduiroient les choses de ce siège. — Au moment où la confiance croissait chez les assiégés, de nombreux symptômes de démoralisation apparaissaient dans l'armée impériale. A peine arrivée devant Metz, elle s'était vue en proie à la disette, produite moins encore par la difficulté des transports et par la dévastation de la Lorraine, ravagée tour à tour par les Impériaux, les Français et les bandes de l'Alcibiade, que par l'indiscipline des soldats, qui détroussaient les vivandiers et se livraient à tous les excès. Puis la dysenterie attaqua ces troupes obligées de camper sur un sol humide, et quand

seconde attaque de goutte l'avait obligé d'aller s'établir à Thionville. Le 18 novembre, se trouvant mieux, il se rendit au camp, où il fut accueilli le 20 par des acclamations enthousiastes. L'inspection des tranchées et des batteries lui donna lieu de reconnaître que certaines dispositions de ses généraux n'avaient pas été bien entendues ; il les rectifia et les compléta. La tranchée fut ouverte sur plusieurs points qui avaient été négligés ; de nouvelles batteries furent dressées ; une canonnade terrible secoua les murs de la place et fit brèche en différents endroits. La présence de l'empereur inspirait aux troupes une ardeur extrême. Mais Charles avait affaire à un ennemi qui ne lui était inférieur ni en activité ni en énergie. Derrière les murailles que démolissait l'artillerie impériale il s'en élevait d'autres comme par enchantement<sup>1</sup>.

---

les pluies cessèrent, survinrent des gelées très cruelles et violentes, qui jetèrent le découragement dans l'armée. D'actives mesures ayant ramené l'abondance, on tomba dans d'autres inconvénients. Il était déjà dû à l'armée des sommes considérables et, pour prévenir une mutinerie générale, Marie de Hongrie avait proposé d'engager tout le monde à porter sa vaisselle à la monnaie, à Anvers, lorsqu'arriva la flotte des galions. On put alors payer l'armée ; mais on ne diminua pas ses maux, et la désertion se mit surtout parmi les Italiens, tant à cause des défauts qui estoient en leur camp, que pour la défiance qu'ils disaient qu'on avait d'eux et de leur nation, auxquels fut baillé passage et moyen de se retirer en France. Quant aux travaux contrariés par les intempéries de la saison, et conduits dans une fausse direction, ils épuisaient le soldat sans produire le moindre avantage.

<sup>1</sup> L'arrivée des troupes d'Albert confirma Charles-Quint dans la résolution de continuer le siège, malgré l'intempérie de la saison, les maladies et les désertions, malgré les murmures des soldats et les représentations de la plupart des capitaines. Il crut du reste que la défection d'Albert de Brandebourg disposerait le roi de France à la paix. Dans le cas contraire, il n'y avoit autre chose à faire qu'à poursuivre l'entreprise, parce que si elle cessoit il lui faudrait rompre son armée sans agir ; or il était décidé d'attendre ce qu'il plairoit à Dieu lui en donner, plutôt que de se retirer sans essayer la fortune. En conséquence il ordonna de redoubler de diligence pour faire brèche, et Marie de Hongrie dirigea sur l'armée de siège de nombreux renforts de pionniers, de chevaux du train d'artillerie et de munitions. Le comte d'Egmont, chargé jusqu'alors d'observer l'Alcibiade, laissant la garde du Luxembourg au bailli du Brabant wallon, rejoignit d'Aremberg avec quatre enseignes de Bas Allemands et deux bandes d'ordonnances. Enfin, dans le cas où le duc d'Albe ne parviendrait pas à triompher de la résistance des assiégés, l'empereur comptait pour arracher la paix à l'ennemi, sur l'énergique diversion opérée par le comte du Rœulx, qui avec l'armée d'embas couroit et gâtoit la Picardie. — Perclus de la main droite par la goutte et souffrant cruellement des hémorrhoides, Charles-Quint était resté à Thionville ; mais dès que la maladie lui laissa un instant de répit, il voulut reconnaître par lui-même les obstacles et relever le moral de son armée. Parti le 18 novembre, il alla coucher dans un petit château à deux lieues de Thionville. Il y trouva un régiment allemand avec mille cavaliers du Holstein chargés de l'escorter, et, le lendemain, il arriva au camp d'Aremberg. Il passa en revue les troupes du comte, parlant aux colonels et aux capitaines ; puis, du haut de la colline de Châtillon, il examina longuement la place. Ayant fait mettre dans la tente de d'Aremberg sa chambrette de bois avec cheminée, laquelle fut reschauffée de charbons ou braise de la cuisine, il en eut la nuit quelque fâcherie en la tête. Néanmoins, le lendemain qu'estoit dimanche, il partit pour le camp du duc d'Albe, qui vint à sa rencontre avec plus de cinq mille cavaliers. Toute l'infanterie l'attendait rangée en bataille, et il l'inspecta, monté sur un cheval turc blanc, salué d'enthousiastes acclamations se mêlant au bruit des tambourins et d'une triple salve de tous les arquebusiers tant de pied que de cheval, ainsi que de toute l'artillerie tirant à boulets sur la place. — Il s'établit au logis du duc en un petit coing eschappé du feu dans l'abbaye Saint-Clément, en attendant que le château de la Orgue, appartenant au seigneur de Thulanges, près de Magny, fût accoustré. Ce château, qu'il choisit pour son

Bientôt des pluies arrivèrent qui détremperent le sol ; la neige leur succéda ; le froid devint insupportable aux soldats manquant de chauffage. Dans cette situation, l'empereur assembla un conseil et mit en délibération si le siège serait continué ou abandonné. Granvelle et le marquis de Marignan opinèrent pour la retraite de l'armée ; le duc d'Albe émit un avis opposé, et malheureusement ce fut encore cet avis qui fut suivi par l'empereur. On recommença donc : de nouveaux efforts furent faits pour vaincre la résistance de la place ; ils furent infructueux comme les précédents. La saison était de plus en plus rigoureuse, l'armée se fondait à vue d'œil, vaincue par le froid, par les maladies, par les désertions. Charles céda enfin à l'évidence, et renonça à une entreprise qui lui

---

quartier général, était situé à deux milles italiens de Metz (le mille italien, *miglio*, vaut 1.852 mètres) ; il avait été brûlé en partie et l'on ne put y approprier que deux pièces, si petites qu'il était impossible d'y mettre plus d'un lit ; mais l'empereur ne voulant déranger personne s'en contenta et refusa d'occuper une des abbayes voisines qui avoient plus de logement,. — Un coup d'œil suffit à Charles-Quint pour s'apercevoir des difficultés du siège et des fautes commises. La mauvaise direction donnée aux premiers travaux avait fait perdre sept à huit jours de beau temps et laissé aux assiégés un grand loisir de se réparer et fortifier. Les assiégeants, sous l'œil de l'empereur, travaillèrent avec une grande activité. Le 24. Charles-Quint monta à cheval, et accompagné du duc d'Albe seul, il alla reconnaître la place, examinant tout en détail, pénétrant jusque dans les dernières tranchées qui étaient déjà fort rapprochées du rempart. Dans la nuit suivante, repoussant les efforts faits pour les déloger, ils élevèrent deux nouvelles batteries, l'une de 36, l'autre de 15 pièces. Puis, dès l'aube, ouvrant le feu le plus merveilleux et espoventable, ils lancèrent sur la ville 1.448 boulets. Tous les gabions de la plate-forme Sainte-Marie furent emportés ; les tours de Ligniers et de Sainte-Marie renversées ; celle de Wassieux ébranlée. — Cette attaque surprit les assiégés. De ce côté, la courtine estoit la plus droicte et de meilleur flanquement ; environnée de faulses braies, elle avoit une hauteur telle qu'elle ne pouvoit quasi estre eschelée. Oultre ce, elle estoit soustenue d'une fort belle et grande plate-forme. Aussi croyoit-on que personne n'imagineroit jamais de mener l'artillerie au devant d'un tel lieu, et l'on n'avoit point abattu les maisons voisines qui estoient tant contigues à la muraille, qu'à grand peine y avoit-il espace pour donner chemin à une charrette, ce qui estoit fort dangereux. Mais ce danger stimula le génie du duc de Guise. En moins de cinq jours, ces maisons disparurent et derrière les murailles incessamment battues par l'artillerie, s'en élevèrent d'autres à la hauteur d'un homme et assez épaisses pour arrêter le coup de canon. — Cependant les assiégeants, enflammés par l'espérance du succès, redoublèrent leurs feux, et, le 26, la batterie de brèche fut armée de 22 pièces de gros calibre. Appuyée par douze ou treize autres canons, elle tira de telle furie et diligence qu'avant la nuit furent comptés 1.343 coups qui percèrent en trois lieux la muraille. Le lendemain, avant le jour, le feu recommença plus vif encore ; en quoi le seigneur Jehan Maurique, maitre de l'artillerie de l'empereur, ensemble ceux qui exécutoient les pièces, firent grand devoir et méritèrent la louange des assiégés d'être fort bons et justes canonniers. Le 28, continuant leur batterie, ils ouvrirent la tour d'Enfer de 18 ou 20 pieds de large, et, sur le midi, tout le pan de muraille entre les tours de Wassieux et de Ligniers commença à pencher et se départir de la terre qui l'appuyoit. Deux heures après, il tomba sur une longueur de 90 pas, mais une partie sous soy, rendant la montée mal aisée pour venir à l'assaut. A la vue de cet éboulement, les Impériaux poussèrent de grands cris et firent démonstration d'une grande joie. Mais quand, la poussière abattue, ils virent un nouveau rempart déjà haut de huit pieds par dessus la brèche, ils en eurent certes plus de fascherie qu'ils n'avoient reçu plaisir à voir ruiner la muraille. En effet, après avoir lancé plus de 8.000 projectiles de toutes qualités et de tous calibres, renversé une grande partie du revêtement, le terre-plein qu'ils découvraient alors, la largeur et la profondeur du fossé présentaient tant de difficultés qu'il était impossible de songer à l'assaut.

avait coûté des milliers d'hommes<sup>1</sup>. Le 1er janvier 1553, il donna l'ordre de lever le siège, et partit le même jour pour Thionville. Le même jour aussi, l'armée commença son mouvement de retraite sans obstacle de la part des assiégés. Une partie fut envoyée en quartiers d'hiver, l'autre licenciée. L'empereur conserva à sa solde vingt-six enseignes de Hauts-Allemands, mille reîtres, les cheveau-légers et les vieilles bandes espagnoles. Albert de Brandebourg regagna l'Allemagne le 5 janvier.

De Thionville l'empereur se dirigea sur Luxembourg. Il comptait ne s'y arrêter que vingt-quatre heures, mais la goutte l'y surprit et le retint jusqu'à la fin du mois. Il arriva à Bruxelles le 5 février, et fut accueilli par de grands transports d'allégresse. On était heureux de le revoir, car le bruit de sa mort s'était répandu. La fièvre et la goutte lui avaient accordé un instant de trêve, dit M. Henne, mais il était assiégé par les souffrances morales et ce fut **pâle, nerveux, très faible, n'ayant plus envie de manger ni de boire, se plaignant constamment sans spécifier aucun mal**<sup>2</sup>, couché dans une litière portée par deux mules, qu'il fit solennellement son entrée. L'esprit public, rassuré quant à sa mort, se préoccupait alors de l'affront infligé aux armes impériales. Pendant que la France exaltait la gloire du duc de Guise et chansonnait le grand empereur, qui l'avait fait si souvent trembler, dans les Pays-Bas on le taxait de folle obstination, on accusait le duc d'Albe d'impéritie, et même de lâcheté. **Nous eussions pris Metz**, disait-on, si le duc n'avait craint d'exposer ses Espagnols dans un assaut, alors que la brèche était praticable ; certes il en eût coûté moins de monde que n'en ont enlevé la faim, le froid et les maladies<sup>3</sup>.

L'année 1552 avait fini tristement pour Charles-Quint, ou plutôt ce n'avait été qu'une année de mécomptes et de désenchantements. Le vieil empereur, dit M. Mignet, n'avait pas mieux réussi dans ses dernières attaques contre la France que dans la recherche de la couronne impériale pour son fils et dans l'exécution de ses plans politiques et religieux sur l'Allemagne. Il fut obligé de lever le siège de Metz après avoir perdu la moitié de son armée par les rigueurs du temps, comme il s'était désisté de la candidature du prince royal d'Espagne à l'empire, comme il avait renoncé à rendre toute l'Allemagne dépendante et catholique. Aces revers consécutifs, il comprit que le cours de ses desseins était arrêté, et l'on assure que, faisant allusion à l'âge de ses heureux adversaires, il dit avec autant de profondeur que d'esprit : **La fortune n'aime que les jeunes gens**<sup>4</sup>. Il ne continua plus la guerre que pour la bien finir<sup>5</sup>.

L'année 1552, dit à son tour M. Gachard, avait été la plus malheureuse du règne de Charles-Quint. En Allemagne, il s'était vu réduit à fuir devant ses ennemis ; il

---

<sup>1</sup> Nous ne trouvons aucun document sur l'étendue des pertes faites par l'armée impériale devant Metz. — Sandoval (liv. XXXI) parle de quarante mille hommes morts de maladie : ce chiffre est exagéré à l'excès. Il n'y a guère moins d'exagération dans celui de cent mille hommes auquel cet historien fait monter l'effectif de l'armée avant ses désastres. M. Henne, qui a raconté le siège de Metz avec de grands détails et d'après quantité de documents inédits, établit parfaitement qu'on n'y comptait pas plus de cinquante à soixante mille hommes, après la jonction des forces du marquis Albert de Brandebourg. Note de M. Gachard.

<sup>2</sup> Lettre du comte de Stroppiana, du 9 février 1553.

<sup>3</sup> M. Henne, IX, 386-387, d'après Le Petit, I. VIII.

<sup>4</sup> *Quem auditum ferebant, quum diceret nempe fortunam esse juvenum amicam*. Strada, *De bello belgico*.

<sup>5</sup> *Charles-Quint, son abdication*, etc., 8e édition, 1882, p. 50-51.

avait été forcé de souscrire à un traité qui renversait tout l'édifice, si laborieusement élevé, de son pouvoir ; il avait échoué dans son entreprise pour faire rentrer l'empire en possession des territoires que Henri II lui avait enlevés. Aux Pays-Bas les Français restaient maîtres des places dont ils s'étaient emparés au début de la campagne ; la seule conquête que les généraux de l'empereur eussent faite sur eux, ils n'avaient pu la conserver<sup>1</sup>. En Italie, Sienne, fatiguée des exactions des soldats espagnols, qui la gardaient et des insolences de leur chef, Don Diego Hurtado de Mendoza, les avait chassés ; elle avait appelé les Français à son aide. Charles ressentait vivement ces disgrâces : il ne s'en laissait point abattre toutefois ; énergiquement secondé par la reine Marie, il se disposa à rétablir l'honneur de ses armes dans la campagne qui allait s'ouvrir<sup>2</sup>.

Par les ordres de l'empereur, Marie de Hongrie avait convoqué les états à Bruxelles, afin d'adviser comme l'on pourroit recouvrer l'argent requis pour le soustènement et deffense des frontières du pays<sup>3</sup>. La dernière campagne avait coûté aux Pays-Bas d'énormes sacrifices ; toutes les ressources du trésor étaient épuisées. On avait été obligé de vendre ou d'hypothéquer sur le domaine et sur les revenus de l'état plus de trois cent mille livres de rentes héréditaires dans les seules provinces de Brabant, de Flandre, de Hainaut et de Namur<sup>4</sup> ; à la fin de 1552, le domaine se trouva chargé de plus de six cent mille florins<sup>5</sup>. Une bulle apostolique du 27 juillet avait accordé à l'empereur l'autorisation de lever la moitié de tous les revenus et biens ecclésiastiques, quels qu'ils fussent, excédant en valeur annuelle la somme de vingt-quatre ducats, et deux décimes sur tous les biens de cette nature d'un revenu de douze à vingt-quatre ducats<sup>6</sup>. Enfin un édit du 31 octobre avait augmenté d'un demi-centième le droit d'issue sur tous les biens, meubles et marchandises sortant des Pays-Bas<sup>7</sup>, et la recette générale générale s'était élevée à plus de cinq millions de livres<sup>8</sup>.

Mais ces aides, ces subsides, les sommes énormes reçues d'Espagne, les lingots arrivés du Mexique et du Pérou, avaient été insuffisants, et les opérations de guerre souvent paralysées par le manque d'argent. Devant Metz, cette pénurie avait failli provoquer une mutinerie générale des troupes, et il avait fallu recourir à des expédients pour arrêter le mal. Ainsi, au mois de novembre, à la suite d'un arrangement conclu avec leurs capitaines, elles acceptèrent, pour une partie de leur solde, des draps, des soieries, d'autres étoffes jusqu'à concurrence d'une somme de quarante mille florins<sup>9</sup>. Après de longues démarches, on avait obtenu obtenu des marchands d'Anvers un prêt de six cent mille ducats. La reine, munie

---

<sup>1</sup> La ville de Hesdin avait été prise d'assaut le 1er novembre 1552 par le comte du Rœulx ; le château se rendit le 5. Ils retombèrent au pouvoir des Français à la fin du mois suivant.

<sup>2</sup> *Biographie nationale*.

<sup>3</sup> Lettre de Charles-Quint, du 12 janvier 1553. *Correspondenz*, III, 530.

<sup>4</sup> M. Henne donne le chiffre de 324.287 livres, et cite le compte de H. de Boulogne, n° 1893.

<sup>5</sup> Proposition faite aux états de Flandre. Reg. n° 422, f° 2. Citation de M. Henne.

<sup>6</sup> Compte de N. Nicole, n° 15746. Citation de M. Henne.

<sup>7</sup> Compte de P. E. de Mansfeld, n° 15226. Citation de M. Henne.

<sup>8</sup> M. Henne, citant le compte de H. de Boulogne, indique le chiffre précis de 5.021.015 livres 9 sols 4 deniers.

<sup>9</sup> Lettres de l'évêque d'Arras à Marie de Hongrie, des 12 et 21 novembre 1552. Reg. *Coll. Coll. de docum. histor.*, IX, f° 143 et 153. Citation de M. Henne.

de pleins pouvoirs de l'empereur<sup>1</sup>, avait tiré sur l'Espagne une traite de six cent vingt-cinq mille ducats, en conjurant le prince Philippe de l'accepter, dans la crainte de perdre le crédit, qui seul, lui disait-elle<sup>2</sup>, nous a soutenus, nous soutient et nous soutiendra dans ce pays complètement épuisé. Le produit de la traite absorbé, il fallut de nouveau recourir au commerce d'Anvers<sup>3</sup>. Mais les marchands s'excusèrent sur les deniers que l'empereur leur doit, sur ce que la marchandise n'avait pas son cours, sur ce que chaque jour ils perdoient beaucoup par les banqueroutiers qui journallement abandonnoient leurs biens comme insolvens. Les commissaires de la reine s'adressèrent vainement aux Florentins, aux Genevois, à d'autres marchands étrangers ; après les plus actives démarches, en prenant les sommes les plus minimales à des intérêts exorbitants et sur l'engagement personnel de la reine, ils n'étaient parvenus à réunir que cent deux mille livres. Nous vous promettons, madame, écrivaient-ils, que nous avons bien à faire à amener les gens à vouloir prêter : l'un pleure, l'autre lamente, le troisième nous jure que les voulons réduire en servitude ; le quatrième demande si par ordonnance les voulons contraindre à prêter, de manière que nous avons bien à faire à les contenter<sup>4</sup>.

Les états généraux se réunirent, le 13 février, au palais de Bruxelles, en présence de l'empereur et de la reine. Dans la proposition dont il leur fut donnée lecture, Charles les remerciait d'abord du concours prêté par eux à son gouvernement, au milieu des circonstances difficiles où le pays était engagé, se démontrant en bons, loyaux et affectionnés sujets, tels qu'il les avait toujours trouvés et connus. Il livrait ensuite à leur appréciation la conduite du roi de France qui, sous couleur d'amitié, avait occupé une partie des états du duc de Lorraine, circonvenu plusieurs villes du saint empire pour les soumettre à la cruelle servitude en laquelle il tient son royaume, suscité contre lui plusieurs des princes de l'Allemagne ; qui, non content de tout cela, s'était montré l'ennemi mortel de la chrétienté, en sollicitant le Turc d'envoyer sa flotte contre l'Italie, et de faire attaquer la Hongrie et la Transylvanie par son armée de terre. Il rappela ensuite que, lorsque les Pays-Bas avaient été menacés par les Français, il avait voulu accourir pour les défendre, mais que les forces corporelles lui avaient manqué et qu'il s'était vu obligé de retourner sur ses pas. Il déduisit les raisons

---

<sup>1</sup> J'envoyai ces jours derniers à la sérénissime reine Marie, ma sœur, mes pleins pouvoirs, pour qu'elle puisse emprunter six cent mille écus, sans compter les intérêts pour le change des monnoies et la perte de temps. Avec son activité ordinaire, elle est parvenue à se les procurer et à me les envoyer, et c'est au moyen de cet argent que j'ai pu entretenir cette armée jusqu'à ce moment... Depuis j'ai envoyé de nouveaux pouvoirs à la sérénissime reine, pour qu'elle puisse emprunter encore quatre cent mille écus. Lettre de Charles-Quint à Philippe, du 11 décembre 1552. *Archives de Simancas*.

<sup>2</sup> Lettre du 2 décembre 1552. *Archives de Simancas*.

<sup>3</sup> J'ai été dans le plus grand embarras lorsque j'ai appris par une lettre de Sa Majesté et par le sieur Noircarmes l'extrême besoin que Sa Majesté avoit d'argent, et lorsque j'ai vu le peu de moyens que j'avois pour m'en procurer aussi vite que la nécessité le requéroit. La place d'Anvers est complètement épuisée d'argent, parce que j'en ai tiré de grandes sommes, pour soutenir jusqu'à ce moment cette guerre considérable et très coûteuse, et que la plupart des marchands ont leur argent en Espagne. Si Dieu ne m'avoit pas fait la grâce d'envoyer ici les flottes de Portugal et d'Andalousie, il m'auroit été impossible, à aucun prix, de venir au secours de Sa Majesté et de faire un emprunt tel que je l'ai fait... Je n'ai pu le faire à meilleur prix, et j'ai dû encore m'engager personnellement. *Archives de Simancas*.

<sup>4</sup> Lettre des commis des finances envoyés à Anvers, du 21 décembre. Lettres des seigneurs, VIII, f° 506.

qui l'avaient engagé à mettre le siège devant Metz, et ajouta que, s'il avait renoncé à cette entreprise, c'est que **le temps et la saison étoient si rudes et si contraires que tous les jours défailloient les gens, pour non pouvoir comporter, en temps si froid, les guets qu'il falloit faire de tous côtés**. L'empereur terminait par un appel pathétique au patriotisme et au dévouement des états<sup>1</sup>.

Les subsides demandés étaient considérables. Le Brabant eut à fournir six cent mille florins carolus, et, pour se les procurer, les états établirent sur les foyers un impôt de vingt sols dans les villes, de quinze sols dans les campagnes, impôt dont les ordres mendiants seuls furent exceptés<sup>2</sup>. La Flandre accorda sept cent vingt mille livres<sup>3</sup> ; la Hollande trois cent mille<sup>4</sup>, et les autres provinces des sommes proportionnelles. Le comté de Namur, taxé à vingt-quatre mille livres, offrit d'abord la moitié de cette somme en se fondant sur les souffrances causées aux habitants par le passage des troupes ; il voulut ensuite mettre des conditions à son consentement, mais l'empereur rejeta l'offre et les conditions ; il fallut céder<sup>5</sup>.

Charles-Quint, dit M. Henne, trop clairvoyant pour méconnaître les dispositions des esprits, et trop fier pour rester sous le coup d'un échec, voulut tout à la fois relever la fortune de ses armes, et, par de grands succès, rendre la confiance aux timides, imposer aux mécontents. D'immenses convois de munitions furent dirigés sur les frontières ; on recruta des piétons dans toutes les provinces. Le 28 février, vingt et une bandes de la gendarmerie des Pays-Bas, présentant un effectif de trois mille cinq cents chevaux, se trouvèrent réunies ; dans le courant du mois suivant, elles furent successivement rejointes par dix-sept autres bandes et par deux compagnies de cent arquebusiers à cheval. En outre Charles avait chargé son fils de lui envoyer six mille Espagnols des vieilles bandes d'Italie.

Aussitôt que l'armée impériale fut organisée, les généraux belges proposèrent d'importantes opérations ; tous estimaient depuis longtemps **que le plus grand estonnement à faire aux ennemis étoit de commencer tempre — vite — et de les assaillir vertement**. Ils finirent par faire partager cet avis à l'empereur et à la reine de Hongrie. Aussi le printemps était à peine commencé quand le comte du Rœulx malade ordonna à son lieutenant Pontus de Lalaing, seigneur de Bugnicourt, de se mettre en campagne. Celui-ci proposa d'attaquer Théroouanne, et, quoique le comte eût préféré qu'on commençât par Hesdin, il fit partager son avis par la régente. La reine était informée de la faiblesse de la garnison de la première de ces deux villes, qui, dans la crainte où elle était d'être attaquée, tenait les eaux de la Lys fort élevées et venait d'expulser toutes les bouches

---

<sup>1</sup> Archives du royaume : reg. *Propositions aux états généraux*, 1535-1563, fol. 212. Citation de M. Gachard.

<sup>2</sup> Dans les chefs-villes, Louvain, Bruxelles, Anvers et Bois-le-Duc, le dénombrement des foyers fut effectué par des commissaires des communes intéressées, sous le contrôle réciproque des députés des autres villes ; dans le plat pays, ce relevé fut fait par les officiers du gouvernement. — Ordre du 9 mars 1553. Compte de J. B. de Werchin, n° 15354. — Comme il fallait tout de suite de l'argent, les états fournirent des obligations pour permettre d'emprunter le montant de leur aide (23 avril 1553). *Acten van de dry staeten*. Note de M. Henne.

<sup>3</sup> Reg. n° 122. — Acte d'acceptation de la reine, 19 mars 1553. M. Gachard, *Lettre aux questeurs*.

<sup>4</sup> Wagenaar.

<sup>5</sup> Compte de H. de Witthem.

inutiles. Le moment était donc propice et la résolution fut promptement exécutée.

Le 30 avril, au moment où la cour de France était tout occupée de bals, de festins, de tournois, pour le mariage de Diane, fille naturelle de Henri II, avec Horace Farnèse, les troupes impériales parurent devant Théroouanne. Cette ville était une des plus fortes places du royaume du côté des Pays-Bas ; François Ier avait coutume de dire qu'elle était un des deux oreillers sur lesquels les rois de France pouvaient dormir en paix. Les Français n'avaient connu que très tard le dessein des Impériaux, et le connétable de Montmorency n'avait eu rien de plus pressé que d'y envoyer des renforts considérables. Il avait confié le commandement de la place à son fils François qu'assistait d'Essé de Montalembert, dont la vaillance et l'habileté avaient brillé au siège de Landrecies et en Écosse. Ces deux capitaines, arrivés dans la nuit du 27 au 28 avril sur les bords de l'Aa, près d'Esquerdes, y trouvèrent le seigneur de Loos, qui battit les trois cents cavaliers de leur escorte et leur enleva un convoi de vins et de lard. Plus heureux dans une seconde tentative, ils parvinrent à s'introduire dans la place, avec un grand nombre d'autres seigneurs, gentilshommes et vaillans soldats, lesquels y venoient, les uns pour acceérir honneur, les autres suivans leurs capitaines pour la défendre et garder<sup>1</sup>.

La garnison se trouva forte alors de trois mille hommes, mais Henri II ne fit rien de plus pour sauver Théroouanne. Alors, dit un écrivain français du temps, alors que les Impériaux s'attendaient à d'extrêmes efforts pour prévenir une conquête, qui seroit le plus grand affront qu'on pût infliger à la France ; alors qu'on prêtait même au roi l'intention d'accourir en personne à la tête de son armée, sachant sa ville renforcée de braves hommes, de vivres, de toutes munitions, il reçut on son esprit telle assurance et contentement que, sans de plus loin considérer les ruses et invasions estranges de l'ennemi, sans plus diligens préparatifs ni amas d'armes, il donna aux Impériaux le loisir d'user librement de ce qu'ils pouvoient imaginer propre à enfoncer et démolir une forteresse<sup>2</sup>. Vendôme, placé à Abbeville avec cinq à six mille chevaux, disposant de dix-huit mille piétons français, de trente-deux enseignes de lansquenets et de la nombreuse artillerie des arsenaux de Boulogne et d'Ambleteuse, imita l'inertie de son maître, et les assiégeants commencèrent les travaux d'attaque sans être le moins du monde inquiétés. Les assiégés cependant, stimulés par les souvenirs de Metz, paraissaient décidés à s'ensevelir sous les murs de la place. D'Essé avait dit à Henri II : Quand on vous annoncera que Théroouanne est prise, d'Essé sera guéri de la jaunisse et mort sur la brèche. Mais Bugnicourt, de son côté, avait dit à Charles-Quint : Je vous promets de vous livrer Théroouanne dans quatre mois. Si je manque à ma parole, je consens qu'on me fasse tirer à quatre chevaux. Ni l'un ni l'autre ne faillit à sa promesse.

A la suite du siège de 1537, les Français avaient élevé quelques nouveaux ouvrages pour garantir les parties les plus faibles de la place. Ils avaient établi, entre autres, un bastion qui couvrait la porte de Saint-Omer et une grande plate-forme, au côté et sur le coin tirant vers le mont Saint-Jean ; elle s'étendait jusqu'à une grosse tour dite tour du Chapitre. C'était le point le plus vulnérable : le fossé y était peu profond et le rempart, quoique haut et solide, était dominé par le mont Saint-Jean. Toute la difficulté pour les assiégeants était d'élever

---

<sup>1</sup> Rabutin.

<sup>2</sup> Rabutin.

rapidement une esplanade d'où leur artillerie pût battre le pied du rempart. Quant aux flancs de la grande plate-forme, les Impériaux se proposaient de les briser par le canon ou de les faire sauter par la mine : trois cents mineurs anglais recrutés par le comte du Rœulx s'étaient engagés à mettre de cette façon la plate-forme par terre<sup>1</sup>.

Le comte, très malade et déjà aux prises avec la mort, était arrivé au camp dans les premiers jours de mai ; mais ses forces trahirent son courage, et il fut obligé de se retirer au château d'Uppen. Il y succomba bientôt ; ses restes reçurent la sépulture à l'abbaye de Saint-Feuillien près du Rœulx. Sa perte fut justement déplorée : la Belgique perdit en lui un de ses plus nobles enfants ; Charles-Quint, un de ses plus fidèles serviteurs. Personne n'avait mieux défendu sa patrie, mieux soutenu les intérêts du souverain. On a pu lui reprocher d'être **colère, opiniâtre, attaché aux minuties**<sup>2</sup>, de s'être montré cruel dans ses représailles contre la France, il n'en reste pas moins une des grandes figures de son temps, et sa mémoire est pure des reproches de cupidité qui ternissent celle de beaucoup de généraux et d'hommes d'état de l'époque<sup>3</sup>.

La mort du comte du Rœulx laissa la direction complète du siège au sire de Bugnicourt. Personne n'était plus digne de remplacer cet habile et vaillant homme, car son ancien lieutenant était **regardé comme le premier des capitaines des Pays-Bas, pour les talents et le courage, quand le vin ne troublait pas sa raison**<sup>4</sup>. Il sut vite justifier cette réputation militaire, même aux yeux des habitants de Théroouanne. Ceux-ci, au début du siège, **voyant du haut de leurs murailles que les Impériaux traînoient leur artillerie avec peine et nonchalance, offroient la leur par dérision, leur lâchoient toute espèce de brocards, leur rappeloient ironiquement la levée honteuse du siège de Metz, mettaient paître une brebis sur les remparts**, pour que ses bêlements les fit souvenir de ce nom funeste<sup>5</sup>. Mais ils changèrent bientôt de ton, et **ne surent empêcher les assaillans de faire leurs approches où bon leur sembla**<sup>6</sup>.

Deux batteries furent établies l'une sur le mont Saint-Jean, au couchant de la ville, l'autre à l'opposite, et foudroyèrent les remparts. La grande plate-forme fut ruinée par la mine et par une batterie établie sur les bords du fossé même, entre le château et la tour du Chapitre. Marchant lentement, mais sûrement, les travaux d'attaque firent chaque jour des progrès, et l'issue de l'entreprise devint de moins en moins douteuse. Alors **ceste gent de Flandre et d'Artois, tout aise de voir ainsi la place environnée, accourut avec femmes et petits enfants en chantant chansons et rythmes, amenans et apportans au camp tous grains, breuvages, bestails et autres vivres à monceaux, qui démonstroient leur armée plus grande en nombre que pourvue de bons soldats**<sup>7</sup>.

Vers la mi-juin, la principale batterie ouvrit une brèche de soixante pieds de largeur, et Bugnicourt ordonna sur le champ l'assaut. Belges et Espagnols y coururent avec impétuosité ; mais le pied de la muraille était resté debout, et trouvant l'ouverture trop haute à escalader, battus en flanc par une nombreuse

---

<sup>1</sup> Lettre du comte du Rœulx, du 26 avril. *Lettres des seigneurs*, X, f° 279.

<sup>2</sup> Chapitre de la Toison d'or de 1545. Reiffenberg.

<sup>3</sup> M. Henne, X, 42.

<sup>4</sup> Relation de Badoaro.

<sup>5</sup> Le Petit.

<sup>6</sup> Rabutin.

<sup>7</sup> Rabutin.

artillerie, ils durent se résoudre à la retraite. Les assaillants eurent à cette attaque environ mille hommes mis hors de combat ; les Français en perdirent quatre cents, perte d'autant plus grave que parmi les morts se trouva le brave d'Essé de Montalembert, tué d'un coup d'arquebuse, et beaucoup d'autres vaillants capitaines. La négligence des guets impériaux permit toutefois de la réparer par l'introduction dans la place d'un renfort de trois cents combattants<sup>1</sup>.

Bugnicourt pressa alors les travaux de ses mineurs, et malgré les contremines de l'ennemi, protégés par une nouvelle espèce de madriers dont l'invention était due à l'Espagnol Vega, ils firent, en peu de jours, sauter les principales défenses. Le 18, à la suite d'attaques furieuses, tous les ouvrages extérieurs furent pris et le bastion de la Patronnille emporté. Ces succès jetèrent la consternation dans la place, et, le 20, François de Montmorency offrit de la rendre, à la condition d'en sortir enseignes déployées, avec canons, armes et bagages. Glajon et Louis de Quixade, commissaires du seigneur de Bugnicourt, repoussèrent ces propositions et exigèrent que la garnison se rendit à discrétion. Les commissaires français se retirèrent, en déclarant qu'ils préféraient la mort à une si honteuse capitulation. Peu d'instantes après pourtant, d'autres députés se présentèrent et les pourparlers recommencèrent. Mais, dans l'intervalle, un rude assaut fut donné et les assiégés étant enforcés et emportés, prêts à estre tous mis en pièces, comme l'art et la coutume de la guerre le permet, s'avisèrent à crier : Bonne, bonne guerre, compagnons ! Souvenez-vous de la courtoisie de Metz. Soudain les Espagnols courtois, qui faisoient la première pointe de l'assaut, sauvèrent les soldats, seigneurs et gentilshommes, sans leur faire aucun mal et reçurent tous à rançon<sup>2</sup>. Les Belges, au contraire, ne voyant dans Théroouanne qu'un nid de brigands trop longtemps funeste aux contrées voisines, ne firent pas de quartier. François de Montmorency, blessé au bras, eût été massacré, avec la plupart de ses soldats, sans l'intervention d'un seigneur ennemi<sup>3</sup>, qui mourut peu de jours après des blessures reçues en le défendant. Fait prisonnier avec une foule d'autres gentilshommes, le fils du connétable fut taxé à une rançon de cinquante mille écus<sup>4</sup>.

Ainsi succomba cette ville de Théroouanne un des principaux boulevards de la France, pour arrêter les irruptions des Anglois et des Flamands, qui avoit été fortifiée avec tant de soin qu'elle passoit pour une des plus fortes places du royaume. Les vainqueurs trouvèrent une bonne et grosse artillerie, entre autres deux longues coulevrines, appelées l'une Madame de Hère, parce qu'elle portait, dit-on, à deux lieues de distance jusque dans la place de ce nom ; l'autre Madame de Fralin, qui n'était guère de moindre portée<sup>5</sup>. La ville fut pillée et brûlée. On n'épargna pas même, comme en 1513, la cathédrale : la soldatesque la spolia des vénérables corps saints, reliquaires, chapes, ornemens, tapisseries, lettraiges, livres, comptes, registres et autres meubles, ce que, selon droit et raison, et avec usance de bonne et ancienne guerre, ne se devoit, d'autant que estoient et sont choses dédiées à l'honneur de Dieu et à son saint service. Les chanoines ayant demandé à l'empereur de recouvrer quelque partie de ces objets, afin d'orner l'église et de faire le service en tel lieu qu'il seroit possible, il

---

<sup>1</sup> Lettre de Charles-Quint, du 8 juillet. *Correspondenz*, III, 571. Rabutin.

<sup>2</sup> Brantôme. — Rabutin. — Le Petit dit que les Espagnols, amis de l'argent, leur sauvèrent la vie pour en tirer de grosses rançons. — Note de M. Henne.

<sup>3</sup> Sepulveda dit qu'il fut sauvé par Bugnicourt.

<sup>4</sup> M. Henne, ubi supra, p. 44-45.

<sup>5</sup> Rabutin.

leur répondit que son intention était que l'église de Théroouanne fut réintégrée en cesdits meubles et biens sacrés, si avant qu'ils fussent recouvrables et propres encore au service divin. A cet effet, il ordonna, le 13 juillet, aux autorités des villes voisines de prescrire, sous peine de punition arbitraire, à tous, de quelque estat ou condicion qu'ils fussent, ayans de ces objets, soit qu'ils les eussent pris eux-mêmes audit sac, ou qu'ils les eussent acquis et rachetés des mains des soldats ou autres, de promptement les rapporter ou renvoyer, aux dépens desdits supplians, en la maison prévôtale de Saint-Orner<sup>1</sup>, où l'évêché fut transféré en 1554.

Quant à la ville, considérant que la force d'icelle n'eust servi à ses pays que de frais et que, retournant ès mains des François, elle pouvoit tenir sesdits pays en ppine et despence, l'empereur se détermina à la faire desmolir<sup>2</sup>. Marie de Hongrie demanda à l'Artois deux mille pionniers<sup>3</sup> et à la Flandre six mille, pour les employer à cette démolition<sup>4</sup>, à laquelle les états de cette dernière province consacrerent une somme de cinquante mille carolus<sup>5</sup>. La prise de Théroouanne excita la joie la plus vive, surtout dans les contrées voisines qui la célébrèrent par des fêtes publiques. La reine ordonna des processions et des prières pour remercier Dieu, et quand parut l'ordre de démolition, on vit les populations artésiennes et flamandes participer à l'œuvre de destruction avec une telle ardeur que, dès le 8 juillet, elle était déjà fort avancée. Chacun emportait quelques pièces de débris de cette ancienne ennemie, qui avait fait tant de mal, pour en orner sa demeure<sup>6</sup>.

Au moment où se rallumaient les fureurs de la guerre, le pape Jules III, qui déjà l'année précédente avait fait des tentatives dans le but de réconcilier l'empereur et le roi de France, leur envoya des légats pour leur représenter le besoin que la chrétienté avait de la paix et leur offrir sa médiation. Il avait choisi, pour remplir cette mission évangélique auprès de Henri II, le cardinal de Saint-Georges, Jérôme de Capiteferreo, et, pour s'en acquitter auprès de Charles-Quint, Jérôme Dandolo, cardinal d'Imola. Celui-ci arriva à Bruxelles le 15 mai. L'empereur avait été souffrant tout l'hiver ; il l'était encore et ne recevait personne ; la reine Marie elle-même et ses principaux ministres avaient beaucoup de peine à le voir à d'assez longs intervalles<sup>7</sup>. Ce fut seulement le 9 juin qu'il put donner audience au légat. Le cardinal le trouva dans une petite chambre, assis sur une petite chaise très basse, les jambes supportées par un tabouret de la même hauteur à peu près que la chaise<sup>8</sup>. Invité à s'asseoir auprès de lui, il lui exposa l'objet de sa mission. Charles répondit en rendant grâces au souverain pontife de la sollicitude que celui-ci témoignait pour le bien de la chrétienté, mais il déclara

---

<sup>1</sup> *Correspondenz*, III, 578.

<sup>2</sup> Lettre de Charles-Quint, du 8 juillet.

<sup>3</sup> Ordre du 19 juillet. *Inventaire d'ordonnances*. Citation de M. Henne.

<sup>4</sup> Archives de Gand. M. Gachard, Notice sur ces archives, 44.

<sup>5</sup> Compte de Jean Van Rooden. Citation de M. Henne.

<sup>6</sup> M. Henne, p. 46-47. — Une foule de poètes, dit cet historien, célébrèrent cet évènement, dont la date est rappelée par de nombreux chronogrammes. Nous nous contenterons d'en citer deux après lui *DE MORINEN LIGGENTE NIET*, et *DELETI MORINI*.

<sup>7</sup> Dépêche du cardinal d'Imola au pape, du 28 mai 1553. Archives du Vatican, *Nunziatura Nunziatura di Fiandra*, vol. Ier, fol. 33. Citation de M. Gachard.

<sup>8</sup> Dépêche du 10 juin, Archives du Vatican, *Nunziatura di Fiandra*, vol. Ier, fol. 37. Citation de M. Gachard.

qu'il voyait manifestement que le roi Henri, suivant les vestiges de son père, voulait remettre en question des choses décidées depuis longtemps par des traités solennels ; que ce roi avait usé à son égard des procédés les plus indignes, soulevant ses sujets et envahissant ses pays patrimoniaux ; que ce prince, qui faisait profession d'être chrétien et se faisait appeler roi très chrétien<sup>1</sup>, n'avait pas eu honte de faire appel aux Turcs et de s'allier avec eux ; que par conséquent on ne pouvait se fier à aucun accommodement avec lui et qu'il aimait mieux continuer la guerre, car il ne perdait rien en la continuant, et s'il venait à perdre, il le supporterait plus patiemment que de se voir assassiné au moment où il y pensait le moins<sup>2</sup>. Le reste de l'entrevue se passa en compliments ; l'empereur permit toutefois que le légat conférât de ces choses avec l'évêque d'Arras, mais ces conférences restèrent sans résultat.

On se rappelle que le cardinal d'Imola avait été envoyé à Charles-Quint une première fois en 1551. Dans la dépêche où il rendit compte au saint père de sa dernière audience, il dit qu'il a trouvé peu de différence entre l'état actuel de l'empereur et celui où il l'avait laissé à Augsbourg ; que s'il y a quelque changement, c'est plutôt à son avantage ; qu'à la vérité une certaine pâleur est empreinte sur ses traits, mais qu'il y a longtemps déjà qu'on la remarque ; que, du reste, le monarque parle et écoute avec autant de gravité que jamais<sup>3</sup>. Dans un billet chiffré joint à sa dépêche, Dandolo ajoutait : *Selon mon jugement, ceux qui comptent sur la mort prochaine de l'empereur s'abusent, à moins que Dieu n'en ait autrement disposé, et que Sa Majesté, par des excès de bouche auxquels on dit qu'elle s'abandonne souvent, et par l'usage d'aliments malsains, ne donne lieu elle-même à quelque accident soudain*<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Dépêche du 10 juin, Archives du Vatican, *Nunziatura di Fiandra*, vol. Ier, fol. 37. Citation de M. Gachard.

<sup>2</sup> Dépêche du 10 juin, Archives du Vatican, *Nunziatura di Fiandra*, vol. Ier, fol. 37. Citation de M. Gachard.

<sup>3</sup> Dépêche du 10 juin, Archives du Vatican, *Nunziatura di Fiandra*, vol. Ier, fol. 37. Citation de M. Gachard.

<sup>4</sup> M. Gachard ajoute : dans une dépêche du 12 juin, le cardinal s'exprime d'une manière plus positive sur l'intempérance de Charles-Quint : *C'est une chose incroyable, dit-il, que les désordres de bouche de S. M., aussi bien par la qualité que par la quantité des mets dont elle use ; et l'on ne peut douter que par là non seulement elle ne mette sa vie en danger, mais encore elle ne se rende incapable tant d'exécuter quelque entreprise que de la conseiller et de la diriger.*

Nous transcrivons ici une page curieuse de M. Mignet. Ni les sages conseils de son ancien confesseur, dit cet historien, ni les sévères avertissements de la maladie n'avaient eu le pouvoir de réformer ses habitudes à cet égard désordonnées. Durant l'hiver douloureux de 1550 à 1551, passé tout entier à Augsbourg dans son appartement chauffé comme une étuve, d'où il ne sortit que trois fois pour se montrer et manger en public, dans une salle voisine, aux fêtes de Saint-André, de la Noël et des Rois ; lorsqu'il était si exténué qu'on le croyait près de sa fin, et que les médecins eux-mêmes lui donnaient à peine quelques mois à vivre, l'Anglais Roger Asham, qui assista à l'un de ses repas, fut surpris de ce qu'il mangea et surtout de ce qu'il but. Bœuf bouilli, mouton rôti, levraut cuit au four, chapon apprêté, l'empereur ne refusa rien. *Il plongeait, dit Asham, cinq fois sa tête dans le verre, et chaque fois il ne but pas moins d'un quart de gallon de vin du Rhin.* — (Works of Roger Asham, London, 1761, in 4°, lettre du 20 janvier 1551, p. 375. — Le gallon contient quatre litres et demi.) Deux ans après le repas décrit par Asham, continue M. Mignet, le spirituel et érudit Van Male, ayuda de aimera de Charles-Quint, fait un tableau plein de malice et de grâce des irrésistibles fantaisies de son maître au siège de Metz et des condescendances dangereuses que les médecins avaient pour lui. *Le ventre,*

Des discussions nées entre ses généraux décidèrent l'empereur à nommer le prince de Piémont chef et capitaine général de l'armée. Par lettres patentes du 22 juin, il lui conféra plein pouvoir, autorité et mandement spécial de prendre et avoir la superintendance générale et souverain regard sur la conduite des gens de cheval et de pied, ensemble sur l'artillerie et les munitions, qu'il devait faire tenir en bon ordre, règle, justice et obéissance. Il lui donnait commandement sur les chefs, capitaines et lieutenants, et pouvoir de les conduire et employer avec la même autorité que si l'empereur y étoit en personne. En résumé, le prince avait charge de tout ce que chef et capitaine général devoit et étoit accoutumé de faire. Ses lettres l'autorisaient aussi à traiter et appointer avec les villes et places, forts et châteaux qui se voudroient mettre sous l'obéissance de l'empereur, à telles charges et conditions que, selon l'exigence des cas, il trouveroit convenir<sup>1</sup>.

Emmanuel Philibert, dit Tête de fer, fils du duc de Savoie Charles III et de Béatrix de Portugal, sœur de la feuë impératrice, avait alors près de vingt-cinq ans. L'empereur l'avait appelé à ces hautes fonctions pour le contentement que les gens de guerre de toutes nations et les seigneurs de par deçà avoient démontré avoir de sa personne, et afin d'avoir plus grande obéissance au camp<sup>2</sup>. Destiné d'abord, à l'Église, il avait conservé de la piété. D'un naturel hautain et fier, il savait cependant se montrer affable et courtois ; porté à la colère, il dominait sa fougue et ses emportements pour redevenir juste et clément. Il était franc, loyal, fidèle observateur de ses promesses. Ami des arts et des lettres, parlant l'italien, l'espagnol, le français, le latin, adonné à la culture des sciences,

---

*écrit-il à Louis de Flandre, seigneur de Praet, et une fatale voracité sont la source ancienne et très profonde des nombreuses maladies de l'empereur. Il y est assujetti à tel point, que, dans sa plus mauvaise santé et au milieu des tortures du mal, il ne peut pas se priver des mets et des boissons qui lui sont le plus nuisibles. Vous vous récriez et contre cette intempérance de César et contre la légèreté, l'indulgence, la faiblesse des médecins. C'est le sujet de toutes les conversations. L'empereur dédaigne-t-il la viande ? qu'on l'emporte. Désire-t-il du poisson ? qu'on lui en donne. Veut-il boire de la bière ? qu'on ne lui en refuse pas. A-t-il le dégoût du vin ? qu'on le retire. Le médecin est devenu un complaisant. Ce que César veut ou refuse, il l'ordonne ou le défend... Si la boisson n'est pas glacée, elle lui déplaît... Il est hien certain qu'affligé de tant de maux, la froideur de la bière exposée à l'air pendant la nuit et qu'il boit avant le jour ne lui convient pas. Il s'y est néanmoins tellement habitué qu'il n'a pas craint d'en boire au péril d'une dysenterie imminente. Comme je suis pour cela son échanson avant le jour... je l'ai entendu pousser des gémissements qui attestaient ses souffrances... Je lui ai dit tout ce qui m'a paru le plus propre à le détourner de boire aussi mal à propos une boisson si nuisible, ajoutant que personne de nous, même avec une force et une santé athlétiques, ne supporterait sans en être incommodé de la bière glacée bue avant le jour et pendant l'hiver, et que lui ne craignait pas d'en prendre à son âge, avec une santé détruite par les maladies, les voyages et les travaux. Il en est convenu, et grâce à ce bon conseil, il a défendu que la bière fût exposée à l'air. Le docteur Corneille (Baersdorp) ne lui a pas permis non plus le vin trop froid à diner et à ses repas, Je ne sais s'il s'y résignera longtemps. Nous maudissons souvent ici le soin affectueux qu'a la reine (de Hongrie) de lui envoyer des poissons... Dernièrement il en dévora, et avec un très grand péril, pendant deux jours de suite. Il fit venir des soles, des huîtres qu'il mangea crues, bouillies, rôties, et presque tous les poissons de la mer, Lettre de Malinæus au seigneur de Praet, écrite le 24 décembre 1552, du camp devant Metz, pp. 91, 92). — M. Mignet, Charles-Quint, son abdication, etc., pp. 52-55.*

<sup>1</sup> Dépêches de guerre, n° 368, f° 18. — Manuscrit de la Bibliothèque royale, n° 20411, f° 327. — Citation de M. Henne.

<sup>2</sup> Lettre de Charles-Quint, du 8 juillet.

on ne peut lui reprocher que d'avoir porté trop loin le désir de connaître, et de s'être laissé entraîner dans les rêveries de l'alchimie fort en vogue encore à cette époque. Le prince de Piémont était entré en 1545 au service de l'empereur, qui le traitait avec beaucoup de distinction et lui avait accordé le titre d'altesse royale<sup>1</sup>.

Thérouanne prise, l'armée impériale s'était portée rapidement sur Hesdin. Prévoyant cette attaque, Robert de la Marck avait longtemps auparavant entrepris la tuition et défense de cette malheureuse ville ; il s'estoit parforcé davantage à la fortifier d'hommes et de toutes choses bastantes pour arrester les ennemys et empescher d'exécuter leur entreprise jusques au temps que le roy projettoit son armée estre preste et assemblée<sup>2</sup>. Horace Farnèse, gendre de Henri II, le marquis de Villars, brave et vaillant seigneur, beau-frère de M. le connétable<sup>3</sup>, une foule des plus illustres gentilshommes de France, deux mille vaillants soldats s'étaient empressés de venir le rejoindre.

Si les Français étaient décidés à une héroïque résistance, les Impériaux ne l'étaient pas moins à les battre en bref. On savait que le roi concentrait sa gendarmerie à Amiens, complétait ses vieilles enseignes, en levait de nouvelles, appelait l'arrière-ban, attendait ses auxiliaires suisses et grisons ; le succès dépendait de la promptitude de l'attaque. Les habitants s'étaient empressés d'évacuer la place. Quatre jours après l'investissement, la garnison abandonna la ville pendant la nuit et se retira dans le château. Huit enseignes belges l'occupèrent immédiatement, et y furent assaillies dès le lendemain avec une grande vigueur par les assiégés. Le combat fut acharné, mais l'arrivée de trois cents arquebusiers espagnols décida la victoire en faveur des Impériaux.

Du côté opposé de la ville, le château n'avait point de muraille, mais un large fossé, au delà duquel régnait un massif de terre très élevé et très large ; aux extrémités se dressaient deux tours, dont les feux obliques convergeaient vers la contre-escarpe. Une batterie, dirigée par des Belges, les plus habiles dans l'art de l'artillerie, dit Sepulveda, foudroya vainement pendant huit jours ce front de défense. Les boulets s'enfonçaient dans le massif sans produire d'effet, et l'on résolut de recourir à la mine. Emmanuel-Philibert, qui vint en ce moment prendre le commandement de l'armée, approuva ces dispositions, et les mineurs, protégés par les madriers dont ils s'étaient servis au siège de Thérouanne, ne tardèrent pas à arriver sous le massif. L'explosion de la mine le fit ébouler en grande partie, et y demeurèrent du costé des assiégés grand nombre de vaillans hommes. Les Impériaux, accourus au même moment sur le bord du fossé, ouvrirent une fusillade meurtrière qui tua, entre autres, Horace Farnèse<sup>4</sup>.

On était au t8 juillet et tout se disposait pour l'assaut, quand la Marck battit la chamade. Au moment où l'on arrêta les termes de la capitulation, le feu fut mis par inadvertance aux artifices préparés à la brèche. L'explosion fut terrible et coûta la vie à un grand nombre de Français. Les Impériaux, croyant à une violation de l'armistice, allumèrent les mèches de leurs mines et renversèrent ainsi une partie du château, où ils pénétrèrent avant que les Français se fussent reconnus. La Marck demanda l'exécution de la capitulation, mais le prince de

---

<sup>1</sup> Voir M. Gachard, *Le Duc Emmanuel-Philibert de Savoie*, dans les *Bulletins de l'Académie*, XXII, 685 et suivantes.

<sup>2</sup> Rabutin.

<sup>3</sup> Brantôme.

<sup>4</sup> M. Henne, X, 51-52.

Piémont répondit qu'elle n'était plus nécessaire puisqu'on était maître de la place. Ce fut un jour de deuil pour la France. Elle perdait un grand nombre d'hommes de marque restés parmi les morts, notamment Jean de Taise, grand maître et capitaine général de l'artillerie. Dans la foule des prisonniers, on comptait La Marck lui-même, le marquis de Villars, le seigneur de Riom, gouverneur de la ville, le baron de Culan. On dispersa ces prisonniers dans les provinces de Brabant, de Hollande et de Zélande ; ils ne recouvrèrent leur liberté qu'au prix d'énormes rançons. La Marck, conduit d'abord à Gand avec le marquis de Villars et le seigneur de Réaux, fut transféré ensuite à l'Écluse, et ne fut relâché qu'en 1556, en payant une rançon de cent mille écus. La ville de Hesdin et le château furent rasés ; les malheureux habitants errèrent longtemps de ville en ville, partout où ils trouvaient un refuge<sup>1</sup>.

L'armée reposée et renforcée, Emmanuel-Philibert résolut d'assiéger Dourlens, où le connétable avait jeté une nombreuse garnison. Mais à peine la place fut-elle investie, qu'on apprit l'arrivée des Suisses et des Grisons attendus par les Français. S'attendant à voir l'ennemi prendre l'offensive, le prince rappela sur le champ les troupes détachées à Dourlens et se prépara à la bataille. Ceci se passait le 13 août ; une rencontre paraissait imminente. Montmorency avait quinze mille fantassins français et gascons, presque tous des vieilles bandes ; dix mille lansquenets, dix mille Suisses et Grisons, quinze cents Anglais et Écossais, quatre à cinq mille chevaux. Mais le connétable était bien décidé à éviter tout engagement sérieux. Étonnés de son immobilité, les Impériaux se concertèrent, et on délibéra, dans le conseil du prince, d'envoyer un corps considérable de cavalerie pour reconnaître la position de l'ennemi, au delà de la Somme. A cet effet trois mille à trois mille cinq cents cavaliers, ordonnances et cheveu-légers, furent choisis parmi les Belges, et confiés au commandement de Bugnicourt, de Bousu, d'Aremberg, d'Arschot d'Épinoy, d'Egmont, de Mégem, de Renty, d'Hoogstraeten, de Philippe de Ligne<sup>2</sup>, de Charles de Trazegnies et de son frère. C'était donc une troupe d'élite et exclusivement nationale. Emmanuel-Philibert voulut leur adjoindre cinq cents cheveu-légers et six cents arquebusiers à cheval espagnols ; mais ils les refusèrent, soit à cause de leur peu d'amitié pour les Espagnols, soit parce qu'ils voulaient, eux seuls Flamands, avoir tout l'honneur de l'entreprise, en disant qu'ils étaient assez nombreux pour faire face à toute attaque, soit enfin pour constater qu'ils étaient chez eux, et que, connaissant parfaitement le pays, ils pouvaient se hasarder sans le soutien d'aucune autre nation. Malheureusement, au moment de se mettre en marche, survinrent des empêchements qui firent remettre le départ au lendemain : ce retard perdit tout<sup>3</sup>.

Le détachement partit dans la soirée du 18 et, chevauchant toute la nuit, arriva, le lendemain dimanche, à un château, où l'on apprit que l'ennemi était averti de l'expédition. Plus loin on rencontra des paysans venant d'Amiens, et l'on apprit d'eux que, la veille, les Français avaient passé la Somme. Bugnicourt et d'Aremberg proposèrent alors de rebrousser chemin, mais tous les autres chefs se recrièrent contre l'idée de se retirer sans avoir vu l'ennemi ; selon eux, il serait toujours possible de se replier plus tard. On se remit donc en marche, et, à Talmas, au moment où le prince d'Épinoy, [comme il faisait fort grande chaleur](#)

---

<sup>1</sup> Rabutin. — Le Petit.

<sup>2</sup> Fils de Jacques de Ligne, mort en 1552. Ce fut en faveur de son fils Lamoral que le comté de Ligne fut érigé en principauté (2 août 1602). Note de M. Henne.

<sup>3</sup> M. Henne, X, 51-55.

venoit d'estouffer et mourir de chaud dans ses armes<sup>1</sup>, les Belges se trouvèrent en présence de trois à quatre mille chevaux, gendarmes et nobles de l'arrière-ban, de vingt enseignes d'infanterie, François et lansquenets, avec quatre pièces d'artillerie<sup>2</sup>. C'était l'avant-garde de l'armée royale, qui se déployait sur la droite et un peu en arrière, formée de trois corps commandés par le prince de Condé, le connétable et le maréchal de Saint André.

Bugnicourt, qui marchait en tête avec trois cents chevaux, dit aux autres de tourner bride et de rétrograder lentement ; qu'il venait d'apercevoir un corps de cavalerie bien plus considérable que le leur, qui ne manquerait pas de les suivre et d'inquiéter l'arrière-garde ; qu'il fallait par conséquent le tenir à distance en le chargeant vigoureusement pendant qu'eux opéreraient leur retraite ; que quant à lui, il espérait les froter assez bien pour les dégoûter de toute poursuite. A peine ces dispositions étaient convenues qu'on vit arriver le duc de Nemours avec une troupe de cavaliers français. Celle-ci se mit à harceler la petite troupe de Bugnicourt, l'attaquant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, l'empêchant d'avancer et ne lui laissant pas un instant de repos. Bugnicourt irrité chargea à fond et avec tant de violence Nemours et ses gens, qu'il les culbuta et les mit en fuite. Alors Boussu et les autres seigneurs, qui étaient au centre, oubliant la résolution prise quelques moments auparavant, et dans la crainte peut-être de laisser à Bugnicourt tout l'honneur de la journée, chargent aussi le gros de l'ennemi commandé par le prince de Condé et le sire de Canaples, le mettent en déroute et font les deux seigneurs français prisonniers. Le prince fut délivré une heure après par les siens, et le sire de Canaples seul amené au camp. En même temps furent tués le baron de Guerres, capitaine des cheveu-légers et un grand personnage dont on ne sut pas le nom. On remarqua seulement qu'il était vêtu d'une casaque d'étoffe d'or et qu'environ cinquante cavaliers entourèrent le cadavre, qu'un d'eux plaça sur ses arçons.

Cependant le connétable accourait au grand trot, suivi de près par le maréchal de Saint-André avec une forte réserve, et l'engagement devint général. Tandis qu'on se battait dans la mêlée, un escadron belge de la force peut-être de cinquante chevaux, voulant assurer la victoire, poussa en avant, mais au lieu de tourner à gauche dans la plaine, il monta à droite vers un bois, d'où il voulait ensuite descendre sur l'ennemi. Malheureusement il tomba dans une embuscade, et fut assailli par une grosse troupe d'infanterie cachée dans le bois. Surpris par la fusillade, il fit volte-face et se mit à fuir. Les autres alors, qui combattaient dans la mêlée, commencèrent à lâcher pied, surtout les archers des hommes d'armes, et les chefs ne parvinrent point à les ramener. De cette manière, dit un témoin, nous est échappée la plus belle victoire que nous pussions espérer, parce qu'il y avait là toute la cavalerie française, parmi laquelle, dit-on, on comptait huit cents hommes d'armes, et la meilleure infanterie, surtout les vieux Gascons et les Allemands ; de manière que ceux-ci une fois battus, ainsi qu'il était aisé de le faire, *actum erat* — c'en était fait — de la France, qui n'auroit pu se remettre de sitôt. Une fois ces gens en déroute, on auroit pu marcher tout droit sur Paris et plus loin encore.

---

<sup>1</sup> Féry de Guyon. — Le corps du prince ne fut retrouvé qu'à grand'peine le lendemain par son valet de chambre, dévoré qu'il avait été en partie par les loups ou par les chiens. Le Petit. — La bande d'ordonnances d'Épinoy fut donnée au prince d'Orange et portée de 30 hommes d'armes à 50, de 40 archers à 80. Note du même.

<sup>2</sup> Rabutin.

Alors entre les gens d'armes restés fidèles à l'honneur et la foule d'ennemis qui les pressaient de toutes parts, commença une lutte héroïque. Trois fois d'Egmont, dont on blâma la fougue, traversa les rangs français ; Mégem et les deux Trazegnies [se battirent comme des Rolands](#) ; le frère du marquis de Renty lutta pendant une heure pour garder le prince de Condé, qu'il avait fait prisonnier ; trois fois d'Arschot [réunit nos gens et les ramena au combat ; mais enfin son cheval lui faillit](#), et roulant dans la poussière il parvint à gagner un bois où, après s'être tenu caché pendant deux jours, il fut pris par des paysans. On cite encore comme s'étant particulièrement distingués, Boussu, qui d'abord fait prisonnier, fut repris ensuite ; d'Aremberg et deux gentilshommes de l'empereur, Vatteville et Zuccaro. Les Impériaux parvinrent enfin à battre en retraite ; ils n'avaient perdu que cent quarante hommes tués ou pris, et dans ce nombre, excepté le duc d'Arschot, il n'y avait aucun personnage marquant. La perte des Français fut de près du double. Outre le sire de Canaples, ils laissèrent aux mains des Belges la Rochefoucauld, qui, pendant cinq jours, réussit à se faire passer pour un simple archer, et ne fut reconnu que par un trompette français, chargé par le connétable, son parent, de le rechercher. Les Français emportèrent trois de nos enseignes ; les Belges, quatre enseignes et un guidon<sup>1</sup>.

On s'attendait à voir les Français, encouragés par ce succès plus apparent, il est vrai, que réel, prendre enfin l'offensive. Il n'en fut rien. Au contraire, peu de jours après, le prince de Piémont, entrant en Picardie par Miraumont, détruisit le fort et la tour de Beauquesné, et s'avança jusqu'à Albert. Cette expédition avait pour but le ravitaillement de Bapaume, que, suivant divers rapports, les Français se proposaient d'assiéger. Le prince y mit huit enseignes d'infanterie ; craignant aussi pour Cambrai, il y envoya Bugnicourt, qu'accompagnèrent d'Aremberg et de Trélon avec leurs régiments et huit cents chevaux. Les garnisons des places voisines furent également renforcées. L'armée impériale, diminuée d'autant, alla prendre position sur la rive droite de l'Escaut. Campée à Fontenelle, Famars et Maine., couverte par le fleuve contre un ennemi formidable elle y attendit les événements<sup>2</sup>.

Henri II avait rejoint son armée à Corbie avec de nouvelles troupes, et elle s'était mise en marche le 1er septembre. [Sa première fureur parut vouloir se desgorgger sur Bapaume, lieu fort, plus par l'assiette stérile que de naturel ou d'artifice, mais odieux et dommageable aux François circonvoisins, autant ou plus que Théroouanne avoir esté à ses voisins les Bourguignons.](#) Le 3 septembre, le connétable, accompagné d'une foule de princes et de gentilshommes, vint reconnaître la place avec cinq à six mille chevaux et autant de fantassins. [A l'arrivée de cette belle compagnie, le gouverneur de Bapaume — le seigneur de Haulsimont, chevalier bien estimé entre les Bourguignons — ne se montra point chiche de pouldre et boulets, lui envoyant de telle marchandise plus qu'on n'en vouloit. Au surplus ceux de dedans ne furent fort paresseux et rétifs à sortir à](#)

---

<sup>1</sup> Lettre du comte de Stroppiana, août 1553 — Féry de Guyon (il assista à ce combat). — Rabutin. — Le Petit. — Les uns imputèrent cet échec à un excès de témérité du comte d'Egmont ; les autres à deux hommes d'armes, le Verd Censier et Jean Chinot, qui avaient mené leur compagnie vers le bois où l'infanterie française était embusquée. Le Verd Censier fut arrêté et ne fut relâché, à défaut de preuves, qu'après une longue détention. Le Petit, I. VIII, 213. — Le manque d'entente entre les chefs, l'absence d'unité dans le commandement, la rivalité existante entre Bugnicourt et Boussu, causèrent tout le mal. Note de M. Henne.

<sup>2</sup> Rabutin. — Féry de Guyon.

l'escarmouche ; mais tant long que les boulets de leur artillerie pouvoient donner, s'eslongeoient et assez bravement faisaient leur devoir, presque quatre bonnes heures que l'escarmouche dura. Pendant ce combat, où furent blessés, du côté des Français, le capitaine Breul, le seigneur de Molimont, fils du gouverneur de Saint-Dizier, et le seigneur de Nogent, qui mourut quelque temps après des suites de ses blessures, le connétable avait examiné la place. Fut trouvé le tout prenable, estant le rempart de mauvais conroy, et la terre dont il estoit fait estre sable mouvant et délié, qui n'est de bonne tenue ; faisant de ce apparence un quartier de muraille qui estoit tombé, et autres du rempart qu'on pouvoit facilement congnoistre couler et descheoir ordinairement dessous. La plus grande difficulté qu'on y trouva, estoit la nécessité irrémédiable d'eau. Encore que M. le connestable y eust fait aller grand nombre de vastadours pour chercher des sources et fontaines, toutesfois ne purent trouver veines de durée. Pourquoi fut rompue la délibération de ce siège. L'armée royale se retira donc, estans tous les villages, abbayes et tous domiciles des ennemis, voire jusques aux moulins à vent, auprès des portes de Bapaulme, partie consommés, et le reste encore en flammes et fumée. La retraite toutefois ne s'effectua pas sans encombre : les villains et paysans détruits et désespérés, et la garnison de Bapaume assaillirent l'arrière-garde firent de bons butins, destroussèrent les plus esgarés et mal conduits.

De Bapaume les Français se portèrent directement sur Cambrai, où ils avaient des intelligences. Henri II somma les magistrats, leur déclarant qu'il étoit venu, non pour les fouler et outrager, mais plus tôt pour les remettre et confirmer en leur première liberté. Il promettoit d'exempter à perpétuité les habitants de tailles, emprunts, subsides, exactions, les menaçant de sa colère, si on ne lui ouvrait les portes. Les magistrats de Cambrai informèrent Charles-Quint de cette sommation. L'empereur leur manda les plus belles raisons du monde, entre autres qu'il estoit empereur pour les garder et défendre, non un roy de France qui ne cherchoit que leur ruine. Il leur remit devant les yeux l'exemple de Metz, et promit que s'ils estoient assiégés ou grevés, il les secourroit en tout et partout. Ce n'étaient pas là de vaines paroles. Dès que Henri II s'étoit mis à la tête de son armée, Charles avait quitté Bruxelles (30 août) pour rejoindre la Sienna. Mais il avait trop compté sur ses forces, et un violent accès de goutte l'obligea de s'arrêter à Mons. Il n'en tint pas moins sa promesse. Par ses ordres le prince de Piémont se rapprocha sur le champ de Cambrai et y fit entrer des renforts commandés par Boussu<sup>1</sup>.

Le 8 septembre, le connétable parut devant la ville à la tête d'une forte division, et l'armée royale se déploya trois jours de suite devant ses remparts. Il y eut de chaudes escarmouches, où les Français laissèrent sur le carreau, entre autres, le sire de Brezé, capitaine des gardes françaises, et le capitaine Cornet. En revanche, du côté des Impériaux, le comte de Pondevaux et le seigneur de Trélon furent faits prisonniers. Le connétable offrit alors à Bugnicourt de faire quelques coups de lance, de combattre dix contre dix, cent contre cent, ou mille contre mille. — Il faut remettre les joutes à d'autres temps, répondit le général ; mais je propose de faire plus que vous ne demandez, et de combattre avec le peu de gens que j'ai toute l'armée du roi<sup>2</sup>. Or Cambrai estoit autant sujette à estre canonnée et minée que ville pouvoit estre, bien qu'elle eût bastions, rempars ou fortifications selon la nouvelle façon. Quant à sa citadelle, elle avait

---

<sup>1</sup> Rabutin. — Le Petit.

<sup>2</sup> Relation des hostilités dans le Cambrésis. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 106.

esté édiflée plus tôt pour tenir ceste ville neutre en subjection, que pour en faire une forteresse imprenable. Estant conjointe à la ville comme elle estoit, il eust esté besoin de la fortifier pour se secourir l'une l'autre, à raison que si la ville estoit occupée, la citadelle se trouvoit grandement compromise ; laquelle aussi estant forcée seroit cause de faire perdre la ville<sup>1</sup>. La valeur des assiégés en constituait donc la meilleure défense et elle suffit pour faire reculer l'ennemi.

Au reste, il n'y eut qu'un commencement d'attaque. Le roi, craignant de se voir couper les vivres, brûla ses gabions, retira sa grosse artillerie déjà mise en position, et se dirigea vers Cateau-Cambrésis, en dévastant toute la contrée. Une de ses divisions, qui s'aventura vers la frontière du Hainaut, perdit beaucoup de monde, à cause que les gens du pays se tenoient en leurs carrières, espèces de forts faits dedans la terre. Mais à peine arrivé à Cateau-Cambrésis, Henri II résolut tout à coup, à la désespérée, une tentative sur le camp impérial. Il prétendait, disait-il, le faire retirer ou le combattre. Le 15 septembre, il vint s'établir à deux petites lieues du prince de Piémont, posté sur la rive droite de l'Escaut au dessus de Neufville.

Charles-Quint fut informé de ce mouvement, le même jour, à trois heures de l'après-dîner, et prit immédiatement ses mesures pour l'arrêter. Il envoya Philippe de Blois, lieutenant des archers de sa garde, reconnaître le cours de la Haine, depuis Mons jusqu'à Condé, avec ordre de mettre à chaque pont un archer, un charpentier et quelques paysans, pour le rompre au premier signal. A chaque gué, il devait poster un archer et des paysans armés pour le défendre et en exhausser les bords. Les signaux convenus étaient des colonnes de fumée pour le jour, des gerbes de feu pour la nuit. Le lendemain matin, à deux heures, l'empereur quitta Mons et, porté en litière, il rejoignit le prince de Piémont entre six et sept heures du soir. Peu d'instant après, l'armée royale parut en vue du camp. Quelques escadrons de cavalerie en sortirent aussitôt pour escarmoucher et cherchèrent à attirer l'ennemi dans une embuscade, où quatre cents arquebusiers espagnols l'attendaient cachés dans des buissons. Les cavaliers français s'avancèrent d'abord avec précaution et en se tenant serrés ; mais bientôt, harcelés qu'ils étaient sans relâche et voulant riposter, ils allèrent tomber dans le piège qui leur était tendu : une fusillade meurtrière en fit rouler un grand nombre sur la poussière, et quand la gendarmerie royale accourut pour les sauver, elle s'aventura elle-même sur un mamelon dominé par l'artillerie des Impériaux, et y essuya de grandes pertes en hommes et en chevaux. La nuit arrêta ce combat, qui coûta aux Français douze capitaines de cheveu-légers et plusieurs gentilshommes<sup>2</sup>.

L'arrivée de Charles-Quint et l'approche d'un gros corps de cavalerie refroidirent l'ardeur d'Henri II : il se tint enfermé dans son camp toute la journée du 17, et il fut aisé de prévoir, dit M. Henne, que ces lieux, naguère témoins de la jactance de François Ier (1543), allaient voir s'évanouir les rodomontades de son fils. Dans un conseil présidé par le roi, les avis furent très partagés : les uns voulaient livrer la bataille, les autres entrer en quartiers d'hiver. Ce dernier avis, fondé sur la difficulté de se procurer des vivres et sur le mécontentement des troupes, auxquelles il était dû près de deux mois de solde, fut appuyé par le connétable et

---

<sup>1</sup> Rabutin. — En effet cette citadelle était si peu fortifiable et tenable par la diversité de l'assiette, que, le 21 mars, ordre avait été donné aux Espagnols de la garnison de l'évacuer, en cas d'attaque sérieuse, et de se retirer sur le Quesnoy. Archives de l'audience, liasse 1259. Citation de M. Henne.

<sup>2</sup> Relation des hostilités. — Rabutin.

adopté le 19 septembre. L'armée royale se dirigea vers Guise et Saint-Quentin ; les Suisses furent congédiés avec une partie de l'infanterie française, mais on conserva sous les armes la cavalerie, les vieilles enseignes et les lansquenets ; Le maréchal de Saint-André fut envoyé avec une forte division devers la comté de Saint-Pol, pour la détruire de fond en racine et parachever le dégât et totale ruine, tant du bailliage de Hesdin que de la comté de Ponthieu et du reste du pays d'Artois<sup>1</sup>. L'entreprise se borna à l'incendie de quelques villages et de la ville de Saint-Pol, qui avait été évacuée. Triste succès promptement expié, dit encore M. Henne. Près de Renty, trois cents arquebusiers espagnols attirèrent dans une embuscade huit enseignes de lansquenets, les mirent en déroute, et si les trois cents chevaux qui devaient les appuyer, étaient arrivés à temps, les Allemands eussent été défaits à plat. De son côté, Bugnicourt, prenant une bonne revanche, brusla tout ce qui estoit du costé de Saint-Amand deçà la Somme, vers l'Artois<sup>2</sup>. Les Français accoururent en forces pour arrêter ses ravages, mais, écrit un conseiller de Charles-Quint, comme ils pensoient entrer sur nous, ils se trouvèrent chargés de notre cavalerie si vivement qu'ils se retirèrent plus vite que le pas, avec quelque perte ; ne fut toutefois chose d'importance<sup>3</sup>.

L'armée impériale fut bientôt licenciée à son tour. Elle avait noblement lavé l'affront de Metz et rétabli sa supériorité sur l'ennemi. Cependant, ajoute l'historien auquel nous empruntons ces détails, la mollesse qui avait présidé aux dernières opérations de la campagne accusait la fatigue et l'épuisement des parties belligérantes, et bien des maux eussent été épargnés aux peuples, si l'amour propre n'avait empêché les deux souverains de le reconnaître, si chacun n'avait espéré voir son rival céder le premier. Après la retraite de Henri II, Charles-Quint retourna à Bruxelles, moins sans doute pour soigner sa santé lit délabrée, que pour surveiller l'Allemagne qui ne cessait point d'être tourmentée par une sourde agitation<sup>4</sup>, et surtout pour préparer l'exécution des vastes projets formés par lui sur l'Angleterre<sup>5</sup>.

L'héritier protestant de Henri VIII, Édouard VI était mort le 6 juillet 1553, et la parente de Charles-Quint, la catholique et aragonaise<sup>6</sup> Marie avait hérité de la couronne d'Angleterre. L'empereur songea à tirer parti de ce grave changement dans l'intérêt de ses alliances et de la grandeur de la monarchie espagnole. Il négociait depuis quelque temps pour son fils un second mariage avec dora Maria, fille du feu roi de Portugal dom Manuel et sœur du roi régnant Jean III. Cette princesse, que sa mère Éléonore avait laissée à Lisbonne lorsqu'elle était allée à Paris épouser François Ier, avait à prétendre des sommes considérables. Sa dot s'élevait à plus d'un million d'écus d'or. A l'instigation de la reine Éléonore, retirée depuis son second veuvage auprès de son frère Charles-Quint, le mariage entre l'infante dora Maria et le prince de Castille avait été proposé dès 1550, mais la conclusion en avait été habilement retardée par Jean III, peu disposé à se dessaisir de l'immense dot que Charles comptait faire servir aux dépenses de plus en plus fortes de la guerre dans laquelle il était engagé. On était enfin arrivé

---

<sup>1</sup> Rabutin.

<sup>2</sup> Rabutin. — Lettre de l'évêque d'Arras, du 13 novembre 1553. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 145.

<sup>3</sup> Lettre de l'évêque d'Arras, du 19 novembre. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 152.

<sup>4</sup> Lettre de Ferdinand, du 17 août Lanz, *Correspondenz*, III, 580.

<sup>5</sup> M. Henne, X, 65-66.

<sup>6</sup> Par sa mère Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint.

à un arrangement dans l'été de 1553, lorsque l'empereur apprit l'avènement au trône de sa cousine Marie Tudor. Changeant aussitôt ses vues et les détournant du Portugal, d'où il n'était d'ailleurs pas sûr de tirer le million d'écus d'or, pour les porter vers l'Angleterre, où s'ouvrait à lui la perspective d'un grand royaume à ménager à son fils, il écrivit en Espagne : On m'annonce la nouvelle de la mort du roi Édouard VI ; si les fiançailles avec l'infante dona Maria ne sont pas conclues, il faut les suspendre pour le moment<sup>1</sup>.

Les fiançailles n'étaient pas conclues, et Charles-Quint proposa bien vite au prince d'Espagne d'épouser la reine d'Angleterre. Seulement, comme cette reine avait trente-huit ans et que le prince n'en avait que vingt-sept, il craignit que la disproportion d'âge ne détournât son fils de cette alliance. Il lui écrivit, le 30 juillet 1553, pour lui indiquer les inconvénients qui s'attachaient au mariage de Portugal et les avantages qu'offrirait un mariage avec la reine d'Angleterre. Il lui disait : Mon fils, rien, dans ce moment, ne pouvait se présenter plus à propos en ce qui touche à la France, à ces états-ci, et, bien que je pense que les Anglais feront les derniers efforts pour que leur reine ne se marie pas hors du royaume, elle parviendra sans doute avec sa prudence et sa dextérité, soit ouvertement, soit par voie détournée, à se faire proposer un mariage. Si ce mariage doit avoir lieu avec un étranger, je crois que les Anglais ne se porteront sur personne d'aussi bonne volonté que sur moi, parce qu'ils m'ont toujours montré de l'inclination. Mais je peux bien vous assurer que des états plus nombreux et plus considérables encore ne me détourneraient pas du dessein dans lequel je suis, et qui est bien différent. Au cas donc où ils m'enverraient proposer ce mariage, j'ai cru qu'il serait bon de leur en suggérer la pensée pour vous ; ce projet serait en suite conduit à une bonne fin. Les divers genres d'utilité et de profit qui s'ensuivraient sont si notoires et si grands, que je n'ai pas à les énumérer en détail. Je me borne à les mettre devant vous pour que vous les examiniez, et qu'après y avoir réfléchi vous m'informiez avec diligence de ce qui vous conviendra, afin que, conformément à vos désirs, il soit fait ce qui vous satisfera le plus ; et tenez cela en grand secret<sup>2</sup>.

Le prince d'Espagne entra avec une docile déférence dans les vues de son père. Il lui répondit, le 22 août, de Valladolid : En cas que Votre Majesté persiste dans ce qu'elle m'a écrit et qu'elle croie devoir traiter de ce mariage pour moi, elle sait déjà que, comme son fils entièrement obéissant, je n'ai pas à avoir d'autre volonté que la sienne, et surtout en une affaire de cette importance et de cette qualité. Je m'en remets donc à Votre Majesté pour qu'elle agisse comme il lui conviendra et lui semblera bon<sup>3</sup>.

Charles-Quint pensait avec raison qu'une semblable union devait déplaire beaucoup aux Anglais, mais agréer infiniment à Marie, qui y trouverait une satisfaction pour ses sentiments et un encouragement pour un avenir qui était loin d'être assuré. Les longues douleurs de sa mère et ses propres infortunes depuis le divorce de Henri VIII avaient dû tourner toutes ses affections et toutes ses espérances du côté des princes de sa maison et de sa religion. Aussitôt qu'il eut reçu la réponse de son fils, il résolut d'agir sans tarder pour préparer la

---

<sup>1</sup> Santarem, *Relations diplomatiques du Portugal*, etc., vol. III, à partir de la page 523, cité par M. Mignet, *Charles-Quint, son abdication*, etc., pp. 68, 69.

<sup>2</sup> *Retira, estancia y muerte del emperador Carlos Quinto en el monasterio de Yuste*, de don Tomàs Gonzalez, fol. 9. Citation de M. Mignet.

<sup>3</sup> *Retira, estancia y muerte del emperador Carlos Quinto en el monasterio de Yuste*, fol. 9.

réussite du plan qu'il avait conçu. Il avait une entière confiance dans l'habileté de Simon Renard : ce fut lui qu'il choisit pour l'instrument de ses desseins. Il rappela le conseiller Scheyfe, qui depuis plusieurs années était son ambassadeur résidant à la cour d'Angleterre, et nomma Renard à sa place. Marie avait hautement manifesté sa répugnance à épouser Édouard de Courtenai, le seul personnage du royaume qui pût prétendre à sa main. Renard fut donc chargé de lui proposer le prince d'Espagne.

Renard eut avec la reine plusieurs entrevues secrètes<sup>1</sup>. Marie, tout en se montrant flattée du parti qui lui était offert, ne se prononça pas d'abord. Des renseignements peu favorables lui avaient été donnés sur la conduite privée de Philippe, et elle s'en effrayait, surtout en considérant la disproportion d'âge qu'il y avait entre elle et lui<sup>2</sup> ; elle craignait aussi que son conseil et que la nation ne vissent pas de bon œil son mariage avec un prince qui, devant régner sur d'autres états, ne les voudrait apparemment pas abandonner pour venir demeurer en Angleterre, qui peut-être essaierait d'introduire des étrangers dans le gouvernement du royaume. L'ambassadeur impérial s'appliqua à lever ses scrupules et à résoudre ses objections. Il attribua aux ennemis du prince Philippe les propos qu'on tenait sur son compte ; il se porta garant de sa vertu, de sa prudence, de sa modération ; il dit que le royaume ne pourrait que se féliciter d'une alliance qui ajouterait à sa grandeur, à sa prospérité, à sa sécurité ; il assura la reine que le prince devenu son mari n'aurait rien de plus cher que de demeurer avec elle, et que cela lui serait rendu facile par la proximité des états qui devaient constituer son héritage ; il ajouta que la nation n'avait point à craindre que des étrangers fussent introduits dans le gouvernement ou pourvus des charges, offices et bénéfices du royaume, que des stipulations à insérer au traité de mariage lui donneraient toute garantie à cet égard<sup>3</sup>. Le 21 octobre, à sa troisième entrevue avec l'envoyé de l'empereur, Marie était encore hésitante<sup>4</sup>. Six jours après, elle reçut de nouveau Renard en audience : celui-ci lui remit des lettres par lesquelles l'empereur l'engageait à se marier, sans y faire mention de son fils ni d'aucun autre<sup>5</sup>. La reine lui dit alors qu'elle venait de pleurer plus de deux heures et de prier Dieu qu'il l'a voulût inspirer dans la résolution qu'elle avait à prendre ; elle ne lui déclara pas encore qu'elle acceptait le prince

---

<sup>1</sup> Le 10, le 14 et le 21 octobre. Note de M. Gachard.

<sup>2</sup> Elle répondit que les conditions de Son Altéze luy estoient incongneues, et avoit entendu de plusieurs que Son Altéze n'estoit si saige que Vostre Majesté ; qu'il estoit bien jeune et n'avoit que vingt-six ans ; que s'il vouloit estre voluptueux, ce n'est ce qu'elle désire, pour estre de tel eaige que Vostre Majesté scèt. Lettre de Renard à l'empereur, du 12 octobre 1553, aux Archives du royaume. Citation de M. Gachard.

<sup>3</sup> Je dis à ladicte royne que, quant aux conditions de Son Altéze, je ne doubtois qu'elle fût abreuvée de personaiges trop suspects et trop inclinés à mal parler et médire, qui par passion parloient plus que par vérité ; que ses conditions estoient telles, si louables, si vertueuses, si prudentes et modestes, que c'estoit plustost chose admirable que humaine. Lettre de Renard à l'empereur, du 12 octobre 1553, aux Archives du royaume. Citation de M. Gachard. — Dans l'entrevue que Renard eut avec la reine le 14, elle le conjura de lui dire, en lui prenant la main, s'il estoit vrai que Son Altéze fût tel qu'il lui avoit dit dernièrement. A quoi il répondit que si sa caution estoit suffisante, il l'obligeroit pour le tesmoingnage de ses qualités, autant vertueuses que de prince qu'il soit en ce nombre. Lettre de Renard, du 15 octobre. Citation du même.

<sup>4</sup> Elle me dit qu'elle n'avoit affection à Courtenai et ne s'estoit résolue en rung ni en l'aultre. Lettre de Renard à l'empereur, du 23 octobre, aux Archives du royaume.

<sup>5</sup> Ces lettres, en date du 10 octobre, sont dans les *Papiers d'état de Granvelle*, t. IV, p. 125.

d'Espagne pour époux, mais elle ne l'en laissa guère douter<sup>1</sup>. Enfin, le 29 octobre au soir<sup>2</sup>, elle le fit venir dans sa chambre, où elle était seule avec mistress Clarence, une de ses dames. Le Saint Sacrement était exposé. Après quelques mots adressés à l'ambassadeur, Marie se mit à genoux et récita le *Veni Creator*. S'étant relevée, elle dit à Renard qu'elle allait lui parler avec toute confiance puisque l'empereur l'avait choisi pour traiter cette affaire avec elle ; qu'ayant pesé toutes choses, croyant à ce qu'il lui avait affirmé des qualités du prince d'Espagne, persuadée que l'empereur l'aurait toujours en bonne recommandation et souvenance, que dans le traité à conclure il s'accommoderait aux exigences du bien public du royaume et lui demeurerait bon père, comme il l'avait été jusque là, enfin que se sentant conseillée de Dieu, qui avait déjà fait tant de choses extraordinaires pour elle, elle s'engageait devant le Saint Sacrement à prendre le prince pour mari ; qu'elle l'aimerait parfaitement et ne lui donnerait aucune occasion de jalousie ; que jamais elle ne changerait, et que si, les deux jours précédents, elle avait paru être malade, sa maladie n'avait été autre que la grande anxiété où l'avait mise la nécessité de se résoudre sur une affaire d'une telle importance<sup>3</sup>.

Un profond secret fut gardé sur cette entrevue, comme sur celles qui l'avaient précédée. Le 8 novembre, à la demande de Renard et suivant ce qui avait été convenu entre eux, Marie lui donna audience en présence de son conseil. L'ambassadeur exprima le désir de recevoir la réponse de la reine à la communication qu'il lui avait faite de la part de l'empereur. Après avoir échangé quelques paroles avec ses ministres, Marie répondit que, quoique son inclination ne fût pas pour le lien du mariage, elle était prête à la surmonter pour le bien du royaume. Alors Renard lui proposa le prince d'Espagne, ajoutant que, si elle l'agréait, une ambassade composée de personnages d'autorité viendrait renouveler la proposition avec la solennité requise. La reine sortit<sup>4</sup> pour délibérer avec ses ministres. A sa rentrée elle dit à l'ambassadeur qu'elle recevrait volontiers l'ambassade qu'il lui annonçait<sup>5</sup>.

L'empereur, en poursuivant avec ardeur l'alliance de son fils et de la reine d'Angleterre, n'était pas mû uniquement par le désir d'agrandir sa maison ; il avait encore en vue un autre objet qui avait toujours tenu une place principale dans les préoccupations de sa politique : il voulait pourvoir à la sûreté des Pays-Bas, que les agressions de la France avaient si souvent mis en péril ; il espérait atteindre ce but en stipulant dans le traité de mariage entre l'héritier de ses couronnes et la reine Marie que les Pays-Bas seraient réunis à l'Angleterre sous le sceptre des princes à naître de ce mariage. Le 25 novembre, il assembla à

---

<sup>1</sup> Elle lui dit qu'elle croyait qu'elle s'accorderoit au mariage du prince. Renard écrivit à l'empereur : *Par ce V. M. entendra comme le mariage est si avancé qu'il ne reste sinon l'avis des conseillers, puisque ladicte dame a donné son mot ; et jaçoit que l'ait limité par croire, si est-ce V. M. entend assez que veut dire cela.* Lettre du 28 octobre, aux Archives du royaume.

<sup>2</sup> Lingard, M. Mignet, M. Henne, etc., donnent à cet évènement la date du 30 ; ils se trompent. Dans sa lettre du 31 à Charles-Quint, Renard s'exprime ainsi : *Dimanche au soir ladicte dame me manda pour venir devers elle : ce que je fis.* Or le dimanche était le 29, comme on peut s'en assurer en consultant l'*Art de vérifier les dates*. Note de M. Gachard.

<sup>3</sup> Lettre de Renard à l'empereur, du 31 octobre 1553, aux Archives du royaume.

<sup>4</sup> *Desguisant le fait comme si jamais elle n'en eût ouy parler*, écrivit Renard à l'empereur.

<sup>5</sup> Lettre de Renard à l'empereur, du 8 novembre, aux Archives.

Bruxelles les grands du pays et le conseil d'état, leur fit part de ses projets et les pria de lui donner leur avis, auquel il attachait, disait-il, une grande importance, avant de consommer une affaire aussi considérable<sup>1</sup>. L'assemblée ne pouvait qu'applaudir à un dessein tendant manifestement à l'avantage national. Charles désigna le comte d'Egmont, le comte Charles de Lalaing, capitaine général et grand bailli du Hainaut, le seigneur de Courrières et le conseiller Philippe Negri, chancelier de la Toison d'or, pour aller demander solennellement la main de la reine et signer le contrat de mariage, en son nom. Ces ambassadeurs arrivèrent à Londres le 2 janvier 1554 ; la reine leur donna audience dès le lendemain. Après qu'ils lui eurent présenté leurs lettres de créance et qu'ils se furent acquittés du message dont ils étaient chargés, elle les renvoya à son conseil, disant que **ce n'était l'affaire d'une femme de traiter de son mariage, ni d'en parler**. Les jours suivants furent employés par le comte d'Egmont et ses collègues à discuter, avec les ministres, les articles du traité de mariage qui avaient été rédigés à Bruxelles ; ils ne donnèrent lieu, de la part des conseillers de la reine, qu'à de légères observations auxquelles les ambassadeurs firent droit. Le traité fut signé et scellé le 12 janvier<sup>2</sup> : il portait en substance que Philippe et Marie prendraient réciproquement les titres et le protocole de leurs états respectifs ; que le prince aiderait la reine à gouverner son royaume, en se conformant aux lois, privilèges et coutumes ; que Marie se réservait la pleine et entière disposition des bénéfices, charges, emplois, lesquels ne pourraient être conférés qu'à des nationaux ; qu'elle disposerait de même des terres et revenus de la couronne ; que Philippe lui constituerait un douaire de soixante mille livres ; que les enfants issus de leur mariage hériteraient des biens maternels ainsi que des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, et le cas advenant que don Carlos, fils de Philippe<sup>3</sup>, mourût sans descendance, des royaumes d'Espagne, des deux Siciles, et du duché de Milan. Par un acte particulier, Philippe s'engageait à maintenir et à défendre les libertés de la nation anglaise ; à exclure tous les étrangers des charges de la cour ; à renoncer à toute prétention sur le trône d'Angleterre, s'il survivait à sa femme ; à ne point emmener la reine hors du royaume sans qu'elle l'eût préalablement demandé, ni aucun de leurs enfants sans que le parlement y eût consenti ; à ne prendre, pour son propre service, ni les vaisseaux du royaume, ni les munitions, ni les bijoux de la couronne ; enfin à conserver la bonne intelligence régnant entre l'Angleterre et la France<sup>4</sup>.

Pour l'entier accomplissement de leur mission, les ambassadeurs avaient besoin de différentes pièces. Il leur fallait la ratification de l'empereur, celle de Philippe et sa procuration pour contracter le mariage en son nom, la dispense du pape à cause de la parenté entre les époux. Ces pièces venaient de leur être envoyées de Bruxelles, quand une tentative de révolution éclata en Angleterre<sup>5</sup> : ils

---

<sup>1</sup> Archives du royaume. Citation de M. Gachard.

<sup>2</sup> Lettres écrites à l'empereur par ses ambassadeurs, les 7 et 12 janvier 1551, aux Archives.

<sup>3</sup> Et de sa première femme, Marie de Portugal.

<sup>4</sup> Lingard, *Histoire d'Angleterre*, t. II. — Le texte du contrat de mariage est dans Dumont, t. IV, part. III, p. 106-108.

<sup>5</sup> L'insurrection s'était déclarée dans le comté de Kent, le 25 janvier 1554, et s'était étendue rapidement. Le chef des insurgés, sir Thomas Wyatt, s'empara d'un quartier de Londres. On eut de grandes craintes pour la reine. Déjà, plusieurs mois auparavant, Simon Renard écrivait à l'évêque d'Arras : **Cette princesse sera précipitée une de ces matinées du trône ; elle ne pense autre chose sinon à remettre la messe et religion au dessus, ce qui lui suscitera plusieurs assaulx, si Dieu ne la préserve** (Lettre du 9

crurent prudent, en attendant le dénouement, de retourner aux Pays-Bas et partirent le 1er février<sup>1</sup>. L'insurrection vaincue, Charles-Quint renvoya en Angleterre le comte d'Egmont, porteur de tous les actes nécessaires pour arriver à la célébration du mariage. Le 6 mars, dans une chambre du palais où le Saint Sacrement était exposé, et en présence des ministres du royaume, les ratifications du traité furent échangées. Marie et d'Egmont, au nom du prince Philippe, jurèrent de l'observer, et l'évêque de Winchester procéda à la cérémonie des épousailles. En ce moment, Marie se mit à genoux, et, protesta solennellement devant Dieu que, si elle avait consenti au mariage, ce n'était par aucun motif personnel, mais uniquement pour l'honneur et le bien de son royaume. Le 9 mars, le comte d'Egmont, chargé de porter les ratifications au prince Philippe en Espagne, quitta Londres et alla s'embarquer à Plymouth<sup>2</sup>.

Le 31 janvier 1554, l'empereur avait fait convoquer les états généraux à Bruxelles, mais leur réunion fut retardée jusqu'au 1er mars. Dans l'intervalle, par acte du 27 février, les députés du Brabant avaient autorisé le gouvernement à créer de nouvelles rentes sur le domaine, jusqu'à concurrence d'une somme de plus de quatre cent mille carolus<sup>3</sup>. L'assemblée générale se tint en la galerie de la cour, qui estoit tendue et ornée de riche tapisserie. Environ les trois heures après disner, l'empereur y entra, avec plusieurs princes et seigneurs, se soustenant sur un baston crochu, et prit place sous un riche dais de drap d'or frisé, dressé en front de la salle ; auprès de luy, un peu plus bas, s'assit la royne de Hongrie, en une chaire couverte de velours noir. Au costé droit, sur les flancs, se rangèrent les princes et les chevaliers de l'ordre ; au senestre, les seigneurs et gentilshommes des estats ; au milieu, sur plusieurs bancs, les députés des villes et païs, chascun selon son ordre et préséance accoustumée. Lors monsieur le président de SaintMauris, estant tout debout, du costé des gentilshommes, après avoir fait une grande révérence, commença la proposition de la part de Sa Majesté<sup>4</sup>.

Le président du conseil d'état commença par remercier les représentants des provinces des Pays-Bas du bon devoir et singulière affection qu'ils avaient toujours montré en ce qui concernait la conservation et le bien de la nation, et particulièrement de la grande volonté et promptitude avec lesquelles, depuis leur dernière assemblée, ils avaient alloué les sommes qui leur avaient été

---

septembre). Mais, au milieu de ces périls, Marie déploya une énergie qu'on était loin de lui supposer, et, rejetant les conseils timides de ses ministres, elle tint victorieusement tête à l'orage. Thomas Wyatt et le duc de Suffolk, défaits et pris, portèrent leurs têtes sur l'échafaud, où les suivit Jeanne Grey, dont ils avaient voulu faire leur reine. Élisabeth, fille d'Henri VIII et d'Anne Boleyn, impliquée dans la conspiration, fut aussi arrêtée et condamnée à mort par arrêt du parlement. Ce fut Philippe, le mari de Marie, qui demanda et obtint la grâce de sa belle-sœur et de beaucoup d'autres personnages compromis dans ces événements.

<sup>1</sup> Ils s'embarquèrent avec leur suite sur des bateaux zélandais et anversois qui étaient à l'ancre dans la Tamise, prêts à mettre à la voile. Ils débarquèrent le 3 février à Flessingue. Note de M. Gachard.

<sup>2</sup> Une lettre du comte d'Egmont à l'empereur, datée de Falmouth le 6 avril, nous apprend que son voyage fut retardé de plusieurs semaines par les vents contraires. Deux fois il fit voile pour l'Espagne, et deux fois il fut obligé de revenir en Angleterre. (Archives du royaume.) Note du même.

<sup>3</sup> Le chiffre exact donné par M. Henne est de 402.407 carolus. *Acten van de dry staeten*, f° 257.

<sup>4</sup> *Chronique de 1551 à 1554*, aux archives d'Arras. Citation de M. Henne.

demandées. Il rappela ensuite que, dans la campagne précédente, malgré son indisposition, l'empereur avait voulu se trouver en personne à son armée, pour s'employer, comme bon prince, à leur défense ; il leur fit remarquer que le résultat avait répondu à ses efforts, puisque les Français avaient été forcés de se retirer avec honte et dommage. Il signala aussi les pratiques auxquelles s'était livré le roi de France, quand l'hiver était venu interrompre les hostilités, afin de semer des troubles en Allemagne, en Italie et surtout en Angleterre, où Henri II s'était uni aux conspirateurs pour détrôner la reine. Après cela il annonça qu'informé des préparatifs faits par le roi pour assaillir de nouveau les Pays-Bas, non seulement par terre, mais aussi par mer, l'empereur avait donné ordre que des navires de guerre fussent promptement équipés ; que, de l'avis des gouverneurs des provinces et des principaux seigneurs, il avait été résolu de ne pas accroître le nombre des gens de pied et de cheval jusqu'à ce qu'on connût mieux les desseins de l'ennemi ; que toutefois des mesures seraient prises, pour qu'au moment où l'on en aurait besoin, de nouvelles troupes fussent prêtes à entrer en campagne. Il ajouta que la reine régente communiquerait aux états l'emploi détaillé fait des aides de l'année précédente, et qu'ils verraient par là que sans un notable subside il serait impossible de garantir la sûreté du pays. Saint-Mauris terminait en exprimant l'espoir que, cette fois encore, ils donneraient des preuves de leur patriotisme<sup>1</sup>.

Charles-Quint prit lui-même la parole après le président. *Messieurs des estats*, dit-il, *le seigneur de Saint-Mauris vous a fait entendre la cause de votre convocation en ce lieu. Quant au reste, vous vous trouverez vers la royne, et elle vous dira chose de ma part, à laquelle je vous prie ajouter foy et crédece comme à ma propre personne. Advisez de faire tous offices de bons et loyaux subjects, et en mon endroit ne faudray de vous estre bon prince.* Le greffier des états de Brabant, au nom de l'assemblée, remercia l'empereur de la bonne faveur et assistance qu'il avoit faite à ses Pays-Bas, et de la grande et incomparable affection qu'il leur portoit et avoit toujours portée, de ce qu'il avoit fait ce bien et utilité à sesdits pais d'avoir, l'esté passé, conquis et fait desmolir les forteresses de Théroanne et Hesdin, qui tant leur faisoient d'oppression et ennuys<sup>2</sup>.

Les jours suivants, la reine réunit les députations des différents corps d'état, chacune en particulier. Le président de Saint-Mauris leur exposa, en détail et en son nom, que, quoique l'empereur eût pourvu, aux dépens de ses autres pays, à la solde des Espagnols et des Allemands de la garnison de Trèves, les aides accordées par les états laisseraient un déficit pour l'année courante, indépendamment de celui des années antérieures ; que l'impôt sur les vins, qu'ils avaient voté pour quatre ans expirés le 31 décembre 1553, n'avait pas répondu aux prévisions, n'ayant rapporté en tout que cent cinquante mille florins, somme bien inférieure à ce qu'avait coûté l'entretien de la flotte en vue duquel cet impôt avait été établi. Il conclut en demandant la prolongation de la levée de l'impôt pendant un nouveau terme de quatre années, avec un subside, qui s'élèverait, pour la totalité des provinces contribuantes, à deux millions de florins<sup>3</sup>. Le droit d'entrée sur les vins ne donna lieu à aucune difficulté ; mais il en fut autrement du subside. Les Pays-Bas avaient beaucoup souffert de la guerre ; le commerce

---

<sup>1</sup> Archives du royaume, Reg. *Propositions aux états généraux*, 1535-1563, fol. 220. Citation de M. Gachard,

<sup>2</sup> *Bulletins de la commission royale d'histoire*, 2e série, t. V, p. 76.

<sup>3</sup> Reg. *Propositions aux états généraux*, 1535-1563, fol. 167.

et l'industrie languissaient ; les peuples étaient surchargés d'impôts ; dans plusieurs provinces, le tiers-état ne s'entendit, qu'après de longues discussions, avec le clergé et la noblesse, sur les voies et moyens par lesquels ils se procureraient leur contingent dans le subsidé demandé. Il en résulta que les sommes consenties par les états restèrent de beaucoup au dessous des deux millions sur lesquels l'empereur avait compté, et qu'il s'écoula un assez long temps avant qu'il pût en disposer<sup>1</sup>.

Ces aides n'étaient pas encore entrées dans le trésor que déjà l'ennemi avait envahi le pays, et qu'il fallut exiger de nouveaux sacrifices des populations ainsi continuellement mises à contribution. Henri II remplissait ses caisses plus facilement, selon la remarque de M. Gachard. Il ne lui fallait pas, pour combler le vide de son trésor, assembler les représentants de la nation et obtenir leur consentement : les mesures fiscales que cet objet rendait nécessaires, il les prenait de sa seule autorité ; tout au plus, à l'égard de celles qui avaient un caractère trop exorbitant, convoquait-il un certain nombre de notables dont le vote lui était acquis d'avance. C'est ainsi qu'en 1553 il avait promulgué un édit interdisant aux notaires de passer des contrats de prêts entre particuliers, avant que ceux qui auraient de l'argent à placer lui eussent prêté à lui-même jusqu'à concurrence de quatre cent quatre-vingt dix mille livres de rente<sup>2</sup> ; que, par un autre édit, il avait déclaré rachetables au denier vingt toutes les rentes foncières et tous les droits seigneuriaux constitués sur les maisons, jardins, marais, en se mettant au lieu et place des propriétaires, auxquels il servirait les intérêts du capital<sup>3</sup> ; qu'un troisième édit frappait d'un emprunt forcé de trois cent mille livres tournois les bonnes villes du royaume<sup>4</sup>. Il se créa d'autres ressources, en 1554, par l'augmentation illimitée du nombre des offices de judicature, d'administration, de finances, qu'il mit tous également à l'enchère<sup>5</sup>.

Les Français avaient, dès le mois d'avril, commencé les hostilités sur les frontières de l'Artois, de la Flandre et du Luxembourg. Au mois de juin, ils mirent sur pied trois armées, concentrées d'abord près de Crécy en Laonnais. La première, qui était la principale, avait pour commandant le connétable, auquel le maréchal de Saint-André et le duc de Vendôme servaient de lieutenants ; la seconde était commandée par le prince de la Roche-sur-Yon ; la troisième par le duc de Nevers. On était, persuadé à Bruxelles que le but des ennemis était de

---

<sup>1</sup> M. Gachard, *Biographie nationale*. — M. Henne donne les chiffres suivants par province : La Hollande et la Flandre accordèrent sans opposition l'une 200.000 florins, l'autre 400.000 écus de 24 patards ; mais, dans le Brabant, que de fréquentes menaces d'invasion avaient obligé à d'énormes dépenses, il fallut d'itératives convocations pour obtenir le consentement des nobles et des prélats, qui, pour se soustraire aux charges résultant de leur vote, proposèrent un impôt sur les marchandises. Les villes, *cognoissant que ce seroit la ruine du peuple*, repoussèrent cette proposition et l'on eut beaucoup de peine à triompher de leur résistance aux demandes du gouvernement : ce fut seulement le 1er juillet que les trois membres votèrent une aide de 400.000 carolus à lever sur le vin, la bière, la viande et le grain. Le Hainaut, dont toutes les villes étaient obligées de recourir à des taxes extraordinaires pour payer leurs dettes, ne fournit sa quote-part qu'au moyen de concessions exceptionnelles. Après mainte convocation, les états de Namur accordèrent 16.000 livres ; ceux du pays de Fauquemont, 10.000, etc. Ouvrage cité, t. X, p. 92, 93.

<sup>2</sup> Édit du 19 janvier. Isambert, *Recueil général des lois françaises*, t. XIII, p. 301.

<sup>3</sup> Édit du mois de mai 1553. *Recueil général des lois françaises*, t. XIII, p. 323.

<sup>4</sup> Édit du mois de juillet 1553. *Recueil général des lois françaises*, t. XIII, p. 335.

<sup>5</sup> Édit du mois de juillet 1553. *Recueil général des lois françaises*, t. XIII, p. 335.

s'emparer d'une partie de l'Artois et du Hainaut ; on craignait aussi pour Cambrai. Le gouvernement s'attacha à munir les places menacées et à renforcer les garnisons ; dans les premiers jours de juin, il fut résolu de concentrer autour de Cambrai les troupes qu'on avait à sa disposition. L'empereur nomma général le duc de Savoie, assista d'Antoine Doria et de Jean-Baptiste Castaldo ; il plaça à la tête de la cavalerie don Louis d'Avila y Cuniga<sup>1</sup> et donna le commandement des arquebusiers à cheval à Fernand de Lannoy. Emmanuel-Philibert partit pour Cambrai dans la nuit du 18 au 19 juin ; Marie de Hongrie, afin de l'aider et de prendre les mesures qu'exigeraient les circonstances, alla le 24 s'établir à Mons. Mais on s'était trompé sur les plans des Français. Tandis que le prince de la Roche-sur-Yon entrait dans l'Artois et que le duc de Nevers se dirigeait vers les Ardennes, le connétable se porta droit sur Marienbourg. C'est lui que nous allons suivre dans cette expédition.

Le connétable avait sous ses ordres vingt-cinq enseignes de Suisses, vingt-cinq enseignes de vieilles bandes et de légionnaires, deux régiments de lansquenets, environ deux mille cheveu-légers et arquebusiers à cheval, deux mille chevaux de l'arrière-ban, et quelques cornettes de cavalerie anglaise et écossaise. Le 20 juin, son quartier général était à Marie ; le lendemain il se porta vers Estrée-au-Pont. Pendant qu'il opérait sur la gauche, le maréchal de Saint-André, prenant à droite, se dirigeait vers Maubert-Fontaine, avec les Suisses, quatre cents hommes d'armes, sept cents cheveu-légers, un régiment d'infanterie française et l'artillerie. Le 22, il arriva à Rocroi, [dernier village de l'obéissance du roi, dedans les bois qui s'étendent au long de ce quartier de frontière, fort épais et difficiles, tenant sept ou huit lieues de traverse, par où l'on n'eust cuidé que artillerie se pût bonnement conduire, ni troupes de gens de guerre aisément passer, mesmement que les ennemis les avoient fait bayer et traverser d'arbres abattus. Il mit incontinent gens à chercher le plus aisé, et bon nombre de pionniers, avec escorte de gens de guerre, toute la nuit, à y faire des esplanades et délivrer les chemins. Puis sollicita ses troupes de partir avant le jour et de faire diligence de gagner le delà des bois ; de sorte que, dans les dix heures du lendemain matin \(23 juin\), il les eut passés et se trouva devant Marienbourg](#)<sup>2</sup>.

Depuis le mois de mai, Charles-Quint avait eu avis d'une attaque sur cette place, mais, abusé par le bruit que les Français la réputaient imprenable, il l'avait laissée [avec sa seule garnison ordinaire, encore fort petite](#)<sup>3</sup>. Malgré les représentations du capitaine de la ville, Philibert de Martigny, Marienbourg était réduit à une enseigne d'infanterie, à laquelle se joignit un petit détachement sorti de Chimai. Lorsque les capitaines impériaux, occupés à concentrer leurs forces dans le Hainaut et dans l'Artois, voulurent y envoyer des renforts, il était trop tard. Le seigneur de Trélon, Baudouin de Blois, [qui connoissoit le mieux les quartiers, promit d'y mettre deux enseignes ou de mourir en la peine](#) ; mais il lui

---

<sup>1</sup> L'auteur des *Commentaires de la guerre contre les protestants d'Allemagne*. Ces commentaires écrits en espagnol, sous l'inspiration de l'empereur, furent traduits en latin par le Brugeois Guillaume Van Male, le plus affidé des serviteurs de chambre de l'empereur, dit M. Mignet. Van Male, dit encore cet historien, versé dans la connaissance des langues grecque et latine, était un humaniste distingué du siècle, savait beaucoup, parlait bien, écrivait élégamment. Nous verrons plus tard qu'il suivit Charles-Quint à Yuste.

<sup>2</sup> Lettre de B. de Salignac-Fénélon à monseigneur le cardinal de Ferrare, du 12 juillet 1554. *Le voyage du Roy au pays-bas de l'empereur, en l'an MDLIII*. Paris, chez Charles Estienne, MDLIII. Citation de M. Henne.

<sup>3</sup> Lettre de Granvelle, du 24 septembre. *Papiers d'état*, IV, 306.

fallait chercher ces troupes à Avesnes, et le temps lui manqua<sup>1</sup>. Un corps de deux cents arquebusiers espagnols, commandé par Julien Romero, tenta plusieurs fois de percer les lignes ennemies ; coupé dans sa retraite, il fut obligé de se replier sur Dinant et Bouvignes<sup>2</sup>.

Philibert de Martigny tint bonne mine à l'abordée des ennemis et fit grande diligence de les adommager à coups de canon. Ces canonnades toutes fois ne purent retarder de commencer avec promptitude les approches et les tranchées, qui furent ouvertes dans la soirée du 23. Le 24, arrivèrent Montmorency et Vendôme, qui avaient ruiné, sur leur passage, les châteaux de Trélon, de Glajon, de Chimai, évacués à leur approche<sup>3</sup>. Aussitôt les assiégeants, qui comptaient quarante enseignes gardées par une armée d'observation s'étendant au loin, travaillèrent, activement à porter gabions ; sur quoi ceux de la ville jetèrent force feu dedans les fossés, de façon qu'on y véoit très der, et tirèrent avec vivacité<sup>4</sup>. Le 26, les Français découvrirent leurs batteries, et après un simulacre de résistance, à dix heures du matin, Philibert de Martigny, gagné par leur or, dit l'historien Pontus Heuterus, battit la chamade<sup>5</sup>. La garnison obtint vies et baghes sauves, fors les armes, munitions et artillerie ; le 28, elle évacua la ville.

---

<sup>1</sup> Lettre du duc de Savoie, du 23 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 173. Citation de M. Henne.

<sup>2</sup> Lettres du capitaine de Binche, Louis de Sivry, du 24 juin ; des maieur et échevins de Namur, du 25 ; du duc de Savoie, du 26. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 189, 195, 221.

<sup>3</sup> Lettres de Salignac-Fénélon et des maieur et échevins de Namur.

<sup>4</sup> Rapport d'ung prisonnier franchois, du XXVIe de juing. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 223.

<sup>5</sup> Sommes adverty par le capitaine Julian espagnol, que la ville de Mariembourg est rendue dès hier environ les dix heures du matin. Lettre des majeure et échevins de Namur, du 27 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 243. Lettre de Charles-Quint, du 27 juin. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 262. Suivant cette lettre, au moment de l'attaque, un soudart de la garnison, soit par hayne particulière, ou sollicité des ennemis, tua le capitaine. Mais le fait est controuvé, et Pontus Heuterus affirme avoir vu, à Paris, en 1560, l'infâme Martigny, traînant, dans la misère et le mépris, une honteuse existence, qu'abrégèrent le remords et la faim (*Rerum Austriae*, I. XIII). Guicciardin raconte également cette circonstance. — Marie de Hongrie ordonna d'arrêter le lieutenant porteur d'enseigne et les autres officiers de la garnison, et de les lui envoyer sur le champ, sous banne garde, à Bruxelles, où les amenèrent des hallebardiers et un sergent du bailli de Namur (Compte de H. de Witthem, f° XXX). — Au mois d'août 1555, le prince d'Orange arrêta le lieutenant de Philibert de Martigny, et la régente ordonna de le transférer à Namur, en le faisant mettre avecq garde, en lieu où l'on se puist asseurer de sa personne. (Lettre du 7 août, *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, I, 73. — On emprisonna aussi ung maistre masson, ayant ouvret à la construction première de Mariembourg, à raison que publiquement, le camp du roy franchois estant devant icelle ville, ledit masson avoit déclaré en plein marché : Que voulez-vous dire, je vous gaige que Mariembourg serat ès mains des franchois devant demain le disner ? Compte de J. Favelly, f° XX.

A cette note de M Henne M. Gachard oppose celle-ci : Le commandant de Mariembourg a été accusé par plusieurs historiens d'avoir vendu cette place aux Français. Il ne faut pas admettre à la légère les accusations de trahison, auxquelles ne sont que trop souvent en butte ceux qui ne réussissent pas à la guerre. Dans la correspondance de ce temps de la reine Marie avec Charles-Quint et Granvelle, je n'ai rien vu d'où l'on puisse inférer que Martigny se serait laissé corrompre. L'archevêque de Conza, annonçant, le 21 juin, au cardinal del Monte, secrétaire d'état du pape Jules III, la perte de Mariembourg, l'attribue à la lâcheté des Wallons qui en formaient la garnison. Guicciardin, qui était contemporain des évènements, s'exprime ainsi : Mariembourg est presque inexpugnable, si elle est bien

La cour de France célébra ce succès par de grandes fêtes. Henri II, qui en reçut la nouvelle le 28, l'annonça à tous les ambassadeurs. **Ayant une telle entrée dans les Pays-Bas, disait-il, je compte partir demain ou après-demain pour rejoindre mon armée et suivre le chemin de victoire que Dieu m'ouvre**<sup>1</sup>. Le 30, il arriva à Mariembourg, dont il changea le nom en celui de Henribourg ; il ordonna d'en compléter les ouvrages extérieurs et de fortifier Rocroi, pour relier sa conquête à Maubert-Fontaine. La prise de cette place, l'évacuation des châteaux de Chimai, de Glajon, de Trélon, de Gonrieux, de Fagnolles, de Couvin, dont les petites garnisons étaient incapables de résistance<sup>2</sup>, rendaient les Français maîtres de tout l'Entre-Sambre-et-Meuse ; de gros détachements battirent la contrée du côté de la Sambre et leurs avant-coureurs rançonnèrent le bourg de Broigne, les riches abbayes de Saint-Gérard et de Floreffe<sup>3</sup>. Laissant trois enseignes d'infanterie française à Mariembourg, l'armée royale se remit en marche le 3 juillet et se dirigea vers la Meuse, pour opérer sa jonction avec le duc de Nevers ; le même jour, elle arriva à Givet, où son avant-garde l'avait précédée la veille<sup>4</sup>.

La nouvelle de la prise de Mariembourg avait produit à Bruxelles une vive émotion<sup>5</sup>, comme on le pense bien. Les ennemis étant maîtres de la campagne, on pouvait craindre qu'ils ne se portassent jusqu'au cœur du Brabant, et il n'y avait plus de position fortifiée qui y fît obstacle. Dans le public on se plaignait hautement de la négligence de l'empereur, qui n'avait pu ignorer les armements des Français et ne s'était pas mis en mesure d'y résister<sup>6</sup>. Les apparences, fi faut l'avouer, étaient contre l'empereur, mais on aurait dû lui tenir compte des embarras où il se trouvait. Il, manquait d'argent à tel point qu'il s'était vu contraint de retarder de quinze jours le rassemblement de son armée afin d'en économiser la solde d'autant<sup>7</sup>. Il avait espéré que son fils, qui devait lui en apporter et lui amener aussi un corps de troupes espagnoles, arriverait en

---

gardée et fournie de ce qui est nécessaire, et pourvu qu'il n'advienne comme advint à ceux qui, l'an 1554, la perdirent ignominieusement par leur laschete, quoyqu'il y en a qui blâment le gouverneur d'icelle de trahison. *Description des Pays-Bas*, édit. de 1582, p. 437. Il y a encore une observation qui se présente naturellement à l'esprit : si Martigny avait vendu Mariembourg aux Français, serait-il mort de faim à Paris, comme Pontus Heuterus le rapporte ?

<sup>1</sup> Lettre de Simon Renard, du 4 juillet. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 271.

<sup>2</sup> Rabutin.

<sup>3</sup> Lettre des maieur et échevins de Namur, du 28 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 253.

<sup>4</sup> Lettre de Salignac-Fénélon. — Rabutin.

<sup>5</sup> On lit, dans une lettre écrite, le 5 juillet, par l'archevêque de Conza au cardinal del Monte, que l'empereur, à cette nouvelle, fut sur le point de se retirer en Hollande, et que déjà des ordres étaient donnés afin qu'on tint prêts des chariots et des mulets pour le voyage. Ce prélat paraît s'être rendu ici l'écho de bruits mensongers : car l'empereur, en annonçant à son fils, le 28 juin, la perte de Mariembourg, lui dit qu'il a résolu de faire marcher les troupes dont il peut disposer dans la direction des ennemis, et d'aller se mettre à leur tête. Note de M. Gachard.

<sup>6</sup> L'archevêque écrit au cardinal le 25 juin : *Si lamentano de la negligenza di Sua Maestà*, et le 27 : *Tutti li imperiali dannano la negligenza di S. M., et li temeno di peggio se non si sveglia. Dicono che sapeva i preparamenti di Francia et nondimeno non ha fatto le provisioni necessarie. Nunziatura di Fiandra*, vol. II, fol. 113 et 120. Citation de M. Gachard.

<sup>7</sup> L'ambassadeur de Florence, Pandolfini, écrivait à Côme de Médicis le 4 juillet : *Trovasi l'imperadore in uno bisogno grande di danari, et la piazza d'Anversa va strettissima*. Archive de Florence. — Dépêche de l'archevêque de Conza, du 25 juin. Citation de M. Gachard.

Angleterre aussitôt après les ratifications de son mariage avec la reine, mais Philippe avait mis une extrême lenteur dans ses préparatifs de voyage et était encore en ce moment dans la péninsule<sup>1</sup>.

La perte de Marienbourg exigeait cependant des mesures promptes et énergiques. La reine Marie revint en hâte à Bruxelles ; le duc de Savoie y fut appelé avec Doria, Castaldo et d'autres chefs de l'armée ; un grand conseil de guerre fut réuni le 3 juillet. Les troupes impériales qui pouvaient tenir la campagne ne dépassaient pas le chiffre de quinze mille hommes d'infanterie et de quatre à cinq mille chevaux. Les généraux furent d'avis de leur faire prendre position en avant de Bruxelles, pour couvrir la capitale. Charles ne partagea pas leur opinion. Jugeant, d'après les derniers mouvements des Français, que leur dessein était d'occuper le pays de Liège, d'où ils auraient entravé le passage des gens de guerre attendus d'Allemagne, et mis à contribution la partie la plus riche du Brabant, l'empereur résolut d'aller camper près de Namur, de façon à leur couper le chemin de la Meuse<sup>2</sup>. L'ordre fut immédiatement donné aux troupes du Hainaut et du Cambrésis de prendre cette direction ; des dépêches pressantes envoyées aux colonels des régiments levés en Allemagne accélérèrent leur marche ; les villes du Brabant, celle de Malines, les châtelainies des pays de Waes, d'Alost, de Termonde, furent invitées à mettre sur pied tous leurs hommes en état de porter les armes, et de choisir parmi eux des compagnies d'élite destinées à rejoindre le camp de l'empereur ; il fut prescrit aux gouverneurs des provinces méridionales de faire sommer les nobles non retenus par les charges publiques de se monter et s'armer pour la même destination<sup>3</sup>. Charles-Quint quitta Bruxelles de sa personne le 7 juillet ; il était en litière découverte ; la reine Marie à cheval et une multitude de grands personnages lui faisaient escorte. Le peuple, réuni sur son passage, manifestait, par ses acclamations, la joie que lui inspirait cette détermination de son souverain. Celui-ci témoignait bien haut son désir d'en finir une bonne fois avec cette guerre<sup>4</sup>. Il arriva à Namur le 8, et alla visiter le château le jour suivant.

On se ferait difficilement une idée aujourd'hui, dit M. Gachard, de la licence qui régnait à cette époque parmi les gens de guerre, parmi les Espagnols surtout, de leurs insolences, des brigandages auxquels ils se livraient envers les malheureux habitants des campagnes<sup>5</sup>. Les officiers de justice du plat pays, impuissants à

---

<sup>1</sup> Dans sa dépêche du 4 juillet, Pandolfini, parlant des embarras de l'empereur, s'exprime ainsi : *Tutti questi disordini sono in buona parte attribuiti alla tarda natura di S. M., anchorchè et ella et i consiglieri suoi ne diano la colpa alla troppa tardanza del principe di Spagna, con dire che havevano fondato ogni loro disegno et pensiero sopra le ebenti et danari che S. Alta conduce seco.*

<sup>2</sup> Relation officielle des mouvements de l'armée de l'empereur et de l'armée française, du 8 au 29 juillet. *Analectes historiques* de M. Gachard, t. III, p. 107.

<sup>3</sup> Ces ordres donnés aux villes et aux gentilshommes eurent de médiocres résultats. Pour faire marcher à l'armée les milices communales, il aurait fallu les payer, et le trésor était vide. Il n'y eut qu'une compagnie d'Anvers et une de Malines qui prirent part aux opérations militaires. Quant aux gentilshommes, le nombre de ceux qui se présentèrent aux rendez-vous qui leur avaient été assignés, fut peu considérable. Note de M. Gachard.

<sup>4</sup> Dépêche de l'archevêque de Conza, du 8 juillet 1554. Vol. cité, fol. 134. M. Gachard.

<sup>5</sup> Dans une lettre écrite de Jodoigne, le 12 juillet 1554, à l'empereur, la reine Marie en fait un tableau saisissant : *Si d'ung coustel fait à peser le peu de satisfaction des gens de guerre, qui ne désirent estre chastiés de leurs oultraiges, d'aulture part est de grande importance de laisser les insolences si énormes impugnies, lesquelles sont exécrables et oncques par cy-devant veues en ce pays, quelques grosses armées que l'on y ait menées*

empêcher ces violences, abandonnaient leur poste et voulaient même se démettre de leurs fonctions<sup>1</sup>. Ému de cette situation, le prévôt général de l'hôtel, Thierry Herlaer, mit la main sur des soldats qui pillaient un village, en fit pendre sept, parmi lesquels cinq espagnols, et renvoya les autres au camp. A la nouvelle du supplice infligé à leurs camarades, les Espagnols se mutinèrent, et, sans écouter les représentations de leurs officiers, du général du camp et des seigneurs de leur nation qui étaient présents, ils se mirent dans le plus grand désordre en chemin vers Namur. C'était le 10 juillet. L'empereur averti monta à cheval pour aller au devant d'eux. Il les rencontra avant d'être sorti de la ville, leur ordonna de faire halte, écouta patiemment leurs plaintes et leur promit justice. Il leur fit ensuite reprendre le chemin du camp, et, arrivé à une certaine distance de la ville, il leur prescrivit de nouveau de s'arrêter, et les harangua en ces termes<sup>2</sup> : Soldats, accourir ainsi tumultueusement vers moi, n'est pas chose louable. Par là vous vous déshonorez vous-mêmes ; vous déshonorez vos capitaines, votre nation, et vous me faites une mauvaise réputation. Il me déplaît qu'il vous ait été fait tort ; mais chaque fois que pareille chose vous arrivera, donnez m'en connaissance par votre colonel ou par vos capitaines : je vous rendrai toujours justice et vous serai bon empereur et bon roi. Quant à ce tort que vous dites vous avoir été fait, je me renseignerai avec soin et celui qui a commis la faute sera châtié. Les soldats répondirent par le cri de *vive notre bon roi !* Charles voyait avec douleur les désordres de ces soldats, mais sentait combien les ménagements étaient nécessaires<sup>3</sup>. Il chargea la reine de faire arrêter le prévôt et d'informer sur les exécutions ordonnées par ce fonctionnaire<sup>4</sup>.

Reprenons notre récit. L'entrée de Nevers dans les Ardennes avait coïncidé avec l'investissement de Mariembourg. Son armée comptait dix-huit à vingt mille fantassins, avec quelque cavalerie et dix-huit canons. On avait redouté une attaque sur Luxembourg, bien mal préparé en ce moment à la défense. La contagion y sévissait avec une telle violence que les ouvriers employés aux

---

: de sorte qu'il n'est question de vivre et de manger sur le bonhomme, ou de fouraiger le pays, mais de le saccaiger à cinq ou six lieues à la ronde autour de l'armée, sans y laisser ny meubles, ustensiles ny bestial, navrans et oultraigeans tant qu'ilz en treuvent. Et se saulve desjà tout ce qu'est à l'entour d'icy vers Louvain. Archives du royaume. — Le 30 juillet elle écrivait à Granvelle : Les foules et pilleries que les gens de guerre de S. M. font aux pauvres gens augmentent de jour en jour, de sorte qu'il n'y a gentilshommes, cloistres ni paysans qui n'en souffrent ; et devient la cryerie si grande et universelle que je ne sais comment l'on y pourra remédier, et moins apaiser les bons subjects, ayant furni libérallement les aydes et fait au surplus tout bon devoir. Vol. cité, fol. 134. M. Gachard.

<sup>1</sup> Tous les officiers se sont enfuyz et, à ce que je vois, prestz pour quitter le service. Lettre de Marie à l'empereur, du 15 juillet. Vol. cité, fol. 134. M. Gachard.

<sup>2</sup> Dépêche de l'archevêque de Conza, du 15 juillet 1554. Vol. cité, fol. 138. M. Gachard.

<sup>3</sup> Il écrivait à la reine le 14 juillet : L'évesque d'Arras m'a fait lecture des lettres que vous luy avez escriptes de vostre main sur le désordre qui se fait journallement par les gens de nostre camp sur les subjects, lesquels certes je sens plus que vous ne pouvés penser et austant que vous ny autre qui soit en ce monde. Mais je y vois peu de remède, et mesmes tant que l'on sera près des ennemys. Archives du royaume.

<sup>4</sup> La reine ordonna à Herlaer d'aller tenir prison au château de Rupelmonde, mais comme elle était convaincue qu'il n'avait fait que son devoir, elle recommanda au châtelain d'avoir pour lui des égards particuliers. Lettre du 19 juillet, aux Archives. M. Gachard.

fortifications désertaient en foule<sup>1</sup>, sans compter qu'un incendie avait détruit, le 11 juin, la moitié de la ville, les moulins à poudre et à grains, ainsi qu'une notable partie des munitions<sup>2</sup>. Thionville n'était pas moins éprouvée par l'épidémie et, sur les instantes réclamations du comte de Mégem, il avait fallu en retirer la garnison<sup>3</sup>. Mais les Français ne voulaient plus renouveler leurs stériles expéditions de la campagne précédente, et s'apprêtaient à frapper des coups plus décisifs.

Mégem était allé s'établir à Grand-Pré<sup>4</sup> ; Marie de Hongrie ordonna à Van Rossem de l'y rejoindre avec toutes les forces disponibles. Celui-ci, sans tarder, remit le gouvernement du Luxembourg au bailli du Brabant wallon, Philippe d'Orley, en lui laissant un régiment de Hauts Allemands récemment levé par le frère du prince d'Orange, Jean de Nassau. Surpris par l'approche du comte de Nevers, il abandonna les Ardennes aux désastres de l'invasion et s'empressa de rejoindre le comte de Mégem. Nevers cependant, arrivé au village de Vielmesnil<sup>5</sup>, qui lui estoit nom bien convenable, à raison que c'estoient plutôt vieilles ruines que maisons habitées<sup>6</sup>, envoya le seigneur de Jametz sommer le château d'Orchimont. Ce château s'élevait sur un rocher aux bords d'un affluent de la Semoy, dont il avait pris le nom ; il était commandé par un gentilhomme liégeois, le seigneur de Barxhon, qui repoussa la sommation et demanda du secours à Martin Van Rossem. Mais quand il vit, le 26 juin, la place investie par douze enseignes d'infanterie et cinq cornettes de cavalerie, jugeant que semblables maisons n'estoient tenables contre le canon, il ne voulut pas y aventurer son corps et son bien. Sous couleur d'aller chercher du renfort, il abandonna la place par un passage secret. Son lieutenant, Louis Colas, n'en tint pas moins bon, quoique la garnison fût réduite à cinquante-quatre hommes, gens du pays : à une nouvelle sommation il répondit qu'il ne se rendroit jamais s'il ne voyoit le canon<sup>7</sup>. Les Français alors, faisant ce que l'on croyait impossible, hissèrent quelques pièces d'artillerie devant la place et la battirent tellement que aucuns des souldars furent tués. La garnison prit enfin le parti de l'évacuer, le 28 juin, laissant dix-sept à dix-huit hommes aux mains de l'ennemi, qui en massacra le plus grand nombre<sup>8</sup>.

Dans l'intervalle, Nevers avait passé la Semoy entre Linchamp et Senendal. Il s'arrêta dans la vallée voisine, et envoya des détachements ruiner les forts abandonnés des environs, Louette, Graide, Gedinne, Porcheresse, Willerzies, Bièvre ; il brûla les villages dont les habitants s'étaient réfugiés dans les forêts et au milieu des rochers. Les Français, poursuyvans la proye et butin, suivoient leurs traces et cachettes et souvent prenoient quelques uns de ceux mesmes du pays qui, pour s'exempter de mort, leur servoient de guides. Ainsi estoit rempli

---

<sup>1</sup> La peste commenche icy fort à régner, et à ceste occasion les ouvriers des ouvraiges ont commenché à eulx enffuyr par grandes troppes. Lettre de Van Rossem, du 10 mai 1554. *Lettres des seigneurs*, XI, f° 411.

<sup>2</sup> Lettre du même, du 12 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 71.

<sup>3</sup> Lettres de Mégem, des 20 et 21 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 140 et 154.

<sup>4</sup> Nous avons résolu Rosimboz, Malendry et moy, de loger à l'abbaye de Grand-Prez. Lettre de Mégem, du 30 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 341. — Grand-Pré, abbaye de l'ordre de Cîteaux, située à trois lieues de Namur.

<sup>5</sup> Ce village, appelé aujourd'hui Neufmanil, est situé au nord de Mézières, sur un affluent de la Semoy.

<sup>6</sup> Rabutin.

<sup>7</sup> Rabutin.

<sup>8</sup> Rabutin.

leur camp d'un merveilleux nombre de misérables captifs, hommes, femmes et petits enfants esmouvans un chacun à grande pitié et commisération ; et puis assurer, dit Rabutin, y avoir vu donner le taurillon pour vingt sols, la vache pour dix et les bestes à laine d'un an à deux pour cinq et six. Pour soustraire les femmes à la brutalité de la soldatesque, Nevers les fit toutes ramasser et resserrer, avec commandement, à peine de la vie, de leur faire aucune force ni violence, mais de les ramener toutes en un certain logis, où les fit seurement garder jusques tout le camp fût parti de là<sup>1</sup>.

La garnison de Fumay, voyant que l'ennemi avoit passé par une deschente sur la rivière sy difficile, si dangereuse, abandonna la place pour se retirer à Bouvignes. Le château de Haihe fut saccagé et, le 29 juin, les Français parurent devant Beauraing. La petite garnison de ce château avoit été renforcée par l'arrivée des capitaines Grand Gérard et Lalosse, qui avoient évacué Gedinne et Willerzies : aussi son capitaine, Jean Colichart, de Binche, reçut-il les assaillants avec force arquebusades à croc et coups de mousquet. Mais ceux-ci amenèrent devant la place quatre canons ; puis l'on prévint les assiégés qu'en cas de résistance ils seraient passés au fil de l'épée ou pendus. Il fallut se rendre à merci<sup>2</sup>.

Nevers laissa à Beauraing une compagnie d'infanterie des vieilles enseignes et cinquante arquebusiers à cheval ; puis, ralliant ses détachements épars, il descendit la Houille et se dirigea sur Givet, pour opérer sa jonction avec le roi. Une petite division, marchant en avant, franchit la Meuse et vint sommer Agimont. Ce château, situé sur une éminence, à une lieue du fleuve, était le chef-lieu de l'importante seigneurie d'Agimont et de Rochefort. Le commandant, Évrard de la Marche, sommé à quatre reprises de livrer la place, se montra décidé à tenir jusqu'à la dernière extrémité. Nevers, qui avoit si sagement et avec si bonne police advisé aux vivres, raconte son compatriote Rabutin, qu'ils n'avoient failli à son armée ès plus grands et aspres déserts de toutes les Ardennes, lors se trouvant sans nul rasfrachissement desdits vivres pour ses soldats, se fascha grandement de cette résistance, qui pouvoit interrompre son entreprise. A peine arrivé à Givet, il fit passer l'eau à un nombre de cavalerie légère avec certaines compagnies de gens de pied, pour envelopper et enclore ce chasteau. Le lundy ensuivant, au moment où l'avant-garde de l'armée royale apparoissoit, les gens de pied firent semblant de se mettre en devoir de vouloir escheller et donner assaut, qui tourna à bon escient, car ils entrèrent en jeu si avant et furieusement que ceux de là dedans ne purent longuement soutenir leur effort. Les assiégés furent contraints quitter et abandonner les défenses et leur donner ouverture, dont estans entrés, de chaude choie, feirent passer au tranchanx de leurs espées tous ceux qui voulurent faire résistance, qui n'estoient en grand nombre, ni gens d'autorité. Furent faits prisonniers les officiers avec le capitaine Évrard de la Marche, et la plupart des pauvres soldats renvoyés.

Lorsque l'armée royale arriva, elle trouva ainsi le duc de Nevers maitre du cours de la Meuse depuis Mézières jusqu'à Givet, et. sa jonction avec lui la rendit réellement redoutable. Elle comptait dix-sept cents hommes d'armes, deux mille sept cents cheveu-légers et un nombre de pistoliers allemands ; sept mille cinq cents Suisses, huit mille lansquenets, quatorze à quinze mille Français, quelques enseignes écossaises, douze cents chevaux de l'arrière-ban et la maison du roi estimée à mille chevaux. Elle avoit trente à quarante canons et d'autres pièces

---

<sup>1</sup> Rabutin.

<sup>2</sup> Rabutin.

d'artillerie, avec bon nombre de pionniers. Le roi resta plusieurs jours campé à Givet, et les employa à faire reconnoître le pays par où il vouloit prendre son chemin, afin de choisir le plus large et plain, pour mener l'artillerie et l'armée On pourvut aussi aux vivres venant tant de Mézières, le long de la Meuse, que devers Maubert-Fontaine par charroi ; des gens de cheval et des gens de pied furent jetés par les forts du long de la rivière tant pour escorte d'iceux vivres que pour tenir les chemins assurés<sup>1</sup>. De son côté, Nevers pillra et démantela Château-Thierry<sup>2</sup>, évacué à son approche. Enfin, le 7 juillet, les deux armées combinées se mirent en marche, Nevers descendant la rive droite de la Meuse, et le roi se portant sans doute, dit M. Henne dont nous reproduisons l'intéressante narration, par la route de Hastières sur les riches plateaux qui dominent la rive gauche du fleuve<sup>3</sup>. Le 8 au matin, ils parurent, l'un devant Bouvignes, l'autre devant Dinant.

Il n'y avait à Bouvignes que quelques Espagnols de Julien Romero et des détachements sortis des châteaux de la Meuse, mais toute la population virile, commandée par le mayeur Pierre de Harroy et son frère, prit les armes pour la défense. Soudain que l'armée du roy arriva près de la ville, fut assise et affûtée l'artillerie au plus haut d'un ravin, dedans lequel passe le grand chemin qui monte en la plaine au dessus, et ladite ville furieusement canonnée jusque à trois heures après midy. Alors estant, la brèche faite à un portail et dedans une tour, fut donné quant et quant l'assault. Les assaillants emportèrent la ville sans éprouver grande résistance, estant seulement défendue par ses habitans auxquels il en print mal, car en fut fait d'une première furie grand carnage. Aucuns d'iceux, se pensans sauver, se jetèrent à la merci de l'eau ; toutes fois pour cela ne se peuvent exempter de mort, estant tués la plus grande part à coups d'arquebuses ; ceux qui traversèrent la rivière furent pris par les soldats, et depuis pendus, pour avoir témérairement résisté contre la puissance du roy. Henri II, usant de son humanité accoutumée, épargna les femmes et les enfans. Quant aux hommes, deux jours après la prise de la ville, on y pendit encore huit à dix bourgeois pour avoir arrêté l'armée du roy<sup>4</sup>. Les Espagnols, qui conduisoient tout l'ordre de la défense, s'étoient jetés dans la tour de Crèvecœur, pendant qu'ils faisoient soutenir l'assaut à ceux du pays, leur ayant donné à entendre qu'ils alloient chercher des artifices à feu pour repousser les François. A la fin, ils se rendirent et furent mis entre les mains du prévôt : mais d'autant qu'à Théroüanne l'un d'eux avoit sauvé quelqu'un des François, la vie fut sauvée à tous<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Lettre citée de Salignac-Fénelon.

<sup>2</sup> Cet ancien château, sur la rive droite de la Meuse, à six lieues de Namur, n'a plus été relevé. Galliot, III, 311.

<sup>3</sup> De Givet à Bouvignes, dit M. Henne, la rive gauche de la Meuse ne pouvait être suivie par une armée, et la lettre de B. de Salignac-Fénelon dit positivement que ce fut par ces plateaux que Bouvignes fut attaquée *encores qu'on y tirast de hault en bas*. Le récit de Rabutin, ajoute M. Henne, confirme aussi cette supposition.

<sup>4</sup> Lettre de Marie de Hongrie du 31 août. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 125.

<sup>5</sup> Salignac-Fénelon et Rabutin. — On connaît la légende des trois dames de Crèvecœur qui se seraient précipitées dans la Meuse du haut de la tour pour se soustraire à la brutalité des ennemis. Aucun monument historique ne mentionne le fait, mais un anniversaire se célèbre chaque année en l'église paroissiale de Bouvignes, avec un grand concours de peuple, dit-on, pour en rappeler la mémoire. M. Henne, s'étant adressé à M. Lekeu, curé de Bouvignes, en a reçu les renseignements suivans : *Cet anniversaire est inscrit au nombre de ceux qui sont à la charge de la fabrique ; celle-ci*

Dinant, ville liégeoise, était la clef de la Meuse et de telle importance, qu'elle prise par ennemi, lui estoient ouverts tous aultres chemins pour tirer ou bon lui sembleroit, sans rencontrer lieux forts qui lui pussent causer grand empeschement<sup>1</sup>. Dès le mois d'avril, Marie avait engagé l'évêque, George d'Autriche, à mettre cette place en état de défense, et il y avait envoyé une enseigne de piétons liégeois commandés par le drossard de Hockem<sup>2</sup>. La reine voulait y joindre quelque cavalerie, mais le prélat, se défiant sans doute de ces avances, l'en avait dissuadée en alléguant la disette de fourrages<sup>3</sup>. Les états, à Liège, n'étaient cependant pas sans crainte, et, le 16 juin, ils avaient décrété la levée d'un corps de douze cents hommes. Il était trop tard. Quand le danger éclata, il ne se trouvait à Dinant nulles gens que bien à point pour garder le chasteau ; dans la ville il n'y avoit que povres gens. Néanmoins tous, capitaines et soldats, se montrèrent délibérés d'attendre telle fortune qu'il plairoit à Dieu leur envoyer<sup>4</sup>. La ville avait pour gouverneur Henri de Berlaimont, seigneur de Modave<sup>5</sup>, et le château était commandé par Philippe ou Jean<sup>6</sup> de Hamal, seigneur de Moucheaux.

Après la prise de Beauraing, Nevers avait déjà fait sommer Dinant. Pour violer la neutralité de cette ville, il prétextait que les Dinantais avaient donné du secours aux Impériaux et admis dans leurs murs don Julien Romero. On ne peut nier que la présence de ce capitaine, avec ses cent arquebusiers espagnols, avait beaucoup ajouté à leur assurance aussi répondirent-ils au héraut français : Si nous tenions les cœurs ou les foies du duc et du roi, nous en ferions une fricassée<sup>7</sup>. — Je vous assure, écrivait Hamal au capitaine du château de Namur<sup>8</sup>, que si nous avons quelque quinze cents hommes comme pourraient estre les Espagnols qu'avons ici, je pense que de quinze jours les François n'eussent approché, pour la difficulté du pays.

Nevers établit son camp dans la vallée de la Lesse et prit son logement au château de Walsin. Lorsqu'il vint reconnaître la place, une balle tua à ses côtés le cheval du seigneur de Jametz, et une vive canonnade lui présagea une vigoureuse résistance. L'attaque des approches et l'ouverture des tranchées lui coûtèrent en effet beaucoup de monde ; mais la ville, foudroyée par trente pièces d'artillerie, quinze du côté du duc de Nevers, de delà la vallée, autant du côté du roi de delà la Meuse, qui donnoient le long du creux et dedans le

---

reçoit de ce chef une rente de douze muids d'épeautre établie sur la ferme de Rostenne. Les registres de la paroisse ne renferment pas d'acte de fondation, mais une série d'actes de paiement qui ont servi de titre jusqu'à la prescription trentenaire de 1834. A cette époque, le propriétaire de la ferme de Rostenne, a passé un titre nouvel déposé dans les archives de la fabrique. C'est simplement sans doute un obit pour trois dames dont on ignore le nom.

<sup>1</sup> Lettre du comte d'Hoogstraeten du 10 avril. *Lettres des seigneurs*, IV, f° 225.

<sup>2</sup> Lettre de l'évêque du 23 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 175.

<sup>3</sup> Lettre du même du 10 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 61.

<sup>4</sup> Lettre de Jean de Hamal du juillet. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 351.

<sup>5</sup> Remacle Mouhy de Ronchamps trace de ce seigneur, qui devint souverain mayer de Liège, un portrait si flatteur, qu'il est difficile de ne pas le croire exagéré : Instruit pour son siècle il joignait à une physionomie heureuse une valeur sans égale. La noblesse et la gravité étaient peintes dans tous ses traits, et la vérité trouva toujours en lui un zélé défenseur. *Vir nobilis et generosus*, dit de son côté Chapeauville. Note de M. Henne.

<sup>6</sup> On le voit cité sous ces deux prénoms.

<sup>7</sup> Rabutin, Fisen, Villenfagne, *Histoire de Spa*, t. I, p. 276.

<sup>8</sup> Lettre citée du 8 juillet.

château, dont fut percée à jour la muraille de briques la plus haute, ne tarda pas à capituler. Considérant que d'autres fois ses habitans avoient été affectionnés à la couronne de France et que maintenant ils étoient bridés par le château ; oubliant leurs folles et téméraires paroles, Henri II leur accorda vies sauves. Il garantit aussi la sûreté de la ville, mais, au mépris de cet engagement, elle fut livrée au sac le plus épouvantable. Il y eut même un sanglant conflit entre les Français et les lansquenets, qui voulaient faire violence à des femmes réfugiées dans l'église de Notre-Dame, et la cité, dit M. Henne, ne fut préservée d'une complète destruction que par l'intercession de quelques marchands français qui s'y étoient établis<sup>1</sup>.

La ville ainsi prise, restait le château, dont l'assiette estoit fort malaisée. La nature, comme par art et industrie, avoit fait un profond et grand précipice à l'entour, pour garder qu'il ne pust estre battu que de loin, réservé par une seule advenue du costé de la plaine, à l'endroit de la porte : par là avoit-on travaillé de le rendre plus fort, avec bon fossé, deux terre-pleins et autres défenses<sup>2</sup>. La garnison, composée de Liégeois, d'Allemands et des Espagnols de Romero, étoit dans les meilleures dispositions. Deux jours et deux nuits durant, continua le feu des assiégeans avec un merveilleux tonnerre ; enfin renversant les deux principales tours, il ouvrit une large brèche. C'étoit le 10, vers trois heures de l'après-dînée. Aussitôt Coligny conduisit à l'assaut les compagnies françaises, les corcetets en front par le milieu, les arquebusiers par les flancs. Animés par la présence du roi, les assaillants se montrèrent d'abord pleins d'ardeur, mais cette ardeur se brisa contre l'énergie de la résistance. Les assiégés, s'aidant de leurs artifices à feu, jetant des cercles allumés au pendant de la brèche, y semant des chausse-trappes, ruant incessamment une grande quantité de pierres et gros quartiers, fournissant le rempart de piquiers, logeant en des flancs qui n'avoient pu leur estre du tout ostés une grosse escopeterie, les repoussèrent avec une grande perte. En vain Coligny, avec aucuns autres capitaines et aussi des gentilshommes de la cour, et par exprès un nombre d'enseignes fort vaillans hommes, s'essayèrent de montrer le chemin à leurs soldats, les y appelèrent, montant de pieds et de mains, comme ils purent les premiers, où pour estre seuls en bute, il y en eut de renversés au fond morts et d'autres fort dangereusement blessés ; sans penser à plus grand combat, la retraite fut sonnée et ils s'en retournèrent avec le grand malcontentement du roi et des grands<sup>3</sup>.

Cet échec rendait la position de l'armée royale fort critique : malheureusement les Impériaux ne surent pas en profiter. On leur pourra donner bien de l'ennui, disait un de leurs capitaines, en apprenant que les Français avoient formé deux camps, car, quelque nombre qu'ils soient, leur infanterie est grande canaille<sup>4</sup>. Mais les Allemands de la garnison ne valaient guère mieux, et leur lâcheté

---

<sup>1</sup> Ouvrage cité, X, 117. — Suivant Rabutin, la reddition de la ville eut lieu après l'assaut donné au château ; mais Salignac-Fénelon la place antérieurement, et sa version, écrite peu de jours après l'évènement (31 juillet), semble plus exacte à M. Henne.

<sup>2</sup> Lettre citée de Salignac-Fénelon du 31 juillet. — Suivant Rabutin, ce château, qui avait été reconstruit sous Érard de la Marck, était couvert à l'est et à l'ouest par deux bastions ; celui de l'est était peu, considérable ; l'autre, au contraire, était susceptible d'une longue résistance. Note de M. Henne.

<sup>3</sup> Lettre de Salignac-Fénelon. — Cette défaillance des compagnies françaises est confirmée en tous points par Rabutin. Celui-ci ajoute même que aucuns capitaines, auparavant bien estimés, tombèrent en fort mauvaise estimation.

<sup>4</sup> Lettre de Carondelet du 8 juillet. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 350.

paralysa bientôt la défense. Durant l'assaut, le feu des assiégeants n'avait pas été interrompu, et, le lendemain, il reprit avec une nouvelle vivacité, nuisant grandement à ceux de dedans, qui étaient contraints de se découvrir quelquefois et de se tenir en lieu où les ruines que le canon faisait et les éclats les endommageaient fort ; de sorte qu'il y en eut beaucoup de morts, et bien peu qui ne fussent blessés<sup>1</sup>. Alors la terreur s'empara des Allemands, qui refusèrent de combattre plus longtemps et forcèrent leurs chefs à capituler<sup>2</sup>. La garnison obtint de sortir avec l'épée, la dague et quelques autres menues bagues ; mais les vainqueurs ne respectèrent pas mieux cette capitulation que celle de la ville. Henri de Berlaimont et Julien Romero, retenus prisonniers, furent conduits en France, où le premier resta vingt-huit mois<sup>3</sup>. Quant au second, au dire de Brantôme, pendant qu'il négociait avec le connétable pour obtenir les honneurs de la guerre, celui-ci par une grande ruse de guerre — qui mérite un autre nom, remarque M. Henne —, fit avertir les soldats espagnols que Romero ne plaidait point pour eux, mais pour lui seulement et une douzaine d'autres à son choix, laissant le surplus en croupe à la merci de l'espée. Ce qu'entendant le reste des Espagnols, soudain s'accordèrent à la même capitulation que les Allemands et sortirent tous ensemble, dont Romero eut à se désespérer. Les Français lui en voulaient et lui reprochaient de ne pas se contenter de servir l'empereur en ses guerres, mais de s'offrir à la solde de tous les ennemis du roi. Ils disaient cela pour ce qu'il avoit été au service des Anglois contre eux, et maintenant se trouvait à tenir ce fort de l'évêque de Liège<sup>4</sup>. Hamal, plus heureux que ces deux capitaines, rejoignit l'armée impériale et reçut la charge de lieutenant-colonel du régiment des gens de cheval du comte d'Hoogstraeten, en récompense de sa belle conduite<sup>5</sup>.

Les Français démantelèrent le château de Dinant et la tour de Bouvignes, et de gros détachements allèrent détruire les châteaux de Poilvache<sup>6</sup> et de Spontin<sup>7</sup>. Le butin ne leur profita guère. Les bateaux qui le transportaient à Mézières, avec plusieurs des officiers blessés à l'assaut, furent enlevés, près de Givet, le 15 juillet, par des milices du pays, qui taillèrent en pièces l'escorte. A cette nouvelle, d'autres bateaux, chargés des riches colonnes de marbre du jubé de l'église de Notre-Dame, rebroussèrent chemin, et il fallut renoncer à emporter ces

---

<sup>1</sup> Salignac-Fénelon.

<sup>2</sup> Rabutin. — *Quare territi Germani diutiusque repugnare detrectantes, deditionem obtulerunt*. Fisen.

<sup>3</sup> Villenfagne. — *Sed et Barlomontius fide nihilo meliore in Franciam abductus est*, dit Fisen ; et Chapeauville dit de même : *præter pactam legem, captivus in Gallias abductus*.

<sup>4</sup> Salignac-Fénelon.

<sup>5</sup> Lettres de Hamal du 1er août et de la reine du 3. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 382 et 394.

<sup>6</sup> Ce château, célèbre dans l'histoire de Namur, n'avait pas été entièrement relevé depuis que les Liégeois l'avaient saccagé en 1434. Galliot, III, 304.

<sup>7</sup> De Marne et Galliot disent que ce fut le château de Beaufort, forteresse autrefois considérable, à quatre lieues au dessous de Namur, mais dont les fortifications, rasées par les habitants de Huy, sous Philippe le Bon, n'avaient pas été complètement rétablies. Il est impossible d'admettre que les Français se soient avancés jusque là, Charles-Quint se trouvant à Bouges, Van Rossem et de Mégem à Grand-Pré, sur la rive droite de la Meuse, et le duc de Savoie à Gembloux. Il est probable, pour ne pas dire certain, que les historiens namurois trouvant un château appartenant au seigneur de Beaufort, ont appliqué au château de Beaufort l'évènement arrivé au château de Spontin, situé sur la rive droite de la Meuse, à deux lieues de Dinant. Note de M. Henne.

dépouilles. Des fruits de sa conquête l'ennemi ne conserva que les cloches de cette église, envoyées à Mézières<sup>1</sup>.

Malgré leurs succès, les Français commençaient à se sentir embarrassés. Une plus longue demeure en ces lieux eût pu, en temps de si grandes chaleurs, engendrer infection et mauvais air<sup>2</sup> ; d'autre part les communications avec la France devenaient difficiles. Les valeureuses milices de l'Entre-Sambre-et-Meuse, tombant à l'improviste sur un corps d'Anglais et d'Écossais posté près de Givet, l'avaient mis en déroute, après lui avoir tué beaucoup de monde et pris plus de quatre-vingt chevaux. De là, renforcées par quelques troupes venues du Luxembourg, elles s'étaient jetées sur la Champagne et les ravages qu'elles causèrent aux environs de Mézières forcèrent Henri II d'y détacher une forte division<sup>3</sup>. Le 13 juillet, Nevers se joignit à l'armée royale et celle-ci alla s'établir une lieue plus avant dedans le pays, où elle tint logis cinq jours entiers, harcelée par des compagnons arquebusiers namurois tenans guet aux bois, forets et passages<sup>4</sup>.

Nous avons dit, un peu plus haut, que Charles-Quint avait quitté Bruxelles, le 7 juillet, se dirigeant sur Namur. Après avoir visité le château de cette ville, il s'était établi à Bouges. Là, couvert par la Sambre et par la Meuse, il était à même de concentrer ses forces, d'attendre ses renforts, de protéger le Brabant, et de délivrer, à l'heure propice, le pays de Namur de la présence de l'ennemi. Emmanuel Philibert, qui avait pris position à Gembloux, Van Rossem et Mégem postés à Grand-Pré, ne permettaient plus à celui-ci de réaliser son projet de diversion sur Liège, où d'ailleurs on était bien préparé à le recevoir. Ainsi gêné dans ses mouvements, Henri II prit le parti de marcher sur Bruxelles avec toutes ses forces. Le 18 juillet, après avoir ordonné à ses troupes de se fournir de vivres pour cinq ou six jours, et chargé sur un nombreux charroi les denrées et les munitions venues de France, il se remit en marche et alla loger à trois lieues de son ancien campement. Dans cette marche, ses troupes gastaient et brusloient le pays de quatre lieues à la ronde, par revanche de ce que les ennemis avaient commencé cette année mesme, depuis qu'il estoit en campagne, à br'isler ses sujets au pays de Boulonnois<sup>5</sup>. Le lendemain, continuant ainsi, mettant toute la contrée à feu et à sang, incendiant le château de Stave, les villes liégeoises de Florennes et de Fosses, pour punir les habitants du pays de Liège, disait-il, d'avoir abandonné l'alliance de la France<sup>6</sup>, il vint passer la Sambre à Châtelet<sup>7</sup>, Châtelet<sup>7</sup>, sans rencontrer d'obstacle. A la nouvelle de la marche des Français sur Florennes, on s'était borné à prescrire au capitaine de l'enseigne des gens de guerre en garnison à Thuin, de rompre les fers des moulins, de haulser les bords

---

<sup>1</sup> Dewez.

<sup>2</sup> Salignac-Fénelon.

<sup>3</sup> Rabutin.

<sup>4</sup> Compte de H. de Witthem, f<sup>o</sup> XXXI. Citation de M. Henne.

<sup>5</sup> Salignac-Fénelon.

<sup>6</sup> Fisen.

<sup>7</sup> Salignac-Fénelon n'indique pas l'itinéraire suivi par l'armée royale, et Rabutin l'explique l'explique d'une manière peu claire. En quittant la vallée de la Meuse pour se jeter dans le pays d'Entre-Sambre-et-Meuse, et se porter ensuite sur la Sambre, les Français passèrent certainement par Florennes, qui faisait partie du pays de Liège, et par Stave, qui appartenait au comté de Namur. Il y a tout lieu de croire qu'ils franchirent la Sambre à Pont de Loup et à Châtelet, où il y avait des ponts sur cette rivière (voir la carte du Hainaut, publiée par Jean Blaeu, en 1649), fort guéable du reste alors en beaucoup d'endroits.

des guets, de détruire les moulins de Chastelet et de Thuin pour oster la commodité des vivres au roi de France<sup>1</sup>.

Le 20 juillet, l'armée royale entra dans le Hainaut, où Lalaing venait d'accourir, mais sans troupes pour l'arrêter. Elle put donc mettre à perdition toute la contrée, brusler et détruire tous les bourgs, châteaux et villages, sans qu'il y eust un seul qui osast faire résistance, fuyant tout le populaire la rencontre de cette horrible furie<sup>2</sup>. Henri II campa à Jumet, et, dans la nuit suivante, il envoya le comte Rodolphe avec ses pistolliers, son régiment d'Allemands, la compagnie de monsieur le duc de Bouillon, et deux moyennes pièces de campagne, pour surprendre la petite ville de Nivelles, première place du Brabant. Toutes fois, la trouvant mieux munie de gens de guerre que ne pensoit, retourna sans faire autre chose que brusler les faubourgs et villages de l'environ<sup>3</sup>. Si l'attaque avait réussi, les Français eussent marché directement sur Bruxelles, où les milices bourgeoises avaient déjà reçu l'ordre de se tenir prêtes au combat. L'échec éprouvé devant Nivelles les obligea, pour leur malheur, à modifier leur itinéraire et à prendre une voie plus détournée.

L'armée royale, après avoir brûlé Seneffe<sup>4</sup>, se dirigea vers Binche, laissant toujours après elle, pour ses brisées, feux, flammes, fumées, toute calamité<sup>5</sup> ; mais elle fut suivie de près par le duc de Savoie, dressant sur la queue toutes les alarmes qu'il pouvoit, pour l'ennuyer et l'affoiblir<sup>6</sup>. Ainsi quarante hommes de la bande de Lalaing tombèrent sur la compagnie de cheveu-légers de Nemours et lui tuèrent beaucoup de monde. Le 21, le roi vint camper près du château de Mariemont, où ses coureurs avaient déjà mis le feu, de même qu'à un autre excellent chateau appelé Trazegnies<sup>7</sup>. Henri II accourut à Mariemont, criant à ses gentilshommes : Or sus, mes chevaliers, donnons dedans ! et se jeta dans le parc, frappant les arbres de son épée, alimentant l'incendie<sup>8</sup>. Puis, sur les ruines de cette splendide demeure, il fit mettre cette inscription : Souviens-toi de Folembray, reine insensée<sup>9</sup>.

Le même jour, les Français parurent devant Binche. Cette petite ville n'estoit guère munie et avait pour toute garnison deux enseignes commandées par Philippe de Blois. Ce brave capitaine n'en repoussa pas moins fièrement la sommation de l'ennemi, et l'accueillit par une vive canonnade. Mais, dès le lendemain, furent mis en batterie, auprès d'un moulin à vent, du costé de la maladrerie, pour battre à droite de l'entrée devers Bruxelles<sup>10</sup>, trente-sept pièces de campagne et douze gros canons. Cette puissante artillerie eut à Binche le succès qu'elle avait eu partout, et la ville fut obligée de se rendre à merci.

---

<sup>1</sup> Ordre du 14 juillet. *Archives de l'audience*, liasse IIII. Citation de M. Henne.

<sup>2</sup> Rabutin.

<sup>3</sup> Rabutin. — Ils brûlèrent, entre autre, Saint-Géry, Gentinnes et la ferme de Géronvillers, Marbais et son château seigneurial dit du Châtelet, la ferme de Bongré à Boisy, Sart-Dames-Avelines, Frasnes, etc. Tarlier et Wauters, *La Belgique ancienne et moderne*. — Wauters, *L'ancienne abbaye de Villers*.

<sup>4</sup> Rapport du 21 juillet. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 365.

<sup>5</sup> Rabutin.

<sup>6</sup> Rabutin.

<sup>7</sup> Rabutin.

<sup>8</sup> Lettre de Granvelle du 23 juillet.

<sup>9</sup> Brantôme. — Folembray, village du département de l'Aisne, à 30 km. de Laon. François François Ier y avait une belle maison de chasse, ruinée par les Impériaux.

<sup>10</sup> Salignac-Fénelon.

Après que la populace et les soldats eussent esté mis hors sans armes, et que les capitaines avec les plus riches de la ville se fussent rachetés par argent, ladite ville fut pillée et bruslée avec le magnifique palais de la reyne Marie, en lequel furent démolis et ruinés plusieurs ouvrages de grand artifice, entre autres, l'artificielle Cérès, longue de vingt-huit pieds, posée en un jardin, et le mont Parnasse, d'escaille de perles, avec la petite fontaine en Hélicon, sur laquelle estoient assises les neuf déesses musicales, faites de marbre blanc ; aussy le vaisseau à eau fait de pierre de porphyre, lequel à peine fut parachevé en un an, et la petite table aux banquets jointe de plusieurs milliers de pièces rapportées, en laquelle estoit pour-traité au vif la ville de Binche, avec des couleurs naturelles, par des artisans allemands ; comme aussy les herbes et fleurs argentines jetées à la fonte, faites artificiellement, lesquelles se remuoient par le vent. En outre les plantes estranges et rares valant plusieurs milliers, et plusieurs colonnes de marbre, par lesquelles choses ceste ville fut célèbre, et nommément du temps de triumphe par un ciel cōtrefait, duquel il tonna, eseléra et plut ; fontaines saillantes hors des roches artificielles où sembloient croistre des branches de corail<sup>1</sup>.

C'est ainsi que Henri II se vengeait de la perte de son chasteau de Folembray et de ses places de Picardie mises à feu et à ruine ; c'est ainsi qu'il lavait l'affront que la petite ville de Binche avait naguère infligé à ses armes. En rendant compte à Marie de Hongrie de ces actes de vandalisme, réprouvés par les capitaines français eux-mêmes<sup>2</sup>, Granvelle lui disait : Je ne sais si cet acte illustrera fort ses histoires<sup>3</sup>. Et la reine lui répondait : Je vous remercie de m'avoir avertie des magnanimes actes du roi de France et de ses principaux. Quant à moi, je me tiens toute glorieuse de ce qu'il lui a plu montrer tant de colère et énormité en mon endroit, que par ce il est venu à se oublier à faire offices si basses et non dignes de sa qualité : car de tant plus connoïtra le monde que suis très humble et bonne servante de Sa Majesté, que m'est la plus grande gloire que sçaurois avoir. Car, quant au dommage, ne l'estime trois prunes. Autant m'en eust pu advenir par feu, de meschief ou autrement, et ne suis femme qui mette le cœur à telles choses pour en avoir grand regret à les perdre, comme choses transitoires et muables, de quoi l'on doit user quand on l'a, et s'en passer quand on ne l'a pas. Voilà, sur ma foy, tout le regret que j'en ay<sup>4</sup>. — — Votre Majesté le prend prudemment, constamment et vertueusement, répliqua l'évêque d'Arras, tenant les choses soumises à la fortune au point que l'on les doit tenir. Et certes je tiens que le roi sera peu estimé par toutes gens de bon jugement. Ce qu'il a voulu faire pour prétendre et prendre vengeance est chose si basse, qu'elle ne devon tomber au cœur de personne portant titre de roi.

Pendant que Henri II présidait à la destruction de Binche, ses troupes allaient détruire le château du Rœulx<sup>5</sup>. Mais ces dévastations touchaient à leur terme. Le Le duc de Savoie avait. été rejoint par l'empereur, qui amenait avec lui deux

---

<sup>1</sup> Vinchant, *Annales du Hainaut*, V, 255.

<sup>2</sup> Et n'en puis escrire, dit Rabutin, qu'avec grand regret et compassion, voyant ainsi tuer et exterminer tant de beaux édifices.

<sup>3</sup> Lettre citée du 23 juillet.

<sup>4</sup> Dans une autre lettre, aux Archives du royaume, Marie disait : Quant à ce que m'escripvez dudict Binches, je passe facilement le regret, estant cas de guerre, et vouldroye que je fusse seulle qui deust souffrir, et que tant de gentilshommes et aultres subjects en fussent esté exempts.

<sup>5</sup> Rabutin. — Vinchant dit la ville ; ce fut probablement l'un et l'autre.

mille pistoliers allemands, le régiment de Jean de Nassau et la division de Van Rossem ; les troupes jetées dans Namur en avaient été retirées ; on n'y avait laissé que trois enseignes de lansquenets. Pendant que l'armée impériale devenait ainsi menaçante, les Français étaient en proie à la disette ; placés entre six fortes villes, Mons, Avesnes, Landrecies, le Quesnoy, Valenciennes, Cambrai, ils étaient exposés, en cas d'échec, à en voir les garnisons leur barrer le passage. Le connétable vit le danger et se décida à la retraite, après avoir appelé à lui le prince de la Roche-sur-Yon, qui venait de tenter sans succès une nouvelle entreprise contre l'Artois. Il y avait été harcelé sans répit [par un nombre de Flamens le costoyant et suivant pour tousjours interrompre son dessin](#)<sup>1</sup>.

On était au 23 juillet. Dans sa retraite, l'armée royale incendia encore Maubeuge et Bavai. Pendant qu'elle se livrait à ce dernier exploit, la garnison du Quesnoy lui enleva ses avant-postes<sup>2</sup>, et, au passage du Bermerain<sup>3</sup>, elle faillit perdre son arrière-garde. Le 25, vers neuf heures du matin, Charles-Quint fut averti, par un trompette du marquis de Renty, que l'armée royale, partant de Villers-Pol, prenait, [en fort grande hâte et désordre](#), la direction du Cambrésis, et que ses bagages étaient restés en deçà du ruisseau grossi par les pluies- Sur le champ il lança trois mille chevaux à sa poursuite, [pour voir si Dieu voudroit accorder la fortune si propice qu'on pût donner une bonne main à l'ennemi](#).

Arrivés vers midi au Quesnoy, les Impériaux aperçurent, à une demi-lieue, l'arrière-garde ennemie occupée à franchir le Bermerain, sous la protection d'un corps de cavalerie, déployé sur une colline dont ce ruisseau baignait le pied. Louis d'Avila fut envoyé à la tête d'une troupe de cheveu-légers et d'arquebusiers pour reconnaître la position. Ces [cheveu-légers et arquebusiers firent bon devoir, s'attachant à l'escarmouche, pour retenir l'ennemi au passage](#). L'escarmouche dura plus de deux heures avec tant d'incertitude et de diversité de rapports que monsieur de Savoie ne se sut légèrement résoudre s'il devait s'attacher au combat. La plupart des capitaines estoient d'opinion que les ennemis se tiroient et qu'il falloit les charger vertement. A deux reprises, Louis d'Avila pressa le duc de Savoie de lui envoyer des renforts et de presser la marche de la gendarmerie. Quand le duc s'y décida enfin, il était trop tard. Les ennemis avoient fait tel devoir que jà estoient passé le ruisseau et à grande diligence se joignoient avec eux ceux qui les avoient attendus. Par où voyant l'occasion manquée et comme il n'estoit conseillable de passer ledit ruisseau, ledit seigneur duc commanda la retraite. L'affaire était manquée. Si nous nous fussions incontinent notre arrivée attachés à eux, écrivait Berlaimont à Marie de Hongrie<sup>4</sup>, quelque devoir qu'ils eussent su faire, avant de passer ledit ruisseau, il fust demeuré pour le moins mille ou douze cents chevaux, et, possible, tout ce qui estoit par delà l'eau, par cest estonnement, eust été mis en fuite.

L'armée royale, souffrant de la difficulté des vivres, s'avancant péniblement dans des chemins effondrés par les pluies, harcelée par les cheveu-légers de l'empereur, qui lui enlevèrent beaucoup de chariots, de bagages et de prisonniers, n'arriva pas sans peine à Crèvecœur le 17. Là, elle fut rejointe par le prince de la Roche-sur-Yon, qui lui amena [grand secours de soldats avec grande quantité de vivres, dont elle avoit aussi fort nécessité](#). Au premier avis de la

---

<sup>1</sup> Rabutin.

<sup>2</sup> Rabutin.

<sup>3</sup> Cours d'eau qui a donné son nom au village de Bermerain Sainte-Marie.

<sup>4</sup> Lettre de C. de Berlaimont du 26 juillet 1554. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 371.

direction prise par l'ennemi, l'empereur avait envoyé Lalaing à Cambrai, pour prémunir cette ville contre un double danger, celui d'une attaque et celui d'un soulèvement<sup>1</sup>. Quand les Français parurent devant la ville, le comte était préparé à, les bien recevoir. Ils restèrent huit jours en vue de la place. Tout se borna à des escarmouches avec la garnison et les avant-postes de l'empereur qui, de Douchy, était venu prendre position à Bouchain<sup>2</sup>.

Sur ces entrefaites, les cinq mille Espagnols, attendus d'Angleterre, vinrent renforcer l'armée impériale<sup>3</sup> et la mettre en mesure de prendre bientôt l'offensive à son tour. Henri II prévint la chose et décampa brusquement dans la matinée du 3 août. Il se dirigea d'abord vers le Câtelet ; puis, prenant à droite, il passa sous Bapaume, dont la garnison escarmoucha avec sa cavalerie, traversa le comté de Saint-Pol, et vint camper, le 9 août, à Fruges, à une lieue de Renty<sup>4</sup>. Pour clore sa campagne, il voulait, délivrer le Boulonnais du voisinage de cette place, et, comptant l'emporter avant l'arrivée de Charles-Quint, à son artillerie, déjà formidable, il ajouta douze pièces de siège, tirées de Montreuil<sup>5</sup>.

Le château de Renty, situé dans un marais entouré de montagnes, avait pour principale défense un large fossé alimenté par l'Aa, qui coule à ses pieds. Les Impériaux le croyaient peu susceptible de résistance et songeaient à le démanteler<sup>6</sup>. Mais le commandant, Jacques, seigneur de Bryas, homme de guerre habile et expérimenté, en jugea autrement. Il était du reste bien secondé. Son lieutenant, Jacques, seigneur de la Cressonnière, était aussi un officier de grand mérite, et la garnison, composée d'Artésiens et de Flamands, venait d'être renforcée par une compagnie d'arquebusiers espagnols sous le capitaine Juan Gaytan<sup>7</sup>. Aux sommations du duc de Vendôme, qui, devançant l'armée royale à la tête d'une forte division, avait investi la place dans la matinée du 9 août, Jacques de Bryas répondit qu'il ne se rendrait jamais, et appuya cette réponse d'une vigoureuse sortie. Fut si chaude ladite escarmouche que l'on y vint jusques aux mains et aux espées, et que, pour non avoir loisir de recharger les acquebuttes, on se servoit des affus. Mais enfin les nostres, grâces à Dieu, demeurèrent supérieurs, et y demeura des ennemys françois, morts sur la place, cent et cinquante, et nul des nostres : seulement cinq ou six blessés<sup>8</sup>. A ce combat, le duc de Guise reçut une balle dans la manche de son pourpoint<sup>9</sup>. Le

---

<sup>1</sup> Je suis venu en ceste ville par le commandement de Sa Majesté pour la garde d'icelle. Lettre de Lalaing du 27 juillet. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 375. Lalaing écrivait à la reine de Hongrie le 8 août : Madame, je ne veulx celer à Votre Majesté que je trouve en ceste ville les humeurs aulcunement changées, et que le cœur leur est diminué. Qui perd le sien, il perd le sens, car voicy la deuxième année que sont ruynés et brulés. Ils me mettent en avant ce qu'ils souffrent et ont souffert, les impôts qu'ils ont courans pour eulx ayder, et que ne peuvent estre payés de ce qu'ils ont presté, pour estre quittes de l'oppression en quoy ils estoient.... Et pour tout dire, Madame, donnent à cognoistre qu'il leur faudra abandonner la ville. Ibid., f° 414.

<sup>2</sup> Lettre de Granvelle à Simon Renard, datée du camp de Bouchain, le 4 août, *Papiers d'état*, IV, 284.

<sup>3</sup> Ils avaient accompagné le prince Philippe, qui venait de débarquer à Southampton pour l'accomplissement de son mariage avec la reine Marie Tudor.

<sup>4</sup> Salignac-Fénelon.

<sup>5</sup> Lettre de Berlaimont du 9 août. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 420.

<sup>6</sup> Lettre de Granvelle du 12 août. *Papiers d'état*, IV, 290.

<sup>7</sup> Lettre de d'Aremberg du 11 août. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 446.

<sup>8</sup> Lettre de Granvelle du 10 août. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 431.

<sup>9</sup> Salignac-Fénelon.

roi, qui arriva le lendemain, fit tout de suite battre aux défenses, et le connétable, prévoyant une vigoureuse résistance, demanda de nouveaux renforts aux villes de la Somme.

Charles-Quint. que venait de rejoindre son ancien lieutenant, don Fernand de Gonzague, se rapprochait de plus en plus de l'armée royale ; il était arrivé à Lillers, et déjà les coureurs des deux armées avaient été aux prises<sup>1</sup>. Le 10, les Impériaux vinrent camper près de l'emplacement de Théroouanne, et, le lendemain, l'armée réunie à Marcq fut passée en revue par l'empereur. Il trouva l'infanterie fort à son contentement, et la cavalerie belle et bonne, mais affoiblie. On se dirigea, le même jour, vers Renty, et l'on rencontra deux soudars, l'un espagnol, l'autre artésien, ayant, la nuit précédente, été jetés hors dudit Renty, dépêchés, celui-ci par le seigneur de Bryas, celui-là par le capitaine Juan Gaytan, pour faire rapport à l'empereur de ce qui s'estoit passé avec les ennemis. Ils lui annoncèrent que la garnison estoit bien animée, et que, la veille par tout le jour, les François avoient battu aux défenses avec sept ou neuf pièces d'artillerie, mais y avoient fait peu d'effet. Les assiégés, disaient-ils, n'avaient encore perdu que six hommes. Ils donnèrent aussi des indications sur la position de l'armée royale, dont les divers corps étaient disséminés, et la cavalerie fort fougée et lassée. L'empereur les chargea de porter aux braves défenseurs de Renty la nouvelle qu'il accourait à leur secours, et tout fit présager que, si le roy continuoit en ses bravesses accoustumées, on ne resteroit pas sans avoir bientôt fait ou failli<sup>2</sup>.

Les Français étaient protégés par un bois, dit le bois Guillaume, qui s'étendait sur le revers d'une colline descendant en pente douce vers Renty, et par une vallée large d'un quart de lieue, profonde et marécageuse. A l'approche de l'empereur, ils se couvrirent de retranchements. Ils avaient environ trente mille piétons et neuf mille cavaliers ; mais les cheu-légères estoient fort deshalés, et il y avait beaucoup de soldats malades<sup>3</sup>. Huit des gros canons demandés à Montreuil leur étaient arrivés, et ils comptaient, en battant la place avec vigueur, la réduire en quatre ou cinq jours, quand l'approche de l'armée impériale dissipa ces illusions, que ne partageaient point tous leurs capitaines<sup>4</sup>. On résolut alors de tenter un

---

<sup>1</sup> Lettre de Granvelle du 9 août. *Papiers d'état*, IV, 289.

<sup>2</sup> Lettre de d'Aremberg du 11 août. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 446

<sup>3</sup> Rapport du Xe d'aoust 1554. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 442. — Autre rapport du même jour, f° 443.

<sup>4</sup> Un espions uijt deviser à deux gentilshommes des plus privés des seigneurs de Vendosme et d'Enghien, comme ils faisoient leur compte de battre le 10 aux défenses de la place avec 10 ou 12 pièces d'artillerie, et le lendemain à brèche avec 22, et de hanter le plus possible par crainte de l'arrivée de l'empereur. Mesme l'un d'eux dit que ledit chasteau ne tiendrait point quatre jours. — Sur quoy l'autre répondit : Nous ne l'avons point encore, car le roy a eu maintenant nouvelles que l'empereur a fait pour cejourd'hui 6 ou 7 lieues, et est arrivé à l'abbaye de Ham ; s'il chemine encore une telle journée, il sera prêt pour nous combattre. — Lors l'autre répliqua : Pensez-vous que l'empereur veuille hasarder toutes ses forces pour Renty ? — A quoy l'autre dit : Si l'empereur vient camper à une lieue ou à demi-lieue d'ici, comment voulez-vous que nous donnions assaut ? Ne faut-il point que nos gens soient empeschés à deux costés, et ne faut-il point que nous soyons campés à deux costés de la rivière ? Il ne faut point désestimer son ennemy. J'en vois icy de bien braves, mais si l'empereur approche de si près, vous en verrez de bien honteux. Sur quoy l'autre répondit que l'empereur ne saurait là venir en bataille. — Alors dit son compagnon que s'il gagnait le pays du eosté d'Escoupelle tirant vers Vymeux, qu'il aurait bien moyen de l'approcher, et mesme qu'il aurait la montagne pour luy, et que le roy ne le pourrait assaillir, si non pardevant, à cause de la forêt de

effort suprême, et le 12, à six heures du soir, l'assaut fut donné ; mais les assiégés le reboutèrent vertement<sup>1</sup>, et il fallut prévoir dès lors que le sort de Renty se déciderait sur un champ de bataille.

Le même jour, Charles-Quint s'établit entre Fauquemberghe et un lieu appelé les Plaines de Marque, lesquelles s'estendoient devers leur advenue jusques au village d'où il venoit, et alloient peu à peu faire une haulseure, dans le costé où estoient les François. De ces plaines sort un costeau qui respnd par un bout à la vue de Renty, entre deux vallons, l'un devant et l'autre à leur costé droict, fort rudes à monter et descendre<sup>2</sup>. Il n'y avait donc plus entre les deux armées que la vallée de l'Aa, et il était devenu impossible qu'elles se séparassent, sans se veoir de plus près<sup>3</sup>. Déjà le duc de Savoie avait essayé, avec le régiment de Mégem et mille arquebusiers espagnols, de s'emparer du bois Guillaume, mais il n'y avait pas réussi, parce que, selon la remarque d'un capitaine belge, aucuns Espagnols vouloient mieux sçavoir l'adresse que celui qui les guidait<sup>4</sup>.

Averti que depuis quatre jours le château de Renty estoit autant impétueusement battu et canonné que fut jamais place<sup>5</sup>, et cédant à l'ardeur de ses soldats furieux d'estre si près de l'ennemi sans le combattre et l'essayer, l'empereur ordonna de renouveler la tentative sur le bois Guillaume, dont la possession était décisive pour le salut des assiégés. Le 13, vers midi, le duc de Savoie et Fernand de Gonzague attaquèrent cette position avec les arquebusiers espagnols, quelques cornettes de gens d'armes et de cheveu-légers conduites par Bugnicourt, Philippe de Ligne, le comte de Hornes et d'autres gentilshommes des Pays-Bas<sup>6</sup>. Ils avaient trois ou quatre pièces de campagne portées sur quatre roues, qu'on pouvoit promptement tourner à toute main et qui depuis ont esté appelées pistolets de l'empereur. Le régiment de Van Rossem, les lansquenets de Jean de Nassau, deux mille reîtres environ sous Wolfram de Schwartzembourg, devaient tourner l'ennemi, en longeant un côteau situé près du bois et descendant vers Fauquemberghe. Mais les Français avaient également apprécié l'importance de la position, et le duc de Guise s'y était posté avec trois cents arquebusiers, un nombre de corselets, et plusieurs corps de cavalerie. Deux files d'arquebusiers espagnols assaillirent le bois par deux costés, et une tierce du milieu donna par le devant, favorisés des autres troupes qui venoient en front de bataille. Le combat fut acharné, et il y demeura beaucoup, de chascun costé, de morts, blessés et prisonniers. Enfin les Français, quoique soustenus toujours avec quelques compagnies de cavalerie, furent chassés de traverse en traverse, et rejetés sur l'aile gauche de l'armée royale.

Dans l'intervalle, le connétable s'était formé en bataille. Il avait disposé son armée sur trois lignes : la première, composée de Français ; la deuxième, d'Allemands ; la troisième, de Suisses. La cavalerie couvrait ses flancs,

---

Faulquenberghe. Rapport d'ung espie ayant par cy-devant servi au comte du Rœulx, du 10 août. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 442.

<sup>1</sup> Les ennemis donnèrent hier à six heures du soir l'assault, dont furent verement reboutés. Lettre de Lalaing du 13 août.

<sup>2</sup> Salignac-Fénelon. — Rabutin.

<sup>3</sup> Lettre citée de Lalaing du 13 août.

<sup>4</sup> Lettre citée de Lalaing du 13 août.

<sup>5</sup> Rabutin, — Ils continuent aujourd'hui jusques à ceste heure bien fort leur batterie, dit Lalaing dans sa lettre du 12 août. — Le Petit dit que les Français y tirèrent environ huit mille coups de canon.

<sup>6</sup> Lettre de Granvelle du 9 septembre. *Papiers d'état*, IV, 300.

principalement le flanc gauche, parce que de ce costé y avoit une courbe ou vallée, qui, depuis le quartier des Suisses devers Fauquemberghe jusques devers le bois, s'eslargissoit et faisoit un costeau assez facile. Là se trouvait le duc d'Aumale avec toute la cavalerie légère et quelques compagnies d'arquebusiers à pied. Les Impériaux, poursuivant le duc de Guise, tombèrent sur l'aile gauche, assaillie en même temps par la division chargée de tourner le bois Guillaume. Alors commença un rude et furieux combat et furent à la fin les François repoussés. D'Aumale, accouru pour les soutenir, fut enfoncé par les reîtres de Schwartzembourg, qui tua de sa main trois gentilshommes français. Alors Fernand de Gonzague fit demander à l'empereur d'avancer avec toute l'armée, car l'avant-garde des ennemis estait desjà fort esbranlée et mise en désarroy.

Malheureusement l'empereur hésita. Croyant la journée trop avancée pour engager une affaire générale, il se borna à envoyer à ses lieutenants des renforts insuffisants. Le connétable au contraire accourut avec des forces considérables au secours de son aile gauche ; les assaillants, affaiblis et fatigués par la longueur du combat, se ralentirent, cédèrent peu à peu et furent enfin chassés des positions qu'ils avaient conquises. La cavalerie se relira en désordre ; l'infanterie, qui luttait longtemps pour conserver le bois Guillaume, perdit beaucoup d'hommes. Là toutefois s'arrêta le succès des Français ; ils furent contenus par l'artillerie que l'empereur amena lui-même afin de soutenir la retraite de ses troupes.

Un capitaine belge, que nous avons cité plus haut, fait, sur l'issue de ce combat, des réflexions qui trahissent le malaise et l'antagonisme existant entre la partie nationale de l'armée et les étrangers. Ce malheur, écrivait Lalaing à Marie de Hongrie, survint par mauvaise conduite et pour ne s'estre pas contenté d'avoir gagné le bois et la montagne. Il semble assez que si les Espagnols fussent aussi bons démons au bois comme ils le gagnèrent que pour le garder, nous ne l'eussions point perdu. Le duc de Savoye me dit que c'estoit advenu par ceux qui n'aiment ni le service, ni l'honneur de l'empereur. Les autres disent que don Fernand de Gonzague avait bien demandé d'approcher et de se monstrier, mais point d'aller si avant ; aussi qu'il doit avoir dit qu'il commandoit bien pour le service de Sa Majesté, mais que non ayant argent, il n'estait obéi. Madame, c'est à Dieu louer que les Franchois se sont ainsi retirés, car si plusieurs eussent pulsé outre leur opinion, nous fussions descampés et reculés en arrière devant la retraite du roy de France. En effet, madame, je supplie de ne vous en pas fascher si je dis encore un mot, c'est que si Vos Majestés avoient aussi grande confiance de nous aultres comme des estrangiers, je crois qu'il en Fust plus d'une fois mieulx succédé, et que ne ferions moins qu'ont fait nos prédécesseurs. Si on nous impute quelques imperfections, c'est nostre malheur que n'avons esté plus guidés de l'œil de nostre prince, que plusieurs n'ont esté traictés selon leurs mérites ou desmérites<sup>1</sup>.

Ce combat, que les Français transformèrent plus tard en éclatante victoire, ne fut considéré alors, par les deux armées, que comme un engagement avant la bataille. Henri II et le connétable ne s'exagérèrent point leur succès et ne se dissimulèrent point le danger qu'ils avaient couru. Pendant que Charles-Quint prenait ses dispositions pour une action décisive, ils se tinrent enfermés dans leur camp durant toute la journée du 14, et, la nuit suivante, ils battirent en retraite, après avoir brûlé les villages qu'ils occupaient. Ils firent si bonne

---

<sup>1</sup> Lettre de Lalaing du 17 août. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 460.

diligence, que, dès le lendemain, ils se trouvaient sous la protection des canons de Montreuil<sup>1</sup>.

Après la retraite du roi, Charles-Quint entra à Renty et pour considération des bons offices que les souldars et aultres gens de guerre y tenans garnison avoient fait, il leur accorda une gratification de trois mois de solde<sup>2</sup>. Souffrant

---

<sup>1</sup> La reine de Hongrie écrivait, le 17 août, à Philippe d'Orley : Pour vous advertir de la continuation de bonnes nouvelles qu'il a pieu à Dieu donner ce jour mesme, Sa Majesté s'est approchée avec son armée le 42e de ce mois un quart de lieue près de Renty, là où le roi de France tenoit le siège, et sentant ledit roi que Sa Majesté, au 11 et 14e ensuivant, continuoit de approcher son armée pour le combattre, la nuit ensuivant ledit 14e, troussa secrètement son bagaige et retira son artillerie en grande haste, abandonnant le siège dudit chasteau, s'est sauvé en extrême diligence, usant du bénéfice de la nuit et d'une grande bruyne qui s'estoit eslevé le matin du 15, avecq grande desréputation de avoir esté contrainct laisser son emprinse et n'oser attendre, et dont il a si souvent ceste année se vanté de le chercher ; et mesme estant audit siège, a perdu bon nombre de ses meilleurs gens d'infanterie tant par ceux dudit chasteau que de ceux de l'armée de Sa Majesté, lesquels n'ont cessé nuit ni jour de resveiller son armée, jusques ce qu'il a prins ce parti de abandonner son camp et ladite place de Renty, qui sont bien nouvelles qui méritent que l'on rende grâce à Dieu, comme vous exhorterez à ceux du pays de Luxembourg de faire. Reg. Coll. de docum. histor., IX, f° 205. Citation de M. Henne.

A propos de l'affaire de Renty, M. Mignet raconte la curieuse anecdote suivante : Don Luis de Avila vint revoir l'empereur à Yuste dans l'été de 1557. Ce seigneur lui était particulièrement agréable ; il avait été son ambassadeur auprès des papes Paul III et Paul IV pour les affaires du Concile, son sommelier de corps, le compagnon de ses guerres, l'historien de ses victoires en 1516 et 1547. Son admiration reconnaissante pour l'empereur se voyait partout dans son palais de Plasencia, d'une noble et élégante architecture, et dont la cour intérieure, ornée d'une fontaine à la façon mauresque, était entourée de deux étages de galeries avec des colonnes d'ordre dorique et d'ordre ionien. Au fronton de la plus apparente fenêtre était inscrite la devise chrétienne et philosophique : Todo pasa, Tout passe. Sur une terrasse en jardin suspendu étaient des inscriptions romaines et des bustes antiques. Parmi ceux d'Auguste et d'Antonin le Pieux, don Luis de Avila avait placé une magnifique tête en marbre de Charles-Quint, sculptée par le maître Leone Leoni ou par son fils Pompeo Leoni, et au bas de laquelle il avait mis une plaque en bronze avec cette inscription d'un tour espagnol et d'un langage italien :

—  
*Carlo Quinto, et è assai questo,  
perché si sa per tutto il mondo il resto.*

A Charles-Quint. Ce nom en dit assez, car le reste se sait  
par le monde entier.

—

Don Luis de Avila décorait son palais de tableaux représentant les plus glorieux événements de la vie de son héros. Il faisait peindre à fresque quelques-unes de ses victoires. L'empereur, auquel il raconta qu'au nombre des peintures se trouvait la dernière rencontre qu'il avait eue avec le roi de France à Renty, lui demanda quelle était la disposition du tableau. En apprenant que les Français y semblaient chassés de leur position et mis en pleine déroute, Charles-Quint n'accepta point la flatterie d'un aussi grand succès, et lui dit : faites, don Luis, que le peintre modère cette action et la représente comme une honorable retraite et non comme une fuite, car véritablement ce n'en fut pas une. *Charles-Quint, son abdication*, etc. 2e édit., p. 282-283.

<sup>2</sup> Commission du 7 novembre, délivrée au seigneur de Burscheydt, chargé de leur distribuer cette gratification. Elle porte que si quelques-uns de ces soldats sont trépassés, lesdits trois mois de gages seront payés à leurs veuves ou héritiers. *Archives de l'audience*, liasse III. — *Dépêches de guerre*, n° 368, f° 37 v°. Citations de H. Henne.

cruellement de la goutte, il se rendit ensuite à Arras, où il apprit que Henri II avait quitté son armée. Ne jugeant plus dès lors sa présence nécessaire à la tête de ses troupes, il résolut de partir pour Bruxelles ; mais il n'y rentra que le 9 octobre, ayant été retenu tout ce temps à Arras et, à Béthune par la violence de ses douleurs<sup>1</sup>. Cette armée, qu'il laissait pleine d'enthousiasme et d'ardeur, il ne devait plus la revoir. Il allait déposer l'épée pour jamais, renoncer à toutes ses couronnes, et, par un choix arrêté et mûri avec toute la plénitude de sa liberté et de sa raison, finir sa vie glorieuse et agitée dans la paix et la solitude d'un cloître.

Depuis quelque temps déjà, le grand empereur s'occupait moins des affaires publiques ; il s'en reposait, pour une part notable, sur la reine Marie, sur l'évêque d'Arras, sur Louis de Flandre, seigneur de Praet. La reine, en 1551, pour arrondir les dépendances du palais, avait fait l'acquisition, à l'extrémité du Parc, vers la rue de Louvain, d'une maison appartenant à Philibert de Mastaing, seigneur de Sassegnyes. Cette habitation ne consistait qu'en un corps de logis ayant un seul étage, auquel on arrivait par un escalier de dix ou douze marches. Toute modeste qu'elle était — le cardinal d'Imola la comparait à la retraite d'un chartreux<sup>2</sup> — elle avait plu à Charles-Quint, et, dans l'été de 1553, il s'y était établi jusqu'à son départ pour l'armée. Il y retourna l'année suivante. Là il n'était entouré que de ses serviteurs les plus intimes ; il ne recevait personne ; lorsque le temps n'y mettait pas obstacle, il se promenait à cheval dans le Parc. Ce genre de vie exerçait une influence salutaire sur sa santé. Il s'était pris d'une sorte de passion pour les horloges et pour l'astronomie ; dans sa petite maison il s'y laissait aller sans réserve. Entre les horloges qu'il possédait, il y en avait une où étaient représentés les corps célestes avec leurs mouvements : Charles trouvait un grand plaisir à considérer les évolutions de ces grands corps, et en faisait son passe-temps habituel<sup>3</sup>.

---

Quant à Jacques de Bryas, en récompense de sa belle conduite, il fut nommé gouverneur héréditaire de Mariembourg, quand cette place fut rendue aux Pays-Bas. Fisen.

<sup>1</sup> Lettre de Granvelle du 18 septembre. *Papiers d'état*, XII, 303, 306, 307. — Lettre de Carondelet du 28 août. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 506. Citation de M. Henne.

<sup>2</sup> Dépêche du 24 juin 1553 au cardinal del Monte, *Nunziatura di Fiandra*, vol. Ier, fol. 96. Citation de M. Gachard.

<sup>3</sup> On lit dans une autre dépêche : S. M. stà sana et per anco al cassino, passando parte del tempo intorno ad uno horologio il quai ha tutti i moti di pianete et quanto si puo conoscere nell' astrologia. — A propos de ce goût de l'empereur pour les horloges, nous lisons ces intéressants détails dans M. Mignet : Des objets capables de distraire son esprit et d'occuper ses loisirs avaient été portés au monastère de Yuste pour les travaux de mécanique, d'horlogerie, d'astronomie et de géographie. Le savant mécanicien Giovanni Torriano, que secondait un horloger ordinaire appelé Jean Valin, avait construit pour l'empereur quatre belles et grandes horloges, outre un nombre considérable de petites horloges portatives, qu'on a depuis appelées montres, et auxquelles il travaillait à Yuste avec Charles-Quint. La plus grande des quatre horloges, enfermée dans sa caisse et posée sur une table de noyer, était dans la chambre de l'empereur ; les trois autres, dont l'une se nommait et *portal* (le portique), l'autre, *el espejo* (le miroir), et dont la dernière était sur pied, mais sans nom, avaient été placées dans d'autres pièces de la résidence impériale. Charles-Quint avait aussi un cadran solaire doré et tous les instruments pour en faire d'autres. En note, M. Mignet ajoute : Le fameux Cardan, après avoir parlé, dans le livre XVII, *De artibus*, des horloges à ressorts et à roues dentelées qui avaient succédé aux horloges à poids et à cordes, et dans la confection desquelles excellait Giovanni Torriano, dit qu'il fit, au moyen de ressorts et de cercles, sur un char de campagne, un siège où l'empereur était immobile, quel qu'en fût le mouvement, et

Revenu à Bruxelles, en compagnie de la reine, l'empereur alla descendre à sa petite maison du Parc. Il était alors tout à fait rétabli. Le 11 octobre, il y donna audience au cardinal Polus<sup>1</sup>, chargé par le pape Jules III d'une mission auprès du roi et de la reine d'Angleterre. Ce prélat, en attendant le moment, et] il pourrait remplir sa mission, s'était fixé à l'abbaye de Dillingen. Le nonce du saint siège, l'archevêque de Conza<sup>2</sup> et Granvelle étaient présents à l'audience. Dans son discours, le cardinal insista sur l'aide que le souverain pontife se promettait de l'empereur pour le rétablissement de la religion catholique en Angleterre. Charles répondit au légat que personne n'avait plus à cœur que lui la rentrée de l'Angleterre sous l'obéissance du siège apostolique ; qu'il y avait travaillé déjà et y travaillait encore ; qu'il y était excité à la fois et par son devoir et par l'amour qu'il portait aux Anglais ; mais que ce fruit désiré on ne pouvait le cueillir que quand il serait mûr, sans lui laisser pourtant le temps de se gâter ; que jusqu'au moment présent le roi et la reine ne le considéraient pas comme parvenu à maturité, à cause de l'opposition des possesseurs des biens ecclésiastiques, qui avaient été vendus. Là était, à ses yeux, le principal obstacle, que lui avait révélé l'expérience faite en Allemagne, car, quant à la doctrine, les détenteurs de ces biens s'en souciaient fort peu. A son avis, il fallait négocier prudemment avec les intéressés, leur faisant le moins de concessions possible, mais ne les réduisant point au désespoir. Le cardinal s'étant plaint de n'avoir pu encore, comme les autres ambassadeurs, être reçu par le roi et la reine d'Angleterre, l'empereur répondit qu'il avait écrit à Londres pour obtenir les renseignements nécessaires et qu'il attendait une réponse prochaine. Plus d'un mois s'écoula encore avant que la cour d'Angleterre eût réglé tous les arrangements relatifs à la venue de l'envoyé du saint siège. Le cardinal ne quitta Bruxelles que le 14 novembre pour aller s'embarquer à Calais. En le congédiant avec les seigneurs anglais qui étaient venus le chercher par ordre du roi Philippe et de la reine Marie, l'empereur adressa à ceux-ci une exhortation touchante en faveur de l'unité de l'Église : un prêtre, un prédicateur consommé, au rapport de l'archevêque de Conza, n'eût pas parlé d'une façon plus éloquente<sup>3</sup>.

Le départ de Charles-Quint n'avait pas mis fin aux opérations militaires. La cavalerie impériale avait poursuivi l'armée française et fait essuyer de fortes pertes à son arrière-garde. Le connétable jeta de grosses garnisons dans les places d'Ardres, d'Abbeville et de Doullens ; arrivé à Compiègne, il licencia l'armée le 27 août. C'était livrer la frontière aux repréailles d'un ennemi irrité<sup>4</sup>. Du côté de la Meuse, déjà toutes les conquêtes de Henri II et du duc de Nevers étaient perdues. A peine l'armée royale avait-elle commencé son mouvement de retraite, que l'évêque de Liège envoya une enseigne d'infanterie reprendre

---

qu'il construisit pour lui une horloge qui donnait toutes les divisions de la terre et tous les mouvements des astres dans le ciel. Cardan, *De subtilitate*, p. 478, édit. pet. in-folio ; Bâle 1582. — M. Mignet, ouvrage cité, p. 24.

<sup>1</sup> Renaud Pole ou Poole, dit le cardinal Polus, était parent du roi Henri VIII. Il déplut à ce roi en désapprouvant son changement de religion et n'échappa qu'à grand-peine au dernier supplice. Il fut un des présidents du concile de Trente, et devint, sous Marie Tudor, archevêque de Cantorbéry et président du conseil royal. Le cardinal Polus déploya, dans les missions importantes qui lui furent confiées, les talents d'un homme d'état. Il a beaucoup écrit sur des matières religieuses. Nous citerons son *Orazione delta Pace a Carolo Quinto*, Louvain, 1558, in-4°.

<sup>2</sup> Dépêche de l'archevêque du 13 octobre. Volume cité, fol. 218. Citation de M. Gachard.

<sup>3</sup> Dépêche du 15 novembre, vol. cité, fol. 55.

<sup>4</sup> Lettre de Charles-Quint du 1er septembre. *Correspondenz*, III, 639.

possession de Dinant. Cette petite troupe se porta ensuite sur le château d'Agimont, où se trouvait un capitaine avec une centaine de soldats, qui, [après s'estre longuement défendus, se rendirent par capitulation](#)<sup>1</sup>. Maîtres de cette forteresse, [qui tenoit la rivière de la Meuse et le passage de Givet](#), les Liégeois se disposaient à poursuivre leurs avantages, mais l'ennemi ne les attendit pas et évacua tous les petits forts où il avait garnison. George d'Autriche s'empressa de relever les fortifications de Dinant, ce qui ne se fit pas sans quelque déplaisir pour Charles-Quint, désireux de voir démanteler, ou mieux encore d'ajouter à ses états cette ville toujours menaçante pour le pays de Namur<sup>2</sup>.

Le duc de Savoie était arrivé, le 27 août, à Fruges. Il comptait marcher le lendemain sur Créquy, [pour d'illecq aller droit sur les ennemis](#) ; mais ceux-ci avaient rompu les ponts de la Cauche, et, comme il eût fallu plus d'un jour pour les rétablir, que d'ailleurs il était difficile de longer cette rivière bordée de prairies marécageuses, le duc alla la passer à Hesdin. Le 30, il attaqua Auxy-le-Château, pendant qu'une petite troupe de cheveu-légers espagnols débusquait [quelques deux cens chevaux légers françois postés sur la rive gauche de l'Authie, dont y demeura environ quatre-vingt ou cent que tués, que prins, entre autres le cornette du seigneur de Miromont](#). La garnison d'Auxy, qui comptait trente-six soldats commandés par un enseigne, [ne se voulut rendre au commencement, et il fallut y mener quelques pièces d'artillerie](#). Alors, dès que la place eut été battue de vingt ou trente coups, elle se rendit à discrétion. Les prisonniers furent envoyés aux galères : c'était, au jugement de l'empereur, le traitement le plus favorable qu'on pût leur accorder. [Il faut avoir regard](#), écrivait au duc la reine de Hongrie, [à l'exemple que les ennemis ont montré à Bouvignes contre aucuns manans et bourgeois, dont ils ont fait pendre huit ou dix de sang-froid, deux jours après la prise de ladite ville, prenant couleur qu'elle n'estait de telle fortification que une armée se dust retarder](#). Ce que Sa Majesté m'a expressément enchargé de vous escrire et semble à icelle que la peyne des gallères est la moindre que l'on leur pourroit imposer<sup>3</sup>.

La saison était trop avancée pour entreprendre une nouvelle campagne en France. On résolut de profiter du peu de temps dont on disposait et, de l'éloignement de l'ennemi pour ériger un fort destiné à s'assurer la possession du bailliage de Hesdin, et à défendre le comté de Saint-Pol ainsi que les frontières de l'Artois. Le projet fut étudié dans les conseils de Charles-Quint, et l'on choisit pour emplacement le confluent du Blangis et de la Gauche. Le duc de Savoie s'établit à Mesnil, à cheval sur la Picardie, le Ponthieu et le Boulonnais. Pour prévenir toute surprise, il s'empara du château de Dampierre, sur la rive gauche de l'Authie, et de celui de Maintenay sur la rive droite ; mais la première de ces places ne lui paraissant point tenable, il la détruisit. Les travaux de la nouvelle

---

<sup>1</sup> Lettre de George d'Autriche du 6 août. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 408.

<sup>2</sup> L'évêque d'Arras écrivait à la reine de Hongrie le 11 août : [Madame, l'empereur a esté adverti que monseigneur de Liège fortifloit Dynant, pour la doubte qu'il a que les François n'y retournent, et soit que soit vray ou non, il semble à Sa Majesté qu'il seroit bien requis que Votre Majesté luy escripvit comme désirant sçavoir ce qu'il pense faire quant audit Dynant, luy représentant le danger auquel il se pourroit trouver, à faulte de pourvoir par temps à la fortification de ladite place, et qu'elle soit telle que les François après ne s'y puissent attacher... et de le presser plus avant d'arriver, afin qu'il laisse la place à Sa Majesté](#). *Lettres des seigneurs*, XII, f° 438.

<sup>3</sup> Lettre du 31 août. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 525.

forteresse, qui reçut le nom de Hesdinfert<sup>1</sup>, de la devise des ducs de Savoie, commencèrent le 8 septembre, jour de la Nativité de la Sainte Vierge : aussi la première église qu'on y éleva fut dédiée à Notre-Dame<sup>2</sup>. On recruta des pionniers dans toutes les provinces ; la ville de Gand, entre autres, fournit six cents terrassiers propres aux constructions hydrauliques. L'œuvre était dirigée par Sébastien Van Noen assisté de Donatien de Bonny ; les régiments d'infanterie de l'armée se partagèrent le travail et y déployèrent, au commencement, une extrême activité. Les Français n'essayèrent qu'une fois d'inquiéter les travailleurs ; mais, voyant qu'on leur apprestoit le banquet pour les bien recevoir, ils se retirèrent sans rien entreprendre. Malheureusement des ennemis plus, redoutables, selon l'expression de M. Henne, apparurent bientôt : les maladies et les intempéries de Pair rendirent la désertion si grande parmi les pionniers, qu'après avoir décrété la peine de mort pour l'empêcher, on recula devant l'exécution d'une mesure si rigoureuse. Au regard de ce que remettez à moi de prescrire aux villes le chastoy et renvoy des ouvriers et pionniers qui s'enfuient, écrivait la reine de Hongrie à Bugnicourt, je trouve quelque difficulté à mettre en pratique de les chastier et renvoyer ; car, en procédant audit chastiment selon le placard, devoit suivre la peine capitale. Sur quoy on a trouvé par conseil, vu la multitude de ceulx qui s'estoient rendus fugitifs, de faire exécuter, pour donner effroy à la multitude, les individus aultrement mal famés et ratteints d'autres meffaits, les vagabonds et gens de vie dissolue ; et quant aux aultres d'user seulement de chastoy arbitraire<sup>3</sup>. En dépit de ces obstacles, Hesdinfert, où l'on se proposait d'élever un palais pour Marie de Hongrie, en compensation de ceux qu'elle avait perdus, put recevoir garnison dès les premiers jours de novembre, et Baudouin de Blois en fut nommé capitaine.

L'œuvre achevée, on songea à venger les ravages commis par l'ennemi. Déjà, le 13 octobre, Emmanuel-Philibert, à la tête de sa cavalerie, avait brusté et gasté le pays au delà de Montreuil. Le 8 novembre, il alla reconnaître la petite ville de Rue, mais craignant de manquer de fourrages et de vivres dans une contrée ruinée par ses troupes, il renonça à l'attaquer<sup>4</sup>. Au retour de cette reconnaissance, marquée par l'incendie de tous les villages et maisons que l'on pouvoit voir et apercevoir, il rencontra une forte division ennemie, qui avait compté le surprendre ; mais il était sur ses gardes, et, après une légère escarmouche, les Français durent se retirer et furent poursuivis jusqu'aux portes d'Abbeville, où ils rentrèrent dans le plus grand désordre. Le même jour, d'autres

---

<sup>1</sup> On connaît cette devise mystérieuse : F. E. R. T. Nous citerons seulement deux des nombreuses et peu satisfaisantes explications qu'on en a données. Les uns y ont vu les initiales des mots : *fortitudo ejus Rhodum tenuit*, mais il est difficile de dire à qui et à quel évènement cette phrase se rapporterait ; d'autres y voient les initiales des mots formant cette autre phrase : *frappez, entrez, rompez tout*.

<sup>2</sup> Madame, quant j'ay tant pensé aux maisonages et aultres choses nécessaires pour l'érection du nouveau fort, je trouve que l'on ne s'est point souvenu du principal, qu'est de faire une esglise, et me semble que Votre Majesté ne feroit que bien d'y faire dresser quelque forme ou commencement, et commettre quelqu'un quy en prist la charge particulière, en y faisant remettre les chanoines et prébendes du vieil Hesdin. Et comme ledit nouveau fort a esté commenché sur un jour de Nostre-Dame, avecq ce que le nom de Votre Majesté s'y conforme, je serois d'opinion qu'elle se debvroit nommer l'esglise de Sainte-Marie ou de Nostre-Dame, puisque tout vient en un. Lettre du duc de Savoie du 12 octobre. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 285.

<sup>3</sup> Lettre du 6 octobre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 236.

<sup>4</sup> Lettre de Granvelle du 18 novembre. *Papiers d'état*, IV, 334. Lettre du duc de Savoie du 13 novembre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 417.

détachements, chargés de brusler et faire le desgast, firent très bon devoir de tous costés à l'environ.

L'armée entière se mit en marche le lendemain. Passant près de Dourlens, elle alla camper au delà de l'Authie, non sans grande fascherie, parce que l'artillerie estoit mal attelée, que les chevaux estoient las et foulés, que en aucuns lieux les chemins n'estoient pas assez durs pour soustenir le carroy. Le 10, après avoir expédié l'ordre de faire sauter Auxy-le-Château, le duc, continuant les feux de tous costés, vint loger à Saint-Sauveur sur la Somme, près d'Amiens ; une partie de sa cavalerie, franchissant la rivière, s'établit au Bourg et près de Pecquigny. Le duc de Nemours, qui accourait d'Abbeville avec trois cents chevaux pour se jeter dans Amiens, tomba au milieu de cette cavalerie et courut risque d'être écharpé. Emmanuel-Philibert passa la Somme pour couper la retraite aux fuyards, mais ils piquèrent si bien qu'ils arrivèrent premiers à Pecquigny, non sans laisser aux mains des Impériaux une soixantaine de prisonniers ; le duc de Nemours lui-même fut pris deux fois et n'échappa que grâce à la vitesse de son cheval. Les hostilités continuèrent quelque temps encore. Le duc de Savoie avait remonté l'Ancre jusqu'à la ville d'Albert qui portait alors le nom de cette rivière, ruinant toujours le pays sur son passage, et s'y était arrêté le 12 novembre pour donner quelque repos à son armée, qui, tant les personnes que les chevaux estoit assez travaillée, et attendre des vivres ; il allait se remettre en marche, quand il reçut l'ordre de prendre ses quartiers d'hiver<sup>1</sup>.

En bruslant depuis la mer jusques Ancre tout le pays situé entre l'Authie et la Somme, et auparavant les environs de Montreuil, les Impériaux avaient vengé — sur le pauvre peuple hélas ! — les ravages exercés par les soldats de Henri II ; mais, pour obtenir ce résultat, on avait épuisé les ressources du trésor, et, dans l'impossibilité d'entretenir plus longtemps son armée, force fut à Charles-Quint de la licencier. Il ne voulait conserver que les Espagnols, qu'il fit cantonner à Hesdinert et à Cambrai, afin de les avoir plus à la main pour la sûreté des pays de Brabant et de Hainaut. Marie de Hongrie, qui désirait garder aussi deux mille Allemands, en fut dissuadée par le duc de Savoie : celui-ci leur préféra six enseignes artésiennes, plus propres, disait-il, à la conduite des convois et d'une fidélité plus éprouvée. On envoya ces enseignes à Saint-Pol, Pernes et Châtelet, avec ordre, au premier indice de danger, de se jeter dans Hesdinert. Le licenciement du reste des troupes ne s'effectua pas sans difficultés. La pénurie du trésor ne permettant pas de les payer en numéraire, elles consentirent à recevoir des draps pour une partie du montant de leur solde arriérée, et restèrent campées à Ancre en attendant le règlement de leur compte. Cette prolongation de séjour fut marquée par l'incendie des environs de Dourlens et de la petite ville de Bray ; des corps de cavalerie légère enlevèrent ou chassèrent aussi tous les postes ennemis qui auraient pu inquiéter la frontière pendant l'hiver. Enfin l'argent et les draps promis étant arrivés, l'armée se retira par Bapaume et Douai sur le Cambrésis, où elle fut licenciée le 24 novembre<sup>2</sup>.

Les autres frontières n'avaient pas été épargnées pendant cette rude campagne. Considérant que le roi de France avoit dressé ses emprinses du costé de la Meuse contre le pays de Namur et les environs ; que, par l'occupation de Marienbourg, il avoit commodité de continuellement courrir sus audit pays de

---

<sup>1</sup> Lettres citées des 13 et 18 novembre.

<sup>2</sup> Lettres du duc de Savoie des 24 et 25 novembre, et de Bugnicourt du 1er décembre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 467, 470 et 484.

Namur ; que s'estant, d'autre costé vers le pays de Luxembourg, saisi de plusieurs villes, tant de l'empire que aultres, dont ledit pays de Luxembourg souffroit plus d'invasions que auparavant, Charles-Quint jugea que à ceste cause il convenoit de donner à chacun desdits deux pays, pour leur meilleure deffense et tuition, un chef et gouverneur particulier. En conséquence, par lettres patentes du 8 septembre, il avait nommé Charles, baron de Berlaimont et de Hierges, gouverneur et souverain bailli, capitaine et grand veneur des ville, château, comté et pays de Namur ; il lui avait adjoint pour lieutenant Philippe de Senzeilles, vicomte d'Aublain, qui avait succédé à Henri de Witthem dans le gouvernement intérimaire du comté. Berlaimont ne cessa de harceler la garnison de Mariembourg, interceptant ses approvisionnements et guettant ses fourrageurs. Il alla plus loin, et lança quelques garnisons et gens du pays de Namur sur le quartier de Mézières, et ils s'avancèrent fourrageant et brûlant jusque sous les murs de cette ville. Les maux causés à la Champagne grandirent au point que pour les arrêter il fallut réunir un petit corps d'armée français, qui vint assiéger le château de Fumay. Après quelque escarmouche, la garnison, voyant la fureur arrivée, se retira delà la rivière par les bois, et l'ennemi alla ensuite exercer ses représailles en brûlant Hierges avec quatre ou cinq villages des environs<sup>1</sup>.

Dans le Luxembourg, les hostilités eurent un caractère plus grave. Le bruit s'étant répandu que le duc de Nemours projetait une attaque contre cette province, Emmanuel-Philibert y renvoya sur le champ Van Rossem, occupé en ce moment à recruter son régiment de quinze enseignes de Bas Allemands. L'arrivée du vieux maréchal réveilla l'énergie des troupes impériales. La garnison d'Arlon remporta un avantage signalé sur celle de Stenay<sup>2</sup>. Le 1er octobre, le seigneur de Blétanges, capitaine de Thionville, envoya quelques chevaucheurs enlever des bestiaux aux portes de Metz, pendant qu'il s'embusquait lui-même dans les environs avec un détachement d'arquebusiers et d'hommes d'armes de la bande d'ordonnances de Mansfeld. Des troupes sortirent aussitôt de la place, et, en poursuivant les chevaucheurs, elles tombèrent dans l'embuscade et y laissèrent beaucoup de morts et de prisonniers. Les Impériaux, atteints dans leur retraite par trois cents chevaux que soutenait un détachement d'arquebusiers, chargèrent lesdits ennemis qui furent rompus et brisés. Bientôt pourtant les Français resserrant leurs ailes débordèrent les nôtres, et assaillirent des deux costés les archers et couteliers, tellement qu'ils prirent la fuite abandonnant les hommes d'armes. Mais ceux-ci soutinrent bravement le choc, et leur retraite s'acheva en si bon ordre qu'ils ne perdirent que neuf gendarmes et douze à treize archers et serviteurs faits prisonniers. Leurs blessés étaient nombreux, mais ils n'avaient eu que deux archers tués, tandis que la perte des Français était beaucoup plus considérable : une centaine de chevaux ennemis gisaient tués ou blessés ; un chariot plein de leurs gens morts rentra à Metz ; on leur prit

---

<sup>1</sup> Lettres de Berlaimont du 22 août et du 11 septembre. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 478, et XIII, f° 56.

<sup>2</sup> Madame, je ne fais doute que le baillly de Brabant vous aura escript la bonne fortune que la garnison d'Arlon a eu allencontre de la garnison de Stenay, et en cas qu'il ne l'ayt fait, j'envoie à Votre Majesté icy encloses les lettres que monsieur de Villermont en a escript audit baillly, par lesquelles icelle pourra clerement entendre la bonne fortune. Lettre de Van Rossem du 31 août. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 527.

un capitaine, un porte-cornette, un porte-enseigne, quelques hommes d'armes et beaucoup de piétons<sup>1</sup>.

Peu de jours auparavant, la garnison française d'Yvoy, avec quelques pièces de bois montées sur roues en façon d'artillerie<sup>2</sup>, avait investi le château de Villemont, qui se rendit sans la moindre résistance ; ce dont Martin Van Rossem fut bien esmerveillé et soupçonna quelque intelligence entre les François et le capitaine du lieu. Mais le vieux capitaine ne se contenta pas de cela : il tira sur le champ quelques troupes de ses garnisons, y joignit la bande d'ordonnances d'Hoogstraeten, trois enseignes de Bas Allemands envoyées par Berlaimont et courut assiéger la place. Au commencement ceux qui estoient dedans firent semblant de se rendre, et quand l'on en vint à parlementer, usant de finesse, ils se mirent à tirer. En un instant, les Impériaux eurent en batterie quatre gros canons, pendant que de petites pièces de campagne tiraient aux défenses. Le feu dura vingt-quatre heures, et alors, combien que l'assiégé se défendit avec beaucoup de vaillance, ils firent l'attaque si furieusement et volontairement qu'ils l'emportèrent. Y furent tués tous ceux qui estoient dessus la brèche, réservé deux<sup>3</sup>. A cet assaut l'enseigne de la compagnie wallonne de Malandry fut toute deschirée, de sorte qu'il lui en fallût faire une neuve<sup>4</sup>.

Après cette expédition, Van Rossem renvoya les Bas Allemands à Namur et ses piétons dans leurs garnisons ; joignant ensuite sa bande d'ordonnances à celle d'Hoogstraeten, il fondit à leur tête sur Paliseul. L'église de ce village, dépendance du duché de Bouillon, était fortifiée ; une trentaine de paysans et quelques soldats français la défendaient. Après une courte résistance, ils se rendirent à discrétion et le feu fut mis à l'église, que le capitaine de Mirwart vint achever de démolir<sup>5</sup>. Puis, pour contenir la garnison de Metz, Van Rossem éleva, entre cette place et Thionville, un fort appelé la mauvaise S. Les François, qui tentèrent de l'inquiéter avec un bon nombre de cavallerie et de gens de pied et quelque peu d'artillerie, retournèrent avec peu d'avantage et perte de beaucoup de vaillans hommes<sup>6</sup>.

La basse Flandre avait eu aussi sa part des évènements militaires. Le 16 septembre, les garnisons du Boulonnais formant un corps de douze à quatorze cents piétons, avec trois cornettes de cavalerie, firent irruption dans le pays de Langle formé de quatre paroisses entre l'Aa et le retranchement d'Hennewyns. Les Impériaux n'avaient de ce côté que la garnison de Gravelines, réduite à cent piétons, et de petits détachements cantonnés dans les villages voisins, trop disséminés d'ailleurs et trop faibles pour résister à l'ennemi. Aussi celui-ci ravagea-t-il sans obstacle les rives de l'Aa depuis Watten jusque près de Gravelines. A Mariakerke pourtant il fut arrêté par les paysans retranchés derrière un enclos servant de refuge à leur bétail ; le combat dura plus d'une heure et les agresseurs furent repoussés avec perte. Cet échec marqua le terme de leurs succès. Vendeville était accouru avec la bande d'ordonnances de Looz ; le seigneur d'Embry, lieutenant de la bande d'Arschot, se porta sur un autre

---

<sup>1</sup> Lettre du gouverneur de Luxembourg du 2 octobre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 213.

<sup>2</sup> Rabutin.

<sup>3</sup> Lettre de Van Rossem du 13 octobre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 293. — *Lequel chasteau depuis fut repris par les Bourguignons, y usant de plus grande cruauté envers ceux qu'ils y trouvèrent, qu'on n'avoit fait précédemment envers les leurs.* Rabutin.

<sup>4</sup> Autre lettre de Van Rossem du 20 octobre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 329.

<sup>5</sup> Lettre de Berlaimont du 17 octobre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 316.

<sup>6</sup> Rabutin.

point, si bien que les Français, menacés d'être coupés, battirent en retraite. Un renfort de cinq enseignes qui les rejoignit en ce moment fit croire à une attaque sur le retranchement d'Hennewyns, mais Vendeville avait appelé les habitants des villages voisins à la défense de cette importante position, et réuni sur les bords de l'Aa une partie des garnisons de Cassel, de Bourbourg et de Berghes. Sa bonne contenance suffit pour détourner les Français de toute nouvelle entreprise<sup>1</sup>.

Sur mer les hostilités s'étaient restreintes aux courses des corsaires. Les aventuriers de par deçà, écrivait Corneille de Scheppere à Marie de Hongrie, font journellement plusieurs exploits contre les ennemis. Une *schute* de Flessingue portant quatorze hommes y a ramené deux vaisseaux français chargés de vins. Un autre *jacht* de Brouwershaven a aussi capturé deux navires ; celui du capitaine Adrien Croie a pris un bon navire de commerce et un de guerre. Ceux d'Ostende se sont emparés de deux ou trois bâtimens chargés de vin et de pastel ; chaque jour il s'en prend d'autres. Quelque temps après, des aventuriers de Flessingue capturèrent encore sept ou huit vaisseaux, et un corsaire de Nieupoort se rendit maître d'un petit navire fort bon voilier<sup>2</sup>. Bientôt à leur tour les François, avec petits navires, vinrent courir les côtes de Hollande et de Zélande. L'occasion était favorable : tous les vaisseaux de guerre étaient dans les eaux de l'Angleterre pour prêter appui au gouvernement de la reine Marie, et il n'y avait personne présent en Zélande, vers lequel les bonnes gens pussent avoir recours<sup>3</sup>. Aussi un grand effroi se manifesta dans cette province avec une grande perturbation commerciale : heureusement l'effet ne répondit pas aux menaces.

En somme la campagne de 1554 avait été fort dommageable aux Pays-Bas. Philippe de Senzeilles, chargé de relever les fortifications de Florennes, que la reine voulait faire occuper, lui manda que toute la contrée d'Entre-Sambre-et-Meuse était ruinée, et qu'il serait impossible d'y entretenir une garnison<sup>4</sup>. Le pays de Namur avait souffert tant de grandes pertes, foudres, dommaiges et pilleries, ayans les villaiges par les ennemis françois pour la pluspart esté bruslés et pillés entièrement ; il en était résulté une si grande ruine, désolation et extrême dépopulation, qu'il lui fut de longtemps impossible de payer sa part des aides<sup>5</sup>. Luxembourg, dépeuplé par la misère, par la guerre, par la peste, ne comptait plus dans la ville haute que cent cinquante bourgeois<sup>6</sup>. Dans l'Artois, naguère le grenier à blé des contrées voisines, toutes les terres étaient en friche, les bestiaux disparus, les villages déserts<sup>7</sup>. La disette et les épidémies, se prêtant un mutuel et funeste concours, semblaient liguées pour porter à son comble la désolation de nos provinces<sup>8</sup>.

---

<sup>1</sup> Lettres du seigneur de Vendeville des 16 et 20 septembre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 95 et 129.

<sup>2</sup> Lettres du 7 et du 13 avril. *Lettres des seigneurs*, XI, f° 178 et 224.

<sup>3</sup> Lettre du même du 25 juin. *Lettres des seigneurs*, XI, f° 207.

<sup>4</sup> Août 1554. Compte de P. de Senzeilles (n° 15229). Note de M. Henne.

<sup>5</sup> Acte de 1561, lui accordant, de ce chef, une remise des arrérages dans sa part des aides ordinaires et extraordinaires. Compte d'Aymon de Ferry (n° 16697). Citation du même.

<sup>6</sup> Lettre de Mégem du 5 septembre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 17.

<sup>7</sup> Guicciardini.

<sup>8</sup> La peste désola particulièrement Namur, Verviers et les cantons voisins. (Lettre de Philippe de Neufville du 27 août. *Lettres des Seigneurs*, XII, f° 502. — Compte de Ph. de

La France n'avait pas moins souffert que les Pays-Bas de ces guerres toujours renaissantes. La détresse n'y était pas moins grande, et le besoin d'un arrangement s'y faisait également sentir à toutes les classes de la nation. Henri II et ses ministres ne l'ignoraient pas. Aussi, dès que l'hiver fut venu suspendre les hostilités, le connétable de Montmorency fit agir auprès de la reine d'Angleterre, pour qu'elle se portât médiatrice entre son maître et l'empereur. Dans le même temps, le comte de Vaudemont faisait des ouvertures de paix à Bruxelles au nom du cardinal de Lorraine. La reine d'Angleterre, avant de se décider, voulut connaître les dispositions de l'empereur. Charles-Quint n'avait cessé de désirer la paix, mais le caractère français lui inspirait une défiance extrême. Je crois, disait-il à l'archevêque de Conza, nonce à sa cour, que, quand même je leur donnerais le tiers de mon bien, les Français ne laisseraient pas de m'inquiéter et de me créer des ennuis<sup>1</sup>. Toutefois il se déclara prêt à négocier et à envoyer des ambassadeurs en un lieu neutre que la reine désignerait, dès que le roi de France en aurait fait autant de son côté. Marie choisit, pour le siège des conférences, Marcq, localité de la terre d'Oye, à peu près à égale distance de Gravelines, d'Ardres et de Calais. Henri II s'y fit représenter par le connétable, le cardinal de Lorraine, Charles Marillac, évêque de Vannes, Jean de Morvillier, évêque d'Orléans, et le secrétaire d'état de l'Aubespine ; Charles-Quint y députa le duc de Medina-Celi, le comte de Lalain, le sire de Bugnicourt, l'évêque d'Arras, le président Viglius, Lambert de Briarde, président du grand conseil de Malines, et le secrétaire d'état Bave ; le cardinal Pole, le chancelier Gardiner, le comte d'Arundel, lord Paget étaient présents comme médiateurs. Les Conférences s'ouvrirent le 23 mai ; elles furent au nombre de sept ; la dernière se tint le 8 juin. On se sépara sans rien conclure.

Le 9 mai, l'empereur avait reçu la nouvelle de la mort de la reine Jeanne, sa mère, connue dans l'histoire sous le nom de Jeanne la Folle. Cette mort, dit M. Mignet, ajouta une profonde tristesse à ses autres accablements. L'infortunée reine, après un veuvage de quarante-neuf ans et la longue perte de sa raison causée par l'affection et la douleur, venait de terminer ses jours, le 13 avril 1555, au château de Tordesillas. Charles-Quint, qui lui avait toujours donné les marques de la plus grande tendresse et du plus touchant respect, qui ne sortait jamais de l'Espagne sans aller lui dire adieu, et qui n'y rentrait jamais sans accourir auprès d'elle, prit alors le deuil pour ne plus le quitter<sup>2</sup>.

Ces pourparlers de paix n'avaient pas empêché Charles-Quint et Henri II de se préparer à une nouvelle campagne. Les hostilités s'ouvrirent dans les Pays-Bas au mois de mars, mais ne furent marquées par aucun fait d'une importance capitale. L'état d'épuisement où étaient les parties belligérantes ne leur permettait pas de mettre sur pied des armées capables d'exécuter de grandes choses. L'empereur, persuadé que le roi de France chercherait, comme l'année

---

Senzeilles. — Citons encore comme plus maltraités par le fléau Lille, Le Quesnoy, Valenciennes et d'autres villes du Hainaut. A. Dinaux, *Épidémies en Flandre*.

<sup>1</sup> Dépêche de l'archevêque de Conza du 18 novembre 1554. Reg. cité, fol. 308. Citation de M. Gachard.

<sup>2</sup> Ouvrage cité, p. 88. — On a cherché à donner de la vogue, dans ces dernières années, à des accusations odieuses autant qu'absurdes sur le prétendu abandon où Charles-Quint aurait laissé sa mère, sur les tendances au protestantisme de celle-ci et sur la violence qui aurait été exercée contre elle pour cette raison. M. Gachard a parfaitement réfuté ces contes absurdes. Voir son double travail : *Jeanne la Folle et saint François de Borja ; Les derniers moments de Jeanne la Folle*, dans les *Bulletins de l'académie royale de Belgique*, 2e série, t. XXIX, pp. 290 et 389.

précédente, à se rendre maître du cours de la Meuse, résolu d'y mettre obstacle en faisant construire un fort sur le fleuve. Un monticule de la terre d'Agimont, qui dominait la rive gauche, parut propre à la réalisation de ce projet. La nouvelle forteresse fut appelée Charlemont, du nom de l'empereur. De leur côté, les Français s'attachèrent à ravitailler Mariembourg, et ils y réussirent ; mais, le 15 juillet à Gimnée, et le 16 à Givet, le duc de Nevers et le maréchal de Saint-André furent battus par le prince d'Orange, Guillaume de Nassau, qui commandait les troupes impériales. Dans l'Artois, un corps d'infanterie et de cavalerie française, détaché pour piller les environs de Lillers et le bourg de Saint-Venant, fut mis en déroute complète par le gouverneur de Bapaume ; le chef de l'expédition française resta prisonnier avec plus de cinq cents nobles de l'arrière-ban Sur mer, le 15 août, la marine belge soutint un combat qui jeta de l'éclat sur nos vaisseaux. Vingt-deux hourques flamandes, venant d'Espagne chargées d'une riche cargaison, furent attaquées par dix-neuf navires de guerre et six brigantins sortis du port de Dieppe. Les hourques flamandes, inférieures par l'artillerie et le chiffre des équipages, et ne pouvant lutter de vitesse avec la flotte française, furent enveloppées et accrochées par les assaillants. Après une énergique défense, ne pouvant se maintenir plus longtemps, les Flamands mirent le feu à leurs poudres, pour se faire sauter avec l'ennemi. Ce fut une effroyable conflagration. Dans la confusion qui en résulta, cinq hourdes parvinrent à s'échapper et à gagner le port de Douvres. Cinq autres furent conduites à Dieppe ; le reste avait péri. Les Français eurent six vaisseaux brûlés et un septième coulé bas ; ils perdirent leur amiral, plusieurs capitaines et un nombre considérable de matelots et de soldats. Commencé à huit heures du matin, ce combat naval avait duré jusqu'à quatre heures de relevée<sup>1</sup>. De guerre lasse, on se décida à une trêve, qui fut conclue, pour cinq ans, à Vaucelles<sup>2</sup>, le 5 février 1566.

Les derniers subsides accordés à l'empereur par les états des Pays-Bas étaient épuisés. On ne pourvoyait qu'avec une peine extrême à l'entretien des troupes. Déjà dans la dernière campagne, on n'avait pu les employer contre l'ennemi dans toutes les circonstances où la chose était désirable, ni les licencier au moment opportun. Des mutineries s'étaient produites, et elles pouvaient se renouveler dans l'avenir. Les gouverneurs des provinces avaient été mandés à Bruxelles, et n'avaient pu indiquer d'autre remède aux embarras financiers du gouvernement impérial qu'un nouvel appel au patriotisme de la nation<sup>3</sup>. Il fallut donc appeler dans la capitale les représentants des diverses provinces, et, le 11 et le 13 septembre, ils eurent des entretiens séparés sur ce sujet délicat avec la reine régente<sup>4</sup>. L'empereur n'eut aucune part à ces réunions. Il était à la veine de prendre une résolution qui fit l'étonnement du monde et qui est restée un des plus grands spectacles de l'histoire. Cette résolution c'était le renoncement à toutes ses couronnes et sa retraite dans un cloître au fond de l'Estrémadure.

---

<sup>1</sup> M. Gachard, Bibliographie nationale. — M. Henne, ouvrage cité, X. 242-215. — *Histoire de la bataille navale faite par les Dieppois et Flamens, au mois d'août en l'an 1555*, reproduite dans les *Archives curieuses de l'Histoire de France*, 1re série, III, 139-168.

<sup>2</sup> Vaucelles, village du Cambrésis, à 3 km. S. de Cambrai, possédait une abbaye de Cîteaux, fondée par saint Bernard en 1132 ; c'est là que la trêve fut signée.

<sup>3</sup> *Papiers d'état de Granvelle*, t. IV, pp. 465-467.

<sup>4</sup> Archives du royaume, reg. *Propositions aux états généraux*, 1535-1565, fol. 132. Citation de M. Gachard.

## CHAPITRE XIII

# PROJET DE RETRAITE DE CHARLES-QUINT. - SON ABDICATION. SON DÉPART POUR L'ESPAGNE. - SON ÉTABLISSEMENT AU MONASTÈRE DE YUSTE EN ESTRÉMADURE. - LA VIE QU'IL Y MÈNE. - SES DERNIÈRES INFIRMITÉS. - SA MORT

La détermination extraordinaire prise par l'empereur a été souvent mal interprétée ; les deux années passées par Charles-Quint au monastère de Yuste n'ont pas toujours été fidèlement racontées. Nous répéterons, après un historien récent, ce que des documents authentiques l'ont autorisé à avancer et lui ont permis d'établir<sup>1</sup>. Charles-Quint abdiqua après y avoir longtemps pensé. Il n'eut aucun repentir d'un acte auquel il fut naturellement conduit et qu'il accomplit avec une lenteur prudente. En possession de sa forte raison et d'une expérience consommée, il fut instruit, dans son cloître, des affaires de la monarchie espagnole, et consulté sur les plus importantes et les plus délicates d'entre elles par son fils, qui conserva toujours envers lui une respectueuse déférence et une tendresse soumise. Il y vécut séparé des moines, dans les habitudes et avec la dignité d'un ancien souverain. Malgré son extrême dévotion, le chrétien fervent ne cessa point d'y être un politique résolu. Enfin la maladie à laquelle il succomba survint dans des circonstances et par des causes fort ordinaires ; sa vie s'acheva comme elle s'était passée, simplement, avec une noble piété et une grandeur naturelle.

Charles-Quint, continue M. Mignet, songea de bonne heure à quitter le pouvoir et à se retirer du monde. Il en conçut la première pensée après l'heureuse et brillante expédition de Tunis en 1533. C'est ce qu'il affirma lui-même à l'ambassadeur portugais Laurenço Pires de Tavora dans un curieux entretien au château de Jarandilla quelques jours avant d'entrer à Yuste<sup>2</sup>. C'est ce qu'il dit aussi aux moines, lorsqu'il se fut établi au milieu d'eux<sup>3</sup>. Ce dessein traversa donc son esprit mélancolique près de vingt ans avant qu'il put le mettre à

---

<sup>1</sup> Ainsi s'exprime M. Mignet, ouvrage cité, p. 6.

<sup>2</sup> Ce fait précieux pour l'histoire est mis hors de doute, dit M. Mignet, par la lettre encore inédite que Laurenço Pires de Tavora écrivit, le 15 janvier 1557, au roi Jean III, et dont je dois l'intéressante communication au savant et obligeant vicomte de Santarem.

<sup>3</sup> Son contemporain et son chroniqueur, Juan Ginez Sepulveda, qui alla le visiter au monastère de Yuste, dit qu'il avait eu ce projet. (*Joannis Genesisii Sepulvedæ Opera*, vol. II, lib. XXX, p. 540, 541, grand in-4°, Madrid, 1740). — C'est ce que dit aussi don Juan Antonio de Vera, comte de la Roca, dans son *Epitome*, p. 249.

exécution. La solitude l'attirait déjà du vivant de l'impératrice Isabelle sa femme. A la mort de cette princesse, qu'il aimait tendrement et dont la perte prématurée le jeta en 1539 dans une profonde affliction, ce désir pénétra plus avant dans son âme. Pendant qu'on transportait les restes de l'impératrice du palais de Tolède à la chapelle royale de Grenade, où reposaient son aïeul Ferdinand d'Aragon, son aïeule Isabelle de Castille, son père Philippe le Beau, et qui devait servir de tombeau à toute sa race, il s'était enfermé au couvent hiéronymite de la Sysla<sup>1</sup>.

Le pieux don Francisco de Borja — Borgia —, alors marquis de Lombay, qui devint bientôt duc héréditaire de Gandia et finit par gouverner la société de Jésus comme son troisième général, fut un de ceux que Charles-Quint désigna pour accompagner jusqu'à sa dernière demeure l'impératrice, dont il avait été grand écuyer. En déposant dans le caveau funéraire le cercueil de sa noble et belle maîtresse, le marquis de Lombay la laissa sous la garde des hiéronymites sans avoir pu la reconnaître, tant les traits de son visage avaient été déjà décomposés par la mort. Tombant en dégoût de la beauté et de la puissance humaines, qui aboutissaient à une aussi prompt destruction et finissaient dans un aussi étroit réduit, il prit dès ce moment la résolution d'embrasser la vie religieuse<sup>2</sup>. A son retour, il entretint de son projet Charles-Quint, qui en méditait un à peu près semblable, et qui lui fit en 1542, aux cortes d'Aragon, la confidence mystérieuse de sa future abdication.

Lorsqu'il ressentit ces premiers dégoûts de l'autorité suprême, c'est toujours M. Mignet qui parle, il avait moins de quarante ans et il était dans tout l'éclat de la puissance. Il avait terminé à son avantage les luttes qui duraient depuis le commencement du siècle entre la France et l'Espagne pour la possession de l'Italie, et avait soumis à ses arrangements ce pays longtemps disputé. Inébranlablement établi dans le royaume de Naples et dans le duché de Milan, il s'était attaché à Médicis, qu'il avait investis de la souveraineté de Florence ; les ducs de Ferrare, auxquels il avait attribué Modène et Reggio, réclamés par le saint siège ; les marquis de Mantoue, qu'il avait agrandis du Montferrat. Il disposait de Gènes, où commandait André Doria<sup>3</sup>, qui, sous ses auspices, avait été le glorieux libérateur et le sage instituteur de sa patrie en 1528, et qui, joignant la flotte génoise aux flottes espagnole, napolitaine, sicilienne, l'avait rendu maître de la Méditerranée. Il avait réduit la puissante république de Venise à une neutralité sincère, et soumis à son influence le saint siège, sur lequel il chercha à mieux assurer encore son ascendant par le mariage de sa fille naturelle Marguerite d'Autriche avec le petit-fils du pape Paul III, le duc Octave Farnèse, mis en possession de Parme en attendant de l'être de Plaisance. Il occupait ainsi les deux plus vastes états de l'Italie au sud et au nord, dominait tous les autres par l'intérêt ou par la crainte, et avait fondé dans cette péninsule un ordre politique et territorial qui devait s'y maintenir durant plusieurs siècles.

D'un autre côté, il avait été le victorieux défenseur de l'Allemagne menacée par les Turcs. Il en avait repoussé lui-même le formidable Soliman II, qui s'avancait vers Vienne, et dont il avait arrêté les conquêtes. Marchant ensuite contre son

---

<sup>1</sup> Sepulveda, vol. II, ch. XXIV, p. 95, 96.

<sup>2</sup> Ribadeneyra, *Vida del padre Francisco de Borja*, ch. VII, pp. 329-335, *Obras del Padre Pedro de Ribadeneyra*, in-fol., édit. de Madrid, 1605.

<sup>3</sup> Charles-Quint, dont il était le capitaine général sur mer, l'avait fait prince de Melfi et l'appelait son père. (*Relazione di Bernardo Navagero*, en 1546, dans Alberi, *Relazioni degli ambasciatori Veneti*, in-8°, Firenze, 1841, série I, vol. I, p. 305).

Capitan Pacha Khaïr-Eddin Barberousse, il avait attaqué sur la côte d'Afrique cet intrépide corsaire devenu maître d'Alger et de Tunis. Il avait continué avec non moins d'éclat que d'utilité les expéditions du cardinal Ximenès et de Ferdinand le Catholique sur ce littoral, où ils avaient poursuivi les anciens dominateurs de l'Espagne. Aux conquêtes d'Oran et de Bougie, faites sous son prédécesseur en 1509 et 1510, Charles-Quint avait ajouté l'occupation de Bone, de Bizerte, de Sousa, de Monastir, et surtout la prise de la Goulette et de Tunis, enlevées à Barberousse dans une campagne aussi glorieuse que rapide. Posséder les principaux points de l'Afrique septentrionale qui faisaient face à ses états depuis le royaume de Grenade jusqu'au royaume de Sicile, c'était tout à la fois préserver de nouvelles invasions musulmanes l'Espagne, qui s'était délivrée si péniblement des anciennes, et mettre à l'abri des déprédations barbaresques les bords maritimes de l'Italie et les îles occidentales de la Méditerranée, presque toutes placées sous sa domination.

Jusqu'à Charles-Quint n'avait eu au fond que des succès. Il n'avait pas encore tenté, par un effort moitié politique et moitié religieux, de soumettre plus étroitement l'Allemagne à son autorité et de la ramener au catholicisme, entreprise que sa complication et sa gravité devaient rendre fort difficile et extrêmement périlleuse pour lui. Il n'avait donc, en 1535 et en 1539, aucun sujet extérieur de déposer le pouvoir, puisque la fortune n'avait pas encore ébranlé sa confiance par des revers, ni la nature réduit ses forces par des infirmités. Il n'était au dessous de sa tâche ni par la vigueur de l'esprit, ni par l'activité du corps, ni par la constance de la félicité. Mais la disposition qu'une tristesse naturelle<sup>1</sup>, une douleur profonde<sup>2</sup> et une piété ardente avaient alors fait naître, une extrême fatigue la renouvela dans la suite en la rendant de plus en plus impérieuse. Les maladies accablèrent Charles-Quint et le vieillirent. Sa constitution physique, son genre de vie, l'administration d'un trop grand nombre de pays, la direction d'une multitude d'entreprises qui se succédaient sans s'achever, la poursuite de guerres renaissantes qui ne le laissaient jamais longtemps dans le même lieu et le jetaient toujours dans de nouveaux périls, le poids de toutes les affaires qu'il fallait porter et conduire, l'usèrent de bonne heure. On peut dire qu'il succomba surtout à l'excès d'une puissance trop considérable et trop éparse pour n'être pas au dessus de l'activité et du génie d'un homme<sup>3</sup>.

Dans l'été qui suivit la levée du siège de Metz, Charles-Quint, sentant que les défaillances croissantes du corps se prêtaient de moins en moins aux vues toujours fermes de l'esprit, se prépara à accomplir l'abdication qu'il méditait depuis si longtemps. Le repos et la salubrité des climats du midi lui parurent le seul remède à des infirmités que la fatigue des affaires et la rude température du nord augmentaient sans cesse. Il choisit donc l'Espagne pour le lieu de sa retraite définitive, et en Espagne la délicieuse vallée appelée la Vera de

---

<sup>1</sup> *Relazione di Gasparo Contarini* ritornato ambasciatore da Carlo Quinto, letta in senato a di 16 nov. 1525, dans Alberi, série Ire, vol. II, p. 60.

<sup>2</sup> Vers la fin de 1539 et le commencement de 1540, lorsqu'il traversa la France pour se rendre dans les Pays-Bas, où l'appelaient la révolte des Gantois, Schepper et Tronckaert de Scauvenburg (Zeconarus) qui allèrent de Bruxelles au devant de lui, le trouvèrent dans un deuil profond. (*De republica, vita, moribus, gestis, fama, etc., imperatoris Cæsaris Augusti Quinti Caroli*, authore Guilielmo Zenocaro a Scauvenburgo, auratœ militiæ equite imperatoris Caroli Maximi, lib. III, p. 169, in-fol. Gand, 1559).

<sup>3</sup> M. Mignet, ouvrage cité, pp. 6-12.

Plasencia, dans la partie de l'Estrémadure la plus boisée, sur la pente méridionale d'une montagne que le soleil réchauffait pendant l'hiver, que d'épaisses forêts et de nombreux cours d'eau tempéraient pendant l'été.

C'est à l'ombre d'un cloître qu'il projeta de se retirer. Charles-Quint avait toujours aimé les moines. Dans ses grandes afflictions, à la veille ou le lendemain de ses plus importantes entreprises, il se rendait souvent au milieu d'eux pour puiser dans la retraite et dans la prière des consolations et des forces. Nous n'en citerons que deux exemples, placés l'un au début, l'autre dans les dernières années de sa carrière. Après son élection à Francfort, au moment où, en 1520, il allait s'embarquer à la Corogne pour les Pays-Bas et l'Allemagne, il avait pieusement visité l'église de saint Jacques de Compostelle, l'apôtre de la Péninsule, dont le religieux patronage avait encouragé durant huit siècles les vieux chrétiens espagnols dans la revendication armée de leur pays, et dont le nom leur avait servi de cri de guerre contre les musulmans. Après la dispersion de ses vaisseaux devant Alger, en 1541, et l'abandon forcé de son entreprise, il s'était enfermé dans le monastère de la Mejorada, non loin d'Olmedo, avec l'intention sans doute de s'y fortifier contre ce revers<sup>1</sup>.

Parmi les moines, les préférences de Charles-Quint étaient pour les hiéronymites. Ceux-ci formaient un ordre presque exclusivement espagnol, fondé par quelques ermites de la Péninsule, qui avaient obtenu en 1373 du pape Grégoire XI l'autorisation de se réunir sous le nom de saint Jérôme et avec la règle de saint Augustin. Leur premier monastère s'était élevé à San Bartholome de Lupiana, près de Guadalajara, sur un des frais coteaux de la Vieille-Castille. De là ils s'étaient promptement répandus dans la plaine de Tolède, dans la forêt de pins de Guisando, parmi les myrtes de Barcelone et de Vence, sous les berceaux de

---

<sup>1</sup> M. Mignet ajoute des détails intéressants que le lecteur nous saura gré de reproduire : Rien ne peint mieux que ce qui se passa en cette désastreuse rencontre sous Alger la grandeur de sa résignation chrétienne et la confiance extraordinaire qu'il avait dans les prières des moines. L'expédition qui devait le rendre maître de ce point important de l'Afrique septentrionale avait été entreprise avec trop de hâte, à cause d'une guerre imminente du côté de la France. Charles-Quint était arrivé dans le golfe d'Alger la dernière semaine d'octobre, au moment même des tempêtes de l'équinoxe. Elles se déchaînèrent en effet sur la Méditerranée le surlendemain de sa descente à terre, avant qu'il eût tiré de sa flotte de quatre cents navires et la grosse artillerie pour foudroyer la ville en face de laquelle il s'était déjà campé, et les vivres pour nourrir ses soldats. La violence des vents brisa les ancres de la plupart des vaisseaux, qui heurtèrent les uns contre les autres ou furent jetés à la côte. En même temps une pluie serrée et froide inondait son camp. Dans cette terrible extrémité, exposé à périr sur ce rivage faute de pouvoir ou y vivre ou en partir, Charles-Quint, couvert d'un long manteau blanc, se promenait au milieu des grands et des cavaleros d'Espagne, et, s'adressant à Dieu, maître des éléments, il ne laissait entendre que ces religieuses paroles : *Fiat voluntas tua ! fiat voluntas tua !* Tout d'un coup, vers onze heures et demie du soir, au plus fort de l'ouragan, il appela des pilotes expérimentés et leur demanda combien de temps les navires de la flotte pouvaient résister encore aux coups de la tempête. — Deux heures, répondirent-ils. Se souvenant alors des chants qui commençaient à minuit dans tous les couvents de son royaume, et croyant que cette universelle oraison chrétienne monterait vers le ciel et lui concilierait l'assistance divine, il dit aux siens, le visage ranimé par l'espérance : *Rassurez-vous, dans une demi-heure tous les moines et toutes les religieuses d'Espagne se lèveront et prieront pour nous !* (Sandoval, vol. II, l. XXV, p. 408.) Il est vrai qu'après s'être montré chrétien confiant, il agit en capitaine résolu, et qu'il opéra habilement sa retraite vers le cap Malifou, où s'étaient réfugiés les débris de sa flotte et d'où il ramena son armée en Europe.

vignes de Ségovie, au milieu des bois de châtaigniers de l'Estrémadure. Placés non loin des villes, dans des sites agréables et solitaires, ils avaient couvert la Péninsule de leurs établissements de Grenade à Lisbonne, de Séville à Saragosse. Ils s'étaient d'abord consacrés à la contemplation et à la prière. Ils vivaient d'aumônes, et depuis le milieu de la nuit jusqu'à l'extrémité du jour ils chantaient avec une assiduité et une pompe singulières les louanges de Dieu. Bientôt enrichis par les dons des peuples et les faveurs des monarques, les hiéronymites, dont l'ordre entier était gouverné par un général élu, dont chaque couvent était administré par un prieur triennal, avaient ajouté la science à la prière, la culture nouvelle des lettres à la pratique conservée des chants, et de moines pauvres, étaient devenus les possesseurs opulents de vastes terres, de nombreux bestiaux, de riches vergers. Aucuns religieux en Espagne ne célébraient le culte catholique avec une dignité plus imposante, ne faisaient entendre une musique aussi suave dans les chœurs de leurs églises, ne distribuaient de plus abondantes aumônes à la porte de leurs couvents, n'offraient aux voyageurs dans leurs établissements une plus généreuse hospitalité<sup>1</sup>.

Leur monastère de Yuste, que la demeure de l'empereur devait rendre si célèbre, avait été fondé au commencement du quinzième siècle, près d'un petit cours d'eau dont il avait pris le nom, dans une chaîne de l'Estrémadure, coupée de vallées, couverte d'arbres, arrosée par des ruisseaux qui descendaient des cimes neigeuses de la montagne. De ce site pittoresque, ayant à l'est et au sud les plaines de Talavera et d'Arañuelo, la vue dominait le cours du Tietar et du Tage, plongeait sur les belles cultures et les riants villages qui s'élevaient du milieu des bois dans le magnifique bassin de la *Vera de Plasencia*, et apercevait à l'horizon lointain les monts azurés de Guadalupe. Quelques ermites y avaient élevé en 1402 des cabanes dans la forêt de châtaigniers et de noyers qui couvrait les flancs de la montagne. Ils avaient reçu en 1408, par la puissante entremise de l'infant don Ferdinand, une bulle qui les autorisait à transformer leurs humbles cellules en monastère hiéronymite. La généreuse maison de Toledo les avait assistés de ses richesses. En 1415, elle leur avait assuré un revenu suffisant pour l'entretien d'un prieur et de douze religieux, et les hiéronymites reconnaissants de Yuste avaient déféré aux comtes d'Oropesa, de cette maison, dont le château de Jarandilla était à deux lieues de Yuste, le protectorat héréditaire de leur couvent. Depuis lors, enrichis par des dons et par des legs, secondés par le concours des grandes maisons conventuelles de Guisando et de Notre-Dame de Guadalupe, les moines de Yuste, devenus plus nombreux, avaient agrandi leur demeure et leurs possessions. Ils entretenaient des chapelles et des ermitages dans la forêt ; ils avaient planté autour d'eux des vergers d'arbres fruitiers et des bois d'oliviers ; ils avaient donné plus d'étendue à leur hospice ; ils avaient reconstruit leur église en la rendant plus spacieuse et plus solide et ils avaient en dernier lieu ajouté à leur petit cloître primitif, un cloître assez vaste dont les lignes régulières et élégantes rappelaient l'architecture gréco-romaine récemment introduite d'Italie en Espagne.

Tel était le monastère que Charles-Quint choisit pour sa retraite. L'agréable salubrité du lieu et sa paisible solitude lui semblèrent convenir également à un corps aussi infirme que le sien et à une âme aussi fatiguée. Mais en se retirant au milieu des hiéronymites de Yuste, dont il connaissait le savoir étendu et dont il estimait la pieuse régularité, il ne voulut ni prendre leur genre de vie ni le

---

<sup>1</sup> M. Mignet, ouvrage cité, pp. 59-61.

troubler. Il se proposa de faire construire à côté de leur couvent un édifice contigu et séparé, d'où il pût avoir le libre usage de l'église du monastère et se donner, quand cela lui conviendrait, la compagnie des moines, en conservant ainsi son indépendance et en respectant la leur. Dès le 30 juin 1553, il ordonna de remettre de l'argent au prieur général des hiéronymites<sup>1</sup>, et, le 13 décembre

---

<sup>1</sup> *Retiro, estancia y muerte del emperador Carlos Quinto en el mortasterio de Yuste*, fol. 11, 2°. — L'importance de cet ouvrage manuscrit, que nous aurons l'occasion de citer fréquemment dans ces dernières pages de l'histoire de Charles-Quint, nous détermine à en donner une notice un peu détaillée d'après M. Mignet. Ce volume ms. de don Tomàs Gonzalez a été tiré surtout des archives espagnoles de Simancas. Il embrasse les projets de retraite de Charles-Quint, son séjour, ses occupations, les divers incidents de son existence, ses infirmités, sa dernière maladie, sa mort au monastère de Yuste. Au titre cité don Tomàs Gonzalez ajoute : *Relacion historica documentada*. C'est en effet une relation historique composée avec des pièces qui sont tout à la fois de la plus haute importance et de la plus précieuse authenticité. Elles consistent en lettres émanées de l'empereur lui-même, de son fils Philippe II, de sa fille la princesse doña Juana, qui gouvernait l'Espagne en l'absence de Philippe II ; de son majordome Luis Quijada, de son sommelier de corps Jean de Poupet, seigneur de la Chaulx ; de son secrétaire Martin de Gaztelù, de son médecin Henri Mathys, qui l'avaient suivi au monastère ; du grand commandeur d'Alcantara don Luis de Avila y Zuñiga, et de l'archevêque de Tolède Bartolomé de Carranza, qui allèrent l'y visiter, le premier très fréquemment, le second à la veille de sa mort ; enfin du principal secrétaire d'état espagnol, Juan Vasquez de Molina, qui de Valladolid lui adressait communication de tous les événements portés à sa connaissance, de toutes les affaires soumises à son examen. Insérées en totalité ou par extraits dans un récit bref mais judicieux et intéressant, elles forment un véritable journal des dernières années de Charles-Quint et donnent des certitudes incontestables sur tout ce qui avait été jusqu'alors l'objet de fausses indications. — Le volume de don Tomàs Gonzalez a deux cent soixante-six feuillets ou cinq cent trente-deux pages in-folio de texte ; il est suivi en outre d'un appendice de cent vingt et un feuillets (deux cent quarante deux pages), où se trouvent onze pièces relatives aux instructions laissées par Charles-Quint à Philippe II sur la manière dont il doit régner, à son abdication, à son testament et à son codicille, à l'inventaire des meubles et des bijoux qu'il avait au monastère, à la guerre qui éclata et se poursuivit pendant son séjour à Yuste entre Philippe II et Paul IV. De ces onze pièces, sept avaient été déjà publiées dans Sandoval. Quatre seulement étaient inédites, à savoir : l'extrait de l'inventaire dressé après la mort de Charles-Quint ; les lettres et déclarations concernant la guerre entre Philippe II et Paul IV. — Don Tomàs Gonzalez avait été dans la position la plus favorable pour recueillir ces matériaux inconnus et nécessaires à l'histoire. Chanoine de Plasencia, dans le voisinage de Yuste, aussi instruit qu'intelligent, il avait été chargé par Ferdinand VII de remettre en ordre les archives historiques et politiques de l'Espagne transportées à la suite de l'invasion française de 1808 à Paris, et rétablies depuis 1815 à Simancas. Les riches documents qui lui montraient sous son véritable jour le vaste règne de Charles-Quint, dont les vues et les actes lui parurent ou ignorés ou dénaturés par les historiens les plus accrédités, soit nationaux, soit étrangers, lui suggérèrent la pensée de reconstruire ce règne tout entier et d'en faire reposer l'édifice sur des fondements certains. Mais il recula bientôt devant l'immensité de la tâche, et il se borna à retracer l'histoire de Charles-Quint pendant les dernières années de sa vie, qui étaient le plus imparfaitement connues. — Le manuscrit qu'il a laissé en mourant à son frère don Manuel Gonzalez, archiviste de Simancas de 1825 à 1836, avait été offert à divers gouvernements de l'Europe. Comme le prix qu'on en demandait était d'abord de 15.000, puis de 10.000 francs, le célèbre manuscrit resta longtemps sans acheteur. Mais, don Manuel ayant enfin consenti à le céder moyennant la somme de 4.000 fr., le gouvernement français en fit l'acquisition en avril 1844. Depuis lors, ajoute M. Mignet, il a été déposé aux archives des affaires étrangères. Il y a lieu de regretter que notre gouvernement n'ait pas su ou n'ait pas voulu faire le sacrifice d'une modique somme

suisant, deux années avant son abdication, et non quelques mois, comme le dit, Robertson, il écrivit à son fils une lettre réservée et toute de sa main dans laquelle il prescrivait de faire bâtir sur le flanc du monastère de Yuste une habitation suffisante pour y vivre avec la suite des serviteurs les plus indispensables à une personne dans une condition privée<sup>1</sup>. Il recommanda au prince et au secrétaire d'état Vasquez de Molina, qu'il instruisit de son dessein sous le plus grand secret, de s'adresser pour l'exécution au prieur général Juan de Ortega, dans lequel il avait la plus grande confiance. Il chargea le contador Francisco Almaguer de mettre à la disposition du prieur l'argent nécessaire pour construire cet édifice sur le plan qu'il en avait fait dresser et dont il soumit l'exécution à Gaspar de Vega et à Alonso de Covarrubias, les deux plus célèbres architectes de l'Espagne. Après avoir prescrit d'élever à côté du couvent la modeste résidence royale dont les religieux de Yuste avaient surpris et divulgué la destination<sup>2</sup>, Charles-Quint disposa tout pour laisser à son fils la domination le moins embarrassée qu'il lui serait possible.

L'empereur avait compté passer en Espagne dans l'automne de l'année 1554<sup>3</sup>. Il espérait que son fils, après la célébration du mariage avec la reine Marie Tudor, ne tarderait pas à se rendre auprès de lui. Mais Philippe, retenu en Angleterre par des affaires majeures et les pressantes instances de son épouse, n'arriva à Bruxelles que le 8 septembre de l'année suivante<sup>4</sup>. Dans les délibérations qui suivirent son arrivée, et auxquelles prirent part l'empereur, le prince Philippe, la reine douairière de Hongrie et leurs principaux ministres, il fut arrêté que l'empereur abdiquerait en premier lieu la souveraineté des Pays-Bas, et ferait recevoir son fils comme son successeur dans une assemblée solennelle des états généraux de ces provinces. Les états particuliers furent convoqués afin d'envoyer des députés à Bruxelles, munis des pouvoirs nécessaires. La cérémonie de l'abdication, fixée d'abord au 14 octobre, fut successivement reculée jusqu'au 25. Le 20 l'empereur réunit les chevaliers de la Toison d'or présents dans la capitale, et leur annonça son intention de se démettre de la grande maîtrise de l'ordre en faveur de son fils. Le lendemain il les réunit de nouveau en un conseil qu'il présida. Philippe était à côté de son père. Celui-ci rappela sa communication de la veille, et invita les chevaliers à reconnaître le roi son fils pour chef de l'ordre, après qu'il aurait été investi de la souveraineté des Pays-Bas. Philippe se retira alors, et la proposition de l'empereur fut mise aux voix. Tous les membres de l'assemblée émirent un vote affirmatif. C'étaient le duc de Savoie, les comtes de Bousou, de Lalaing, d'Egmont, d'Aremberg, le marquis de la Vère, les seigneurs de Bréderode, de Bugnicourt, de Molembais et Pierre de Werchin, sénéchal de

---

pour acquérir une œuvre si intéressante au point de vue de notre honneur national. — Ce document inédit, dit toujours M. Mignet, est aujourd'hui complété par un recueil imprimé non moins précieux. M. Gachard, archiviste général du royaume de Belgique, auquel notre temps doit déjà de si savants travaux et de si importantes publications historiques, a réuni sous le titre de *Retraite et mort de Charles-Quint au monastère de Yuste*, les dépêches et pièces qu'il a été admis à copier en 1843 et 1844 dans le vaste dépôt de Simancas. On s'apercevra à nos citations, dit encore le célèbre historien français, que nous avons puisé abondamment dans l'un et dans l'autre.

<sup>1</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 11.

<sup>2</sup> Le contador Almaguer et le secrétaire Vasquez de Molina écrivirent à l'empereur que son projet n'avait pas été ébruité par leur faute, ajoutant que c'était par l'indiscrétion des moines. (*Retiro, estancia, etc.*, fol. 12).

<sup>3</sup> M. Gachard, *Retraite et mort de Charles-Quint*, introduction, p. 47.

<sup>4</sup> M. Gachard, *Retraite et mort de Charles-Quint*, introduction, p. 65.

Hainaut Philippe rentra ensuite, et les chevaliers ses confrères lui adressèrent leurs félicitations.

L'empereur entretint après cela le conseil de l'ordre du dessein qu'il avait de renvoyer au roi de France le collier de celui de Saint-Michel dont François Ier l'avait décoré. Les motifs de cette résolution étaient l'inimitié que ce roi lui avait montrée jusqu'à sa mort et que le roi régnant lui continuait, l'admission dans l'ordre d'hérétiques, de traitres et d'autres personnes infames, sa détermination bien arrêtée de n'en point porter les insignes et de n'en point observer les statuts en Espagne où il allait se rendre. Les chevaliers furent unanimes à approuver son dessein<sup>1</sup>.

Le même jour, Charles-Quint pourvut à un nombre considérable de dignités ecclésiastiques et de charges civiles et militaires qui étaient vacantes : ce fut comme son testament administratif. La faveur n'eut point de part à ces promotions ; le mérite, les services rendus à l'état furent les seuls titres auxquels l'empereur eut égard. Il nomma, entre autres, chef des finances Philippe de Montmorency, seigneur d'Hachicourt, et trésorier général Pierre Boisot. Charles de Brimeu, comte de Mégem, eut le gouvernement du duché de Luxembourg et du comté de Chiny ; Charles, baron de Berlaimont et de Hierges, celui du comté de Namur ; Jean de Montmorency, seigneur de Courrières, celui de Lille, Douai et Orchies ; le sénéchal de Hainaut, Pierre de Werchin, celui de Tournai et du Tournaisis. Maximilien de Melun, vicomte de Gand, fut fait gouverneur et capitaine d'Arras, Avesnes, Auhigny et leurs dépendances ; Philippe de Sainte-Aldegonde, seigneur de Noircarmes, bailli et capitaine de Saint-Omer ; François, seigneur de Noyelles et de Stade, gouverneur et capitaine de Béthune ; George, seigneur de Beaufort, capitaine du grand château de l'Écluse ; Philippe de Chassey, capitaine du château de Rupelmonde ; Adolphe de Bourgogne, seigneur de Wacken, grand bailli de Gand ; dosse, seigneur de Courtewille et de Borst, haut bailli, capitaine et châtelain d'Audenarde ; Antoine de Northoud, haut bailli

---

<sup>1</sup> Charles-Quint, dit M. Gachard, avait reçu l'ordre de Saint-Michel de François Ier en 1516. En 1551, pendant qu'il était en Allemagne, il voulut le renvoyer à Henri II, et, le 1er décembre, les chevaliers de la Toison d'or, qu'il avait fait convoquer à Bruxelles, furent consultés sur ce point. L'assemblée vota d'abord pour le renvoi, se fondant sur l'alliance que le roi très chrétien avait faite avec les Turcs ; sur ce que, au mépris de sa foi et de ses promesses, il avait suscité la guerre à l'empereur, tant en deçà qu'au delà des monts et empêché les progrès du concile et le bien de la religion. Mais une discussion plus réfléchie fit naître des considérations qui déterminèrent les chevaliers à opiner unanimement pour le parti contraire, comme le plus prudent et le plus conforme à l'esprit de douceur et de modération que le chef et souverain avait toujours fait éclater. Ces considérations étaient que ce renvoi, qui serait interprété comme une renonciation absolue, de la part de l'empereur, à toute amitié avec le roi très chrétien, tant pour le présent que pour l'avenir, ne pourrait qu'aigrir celui-ci et augmenter la désunion ; que, si l'empereur ne voulait plus honorer cet ordre, il pouvait le garder et ne le plus porter, sans rien diminuer de la vigueur des mesures qu'il prendrait pour s'opposer à l'agression du roi de France ; qu'au surplus, comme l'empereur n'avait pas rendu cet ordre à François Ier, dans le temps qu'il était en guerre avec ce prince, il semblait qu'à plus forte raison il ne devait pas le renvoyer actuellement au roi son fils, etc. (*Histoire de la Toison d'or*, par M. de Reiffenberg, pp. 436 et 437). — L'empereur n'avait pas encore renvoyé l'ordre de Saint-Michel lorsqu'il s'embarqua pour l'Espagne, et, à cause des circonstances de la guerre, ce fut seulement le 14 juillet 1558, à Villers-Cotterêts, qu'Antoine de Beaulaincourt, seigneur de Bellenville, premier roi d'armes, dit Toison d'or, remit le grand collier, le manteau et le livre de l'ordre entre les mains de Jean du Thier, seigneur de Beauregard et de Menan, commis par le roi pour les recevoir.

de Termonde ; Philippe de Senzeille, vicomte d'Aublain, maire de Namur ; Ferry de Carondelet, châtelain d'Ath. Le docteur Joachim Hopperus, entra au grand conseil de Malines : c'était son début dans les affaires publiques. L'empereur donna la présidence du conseil d'Artois à Pierre Asset, seigneur d'Aigny et de Naves, qui depuis, appelé à voter dans le procès des comtes d'Egmont et de Hornes, fit preuve, dit M. Gachard, d'une indépendance rare à cette époque<sup>1</sup>.

Au moment où Charles-Quint allait consommer le sacrifice de ses dignités terrestres, il avait souhaité avoir une entrevue avec le roi des Romains, son frère. Les rapports entre les deux chefs de la maison d'Autriche s'étaient refroidis depuis que Charles avait essayé de faire passer la couronne impériale sur la tête de son fils. Le mariage de Philippe avec la reine d'Angleterre venait de donner à Ferdinand et à ses enfants un nouveau sujet de déplaisir : le roi des Romains avait aspiré à la main de la reine pour le second de ses fils, celui qui portait son nom. Charles-Quint eût été heureux, avant de s'ensevelir dans la retraite, de voir la concorde rétablie entre tous les membres de la famille impériale ; il aurait voulu aussi entretenir le roi des Romains de la situation de l'Allemagne. Ferdinand ne se rendit pas à ce désir : il alléguait le soin qu'il devait aux affaires de l'empire, et se contenta de faire partir pour les Pays-Bas son second fils ; encore le fit-il au dernier moment. L'archiduc Ferdinand arriva à Bruxelles le lendemain de l'abdication, et n'y resta que huit jours<sup>2</sup>.

Au mois de janvier 1554, l'empereur avait fait faire des changements et des restaurations à sa petite maison du Parc ; ces travaux avaient été exécutés sous la direction de l'architecte Pierre Van Wyenhoven. Les deux pièces dont se composait son appartement avaient été peintes en vert, et les murs ainsi que les fenêtres ornés d'écussons à ses armes, avec la devise : *Plus oultre*<sup>3</sup>. Un corridor communiquait de sa chambre avec une petite chapelle, où l'office divin se célébrait pour lui. Les autres pièces étaient occupées par les personnes attachées à son service le plus intime, et par Jean de Poupet, seigneur de la Chaulx, son sommelier de corps.

Le vendredi 25 octobre 1555, un peu avant trois heures, l'empereur partit de sa petite maison, accompagné du roi Philippe, du duc Emmanuel-Philibert de Savoie, du comte de Boussu, son grand écuyer, du seigneur de la Chaulx et de plusieurs autres grands personnages. Ses infirmités ne lui permettant plus l'usage du cheval, il montait une petite mule. Il se dirigea vers la cour, en longeant le Parc dans toute son étendue<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir dans l'Appendice E de l'introduction à *Retraite et mort de Charles-Quint* le mandement de l'empereur au secrétaire d'état Josse Bave du 22 octobre 1555. Nous donnons en entier cette pièce, malgré son étendue, dit M. Gachard, par deux raisons : parce qu'elle forme, en quelque sorte, le testament administratif de l'empereur comme souverain des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, et qu'elle semble prouver qu'il ne voulut pas se reposer sur son fils du soin de reconnaître bien des services qui lui avaient été rendus. *Introduction*, pp. 170-183.

<sup>2</sup> M. Gachard, *Retraite et mort*, etc., introd., pp. 71-72.

<sup>3</sup> Compte des domaines de Bruxelles, du 1er octobre 1553 au 30 septembre 1554, fol. CLIII v°. Citation de M. Gachard.

<sup>4</sup> *Sommaire description de ce que, par un vendredy, xxve jour d'octobre XVc LV, fut fait en la ville de Bruxelles, où estoient appellez et congrégez par la Majesté de l'empereur les estatz de tous ses pays d'embas, à raison du dévosement (sic) que feit à Philippe, par la grâce de Dieu, son très chier et bien amé filz, prince des royaumes d'Espagne et roy d'Angleterre.* — Ce document, dit M. Gachard, qui existe en copie dans un manuscrit des

C'était la grande salle du palais<sup>1</sup>, celle même où, quarante ans auparavant, il avait été émané en présence des états, que l'empereur avait choisie pour l'importante cérémonie dont le bruit allait bientôt retentir dans l'Europe entière. Par les soins de la reine Marie, cette vaste salle avait été décorée avec magnificence. Tout autour on voyait la tapisserie de la Toison d'or, représentant l'histoire de Gédéon<sup>2</sup>. Une estrade, couverte de riches tapis, occupait le fond de la salle du côté de l'occident ; on y avait placé le dossier aux armes de Bourgogne, avec trois fauteuils : l'un pour l'empereur, le second pour le roi Philippe, le troisième pour la reine de Hongrie. A droite et à gauche du dais, des bancs tapissés étaient disposés pour les chevaliers de la Toison d'or, les princes, les grands seigneurs et les ministres qui composaient les trois conseils collatéraux. En bas, et vis-à-vis de l'estrade, il y avait des bancs non tapissés pour les membres des états<sup>3</sup>. Un espace séparé de cette partie de la salle par une barrière avait été réservé pour le public.

L'empereur, à son arrivée au palais, monta dans la chambre qu'il avait habitée. On lui dit alors que la foule avait envahi plusieurs pièces voisines ; il ordonna qu'elles fussent évacuées sur le champ, ce qui ne se fit pas sans exciter quelques murmures<sup>4</sup>. Peu après il se rendit dans la salle des séances du conseil privé, où l'attendaient le roi, la reine Marie, le duc de Savoie et les chevaliers de la Toison d'or. Pendant ce temps les députés aux états généraux arrivaient et prenaient les places qui leur étaient assignées, selon l'ordre observé de tout temps entre les provinces : les duchés venant d'abord, et à leur tête le Brabant ; les comtés ensuite, parmi lesquels le premier rang appartenait à la Flandre ; puis les seigneuries. Jamais peut-être l'assemblée des états généraux n'avait été aussi nombreuse ni aussi imposante ; la Flandre seule y comptait plus de cent représentants<sup>5</sup>. L'espace réservé au public avait été de bonne heure envahi par la foule.

Lorsque tout le monde fut placé non sans peine<sup>6</sup>, la grande porte de la salle, que gardaient les archers et les hallebardiers de la cour, s'ouvrit, et l'empereur parut. Aux derniers états généraux tenus dans le même lieu, le 1er mars 1554, Charles-Quint avait fait son entrée, s'appuyant sur un bâton. Cette fois il entra, tenant aussi de la main gauche un bâton pour se soutenir, mais ayant de plus la

---

Archives du royaume, intitulé *Miscellanea Loyens*, doit avoir été rédigé par un contemporain, et probablement par quelque assistant à la cérémonie. Il est à regretter que la copie que nous avons soit fautive : mais, ajoute-t-il, je n'en ai pas moins cru devoir lui faire plusieurs emprunts.

<sup>1</sup> On n'a pas oublié que ce palais n'existe plus : il fut réduit en cendres par un incendie qui éclata dans la nuit du 3 au 4 février 1731.

<sup>2</sup> La plus riche et exquise tapisserie qu'on sauroit avoir vue. *Sommaire description*, etc.

<sup>3</sup> La forme que usoit l'empereur, en faisant la cession des Pays-Bas, dans les *Analectes belgiques* de M. Gachard, pp. 75 et suivantes.

<sup>4</sup> *Sommaire description*. L'auteur dit, après avoir rapporté l'ordre de l'empereur : à quoi il fut obéi en telle manière que plusieurs notables seigneurs et personnages des états s'en ressentirent et irritèrent selon qu'il se peut bien veoir et sçavoir.

<sup>5</sup> Une relation de l'abdication en vers espagnols, tout à fait contemporaine, puisqu'elle est insérée dans le *Cancionero*, édition de 1557, porte à plus de mille le nombre des personnes présentes. On trouvera dans l'Appendice F de *Retraite et mort*, la liste des députés aux états généraux qui assistaient à la cérémonie, introduction, pp. 184-200.

<sup>6</sup> Les huissiers firent tout leur devoir d'y donner la meilleure police que leur fust possible, mais l'immodestie d'aucuns en obvia, de manière qu'il eust grande division et foulée à ladite entrée. *Sommaire description*.

main droite appuyée sur l'épaule du prince d'Orange<sup>1</sup>. A sa suite marchaient le roi Philippe, la reine Marie, le duc de Savoie, les chevaliers de la Toison d'or revêtus de leur grand collier, les membres des conseils collatéraux et les officiers des trois maisons royales<sup>2</sup>.

Les représentants des états, à l'aspect du souverain, se levèrent avec empressement et s'inclinèrent. L'empereur, leur rendant le salut, se dirigea vers l'estrade. Il prit place sous le dais, dans le fauteuil du milieu, faisant asseoir à sa droite le roi Philippe, à sa gauche la reine Marie. Le duc de Savoie occupa un siège particulier auprès de la reine. Les chevaliers de l'ordre, les membres des conseils se placèrent sur les bancs qui leur étaient destinés. Les seigneurs et les gentilshommes qui ne remplissaient que des charges de cour, restèrent debout au pied de l'estrade. L'empereur fit signe aux membres des états de s'asseoir.

Un silence profond s'établit aussitôt. Philibert de Bruxelles, anversois, membre du conseil privé et du conseil d'état, savant jurisconsulte, prit la parole sur les ordres de l'empereur. Il déduisit d'abord les raisons déjà connues qui contraignaient l'auguste monarque d'abdiquer la souveraineté des Pays-Bas, pour se retirer en Espagne. L'air de ce pays convenait mieux à sa santé, laquelle *s'outrageoit grandement des froidures*. L'orateur dit ensuite que, ne doutant point de l'acceptation des états, l'empereur remettait entre les mains du roi son fils l'entière possession du pays et les déliait de leurs serments ; qu'il les priaît de prendre en bonne part ce qu'il avait fait pour leur bien ; qu'il regrettait de n'avoir pu faire davantage, car *tout se devoit à de si bons et loyaux sujets*, qu'il les remerciait du concours qu'il avait trouvé en eux, des bons avis qu'il en avait reçus, des grandes et notables aides dont il leur avait été redevable. Voulant au moment où il prenait congé d'eux, leur prouver encore sa sollicitude, il leur recommandait le service de Dieu, le maintien de sa sainte foi et religion, l'obéissance due à l'Église, l'observation inviolable des édits qu'il avait publiés à cette fin. Il attachait, disait l'orateur, à cet objet une importance capitale, et il recommanderait très expressément à son fils d'y consacrer des soins particuliers. Il exhortait enfin les états à révéler la justice, *sans laquelle le corps de la république ne se peut soutenir*, à vivre en bonne union, s'aidant les uns les autres, et à se montrer envers le roi son successeur aussi loyaux et affectionnés sujets qu'ils n'avaient cessé de l'être envers lui<sup>3</sup>.

L'émotion était grande ; elle fut à son comble quand on vit l'empereur se disposer à parler lui-même. Charles, se levant donc, s'appuya sur l'épaule du prince d'Orange, et prit la parole en ces termes<sup>4</sup> : *Bien que Philibert de Bruxelles Bruxelles vous ait amplement expliqué, mes amis, les causes qui m'ont déterminé à renoncer à ces états et à les laisser à mon fils don Philippe pour qu'il les possède et les régisse, je désire vous dire encore certaines choses de ma propre bouche. Vous vous en souvenez, le 3 février de cette année, il y a eu*

---

<sup>1</sup> *Sommaire description.*

<sup>2</sup> *La forme que usoit l'empereur, etc., dans les Analectes, p. 78. — Romancero castellaro.*

<sup>3</sup> M. Gachard a donné le discours du conseiller de Bruxelles dans les Analectes belgiques, pp. 81-87. — Il a été reproduit aussi, comme tous ceux qui furent prononcés à cette occasion, dans l'histoire de Pontus Heuterus, qui assista à la cérémonie de l'abdication. *Ponti Heuteri Delfii rerum austriacarum libri XV*, lib. XIV, c. I, fol. 336 et 337, ainsi que dans Sandoval, vol. II, lib. XXXII, pp. 802-807.

<sup>4</sup> Sandoval, t. II, lib. XXXII, pp. 807-809. — Pontus Heuterus, c. II, fol. 338-339. — Strada dit que l'empereur le lut en français. (*De Bello belgico*, lib I, p. 4).

quarante ans accomplis que mon aïeul l'empereur Maximilien, dans le même lieu et à la même heure, m'émancipa à l'âge de quinze ans, me tira de la tutelle sous laquelle j'étais, et me rendit seigneur de moi-même. L'année suivante, qui fut la seizième de mon âge, mourut le roi Ferdinand, mon aïeul, père de ma mère, dans le royaume duquel je commençai à régner, parce que ma mère bien aimée, qui est morte depuis peu, était restée, après la mort de mon père, avec le jugement égaré et n'avait jamais recouvré assez de santé pour gouverner elle-même. J'allai donc en Espagne, à travers l'Océan. Bientôt survint la mort de mon aïeul Maximilien, à la dix-neuvième année de mon âge, et quoique je fusse encore fort jeune, on me conféra à sa place la dignité impériale. Je n'y prétendis pas par une ambition désordonnée de commander à beaucoup de royaumes, mais afin de procurer le bien de l'Allemagne, de pourvoir à la défense des Pays-Bas, de consacrer toutes mes forces au salut de la chrétienté contre le Turc et de travailler à l'accroissement de la religion chrétienne. Mais, si ce zèle fut en moi, je ne pus pas le montrer autant que je l'aurais voulu, à cause des troubles suscités par les hérésies de Luther et des autres novateurs de l'Allemagne, et à cause des guerres périlleuses où m'ont jeté l'inimitié et l'envie des princes mes voisins, et dont je me suis heureusement tiré par la faveur divine.

Racontant ensuite brièvement les agitations multipliées de sa vie, il dit qu'il était allé neuf fois en Allemagne, qu'il s'était rendu six fois en Espagne, sept fois en Italie, qu'il était venu dix fois aux Pays-Bas, qu'il avait passé deux fois en Angleterre et deux autres fois en Afrique, et que, pour accomplir ces voyages ou ces expéditions, au nombre desquels il ne comptait pas les courses de peu d'importance, il avait traversé huit fois la Méditerranée et trois fois l'Océan. Cette fois, ajoutait-il, sera la quatrième, pour aller m'ensevelir en Espagne<sup>1</sup>. Je peux dire que rien ne m'a été plus pénible et n'afflige autant mon esprit que ce que j'éprouve en vous quittant aujourd'hui, sans vous laisser avec la paix et dans le repos que j'aurais désiré. Ma sœur Marie, qui, pendant mes absences vous a si sagement gouvernés et si bien défendus, vous a expliqué, dans la dernière assemblée, la cause de la résolution que je prends. Je ne peux plus m'occuper des affaires sans une très grande fatigue pour moi et sans un extrême détrimement pour elles<sup>2</sup>. Les soucis que donne une si grande charge, l'accablement qu'elle cause, mes infirmités, une santé tout à fait ruinée, ne me laissent plus les forces suffisantes pour gouverner les états que Dieu m'a confiés ; le peu qui m'en reste va disparaître bientôt. Aussi aurais-je déposé depuis longtemps ce fardeau, si le jeune âge de mon fils et l'incapacité de ma mère n'avaient pas forcé et mon esprit et mon corps à en supporter le poids jusqu'à cette heure. La dernière fois que je suis allé en Allemagne, j'étais déterminé à faire ce que vous me voyez faire aujourd'hui, mais je ne pus m'y résoudre encore en voyant le misérable état de la république chrétienne livrée à tant de tumultes, de nouveautés, d'opinions particulières dans la foi, de guerres plus que civiles, et finalement tombée dans d'aussi déplorables désordres ; j'en fus détourné parce que mes maux n'étaient pas encore si grands et que j'espérais donner un bon terme à toutes choses et ramener la paix. Afin de ne pas manquer à ce que je devais, j'exposai mes forces, mes biens, mon repos et même ma vie pour le salut de la chrétienté et la défense de mes sujets. Je sortis de là avec une partie de ce que je désirais tant. Mais le roi de France et quelques Allemands, manquant à la paix et à l'accord qu'ils avaient jurés, marchèrent contre moi et faillirent me prendre. Le roi de

---

<sup>1</sup> Sandoval, t. II, p. 807.

<sup>2</sup> Sandoval, t. II, p. 808.

France s'empara de la cité de Metz, et moi, au cœur de l'hiver, par la rigueur du froid, au milieu des eaux et des neiges, je m'avançai à la tête d'une puissante armée levée à mes frais pour la reprendre et la restituer à l'empire. Les Allemands virent que je n'avais pas encore déposé la couronne impériale et n'entendais laisser diminuer en rien la majesté qu'elle avait toujours eue.

Et ici, entrant dans le détail de sa lutte avec la France, il en rappela les incidents variés pendant les deux dernières années. Puis il ajouta : J'ai exécuté tout ce que Dieu a permis, car les événements dépendent de la volonté de Dieu. Nous autres hommes agissons selon notre pouvoir, nos forces, notre esprit, et Dieu donne la victoire et permet la défaite. J'ai fait constamment ce que j'ai pu, et Dieu m'a aidé. Je lui rends des grâces infinies de m'avoir secouru dans mes plus grandes traverses et dans tous mes dangers.

Aujourd'hui je me sens si fatigué, que je ne saurais vous être d'aucun secours, comme vous le voyez vous-mêmes. Dans l'état d'accablement et de faiblesse où je me trouve, j'aurais un grand et rigoureux compte à rendre à Dieu et aux hommes, si je ne déposais l'autorité, ainsi que je l'ai résolu, puisque mon fils, le roi Philippe, est en âge suffisant pour pouvoir vous gouverner et qu'il sera, comme je l'espère, un bon prince pour tous mes sujets bien-aimés. Je suis donc déterminé à passer en Espagne, à céder à mon fils Philippe la possession de tous mes états, et à mon frère, le roi des Romains, l'empire. Je vous recommande beaucoup mon fils, et je vous demande, en souvenir de moi, d'avoir pour lui l'amour que vous avez toujours eu pour moi. Je vous demande aussi de conserver entre vous la même affection et le même accord. Soyez obéissants envers la justice, zélés dans l'observation des lois, gardez le respect en tout ce qui se doit, et ne refusez pas à l'autorité l'appui dont elle a besoin.

Prenez garde surtout de vous laisser infecter par les sectes des pays voisins. Extirpez-en bien vite les germes s'ils paraissent parmi vous, de peur que, s'étendant, ils ne bouleversent votre état de fond en comble, et que vous ne tombiez dans les plus extrêmes calamités. Quant à la manière dont je vous ai gouvernés, j'avoue m'être trompé plus d'une fois, égaré par l'inexpérience de la jeunesse, par les présomptions de l'âge viril, ou par quelque autre vice de la faiblesse humaine. J'ose cependant affirmer que jamais, de ma connaissance et avec mon assentiment, il n'a été fait tort ou violence à aucun de mes sujets. Si donc quelqu'un peut justement se plaindre d'en avoir souffert, j'atteste que c'est à mon insu et malgré moi ; je déclare devant tout le monde que je le regrette du fond du cœur, et je supplie les présents ainsi que les absents de vouloir bien me le pardonner<sup>1</sup>.

L'empereur, se tournant alors vers son fils avec une extrême tendresse, lui recommanda, dans les termes les plus pathétiques, de défendre la foi de ses ancêtres et de régir ses sujets en paix et en justice. Puis, ne pouvant plus se soutenir sur ses pieds, la voix altérée par l'émotion, le visage pâli par la fatigue, il se laissa tomber sur son siège. On l'avait écouté dans le plus religieux silence, avec des sentiments qui avaient eu peine à se contenir, et qui éclatèrent de toutes parts lorsqu'il eut fini de parler. Son discours, dit un de ceux qui l'entendirent, remua l'âme de tout le monde ; le plus grand nombre pleurait,

---

<sup>1</sup> Pontus Heuterus, fol. 339.

quelques-uns sanglotaient ; l'attendrissement gagna l'empereur et la reine Marie, et moi j'avais le visage inondé de larmes<sup>1</sup>.

Alors maître Jacques Maes, premier conseiller pensionnaire de la ville d'Anvers et l'un des députés du Brabant, se leva. S'adressant à l'empereur au nom des états, dans un discours dont l'emphase contrastait avec le naturel et la simplicité de celui de Charles-Quint, l'orateur dit qu'ils avaient appris avec un inexprimable regret sa détermination, car ils ne désiraient rien plus que de continuer à vivre sous son juste, doux et modéré gouvernement. Ni la difficulté des circonstances, ni les calamités de la guerre actuelle, ni autres adversités quelconques n'étaient capables d'altérer leur amour et leur dévouement. Ils lui eussent donc fait d'instantes et humbles prières pour le faire revenir sur cette détermination, s'ils n'avaient été certains qu'elle était irrévocable et fondée sur des motifs impérieux. L'orateur ajouta que les états généraux, se soumettant à la volonté de leur prince, étaient prêts à accepter la cession qu'il faisait des Pays-Bas, à recevoir le prince son fils, à le servir avec autant de zèle et d'affection qu'ils en avaient montré à lui-même. Les états priaient ensuite l'empereur de continuer au pays son ancienne bienveillance, lui offraient cent mille bons souhaits pour l'heureuse issue de son voyage en Espagne, et lui promettaient de ne pas oublier ses sages avertissements en ce qui concernait le maintien de la justice, l'union des provinces entre elles et la conservation de la foi catholique<sup>2</sup>.

Après ces paroles de l'orateur des états généraux, il ne restait à Charles-Quint qu'à investir son successeur de la souveraineté des Pays-Bas. Philippe se jeta aux genoux de son père, et voulut lui baiser la main. L'empereur le releva, le serra tendrement dans ses bras, et lui dit en espagnol : *Mon cher fils, je vous donne, cède et transporte tous mes pays de par deçà comme je les possède, avec tous les avantages, profits et émoluments qui en dépendent. Je vous recommande la religion catholique et la justice*<sup>3</sup>.

Philippe répondit à son père, dans la même langue : *Sire, vous m'imposez une très grande charge. Néanmoins, j'ai toujours été obéissant à Votre Majesté, et, cette fois encore, je me soumettrai à sa volonté, en acceptant les pays qu'elle me cède. Je supplie Votre Majesté de leur venir en aide et de les avoir en bonne recommandation*<sup>4</sup>.

Cette scène augmenta encore l'émotion de l'empereur, qui, se tournant vers les états, leur dit : *Vous ne devez être émerveillés, si, vieux et débile de tous mes membres, tel que je suis, et aussi pour l'amitié, je verse quelques larmes*<sup>5</sup>. Alors un secrétaire donna lecture des lettres patentes de cession, portant la date de ce

---

<sup>1</sup> Voir note 1 en fin de chapitre.

<sup>2</sup> Ce discours est dans les *Analectes belgiques*, pp. 91-97. Jacques Maes avait une grande réputation d'éloquence. L'empereur l'avait nommé, le 4 mai 1555, conseiller ordinaire au conseil de Brabant, pour remplir la première place qui viendrait à y vaquer. Il prêta serment en cette qualité le 20 décembre suivant. *Acquits des comptes des domaines de Bruxelles*, de 1555, aux Archives du royaume. Citation de M. Gachard.

<sup>3</sup> Mémorial d'Ypres. — Voir dans la relation en vers espagnols (*Romancero Castellano*), comment la chose est rapportée. — Voir aussi comment l'ambassadeur anglais s'exprime.

<sup>4</sup> Mémorial d'Ypres. — Il y a aux archives de Simancas, dit M. Gachard, *Estado*, liasse 510, une lettre de l'empereur à la princesse doña Juanna, écrite le même jour, 25 octobre, avec un postscriptum de Philippe II.

<sup>5</sup> *Sommaire description*. — *The life and times of sir Thomas Gresham*.

jour<sup>1</sup>. Et, cette lecture faite, Philippe, retourné à sa place, et assis sur son siège<sup>2</sup>, dit aux états : **combien que j'entends raisonnablement le langage français, si ne l'ai-je pas encore si prompt que pour vous pouvoir parler en icelui**<sup>3</sup>. Vous entendrez ce que l'évêque d'Arras vous dira de ma part.

A ces mots, Granvelle s'avança, et, dans un discours habile et éloquent, il s'attacha d'abord à bien établir que le commandement exprès et réitéré de l'empereur avait pu seul déterminer son fils à accepter la renonciation faite en sa faveur. Il remercia ensuite, en termes affectueux, au nom du roi, les états de la bonne volonté avec laquelle ceux-ci avaient accueilli leur nouveau prince. Le roi espère, dit Granvelle, que des sujets aussi fidèles, aussi loyaux, aussi attachés à leur souverain, correspondront toujours à son propre amour pour eux. Il n'épargnera rien, pas même sa propre personne, pour leur procurer repos et prospérité. Le conseiller Maes avait supplié le roi de ne pas s'éloigner des Pays-Bas aussi longtemps que durerait la guerre avec la France. L'évêque d'Arras donna l'assurance que le prince resterait avec eux tout le temps que ses affaires le lui permettraient, et qu'il y reviendrait toutes les fois que sa présence serait nécessaire. Fidèle observateur des intentions de son père, dit. Granvelle en finissant, le roi apportera un soin vigilant à tout ce qui touche le service de Dieu, le soutien de la foi catholique, l'obéissance due à la sainte Église ; il veillera à ce que la justice soit administrée sans distinction de personnes ; il observera et fera observer les coutumes, libertés et privilèges du pays. Le monarque, ajouta l'orateur, est prêt à renouveler, comme souverain, le serment qu'il a prêté, il y a six ans, à chacune des provinces, comme héritier présomptif<sup>4</sup>.

L'évêque d'Arras étant retourné à sa place, la reine Marie demanda à l'empereur la permission d'adresser quelques paroles aux états. Elle déclara se démettre publiquement de l'administration des Pays-Bas, qu'elle avait exercée avec une habileté supérieure durant vingt-quatre années. Aucune prière n'avait pu la décider à conserver le pouvoir. Cette femme d'un grand cœur, dit M. Mignet, d'un esprit haut et ferme, malade comme Charles-Quint, et fatiguée de l'autorité comme lui, voulait passer dans le repos et dans la prière le reste des jours qu'elle avait encore à vivre. Elle disait qu'à son âge, après avoir servi plus de

---

<sup>1</sup> *Analectes belgiques*, p. 102 et suivantes. — Par d'autres lettres, également datées du 25 octobre (ms. 13008 de la Bibliothèque royale), l'empereur avait institué Philippe son vicaire et lieutenant pour l'exercice des privilèges qu'il tenait de Léon X par rapport aux dignités ecclésiastiques, mais il n'en fut pas donné communication aux états. **L'indult de Léon X**, dit M. Gachard, **était de l'année 1515. Il accordait à Charles-Quint, tant qu'il vivrait et qu'il demeurerait en l'union de l'Église romaine, obéissance et dévotion du siège pontifical, le droit de nomination à toutes dignités abbatiales ; et, quant aux autres dignités ecclésiastiques, séculières et régulières, il portait qu'elles ne pourraient être données qu'à des personnes natives des pays de l'archiduc et qui lui fussent agréables.** *Retraite et mort de Charles-Quint*, introd., p. 97.

<sup>2</sup> C'est ce que dit positivement le Mémorial d'Ypres. — On peut encore, d'après ce fait, juger si Charles-Quint avait parlé debout, comme le rapporte Pontus Heuterus. Note de M. Gachard.

<sup>3</sup> Nous avons la copie de ces paroles aux Archives du royaume, de la main du président Viglius, et on lit en tête : **Ce que dit le roy de mot à mot, en aussi cler langage comme il est escript.** — Selon presque tous les historiens, Philippe se serait excusé de ne pouvoir parler ni en français, ni en flamand ! L'erreur de ces historiens est d'autant plus évidente que, dans les assemblées des états généraux des Pays-Bas, la langue bourguignonne ou française était la seule usitée. Note de M. Gachard.

<sup>4</sup> Ce discours est dans les *Analectes belgiques*, pp. 97-99.

vingt-quatre ans sous l'empereur son frère, il ne lui convenait pas de recommencer à servir sous le roi son neveu, et qu'il fallait se contenter le reste de sa vie d'un Dieu et d'un maître<sup>1</sup>. Décidée à suivre en Espagne le frère qu'elle aimait par-dessus tout, elle prit congé des peuples de la Belgique en priant leurs députés d'avoir pour agréables ses services passés, en les remerciant de leur zélé concours, en leur recommandant de déférer aux sages conseils de leur ancien souverain, d'être docilement attachés à leur prince nouveau, et en leur souhaitant les plus grandes prospérités. En quelque lieu que je me trouve, ajouta-t-elle en finissant, je m'intéresserai à tout ce qui vous touche, et vous trouverez en moi l'affection que j'ai toujours eue pour votre patrie, qui est aussi la mienne<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Lettre de Marie, reine douairière de Hongrie, à l'empereur, août 1555, dans les *Papiers d'état du cardinal de Granvelle*, t. IV, p. 478. Citation de M. Mignet.

<sup>2</sup> M. Mignet, qui cite Pontus Heuterus, t. III, fol. 340, 341 ; *Analectes belgiques*, t. I, pp. 99 à 102 ; *Abdication de Charles-Quint*, par Th. Juste, p. 19, 20.

Nous croyons bien faire en reproduisant, comme nous l'avons fait plus haut, le texte de M. Gachard : La reine Marie avait été appelée par son frère, en 1531, sans qu'elle le désirât, à gouverner les dix-sept provinces : elle n'avait alors que vingt-cinq ans, et, parmi les conseillers même de l'empereur, il ne manquait pas de personnes qui la trouvaient bien jeune pour une charge aussi difficile. Elle montra, en peu de temps, que, quel que fût le poids du gouvernement qui venait de lui être confié, il n'était pas au dessus de ses forces. Plus d'un orage vint troubler sa régence : en 1536, François Ier en personne assaillit les Pays-Bas avec des forces considérables ; en 1539, les Gantois se révoltèrent, entraînant à leur suite la plupart des villes de la Flandre ; en 1542, les Pays-Bas eurent à faire face à deux ennemis à la fois : aux Français, qui envahirent le Luxembourg, et aux Gueldrois, qui pénétrèrent dans le Brabant, sous la conduite du fameux Martin Van Hossein : en 1552, il leur fallut de nouveau soutenir la guerre contre la France. Dans ces circonstances critiques, la reine Marie déploya une activité, une énergie, une prévoyance sans égales. Charles-Quint, qui l'appréciait, lui avait donné toute sa confiance ; il aimait à la consulter sur les entreprises qu'il méditait, sur la direction à imprimer à sa politique ; il n'avait presque pas de secret pour elle. Telle était l'estime qu'il faisait de son caractère et de ses talents que, étant retenu par la goutte à Bruxelles, lors de l'ouverture de la diète de Worms en 1545, il voulut y, envoyer sa sœur pour présider à sa place. A différentes reprises dans le cours de ces vingt-cinq années, la reine avait témoigné le désir d'être déchargée de son gouvernement, pour se consacrer à Dieu ; toujours l'empereur avait éludé sa demande, quoique, dès 1540, il eût pris l'engagement d'y avoir égard. Quelques semaines avant son abdication, il l'avait encore sollicitée de conserver la régence sous le roi son fils, ne fût-ce que pour très peu de temps, mais cette fois il l'avait trouvée inébranlable. — C'était sa retraite que la reine voulait elle-même annoncer aux états. Elle le fit en des termes pleins de simplicité et de modestie, se taisant sur les services qu'elle avait rendus au pays, ne parlant que de son insuffisance, déclarant que, si son savoir eût répondu à la volonté, à la fidélité, à l'amour qu'elle avait apportés dans l'exercice de sa charge, aucun prince n'eût été mieux servi que l'empereur, aucun pays n'eût été mieux gouverné que les dix-sept provinces. *Je supplie, en la plus parfaite humilité que je puis, ainsi s'exprima-t-elle en terminant, je supplie à Votre Majesté, à vous, monseigneur, et à vous autres, messieurs, prendre les services faits en cette qualité de bonne part et pour agréables, puisque j'ai exhibé tout ce qui a été en la personne, et, s'il y a eu aucune faute, me la pardonner et l'attribuer à mon incapacité, laquelle m'eût fait sans doute commettre beaucoup d'erreurs, sans l'assistance que vos prédécesseurs et vous autres m'avez donnée : de quoi je ne puis ni ne dois laisser de m'en louer grandement vers Leurs Majestés, comme je fais, et vous en remercier très affectueusement ; vous assurant que, outre le devoir qu'en ce faisant, avez fait envers votre si bon prince et votre propre bien, ce que y avez voulu ajouter de faire en ma contemplation, l'a été à personne qui vous a été et est autant affectionnée et*

Ces paroles affectueuses renouvelèrent les émotions de l'assemblée. Charles-Quint remercia avec tendresse sa sœur des longs et fidèles services qu'elle lui avait rendus. Le conseiller Maes, se rendant une seconde fois l'interprète des états généraux, assura la reine de la reconnaissance que le pays conserverait de son administration. Quelques mots de l'évêque d'Arras, pour annoncer aux états, de la part du roi, que la prestation réciproque des serments aurait lieu le lendemain, terminèrent cette imposante cérémonie, qui resta sans imitation dans l'avenir, selon le langage de M. Gachard, comme elle était sans exemple dans le passé. L'empereur se leva, et, suivi du cortège qui l'avait accompagné à son entrée, se dirigea vers la chambre du conseil privé. Là il attendit que les députés et les autres assistants eussent quitté le palais, puis reprit tranquillement le chemin de sa petite maison.

Six semaines avant d'abdiquer, Charles-Quint, on se le rappelle, avait fait convoquer à Bruxelles les députés des provinces des Pays-Bas, et la reine Marie avait demandé en son nom à chaque députation en particulier de nouveaux subsides pour la continuation de la guerre. Cette demande, faite dans un moment où les ministres les plus dévoués étaient les premiers à reconnaître que le pays succombait sous le poids des impôts<sup>1</sup>, avait été accueillie avec une répugnance facile à concevoir. Plusieurs provinces, la Flandre notamment, n'y avaient pas encore répondu le 25 octobre. Charles-Quint, quoique, depuis ce jour, il n'exerçât plus aucun pouvoir aux Pays-Bas, consentit à intervenir de sa personne auprès des quatre membres de Flandre. Il leur écrivit en *les requérant très affectueusement de se vouloir esvertuer pour accorder pleinement et promptement la demande qu'il leur avoit faite, pour estre icelle la dernière*<sup>2</sup>. Cet appel de l'empereur produisit son effet. Les quatre membres accordèrent la somme de quatre cent quatre-vingt mille florins réclamée d'eux, et leur exemple fut suivi par les états de Brabant, d'Artois, de Hainaut, de Hollande et de Zélande.

Ces subsides permirent d'achever le licenciement résolu d'une partie de l'armée. Ce licenciement ne s'effectua pas pourtant sans de grandes difficultés. Un corps de cavalerie s'était jeté sur le plat pays du Hainaut et y vivait aux dépens des habitants. Enfin, au mois de janvier 1556, le prince d'Orange, qui était venu camper à Oignies, parvint à faire admettre ses propositions par les capitaines intéressés. Au milieu de ces embarras, le prince avait poursuivi les travaux de la nouvelle forteresse, et, dès la fin de décembre, elle avait pu recevoir garnison. Le 17 janvier 1556, le régiment de Lazare Zwendy y entra<sup>3</sup>, et son colonel en fut le

---

*désirant votre propre bien que personne du monde sauroit être, et qui, selon et conforme à mon devoir, ai désiré satisfaire à un chacun, et me départir de vous avec contentement, et que, où que je sois, ne me trouverez moins encline que du passé, tant en général que en particulier, à employer mon possible à promouvoir votre bien, et vous faire tout convenable plaisir.* — Le discours de la reine Marie, ajoute M. Gachard en note, écrit tout entier de sa main en minute, est aux Archives du royaume. Nous l'avons donné textuellement dans les *Analectes belgiques*, pp. 99-102. — M. Gachard, endroit cité, pp. 100-103.

<sup>1</sup> Lettre de Granvelle à Philippe II, le 20 août 1555. *Papiers d'état*, t. IV, p. 466.

<sup>2</sup> Cette lettre, dit M. Gachard, est du 3 novembre. M. Diegerick l'a donnée dans une curieuse brochure intitulée : *Quelques lettres et autres documents inédits concernant l'empereur Charles-Quint*, Bruges, 1853, in-8° ; elle a été publiée aussi par M. Kervyn de Volkaersbeke dans le *Messenger des sciences historiques de Belgique*, année 1853, p. 471.

<sup>3</sup> Lettre du prince d'Orange du 16 janvier 1556. *Correspondance*, I, 300.

premier gouverneur<sup>1</sup>. Le fort reçut le nom de Philippeville pour avoir été fondé et basti à l'avènement du règne de Philippe II, et, pour le peupler, le prince d'Orange distribua les terrains de l'intérieur à quiconque voudrait s'y établir.

Charles avait abdiqué la souveraineté des Pays-Bas, mais il demeurait souverain de ses royaumes d'Espagne. L'empereur ne se pressa point de transporter à Philippe cette partie de sa souveraineté. On a prétendu que Philippe s'en plaignit, et alla jusqu'à dire à son père que s'il ne lui cédait pas l'Espagne, mieux valait qu'il reprit tout ce qu'il lui avait donné<sup>2</sup>. Quoi qu'il en soit, cette transmission fut l'objet de trois renonciations successives, qui s'accomplirent le 16 janvier 1556, en la petite maison du Parc. La première comprenait les royaumes de Castille, de Léon, de Grenade, de Navarre, des Indes, îles et terre ferme de la mer Océane découvertes et à découvrir, les grandes maîtrises des ordres de Saint-Jacques, d'Alcantara et de Calatrava. La deuxième s'appliquait aux royaumes d'Aragon, de Valence, de Sardaigne, de Majorque, à la principauté de Catalogne, aux comtés de Barcelone, de Roussillon, de Cerdagne et aux îles adjacentes. La troisième était relative au royaume de Sicile. Dans aucun de ces actes, pas plus que dans les lettres du 25 octobre 1555, il n'est question d'une rente que Charles-Quint se serait réservée, de cent mille écus selon plusieurs historiens<sup>3</sup>, de deux cent mille ducats selon d'autres<sup>4</sup>. De toutes ses couronnes héréditaires Charles ne gardait plus que celle du comté de Bourgogne. Des raisons particulières, puisées dans l'intérêt de ce petit pays, l'avaient déterminé à en suspendre la cession. La chose fut faite par des commissaires, le 10 juin 1556, dans une assemblée des états du comté tenue à Dôle.

Cependant des négociations s'étaient renouées pendant l'hiver entre l'Espagne et la France à l'occasion d'un échange de prisonniers, et les préliminaires posés par les négociateurs, Lalaing et Coligny, présageaient une pacifique conclusion. La France ne souffrait pas moins de la guerre que les Pays-Bas, *estant le peuple si*

---

<sup>1</sup> Cette circonstance, dit M. Henne dans une note très intéressante, fut mentionnée dans une inscription gravée, par les ordres de cet officier, dans l'église de Philippeville, élevée en 1556. Cette inscription existe encore sur une belle grande pierre enchâssée près du bénitier, dans la maçonnerie de la dernière colonne qui soutient le jubé. Les caractères, gravés très profondément, sont de belles majuscules romaines.

Dans le mur d'un bastion on voyait autrefois les armes d'Espagne, sculptées sur un grès peu dur : le temps et la démolition des remparts ont fait disparaître. — C'est Charles-Quint, dit la tradition, qui institua les hommes de fer de Philippeville, qu'on voit encore aujourd'hui, le jour du vendredi saint, garder dans l'église le Christ au tombeau. Ils sont couverts d'une cuirasse allemande du temps, sans brassards, ni cuissards, avec casque à charnière et visière rabattue. Les armures sont complètement noires, de même que les vêtements de velours des jeunes gens de bonne volonté qui tiennent la place des soldats d'Hérode. Les hallebardes sont très belles et bien conservées : quant aux dagues, elles ont disparu et ont été remplacées, probablement sous Louis XIV, par de grands sabres droits de cavalerie, à la marque du régiment de Royal-Condé. — La fabrique possède, dit-on, un titre relatif à la donation de ces cuirasses pour la garde de Dieu, et à l'institution d'une messe à perpétuité, pour le salut de l'âme de l'empereur Charles-Quint, mais nous n'avons pas été assez heureux, ajoute M. Henne en terminant, pour en obtenir communication. *Règne de Charles-Quint en Belgique*, t. X, p. 282.

<sup>2</sup> Lettre de l'évêque Tornabuoni à Côme de Médicis, le 4 janvier 1556. (Arch. de Florence.)

<sup>3</sup> Robertson et Le Petit.

<sup>4</sup> Heiss et Van Meteren.

appauvri des exactions et contributions, tant ordinaires et extraordinaires, emprunts des rentes, deniers clairs, vaisselles et autres semblables meubles, estans les changeurs et banquiers si en arrière par le grand crédit qu'ils avaient fait ; estant le pays si défourni d'argent, pour avoir esté tiré hors d'icelluy ès lieu où la guerre et gens de guerre se sont levés et entretenus ; estans les églises et ecclésiastiques si rechastrés par les décimes et accrues de décimes et autres impositions, comme des cloches et calices ; estant la noblesse si pauvre et désacréitée pour les contributions, pour avoir servi aux bans et arrière bans, pour avoir au service du roi et longs voyages soutenu grands frais, pour estre les domaines du roi du tout vendus, et toutes les inventions des finances mises en exécution ; ne lui restaus que les tailles ordinaires, déjà pour la plupart. engagées aux banquiers, et auxquelles le même peuple n'avoit moyen de fournir, tellement que non pour la volonté que ledit sieur roi avoit au bien de la paix, mais pour respirer et remettre son peuple du désespoir où l'on le voyoit<sup>1</sup>, il ne montra plus la roideur affectée par ses ministres aux conférences de Marcq. Les négociations ouvertes en l'abbaye de Vaucelles, près de Cambrai, aboutirent, le 5 février 1556, à une trêve de cinq ans. Cette trêve s'étendait, par terre et par mer, à tous les états de la France et de la maison d'Autriche ; elle rétablissait entre eux la liberté des communications et, du commerce. Les parties contractantes conservaient les positions occupées par elles au moment de la signature du traité, et les particuliers étaient réintégréés dans la possession de leurs biens, sans qu'il leur fût permis toutefois d'en réclamer les revenus déjà perçus. Une convention spéciale fixa au montant de trois mois de la solde de leur grade, la rançon des prisonniers de guerre. Seulement il était fait exception pour François de Montmorency, Robert de la Marck, le duc d'Arschot et le comte de Mansfeld : les capitaines qui avaient pris ces grands seigneurs n'avaient pas voulu renoncer au bénéfice de ces riches captures<sup>2</sup>.

Charles-Quint accueillit avec une satisfaction qu'il ne dissimula point les ambassadeurs de Henri II, lorsqu'ils se rendirent à Bruxelles pour faire ratifier par Philippe II et par lui la trêve de Vaucelles, qui semblait éloigner, dit M. Mignet, tout danger de la monarchie espagnole. Ce fut l'amiral de Coligny, accompagné de l'évêque de Limoges, Sébastien de l'Aubespine, de ses deux cousins Damville et Méru, fils du connétable Anne de Montmorency, et de beaucoup de seigneurs et de gentilshommes<sup>3</sup>, qui vint remplir cette mission vers la fin du mois de mars. Après que Philippe eut juré, dans le palais de Bruxelles, l'observation de la trêve, Coligny se rendit auprès de l'empereur, dans sa petite maison du Parc, pour recevoir de lui le même serment. Il arriva jusqu'à Charles-Quint à travers une double haie de seigneurs espagnols et flamands, qui remplissaient une petite salle de vingt-quatre pieds carrés précédant la chambre où se tenait l'empereur, et dont la dimension n'était pas plus grande. Il le trouva assis, à cause de sa goutte, vêtu de deuil, et ayant devant lui une table couverte d'un tapis noir<sup>4</sup>. Charles-Quint répondit très gracieusement aux félicitations que l'amiral de Coligny lui adressa sur la conclusion de la trêve, et il essaya d'ouvrir une lettre que l'amiral lui remit de la part du roi son maître. Comme il n'y parvenait pas, à cause de la goutte qui tenait ses mains à moitié paralysées, l'évêque d'Arras, placé derrière son siège, s'avança pour lui venir en aide ; mais

---

<sup>1</sup> Lettre de S. Renard du 8 mai 1566. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 556.

<sup>2</sup> Dumont, IV, 3e partie, 82.

<sup>3</sup> Ribier, t. II, p. 633.

<sup>4</sup> Ribier, t. II, p. 635.

l'empereur n'y consentit point. Comment, monsieur d'Arras, lui dit-il, vous voulez me ravir le devoir auquel je suis tenu envers le roi mon bon frère ! S'il plaît à Dieu, un autre que moi ne le fera pas. Il brisa en même temps, par un plus grand effort, le fil qui tenait la lettre fermée, et, se tournant vers l'amiral, il ajouta avec un sourire qui n'était pas sans tristesse : Que direz-vous de moi, monsieur l'amiral ? Ne suis-je pas un brave cavalier pour courir et rompre une lance, moi qui ne puis qu'à bien grand'peine ouvrir une lettre ? Il s'enquit ensuite de la santé du roi et se glorifia de descendre par Marie de Bourgogne de la maison de France. Je tiens à beaucoup d'honneur, dit-il, d'être sorti, du côté paternel<sup>1</sup>, du fleuron qui porte et soutient la plus célèbre couronne du monde<sup>2</sup>.

Charles-Quint restait toujours empereur. Malgré le désir qu'il en avait, il n'avait pu déposer encore la couronne impériale. Depuis le traité de Passau, il s'était tenu étranger à l'administration de l'empire, et ses sentiments catholiques l'avaient détourné de prendre part aux résolutions finales de la diète d'Augsbourg, qui, par son recès du 21 septembre 1555, avait prescrit et réglé la paix perpétuelle de religion en Allemagne. Il avait laissé son frère Ferdinand coopérer seul, comme roi des Romains et sans recourir à lui, à une mesure désormais inévitable, mais qui donnait une existence définitive et légale à l'hérésie de Luther. Décidez, lui avait-il écrit<sup>3</sup>, comme si j'étais en Espagne, et point en mon nom ni par mon pouvoir particulier. Pour vous en dire la cause sincèrement et comme il convient entre frères... c'est seulement pour le respect du point de la religion auquel j'ai les scrupules que je vous ai si particulièrement et si pleinement déclarés de bouche, surtout à notre dernière entrevue à Villach. Il n'avait donc pas été enveloppé<sup>4</sup>, selon sa volonté formelle, dans l'accord qui consacrait en Allemagne la liberté et l'égalité religieuse entre les catholiques et les luthériens ; qui y maintenait la sécularisation des biens de l'ancienne Église opérée par les princes protestants ; qui prévoyait et y autorisait l'agrandissement de la confession d'Augsbourg, sous la seule réserve que si cette confession était embrassée par un évêque territorial ou un abbé possessionné, le changement particulier de celui-ci, qui perdrait son bénéfice, n'entraînerait point le changement de sa souveraineté, qui resterait comprise parmi les états catholiques<sup>5</sup>.

Charles-Quint, disions-nous plus haut, prêt à consommer ses grands sacrifices, avait senti se réveiller la vive affection qui l'avait uni si longtemps à son frère Ferdinand, et que les désaccords de 1550 avaient un peu refroidie. Il le pressa de venir le voir encore une fois à Bruxelles avant qu'il se rendît en Espagne. Mais Ferdinand ne le put point, et lui exprima son profond regret d'en être empêché par l'état de ses affaires et les périls de ses royaumes. Il lui envoya en même temps son second fils, l'archiduc Ferdinand, pour le détourner de renoncer à l'empire, et le supplier, dans le cas où sa résolution à cet égard serait inébranlable, de consentir au moins à ne pas la rendre publique jusqu'à la

---

<sup>1</sup> Du côté maternel, écrit M. Mignet par inadvertance.

<sup>2</sup> Ribier, t. II, p. 636.

<sup>3</sup> Lettre de Charles-Quint à Ferdinand, du 8 (10) juin 1554. *Correspondenz des kaisers Karl V*, t. III, p. 624.

<sup>4</sup> Il n'avait pas même voulu lui donner conseil à cet égard : Ne vous eusse-je sceu donner avis de ce que vous aurez à faire pour le respect que vous sçavez j'ay toujours eu de non me plus envelopper en ce point de la religion. Lettre de Charles à Ferdinand du 9 septembre 1555. *Correspondenz*, p. 682.

<sup>5</sup> M. Mignet, *Charles-Quint, son abdication*, etc., pp. 115-117.

prochaine diète<sup>1</sup>. Il désirait y préparer les esprits, afin que l'Allemagne ne fût pas surprise par la grande nouveauté d'une abdication, et que les électeurs ne fissent pas de difficulté, les deux frères vivant encore, de placer la couronne impériale de la tête de l'un sur la tête de l'autre.

Charles-Quint n'apprit pas sans peine que Ferdinand ne viendrait point le voir. Avant de partir pour si loin, lui écrivit-il, j'eusse désiré singulièrement avoir cette consolation<sup>2</sup>. Il eût également souhaité raffermir par la communauté des intérêts l'union des deux branches de la maison d'Autriche, qui allaient être irrévocablement séparées par le partage des souverainetés. Aussi, ajouta-t-il, avec autant de tendresse que d'habileté : Où que je soye, vous trouverez toujours en moy la mesme fraternelle et cordiale affection que je vous ai toujours portée, accompagnée de très grand désir que l'amitié qu'avons toujours eue ensemble se perpétue aussi aux nostres, à quoi je tiendrai de mon cossé la main, comme je suis certain que ferez du vostre, puisque, oultre que le devoir du sang le requiert, il importe aussi aux communes affaires de nous tous<sup>3</sup>. Afin de maintenir cet accord utile qui n'isolerait pas l'Espagne de l'Autriche, et conserverait l'appui de l'Allemagne aux états d'Italie, Charles-Quint déféra au vœu de Ferdinand, et il retarda la transmission de l'empire. Il le fit non seulement à sa prière, mais sur les instances de la reine de Hongrie sa sœur, du roi Philippe II son fils, qui joignirent leurs supplications à celles des deux archiducs Ferdinand et Maximilien. Ce dernier et sa femme l'infante Marie, fille de l'empereur, étaient venus lui dire adieu avant son départ<sup>4</sup>. Il écrivit donc au roi des Romains que *l'un des grands désirs qu'il eust en ce monde estait de se desnuer de tout*<sup>5</sup>, et que cependant dans la crainte de quelque trouble en Allemagne et de peur que les électeurs ne prétendissent pouvoir procéder à l'élection à son préjudice, il garderait le titre d'empereur, sans conserver l'administration de l'empire, jusqu'au moment où le roi des Romains se serait assuré des dispositions du collège électoral. Il lui confiait la direction de toutes les affaires, lui laissait l'exercice de tous les pouvoirs, et ne consentait pas même à envoyer des commissaires impériaux à la diète<sup>6</sup>. *Ma conscience estant en cela deschargée, je me laisserai persuader*, disait-il<sup>7</sup>, à retenir le titre pour éviter les

---

<sup>1</sup> Lettres de Charles-Quint à Ferdinand du 19 octobre 1555, et de Ferdinand à Charles du 31 octobre, Lanz, t. III, pp. 688 et 692.

<sup>2</sup> Charles-Quint à Ferdinand, 3 novembre 1555. Lanz, t. III, p. 693.

<sup>3</sup> Lettres de Charles-Quint à Ferdinand du 19 octobre 1555 et du 3 novembre. Lanz, t. III, pp. 689 et 693.

<sup>4</sup> Le roi Ferdinand, dit M. Gachard, fit exprimer à Charles-Quint le désir de son fils Maximilien de venir le voir avant qu'il passât en Espagne. Charles lui répondit qu'il serait charmé de cette visite, surtout si le roi de Bohême était accompagné de sa femme, mais à la condition que Maximilien fût à Bruxelles avant la fin de juin, ne voulant pas remettre son départ, quelque chose qu'il pût survenir. Il le remit cependant d'une quinzaine de jours sur les instances de Ferdinand et de Maximilien, et l'assurance que le roi de Bohême arriverait avec la reine Marie vers le 12 juillet. Dans l'intervalle une maladie contagieuse s'étant déclarée à Bruxelles, Charles alla s'établir, à deux lieues de cette ville, au château de Sterrebeke, appartenant à Antoine le Sauvage, dont le père avait été son grand chancelier. Il revint, le 15 juillet, à Bruxelles, où le surlendemain, le roi et la reine de Bohême firent leur entrée en compagnie de Philippe II, qui était allé à leur rencontre jusqu'à Louvain. Maximilien passa trois semaines dans la capitale des Pays-Bas. *Biographie nationale*.

<sup>5</sup> Lettre du même au même du 8 août 1556. Lanz, t. III, p. 708.

<sup>6</sup> Lettre du 28 mai 1555. Lanz, t. III, p. 703.

<sup>7</sup> Lettre citée du 8 août.

inconvéniens mentionnés en vos lettres, bien que, s'il est aucunement possible de m'en défaire, c'est la chose de ce monde que plus je désire, et en quoi vous me pourrez donner plus de contentement.

L'empereur, croyant pouvoir se retirer à Yuste au printemps de 1556, avait donné l'ordre que tout fût prêt à cette époque pour l'y recevoir. Il avait déjà choisi les serviteurs de sa maison qui devaient l'accompagner au monastère. Cette maison, dont la composition était restée féodale, remarque M. Mignet, et dans laquelle se trouvaient plusieurs des plus grands seigneurs de l'Espagne, des Pays-Bas, de l'Allemagne, comprenait sept cent soixante-deux personnes de tous rangs et de toutes fonctions. Il en laissa les personnages les plus considérables au service de Philippe II et de Ferdinand ; il en désigna parmi les autres pour le suivre dans son voyage cent cinquante, dont plus d'un tiers devait s'enfermer au monastère de Yuste avec lui. A leur tête était le colonel Luis Mendez Quijada, seigneur de Villagarcia, qui figurait à son service depuis trente-quatre ans. Quijada avait beaucoup de sens, le cœur haut, le caractère grave et même un peu rude, la plus grande admiration comme le plus profond attachement pour l'empereur, envers lequel, sans cesser jamais d'être respectueux de sentiment, il se montra en bien des rencontres libre de langage au delà de ce que l'osaient l'être les sœurs et les enfants de Charles-Quint. Ce serviteur éprouvé, ce fier Castillan, ce simple et ferme chrétien, chef désigné de la petite colonie de Yuste, devait, en exact majordome et en vieux soldat, y conserver l'étiquette d'une cour et tenter d'y introduire la discipline d'une armée<sup>1</sup>.

Celui à qui était réservée, après Quijada, la première place auprès de l'empereur, était le secrétaire Martin de Gaztelù. Charles-Quint avait remarqué l'esprit net, le jugement ferme, la rédaction prompte et élégante, la parfaite discrétion, l'empressement tranquille et la douceur invariable de ce bon serviteur, qu'il avait quelquefois employé auparavant ; il en fit le secrétaire du souverain qui laissait derrière lui ses royaumes, mais que les affaires devaient suivre du trône dans la solitude.

L'empereur ne s'était point proposé de conduire au monastère de sommelier de corps ou chambellan. Il se contenta de désigner quelques serviteurs secondaires qu'on appelait les uns *ayucias de camara*, les autres *barberos*. Ces *aides* et ces *barbiers de chambre* formaient deux catégories distinctes par le rang. Parmi les premiers on distinguait le Brugeois Guillaume Van Male. Versé dans la

---

<sup>1</sup> M. Mignet, ouvrage cité, pp. 120-122. L'auteur ajoute ces détails intéressants sur Quijada : Reçu d'abord au nombre des pages de l'empereur, il était devenu plus tard l'un de ses trois majordomes, et il l'avait accompagné dans toutes ses guerres. Deux de ses frères étaient morts à côté de lui, l'aîné, don Guttiere, devant la Goulette, où il avait été blessé lui-même d'un coup d'arquebuse ; le plus jeune, don Juan, au siège de Théroüanne. Capitaine dans l'expédition de Tunis et dans l'invasion de la Provence, l'empereur lui avait donné la garde de son drapeau en 1543 et en 1544, et, lorsqu'il fut prêt à livrer bataille à François Ier sous Landrecies, il dit à l'escadron de sa cour en mettant son casque : combattez en cavaliers pleins d'honneur, et, si vous voyez mon cheval tombé et l'étendard que porte Luis Mendez Quijada abattu, relevez l'étendard plus tôt que moi (Sandoval, lib. XXV). Quijada s'était distingué dans les deux guerres d'Allemagne sur le Danube et sur l'Elbe ; il avait suivi son maître devant Metz, et il avait commandé en 1553 l'infanterie espagnole à la prise de Théroüanne et d'Hesdin. Quand l'empereur avait cessé de régner, le fidèle et valeureux Castillan avait cessé de servir. Il ne devait reprendre les armes que quatorze ans plus tard, pour être l'instituteur militaire de don Juan d'Autriche, ce glorieux enfant dont Charles-Quint lui avait révélé la mystérieuse naissance et lui confia la tardive éducation.

connaissance des langues latine et grecque, Van Male, dont nous avons eu déjà l'occasion de citer le nom, était, dit M. Mignet, un humaniste distingué du siècle, savait beaucoup, parlait bien, écrivait élégamment. Sur la recommandation de Louis de Flandre, seigneur de Praet, chef des finances des Pays-Bas, il avait été placé en 1550 en qualité d'*ayuda de camara* auprès de Charles-Quint, auquel il avait plu par la diligence de son service, la variété de son savoir, l'agrément de son entretien. Accoutumé aux soins adroits qu'exigeait la personne de son maître, ne le quittant ni jour ni nuit dans ses infirmités, lui servant de lecteur durant ses insomnies, écoutant les récits de ses guerres et de ses négociations, qu'il transcrivait sous sa dictée, Van Male le suivit à Yuste, où il devait lui être non moins agréable que nécessaire<sup>1</sup>.

Au lieu de garder son ancien médecin, Corneille de Baersdorp, Charles-Quint l'avait laissé à ses deux sœurs, désormais inséparables, les reines Marie et Éléonore, dont la première était tourmentée par une maladie de cœur assez avancée, la seconde par un asthme devenu très violent, et qui l'accompagnaient en Espagne. Il prit avec lui le jeune docteur Henri Matthys, qu'il emprunta en quelque sorte à son fils. Assez habile dans son art, dit M. Mignet, Matthys, né à Bruges comme Van Male, et d'un esprit cultivé comme lui, était un médecin lettré, plus capable de dissenter en bon latin sur les infirmités de l'empereur que d'y porter remède par l'autorité de ses prescriptions. Charles-Quint n'oublia point le célèbre mécanicien crémonais Giovanni Torriano, déjà connu de nos lecteurs, que les Espagnols appelaient Juanello, et qu'il conduisit à Yuste en qualité de son horloger. Les autres personnes de sa suite étaient attachées aux divers services de sa chambre, de sa table, de sa cuisine, de son argenterie, de son écuyerie, de sa pharmacie, et lui formaient une maison complète. Trois grands personnages flamands et francs-comtois, comme les appelle M. Mignet, Jean de Croy, comte du Rœulx, dont la puissante famille avait toujours été dans la faveur de Charles-Quint, Floris de Montmorency, seigneur d'Hubermont, auquel était réservée, ainsi qu'à son frère, le comte de Hornes, une fin tragique sous Philippe II, et Jean de Poupet, seigneur de la Chaulx, qui avait été premier sommelier de corps de l'empereur, devaient le suivre jusqu'à son entrée au monastère<sup>2</sup>.

Charles-Quint, qu'avait précédé en Espagne Luis Quijada, partit le 8 août de Bruxelles, après avoir fait de tendres adieux à sa fille la reine de Bohême et à son gendre Maximilien, qui reprirent le chemin de l'Allemagne le même jour. Philippe II l'accompagna jusqu'à Gand. Le 28<sup>3</sup>, ils se séparèrent pour toujours ;

---

<sup>1</sup> Voir sa très curieuse correspondance avec le seigneur de Praet, publiée par le baron de Reiffenberg. Voir aussi Gachard, *Bulletins de l'Académie de Bruxelles*, t. II, Ire partie, p. 30. Note de M. Mignet. A propos de Van Male M. Mignet donne quelques détails curieux sur un autre *ajuda de camera* de l'empereur : Charles-Quint n'avait plus auprès de lui un autre serviteur de sa chambre qui ne ressemblait pas plus à Van Male par la réserve du caractère que par la culture de l'esprit. C'était un homme sans instruction, mais non sans esprit, d'une fidélité silencieuse, d'un service infatigable et d'une humeur plaisante. Adrien Dubois (de Bapaume) ne savait ni lire ni écrire. Il avait maintes fois servi de messenger politique entre Charles-Quint et le vieux Granvelle, portant ouverts les billets de l'un et les avis de l'autre, et il était entré dans les plus intimes confidences comme dans les plus familières habitudes de son maître. Il avait eu même le pouvoir de le tirer quelquefois de ses tristesses et de le faire rire, avec le nain polonais et le bouffon de cour Périco, auxquels appartenait de droit la charge difficile de l'amuser et de le distraire.

<sup>2</sup> M. Mignet, ouvrage cité, pp. 125-126.

<sup>3</sup> M. Gachard rectifie ce détail et quelques autres donnés par M. Mignet. Charles-Quint quitta Gand le 28 août ; il était accompagné du roi son fils, du duc de Savoie, des

et Charles-Quint, suivi de ses deux sœurs, descendit par le canal de Gand vers la Zélande, où l'attendait une flotte de cinquante-six voiles. Quelques jours avant de se mettre en mer, il dressa en faveur du roi des Romains Ferdinand l'acte de renonciation à l'empire, que devaient porter plus tard en Allemagne ses ambassadeurs, à la tête desquels se trouvait le prince d'Orange<sup>1</sup>. Il écrivit à son frère, le 12 septembre, qu'il le laissait libre de choisir le lieu et le moment où se réuniraient les électeurs pour le nommer à sa place<sup>2</sup>, mais en lui rappelant, ce qu'il lui avait déjà dit, qu'il avait hâte d'être déchargé non seulement de tous ses pouvoirs, mais de tous ses titres. Le lendemain au soir, il s'embarqua dans le port de Flessingue, sur le vaisseau principal appelé la *Bertendona*<sup>3</sup>, où lui avait été préparé un appartement fort commode, et la flotte leva l'ancre le 13 au matin. Mais le calme d'abord et ensuite les vents du sud-ouest la retinrent à quelques lieues de Flessingue, et la forcèrent de relâcher à Rammekens du 14 au 17. Ce dernier jour, les vents ayant cessé d'être contraires, il cingla vers la côte de Biscaye ; la flotte franchit, par un temps très clair, les dangereux bancs de sable de la Zélande, et se trouva, le 18, entre Douvres et Calais. L'amiral anglais vint avec cinq vaisseaux saluer le père de son roi et lui baiser les mains. La flotte ne sortit du canal de la Manche que le 22. Enfin, ce jour là laissant à sa droite l'île de Wight, marquée d'abord comme un point de relâche, et profitant d'un vent favorable, qui ne lui manqua plus, elle se dirigea à toutes voiles vers

---

principaux personnages des Pays-Bas et des seigneurs espagnols de la suite du roi. Le 30, ayant fait ses adieux à son fils, il s'embarqua au Nieuwaert, avec les reines ses sœurs, pour passer en l'île de Walcheren. Trois heures après, il descendit à Flessingue, où on lui fit une réception solennelle. Là il trouva un petit mulet sur lequel il monta pour se rendre à Souburg, village situé à trois lieues de Flessingue et à quatre de Middelbourg, où il se proposait d'attendre que le vent devînt propice. Il y avait dans ce village un assez beau château, appartenant au seigneur de Glajon, Philippe de Stavele, qui avait été mis à sa disposition. Les deux reines demeurèrent à Flessingue. Voir la constitution dans Goldast, t. I, p. 577, édit. in folio, Francfort, 1713.

<sup>1</sup> Ce fut à Souburg que Charles signa les dépêches touchant sa renonciation à l'empire. Ses ambassadeurs auprès des électeurs et de la diète étaient, outre le prince d'Orange, le vice-chancelier Seldt et le secrétaire Wolfgang Haller. Il fit délivrer à Philippe II les insignes impériaux dont un de ses officiers avait eu jusqu'alors la garde, afin que les ambassadeurs pussent les remettre entre les mains de son successeur. M. Gachard a publié, dans l'introduction à son ouvrage *Retraite et mort de Charles-Quint*, l'inventaire très détaillé et très curieux des ornements impériaux qui furent remis à Philippe II, par ordre de Charles-Quint, le 18 septembre 1556. *Appendice K*, pp. 208-223. Cette pièce repose en original aux Archives du royaume, chambre des comptes, reg. 97.

<sup>2</sup> Lettres de Charles-Quint à Ferdinand, dans Lanz, t. III, pp. 708 et 710.

<sup>3</sup> Deux flottes étaient réunies dans la rade de Flessingue : l'une se composait de navires biscayens, asturiens et castillans ; elle était commandée par don Luis de Carvajal, capitaine général de l'armada de Guipuzcoa ; l'autre était formée de navires flamands et zélandais ; elle avait pour amiral Adolphe de Bourgogne, seigneur de Wacken. L'empereur et ses sœurs s'embarquèrent le 14 septembre dans l'après-midi, l'empereur sur un navire biscayen, *El Espiritu Santo*, du port de 565 tonneaux, que commandait Antonio de Bertendona ; les reines sur le *Faucon*, navire belge portant le pavillon de l'amiral de Wacken. M. Gachard cite en note le *Discours de l'embarquement et départie de l'empereur Charles d'Autriche, etc.*, par Jean de la Boche, Parisien. Bibliothèque nationale à Paris, Mss. Harlay, 22818. Avant de s'embarquer, ajoute-t-il, Charles-Quint causa quelques instants, sur la jetée, avec les reines ses sœurs et les embrassa : *Ceux qui estoient près, dit l'auteur du Discours, le voulurent contempler, pouvant bien dire que jamais ne fut vu prince plus blanc de visage, fort maigre et retiré, les mains toutes crochées, la parole si débile et cassée qu'il sembloit ne luy rester plus que l'esprit.*

l'Espagne, et arriva le 28 un peu tard dans le port de Laredo. L'empereur débarqua le soir même, par un fort beau temps. Le vent ayant été impétueux le lendemain, la mer fut très agitée, et les navires qui portaient les deux reines, restés un peu en arrière, ne purent entrer que dans le port plus occidental et plus vaste de Santander.

Avant que Charles-Quint quittât Flessingue et fit voile vers la Biscaye, Philippe II avait annoncé à la princesse doña Juana, gouvernante d'Espagne, la prochaine arrivée de l'empereur leur père. Dès le 27 juillet, il lui avait écrit d'envoyer dans le port de Laredo l'alcade de cour Durango, avec l'argent nécessaire à l'achat de tous les approvisionnements et à la réunion de tous les moyens de transport que réclameraient sa tenue et son voyage à travers le nord de la Péninsule. Durango devait de plus y porter la solde de la flotte et y conduire six chapelains que l'empereur désirait y trouver à son débarquement. Le 28 août, Philippe II renouvela ses instructions à doña Juana, et lui écrivit encore dans le même sens, et en insistant, le 8 septembre<sup>1</sup>.

Malgré toutes ces recommandations, Charles-Quint ne trouva à Laredo que l'évêque de Salamanque et l'alcade de cour Durango, qui n'avait pas encore l'argent nécessaire aux besoins de son service et à la solde de la flotte. Il s'en montra fort irrité, et Martin de Gaztelù écrivit au secrétaire d'état Vasquez de Molina : *Sa Majesté est courroucée de la négligence que l'on a mise à pourvoir à certaines choses qu'il convenait de préparer et que le roi avait prescrites*<sup>2</sup>. Les six chapelains qui auraient dû venir pour le servir lui manquent d'autant plus, que ceux qu'il a amenés avec lui sont malades, et chaque jour il faut aller chercher un prêtre pour lui dire la messe. Il aurait eu besoin de deux médecins, parce que la moitié des gens de sa flotte est malade et sept ou huit de ses serviteurs sont morts. Le maître général des postes aurait dû envoyer un officier avec des courriers pour son usage ; il en a senti et il en sent la privation. Si l'évêque de Salamanque ne lui avait pas procuré certaines commodités, il n'aurait rien trouvé sur les lieux qui convînt à une Majesté comme la sienne. Tout cela aurait dû être fait en même temps à Santander, à la Corogne et ici. Voilà ce dont il se plaint, et il dit d'autres choses bien sanglantes<sup>3</sup>.

C'est ce retard mal connu dans l'exécution des ordres de Philippe II, remarque M. Mignet, et cette expression mal jugée du mécontentement de Charles-Quint qui ont été transformés en acte d'ingratitude de la part de l'un, en signe de regret de la part de l'autre. La plupart des historiens ont prétendu que, le lendemain même de l'abdication de son père, Philippe II avait sinon refusé, du moins négligé de

---

<sup>1</sup> La lettre de Philippe II est en entier dans *Retiro, estancia*, etc., fol. 47. Note de M. Mignet.

<sup>2</sup> *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 2.

<sup>3</sup> *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 6. M. Gachard ajoute en note : La princesse dora Juana avait donné des ordres pour que l'empereur trouvât, à son arrivée à Laredo, les personnes qu'il avait désignées, nommément : l'alcade Durango, de la chancellerie de Valladolid, avec cinq alguazils, chargé de lui faire fournir, ainsi qu'aux deux reines et à leur suite, les moyens de transport et les vivres ; don Francès de Beamonde avec les gardes ; le connétable de Castille ; l'évêque de Salamanque ; Luis Quijada, et six prêtres. Elle avait aussi pris les dispositions nécessaires pour qu'une somme de 4.000 ducats fût à sa disposition, lorsqu'il débarquerait. Mais, soit que la traversée de Flandre en Espagne eût été plus rapide qu'on ne l'avait supposé, soit que les courriers expédiés eussent été en retard, l'alcade était seul près de Laredo, quand l'empereur débarqua. (*Extraits du colonel Aparici.*)

mettre à la disposition du vieil empereur cent mille écus d'or qu'il s'était réservés dans sa retraite<sup>1</sup>. Il n'en est rien, comme on le voit. Ce n'est point des cent mille écus qu'il est question ici. Les reproches de l'empereur portent sur les préparatifs qu'oh n'avait faits ni assez tôt ni assez complètement pour son arrivée en Espagne, et il est loin d'y envelopper son fils, qui avait transmis plusieurs fois ses volontés à cet égard de la manière la plus péremptoire et la plus précise. La cour de Valladolid elle-même avait été plus prise au dépourvu que négligente. Charles-Quint, dont le retour avait été annoncé et retardé si souvent, n'était pas attendu si vite. En outre il y avait toujours en Espagne de grandes difficultés à trouver de l'argent à point nommé et à se faire obéir au moment nécessaire.

Dès que la princesse doña Juana connut, le 1er octobre, le débarquement de l'empereur, elle envoya l'argent pour la flotte et des provisions de toutes sortes pour son père. Elle se hâta d'écrire le même jour à Louis Quijada, qui était dans son château de Villegarcia. Ce matin, lui dit-elle, j'ai eu avis que l'empereur, mon seigneur, et les sérénissimes reines mes tantes arrivèrent lundi passé, veille de Saint-Michel, à Laredo, que Sa Majesté débarqua le soir même, que mes tantes débarquèrent le jour suivant, et que tous se portent bien. J'en ai rendu de grandes grâces à Notre Seigneur, et j'en ai éprouvé, ainsi que de raison, une extrême joie. Comme l'empereur aura besoin de vous pour la route, et qu'il importe de savoir le moment où il se rendra en cette ville, je vous prie de partir aussitôt que vous recevrez ma lettre et d'aller en poste auprès de Sa Majesté. Dès que vous y serez, rendez-lui compte des deux sortes de logement que vous connaissez ici, et informez-moi en toute diligence quel est celui des deux que choisit Sa Majesté, et si elle veut qu'on y place des poêles ou autres choses, afin que tout soit prêt lorsqu'elle arrivera.

Je vous prie aussi de demander à Sa Majesté si elle désire que je lui envoie une garde à pied ou à cheval, pour son escorte ou pour celle des sérénissimes reines mes tantes ;

S'il lui agréé que quelques grands ou gentilshommes aillent lui former un cortège ;

S'il veut qu'à Burgos et ici on fasse une réception à Sa Majesté ou à mes tantes, et de quelle manière ;

S'il ordonne que le prince son petit-fils aille au-devant de lui et jusqu'où ;

S'il trouve bon que je fasse la même chose ou que les conseils qui sont à Valladolid la fassent également. Instruisez-moi diligemment et particulièrement de ce qui sera sa volonté en tout.

---

<sup>1</sup> Strada ne lui fait pas exprimer son mécontentement à Laredo, mais à Burgos, au sujet de cette somme, qui d'ailleurs ne fut pas, comme nous le verrons, aussi forte qu'il l'indique. (*De bello belgico*, l. I, p. 7.) Robertson, liv. XII, dit la même chose que Strada, et fait rester Charles-Quint quelques semaines à Burgos, où il ne passa qu'un seul jour. Mais Charles-Quint n'eut pas à payer alors les serviteurs dont il avait à se séparer, puisque cette séparation n'eut lieu que trois mois et demi après à Jarandilla. Quant à l'argent pour le paiement de la flotte et pour les dépenses du voyage, il fut apporté bien avant que l'empereur arrivât à Burgos, ainsi que le prouve une lettre écrite par Gaztelù à Vasquez de Molina, le 11 octobre, dans laquelle *avisa haber llegado los dineros necesarios para la paga de la armada y para los demasgastos de Su Magestad*. (*Retiro, estancia*, etc., fol. 58 r<sup>o</sup>.) Note de M. Mignet.

Je vous charge aussi d'avoir soin pendant la route que Sa Majesté soit abondamment pourvue de tout ce dont elle aura besoin, ainsi que les sérénissimes reines mes tantes. Avisez l'alcade Durango de ce qu'il devra procurer pour que rien ne manque, et prévenez-moi de ce qu'il convient que j'envoie d'ici. En tout vous me ferez grand plaisir<sup>1</sup>.

La princesse chargea don Enriquez de Guzman d'aller complimenter l'empereur en son nom, et, le lendemain, le jeune don Carlos, alors âgé de onze ans, écrivit de sa main à son grand-père pour lui demander ses ordres : *Sacrée Impériale et Catholique Majesté*, j'ai appris que Votre Majesté est en santé, et je m'en réjouis infiniment, au point que je ne saurais le faire au delà Je supplie Votre Majesté de me faire savoir si je dois sortir à sa rencontre et jusqu'où. J'envoie auprès d'elle don Pedro Pimentel, gentilhomme de ma chambre et mon ambassadeur, auquel je supplie Votre Majesté d'ordonner ce qui est à faire en cela, afin qu'il me l'écrive. Je baise les mains de Votre Majesté. Le très humble fils de Votre Majesté. Le prince<sup>2</sup>.

Charles-Quint se refusa à ce qu'on lui fit, soit sur la route, soit à Valladolid, une réception solennelle. Il exprima la volonté formelle que le secrétaire Vasquez ne quittât point les affaires pour se rendre auprès de lui, que la princesse sa fille l'attendit dans le palais à Valladolid, et il permit à son petit-fils don Carlos, qu'il avait le désir d'embrasser, de venir à sa rencontre jusqu'à Cabezon<sup>3</sup>.

Quijada était paru le 2 octobre au matin de Villagarcia et était arrivé le 5 à Laredo. Sa présence avait été très agréable à l'empereur, qui se mit en route le lendemain 6, l'alcade Durango étant parvenu à réunir ce qui était nécessaire pour ce voyage. Il traversa lentement le nord de la Vieille Castille, faisant à peine quelques lieues par jour. Quoique sa suite ne fût pas très considérable, il fut obligé de la diviser dans ces pays âpres et sans ressources, à cause de la difficulté des chemins et des logements<sup>4</sup>. Sa litière, près de laquelle était le majordome Quijada, ouvrait la marche, que continuaient, à une journée de distance, les litières de ses deux sœurs, et que fermaient ses gentilshommes et serviteurs à cheval. Les bagages étaient portés sur des mules. Pour toute garde, l'empereur avait l'alcade Durango, qui le précédait avec ses cinq alguazils armés de leur bâton de justice, et qui semblait beaucoup moins escorter un souverain que conduire un prisonnier<sup>5</sup>. Il franchissait les passages escarpés des montagnes sur des sièges à main. Il s'arrêta le premier jour à Ampuero, le second à la Nestosa, où il rencontra don Enriquez Guzman et don Pedro Pimentel, qui venaient le saluer de la part de la princesse doña Juana et du prince don Carlos ; le troisième à Agüera, et le quatrième à Medina de Pomar, où il séjourna. Il mangeait beaucoup de fruits, et surtout des melons et des pêches, dont il était privé depuis longtemps. A Medina de Pomar, il trouva les provisions abondantes

---

<sup>1</sup> La lettre de la princesse doña Juana est tout entière dans *Retiro, estancia, etc.*, fol. 52. — Elle est aussi dans *Retraite et mort de Charles-Quint*, vol. II, pp. 95, 96. Note de M. Mignet.

<sup>2</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 53 r°. Citation de M. Mignet.

<sup>3</sup> Lettre du 15 octobre de la princesse doña Juane à Philippe II, et lettre du 14 octobre écrite par Gaztelù à Vasquez d'après l'ordre de l'empereur. *Retiro, estancia, etc.*, fol. 61 v° et 60 v°.

<sup>4</sup> Quijada écrivait : *Y hay malos caminos y peores alojamientos*. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 9.

<sup>5</sup> Lettre de Quijada du 8 octobre à Vasquez. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 11.

que la princesse sa fille lui avait envoyées, et il fut un peu indisposé pour avoir mangé trop de poisson, principalement du thon frais<sup>1</sup>.

La nouvelle de son arrivée s'étant répandue, les principales villes envoyèrent leurs régidors au devant de lui ; les personnages les plus éminents du clergé, de l'état et des conseils lui écrivirent. Quand il fut près de Burgos, quoiqu'il n'eût pas voulu de réception, le connétable de Castille vint lui baiser les mains à deux lieues de la ville, où il entra le 13 octobre au soir, au bruit de toutes les cloches et en traversant les rues illuminées, et le lendemain l'*ayuntamiento* — le conseil de ville — le complimenta dans la cathédrale<sup>2</sup>.

A son départ de Burgos, Charles-Quint fut accompagné par le connétable de Castille et par don Francès de Beamonde, qui était venu au devant de lui avec les gardes et qui l'escorta jusqu'à Valladolid. Toute la route fut couverte de noblesse et de peuple accouru pour le voir une dernière fois. Il coucha successivement à Celada, à Palenzuela, à Torquemada, à Duénas et à Cabezon. Arrivé là il trouva son petit-fils don Carlos, avec lequel il soupa et s'entretint longtemps<sup>3</sup>. Ce jeune prince, par la véhémence de ses désirs, les emportements altiers de son caractère, une impatience d'obéir qui devait bien vite se changer en ambition de commander, annonçait déjà ce qui le conduirait plus tard à une fin si prématurée et si tragique. Il ne pouvait s'astreindre à aucun respect ni se plier à aucune étiquette. Il donnait le nom de frère à son père et le nom de père à son aïeul. Garder devant eux pendant quelque temps la tête découverte et le béret à la main, lui était impossible<sup>4</sup>. Il donnait des signes d'une férocité alarmante, et se plaisait à faire rôtir vivants des lièvres et d'autres animaux pris à la chasse<sup>5</sup>. Lorsqu'il avait appris que les enfants issus du nouveau mariage de son père avec la reine d'Angleterre hériteraient non seulement de ce royaume, mais encore des Pays-Bas, il avait dit hardiment qu'il les en empêcherait bien et les combattrait<sup>6</sup>. Il convoitait tout ce qu'il voyait : en apercevant un petit poêle portatif qui servait tous les soirs, pendant le voyage, à chauffer la chambre de l'empereur, dans ce pays sans cheminées, il en eut une envie ardente. Il le demanda à son grand-père qui lui répondit : *Tu l'auras quand je serai mort*<sup>7</sup>.

Son précepteur, Honorato Juan, cherchait à tempérer cette fougue par l'étude, qui ne l'attirait pas, et il lui expliquait vainement le livre de Cicéron *de officiis*, auquel le belliqueux enfant préférait des exercices violents ou des récits de bataille<sup>8</sup>. Aussi interrogea-t-il avidement son grand-père sur ses campagnes et sur ses entreprises. L'empereur les lui ayant racontées en détail, il l'écouta avec une attention extraordinaire. Lorsque l'empereur en vint à sa fuite d'Insprück devant l'électeur Maurice, son petit-fils lui dit qu'il demeurerait content de tout ce qu'il avait entendu jusque là mais que, pour lui, il n'aurait jamais fui. Charles-Quint ayant alors ajouté que le défaut d'argent, l'éloignement de ses troupes et l'état de sa santé l'y avaient contraint : — N'importe, dit don Carlos, je n'aurais

---

<sup>1</sup> Lettre du 10 octobre du même au même. *Retraite et mort de Chartes-Quint*, t. I, p. 12.

<sup>2</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 59 v° et 60 r°.

<sup>3</sup> Pour tous ces détails, *Retiro, estancia, etc.*, fol. 61-65, et *Retraite et mort de Chartes-Quint*, t. I, pp. 23, 24 et 28.

<sup>4</sup> *Relazione di Federico Badoaro*, en 1558, manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds Saint-Germain-Harlay, n° 277, fol. 113. Citation de M. Mignet.

<sup>5</sup> *Relazione di Federico Badoaro*, fol. 112.

<sup>6</sup> *Relazione di Federico Badoaro*, fol. 113.

<sup>7</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 67.

<sup>8</sup> *Relazione di Federico Badoaro*, fol. 113.

jamais fui. — Mais, continua l'empereur, si un grand nombre de tes pages avaient voulu te prendre, et que tu te fusses trouvé seul, est-ce que tu n'aurais pas été obligé de fuir pour leur échapper ? — Non, répéta le jeune prince avec colère, je n'aurais pas fui davantage. L'empereur rit beaucoup de cette fière saillie de caractère, et il s'en montra charmé<sup>1</sup>. Mais il le fut bien moins de tout le reste ; et l'on assure qu'alarmé des manières comme des penchants de cet héritier présomptif de la puissance espagnole, il dit à sa sœur Éléonore : **Il me semble qu'il est très agité ; sa contenance et son humeur ne me plaisent pas, et je ne sais ce qu'il pourra devenir avec le temps**<sup>2</sup>.

L'empereur ne partit le lendemain qu'après son dîner pour Valladolid, où il entra le soir. Il fut reçu très simplement dans le palais par sa fille, qui, selon qu'il l'avait prescrit lui-même, l'attendait, entourée de ses dames, dans la chambre royale<sup>3</sup>. Le connétable et l'amiral de Castille, le duc de Najera, le duc de Sesa, le duc de Maqueda, le comte de Benavente, le marquis d'Astorga, les prélats qui se trouvaient à la cour, les membres des divers conseils, le corrégidor de la ville, avec les membres de l'*ayuntamiento*, vinrent tour à tour lui baiser les mains. Mais il voulut qu'une réception solennelle fut faite aux reines ses sœurs, qui arrivèrent le lendemain.

L'empereur trouva à Valladolid l'ancien général des hiéronymites, fray Juan de Ortega, leur nouveau général, fray Francisco de Tofino et le prieur de Yuste. Ortega était, dit M. Mignet, un religieux doux, éclaira, aimable, savant, ami de la paix et des lettres, auquel on a attribué le livre spirituel et charmant de *Lazarillo de Tormes*, qu'il aurait composé en étudiant à Salamanque, et dont le brouillon écrit de sa main fut trouvé dans sa cellule après sa mort<sup>4</sup>. Quoiqu'il fût redevenu redevenu simple moine, Charles-Quint, dont il avait conservé les bonnes grâces, voulut qu'il continuât à surveiller les travaux de Yuste et qu'il pourvût à tout ce qui intéressait son prochain établissement. C'était à lui qu'il avait confié, aux vendanges de 1555 et de 1556, son approvisionnement de vin de séné, préparé avec des feuilles choisies de cette plante venues d'Alexandrie et du moût de raisin tiré des excellents vignobles de Robledillo en Estrémadure<sup>5</sup>. L'ancien général des hiéronymites rendit compte à l'empereur des dispositions prises à Yuste pour l'y recevoir, et lui dit avec quelle joie reconnaissante les religieux du monastère avaient appris la prochaine venue de Sa Catholique Majesté parmi eux. Le nouveau général, après l'avoir remercié de l'honneur sans pareil qu'il leur accordait, mit l'ordre tout entier à sa disposition impériale. D'accord avec fray Francisco de Tofino, Charles-Quint désigna les moines qui formeraient en

---

<sup>1</sup> *Relazione di Federico Badoaro*, fol. 113.

<sup>2</sup> *Retiro, estancia*, etc., fol. 63.

<sup>3</sup> M. Gachard n'est pas d'accord avec M. Mignet sur ce point. *L'empereur*, dit-il, logea dans la maison de Ruy Gomez de Silva, où, selon son désir, la princesse doña Juana et le prince don Carlos l'attendaient. Les reines descendirent au palais royal : la princesse, qui l'habitait avec don Carlos, alla s'établir en l'hôtel du duc d'Albe. (*Extraits du colonel Aparicci.*) *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 31 en note.

<sup>4</sup> *Siguenza*, fol. 182. Cet ouvrage est généralement attribué à Hurtado de Mendoza. — Voir D. Nicolas Antonio, *Bibliotheca nueva*, t. I, p. 291, où il est aussi parlé de Juan de Ortega. Note de M. Mignet.

<sup>5</sup> *Retiro, estancia*, etc., fol. 26 v° et 27 r°. D'après la recette envoyée par l'empereur le 11 octobre 1555 à Vasquez, il fallait mettre en cuve 17 livres de feuilles de séné d'Alexandrie dans 70 azumbres (105 litres environ) de moût, les y laisser séjourner quatre mois, et en tirer le vin pour le placer dans une autre cuve durant une année, (*Ibid.* ; *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 20.) Note du même.

quelque sorte sa maison religieuse et la musique de sa chapelle. Il choisit dans les diverses maisons de l'ordre ceux qui avaient le plus de célébrité par la doctrine, l'éloquence, la beauté de la voix, pour qu'ils vinssent, durant son séjour à Yuste, lui servir de confesseurs, de prédicateurs et de chantres<sup>1</sup>.

Après avoir passé quatorze jours à Valladolid, Charles-Quint se remit en route pour l'Estrémadure. Le 4 novembre, il se sépara avec une extrême tendresse de la gouvernante d'Espagne sa fille, du prince son petit-fils, des reines ses sœurs, et ne permit à aucun des grands, des prélats, des gentilshommes, des conseillers et des officiers de cour qui l'accompagnaient, de dépasser la porte del Campo. Il ne prit qu'une petite escorte de cavaliers et quarante halberdiers qui devaient le suivre jusqu'au village de Jarandilla, dans la vallée au sommet de laquelle s'élevait le monastère de Yuste. Le 5, il entra dans Medina del Campo<sup>2</sup>, et parvenu le 6 à Horcajo de las Torres, il dit aux siens : *Grâce à Notre Seigneur, désormais je n'aurai plus ni visites ni réceptions*<sup>3</sup>. Après avoir fait encore cinq petites journées de marche, et après avoir couché le 7 à Peñarenda de Bracamonte de 8 à Alaraz, le 9 à Gallijos de Solmiron, le 10 à Barco de Avila, il arriva le 11 au soir à Tornavacas, près du rio Xerte et d'une *sierra* qui le séparait de la Vera de Plasencia. Il s'amusa à voir pêcher à la lumière des truites exquis, dont il mangea à son souper.

Le 12 au matin, ayant bien examiné les lieux, il aima mieux franchir ces montagnes que les tourner. Il aurait mis quatre jours à descendre la vallée du Xerte jusqu'à Plasencia, et à remonter ensuite la Vera, tandis qu'en une seule journée il pouvait aller de Tornavacas à Jarandilla en traversant une gorge étroite et abrupte, qui s'ouvrait en avant et sur la gauche de la rivière et du village de Xerte, et qu'on appelait le *Puerto Nuevo*. Il se décida à se rendre d'une vallée dans l'autre par ce rude passage, qui depuis a gardé le nom de passage de l'empereur. Cela n'était ni commode ni facile pour lui surtout, cassé et goutteux. Le chemin était à peine frayé à travers des torrents tombant avec impétuosité des cimes et des creux de la cordillère qui s'étendait du côté du couchant. Une multitude de pics y étaient mis à nu par les eaux, et des bois de grands châtaigniers en couvraient les flancs et s'élançaient vers le soleil. A chaque pas il

---

<sup>1</sup> Sigüenza, part. III, liv. I, fol. 189. — Citation de M. Mignet. Fray Joseph de Sigüenza, contemporain de Philippe II, a écrit une Histoire de l'ordre de Saint-Jérôme, dans laquelle il a fait usage, pour l'établissement de Charles-Quint à Yuste, de deux relations contemporaines. Ces relations sont, la première, celle du prieur même du monastère, Fray Martin de Angulo, dont s'est servi Sandoval dans la *Vida del emperador Carlos Quinto en Yuste* ; l'autre, d'un moine anonyme, qui était à Yuste avant l'arrivée de l'empereur, qui y resta après sa mort et suivit ses restes à l'Escorial, lorsqu'ils y ont été transportés en 1574. Ce dernier manuscrit est conservé à Bruxelles, dans les archives de la cour féodale de Brabant. L'auteur retrace, dans un style simple et clair, tous les détails du séjour de Charles-Quint à Yuste ; sa qualité de témoin oculaire donne à ses récits une autorité incontestable. M. Gachard l'a reproduit tout entier dans le second volume de son ouvrage : *Retraite et mort de Charles-Quint*, pp. 1-69.

<sup>2</sup> Il y occupa, dit M. Mignet, la maison d'un fameux changeur nommé Rodrigo de Dueñas. Celui-ci, voulant faire montre de ses richesses, et croyant sans doute se rendre par là plus agréable à l'empereur, plaça un brasero d'or massif dans sa chambre, et, au lieu de charbon, y mit de la braise de cannelle fine de Ceylan. Cette ostentation déplut à Charles-Quint, qu'incommoda l'odeur de la cannelle, et qui, ne voulant pas admettre le fastueux changeur à lui baiser la main, ordonna, pour rabattre sa vanité, qu'on lui payât le logement qu'il en avait reçu. *Retiro, estancia*, fol. 66 v°.

<sup>3</sup> *Retiro, estancia*, fol. 66 v°.

y avait des crevasses profondes et des montées très âpres. L'empereur s'y hasarda résolument. Une partie des habitants de la vallée le précédaient avec des pieux et des pelles pour rendre la route un peu moins impraticable. Une autre partie se relayaient joyeusement pour le porter tour à tour dans sa litière ou sur des sièges à main ou même sur leurs épaules, selon le plus ou moins de difficultés que présentaient les passages. Quijada, une pique à la main, était à ses côtés, ne le quittant point, et dirigeant lui-même les travaux et les mouvements de la marche<sup>1</sup>. Lorsque l'empereur fut parvenu au sommet de la brèche d'où se découvrait la *Vera de Plasencia*, il la contempla pendant quelque temps, puis, tournant ses yeux du côté du nord, vers la gorge qu'il venait de traverser, il dit : **Je ne franchirai plus d'autre passage que celui de la mort**<sup>2</sup>.

La descente de la brèche fut moins pénible que n'en avait été la montée, et l'empereur arriva d'assez bonne heure à Jarandilla, dans le beau château du comte d'Oropesa<sup>3</sup>. Il y mangea le soir même d'excellentes anguilles que lui avait envoyées sa fille ; il se portait bien et montrait une humeur joyeuse. Quijada et Gaztelù écrivaient à Valladolid : **L'empereur a bonne couleur ; il mange et dort parfaitement**<sup>4</sup>. L'appartement qu'il occupe lui plaît beaucoup ; il est joint à sa chambre par un corridor abrité où le soleil bat tout le jour. L'empereur s'y tient la plus grande partie du temps et y jouit d'une vue étendue et agréable d'arbres à fruit et de légumes. Il a au dessous de lui un jardin d'où remonte et se sent l'odeur des orangers, des citronniers et des autres fleurs. Sa Majesté est très contente, et de quelques jours elle n'ira pas au monastère pour y demeurer.

Malgré le beau temps, la montagne sur les flancs de laquelle s'élevait le monastère de Yuste, apparaissait de loin tout enveloppée de brouillards. Les serviteurs de Charles-Quint ne croyaient pas que le séjour dût en être aussi agréable et aussi sain qu'il se l'était figuré aux Pays-Bas. Bientôt survinrent les pluies d'automne, qui tombèrent avec abondance et continuité. Quijada s'en désolait : **Je vous dis**, écrivait-il à Vasquez, le 20 novembre, **qu'ici il tombe plus d'eau en une heure qu'à Valladolid en tout un jour. C'est un pays humide ; en haut et en bas il y a toujours de la brume, et, sur les montagnes, de la neige...** Les gens de ce village disent que le monastère est encore plus humide, et moi je dis, que s'il l'est autant, Sa Majesté s'y trouvera fort mal... Ce qui est le plus contraire à sa santé, c'est le froid et l'humidité<sup>5</sup>. L'empereur, lui, ne s'en préoccupait pas. Lorsqu'on lui faisait ces représentations, il répondait imperturbablement : **Qu'il avait toujours vu, dans toutes les parties de l'Espagne, qu'il faisait froid et qu'il pleuvait en hiver**<sup>6</sup>.

Enfin, le temps s'étant un peu relevé, l'empereur monta, le 23 novembre, au monastère. Il le trouva bien mieux qu'on ne le lui avait dit, et s'en montra fort content<sup>7</sup>. Quoiqu'il n'eût d'abord paru disposé à s'y établir qu'avec dix-sept personnes, il ordonna alors d'y préparer des chambres pour vingt serviteurs et

---

<sup>1</sup> *Retiro, estancia*, etc., fol. 67. Lettres de Quijada et de Gaztelù à Vasquez, de Jarandilla les 14 et 15 novembre. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 30-42.

<sup>2</sup> Fray Joseph de Sigüenza, IIIe part., lib. I, cap. xxxvi.

<sup>3</sup> *Retiro, estancia*, etc., fol. 68 r°.

<sup>4</sup> Lettre de Quijada du 14 novembre, *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 42.

<sup>5</sup> Lettre de Quijada du 22 novembre. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 52.

<sup>6</sup> Il ne répond rien, écrit Quijada, **si no que en todas partes en España ha visto hacer frío en invierno y llover**. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 52.

<sup>7</sup> *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 55, 58, 59 et 61. Lettres de la Chaulx du 28 novembre, de Quijada et de Gaztelù du 30 novembre.

vingt maîtres. Sa sœur, la reine de Hongrie, qu'avaient alarmée les récits adressés à Valladolid sur les dangers de ce séjour pour la santé délabrée de l'empereur, lui écrivit en le suppliant de ne pas se rendre à Yuste. Mais Charles-Quint, appliquant au monastère le proverbe que l'imagination espagnole avait tiré de la rencontre du Cid avec le lion, lui répondit spirituellement : *No es et leon tan bravo como le pintan*, — le lion n'est pas aussi terrible qu'on le représente<sup>1</sup>.

Les arrangements intérieurs qui se faisaient à Yuste et ses indispositions qui reparurent retinrent encore l'empereur près de trois mois à Jarandilla. Là vinrent successivement le voir le comte d'Oroposa et son frère don Francisco de Toledo, le duc d'Escalona, le comte d'Olivarès, don Fabrique de Zuñiga, don Alonzo de Bacsá, et le *commendador mayor* d'Alcantara, don Luis de Avila y Zuñiga, qui avait fait à ses côtés les dernières guerres d'Allemagne, retracées par lui dans de brillants et fermes récits.

Parmi ceux dont l'empereur reçut encore la visite, fut l'ancien grand écuyer de l'impératrice, le marquis de Lombay, qui avait embrassé la vie religieuse, selon l'ardent désir qu'il en avait éprouvé après la mort de cette princesse, et qui portait alors le nom de Père François de Borja — Borgia —. Les charges importantes que Charles-Quint lui avait confiées en Espagne, où il l'avait nommé vice-roi de Catalogne et *mayordomo mayor* de l'infant don Philippe, et les plus impérieux attachements de la terre l'avaient retenu dans le monde plus longtemps qu'il ne l'aurait voulu. Ce parfait courtisan, ce cavalier accompli, ce valeureux soldat, ce vice-roi habile, qui avait cultivé les arts de l'esprit comme ceux de la politique et de la guerre, qui avait participé aux goûts délicats<sup>2</sup> comme aux connaissances sérieuses<sup>3</sup> de Charles-Quint, était entré avec exaltation<sup>4</sup> dans la vie du cloître dès qu'il l'avait pu. Devenu duc de Gandia à la mort de son père, il s'était retiré dans son duché avec la permission de l'empereur, et, lorsqu'il avait perdu en 1546 sa femme doña Léonor de Castro, il s'était senti libre de suivre son insurmontable vocation. Dans la ville même de Gandia, il avait établi un collège de Jésuites, le premier que l'institut naissant ait eu en Espagne. Un an après, il s'était fait recevoir secrètement dans la société nouvelle, en vertu d'un bref de Paul III, qui, sur la demande d'Ignace de Loyola même, l'autorisa à gérer son duché jusqu'à ce qu'il eût établi ses fils et ses filles. Depuis lors, vivant en religieux dans sa maison ordonnée comme un couvent, il s'était imposé les plus rudes austérités. Il couchait tout habillé sur une planche au pied de son lit, et levé tous les jours deux heures après minuit, il restait en prières jusqu'au matin dans les félicités de la plus ardente contemplation<sup>5</sup>.

Après avoir marié son fils aîné et ses filles, il s'était séparé de sa famille, non sans que ses entrailles fussent émues. Au moment de quitter son château et de partir pour Rome, il s'était jeté aux pieds de son directeur spirituel, le Père Bautista de Barma, et lui avait dit en versant des larmes : *Mon âme souffre. Souvenez-vous de moi, mon père, devant le Seigneur, et ayez soin des enfants que je laisse ici*. Puis, montant sur le vaisseau qui devait le conduire en Italie, il

---

<sup>1</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 78 v°.

<sup>2</sup> Ribadeneyra, *Vida del padre Francisco de Borja*.

<sup>3</sup> Ribadeneyra, *Vida del padre Francisco de Borja*.

<sup>4</sup> C'est l'expression de M. Mignet, auquel nous empruntons ces détails, et qui, on le voit, voit, s'y est livré *con amore*. Le mot n'est pas très juste, mais il n'a rien que de bienveillant sous la plume de l'auteur.

<sup>5</sup> Voir note 2 en fin de chapitre.

entonna le psaume *In exitu Israël de Ægypto*, comme le cantique de la délivrance, et il sortit de son duché ainsi que le peuple d'Israël était sorti de l'Égypte. Il ajouta avec un élan de joie qui trahissait l'effort du déchirement : [Les liens sont brisés, et nous sommes libres au nom du Seigneur.](#)

De Rome, où il avait habité la petite maison de la compagnie de Jésus à côté de son fondateur Ignace de Loyola, se déroband aux témoignages de vénération que lui attiraient la grandeur de sa foi et la sainteté de ses mœurs, et repoussant les offres des plus hautes dignités de l'Église, il avait écrit à Charles-Quint, le 15 janvier 1551, pour lui annoncer la résolution qu'il avait prise et le prier d'accorder son titre à son fils, le marquis de Lombay.

Charles-Quint était alors à Augsbourg ; il répondit à l'ancien serviteur qui le précédait de quelques années dans les renoncements et dans la solitude en lui accordant l'autorisation qu'il lui demandait. Se dépouillant aussitôt de tous ses biens et de tous ses titres, François de Borja quitta l'habit séculier pour prendre l'habit de la compagnie, coupa ses cheveux et sa barbe, et, le 1er août 1551, il célébra dans le Guipuscoa, où il s'était retiré, sur un autel élevé au milieu des champs, en présence d'un peuple immense accouru de toutes parts, sa première messe, à laquelle Jules III avait attaché des grâces plénières.

Le Père [François le pécheur](#), comme il s'appelait lui-même avec une humble sincérité, s'était alors plongé durant des journées entières dans la contemplation religieuse la plus extrême, — c'est M. Mignet qui parle — se livrant aux austérités chrétiennes les plus grandes. Il y avait entièrement négligé les soins et les nécessités du corps et y avait goûté toutes les allégresses de l'âme. Mais, afin de le rendre utile à l'ordre dans lequel il était entré, et pour qu'il ne succombât point aux privations qu'il s'imposait sans mesure, Ignace de Loyola, l'arrachant à ses contemplations excessives, à ses macérations dangereuses, à ses humilités qui pouvaient sembler singulières, l'avait tiré de la solitude et nommé commissaire général de la société de Jésus dans toute l'étendue de la Péninsule. Il avait mis auprès de lui le Père Marcos, chargé du gouvernement de sa personne, et sur l'ordre duquel il devait rompre ses jeûnes trop prolongés et suspendre ses extatiques prières. De peur que sa modestie chrétienne ne parût outrée, il lui avait interdit de s'appeler François le pécheur.

Soumis comme un soldat qui suit les commandements de son général, le père Borja avait obéi, et il avait travaillé avec un succès rapide à la propagation de l'ordre qui s'était voué à la défense du catholicisme et à l'enseignement des lettres humaines conciliées avec l'orthodoxie religieuse. Couvert de bure, le corps amaigri, l'âme transportée — [Andava algunas vezes tan transportado y absorto in Dios, que no parecia que estava et alma donde estava su cuerpo.](#) Ribadeneyra —, il parcourait les provinces de la Péninsule à pied, sous le soleil brûlant des Castilles ou à travers les sierras glacées, suivi de ses deux coopérateurs, le Père Marcos et le Père Bustamente, prêchant et fondant des collèges dans les villes d'Espagne et de Portugal. Également bienvenu à Valladolid et à Lisbonne, où l'appelaient fréquemment l'infante doña Juana et la reine Catherine, il était dans les deux royaumes le conseiller de la cour, le prédicateur du peuple, et préparait son ordre à être l'instituteur de la jeunesse.

Pendant que l'empereur était à Jarandilla, le Père François se trouvait dans la ville voisine de Plasencia, où il faisait construire un collège. Il n'avait pas vu son ancien maître depuis quatorze ans, et il craignait de paraître devant lui, parce qu'il avait su de la princesse doña Juana que l'empereur n'avait pas approuvé son entrée dans la société de Jésus. Ayant cependant appris par le comte

d'Oropesa que Charles-Quint était étonné de ne pas l'avoir encore vu, il se rendit avec le Père Bustamente et le Père Marcos au château de Jarandilla. Aussitôt qu'il fut en présence de son ancien souverain, le Père François tomba à genoux et chercha sa main pour la baiser. L'empereur ne voulut pas la lui donner jusqu'à ce qu'il se fût relevé et assis. Mais le Père François, que Charles-Quint continua à appeler duc comme autrefois, le conjura de le laisser prosterné à ses pieds. Je supplie humblement Votre Majesté, dit-il, de me permettre de rester ainsi devant elle, parce qu'il me semble que je suis en présence de Dieu, et que je parlerai à Votre Majesté du changement de ma vie et de mon entrée en religion comme j'en parlerais à Dieu notre Seigneur, qui sait que je lui dirai en tout la vérité. L'empereur lui répondit qu'il aurait grand plaisir à l'entendre, mais quand il ne serait plus à genoux.

Je me sens obligé, sire, dit alors le Père François, de rendre compte de moi à Votre Majesté comme étant son vassal et sa créature, et comme ayant reçu tant de grâces signalées de sa puissante main. Jusqu'ici je n'ai pu le faire, à cause de la longue absence de Votre Majesté et parce que je l'aurais mal fait par des lettres. Il raconta ensuite à l'empereur que, décidé à prendre l'habit religieux, il avait été invinciblement conduit à préférer à tous les autres l'ordre qui venait de se fonder. Je n'entendais point, ajouta-t-il, en choisissant la compagnie de Jésus, que ce fût une religion plus sainte et plus parfaite que les autres, mais que le Seigneur voulait s'y servir davantage de moi et me déclarait sa volonté par la félicité ou par la tristesse qu'il répandait en moi, selon que je songeais à embrasser la vie religieuse là ou ailleurs. De plus le Seigneur me donnait, en sa miséricorde, un ardent désir de fuir toutes les gloires du siècle, de chercher et de saisir ce qui était le plus méprisé et le plus bas, et je craignais, si j'entrais dans quelqu'un des ordres religieux respectés pour leur ancienneté, d'y trouver ce que je fuyais et d'y être aussi honoré que je l'étais dans le siècle. Je ne pouvais pas avoir cette crainte en entrant dans la compagnie qui, étant le dernier ordre religieux confirmé par la sainte Église, n'est ni connue ni estimée, mais plutôt haïe et persécutée, comme le sait Votre Majesté. Le Père François, indiquant alors l'esprit qui animait la société de Jésus, les travaux qu'elle accomplissait, les pieuses consolations qu'il y avait trouvées, n'oublia rien de ce qui pouvait justifier auprès de l'empereur le choix qu'il en avait fait.

Charles-Quint l'écouta sans l'interrompre, avec une attention bienveillante plus que persuadée. Aussi lui répondit-il d'une voix amicale et avec un visage ouvert : J'ai été fort satisfait d'entendre tout ce que vous m'avez dit de vous et de votre état. Je ne veux pas vous cacher que votre détermination me causa une grande surprise, lorsque vous me l'écrivîtes de Rome à Augsbourg. Il me semblait qu'une personne comme vous aurait dû préférer l'un de ces ordres religieux anciens qui sont déjà éprouvés par le long cours des années, à un ordre nouveau qui n'a encore aucune approbation et dont on parle fort diversement. — Sacrée Majesté, repartit le Père François, il n'y a aucun ordre religieux, si ancien et si approuvé qu'il soit, qui n'ait été nouveau et inconnu. Il ne fut pas pire quand il fut nouveau. Au contraire l'expérience nous enseigne que les commencements des ordres religieux et même ceux de l'évangile et de la loi de grâce ont été les plus florissants, les plus fervents et les plus féconds en hommes avancés en dévotion et en sainteté. Je sais bien que plusieurs parlent de la compagnie diversement, comme le dit Votre Majesté, parce qu'ils ne savent pas la vérité sur elle. La passion de quelques-uns va même, jusqu'à nous attribuer des choses fausses et condamnables. Pour moi, j'assure à Votre Majesté, avec cette vérité que pour tant de raisons je suis tenu de dire en votre présence, que si j'avais su

de cette compagnie quelque chose de mal, je n'y aurais jamais mis les pieds, et si, maintenant que j'y suis, je l'apprenais, j'en sortirais aussitôt. Il ne serait pas juste que j'eusse quitté cette misère que j'ai laissée et que le monde estime un peu, pour entrer dans une société religieuse dans laquelle Dieu notre Seigneur ne serait pas bien servi et glorifié.

L'empereur ne se rendit pas. Il conservait des préjugés contre les jésuites. Comme prince et comme Espagnol, il n'avait d'attachement et de respect que pour les établissements anciens. Aussi répliqua-t-il au Père François avec l'opiniâtreté castillane : Je crois ce que vous me dites parce que la vérité s'est toujours trouvée dans votre bouche. Mais que répondrez-vous à ce qu'on objecte contre votre compagnie que tous y sont jeunes et qu'on n'y aperçoit pas de cheveux blancs ? — Sire, repartit le Père François, quand la mère est jeune, comment Votre Majesté veut-elle que les enfants soient vieux ? Si c'est un tort, le temps nous en corrigera bientôt. D'ici à vingt ans ceux qui sont jeunes auront bien des cheveux blancs. Il n'en manque pas d'ailleurs dans notre compagnie. J'ai déjà vécu quarante-six années que j'aurais certainement pu mieux employer, et voici avec moi, poursuivit-il en montrant le Père Bustamente, un vieux prêtre qui en a près de soixante, homme d'une doctrine et d'une vertu éprouvées et qui s'est rendu novice parmi nous. L'empereur reconnut le Père Bustamente, que le cardinal Tavera, dont Bustamente avait été l'un des secrétaires, lui avait dépêché de Madrid à Naples, lorsqu'il revenait de l'expédition de Tunis. Il n'insista pas davantage, gardant ses doutes sur la compagnie et témoignant la plus affectueuse confiance à son austère et saint ami.

Dans cette conversation qui dura trois heures, ils se rappelèrent le projet qu'ils avaient autrefois formé l'un et l'autre de se retirer dans la solitude. Vous souvenez-vous, dit Charles-Quint au Père François, de ce que je vous confiai en 1542 à Mouzon en vous annonçant que je ferais ce que je viens d'accomplir ? — Je m'en souviens très bien, sire. — Je ne m'en ouvris qu'à vous et à un autre. — Je sentis toute la faveur de cette confiance, dont j'ai gardé jusqu'ici le secret sans en avoir jamais ouvert la bouche à personne. Mais j'espère que Votre Majesté m'accordera la licence d'en parler. — Vous le pouvez maintenant que la chose est faite. — Votre Majesté se souviendra aussi qu'à cette époque je l'entretins du changement de vie auquel j'étais disposé ? — Vous avez raison, je m'en souviens très bien. Nous avons tenu l'un et l'autre notre parole — *Bien avemos complido ambon nuestras palabras* — et accompli nos résolutions.

Trois jours se passèrent dans de semblables entretiens entre l'ancien duc de Gandia et le vieil empereur, entre l'ascétique jésuite et le royal cénobite, ayant renoncé l'un à toutes les splendeurs de la vie, l'autre à toutes les grandeurs de la puissance, le premier pour s'humilier devant Dieu, enseigner les hommes, parcourir les provinces et les villes, étendre un institut qu'il regardait comme le plus solide appui du catholicisme, le second pour se reposer des fatigues de la domination, se soustraire à la responsabilité du commandement, et prier plus paisiblement dans la solitude d'un cloître. Lorsque le Père François prit congé de lui, Charles-Quint l'invita à revenir le voir promptement. Il ordonna à Quijada de lui remettre deux cents ducats en aumône. Bien que cette somme soit modique, dit Quijada au Père François, Sa Majesté, en considération du peu qu'elle a aujourd'hui, ne vous a jamais donné autant dans les grâces qu'elle vous a autrefois accordées<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> M. Mignet, ouvrage cité, pp. 164-175.

Charles-Quint n'était, pas seulement à Jarandilla l'objet d'hommages empressés et respectueux, on lui envoyait encore des présents de diverses espèces et surtout des mets délicats pour sa table. Le courrier qui allait et revenait de Valladolid à Lisbonne portait tous les jeudis soirs à Jarandilla du gros poisson pour le service de l'empereur les jours maigres. Sa fille, la princesse *gobernadora*, lui adressait de la cour des provisions abondantes et des *regalos* continuels : elle n'était pas la seule. Les grands et les prélats lui faisaient parvenir à l'envi ce qui était le plus capable de lui plaire. Il reçut des confitures, des pâtés d'anguilles et de grosses truites de Valladolid, des perdrix fines du village de Gama, appartenant au marquis d'Osorno ; des saucisses faites à la façon de Flandre dans la maison du marquis de Denia, et telles qu'on les servait naguère encore à sa mère dans Tordesillas ; du gibier de l'Aragon et de la Nouvelle-Castille, des veaux de Saragosse, des huîtres fraîches, des soles, des carrelets et des lamproies de Séville et de Portugal, des provisions d'anchois d'Andalousie et de petites olives préparées par le marchand Perejon, qu'il préférait aux grosses olives de l'Estrémadure<sup>1</sup>.

L'archevêque de Tolède fit partir, à plusieurs reprises, de sa riche métropole, huit ou neuf mules chargées de provisions de toutes sortes pour Jarandilla. Le prieur de Notre-Dame de Guadalupe ne cessa de lui en expédier de son opulent monastère, soit à Jarandilla, soit à Yuste. La duchesse de Béjar et la duchesse de Frias offrirent aussi à Charles-Quint des *regalos* de bouche et des présents. Parmi ces derniers se trouvaient une cassolette d'argent pour brûler des parfums, des eaux de senteur et des gants. L'empereur se montra sensible à ces attentions, mais il dit en jetant les yeux sur les gants que lui avait envoyés la duchesse de Frias et sur ses doigts noués par la goutte : *Il aurait fallu m'envoyer aussi des mains qui pussent, les porter*<sup>2</sup>. Les friandises, les saumures, le gibier, les mets épicés qui arrivaient à Jarandilla, et que l'empereur mangeait avec plaisir et abondamment, désolaient le fidèle Quijada, qui écrivait à Valladolid : *Tout cela ne fait qu'exciter son appétit*<sup>3</sup>, et le proverbe dit : *La gota se cura tapando la boca, la goutte ne se guérit qu'en fermant la bouche*.

La goutte en effet reparut bientôt, et un accès violent se déclara du 27 décembre au 4 janvier. Le mal se porta d'abord sur la main droite, remonta jusqu'à l'épaule, saisit le cou, gagna ensuite la main et le bras gauche, et se jeta en dernier lieu sur les genoux. Cette forte attaque, après un peu de rémittence, recommença pour ne cesser entièrement que vers le 26 janvier. Pendant qu'il en souffrait, était arrivé en poste de Milan un assez célèbre médecin, Giovanni Andrea Mola, appelé à Jarandilla pour soumettre à l'empereur ce qu'on appelait alors une cure, et le guérir des hémorroïdes au moyen d'une plante qu'il ne trouva point en Estrémadure et qu'il envoya plus tard de Lombardie. Le docteur italien lui demanda d'abord de renoncer à l'usage de la bière, comme contraire à sa santé ; mais c'était trop exiger d'un Flamand, et Charles-Quint répondit qu'il n'en ferait rien<sup>4</sup>. Le docteur déclara que ce pays était trop humide et n'était pas assez sain pour lui ; à quoi Charles-Quint répliqua *qu'il n'y avait pas encore prononcé de vœux*<sup>5</sup>. Il était cependant bien résolu de s'établir à Yuste ; et

---

<sup>1</sup> *Retiro, estancia, etc.*, f° 70-85, et *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 40, 44, 49.

<sup>2</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 78 r°.

<sup>3</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 82 et 83.

<sup>4</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 91 r°.

<sup>5</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 91 r°.

Gaztelù, qui commençait à le connaître parfaitement, écrivait à Vasquez de Molina : L'empereur ne changera rien à ses projets, dans lesquels il ne se laissera pas ébranler, quand même le ciel se joindrait avec la terre<sup>1</sup>.

Le 3 février 1557, la santé de Charles-Quint était bien rétablie, et tout se trouvant prêt dans le lieu de sa retraite, il quitta définitivement le château de Jarandilla pour aller s'établir au monastère. Ce jour-là dans l'après-midi, il se sépara des serviteurs qui ne devaient pas l'y accompagner, du comte du Rœulx, du sire de Hubermont, et de plus de quatre-vingt dix Flamands, Bourguignons et Italiens, qui l'avaient suivi de Bruxelles à Jarandilla. Outre le paiement de ce qui leur était dû, ils reçurent de lui des présents en témoignage de satisfaction et de bon souvenir. Sur le seuil même de son appartement, il leur dit alors un dernier adieu, et les congédia avec de douces et affectueuses paroles<sup>2</sup>. L'émotion était universelle. Tous ces vieux serviteurs avaient le visage bouleversé, et la plupart fondaient en larmes<sup>3</sup>.

Vers trois heures, il monta en litière. A cheval et à ses côtés étaient le comte d'Oropesa, qui l'accompagna jusqu'à Yuste ; le sommelier de corps la Chaulx, qui y resta quelques jours encore avec lui, et le majordome Luis Quijada. Derrière se trouvait le reste de ses serviteurs. Au moment où le cortège se mit en marche, les halbardiers qui avaient formé sa garde jetèrent leurs halbardes à terre<sup>4</sup>, comme si les armes employées au service d'un aussi grand empereur ne devaient plus être d'aucun autre usage. Le cortège traversa silencieusement le fond de la vallée et gravit lentement les flancs de la montagne sur laquelle s'élevait le monastère. L'empereur arriva à cinq heures du soir à Yuste. Avertis de sa venue, les religieux l'attendaient à l'église qu'ils avaient illuminée, et dont les cloches sonnaient à toute volée en signe d'allégresse<sup>5</sup>. Ils allèrent au devant de l'empereur la croix en tête, et le reçurent en chantant le *Te Deum*. Ils étaient transportés de joie, dit un témoin, de voir ce à quoi ils n'auraient jamais cru<sup>6</sup>. Charles-Quint, descendu de sa litière, se plaça sur un siège, et se fit porter jusqu'aux marches du maître-autel. Là ayant à sa droite le comte d'Oropesa et à sa gauche Luis Quijada, après que le chant des prières solennelles fut terminé, il admit les moines à lui baiser la main. Le prieur, vêtu de sa chape, mais un peu troublé en présence du puissant souverain qui devenait l'hôte religieux du couvent, le complimenta en l'appelant *Votre Paternité*. — *Dites Votre Majesté*, ajouta en le reprenant aussitôt un moine qui se trouvait à côté de lui<sup>7</sup>. Charles-Quint, en sortant de l'église, visita tout le monastère ; puis il se retira dans sa propre demeure, dont il prit possession le soir même, et oh désormais il devait vivre et mourir.

Ce fut donc le 3 février que Charles-Quint s'enferma à Yuste. L'habitation qu'il y avait fait construire pour sa retraite était plus agréable, plus commode et plus saine que ne l'avaient représentée de Jarandilla, dans leurs moroses descriptions, ses serviteurs attristés par les pluies de la saison et la solitude du

---

<sup>1</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 79 r°.

<sup>2</sup> Lettre de la Chaulx, *Retiro, estancia, etc.*, fol. 92 v°.

<sup>3</sup> Lettre de la Chaulx, *Retiro, estancia, etc.*, fol. 92 v°.

<sup>4</sup> Manuscrit hiéronymite, c. XIV, dans *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. II, p. 15 et 16.

<sup>5</sup> Manuscrit hiéronymite, c. XIV, dans *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. II, p. 15 et 16.

<sup>6</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 93 r°.

<sup>7</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 93 r°. — Lettre de Gaztelù, *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 119.

lieu. Elle était située au midi du monastère<sup>1</sup>, et dominait la *Vera de Plasencia*. Vers le nord elle s'adossait à l'église qui l'abritait en la dépassant, et derrière laquelle du levant au couchant s'étendaient les deux cloîtres occupés par les moines. Huit pièces carrées, de dimension égale, ayant chacune vingt-cinq pieds de long sur vingt de large, composaient la demeure impériale. Ces pièces, dont quatre étaient au rez-de-chaussée et quatre formaient l'étage supérieur, s'élevaient pour ainsi dire en amphithéâtre sur la pente très inclinée de la montagne ; les plus hautes se trouvaient au niveau des cloîtres. La position de celles qui faisaient face au midi les rendait lumineuses et chaudes ; dans toutes d'ailleurs l'on avait eu soin de pratiquer, contre les usages du pays, d'assez grandes cheminées.

Un corridor séparait à chaque étage les quatre pièces, dont les portes s'ouvraient sur ce passage intérieur, qui les traversait de l'est à l'ouest. Le corridor d'en haut conduisait des deux côtés à deux terrasses assez vastes situées en plein air et formant une galerie couverte que supportaient des piliers, et que l'empereur transforma plus tard en jardins ; il les orna de fleurs odoriférantes qu'il se plut à voir cultiver, les planta d'orangers, de citronniers, et y fit placer des fontaines où coulaient des eaux vives sorties des flancs ou descendues des cimes neigeuses de ces montagnes. Dans le bassin d'un réservoir qu'alimentait une source abondante et qui fut revêtu de carreaux de Hollande, se conservèrent comme en un vivier des tanches ainsi que les truites destinées à sa table les jours maigres, et pêchées surtout dans les clairs et froids torrents de Garganta-la-Olla et des villages voisins. Le corridor qui traversait le quartier d'en bas aboutissait par ses deux extrémités au jardin du monastère, que les religieux avaient cédé à l'empereur, pour s'en ménager un autre au nord-est de leur cloître. De ce jardin couvert de verdure, rempli de plantes potagères et d'arbres à fruit, les tiges des orangers et des citronniers<sup>2</sup> s'élançaient jusqu'aux fenêtres de la demeure impériale, y portaient leurs belles fleurs blanches et leurs suaves odeurs.

L'appartement occupé par Charles-Quint était à l'étage supérieur. De sa chambre même située au nord du corridor, il se trouvait en communication avec l'église du monastère, qui était contiguë, et sur laquelle s'ouvrait une fenêtre placée au niveau du maître-autel. Cette fenêtre, d'où on apercevait le prêtre officiant et par où l'on pouvait entrer dans l'église, était à la fois une tribune et un passage. Elle avait la double fermeture d'un vitrage et d'une porte, et devait permettre à l'empereur d'entendre la messe de son lit lorsqu'il serait malade et d'assister aux offices sans être au milieu des moines. Il pouvait à son gré se mettre en relation avec ceux-ci, en se rendant par des communications intérieures dans le chœur de leur église, ou bien rester séparé d'eux en demeurant dans son indépendante habitation et sur ses terrasses cultivées.

La pièce qui servit de cabinet à Charles-Quint était au sud du corridor, dans une position ravissante, et offrait une vue magnifique. Elle était en plein soleil et plongeait sur le jardin. Des fenêtres de cette pièce, où travailla l'empereur et où il reçut les ambassadeurs et les grands personnages qui vinrent le visiter à Yuste, s'apercevaient les groupes des coteaux environnants chargés de massifs de châtaigniers, de noyers, de mûriers, d'amandiers, et se terminant par de

---

<sup>1</sup> Cette description, dit M. Mignet, est faite d'après le Père Joseph de Siguenza, part. III, liv. I, p 190 ; le chap. XII du manuscrit hiéronymite espagnol, imprimé dans *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. II, p. 13 et 14, et d'après le plan primitif, mais modifié plus tard sur quelques points, et qui est annexé au manuscrit de don Tomas Gonzalez.

<sup>2</sup> Fray Joseph de Siguenza, part. III, liv. I, p. 190.

douces pentes dans le large et verdoyant bassin de la Vera. Les beaux aspects dont il jouissait de son cabinet, Charles-Quint les retrouvait sur la terrasse occidentale, lieu de prédilection où il alla fréquemment se promener et s'asseoir, un peu avant le déclin du jour, lorsque le soleil s'abaissant déjà vers l'horizon, répandait ses feux adoucis sur la montagne et sur la plaine et les dorait encore de ses rayons. C'est de là qu'en suivant un sentier légèrement incliné il descendait sans fatigue dans le jardin, dont les murailles environnaient son appartement de tous les côtés, et dont la porte principale s'ouvrait sur la vaste forêt de chênes et de châtaigniers qui couvrait les flancs et les cimes de la montagne. Dans cette forêt, où purent paître librement les deux vaches destinées à fournir le lait de sa table, étaient disposés de loin en loin les oratoires du couvent, à quatre cents pas duquel s'élevait l'ermitage de Belem, que l'empereur alla visiter le lendemain de son arrivée à Yuste.

Charles-Quint ne vécut point parmi les moines, comme on l'a cru, et à Yuste le cénobite ne cessa pas d'être empereur. S'il n'y trouva point la splendeur d'une cour, il fut tout aussi loin de s'y réduire à la nudité d'une cellule et de s'y condamner aux rigueurs de l'existence monastique. Dans cette retraite à la fois pieuse et noble, dit encore M. Mignet, dans cette vie consacrée à Dieu et encore occupée des grands intérêts du monde, son esprit resta ferme, son âme haute, son caractère décidé, ses vues fortes ; et il donna sur la conduite de la monarchie espagnole les plus habiles conseils et les directions les plus prévoyantes à sa fille, la gouvernante d'Espagne, et au roi son fils, qui les sollicitèrent avec instance et les suivirent avec respect. Il n'y eut pas en lui un seul moment d'affaissement moral, et les assertions de Robertson ne sont pas plus vraies que ne sont exacts les récits donnés par Sandoval et par lui sur le séjour de Charles-Quint au monastère de Yuste. **Il y vivait si pauvrement**, dit Sandoval<sup>1</sup>, **que ses appartements semblaient plutôt avoir été dépouillés par des soldats, qu'ornés pour le séjour d'un si grand prince. Il n'y avait qu'une tenture de drap noir, et encore uniquement dans la chambre où dormait Sa Majesté. Il n'y avait qu'un seul fauteuil, et tellement vieux et de si peu de valeur, que, s'il avait été mis en vente, on n'en n'aurait pas donné quatre réaux. Les vêtements pour sa personne n'étaient pas moins pauvres et toujours en noir. Robertson ajoute<sup>2</sup> : Ce fut dans cette humble retraite, à peine suffisante pour loger un simple particulier, que Charles-Quint entra, accompagné seulement de douze domestiques.**

A ces descriptions imaginées pour établir un contraste complet entre la grandeur passée du souverain et le dénuement nouveau du solitaire, dit toujours M. Mignet, nous allons substituer des descriptions certaines. Nous les tirerons du codicille<sup>3</sup> dans lequel l'empereur nommait lui-même, en les récompensant, tous les serviteurs qui l'avaient suivi à Yuste, et de l'inventaire<sup>4</sup> que l'on dressa après sa mort, de tous les objets meublant ou ornant sa demeure. Sans avoir le luxe d'un palais, son habitation n'était dépourvue d'aucune des commodités intérieures que les princes se procuraient à cette époque déjà élégante, et il y

---

<sup>1</sup> Sandoval, *Vida del emperador Carlos V en Yuste*, c. 3, p. 825.

<sup>2</sup> Robertson, *Histoire de Charles-Quint*, livre XII.

<sup>3</sup> Qu'il fit dresser par Gaztelù le 8, et qu'il signa le 9 septembre, douze jours avant sa mort. Il est dans Sandoval, p. 881 à 891, et dans *Retiro, estancia*, etc. ; Appendice, n° 11 et 12, fol. 107 v° à 121.

<sup>4</sup> Cet inventaire, dressé par Quijada et Gaztelù, du 28 septembre au 1er novembre 1558, après la mort de l'empereur, est dans *Retiro, estancia*, etc. ; Appendice, fol. 41 à 54.

jouissait des nobles agréments des arts qu'il avait le mieux aimés. Vingt-quatre pièces de tapisserie, qu'il fit venir de Flandre, les unes en soie, les autres en laine, représentant des sujets divers, des animaux, des paysages, étaient destinées à en couvrir les murailles. L'appartement qu'il occupait, et qui portait les marques du deuil que lui-même ne quitta plus depuis la mort de sa mère jusqu'à la sienne, était tendu tout entier de drap noir fin, avec des portières de la même couleur. Il y avait sept tapis de pied, dont quatre de Turquie et trois d'Alcaraz, et, à côté de bancs à dossier revêtus de tapis, l'on y remarquait trois dais de drap noir et un dais plus riche de velours noir<sup>1</sup>.

La chambre de Charles-Quint n'avait rien de la nudité claustrale que lui prête Sandoval. Deux lits, dont l'un plus grand que l'autre, y avaient été dressés avec un luxe extraordinaire de couvertures, de matelas, de coussins, pour l'usage de l'empereur, qui possédait une telle abondance de vêtements, qu'il avait jusqu'à seize robes longues, en velours, en soie, fourrées de plume de l'Inde, garnies d'hermine, tissées avec des poils de chevreau de Tunis. L'ameublement y consistait en douze sièges de noyer artistement travaillés et ornés de clous dorés, six bancs qui s'ouvraient et se fermaient en forme de pliants, auxquels s'adaptaient des couvertures de drap, six fauteuils de velours noir et deux fauteuils particuliers appropriés à l'état presque toujours infirme de Charles-Quint. De ces deux fauteuils, destinés à lui servir de siège quand il était malade, ou à le changer de place lorsqu'il était convalescent, le premier était entouré de six coussins pour soutenir doucement les diverses parties de son corps avec un tabouret pour appuyer ses pieds ; le second, aussi mollement rembourré, avait des bras en saillie au moyen desquels on le portait d'un lieu dans un autre, et notamment sur la terrasse cultivée, où il allait manger quelquefois, en plein air, lorsque le temps était beau et sa santé bonne<sup>2</sup>.

Les goûts vifs et délicats qu'il avait eus sur le trône pour la peinture, la musique, l'astronomie, les travaux ingénieux de la mécanique, les œuvres élevées de l'esprit, le suivirent au monastère. Le Titien, on le sait, avait été son peintre de prédilection ; il l'avait toujours beaucoup admiré et l'avait comblé de distinctions et de présents : il lui avait donné un ordre de chevalerie, avait payé de mille écus d'or chacun de ses portraits, lui avait assigné une pension de deux cents écus d'or sur les revenus du royaume de Naples<sup>3</sup>, et la tradition rapporte que, dans son enthousiasme pour ce grand peintre, qu'il allait voir travailler dans son atelier, il avait un jour ramassé lui-même le pinceau tombé de ses mains, en disant que *le Titien méritait d'être servi par un empereur*. Le Titien avait fait son portrait à tous les âges et sous toutes les formes ; il avait peint aussi plusieurs fois l'impératrice, dont Charles-Quint conservait un souvenir si cher. Les divers portraits de l'empereur, ceux de l'impératrice, au nombre de quatre, plusieurs portraits de son fils, Philippe II, de ses filles, la princesse de Portugal et la reine de Bohême, de sa fille naturelle, la duchesse de Parme, et de ses petits-enfants, tous sur toile ou sur bois<sup>4</sup>, suspendus aux murailles de son appartement ou enfermés en des coffrets élégants, décoraient sa demeure et y rendaient sa famille comme présente à ses yeux.

---

<sup>1</sup> Article *Tapiceria*, dans l'inventaire, Appendice, n° 7, fol. 51 v°.

<sup>2</sup> Appendice, n° 7, fol. 52.

<sup>3</sup> *Vie du Titien*, par Vasari, tome XIII des *Vite dé più eccelenti pittori, scultori, etc.*, édit. de Milan de 1811, p. 374-375.

<sup>4</sup> Inventaire, fol. 50-51, et aussi fol. 42 r°.

Mais ce n'étaient pas seulement ces souvenirs des affections terrestres qu'il avait portés dans sa solitude, il y avait placé de beaux tableaux religieux qui plaisaient à la fois à son imagination et à sa piété. Le plus magnifique comme le plus grand de ces tableaux était une *Trinité* qu'il avait commandée au Titien quelques années avant de descendre du trône<sup>1</sup>, afin de l'avoir devant lui au monastère de Yuste, d'où elle suivit plus tard ses restes mortels<sup>2</sup> jusqu'à l'Escorial. Dans la partie la plus haute du ciel, au milieu d'un champ de feu, image de l'amour divin, sur des nuages tout resplendissants de lumière, le peintre avait représenté la Trinité chrétienne, qu'entouraient d'innombrables chérubins répandus jusqu'aux profondeurs les plus lointaines de l'espace, et un peu au dessous de laquelle s'élevait la Vierge du côté du Christ. Presque aux pieds de la Trinité, et vers la gauche, Charles-Quint, soutenu par un ange qui lui montrait le saint mystère, était à genoux, les mains jointes dans l'attitude de la contemplation et de la prière. Près de lui était déposée la couronne impériale. Sa tête, nue et relevée en arrière, était empreinte des fatigues de l'âge et de l'autorité, mais exprimait les élans d'une adoration profonde et d'une foi suppliante. Non loin de lui, l'impératrice, agenouillée aussi sur un nuage et doucement relevée par un ange dont le bras se plaçait au dessous du sien, les mains croisées sur la poitrine, les yeux baissés et l'âme ravie, paraissait plongée dans une sainte béatitude, et l'on eût dit que, n'appartenant plus à la terre, elle jouissait déjà de ce que demandait la prière ardente de l'empereur, prêt à franchir bientôt lui-même le seuil éternel. A quelque distance, parmi d'autres princes et d'autres princesses, apparaissait la figure, jeune, mais sévère, de Philippe II, sur laquelle se lisait une piété ferme dans une adoration tranquille. Ce groupe de la famille impériale, invoquant la Trinité, semblait protégé autour du trône divin et comme porté jusqu'à lui par une foule de patriarches, de prophètes, d'apôtres, de saints, que précédait l'Église sous l'image d'une femme, et qui tous, dans de pieuses attitudes et avec des formes savamment hardies et admirablement variées, se déployaient dans les airs en cercle lumineux au dessous de la Trinité céleste et formaient, pour ainsi dire, son cortège venu de la terre<sup>3</sup>.

D'autres tableaux, la plupart œuvres du Titien, comme celui qui représentait la terrible scène du jugement dernier, retraçaient sur toile, sur bois, sur des battants d'ébène qui s'ouvraient et se fermaient à volonté : le Christ flagellé, la Vierge tenant sur ses genoux son fils descendu de la croix ; l'enfant Jésus porté au bras droit de sa mère, ayant auprès d'elle, d'un côté Joseph, et, de l'autre, Élisabeth avec saint Jean-Baptiste ; Marie tenant par la main Jésus, qui jouait avec saint Jean-Baptiste, et que contemplaient des hommes et des femmes groupés au dessous<sup>4</sup>. Un peintre nommé maestro Miguel<sup>5</sup>, qui était aussi

---

<sup>1</sup> *Retiro, estancia, etc.*, Appendice, n° 7 ; Inventaire, fol. 50 r° ; Vasari, t. XIII, p. 376-377.

<sup>2</sup> En 1574.

<sup>3</sup> Ce tableau, dit M. Mignet, de douze pieds huit pouces de haut sur huit pieds sept pouces de large, fut transporté, en 1574, du couvent de Yuste à l'Escorial, où il fut placé dans l'aida de Moral ; il y est resté jusqu'après 1833. Aujourd'hui il se trouve au musée royal de Madrid, sous le n° 725. Il fut gravé par Cort en 1566, sous les yeux mêmes du Titien. Cette gravure, d'après laquelle j'en ai fait la description, se voit au dépôt des estampes de la Bibliothèque impériale.

<sup>4</sup> *Retiro, estancia, etc.*, Appendice, fol. 50.

<sup>5</sup> C'est peut-être, selon M. Mignet, le Florentin el maestro Miguel dont Jean Bermudez raconte la vie et expose les travaux en Espagne dans le deuxième volume de son *Diccionario historico de los mas illustres profesores de las bellas artes en España*.

sculpteur et qui avait travaillé en commun avec le Titien à plusieurs de ces ouvrages, avait fait pour l'empereur un Christ portant la croix sur la route du Golgotha, un Christ crucifié, une sculpture de la Vierge, et une peinture du Saint Sacrement tenu par deux anges avec des encensoirs à la main<sup>1</sup>. Toutes ces religieuses représentations, que complétaient une *Annonciation de la Vierge*<sup>2</sup>, sur bois, et une Adoration des mages reproduites sur une tapisserie d'or, d'argent et de soie<sup>3</sup> retraçaient sans cesse aux yeux de l'empereur la touchante histoire de la rédemption chrétienne : et l'humble naissance du Sauveur dans une crèche, et sa douce enfance, et sa passion douloureuse, et son sacrifice suprême, et son retour triomphant à la droite de son Père, d'où il répandait les rayons de sa gloire sur la famille impériale, et l'offrande journalière de son corps, au moyen de laquelle il unissait à lui l'humanité purifiée.

Charles-Quint possédait également à Yuste plusieurs reliquaires contenant du bois de la vraie croix<sup>4</sup>, et il gardait avec un soin pieux le crucifix que l'impératrice expirante avait tenu entre ses mains<sup>5</sup>, et que lui et son fils devaient avoir entre les leurs au moment de la mort. Des objets bien différents, capables de distraire son esprit et d'occuper ses loisirs, avaient été portés au monastère de Yuste, nous l'avons déjà dit, pour les travaux de mécanique, d'horlogerie, d'astronomie et de géographie. Les instruments de mathématiques ne lui manquaient pas non plus, et il avait des quarts de cercle, des compas, une règle géométrique à compartiments, deux astrolabes<sup>6</sup>, un anneau astronomique, des miroirs de cristal de roche et des lunettes<sup>7</sup>, pour lever les hauteurs, mesurer les distances et aider sa vue imparfaite ou fatiguée. Avec une carte marine que lui avait envoyée le prince Doria, il avait des cartes d'Italie, d'Espagne, des Pays-Bas, d'Allemagne, de Constantinople, des Indes, sur lesquelles il pouvait suivre du fond de sa retraite les évènements du monde.

Sa bibliothèque ne consistait qu'en quelques livres de science, d'histoire, de philosophie chrétienne et de pratique religieuse. L'*Almageste*, ou la grande composition astronomique de Ptolémée qui restait encore l'explication et la règle des mouvements célestes ; l'*Astronome impérial* de Santa-Cru ; qui avait donné des leçons de mathématiques à Charles-Quint ; les *Commentaires* de César ; les *Histoires* d'Espagne dans les temps anciens et durant le moyen âge, qu'avait réunies Florian de Ocampo, l'un de ses trois chroniqueurs ; plusieurs exemplaires de la *Consolation* de Boèce, en français, en italien et en langue romane ; les *Commentaires sur la guerre d'Allemagne*, par le grand commandeur d'Alcantara ; le poétique roman du *Chevalier délibéré* ; les *Méditations* de saint Augustin ; deux autres livres de *Méditations pieuses* ; les ouvrages du docteur Constantin Ponce de la Fuente et du Père Pedro de Soto sur la doctrine chrétienne ; la *Somme des mystères chrétiens*, par Titelman<sup>8</sup> ; deux *Bréviaires* ; un *Missel* ;

---

<sup>1</sup> *Retiro, estancia, etc.*, Appendice, fol. 50-51.

<sup>2</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 50 v°.

<sup>3</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 50 v°.

<sup>4</sup> *Retiro, estancia, etc.*, Appendice., fol. 48 r°. — *Ibid.*, fol. 49 r°.

<sup>5</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 49 r°.

<sup>6</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 51 v°.

<sup>7</sup> Il en est dénombré plus de trente paires. *Retiro, estancia, etc.*, fol. 43 v° et 44 r°.

<sup>8</sup> François Titelman, de Hasselt, entra dans l'ordre de Saint-François à Louvain, et mourut à Rome en 1537, ou plus probablement, en 1553. C'était un fort savant religieux, et qui a laissé beaucoup d'écrits. Celui qui se trouvait dans la bibliothèque de Charles-Quint, en traduction sans doute, avait été publié sous le titre de : *Summa mysteriorum fidei christianæ ex sacris Scripturis*.

deux *Psautiers* enluminés ; le Commentaire de Fray Thomas de Portocarrero sur le psaume *In te, Domine, speravi*, et des *Prières tirées de la Bible*<sup>1</sup> : tels étaient les sujets habituels de ses lectures.

Plusieurs de ces livres avaient un intérêt particulier pour lui. Les Commentaires sur la guerre de 1546 et de 1547 contre les protestants d'Allemagne avaient été écrits en espagnol, sous son inspiration, nous avons eu l'occasion de le dire précédemment, puis traduits en latin par Van Male, et rapidement publiés aussi en italien et en français<sup>2</sup>. Charles-Quint avait pris une part plus active encore à une autre œuvre : il avait traduit en grande partie en langue espagnole et avec le rythme castillan le poème du *Chevalier délibéré*, dans lequel Olivier de la Marche avait retracé allégoriquement la vie aventureuse de son bisaïeul Charles le Téméraire. Cette traduction, qu'il remit à don Fernand de Acuria, fut achevée par ce gentilhomme lettré, qui savait aussi bien écrire que combattre, et auquel l'empereur avait confié, après la bataille de Muhlberg, la garde de l'électeur de Saxe, Jean Frédéric. Ce fut l'un des exemplaires de cette traduction, imprimée par ses ordres, en 1555, chez Jean Steels, à Anvers, sous le titre du *Caballero determinado*, que Charles-Quint porta à Yuste, en même temps que le poème français, couvert d'enluminures. Les Commentaires de César dont il se servait n'étaient pas en latin ; il ne comprenait pas très bien cette langue, que son gouverneur Chièvres avait presque interdit au docte précepteur Adrien de lui apprendre à fond, pendant ses jeunes années, parce qu'il prétendait qu'un roi devait être élevé dans les exercices guerriers d'un gentilhomme, et non au milieu des livres comme un savant. Aussi avait-il eu recours à une traduction des *Commentaires de César* en italien-toscan<sup>3</sup>, qui était alors la langue de la politique et de la guerre, et, qui seule pouvait rendre, avec sa mâle simplicité et dans sa rapidité élégante, l'œuvre du conquérant de la Gaule et du dominateur de Rome.

Ce livre, digne de servir de modèle à ceux qui, après avoir fait de grandes choses, voulaient les écrire, était sans doute déjà, dit M. Mignet que nous suivons dans tous ces détails, sous les yeux de Charles-Quint lorsque, arrivé au comble de la puissance et de la gloire, il commença, dans l'été de 1550, ses propres Commentaires dont son confident littéraire Van Male parle en ces termes : Dans les loisirs de sa navigation sur le Rhin, l'empereur, livré aux plus libérales occupations-sur son navire, a entrepris d'écrire ses voyages et ses expéditions depuis l'année 1515 jusqu'à présent. L'ouvrage est admirablement poli et élégant, et le style atteste une grande force d'esprit et d'éloquence. A coup sûr, je n'aurais pas cru facilement que l'empereur possédât des qualités pareilles, puisqu'il m'a avoué lui-même qu'il n'en devait rien à l'éducation et qu'il les avait entièrement puisées dans ses seules méditations et dans son travail. Quant à l'autorité et à l'agrément de l'ouvrage, ils consistent surtout en cette fidélité et cette gravité auxquelles l'histoire doit son crédit, et sa puissance. Si Charles-Quint continua dans le couvent de l'Estrémadure ces précieux mémoires commencés sept ans auparavant sur le Rhin, ses propres scrupules, et peut-être

---

<sup>1</sup> *Retiro, estancia*, etc., Appendice n° 7, Inventaire, fol. 42 v° et 43 r°.

<sup>2</sup> En Espagne d'abord, vers 1548, puis chez Jean Steels, à Anvers, en 1550, dans l'original espagnol et la traduction latine et dans une traduction flamande ; à Paris, en français, en 1551 ; en italien, à Venise, en 1549 et 1553. Lettres de Malinæus (Van Male) sur la vie intérieure de Charles-Quint, par le baron de Reiffenberg ; *Introd.*, p. xxiv-xxv, et p. 8-9. Note de M. Mignet.

<sup>3</sup> *Retiro, estancia*, etc., Appendice n° 7, Inventaire, fol. 43 r°.

les conseils trop humbles du Père Borja, et les volontés trop hautaines de Philippe II, les ont dérobés à la curiosité du monde.

Ainsi s'exprime M. Mignet dans son célèbre ouvrage sur la retraite et la mort de Charles-Quint à Yuste<sup>1</sup>. Heureusement il se trompait. Ces Commentaires de Charles-Quint, si longtemps cherchés, si longtemps crus perdus, existent ; ils ont été retrouvés par un de nos savants les plus érudits, qui est aussi un de nos écrivains les plus distingués, par l'un des hommes auxquels notre histoire nationale a le plus d'obligations, l'habile et infatigable investigateur des sources les moins connues de nos vieilles annales, M. Kervyn de Lettenhove. En publiant un trésor si longtemps dérobé aux regards, l'auteur de cette enviée découverte est entré dans des détails extrêmement intéressants, que nous ne pouvons dérober à la curiosité de nos lecteurs, bien qu'ils soient un peu longs<sup>2</sup> et contiennent certaines choses déjà mentionnées dans notre travail.

Parmi les épîtres familières écrites par les plus fidèles serviteurs de l'empereur, dit M. Kervyn, il n'en est pas de plus précieuses que les lettres adressées à Louis de Praet par Guillaume Van Male qui avait admiré de près ses exploits glorieux avant de gravir avec lui ce rude passage de Puerto-Novo où Charles-Quint s'écria : voilà le dernier passage que j'aurai à franchir avant celui de la mort ! Van Male était né à Bruges. Sa famille ne semble pas avoir été de fort ancienne noblesse, et il était peu favorisé des dons de la fortune. Pendant longtemps son unique occupation avait été de s'enfermer dans sa bibliothèque qu'il nommait plus tard *la chère prison de sa jeunesse*. Enfin il s'était vu réduit à aller chercher fortune en Espagne et s'était attaché au duc d'Albe qui n'était encore que le glorieux et brillant capitaine qu'on appelait le père des soldats : il avait pu arriver ainsi jusqu'au cabinet de l'empereur, non pas pour y solliciter l'honneur de ceindre l'épée, mais pour y consulter un manuscrit de la relation de la guerre d'Allemagne par don Louis d'Avila bien plus complet que celui qui avait été publié en espagnol en 1548. Guillaume Van Male fit si bien qu'il lui fut permis de le traduire en latin, et grâce à la recommandation soit du duc d'Albe<sup>3</sup>, soit de Louis d'Avila lui-même, Cosme de Médicis, le grand Cosme, comme l'appelle Brantôme, accepta la dédicace de cette œuvre qui retraçait, dans un style pur et élégant, des événements récemment accomplis.

A la fin de l'épître offerte au duc de Florence, Van Male s'exprimait en ces termes : *Si l'on juge que je ne répons pas assez complètement aux reproches qui pourraient m'être adressés, il faut qu'on s'incline du moins devant le jugement si solide et la haute raison de l'illustre seigneur de Praet. Celui-ci, toujours animé d'un zèle admirable envers les savants, a bien voulu lire attentivement ce livre avant qu'il fût publié, et a fait passer sur tout ce qui lui semblait rude et grossier la lime de son esprit éclairé.*

On comprend que Van Male ait ajouté beaucoup de prix à l'approbation du seigneur de Praet qui était chevalier de la Toison d'or et chef des finances dans les Pays-Bas, et qui de plus possédait à Bruges la charge de grand bailli<sup>4</sup>. A ce

---

<sup>1</sup> Rien n'a été changé sur ce point dans les éditions les plus récentes, notamment dans la dernière de 1882, que j'ai entre les mains.

<sup>2</sup> *Commentaires de Charles-Quint*, publiés pour la première fois par M. Kervyn de Lettenhove. Paris et Bruxelles, 1862.

<sup>3</sup> Cosme de Médicis avait épousé une cousine du duc d'Albe, Éléonore de Tolède.

<sup>4</sup> Louis de Flandre, seigneur de Praet, descendait de Louis de Male, dernier comte de Flandre. Sa mère, Isabelle de Bourgogne, était également en ligne illégitime arrière-

témoignage des relations dont s'honorait le traducteur de Louis d'Avila, il faut joindre quelques lignes où il proclame la mission qui incombe aux lettres de perpétuer la gloire de l'empereur, et où il insiste sur la légitime autorité de l'historien, lorsqu'il lui a été donné de prendre une part éclatante aux exploits retracés dans ses récits.

Il est probable que Guillaume Van Male revint à Bruxelles avec le duc d'Albe et le fils de Charles-Quint. Van Male, qui aspirait à l'honneur d'écrire les annales contemporaines des Pays-Bas, ne devinait sans doute pas l'avenir, quand il vit ce jeune prince, qui fut plus tard Philippe II, présider à une fête, entre le duc d'Albe et les comtes d'Egmont et de Hornes, sur cette grand'place de Bruxelles, où depuis... Mais alors la patrie ne se présentait au cœur de Van Male qu'entourée des images de la prospérité et du bonheur<sup>1</sup>, et il suppliait Louis de Praet de lui trouver quelque position honorable qui pût le conduire à la charge d'historiographe belge de l'empereur.

Ce fut vers les fêtes de Pâques 1550, que Louis de Praet obtint que Guillaume Van Male entrerait comme *ayuda de camara* dans la maison de l'empereur, et Charles-Quint qui aimait les lettres et regrettait de ne pas les avoir assez cultivées pendant sa jeunesse, l'admit aussitôt dans son intimité. Charles-Quint se borna-t-il à faire répéter à Van Male certains récits que celui-ci avait empruntés à Louis d'Avila ? Alla-t-il jusqu'à lui demander de lui expliquer, d'après le texte latin, les Commentaires de César qu'il ne connaissait que par une traduction dans la langue de Dante et de Machiavel ? Il est seulement permis de le supposer ; mais ce que nous savons avec plus de certitude, c'est que tous les jours l'empereur l'honorait de longs entretiens, que sans cesse Van Male lisait ou écrivait sous sa dictée, près de sa table ou au coin du feu, même la nuit à côté de son lit<sup>2</sup>, et qu'il était en quelque sorte, comme il le dit lui-même, lié à un poteau par ses fonctions et ses occupations<sup>3</sup>.

Le 31 mai 1550, Charles-Quint avait quitté Bruxelles pour se rendre en Allemagne où l'appelaient des affaires importantes. Arrivé à Cologne, il s'embarqua le 14 juin sur le Rhin, et mit cinq jours à atteindre Mayence. Van Male, qui accompagnait l'empereur, se hâta d'écrire de Mayence à son illustre ami Louis de Praet ; mais cette lettre dont on ne saurait assez regretter la perte n'existe plus, et nous ne connaissons ce qu'elle renfermait<sup>4</sup> que par une rapide récapitulation<sup>5</sup> que Van Male inséra dans une autre lettre, également adressée au seigneur de Praet et écrite à Augsbourg le 17 juillet 1550<sup>6</sup>.

---

petite-fille de Philippe le Bon ; sa grand'mère, Louise de la Gruthuse, avait pour frère cet illustre seigneur de la Gruthuse qui ne s'honora pas moins par l'hospitalité que lui dut le roi Édouard d'York, que par la protection qu'il accorda aux lettres en faisant copier des manuscrits enrichis de somptueuses miniatures. Louis de Praet partageait les mêmes goûts. Xénophon, Platon, Polybe, Cicéron, Sénèque, formaient ses lectures favorites ; il correspondait avec Vivès et Viglius, et l'historien des comtes de Flandre, Jacques Meyerus, lui adressa une ode où il lui disait : Tu es notre gloire et l'honneur de notre pays.

<sup>1</sup> *Lettres de Guillaume Van Male*, publiées par M. de Reiffenberg, p. 10.

<sup>2</sup> *Lettres de Guillaume Van Male*, pp. 26, 27, 35, 45.

<sup>3</sup> *Lettres de Guillaume Van Male*, p. 54.

<sup>4</sup> *Lettres de Guillaume Van Male*, pp. 11 et 12.

<sup>5</sup> *Lettres de Guillaume Van Male*, p. 12.

<sup>6</sup> Nous l'avons reproduite plus haut en empruntant la fidèle traduction de M. Mignet.

Van Male ajoutait dans un post-scriptum : *L'empereur m'a permis de traduire son livre, dès qu'il aura été revu par Granvelle et par son fils. J'ai résolu d'adopter un style nouveau, qui tienne à la fois de Tite-Live, de César, de Suétone et de Tacite ; mais l'empereur est injuste pour nous et pour son siècle, quand il veut que son livre reste caché et protégé par cent clefs*<sup>1</sup>.

Si l'on désire savoir ce que Van Male entendait par ce nouveau système d'interprétation, on peut s'en référer à ce qu'il écrit lui-même au sujet de la relation de don Louis d'Avila : *Il convient que les actions qui ont surpassé tout ce qu'il y eut de plus fameux dans divers pays, soient racontées dans une langue célèbre et comprise par toutes les nations... Peut-être m'accusera-t-on d'employer un système de traduction nouveau et trop libre ; j'ai suivi le texte même que j'avais sous les yeux, sans toutefois m'y croire trop étroitement lié, mais aussi sans m'écarter du sens, lors même que je ne conservais pas le même ordre et les mêmes mots*. Le vainqueur de Barberousse, comme le conquérant de la Gaule, avait cherché, selon l'expression de Montaigne, à recommander non son dire, mais son faire<sup>2</sup>. Van Male voulait que ce livre offrit aussi à la fois un modèle aux guerriers et aux historiens<sup>3</sup>. Il se proposait donc de répandre sur les Commentaires de l'empereur un reflet classique de la littérature latine, qui eût rapproché l'ancien et le nouveau César.

A Augsbourg, Charles-Quint s'enfermait seul avec Van Male pour dicter pendant quatre heures consécutives. Ce fut là que s'acheva le travail qui s'étendait de 1516 au mois de septembre 1548. L'empereur, en terminant ses récits à la fin de l'année 1548, les considérait-il comme résumés sous la forme la plus nette et la plus précise, dans les instructions qu'il transmet à son fils, le 18 janvier de cette même année<sup>4</sup> ? Là aussi il invoquait les infirmités qui le tourmentaient, les dangers qu'il avait bravés, l'incertitude des desseins de Dieu à son égard, avant de tracer les règles auxquelles son successeur aurait plus tard à conformer sa politique. C'était d'abord un dévouement absolu à la religion, qui, sans faiblesse comme sans usurpations, maintiendrait les espérances attachées à la convocation du concile de Trente ; c'était au dehors un système prudent et habile qui ne compromettrait pas les relations avec la France et rechercherait l'amitié de l'Angleterre ; au dedans, un gouvernement généreux et conciliant en Allemagne, actif et vigilant en Italie, sage et éclairé dans les Pays-Bas, qui s'étaient toujours montrés hostiles à l'autorité étrangère ; enfin il lui recommandait, partout et toujours, l'amour de la paix que l'expérience même des guerres devait rendre plus vif, l'économie dans l'administration des finances, l'impartialité dans celle de la justice, la répression des abus, le respect des droits de tous. Dans ses instructions comme dans ses Commentaires, Charles-Quint avait sans cesse devant les yeux l'instabilité des choses humaines.

---

<sup>1</sup> *Lettres de Guillaume Van Male*, p. 13.

<sup>2</sup> Si les gestes de Xénophon et de César n'eussent de bien loing surpassé leur éloquence, je ne croy pas qu'ils les eussent jamais escripts : ils ont cherché à recommander non leur dire, mais leur faire. *Essais*, I, 39.

<sup>3</sup> Les Commentaires de César, dit Plutarque, ont été loués par les meilleurs esprits de son temps, comme un modèle parfait de ce genre d'ouvrage, et comme également propres à former les historiens et les guerriers.

<sup>4</sup> Sandoval (édit. d'Anvers), II, p. 475 ; *Papiers d'état de Granvelle*, III, 267. J'ai vu, dit M. Kervyn, une traduction italienne de ces instructions dans la Bibliothèque du Vatican, n° 756.

Van Male assure toutefois que Charles-Quint voulait continuer ses Commentaires jusqu'au moment où il écrivait. Le temps lui manqua sans doute, et les dictées qui nous ont été conservées remplirent, en 1550 et en 1551, la plus grande partie des loisirs<sup>1</sup> dont il disposa pendant sa longue résidence à Augsbourg, sous les frais ombrages des jardins des Fugger<sup>2</sup>.

L'empereur donna-t-il suite à la promesse plus ou moins vague qu'il avait faite à Mayence ? Avait-il commencé par soumettre son travail à la révision de son fils, alors âgé de vingt-trois ans et à celle de Granvelle ? La négative paraît peu douteuse, car on n'a rien retrouvé qui se rapportât à cette communication. Les dernières lignes du post-scriptum de la lettre du 17 juillet annonçaient déjà comme l'observe très bien M. Mignet, que l'empereur avait changé d'avis ; et en lisant les lettres postérieures de Van Male, on ne le trouve qu'assez péniblement occupé de la publication que l'empereur lui avait imposée de sa traduction du *Chevalier délibéré* d'Olivier de la Marche. Il semblait que Charles-Quint, près d'aborder la période la plus difficile de sa vie, cherchât à se dérober à l'histoire moderne, troublée, agitée, pleine de luttes, travaillée d'incertitudes et de doutes, qui commençait avec lui, pour se réfugier dans les fables créées par la chevalerie qui n'était plus elle-même qu'une fiction poétique.

Après avoir montré qu'entre les guerres d'Allemagne et l'abdication de Bruxelles il n'y eut plus de place pour la continuation des Commentaires, M. Kervyn poursuit ainsi : Chaque jour eut ses combats et ses dangers ou tout au moins ses luttes de tout genre et ses agitations renaissantes ; mais que se passa-t-il plus tard à Yuste ? Les opinions sont partagées : nous essayerons d'exposer la nôtre. Charles-Quint avait l'intention bien arrêtée d'achever dans le silence et dans la paix le travail qu'il avait commencé au milieu des guerres et des démêlés politiques. Il voulait, en justifiant sa conduite vis-à-vis des papes et des rois, dans les troubles religieux de l'Allemagne comme dans les grandes guerres contre la France, démontrer qu'il était toujours resté ce qu'il avait été sur les plages brûlantes de Tunis et d'Alger, le véritable chef et le légitime représentant de la société politique chrétienne, violemment assaillie et menacée à l'intérieur comme au dehors<sup>3</sup>. Il espérait, disait-il dans une lettre dont nous aurons à peser chaque phrase, arriver à faire quelque chose que Dieu ne jugerait pas inutile à son service.

Il avait amené avec lui son habile secrétaire Van Male, et, en déclarant qu'il était résolu à ne plus s'occuper des affaires présentes, il avait annoncé, dès son arrivée en Espagne, qu'il voulait renvoyer tous ses serviteurs<sup>4</sup> pour ne conserver que celui-là<sup>5</sup>, c'est-à-dire afin de pouvoir s'enfermer avec lui, comme à Augsbourg, et d'autant mieux gardé contre toute pensée de vanité que ces souvenirs de sa vie eussent été retracés au pied de sa tombe.

---

<sup>1</sup> Je n'ose, c'est M. Kervyn qui parle, dire : tous ces loisirs, car d'après une note que je dois à l'obligeance de notre savant secrétaire perpétuel, M. Quetelet, Hulsius mentionne en ces termes un traité que, vers le même temps, Charles-Quint aurait composé sur l'artillerie : *Discorso de l'artilleria, de l'imperadore Carolo V, scritto a mano, 1552.*

<sup>2</sup> *Lettres de Guillaume Van Male*, p. 26.

<sup>3</sup> L'empereur, écrivait l'envoyé vénitien Tiepolo, ne néglige rien de ce que l'on est en droit d'attendre d'un empereur chrétien, plein de zèle pour la foi et pour l'Église.

<sup>4</sup> Lettre de Gaztelù, du 11 octobre 1566. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 18 et 19.

<sup>5</sup> Il ne s'agit évidemment que de ses serviteurs des Pays-Bas.

Cependant d'autres occupations vinrent interrompre ces projets, et Van Male, dont la faveur s'accroissait au point d'exciter toute la jalousie des Espagnols, paraît avoir partagé ses journées entre la lecture qu'il faisait pendant le (liner de l'empereur, et la rédaction des bulletins relatifs à sa santé, que l'on adressait régulièrement au secrétaire d'état, don Juan Vasquez<sup>1</sup>. Il y eut deux périodes bien distinctes dans le séjour de Charles-Quint à Yuste. Pendant la première, rêvant encore le rétablissement de ses forces et de sa santé prématurément affaiblie, il voulait créer lui-même, dans sa solitude moins sombre qu'elle ne le fut plus tard, des bâtiments commodes, des jardins plantés de citronniers et d'orangers, des fontaines jaillissantes et des bassins peuplés de truites. Dans la seconde, luttant en vain contre le mal qui ravageait le corps sans atteindre la vigueur de l'intelligence, il ne voyait plus dans les souvenirs de sa gloire que ses faiblesses et ses misères, et sa pensée, absorbée par de pieuses méditations, se détachait de la terre. Parcourez toutes les lettres — et elles sont bien nombreuses —, qui furent écrites à Yuste par les serviteurs de Charles-Quint vous y retrouverez tous les incidents, tous les épisodes de ses journées, mais vous n'y apercevrez aucune trace des dictées historiques qu'il aurait faites à Van Male, et, s'il y en eut quelques-unes, loin de recomposer sur une large base l'apologie de cette vie si remplie, elles ont dû se borner à des fragments trop tôt interrompus.

Charles-Quint, il est vrai, se préoccupait parfois du jugement que porterait sur lui la postérité, mais dans ces moments-là il recommandait qu'on recueillît avec soin les vastes compilations de Florian Ocampo et de Ginès Sepulveda<sup>2</sup>. Il lui arriva toutefois de dire au Père François de Borgia, qu'il avait chargé d'une mission en Portugal : *Vous paraît-il qu'il y ait quelque signe de vanité à écrire ses propres actions ? Il faut que vous sachiez que j'ai raconté toutes les expéditions — jornadas — que j'ai entreprises avec leurs causes et les motifs qui m'y ont poussé, mais je n'ai été guidé, en écrivant, par aucun désir de gloire, ni par aucune pensée de vanité*<sup>3</sup>. Il nous est impossible de ne pas voir dans ces paroles de Charles-Quint une allusion à son livre de 1550, qu'il avait intitulé : *Summario das viages e jornadas*, en y ajoutant une lettre où il protestait qu'il ne l'avait pas composé par vanité.

Il semble que Charles-Quint, en oubliant à Yuste tout ce qu'il avait fait de grand et de glorieux, ait donné ainsi la plus forte preuve d'humilité, et le président du conseil de Castille, Juan de Vega, écrivait en apprenant sa mort : *Aucun bruit de ses armées, avec lesquelles il avait tant de fois fait trembler le monde, ne l'avait suivi au monastère de Yuste, et il avait oublié ses bataillons bardés de fer et ses bannières flottantes, aussi complètement que si tous les jours de sa vie s'étaient écoulés dans cette solitude*<sup>4</sup>.

Le témoignage d'Ambrosio de Moralès est bien plus précis encore que celui de Juan de Vega. Moralès, qui écrivait en 1564, six ans après la mort de Charles-Quint, affirme que ses Commentaires ne furent pas composés à Yuste, mais en Allemagne : *Ce qui doit, dit-il, exciter surtout l'admiration, c'est que ce prince*

---

<sup>1</sup> Lettre de Van Male, du 11 avril 1557. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. II, p. 167.

<sup>2</sup> Lettre de l'empereur, du juillet 1558. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 310.

<sup>3</sup> Ribadeneyra, *Vida del P. Francisco de Borja*, p. 113 ; Sandoval, II, p. 617. Comparez ce que dit Sepulveda : que Charles-Quint voyait une preuve d'ambition dans les encouragements qu'accordaient certains princes aux récits qui leur étaient favorables.

<sup>4</sup> Sandoval, *Vida del emperador Carlos V en Yuste*, p. 619.

*rédigea lui-même, au milieu de la fureur de ses guerres, le récit exact et suivi de ses actions.*

On rencontre dans l'énumération des livres trouvés à Yuste, après la mort de Charles-Quint, cette mention : un livre de mémoires — *memorias* — avec une plume d'or. Ce livre de mémoires aurait-il contenu les Commentaires ? La plume d'or serait-elle celle de l'empereur oubliée entre deux feuillets inachevés ? Il faut observer que Granvelle désigne les Commentaires sous le titre de *Mémoires*, et la place même que cette mention occupe dans l'inventaire, tout à côté des papiers de l'empereur et des cartes qui lui avaient servi, offre quelque importance ; mais comment le notaire ou le greffier, qui en décrivant les coupes et les cuillers rappelle toujours l'usage qu'en fit l'empereur, a-t-il pu oublier d'ajouter que ces mémoires n'étaient ni des comptes ni des notes — le mot *memorias* signifie tout cela —, mais l'autobiographie de Charles-Quint ?

Il y avait aussi à Yuste un portefeuille de velours noir et des papiers confiés à la garde de Van Male. Là se trouvait sans doute la correspondance politique de Charles-Quint, mais Quijada lui enleva en même temps et presque par violence<sup>1</sup> — Van Male s'en plaignait vivement —, les feuillets qui renfermaient le texte des Commentaires, tels qu'ils avaient été écrits sous la dictée de l'empereur. *C'est mon travail*<sup>2</sup>, s'écriait Van Male, et ici encore il ne peut être question que d'une rédaction peu développée sur plusieurs points, car Van Male assurait qu'il en avait une grande partie gravée dans sa mémoire<sup>3</sup>.

Que devinrent ces manuscrits complets ou incomplets, laissés tels qu'ils étaient sortis d'une première dictée ou partiellement revus et retouchés ? Philippe II les fit-il disparaître. Nous n'oserions ni l'en accuser, ni l'en absoudre. Certes il n'en eût pas autorisé la publication, mais il permettait à Moralès, son historiographe, de citer le mémorable exemple de Charles-Quint écrivant sa propre histoire, et la conservation même du manuscrit envoyé d'Innsbruck est un argument irrécusable<sup>4</sup>.

Van Male, qui était revenu d'Espagne comblé de bienfaits et qui de plus avait eu l'insigne honneur d'être nommé dans le testament de Charles-Quint, exécuta-t-il par gratitude<sup>5</sup> son projet de chercher dans sa mémoire les éléments d'un nouveau texte des Commentaires ? Profita-t-il de ses loisirs dans son pays natal pour composer cette traduction latine qui eût rappelé à la fois et les plus grandes actions des temps modernes et les œuvres littéraires les plus parfaites de l'antiquité ? Nous en sommes réduits au témoignage du cardinal de Granvelle qui rapporte que Van Male se plaignait de n'avoir pu commencer son travail parce qu'il avait toujours été infirme et souffrant depuis son retour<sup>6</sup>. En effet Van Male

---

<sup>1</sup> Lettre du cardinal de Granvelle, du 7 mars 1561. *Papiers d'état*, VI, 290.

<sup>2</sup> *Papiers d'état*, VI, 290.

<sup>3</sup> *Papiers d'état*, VI, 290.

<sup>4</sup> Le codicille de Philippe II qui ordonne de brûler certains papiers après sa mort se rapporte-t-il aux Commentaires de Charles-Quint ? Cela me paraît bien difficile à admettre. Philippe II aurait-il désigné l'œuvre de son père par des termes aussi vagues que dédaigneux : *Papeles de otras qualesquier personas, especialmente de los defunctos* ; et comment expliquer dans ce système la réserve qui s'applique à tous les papiers importants qu'il faudra conserver : *Papel de importancia que convenga guardar* ?

<sup>5</sup> *Papiers d'état du cardinal de Granvelle*, VI, 290.

<sup>6</sup> *Papiers d'état du cardinal de Granvelle*, VI, 290.

Male mourut le 1er janvier 1561, deux ans et trois mois après celui qu'il aimait à nommer son maître<sup>1</sup>.

Van Male, à ce que nous apprend aussi le cardinal de Granvelle, avait beaucoup d'amis qu'il entretenait souvent de cette œuvre qui eût accompli le souhait et le rêve de toute sa vie<sup>2</sup>. Incontestablement ces propos, ces intentions trouvèrent un écho dans d'autres pays qui avaient été également les témoins des exploits de Charles-Quint, et il ne faut pas s'étonner si on les connut en Italie. Venise, dont les affaires étaient, dit Commynes *plus sagement conduites que de prince qui soit au monde*, n'ignorait rien de ce qui se passait en Europe. En 1559, Marco-Antonio da Mula avait reçu une mission extraordinaire de la république dans les Pays-Bas, et chaque jour ses marchands échangeaient de longues lettres entre Anvers, la reine de l'Escaut, et Venise, la reine de l'Adriatique.

A l'heure même où expirait Van Male, un gentilhomme vénitien, Louis Dolce, remarquait dans une vie de Charles-Quint qu'il savait fort bien le français. *On dit, ajoutait-il, qu'il composa dans cette langue de très beaux commentaires des choses qu'il avait faites, et à ce que j'entends, on les traduit maintenant en latin, et ils seront publiés*<sup>3</sup>. Toute l'Italie était encore pleine des souvenirs de Charles-Quint, et le projet d'écrire son histoire souriait à la fois à Bernardo Tasso dont l'illustre fils appelait la gloire l'ombre d'un songe, et à Girolamo Ruscelli qui s'occupait depuis longtemps d'un recueil des biographies des hommes illustres. Ruscelli répéta ce qu'avait dit Dolce, en donnant plus ou moins exactement le nom du traducteur : *On espère tous les jours voir paraître les Commentaires traduits en latin par Guillaume Marinde*. Dolce avait annoncé qu'une traduction se faisait. Ruscelli, qui écrivait dans la même ville et dans le même temps, va plus loin ; il assure qu'elle s'imprime. Il est douteux que cette traduction ait jamais été exécutée, mais qu'elle fût déjà sous presse à Venise, c'est ce qui nous paraît surtout inadmissible. Van Male, qui avait reçu à Bruxelles la conciergerie du palais et qui touchait une pension, eût-il osé aborder ainsi subrepticement à Venise une publication qui eût attiré sur lui le courroux de Philippe II<sup>4</sup> ? Tout se réduit d'ailleurs à l'autorité bien suspecte de Brantôme qui a exagéré, sans les comprendre, les données recueillies par Dolce et Ruscelli :

*On dict que le grand empereur fit un livre de sa main, comme Jules César en son latin. Je ne sçay s'il l'a faict, mais j'ay veu une lettre imprimée parmi celles de Belleforest, qu'il a tradicte d'italien en françois, qui le testifie et avoir esté tourné en latin par Guillaume Marinde ce que je ne puis bien croire, car tout le monde y fust accouru pour en achepter comme du pain en un marché en temps*

---

<sup>1</sup> *Lettres de Van Male*, p. 47.

<sup>2</sup> Ce ne fut probablement qu'après le retour de Van Male dans les Pays-Bas que se répandit de divers côtés le bruit que Charles-Quint avait dicté ses Commentaires et qu'ils allaient être traduits en latin. En 1559, Zenocarus en ignore encore l'existence, mais il allègue toutefois, pour la démentir, les considérations qui inquiétaient la conscience de Charles-Quint : *Veritus ne laudis propriæ avidus a Deo censeretur*.

<sup>3</sup> En 1565, Dolce publia une nouvelle édition de son livre. La phrase qui se rapporte aux Commentaires de Charles-Quint, phrase vague et ambiguë, ne fut pas modifiée. On n'avait rien appris de plus à Venise de 1561 à 1565.

<sup>4</sup> Nous serions plus disposé à admettre, dit M. Kervyn, que les bruits répandus à Venise contribuèrent aux perquisitions que l'on fit chez Van Male aussitôt après sa mort. *He ententido*, écrivait Philippe II au cardinal de Granvelle, en lui transmettant l'ordre de les exécuter sans retard.

*de famine, et certes la cupidité d'avoir un tel livre si beau et si rare y eust bien mis autre cherte qu'on ne l'a veue, et chascun eust voulu avoir le sien.*

Depuis trois siècles, sauf la vague indication d'une impression qui aurait été faite à Hanau au commencement du XVIIe siècle, sous les auspices d'un gendre de Guillaume le Taciturne<sup>1</sup>, toutes les questions qui se rapportent à la traduction de Van Male sont, restées voilées des mêmes ténèbres, mais ces mystères mêmes semblent en avoir accru l'intérêt, et il faut constater à l'honneur de la patrie de Charles-Quint que le premier corps savant de la Belgique a pris la part la plus considérable aux efforts qui ont été tentés pour combler cette lacune.

En 1843, M. Gachard, dont le nom restera toujours attaché aux recherches qui ont répandu la plus vive lumière sur l'histoire du XVIe siècle, entretenait l'académie royale de Belgique de ses investigations à Simancas, à l'Escurial et à Madrid, au sujet *d'un document dont la découverte eût excité un intérêt universel*, et il insistait sur ce que présentait de regrettable *la perte des mémoires tracés par la main du plus puissant des monarques, et peut être du génie politique le plus profond du XVIe siècle*. Quatorze années, que le savant archiviste général du royaume a consacrées à de nouvelles études, restées stériles sur ce seul point, fécondes sur tous les autres, s'étaient déjà écoulées, lorsque l'examen de la même question fut repris par M. Arendt dans une notice qui frappa vivement l'esprit public.

Certes l'honneur de retrouver les Commentaires de Charles-Quint revenait légitimement à mes honorables confrères de l'académie, et, s'il en a été autrement, c'est sans doute afin que nous puissions proclamer ici tout ce que l'on doit à leurs excellents travaux. Du reste, nous nous empressons de le dire, nous n'avons pas eu la bonne fortune d'exhumer le texte même des Commentaires du célèbre empereur. Nous n'avons découvert qu'une traduction en portugais, traduction qui était la seule œuvre en langue méridionale, inscrite dans le grand inventaire du fonds français à la Bibliothèque impériale de Paris, où l'on renvoie toutefois au fonds espagnol n° 10230. C'est cette erreur qui l'a probablement dérobée si longtemps à l'œil curieux des investigateurs.

Le manuscrit, d'une écriture élégante et soignée, porte le titre suivant : *Historia del invictissimo emperador Carlos-Quinto, rey de Hespanha, composta por Sua Majestade Cesarea, como se vee do pagel que vai em a seguinte folha, traduzida da lingoa francesa e do proprio original, em Madrid, anno 1620*. C'est à dire *Histoire du très invincible empereur Charles-Quint, roi d'Espagne, composée par Sa Majesté Impériale, comme cela se voit par le papier qui est à la page suivante, traduite du français et sur l'original, à Madrid, l'an 1620*.

Ainsi en 1620, sous le règne de Philippe III, le manuscrit original existait encore à Madrid. Qu'est-il devenu depuis ? Quelque préjugé d'honneur national le fit-il disparaître, quand le petit fils d'un roi de France vint occuper le trône de Charles-Quint ? Servit-il de jouet, au commencement de ce siècle, à quelques-uns de ces

---

<sup>1</sup> Teissier, qui a été copié par tous ceux qui ont parlé de l'édition des Commentaires de Charles-Quint à Hanau, se borne à dire : *Carolus Quintus scripsit de propria vita libellum qui prodiit Hanoviae*, 1602. Mais n'y a-t-il pas une erreur assez aisée à expliquer, si l'on remplace le nom de l'empereur Charles-Quint par celui de l'empereur Charles IV ? En effet on publia à Hanau, en 1602, dans un recueil d'historiens de la Bohême, une vie de Charles IV écrite par lui-même. Ce recueil est celui de Marquard Freher, et voici en quels termes s'y trouve désignée la vie de Charles IV : *Caroli Bohemice regis et postea imperatoris de vita sua commentarius ab ipso scriptus*.

soldats qui ne se souvenaient guère qu'ils vengeaient les vaincus de Pavie, lorsqu'ils faisaient retentir du bruit de leurs armes les caveaux de l'Escorial, où repose le rival de François Ier ? S'est-il au contraire conservé au fond de quelques archives secrètes ?

Quoi qu'il en soit, la faiblesse et la décadence de la monarchie sous Philippe III peuvent expliquer à la fois comment tous les esprits se reportaient en arrière avec un sentiment de douleur et de regret vers le règne de Charles-Quint, et comment des documents restés cachés aux Sandoval et aux Sepulveda purent passer sous les yeux des *coronistes*, leurs successeurs. En 1623, Gilles Gonzalez d'Avila, historiographe de Philippe III, affirmait de nouveau l'existence des Commentaires, et peut-être les avait-il vus. La traduction même du texte en portugais s'explique assez aisément. Le Portugal était encore uni à l'Espagne, et c'était vers la même époque que François d'Andrada et Antoine de Souza écrivaient en portugais la vie du roi Jean III, si intimement liée à celle de Charles-Quint.

On a vu que notre manuscrit annonçait une note qui devait en établir l'authenticité. Elle se trouve en effet au second feuillet et est conçue en ces termes : *Treslado do papel que esta em principio desta historia, escrito per mao propria do emperador Carlos V em a lingoa castelhana, o qual papel Sua Majestade mandou d'Alemanha com a mesma historia a el rey don Philippe seu filho que entao era principe de Hespanha*. Ce qu'il faut traduire ainsi : *Copie du papier placé au commencement de cette histoire, qui était écrit en espagnol de la propre main de l'empereur Charles-Quint, et qui fut envoyé d'Allemagne avec cette même histoire, par Sa Majesté, à son fils le roi Philippe, alors encore prince d'Espagne*.

Immédiatement après viennent quelques lignes adressées par Charles-Quint au prince d'Espagne, et elles résument l'histoire de la composition des Commentaires. Comme nous le savions par le récit de Van Male, ils ont été commencés sur le Rhin quand Charles-Quint le remonta avec son fils, puis achevés à Augsbourg, ce qui confirme les ingénieuses conjectures de M. Arendt. Charles-Quint y proteste de sa bonne foi que les historiens modernes sont disposés à reconnaître. Il déclare qu'il n'a pas écrit par vanité, et nous savons combien tous ses historiographes lui font honneur d'avoir été à la fois grand et modeste dans ses succès<sup>1</sup>. En s'adressant à la postérité, il se place sous l'œil de Dieu. C'est Dieu qu'il supplie de lui laisser le temps d'achever son œuvre pour qu'elle serve à sa gloire ; c'est grâce à la protection de Dieu qu'il espère être délivré de ses inquiétudes et de ses peines, dont la trace se retrouve jusque dans ces lignes non achevées.

Nous nous contenterons d'ajouter à cette introduction quelques mots, non pour juger l'œuvre de Charles-Quint, mais pour expliquer, d'après les circonstances où elle fut écrite, ce qu'elle devait être et ce qu'elle est en effet. Pour l'époque la plus éloignée, l'empereur, aidé par Van Male<sup>2</sup>, et s'attachant surtout aux dates et, aux faits, se contente de grouper quelques détails et d'énumérer ses nombreuses traversées de la mer qu'il rappelait si éloquemment dans son discours d'abdication. Mais dès qu'arrive l'ère des mémorables campagnes de France et d'Allemagne, on reconnaît chez le narrateur une habileté aussi grande dans la stratégie que dans la politique. Malgré les obstacles que multipliaient les

---

<sup>1</sup> Sepulveda.

<sup>2</sup> *Lettres de Van Male*, p. 12.

attaques violentes de ses ennemis ou leurs ruses déguisées, il suffisait seul à cette tâche trop immense, comme le remarque M. Mignet, pour un seul homme, et c'est surtout dans ces Commentaires qu'on le retrouvera constant dans ses convictions et dans ses projets, et luttant courageusement, bien qu'infirmes et malade, contre les ligueurs les plus redoutables et contre le déchaînement le plus audacieux de la pensée humaine, secouant tout principe d'autorité. Quant à la forme, c'est une narration méthodique et sans ornements, dans laquelle on retrouve peut-être quelque imitation de l'œuvre immortelle de César<sup>1</sup>. Elle rappelle l'assertion de Sepulveda que l'empereur aimait la vérité dans toute sa simplicité : *simplicis veritatis amantissimus*<sup>2</sup>.

Nous avons laissé M. Kervyn nous exposer lui-même, dans ce récit si modeste et si attachant, l'histoire d'une découverte qui l'honore singulièrement. Nous allons compléter maintenant, en continuant à nous aider de M. Mignet, le curieux exposé de l'installation définitive de notre grand empereur à Yuste, et nous occuper plus particulièrement du côté matériel de sa vie habituelle. Outre le grand portefeuille de velours noir qui restait toujours dans sa chambre, on y trouvait toutes sortes de bijoux et de petits meubles délicatement travaillés en argent, en or, en émail, contenus dans des boîtes couvertes de velours de diverses couleurs ; les plus précieux étaient sans doute ceux qui renfermaient des substances auxquelles la crédulité du temps attribuait des vertus curatives. Charles-Quint possédait une grande quantité de ces talismans médicaux : il avait des pierres incrustées dans de l'or propres à arrêter le sang<sup>3</sup> ; deux bracelets et deux bagues en or et en os contre les hémorroïdes ; une pierre bleue enchâssée dans des griffes d'or pour préserver de la goutte<sup>4</sup> ; neuf bagues d'Angleterre contre la crampe ; une pierre philosophale que lui avait donnée un certain docteur Beltran ; enfin plusieurs pierres de bézoard venues d'Orient et destinées à combattre diverses indispositions. Avec ces merveilleux spécifiques il aurait dû être délivré de toutes ses maladies. Mais si son imagination avait pu le disposer un instant à mettre en eux quelque espérance, l'intraitable réalité l'avait ramené bien vite aux ordonnances presque aussi vaines de son médecin Mathys et aux remèdes non moins impuissants préparés par son pharmacien Overstraeten.

L'argenterie qu'il avait portée au monastère était appropriée avec profusion aux besoins variés de sa personne et de sa maison. Il avait en vermeil et double tout le service pour l'autel de sa chapelle particulière. Des cadres d'or, d'argent et d'émail contenaient toutes sortes de bijoux ou d'objets de prix. La vaisselle de sa table, les objets destinés aux soins assez recherchés de sa toilette ou employés dans l'intérieur de sa chambre, des vases, des bassins, des aiguères, des flacons de toutes dimensions, des ustensiles de toute espèce, des meubles de diverses natures pour sa cuisine, sa cave, sa paneterie, sa brasserie, sa pharmacie, etc., étaient en argent et pesaient au delà de quinze cents marcs.

---

<sup>1</sup> C'est ainsi que Charles-Quint, de même que César, ne se nomme qu'en troisième personne, et il ne faut pas perdre de vue le jugement que Cicéron portait sur les Commentaires du vainqueur de la Gaule : *Commentarios quosdam scripsit rerum suarum valde prohandos. Nudi enim sunt, recti et venusti, omni ornatu orationis detracto. Nihil enim est, in historia, pura et illustri brevitate dulcius.*

<sup>2</sup> Les historiens récents ont fait jusqu'ici un très petit usage de ces Commentaires. M. Gachard les cite à peine dans le long travail qu'il a consacré à Charles-Quint dans la *Biographie nationale*, et qui occupe au delà de 400 colonnes dans le tome troisième de cet ouvrage, publié en 1872.

<sup>3</sup> *Retiro, estancia*, etc., fol 78 v°.

<sup>4</sup> *Retiro, estancia*, etc., fol 78 v°.

Loin d'être indigente et restreinte, comme l'ont prétendu Sandoval et Robertson, la maison de Charles-Quint comprenait des serviteurs dont le nombre était aussi étendu et dont les fonctions étaient aussi variées que pouvaient l'être ses besoins. Elle se composait de cinquante personnes qui en remplissaient les divers offices<sup>1</sup>. Le majordome Luis Quijada en avait la suprême direction. En l'attachant définitivement à son service l'empereur lui accorda le traitement qu'avait eu le marquis de Denia, lorsqu'il était auprès de sa mère Jeanne la Folle, dans le château de Tordesillas. Venaient ensuite, en les classant d'après la somme d'argent qu'ils recevaient chaque année, d'abord le secrétaire Gaztelù et le médecin Mathys, ayant l'un et l'autre 150.000 maravédís de gages ou 750 florins, dont la valeur équivaldrait à celle de 16.000 francs au moins de notre monnaie<sup>2</sup>, puis le Franc-Comtois Guyon de Moron, à qui il était alloué 400 florins comme maître de la garde-robe.

Le service de la chambre impériale était confié à quatre *ayudas da camara*, qui étaient Guillaume Van Male, Charles Prévost, Ogier Bodart, Mathieu Routart, ayant chacun 300 florins, et à quatre barberas ou sous-aides, nommés Guillaume Wyckersloot, Nicolas Bénigne, Dierick Tack et Gabriel de Suert, en recevant tous 250. Le savant et habile Giovanni Torriano avait une pension un peu plus forte, puisqu'il touchait 350 florins ; mais l'horloger, Jean Valin, n'en avait que 200. Les autres serviteurs de Charles-Quint, la plupart Belges ou Bourguignons, étaient un apothicaire et son aide de pharmacie, un panetier et son aide, deux boulangers dont un Allemand, deux cuisiniers et deux garçons de cuisine, un sommelier pour le vin avec un valet de cave, un brasseur et un tonnelier, un pâtissier, deux fruitiers, un saucier et son aide, un chef du garde-manger et son contrôleur, un cirier, un pourvoyeur de volaille, un chasseur de gibier, un jardinier, trois laquais porteurs de litière, un garde-joyaux, un portier, un écrivain employé dans l'office de fray Lorenzo del Losar, auquel l'empereur confia les approvisionnements de sa maison ; enfin deux lavandières, Hippolyta Reynier, femme de Van Male, et Ysabeau Pletinckx, ayant soin, l'une du linge de corps, l'autre du linge de table. La totalité des gages des serviteurs de l'empereur montait à plus de 10.000 florins, qui auraient aujourd'hui la valeur d'environ 210.000 de nos francs.

Avant de partir de Jarandilla, Charles-Quint avait distribué en présents tous ses chevaux, qui lui étaient désormais inutiles, et n'en avait gardé qu'un seul déjà vieux et plus accommodé à son usage en ce pays de montagnes, si toutefois ses infirmités lui permettaient de s'en servir encore. Il avait renvoyé trente bêtes de somme à Valladolid, et n'avait conservé que six mulets et deux mules<sup>3</sup> pour les transports habituels entre Yuste et les villages voisins. Les relations étaient

---

<sup>1</sup> Voir cette liste tirée des archives de Simancas, avec les noms dont l'exactitude est rétablie par M. Gachard aux pages L et LI de la préface de *Retraite et mort de Charles-Quint*.

<sup>2</sup> Le florin de Flandre pesait alors 6 fr. 97 cent. de notre monnaie et valait 200 maravédís du temps. La valeur du florin serait aujourd'hui trois fois plus forte au moins que son poids métallique, à cause de l'abaissement successif du pouvoir de l'argent, qui se fit sentir surtout dans le seizième siècle, par suite de la découverte des mines du nouveau monde. D'après les évaluations savantes et judicieuses de M. Leber dans le Mémoire sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge, inséré dans le premier volume des *Savants étrangers du recueil de l'académie des inscriptions et belles-lettres*, le pouvoir de l'argent descendit, sous le même poids, de 11 à 6, depuis Charlemagne jusqu'au premier quart du XVIe siècle, à 4 dans le deuxième quart, à 3 dans le troisième quart, et à 2 dans le dernier quart. Note de M. Mignet.

<sup>3</sup> C'est ce que Quijada avait écrit à Vasquez le 2 février, *Retiro, estancia*, etc., fol 91 r°.

surtout très fréquentes entre le village de Quacos, situé à une demi-lieue du couvent, et où s'établirent Quijada, Moron, Gaztelù et tous ceux qui ne purent pas être logés à Yuste, mais qui y vinrent tous les jours. Charles-Quint ne garda auprès de lui que les serviteurs dont la présence lui était le plus indispensable. Les *ayadas de camara*, les *barberos*, les cuisiniers, les panetiers et même l'horloger, habitèrent une partie du cloître, dit le *nouveau-cloître*, disposée pour eux ; le médecin, le boulanger, le brasseur, occupèrent l'hôtellerie même du monastère. Ils pénétraient facilement dans la demeure impériale, tandis que tous les passages qui pouvaient les mettre en communication avec les moines furent soigneusement fermés<sup>1</sup>. La maison de Charles-Quint formait ainsi soit à Yuste, soit à Quacos, un établissement commode et complet, qui non seulement satisfaisait aux services divers de sa personne, mais où se fabriquait encore tout ce qui lui était nécessaire, depuis le pain de sa table jusqu'aux remèdes pour ses maladies, depuis le vin et la bière de sa cave jusqu'à la cire pour sa chapelle.

L'empereur avait choisi, parmi les moines, son confesseur, frère Juan Regla ; son, lecteur, frère Bernardino de Salinas, docteur de l'université de Paris ; et ses trois prédicateurs, frère Francisco de Villalba du couvent de Montemarta, près de Zamora, plus tard chapelain de Philippe II à l'Escorial, frère Juan de Açaloras, profès de Notre-Daine de Prado dans le voisinage de Valladolid, depuis évêque des Canaries, et frère Juan de Santandres, appartenant au monastère de Santa Catulina à Talavera. Les deux premiers avaient d'assez grandes connaissances théologiques et beaucoup d'éloquence religieuse. Le premier était doué d'une piété plus simple, accompagnée d'une onction touchante<sup>2</sup>. L'ancienne chapelle impériale, où se trouvaient quarante chantres des mieux exercés et des plus habiles, avait été réputée la première de toute la chrétienté<sup>3</sup>. On fit venir à Yuste, des divers couvents de l'Espagne, les religieux qui avaient les voix les plus belles et qui chantaient le mieux. On y appela du monastère de Saint-Barthélemy de Lupiana fray Antonio de Avila pour servir d'organiste, ainsi que deux ténors, deux contralto, deux basse-tailles et deux dessus, qui furent choisis dans les maisons hiéronymites de Valence, de Prado, de Zamora et de Ségovie. Plus tard cette musique fut complétée par la venue du frère Juan de Villamayor, qui passa du monastère del Parral à Ségovie dans celui de Yuste pour être maître de chapelle et basse-taille, et par celle d'un nouveau ténor, d'une nouvelle basse, d'un nouveau dessus, tirés des convents de Barcelone, de Talavera de la Reyna, d'Est relia et de Saragosse. Après la mort de Charles-Quint, ils reçurent tous un don comme prix de leur déplacement et en témoignage de la satisfaction que l'empereur avait eue à les entendre<sup>4</sup>.

La distribution de la journée de l'empereur à Yuste était très régulière. Dès que sa porte était ouverte, le confesseur Juan Regla entra dans sa chambre, où l'empereur pria avec lui. Ce religieux avait mérité par son savoir et sa doctrine d'être envoyé, en 1551, au concile de Trente, comme l'un des théologiens du royaume d'Aragon. Né de pauvres paysans, dans une humble cabane des montagnes de Jaca, sa vive intelligence et le désir de s'instruire l'avaient conduit, à l'âge de quatorze ans, dans la ville de Saragosse. Il y avait vécu d'aumônes à

---

<sup>1</sup> Sandoval, *Vida del emperador en Yuste*.

<sup>2</sup> Siguenza, part. III, cap. XXXVII, pp. 192-193. — Manuscrit hiéronymite, ch. XX, dans *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. II, pp. 21-25.

<sup>3</sup> Marino Cavalli, dans Alberi, série I, vol. II, pp 207-208.

<sup>4</sup> Leurs noms et la somme d'argent donnée à chacun sont dans *Retiro, estancia*, etc., fol. 255 v° à 257 r°.

la porte de Santa Engracia, qui lui avait donné tout à la fois la nourriture du corps et celle de l'esprit, et que, par une affectueuse reconnaissance, il appela depuis lors sa mère. Sur la recommandation des hiéronymites, qui avaient remarqué la studieuse régularité de sa vie et son ardeur intelligente, il avait été placé auprès du fils d'un riche *cavallero* qu'il avait accompagné à l'université de Salamanque. Il avait consacré treize années à la connaissance du grec et de l'hébreu, aux arts de l'école et aux sciences de la foi. Devenu un profond théologien, un docte canoniste, un linguiste habile, il avait pris l'habit religieux dans le monastère même où il avait reçu le pain de la charité et où son intelligence s'était ouverte aux premiers rayons du savoir<sup>1</sup>. A son retour de Trente, il en avait été nommé prieur. Son gouvernement triennal était expiré lorsque Charles-Quint appelé à Jarandilla ; pour lui donner la direction de sa conscience. Juan Regla s'était montré comme épouvanté d'une pareille charge, mais l'empereur l'avait rassuré et lui témoignait les plus grands égards. Il voulait qu'il fût assis en sa présence, non seulement quand ils étaient seuls, mais devant Quijada même, qui ne pouvait s'accoutumer à cet abandon de l'étiquette impériale, et que choquait toujours la vue d'un simple moine dans une position aussi familière à côté d'un grand empereur. Regla se jeta plusieurs fois aux genoux de Charles-Quint pour qu'il lui permit de rester debout, parce qu'il sentait la rougeur lui monter au front lorsque entraient quelqu'un : *Ne vous inquiétez point de cela, lui répondait l'empereur, vous êtes mon maître et mon père en confession ; je suis bien aise qu'on vous voie assis, et je ne le suis pas moins de voir que vous changiez de visage.* L'humble moine resta à Yuste jusqu'à la dernière heure de Charles-Quint ; il fut l'un de ses exécuteurs testamentaires, et après avoir été son confesseur à Yuste, il devint celui de Philippe II à l'Escorial.

Après avoir prié avec son confesseur, l'empereur travaillait avec Juanello, qui souvent avait précédé le Père dans sa chambre. A dix heures, les *ayudas de camara* et les *barberos* l'habillaient. Lorsque sa santé le lui permettait, il allait à l'église, ou bien de sa chambre il entendait la messe avec un profond recueillement. L'heure du dîner venue, il aimait à découper lui-même ce qu'il mangeait quand ses mains étaient libres, et il avait auprès de lui Van Male et le docteur Mathys, tous les deux fort doctes, qui lui faisaient une lecture ou l'entretenaient de quelque sujet intéressant d'histoire et de science. Après le dîner, revenait Juan Regla, qui lui lisait d'ordinaire un fragment de saint Bernard, ou de saint Augustin ou de saint Jérôme, sur lequel s'engageait une conversation pieuse. Charles-Quint prenait ensuite un peu de repos dans une courte sieste. A trois heures, il se rendait les mercredis et les vendredis au sermon de l'un de ses trois prédicateurs, ou, s'il ne pouvait pas y assister, ce qui lui arrivait souvent, Juan Regla était chargé de lui en rendre compte. Les lundis, les mardis, les jeudis, les samedis étaient consacrés à des lectures que lui faisait le docteur Bernardino de Salinas<sup>2</sup>.

Charles-Quint était depuis vingt-et-un jours au monastère lorsqu'arriva le 24 février, fête de saint Mathias. Cette fête était pour lui un grand anniversaire : c'était le 24 février qu'il était venu au monde, en 1500 ; qu'il s'était assuré, en 1525, la possession de l'Italie par la victoire de Pavie et la captivité de François

---

<sup>1</sup> Toute son histoire est racontée par Siguenza, partie III, lib. II, pp. 446-449.

<sup>2</sup> Tous ces détails sont tirés de fray Joseph de Siguenza, et des chapitres XIX-XXII du manuscrit hiéronymite publié dans *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. II, pp. 22 à 27.

Ier ; qu'il avait été couronné empereur à Bologne, en 1530, et il avait en singulière dévotion l'apôtre qui avait ainsi présidé à sa naissance et à ses plus hautes prospérités. Aussi célébrait-il avec une vénération reconnaissante la fête de saint Mathias, à laquelle un pape avait attaché des indulgences partout où se trouverait Charles-Quint. Ce jour-la, les habitants de l'Estrémadure vinrent à Yuste de quarante lieues à la ronde, afin de gagner l'indulgence promise à leur piété, et aussi afin de voir le religieux et grand empereur auquel ils en étaient redevables. On avait dressé hors du monastère, au milieu des champs déjà ranimés par la vive lumière et la chaleur naissante d'un printemps précoce, un autel et une chaire pour la messe et la prédication des pèlerins. Quant à l'empereur, dont les officiers et les serviteurs avaient communié dès le matin avec leurs habits de fête, il put lui-même, richement vêtu et portant le collier de la Toison d'or, se rendre jusqu'au pied du grand autel du couvent, où il remercia Dieu de toutes les félicités dont il l'avait comblé durant le cours de sa vie, et où il déposa autant de pièces d'or qu'il comptait d'années, en y comprenant celle dans laquelle il entra le 24 février 1557. **Vous ne sauriez croire, écrivait Quijada à Vasquez, comme Sa Majesté se porte bien ; le jour de saint Mathias il est allé sur ses jambes, en étant, il est vrai, un peu aidé, faire lui-même son offrande au maitre-autel**<sup>1</sup>.

Trois jours après, il envoya à Valladolid Martin Gaztelù, avec des instructions pour la gouvernante d'Espagne relatives soit à ses arrangements particuliers à Yuste, soit aux levées d'argent qu'exigeait le service du roi son fils. Il le chargea en même temps d'une lettre ainsi conçue pour le ministre principal : **Juan Vasquez de Molina, mon secrétaire et de mon conseil, ayant achevé de prendre en tout ma résolution et de fixer ce dont j'aurai besoin chaque année pour ma dépense, j'ai jugé à propos de faire partir Gaztelù, afin qu'il en instruisse la princesse ma fille, et qu'on règle comment, à qui et à quelles époques il conviendra de le fournir.** La somme qu'il avait indiquée comme nécessaire à son entretien ne s'élevait qu'à vingt mille ducats d'or<sup>2</sup>. Il l'avait auparavant bornée à seize mille, mais il s'était aperçu qu'elle était insuffisante. Le paiement en fut établi sur les mines d'argent de Guadalcanal, qu'on exploitait non loin de Yuste, dans la sierra Morena, et qui commençaient à donner des produits considérables ; il s'était en outre ménagé la perception d'un droit de *onze et six sur mille* que recevait pour lui le facteur général Herman Lopez del Campo. Satisfait de cet arrangement, l'empereur tenait de plus en réserve trente mille ducats d'or déposés dans un coffre au château de Simancas, pour l'acquittement, après sa mort, des legs pieux qu'il prescrivait, par son testament. Il répandit de grandes aumônes à Yuste et dans les villages voisins, qu'une forte disette désola et dépeupla en partie l'année suivante, et où il délivra des prisonniers pour dettes et maria des jeunes filles pauvres<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 127.

<sup>2</sup> *Retiro, estancia, etc., etc.*, fol. 97 v°. Le ducat, dont il était taillé 98 dans la livre d'or de 12 onces espagnoles valait 12 de nos francs tomme poids. et représentait 375 maravédis de veillon. Voyez *Demonstracion historica del verdadero valor de todas las monedas que corian en Castilla*, par le P. fray licenciado Saez, Madrid, 1805, in-4°. D'après l'évaluation ci-dessus, cette somme équivaldrait à 720.000 de nos francs. Note de M. Mignet.

<sup>3</sup> Siguenza, part. III, p. 191. Manuscrit hiéronymite, c. XVII, dans *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. II, p. 20.

L'empereur, dit Strada, eut regret de son abdication aussitôt après l'avoir accomplie, comme plusieurs le racontent en se fondant sur ce qui se passa quelques années plus tard entre le cardinal Granvelle et le roi Philippe. Le cardinal ayant rappelé au roi que c'était l'anniversaire du jour où son père Charles s'était démis de l'empire et de tous ses royaumes, le roi lui répondit sur le champ : c'est aussi l'anniversaire du jour où il s'est repenti d'y avoir renoncé. Les paroles de dédaigneux reproche prêtées à Philippe Ils ne sont pas plus vraies que les sentiments d'ambitieux repentir attribués à Charles-Quint. Au printemps de 1557, Philippe se trouva dans une position pleine de difficultés et de périls. L'amiral de Coligny, celui-là même qui était allé jurer solennellement la trêve à Bruxelles, moins d'une année auparavant, avait franchi la frontière des Pays-Bas. Il avait reçu de Henri II l'ordre de s'avancer à l'improviste de la Picardie, dont il était gouverneur, vers l'Artois et vers la Flandre et de s'y emparer de quelque ville forte. Il s'était donc embusqué près de Douai en janvier 1557 et avait cherché à s'en rendre maître, mais il avait échoué dans cette entreprise, et n'était parvenu qu'à piller Lens, entre Lille et Arras. Après ces actes d'hostilité sans déclaration de guerre, la trêve était ouvertement rompue par Henri II, qui sollicitait, à Constantinople, du vieux Soliman l'envoi d'une flotte turque dans la Méditerranée et l'ordre donné aux Barbaresques d'attaquer les possessions espagnoles en Afrique.

Philippe II, que cette agression inattendue surprenait sans troupes et ; presque sans argent, envoya son conseiller et son favori, Ruy Gomez de Sylva, comte de Melito et depuis prince d'Eboli, en Espagne, afin d'invoquer l'appui de l'empereur son père. Il aurait voulu que, quittant la solitude où il entrait à Peine, Charles-Quint consentît à lui venir en aide et à prendre de nouveau dans ses mains expérimentées la direction de la monarchie espagnole<sup>1</sup>. Peu de temps après, cette prière fut suivie d'une autre non moins importante. Philippe H supplia son père de ne pas se dessaisir de l'empire<sup>2</sup>. Ferdinand avait convoqué pour le mois de janvier 1557, à Ratisbonne, une diète électorale, à laquelle les électeurs de

---

<sup>1</sup> Dans les instructions données, le 2 février, à Ruy Gomez, le roi lui disait : Vous passerez là où est Sa Majesté l'Empereur, et en lui remettant ma lettre et le visitant de ma part, vous lui donnerez une connaissance particulière et complète de l'état dans lequel sont les affaires ici ; de ce qui s'est passé avec Sa Sainteté et avec le roi de France ; de ce qui est survenu en Italie ; de la résolution que j'ai prise de me rendre en Angleterre, comme aussi de réunir l'armée, et vous lui exposerez les raisons qui m'y décident. Vous supplierez avec toute humilité et avec insistance Sa Majesté qu'elle veuille bien s'efforcer en cette conjoncture de me secourir et de m'aider non seulement de ses avis et de ses conseils. ce qui est le plus grand bien qui puisse m'arriver, mais aussi de la présence de sa personne et de l'action de son autorité, en sortant du monastère et en se portant dans le lieu qui conviendra le mieux à sa santé et aux affaires, afin d'y traiter celles qui se présenteront par les moyens qui te fatigueront le moins : car de ses résolutions dépendra le bon succès de tout. Au seul bruit que le monde aura de cette nouvelle, je suis certain que mes ennemis en seront troublés, et Sa Majesté sera cause qu'ils hésiteront dans leurs projets et dans leur conduite. Comme je lui écris à ce sujet, je ne vous en dis pas davantage et je m'en remets à ce que vous connaissez de mes intentions. Seulement vous demanderez à Sa Majesté de m'envoyer son avis sur ce qui touche à cette guerre et de m'indiquer par où et comment il faut entreprendre cette expédition pour pouvoir porter les coups les plus décisifs. *Retiro, estancia, etc.*, fol. 93.

<sup>2</sup> Philippe disait dans sa dépêche : Ce qui conviendrait le mieux, ce serait que Sa Majesté ne persistât point à renoncer à l'empire, sa conscience n'étant point intéressée, tout le monde le lui a dit à ce qui s'y fait, puisqu'il ne le sait même pas. Certainement pour les Pays-Bas et pour l'Italie, je perdrai beaucoup.

Saxe et de Brandebourg s'étaient excusés d'assister, ce qui avait fait revenir sur ses pas le prince d'Orange, chargé d'y porter l'acte de cession de l'empereur. Ruy Gomez arriva à Yuste le 23 mars. L'empereur l'accueillit très gracieusement et lui accorda une faveur qu'il ne fit depuis à personne autre : il ordonna à Quijada de lui préparer une chambre dans ses propres appartements. Le 23 et le 24 mars, il resta deux fois en conférence avec lui pendant cinq heures de suite, étendant lui-même sa prévoyance aux diverses parties de la monarchie espagnole, et insistant sur toutes les mesures que commandaient la situation des deux péninsules et la défense des villes occupées par les Espagnols sur la côte d'Afrique. Mais il ne consentit ni à sortir du monastère, ni à conserver la couronne impériale, comme l'en suppliait Philippe II, ni à se rendre en Aragon pour y faire reconnaître la nouvelle autorité du roi, comme l'aurait désiré la gouvernante d'Espagne sa fille. Il se borna à leur accorder à tous deux ses précieux conseils et son efficace entremise en ces graves conjonctures.

Pendant le premier été que Charles-Quint passa au monastère de Yuste, à part les indispositions dont le repos, le climat et l'art ne pouvaient pas triompher, sa santé fut bien meilleure qu'elle ne l'avait été depuis longtemps. Il prenait avec persévérance ses pilules et son vin purgatif de sené beaucoup plus par habitude que comme remède<sup>1</sup>. Il n'était pas plus scrupuleux sur le choix des aliments qu'il ne l'avait été à Jarandilla, et il continuait à recevoir des friandises et des présents qui lui étaient envoyés de Valladolid, de Lisbonne et même des Pays-Bas, d'où son fils lui en avait expédié par mer une caisse toute remplie, en lui faisant parvenir les brevets des pensions qu'il désirait assurer après lui à ses fidèles serviteurs<sup>2</sup>. La température élevée et vivifiante de l'Estrémadure en cette saison avait tellement rétabli ses forces, qu'il put aller un moment à la chasse : Sa Majesté, écrivait Gaztelù le 5 juin<sup>3</sup>, a demandé une arquebuse, et elle a tiré deux pigeons sans avoir besoin d'aide pour se lever de son siège ni pour tenir l'arquebuse. Il eut même la fantaisie, trois jours après, de dîner dans le réfectoire du couvent avec les moines : il s'y fit servir, sur une table séparée, par les religieux qui lui apportaient les mets de leur cuisine, que van Male découpait devant lui<sup>4</sup>.

Le monastère de Yuste, auparavant si inanimé et si solitaire, était devenu un centre de mouvement et d'action. Quijada se plaignait d'y être l'hôte de tous les visiteurs de Yuste et l'agent de tous les solliciteurs d'Espagne<sup>5</sup>. Des courriers y arrivaient et en partaient sans cesse. Toutes les nouvelles y étaient soigneusement envoyées à l'empereur, dont on prenait les conseils ou les ordres sur la plupart des choses qu'il fallait préparer ou résoudre. On le faisait juge des différends et on lui demandait des grâces. L'amiral d'Aragon, don Sancho de Cardona, venait lui porter ses plaintes contre le maître de l'ordre religieux et militaire de Montesa, avec lequel il était en contestation<sup>6</sup>. Le président du conseil de Castille, Juan de Vega, qui lui devait ce grand office après avoir été son vice-

---

<sup>1</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 113 r°.

<sup>2</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 126 r°.

<sup>3</sup> Lettre de Gaztelù, du 5 juin. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 154.

<sup>4</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 114 v° et manuscrit hiéronymite, c. XXV, p. 31 du tome II de *Retraite et mort de Charles-Quint*.

<sup>5</sup> Lettre de Quijada à Vasquez, du 14 mars 1557. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 129.

<sup>6</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 127 r°.

roi en Sicile, vint lui baiser les mains et resta une heure et demie en conférence avec lui<sup>1</sup>. Dès son retour à Valladolid, il envoya les pancartes nécessaires pour qu'il y eût marché et juridiction à Quacos, afin de faciliter le service et l'approvisionnement de l'empereur et de sa maison<sup>2</sup>. L'empereur voyait aussi arriver vers lui des veuves de militaires qui avaient fait les campagnes d'Afrique, d'Italie, des Pays-Bas et d'Allemagne. Elles venaient solliciter de sa générosité, les unes des secours, les autres des pensions, les autres des lettres de recommandation pour le roi son fils ou la princesse sa fille ; et il ne les renvoyait jamais sans les satisfaire<sup>3</sup>. Mais c'étaient surtout les affaires importantes de la monarchie qui lui étaient soumises. Ruy Gomez revint deux fois à Yuste, en avril et en juillet.

Quijada avait arrangé le château de Jarandilla pour y recevoir les deux sœurs de Charles-Quint. Il avait en même temps disposé dans la résidence impériale deux pièces où elles pussent se reposer. Les deux reines partirent donc de Valladolid le 18 septembre<sup>4</sup>, pour aller rejoindre leur frère, dont elles étaient séparées depuis dix dix mois. L'empereur éprouva une grande joie à les revoir<sup>5</sup>. Quoique très préoccupé des grands événements qui se passaient en France, où les Espagnols venaient de remporter la victoire de Saint-Quentin sans savoir en profiter, il s'occupait toujours de l'arrangement de sa demeure et de la culture de ses jardins. L'empereur, écrivait Quijada<sup>6</sup>, se plait à prendre un passe-temps dans la construction d'un jardin sur la haute terrasse qu'il fait couvrir, au milieu de laquelle il élève une fontaine, en plantant sur ses côtés et tout autour beaucoup d'orangers et de fleurs. Il projette de faire la même chose dans le quartier d'en bas, où il prépare également un oratoire. Il dressait aussi le plan d'une autre construction qu'il destinait à loger son fils tout près de lui, lorsque Philippe II reviendrait en Espagne et le visiterait à Yuste.

Les sœurs de l'empereur demeurèrent deux mois et demi à Jarandilla. Elles montaient de temps en temps au monastère pour y jouir de sa présence et de ses entretiens. Elles avaient pour lui un dévouement sans bornes, et lui avait toujours eu pour elles autant de confiance que d'affection. Eléonore, alors âgée de cinquante-neuf ans, était son aînée de quinze mois : bonne, douce, soumise, sans ambition et presque sans volonté, elle avait été le flexible instrument de la politique de son frère, qui l'avait fait monter tour à tour sur les trônes de Portugal et de France. Après la mort de son second mari, le brillant mais peu fidèle François Ier, elle s'était rapprochée de sa sœur la reine de Hongrie pour ne plus la quitter. Celle-ci avait une sorte d'adoration pour l'empereur Charles-Quint, qu'elle appelait son tout en ce monde après Dieu<sup>7</sup>, et dont elle avait, dit M. Mignet, la vigueur d'esprit et la hauteur de caractère. Pénétrante, résolue, altière, infatigable, propre à l'administration et même à la guerre, pleine de ressources dans les difficultés, portant dans les périls une pensée ferme et un

---

<sup>1</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 127 r°.

<sup>2</sup> Lettre de Gaztelù à Vasquez, du 27 septembre, *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 178.

<sup>3</sup> Lettre de Gaztelù, du 10 juillet. *Retiro, estancia, etc.*, fol. 124 v°.

<sup>4</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 137 v°.

<sup>5</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 139 r°.

<sup>6</sup> Lettre de Quijada à Vasquez, du 27 septembre 1557. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 176-177.

<sup>7</sup> Lettre de Marie, reine douairière de Hongrie, à l'empereur, août 1555, dans les *Papiers Papiers d'état du cardinal de Granvelle*, t. IV, p. 478.

mâle courage, ne se laissant surprendre ni abattre par les événements, elle n'avait plus voulu conserver sous son neveu, nous l'avons dit, une position qu'elle avait occupée avec une si rare habileté pendant un quart de siècle. Elle avait supplié Charles-Quint de lui accorder le contentement de le suivre en Espagne, afin de rapprocher la reine Eléonore de l'infante de Portugal sa fille, et de pouvoir vivre elle-même plus près de lui. Pendant tout cet automne, l'empereur eut ses deux sœurs dans son voisinage et s'entretint bien des fois avec la reine de Hongrie des affaires de la monarchie espagnole, à la conduite desquelles il conçut le projet et garda l'espérance de la faire participer.

Cependant l'infante du Portugal se disposait à venir visiter en Espagne sa mère Eléonore. Dès que son départ fut réglé, les deux reines douairières de France et de Hongrie se disposèrent à aller au-devant d'elle. Charles-Quint n'avait pas voulu d'ailleurs que ses sœurs restassent plus longtemps dans un pays que son élévation montagnaise rendait souvent humide et froid dans la saison d'hiver. Il avait désiré qu'elles se dirigeassent du côté du sud, où elles attendraient l'infante leur fille et nièce. Les deux reines étaient donc montées à Yuste le 14 décembre, et elles avaient pris congé de l'empereur souffrant depuis quelque temps. Le lendemain elles avaient quitté Jarandilla et s'étaient mises en route pour Badajos.

En ce moment, la situation politique s'embrouillait d'une façon alarmante pour l'Espagne<sup>1</sup>. Le roi avait laissé à Henri II le temps de rassembler ses forces et de réparer son échec de Saint-Quentin. Le duc de Guise s'était emparé, au commencement de janvier, de l'importante place de Calais, dont les Anglais étaient en possession depuis plus de deux cents ans. Il s'était dirigé ensuite vers les Pays-Bas, où le duc de Nevers prit les châteaux d'Herbement, de Jamoigne, de Chigny, de Rossignol, de Villemont, et où il devait aller assiéger lui-même l'importante place de Thionville. La prise de Calais découvrait la Flandre maritime, et le siège de Thionville menaçait le duché de Luxembourg. Philippe II, réduit à la défensive, était placé, au commencement de 1558, dans la position dangereuse où il avait mis Henri II peu de temps auparavant. La nouvelle de la prise de Calais fut transmise le 31 janvier à Yuste par Vasquez. Elle désola l'empereur. Il était depuis deux mois et demi malade presque sans interruption. Le 2 février, jour de la Purification, il voulut entendre la grand'messe dans l'église, où il se fit porter sur son fauteuil et où il communia. Bien qu'il fût entouré de coussins de plume, il sentait de la douleur jusque dans les os<sup>2</sup>. A ce mal profond s'ajouta la plus vive anxiété politique, lorsque Quijada, le 4 février, l'instruisit de la perte de Calais, qu'il lui avait tenue cachée la veille au soir pour ne pas l'agiter pendant la nuit<sup>3</sup>. L'empereur dit alors **qu'il n'avait pas éprouvé de plus grande peine en sa vie**<sup>4</sup>.

Ces grands soucis agirent sur sa santé déjà si ébranlée. Il eut une nouvelle attaque de goutte : c'était la troisième de cet hiver ; elle ne fut pas cependant violente ni prolongée. Le 8 février, l'appétit lui étant un peu revenu, il mangea

---

<sup>1</sup> Nous supprimons les détails sur lesquels s'étend longuement M. Mignet. Tout ce qui a rapport aux affaires politiques se représentera nécessairement dans la suite de notre travail.

<sup>2</sup> Lettre de Quijada à Vasquez, du 3 février. *Retraite et mort de Chartes-Quint*, t. I, p. 254.

<sup>3</sup> Lettre de Quijada à Vasquez, du 3 février. *Retraite et mort de Chartes-Quint*, t. I, p. 254.

<sup>4</sup> Lettre de Gaztelù, du 4 février. *Retraite et mort de Chartes-Quint*, t. I, p. 256, note 1.

des huîtres fraîches, et il demanda à Séville du bois des Indes et de la salsepareille pour en boire des décoctions, ce qui faisait dire à Quijada : **Les rois se figurent sans doute que leur estomac et leur complexion diffèrent de ceux des autres hommes**<sup>1</sup>. Cependant l'humeur qui le tourmentait par des crises si douloureuses et si fréquentes se porta au dehors, lui envahit les extrémités inférieures du corps et l'obligea à dormir la nuit les jambes entièrement, découvertes<sup>2</sup>.

Vers la fin de février, Charles-Quint éprouva un grand chagrin domestique. Les deux reines douairières de France et de Hongrie s'étaient rendues, on s'en souvient, à Badajoz, où l'infante doña Maria était arrivée le 27 janvier pour voir la reine Éléonore, sa mère. La princesse doña Juana envoya pour complimenter l'infante don Antonio de Puertocarrero, qui vint baiser à Yuste les mains de l'empereur. L'empereur lui remit pour ses sœurs et pour sa nièce des lettres de compliment et d'affection qu'il ne put pas signer à cause de sa goutte, et auxquelles il fit apposer le sceau très secret réservé pour ces occasions. En même temps que l'envoyé de la régente et de l'empereur se rendait à Badajoz, don Manuel de Melo, qui avait accompagné l'infante, se dirigeait, avec un train somptueux, vers Yuste<sup>3</sup>. Mais l'infante, que les deux reines comblèrent de tendresse et de présents, n'alla point visiter l'empereur son oncle, et elle se refusa à vivre en Espagne dans la compagnie de sa mère. Après environ quinze jours passés à côté d'elle, cette fille altière et peu affectueuse, dit M. Mignet, reprit le chemin de Lisbonne, tandis que les deux reines revinrent tristement sur leurs pas, avec le dessein de faire un pèlerinage à Notre-Dame de Guadalupe<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Lettre de Quijada à Vasquez, du 9 février. *Retiro, estancia, etc.*, fol. 163 v°.

<sup>2</sup> Lettre de Mathys à Philippe II, du 14 février 1558. *Retiro, estancia, etc.*, fol. 164, 165.

<sup>3</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 158 v° à 160 r°.

<sup>4</sup> Nous empruntons quelques détails sur ce célèbre pèlerinage à *l'Itinéraire descriptif de l'Espagne*, par le comte Al. de Laborde. 3e édition, t. III, 1re partie, pp. 435-439. Nous ne quitterons pas l'Estrémadure, dit cet écrivain, sans entretenir nos lecteurs du couvent de Guadalupe. A vingt lieues de Calatrava, sur la lisière orientale de cette province, et au pied d'une chaîne de montagnes qui la traverse de l'est à l'ouest de Tolède, on trouve le monastère de Guadalupe, couvent des hiéronymites, non moins fameux par la possession de sa Vierge miraculeuse, que le fut celui de Just, autre couvent du même ordre, par la retraite de l'empereur Charles V ; il l'emporte de beaucoup sur ce dernier par sa grandeur, sa richesse et les agréments de sa situation. Cette maison est située sur un sol très fertile et très bien cultivé ; elle a été comblée des offrandes de deux royaumes, dotée par plusieurs souverains. — Quelques auteurs prétendent qu'il exista jadis, au lieu où est aujourd'hui la petite ville de Guadalupe, une colonie romaine, appelée Cayilia Germelina. Son nom moderne est arabe. Le couvent fut fondé dans le XIVe siècle, par l'ordre d'Alphonse XII, à l'occasion d'une image de la Vierge trouvée dans ce lieu ; son clocher domine la plaine fertile dont nous avons parlé, et s'élève avec grâce et majesté au milieu d'elle. De toute part on accourt chercher dans ce lieu saint la consolation du malheur, le rétablissement de la santé, ou le pardon des fautes. — La tradition rapporte que la statue de la Vierge de Guadalupe avait été donnée par saint Grégoire le Grand à saint Léandre, archevêque de Séville, qui la rapporta dans sa patrie, d'où elle fut transférée et cachée dans les montagnes de Guadalupe, à l'époque de l'invasion des Maures. Une apparition miraculeuse la découvrit, six ans après, à un chevrier, qui révéla, à son tour, à toute la contrée, ce qu'il venait d'apprendre. De là l'inauguration, le culte, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, la fortune de *Nuestra Señora de Guadalupe*, la Vierge la plus riche de toute la chrétienté. — Le culte de la sainte Vierge est le culte privilégié des Espagnols. C'est à elle, dit M. de Laborde, qu'ils s'adressent dans tous leurs plaisirs,

Mais elles ne le purent pas. En arrivant à Talaveruela, la reine Éléonore tomba gravement malade. L'asthme, dont elle était tourmentée comme l'empereur son frère, se compliqua d'une fièvre dangereuse, qui, dès le début de la maladie, laissa peu d'espérance au docteur Corneille de Baersdorp, son médecin. Le secrétaire Gaztelù, que Charles-Quint avait envoyé au-devant de ses sœurs jusqu'à Truxillo, poussa jusqu'à Talaveruela en apprenant que la reine Éléonore y était malade. Le 18, qui devait être le dernier jour de sa vie, il la trouva sur un siège en proie à une fièvre violente, et oppressée à tel point par son asthme, qu'une respiration suivait l'autre<sup>1</sup> ; mais elle avait l'esprit si net et l'âme si ferme, qu'elle se fit rendre compte par Gaztelù de l'état des affaires et lui raconta son entrevue avec l'infante sa fille. Lorsqu'il retourna auprès d'elle vers six heures, elle était à toute extrémité, et l'évêque de Palencia allait lui donner l'extrême-onction. Conservant la parole jusqu'au bout, elle lui dit avec une douceur et une sérénité infinie les choses les plus touchantes du monde. Elle demanda à être enterrée sans pompe à Mérida, et voulut que l'argent qui aurait été dépensé pour ses obsèques fût distribué aux pauvres. Ses dernières paroles furent pour l'infante et pour l'empereur<sup>2</sup> : elle recommandait tendrement sa fille à son frère, et elle expira sans que celle-ci pût revenir lui fermer les yeux.

La nouvelle de la mort de sa sœur jeta Charles-Quint dans une profonde affliction. Il avait eu une attaque de goutte, et c'est au milieu des souffrances que la maladie de la reine Éléonore était venue l'inquiéter. Il avait envoyé sur le champ Quijada vers sa sœur à la suite de Gaztelù. Le médecin Mathys, resté auprès de lui, avait écrit le 18 février à Valladolid que l'empereur était aussi attristé que souffrant<sup>3</sup>. Il avait ajouté le 20, en parlant de l'augmentation de son mal causée par l'inquiétude : *La douleur du bras droit s'est accrue et Sa Majesté a mangé par les mains d'autrui, et peu. Le soir elle eut de la fièvre et des angoisses, et les souffrances du bras devinrent plus vives. La nuit. ne se passa pas bien. Hier le mal gagna le genou droit, et Sa Majesté eut les deux bras pris et immobiles. Comme Gaztelù revint en disant que la reine était au pire et sans*

---

comme dans toutes leurs peines. *Nuestra Senora* est leur expression favorite. La Vierge a, dans toutes les maisons, une salle qui lui est particulièrement attachée, et où son image est placée, sous le nom de la *Purissima*. La plupart des noms de baptême des femmes sont relatifs à quelques circonstances de sa vie : Dolores, Rosario, Concepcion, Soledad, sont les dénominations les plus ordinaires. Il est peu d'Espagnols, même de militaires, qui n'aient, sur leur poitrine ou dans leur portefeuille, quelque petite image de la Vierge, qu'ils invoquent, qu'ils baisent souvent et dont ils ne se séparent jamais. — Le monastère est composé de plusieurs bâtiments construits en différents temps : ce qui a produit l'irrégularité qu'on remarque dans son ensemble. Malgré ce défaut d'unité, l'édifice impose par sa masse et son développement. Le cloître est remarquable par le genre d'architecture qui y règne : c'est un mélange de gothique et d'arabe, comme presque tous les édifices de cette espèce en Espagne : la fontaine du milieu est surtout d'un aspect riche et élégant. L'intérieur offre à l'amateur des arts et de l'histoire, des tableaux, des statues, des inscriptions et des monuments précieux. Le naturaliste trouve, dans les environs, les objets les plus intéressants sous les rapports de la botanique et de la minéralogie : il n'est pas de solitude qui offre plus d'aliments à la curiosité des voyageurs.

<sup>1</sup> *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 270, 271. Lettre de Gaztelù à Juan Vasquez, du 21 février.

<sup>2</sup> Lettre de Quijada, que l'empereur avait également envoyé auprès de sa sœur, du même jour. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 273, 274.

<sup>3</sup> Lettre de Mathys à Vasquez, du 10 février. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 268, 269.

espérance, vous pouvez juger quel chagrin en éprouva Sa Majesté<sup>1</sup>. Lorsque Charles-Quint apprit que cette sœur, qu'il avait toujours tendrement aimée, était morte, de grosses larmes coulèrent sur son visage. La reine Éléonore était son aînée de quinze mois ; il sentit qu'elle le précédait de bien peu. Avant que ces quinze mois soient passés, dit-il, il pourra bien se faire que je lui tiennne compagnie<sup>2</sup>. La moitié de ce temps n'était pas écoulée, que le frère et les deux sœurs s'étaient rejoints dans la dernière demeure.

La reine de Hongrie était dans une extrême désolation. Malgré la force qui la rendait maîtresse de ses sentiments, elle ne pouvait pas surmonter sa douleur ; lorsqu'elle voulait parler de sa sœur, les sanglots lui ôtaient la parole<sup>3</sup>. Elle alla chercher auprès de son frère des consolations et lui en donner. L'empereur, qui avait fait demander en toute hâte à Valladolid des vêtements de deuil pour sa maison et la maison de ses sœurs, voulut que tout fût prêt à l'arrivée de la reine de Hongrie et qu'elle fût logée cette fois dans la résidence impériale. Il ordonna donc de préparer son appartement dans le quartier d'en bas<sup>4</sup>. En l'attendant, tourmenté par sa goutte, qui s'était portée sur le genou et la hanche gauches, ayant la bouche enflammée et la langue bouffie, réduit, pour toute nourriture, à des collations de massepains et de gaufres<sup>5</sup>, il passa péniblement dans sa chambre le 24 février, jour anniversaire de sa naissance, qu'il avait célébré l'année précédente avec une satisfaction si joyeuse et si reconnaissante. Quatre jours après, le grand commandeur d'Alcantara étant venu à Yuste apporter avec ses condoléances les distractions de ses entretiens toujours si agréables à l'empereur, il le trouva fort changé. Je l'ai consolé, écrivait-il à Vasquez, de la perte de la reine de France, et aussi de celle de Calais et de Guines, que Sa Majesté ressent comme la mort. Ce chagrin, le trépas de sa sœur et les froids très sévères de cet hiver l'ont laissé extrêmement abattu<sup>6</sup>.

La Reine de Hongrie arriva à Yuste le 3 mars, à la nuit. L'empereur désirait et redoutait sa venue ; il avait dit plusieurs fois à Quijada : Il ne me semble pas possible que la reine très-chrétienne soit morte, et je ne le croirai que lorsque je verrai entrer la reine de Hongrie seule<sup>7</sup>. Elle entra seule, et l'empereur en la voyant s'attendrit, quoiqu'il cherchât à contenir son émotion. La reine ne put s'empêcher de montrer la sienne<sup>8</sup>. Elle demeura douze jours avec son frère, dont dont la santé se remit peu à peu, mais resta très faible. Il ne pouvait manger que des mets excitants, des harengs, du poisson salé, de l'ail<sup>9</sup>, et il était sans disposition comme sans force pour les exercices qui lui auraient été le plus salutaires. Mathys le déplorait, en écrivant à Philippe II : Les fonctions corporelles de Sa Majesté, lui disait-il, sont presque oisives dans cette vie

---

<sup>1</sup> Lettre de Mathys à Vasquez, du 20 février. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 269.

<sup>2</sup> Lettre de Gaztelù à Vasquez, du 21 février. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 271.

<sup>3</sup> Lettre de Quijada, du 21 février.

<sup>4</sup> Lettre de Quijada à la princesse doña Juana, du 23 février. *Retiro, estancia, etc.*, fol. 176 v<sup>o</sup>.

<sup>5</sup> Lettre de Mathys à Vasquez, du 24 février. *Retiro, estancia, etc.*, fol. 170 r<sup>o</sup>.

<sup>6</sup> Lettre de don Luis de Avila à Vasquez, du 28 février. *Retiro, estancia, etc.*, fol. 170 v<sup>o</sup>.

<sup>7</sup> Lettre de Quijada à Vasquez, du 4 mars. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 280.

<sup>8</sup> Lettre de Quijada à Vasquez, du 4 mars. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 280.

<sup>9</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 172 v<sup>o</sup>.

cellulaire. A mon grand chagrin, je désespère qu'il en soit autrement. A peine l'empereur fait-il quinze ou vingt pas par jour ; le reste du temps on le porte en litière, et rarement même marche-t-il autant. Il est vrai que ces jours derniers il ne pouvait se servir de ses pieds à cause d'une petite plaie produite par l'éruption des jambes. Mais, ses pieds fussent-ils plus libres, et comme ils peuvent l'être pour lui, cela ne mènerait à rien, et il n'en ferait pas plus d'usage<sup>1</sup>.

La reine de Hongrie quitta Yuste le 16 mars, dans l'intention d'aller fixer sa résidence à Cigales. Avant son départ, l'empereur eut avec elle un entretien long et confidentiel. Ayant éprouvé pendant plus de vingt ans l'habileté supérieure de sa sœur dans l'administration d'un état, il songea, au milieu des circonstances graves où se trouvait la monarchie espagnole, à la placer à côté de sa fille, qui semblait lasse de porter un si lourd fardeau, puisqu'elle avait naguère exprimé le désir de s'en décharger sur les épaules du roi son frère. Il la pressa donc de ne pas refuser son aide à la régente d'Espagne, et il la fit accompagner par Quijada, qui devait ramener de Villagarcia sa femme doña Magdalena de Ulloa avec le jeune don Juan d'Autriche, pour les établir à Quacos dans le voisinage le plus rapproché de Yuste. Quijada avait ordre de passer par Valladolid ; il devait persuader à la princesse régente, au nom de son père, de consulter la reine de Hongrie sur les affaires les plus importantes, et notamment sur celles des Pays-Bas. Quijada s'acquitta de sa mission sans y réussir. La princesse Juana prit assez mal cette invitation. Elle répondit que le caractère de la reine de Hongrie était tel qu'elle ne se contenterait pas de donner son avis, mais qu'elle voudrait commander ; que l'autorité qui lui avait été conférée pour gouverner ne souffrait pas une pareille nouveauté ; que, d'ailleurs, il naîtrait de là des embarras continuels pour le secret comme pour l'unité des résolutions, et elle signifia qu'elle se retirerait plutôt et renoncerait au gouvernement. En même temps qu'elle résistait à tout partage d'autorité en Espagne, elle visait aussi à la possession du pouvoir qu'exerçait en Portugal la reine Catherine, sa tante et sa belle-mère<sup>2</sup>. Le Père François de Borja s'était déjà entremis dans un précédent voyage à Lisbonne. La princesse doña Juana invoquait de nouveau, mais vainement, l'assistance de l'empereur<sup>3</sup>.

Charles-Quint abandonna le projet d'adjoindre sa sœur à sa fille dans le gouvernement de l'Espagne, mais il songea à rendre l'expérience acquise par la reine de Hongrie et les talents politiques dont cette princesse était douée profitables à son fils d'une autre manière. La trop scrupuleuse ou trop ambitieuse régente, dit M. Mignet, conserva le maniement unique de l'autorité en Espagne, sans avancer d'un pas vers la possession du pouvoir en Portugal, où, contre sa

---

<sup>1</sup> Lettre de Mathys à Philippe II, du 1er avril. *Retiro, estancia, etc.*, fol. 178.

<sup>2</sup> Doña Juana, deuxième fille de Charles-Quint, était veuve du prince Jean de Portugal, fils du roi Jean III de Portugal. Ce prince était mort avant son père le 2 janvier 1554. De leur mariage était né, le 20 janvier 1554, un enfant posthume, Sébastien, qui succéda plus tard à son aïeul comme roi de Portugal. Jean III lui-même mourut d'apoplexie le 11 juin 1557 selon M. Mignet ; d'autres placent cette mort au 2 août suivant. La mort de Jean III amena un conflit d'autorité entre sa veuve la reine Catherine, et sa bru la princesse doña Juana, l'une aïeule, l'autre mère du nouveau roi don Sébastien, à peine âgé de trois ans. Jean III avait laissé l'administration de l'état et la tutelle de son petit-fils à Catherine, la plus jeune des quatre sœurs de Charles-Quint. Mais doña Juana, comme mère du roi mineur, prétendit à cette tutelle et à cette administration.

<sup>3</sup> Lettre de la princesse doña Juana à l'empereur, du 22 mars. *Retiro, estancia, etc.*, fol. 175 et 176.

prévision, le cardinal infant don Henri devait prendre plus tard la place de la reine Catherine, pendant que durerait encore la minorité du roi don Sébastien. Catherine envoya à Yuste l'un de ses plus intimes serviteurs visiter l'empereur son frère et lui offrir quelques présents qui pussent servir à son usage ou à ses distractions<sup>1</sup>. Quant à lui, qui de son cloître s'occupait constamment de sa famille et n'oubliait rien de ce qui tournait à l'avantage des vivants ou à l'honneur des morts, — c'est toujours M. Minet qui parle — il ordonna le 23 mars de transporter dans la chapelle royale de Grenade les restes de sa mère<sup>2</sup>. Peu de temps après, selon sa pieuse et tendre coutume, il assista, le 1er mai, anniversaire de la mort de l'impératrice sa femme, à un service solennel célébré pour le repos de cette âme si aimée<sup>3</sup>. Le lendemain il apprit, à sa grande satisfaction, que la dernière couronne qu'il avait conservée jusque là malgré lui, la couronne impériale, avait passé sur la tête de son frère Ferdinand.

Comme il le désirait depuis plusieurs années, il était enfin, selon sa propre expression *desnué de tout*. Ce n'avait pas été sans peine il avait rencontré, pour se démettre de la suprême autorité, presque autant d'obstacles qu'on en trouve d'ordinaire à l'acquérir. Son fils l'avait supplié de garder l'empire, et son frère Ferdinand, qui ne se montrait pas pressé de l'obtenir, lui avait demandé tout au moins d'en ajourner l'abandon. Mais Charles-Quint ne s'était point laissé détourner de son dessein. Il s'était borné à attendre le résultat de la diète, qui, convoquée d'abord à Egra, ne se rassembla point, parce que les trois électeurs ecclésiastiques et le comte palatin n'avaient pas osé quitter leurs principautés, dans un moment où la guerre entre le roi d'Espagne et le roi de France se rapprochait des frontières allemandes. Sur la demande de Philippe II, Ferdinand éloigna le plus qu'il put la réunion des électeurs, qu'il avait beaucoup de peine, du reste, à mettre d'accord sur l'époque et le lieu où ils se rassembleraient. Les trois électeurs septentrionaux préféraient Ratisbonne, les quatre électeurs méridionaux des bords du Rhin aimaient mieux Ulm ou Francfort. Ferdinand les ayant tous assignés à Ulm pour le 6 janvier 1558, jour des Rois, les électeurs de Saxe et de Brandebourg ne purent pas s'y rendre, et demandèrent à être convoqués un peu plus tard et dans une autre ville. Ferdinand fixa la ville centrale de Francfort et indiqua le 20 février, qui devint le dernier terme de ce laborieux enfantement. Ce fut là que les trois archevêques de Mayence, de Cologne, de Trèves ; le roi de Bohême, le margrave de Brandebourg, le duc de Saxe et le comte palatin du Rhin, après avoir admis le 28 février la renonciation de Charles-Quint à l'empire, lui donnèrent, à l'unanimité, le 12 mars ; Ferdinand Ier comme successeur.

Un mois et demi s'écoula avant que Charles-Quint sût que, conformément à son désir, il avait cessé d'être empereur. Le bruit en était arrivé vaguement à Yuste, mais sans que celui qui était le plus intéressé à le connaître l'eût appris avec précision ; enfin, le 27 avril, Vasquez lui transmit la résolution de la diète électorale. Charles-Quint renonça sur le champ aux titres dont il s'était servi jusque-là Cessant de désigner Vasquez comme son secrétaire et son conseiller, il lui répondit en mettant sur la subscription de sa lettre : A Juan Vasquez de Molina, secrétaire, et du conseil du roi mon fils. *J'ai reçu, lui disait-il, votre lettre du 27 avril, et je me suis réjoui d'être informé avec certitude de ce qui a eu lieu*

---

<sup>1</sup> Elle lui envoya des lunettes, deux boîtes de parfum, une fiole d'or, deux petits chats venus de l'Inde et un perroquet qui parlait à merveille. *Retiro, estancia*, etc., fol. 180 r<sup>o</sup>.

<sup>2</sup> *Retiro, estancia*, etc., fol. 176 r<sup>o</sup>.

<sup>3</sup> *Retiro, estancia*, etc., fol. 181 r<sup>o</sup>.

touchant la renonciation à l'empire ; elle s'est accomplie comme il faut, quoique différemment de ce qui s'était dit les jours passés... j'ai ordonné à Gaztelù de vous écrire au sujet de deux sceaux qui doivent être faits de la grandeur et dans la forme qu'il vous indiquera. Vous aurez soin qu'on y mette tout de suite la main et qu'on les envoie. Gaztelù écrivit en effet le même jour à Vasquez : Sa Majesté m'a commandé de vous dire que, la renonciation à l'empire ayant été acceptée, il ne devra plus être mis désormais sur ses lettres ni l'Empereur, ni autre titre semblable. Sa Majesté a voulu aussi qu'il fût fait deux sceaux sans couronne, sans aigle, sans toison, sans aucune armoirie, qu'on les achevât et qu'on les transmît avec la plus grande promptitude possible. Ces sceaux n'offraient, dans un écu sans ornements, que les armes d'Espagne écartelées avec celles de Bourgogne.

Charles était arrivé enfin à ce dépouillement absolu de toute grandeur, qu'il ambitionnait depuis si longtemps. Il fit enlever ses écussons de ses appartements, et il recommanda que son nom fût omis dans les prières de l'Église et dans les offices de la messe, et qu'on y substituât le nom de son frère Ferdinand. Quant à moi, dit-il à son confesseur Juan Regla, *le nom de Charles me suffit, parce que je ne suis plus rien*. Cette belle et simple parole, il la répéta devant ses serviteurs émus. Mais, quoique la couronne impériale eût disparu de ses appartements, quoique ses titres eussent été effacés de ses sceaux, quoique son nom ne fût plus prononcé dans les prières publiques, il demeura ce qu'il avait été pour tout le monde. De Valladolid, comme de Bruxelles, on ne cessa de lui écrire : *A l'Empereur notre seigneur*, et, lorsqu'on parlait de lui, on disait toujours *l'Empereur*.

Le retour de l'été, qui s'était fait attendre, en 1558, plus que de coutume dans l'Estrémadure, sembla raffermir un peu la santé si ébranlée de Charles-Quint. Les forces de Sa Majesté, écrivait le médecin Mathys le 18 mai<sup>1</sup>, lui sont revenues dès après Pâques et lui donnent une extrême joie. Il y a plus de quinze jours que les cerises ont paru. L'empereur en mange une grande quantité, ainsi que des fraises, avec lesquelles il a coutume de prendre une écuelle de crème. Il mange ensuite d'un pâté où entrent beaucoup d'épices, du jambon bouilli, du salé frit, et c'est ainsi que se fait la plus grande partie de son repas. Ces mets épicés et salés, joints à l'usage opiniâtre du poisson de mer, détruisaient en lui les effets tempérants des fruits. Ils contribuèrent à rendre de plus en plus forte l'éruption de ses jambes, qui finit par l'empêcher de dormir, et fut accompagnée de symptômes singuliers. Mathys s'en alarma, et il ajoutait, en déplorant les habitudes malsaines de son indocile malade : *L'empereur mange beaucoup, boit encore plus, ne veut rien changer à son ancienne manière de vivre, et se confie follement aux forces naturelles de sa complexion, qu'on voit souvent tomber plus tôt qu'on ne le croyait, principalement en un corps plein de mauvaises humeurs*<sup>2</sup>. Néanmoins, à l'aide de bains, dont il prit quelquefois deux par jour, Charles-Quint calma, sans la dissiper, l'irritation de ses jambes. Il lui resta seulement une douleur de tête, qui se déclarait de temps en temps vers la fin du jour, et qui disparaissait avec la collation du soir ou durant le sommeil<sup>3</sup>. L'ardente température du mois de juillet sembla dissiper ses maux. Il fait extrêmement

---

<sup>1</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 188 v<sup>o</sup>.

<sup>2</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 189 r<sup>o</sup>.

<sup>3</sup> Lettre de Mathys à Vasquez, du 24 mai. *Retiro, estancia, etc.*, fol. 189 v<sup>o</sup>.

chaud ici, écrivait alors Mathys<sup>1</sup>, et avec la grande chaleur Sa Majesté se porte toujours bien.

Cependant les infirmités avaient reparu, et allaient toujours s'aggravant ; et bientôt on ne put se dissimuler que Charles-Quint touchait au terme de ses jours. L'éruption des jambes était revenue avec violence. Ne pouvant supporter l'irritation qu'elle lui causait, il eut recours pour s'en délivrer à des moyens dangereux. La démangeaison des jambes, écrivait Mathys le 9 août<sup>2</sup>, a recommencé. Elle est très incommode à l'empereur, qui fait usage de répercussifs dont il assure se trouver mieux que je ne le suppose. Ces répercussifs me déplaisent, car ils sont très périlleux. Bien que Sa Majesté me dise qu'elle préfère une petite fièvre à cette démangeaison, je ne pense pas qu'il soit en notre pouvoir de choisir nos maux. Je sais très bien qu'il pourrait en résulter un mal pire que celui qu'elle a. Plaise à Notre Seigneur qu'il n'en soit pas ainsi, et puisse-t-il lui donner la santé dont nous avons besoin !

Soumis aux volontés impérieuses de son intraitable malade, le clairvoyant mais timide médecin osait blâmer ses écarts de régime, sans être capable de les arrêter. Il le laissait dormir les portes et les fenêtres ouvertes pendant les nuits d'août, qui, étouffantes le soir, étaient très fraîches vers le matin<sup>3</sup>. Aussi Charles-Quint prit-il un refroidissement qui lui irrita la gorge et lui donna ensuite un accès de goutte inusité dans cette saison. Le 10 août, on fut obligé de le soutenir lorsqu'il alla entendre la messe ; et le 15, fête de l'Assomption, il se fit porter à l'église, où il communia assis<sup>4</sup>. Le lendemain la tête lui tourna, et il eut une sorte de défaillance<sup>5</sup>. Depuis il resta faible avec du malaise, de la chaleur, et sans appétit, ce qui était un mauvais signe. La saison était marquée par des maladies nombreuses qui régnaient aux alentours du monastère, et qui s'étaient étendues jusqu'à Valladolid et à Cigales. Les fièvres tierces ravageaient la contrée ; beaucoup de gens en mouraient dans les villages voisins ; le comte d'Oropesa en était atteint au château de Jarandilla, et les serviteurs même de Charles-Quint, dont un assez grand nombre étaient malades, n'y avaient pas échappé sur les hauteurs de Yuste<sup>6</sup>.

Le temps commença à changer le 28 août. Ce jour-là un orage violent se déchaîna sur la montagne, où vingt-sept vaches furent frappées de la foudre<sup>7</sup>. L'air s'en trouva rafraîchi. Jusque-là Charles-Quint s'était occupé d'affaires importantes ou délicates, qui touchaient aux grands intérêts de la monarchie espagnole ou à la concorde un peu troublée de sa famille. Il avait reçu plusieurs visites à Yuste, et il en attendait d'autres. Le comté d'Uruêna, avec une suite considérable, était venu lui baiser les mains<sup>8</sup>. Charles avait été charmé

---

<sup>1</sup> Lettre de Mathys à Vasquez du 6 juillet. *Retiro, estancia, etc.*, fol. 206 r°.

<sup>2</sup> Lettre de Mathys à Vasquez, du 9 août, dans *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 314 et 315.

<sup>3</sup> Lettre de Quijada, du 9 août. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 314, note I, et *Retiro, estancia, etc.*, fol. 215 r°.

<sup>4</sup> Lettre de Mathys à Vasquez, du 17 août. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 315-316.

<sup>5</sup> Lettre de Quijada à Vasquez, du 17 août. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 319.

<sup>6</sup> *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 319.

<sup>7</sup> Lettre de Quijada à Vasquez, du 28 août. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. II, p. 489.

<sup>8</sup> *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. II, p. 488.

d'apprendre de don Pedro Manrique, premier député aux récentes cortes de Valladolid comme *procurador* du Burgos, ce qui s'était passé dans cette assemblée, close à la fin de juillet, et où avaient été voté un *servicio* financier ordinaire et un *servicio* extraordinaire. Don Pedro Manrique allait à Bruxelles informer Philippe II de cette utile assistance, dont il rendit auparavant compte à l'empereur qui, sur la recommandation de doña Juana, lui remit une lettre de faveur pour le roi son fils. Cette lettre fut une des dernières qu'il écrivit<sup>1</sup>.

En même temps que Pedro Manrique, Charles-Quint avait vu arriver au monastère Garcilaso de la Vega, qui venait des Pays-Bas avec l'archevêque de Tolède Carranza et le régent d'Aragon Figueroa. Garcilaso lui avait apporté des dépêches de Bruxelles et de Valladolid, ainsi que les relations détaillées de tous les événements militaires. Philippe II avait chargé l'archevêque et le régent de ses plus secrètes communications pour son père. Il pria ardemment l'empereur de décider la reine de Hongrie à reprendre l'administration des Pays-Bas, lorsqu'il s'en éloignerait lui-même. Il le conjurait aussi d'intervenir avec son irrésistible autorité auprès du roi de Bohème, son gendre, pour l'obliger à rendre plus heureuse l'infante Marie, qui avait à se plaindre de lui<sup>2</sup>.

Charles-Quint lut avidement les lettres et les relations qui lui étaient adressées des Pays-Bas ou envoyées de Valladolid. Il apprit avec satisfaction le bon état où se trouvaient les armées et les affaires de son fils sur la frontière de Picardie après la victoire de Gravelines ; il ne se montra pas moins content du succès qu'avaient obtenu le duc d'Albuquerque et don Carvajal au-delà des Pyrénées françaises, où ils avaient fait une excursion et brûlé la ville de Saint-Jean-de-Luz ; enfin il fut soulagé en acquérant la certitude que la flotte turque retournait dans les mers du Levant. Le 28, jour du grand orage, l'empereur eut un long entretien avec Garcilaso de la Vega. Il lui donna oralement et par écrit ses instructions pour la princesse sa fille et la reine sa sœur. Il pressait, avec les instances les plus grandes et par les raisons les plus persuasives, la reine de Hongrie d'accepter le gouvernement des Pays-Bas. *La reine, disait-il, ne doit pas permettre que de notre temps notre maison subisse un affront et un affaiblissement tels qu'elle les subirait, si l'honneur et le patrimoine que nous avons hérités de nos pères et de nos aïeux, que nous avons conservés jusqu'ici et pour lesquels elle-même a essuyé tant et de si grandes fatigues, venaient maintenant à se perdre avec infamie pour nous et pour le roi, qui est son fils aussi bien que le mien. Dites-lui que j'ai cette confiance dans sa bonté, ainsi que dans l'amour et l'affection que toujours elle me montra et qu'elle a de même montrés au roi ; que, nonobstant ce qui s'est passé là-dessus, soit entre elle et moi, soit avec d'autres personnes, et voyant clairement le danger qui menace notre maison, elle se disposera, sacrifiant toute autre considération, à aller aux Pays-Bas pour le prévenir. C'est le plus notable service qu'elle puisse rendre à Dieu, comme le plus grand bien qu'elle puisse faire à tous et à notre maison en particulier, et dont le roi et moi lui aurons le plus d'obligation*<sup>3</sup>. Garcilaso partit

---

<sup>1</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 220 v°.

<sup>2</sup> *Retiro, estancia, etc.*, fol. 222 v°.

<sup>3</sup> Lettre de Charles-Quint à la princesse doña Juana, dont la copie se trouve dans un manuscrit de l'académie royale d'histoire de Madrid, intitulé *Libro de casas curiosas de en tiempo del emperador Carlos v y el rey don Phelipe ii nuestro señor, escrito por Antonio de Cercada, para el mismo*. — M. Gachard en a tiré le fragment qu'il cite et traduit aux pages XLIV et XLV de la préface de *Retraite et mort de Charles-Quint, etc.* ; il n'y a pas

ensuite pour Valladolid et pour Cigales, avec ordre de revenir au plus tôt à Yuste y rendre compte de la mission dont le chargeait l'empereur. Le surlendemain de son départ Charles-Quint ressentit la première atteinte de la maladie à laquelle il succomba. Cette maladie, dit M. Mignet, à en croire le récit des moines hiéronymites qu'ont généralement suivi les historiens, aurait été précédée et en quelque sorte causée par des obsèques que Charles-Quint voulut célébrer pour lui-même de son vivant.

Pour le célèbre historien il n'y a dans le récit des religieux qu'une scène parfaitement arrangée et à laquelle il ne manque rien. Il n'y voit que des impossibilités et des invraisemblances. Ce n'est pas ainsi qu'en ont jugé d'autres écrivains estimés, notamment M. Gachard. La relation du moine de Yuste, trouvée parmi les papiers de la cour féodale de Brabant, porte, selon ce dernier, d'un bout à l'autre un cachet de simplicité et de vérité qui la rend digne de croyance. Nous allons la mettre sous les yeux du lecteur, telle que l'a traduite de l'espagnol M. Gachard lui-même.

Il paraîtrait que Sa Majesté voulut pronostiquer sa mort, en ordonnant que les obsèques de ses parents, les siennes, et celles de sa femme fussent faites pendant sa vie, de manière à ce qu'il les vit célébrer et s'y trouvât présent. Étant donc un jour très satisfait de sa santé et de la bonne disposition où il était, il fit appeler le Père fray Jean Regla, son confesseur, et lui dit : fray Juan, il m'a paru à propos de faire faire les obsèques et funérailles de mes parents, ainsi que de l'impératrice, puisque en ce moment je me porte bien et n'éprouve aucune douleur : que vous en semble ? Le Père confesseur lui répondit : sire, ce sera très bien fait, surtout si Votre Majesté peut y assister, comme elle le désire ; lorsque Votre Majesté le voudra, elles se feront. Sa Majesté reparti alors : je serai charmé qu'elles se fassent dès demain, et que l'office soit célébré avec beaucoup de lenteur et de solennité, et que l'on dise de nombreuses messes. Je veux aussi qu'il soit dit des messes basses pour mes parents et pour l'impératrice, outre celles qui ont lieu ordinairement. Tout cela fut exécuté comme Sa Majesté l'avait ordonné, Sa Majesté assistant à tous les offices, près du grand autel, hors de son habitation. Les obsèques de ses parents et de sa femme étant achevées, il dit au Père fray Juan Regla : je désirerais aussi faire faire mes propres obsèques, et les voir, et y assister vivant : que vous en semble ? Alors le bon frère Juan Regla s'attendrit beaucoup : il commença à pleurer, et ce fut d'une voix entrecoupée par ses sanglots qu'il répondit comme il put : que Votre Majesté vive durant de longues années, au plaisir de Dieu, comme nous le désirons, et qu'elle ne veuille pas nous annoncer sa mort avant le temps ! L'empereur lui répliqua : ne croyez-vous pas que ces obsèques me profiteront ? — Elles vous profiteront sans doute, sire, parce que toute bonne œuvre est profitable, quand elle est faite convenablement. — Donnez donc des ordres, dit Sa Majesté, pour que les obsèques se commencent cet après-midi. — Cela se fit ainsi. Un catafalque, entouré de flambeaux et de cierges en beaucoup plus grand nombre qu'aux services précédents, fut dressé dans la grande chapelle, et Sa Majesté voulut assister à la cérémonie avec les gens de sa maison, tous vêtus de deuil. Pour nous, les témoins de cette scène, ce fut un spectacle bien imposant et bien nouveau, que des funérailles faites ainsi pour un personnage qui vivait encore, et j'assure que le cœur nous fendait de voir qu'un homme voulût en quelque sorte s'enterrer vivant, et faire ses obsèques avant de mourir. Tous

---

trouvé la lettre adressée directement à la reine de Hongrie, mais il en a extrait celles que la reine de Hongrie a écrites à Philippe II. Note de M. Mignet.

pleuraient, en se voyant ainsi vêtus de deuil. Que ceux qui négligent le soin de leur salut me le disent : n'est-ce pas là un exemple suffisant pour que chacun regarde comment il vit, et comment il doit mourir ? car alors on a à peine le temps de régler et de faire ce qui serait nécessaire au salut de son âme, ainsi que nous le voyons chaque jour.

Mais remarquez ce que je dirai maintenant, et qui est bien digne d'attention. Cet office des obsèques de Sa Majesté étant achevé le 31 août dans la matinée, l'après-midi du même jour, il prit fantaisie à Sa Majesté de sortir, pour s'asseoir sur la place de son habitation qui regarde l'occident, et où sont l'horloge, ouvrage de Juanelo, et la fontaine d'une pièce. Étant là assis dans un fauteuil, il ordonna qu'on lui apportât le portrait de l'impératrice ; après l'avoir un peu considéré, il se fit apporter le tableau de la Prière au jardin des Oliviers, qu'il regarda et considéra pendant un long espace de temps ; il voulut enfin avoir le tableau du Jugement dernier. L'ayant regardé, il se tourna vers le médecin Mathys, et lui dit, le corps tout frissonnant : je me sens mal, docteur. De là on le porta dans son lit, qu'il ne quitta plus que pour sa sépulture. De manière que, pour avoir regardé seulement le tableau du jugement dernier représenté sur une toile, il retomba malade. Je demande ce qui serait arrivé, s'il s'était vu au jugement véritable, comme il s'y vit depuis, le 21 septembre, à deux heures et demie de la nuit qu'il mourut, et à l'âge de cinquante-huit ans et sept mois, moins trois jours. O misérables que nous sommes, et à quel sommeil nous nous abandonnons, sans penser à ce qui doit indubitablement arriver, alors que nous sommes le moins sur nos gardes !<sup>1</sup>

Il faut voir maintenant comment les circonstances qui précédèrent la dernière maladie de Charles-Quint sont rapportées par le médecin Mathys, par Quijada, par Gaztelù et par la princesse doña Juana. Au jugement de M. Mignet, leurs récits ne se taisent pas seulement sur les obsèques du 31, mais ils les démentent indirectement ; ils sont en complet désaccord avec ceux des moines. Ici encore nous allons laisser le lecteur se prononcer par lui-même, en reproduisant les témoignages. Le principal est celui du docteur Mathys.

Mardi passé, 30 août, écrit-il à la date du 1er septembre, Sa Majesté dîna sur la terrasse, où la réverbération du soleil était très forte ; elle mangea peu et avec peu d'appétit ainsi qu'elle me le dit l'après-midi, à mon retour de Jarandilla, où j'étais allé par son ordre visiter le comte d'Oropesa. Pendant le repas, il lui vint un mal de tête qui ne la quitta point de toute la journée. Elle passa une mauvaise nuit, fut plus d'une heure et demie sans dormir, éprouva de la chaleur, et but. Le mercredi matin, elle se trouva plus soulagée, quoique la tête restât un peu pesante, et elle avait soif. Elle se leva, dîna peu, et avec plus d'envie de boire que de manger. Vers les deux heures, elle éprouva quelque peu de froid, et s'endormit pendant une heure environ. A son réveil, le froid avait augmenté ; il se manifestait dans les épaules, l'épine dorsale, les côtés, la tête, et il dura jusqu'à sept heures du soir : alors commença une fièvre, avec mal et chaleur à la tête, qui, jusqu'à six heures du matin d'aujourd'hui, 1er septembre, a été si

---

<sup>1</sup> Ce récit est confirmé, sur tous les points essentiels, par le Père Siguenza, dans les chapitres XXXVIII et XXXIX de la *Historia de là orden de San Geronimo*, et par le prier fray Martin de Angulo. Voir M. Gachard, *Retraite et mort de Charles-Quint*, tome Ier, préface, pp. LIV-LXII. — M. Gachard en donne le texte espagnol. *Ibid.*, pp. LXXXVIII-XC.

forte, que Sa Majesté est presque tombée dans le délire. Sa Majesté s'est levée et a mangé très peu. La fièvre dure toujours, mais elle est moins violente<sup>1</sup>.

Quijada, aussi à la date du 1er septembre, écrit à doña Juana et au secrétaire Vasquez. La lettre écrite à ce dernier renferme plus de détails : Vous verrez, dit-il, par une relation du docteur, l'accident qui est arrivé à Sa Majesté depuis hier, à trois heures de l'après-midi, jusqu'à ce moment... Le froid la saisit presque devant moi ; mais il ne fut pas grand, quoiqu'elle tremblât tant soit peu. Il dura près de trois heures. Je crains que cet accident ne soit venu de ce que Sa Majesté dîna avant-hier sur une terrasse couverte — *terrado cubierto*. Il faisait du soleil, et la réverbération en était là très forte. Sa Majesté resta sur cette terrasse jusqu'à quatre heures ; elle la quitta avec un peu de mal de tête, et passa une mauvaise nuit. Il peut donc être lue ce froid et cette fièvre lui soient venus de là<sup>2</sup>. —Gaztelú écrivant à Vasquez le même jour, s'en réfère purement et simplement à la relation du docteur Mathys.

Enfin la princesse doña Juana, rendant compte, le 11 octobre, au roi son frère, de la dernière maladie de l'empereur, s'exprime ainsi<sup>3</sup> : Sa Majesté ressentit, vers le milieu du mois d'août, une attaque de goutte qui lui dura jusqu'au 24 de ce mois ; sa santé fut bonne ensuite. Selon ce que le docteur Mathys, son médecin, et Luis Quijada écrivirent le 31, elle passa toute une après-dinée sur une terrasse au donnant la réverbération du soleil, et elle y fit collation. Le jour suivant — ils ne purent dire si ce fut par cette cause ou par une autre —, elle ressentit un peu de froid, qui fut immédiatement suivi de fièvre avec mal de tête, etc.

On le voit. De même que les témoignages des trois écrivains de l'ordre de Saint-Jérôme concordent sur la célébration des obsèques, de même aussi Mathys, Quijada, Castel, la princesse *gobernadora* sont d'accord dans le silence qu'ils gardent sur ce fait. On ne peut révoquer en doute la véracité de ces témoins, ni l'exactitude de leurs attestations, puisqu'ils écrivaient sous l'impression même des faits et sur les lieux mêmes. Mais tout en admettant les détails donnés par eux comme authentiques, faut-il nécessairement ne voir dans les récits des religieux hiéronymites que de pieuses imaginations, des inventions romanesques ? De graves historiens ne l'ont pas pensé.

Tel est, entre autres, le sentiment de M. Stirling. Il expose, dans *The cloister life*, les raisons sur lesquelles il l'appuie. Les principales sont : que Charles-Quint put très bien concevoir l'idée de faire célébrer ses obsèques pour le salut de son âme ; qu'il est aussi raisonnable, de la part d'un homme qui se trouve sur le bord de la tombe, de demander des cérémonies funèbres pour lui-même, que d'en ordonner pour les personnes qui ne sont plus de ce monde ; qu'il n'y a nul motif de douter de la véracité de Siguenza<sup>4</sup> à l'égard d'un fait que les intérêts de son ordre ou de l'Église ne le forçaient pas d'altérer ; que Siguenza fit paraître son livre alors qu'il était prieur de l'Escorial et au service de Philippe II, prince fort

---

<sup>1</sup> Lettre de Mathys à Vasquez, du 1er septembre 1558, dans *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 322-323.

<sup>2</sup> *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 325-327.

<sup>3</sup> *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 420-423.

<sup>4</sup> M. Stirling avait adopté la version du Père Siguenza, même avant de connaître le manuscrit trouvé par M. Bakhuizen dans les papiers du conseil d'état de Brabant. Comme on le pense bien, le témoignage du religieux de Yuste n'a pu que fortifier en lui sa première opinion.

attentif à tout ce qui s'écrivait sur son père ; qu'il le publia avec l'autorisation du monarque, et dans un temps où plus d'un contemporain aurait pu le contredire. Quant à Quijada, Gaztelù et Mathys, M. Stirling pense que, s'ils se taisent sur les obsèques, c'est que le fait ne leur parut pas plus digne de remarque que d'autres exercices religieux auxquels l'auguste cénobite voulut prendre part : il fait observer qu'ils ne parlent pas davantage des services célébrés pour les parents de l'empereur et pour sa femme ; enfin que la plus grande inimitié régnait entre les hiéronymites et les officiers de la maison impériale, et que ceux-ci s'abstenaient de toute communication avec les moines, à moins qu'ils ne pussent s'en dispenser<sup>1</sup>.

M. Amédée Pichot, qui a examiné la question après M. Stirling, conclut de la même manière : Nous ne saurions, dit-il<sup>2</sup>, trouver aucune invraisemblance au projet attribué à Charles-Quint de recevoir, par anticipation, le bénéfice de ces prières mortuaires, auxquelles sa foi religieuse attachait une vertu efficace. Nous croyons qu'en effet il dut donner l'ordre de tout préparer en conséquence de cette intention, et qu'il assista à l'office célébré pour le salut de son âme.

M. Gachard n'ose pas se prononcer définitivement. Pour moi, dit-il, après une étude attentive des documents, je trouve des motifs à peu près égaux de douter et de croire. Le silence de Quijada, de Mathys, de Gaztelù, non seulement sur les funérailles elles-mêmes mais sur les circonstances qui précédèrent immédiatement l'indisposition de Charles-Quint, attribuée par eux à l'action du soleil sur la terrasse où l'empereur était assis, est un argument bien fort selon lui. Il fait remarquer qu'il y a dans les relations des hiéronymites un détail évidemment inexact : c'est la date du 31 août donnée à la messe des obsèques et à la scène de la terrasse, tandis que la lettre écrite par Mathys le 1er septembre, confirmée par celle de Quijada du même jour, démontre que le 31 août, rien de semblable ne put avoir lieu. D'un autre côté, M. Gachard ne voit pas dans quel but, dans quel intérêt les hiéronymites auraient inventé cette histoire des obsèques et de la scène de la terrasse. Une remarque, d'ailleurs, l'a frappé, c'est que, en substituant, dans la relation du religieux de Yuste, la date du 30 août à celle du 31 — et cette dernière date pourrait bien être, dit-il, le résultat d'une erreur de copiste, ou de l'auteur lui-même, qui écrivait plus de vingt années après l'évènement —, on n'y rencontre plus rien qui soit contredit par les lettres de Mathys, de Quijada et de la gouvernante. Il est constant que, le 24 août, Charles-Quint était libre de la goutte qui l'avait tourmenté pendant une quinzaine de jours ; que l'appétit et le sommeil lui étaient revenus ; que Quijada le trouvait presque aussi bien qu'avant la dernière attaque. Le langage qu'on lui fait tenir à son confesseur dans ces circonstances n'a donc rien d'invraisemblable, et, du 24 au 30, Charles eut tout le temps nécessaire pour faire célébrer les obsèques de ses parents, de sa femme, et les siennes propres, s'il lui en prit fantaisie. En résumé, répète M. Gachard<sup>3</sup>, après avoir développé toutes ces raisons dans les deux sens, je n'oserais, pour mon compte, admettre ni rejeter, d'une manière absolue, les récits du religieux de Yuste, du prier Martin de Angulo et du Père Siguenza. La certitude historique ne me paraît encore acquise, à cet égard, dans un sens ni dans l'autre.

---

<sup>1</sup> *The cloister life*, préface de la 3e édition, pp. XIII-XVII.

<sup>2</sup> *Revue britannique*, livraison de juin 1853.

<sup>3</sup> *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, préface, p. LXXIII.

Concluons. Il n'y a contre le témoignage positif des moines que des arguments négatifs. Une erreur de date se conçoit facilement, mais ce qui se concevrait moins, ce serait une telle invention de la part de graves religieux, parmi lesquels le prieur même du couvent. On ne voit pas comment on pourrait trouver dans le mensonge ou la crédulité l'origine de cette tradition, que le caractère de Charles-Quint rend très vraisemblable. N'oublions pas qu'il était fils de Jeanne la Folle, cette veuve désolée qui vécut si longtemps avec les restes de son époux, petit-fils de Maximilien, qui transportait son propre cercueil partout avec lui ; que, toujours vêtu de noir, habitant un appartement tendu de noir, Charles-Quint vivait dans la pensée habituelle et héréditaire de la mort, dont il avait fait en quelque sorte sa compagnie assidue. Nous maintenons donc le caractère historique de la tradition des funérailles, et nous croyons que la découverte des documents nouveaux, loin de l'ébranler, n'a fait que lui donner plus de consistance.

Le 1er septembre même, Charles-Quint s'entretint de ses dernières dispositions avec son majordome et son confesseur. Il se sentit comme frappé à mort. Depuis trente ans il n'avait jamais eu de fièvre sans avoir la goutte<sup>1</sup>. Il voulut ajouter un codicille au testament qu'il avait fait à Bruxelles le 6 juin 1554. Pour que ce codicille fût valable, Quijada demanda à Vasquez, par les ordres de l'empereur, que Gaztelù fût au plus tôt investi des pouvoirs de notaire public, et Gaztelù prévint, de son côté, Vasquez de faire établir par le maître général des postes des courriers et des estafettes sur la route de Valladolid à Yuste, afin de rendre les communications plus promptes entre la résidence impériale et la cour. Chaque jour plusieurs lettres partirent du couvent ou de Quacos pour donner des nouvelles de l'empereur à la princesse sa fille et au roi son fils.

La maladie alla en empirant. Le 2 septembre, le froid anticipa de neuf heures, et l'empereur, très agité, fut dévoré d'une soif ardente. Le paroxysme eut une telle violence qu'il le mit hors de son jugement, et, lorsqu'il eut cessé, le malade ne se souvint pas de ce qui s'était passé dans cette journée<sup>2</sup>. A la suite de ce paroxysme, il avait eu des évacuations bilieuses et des vomissements de glaire. On lui demanda s'il voulait qu'on fît venir d'autres médecins, il répondit que non, et qu'on se bornât à appeler le docteur Corneille Baersdorp, qui était à Cigales, auprès de sa sœur la reine de Hongrie, et qui connaissait sa complexion de longue main. La nuit du 2 au 3 fut pleine d'angoisses ; cependant, comme il était très fatigué, il s'endormit. Mais, à partir de deux heures après minuit, il ne passa point une demi-heure sans se réveiller. Le matin, la fièvre étant un peu abattue, Charles-Quint, qu'avait surpris la terrible impétuosité du mal, et qui en craignait le retour, se confessa et communia. Il voulait être prêt à la mort et avoir rempli ses devoirs religieux pendant qu'il était encore maître de lui-même, et avant la défaillance redoutée de sa connaissance et de sa volonté.

Vers huit heures et demie, Mathys le fit saigner de la veine médiane ; il lui tira de neuf à dix onces d'un sang noir et corrompu. Cette saignée soulagea beaucoup l'empereur, qui resta sans fièvre, mangea, vers onze heures, peu, mais avec goût, but de la bière et de l'eau rougie, et dormit ensuite deux heures d'un sommeil calme. Comme il conservait encore de la chaleur à la tête, Mathys le saigna de nouveau à la main en ouvrant la veine céphalique, au très grand

---

<sup>1</sup> *Retraite et mort de Charles*, t. I, pp. 326-327.

<sup>2</sup> Lettre de Mathys à Vasquez, du 3 septembre. *Retraite et mort de Charles*, t. I, p. 332.

contentement de l'empereur, qui n'éprouvait plus qu'un peu de douleur à la nuque, et qui aurait voulu qu'on lui eût tiré plus de sang, car, disait-il, il s'en sentait plein<sup>1</sup>. Ayant mangé un peu de pain sucré et bu de la bière, le même jour, 3 septembre, entre huit et neuf heures du soir, le pouls s'altéra, et la fièvre, qui revint, le tourmenta jusqu'à une heure du matin. Les deux saignées ne prévinrent pas le paroxysme du 4, qui anticipa de trois heures, et, sans lui donner le délire, lui causa une soif ardente et une insupportable chaleur. La crise finit, comme les précédentes, par des évacuations et des vomissements de matières putrides.

Jusqu'à là il s'était occupé des dispositions qui devaient être insérées dans son codicille. Il avait fait connaître à Quijada et à Gaztelù ses dernières volontés, et les témoignages de souvenir et de faveur qu'il désirait laisser à chacun des serviteurs qui l'avaient accompagné dans sa retraite. Il avait discuté avec Quijada le lieu de son dernier repos. Dans son testament de Bruxelles, il ordonnait de transporter ses restes à côté de ceux de l'impératrice, dans la chapelle royale de Grenade, où étaient ensevelis ses aïeux Ferdinand et Isabelle, son père Philippe le Beau et sa mère Jeanne la Folle. *Je veux*, disait-il avec une pieuse tendresse, *que près de mon corps se place celui de l'impératrice, ma très chère et très aimée femme, que Dieu ait dans sa gloire*. Changeant alors de pensée, il souhaitait que le dernier séjour de sa vie devint celui de son repos après sa mort. Mais il ne se séparait pas davantage de l'impératrice, et, s'il n'allait pas se réunir à elle à Grenade, il commandait qu'on l'apportât auprès de lui dans le couvent retiré de Yuste. Quijada combattit ce projet. Il représenta à l'empereur que le lieu n'avait pas les qualités requises pour recevoir et garder de si grands princes, et il soutint que Grenade convenait infiniment mieux, puisque les rois catholiques en avaient fait leur tombeau et celui de leur race. Sans se rendre entièrement aux objections de son fidèle majordome, Charles-Quint se laissa ébranler par elles. *L'empereur me répliqua*, écrivait Quijada à Philippe II<sup>2</sup>, *certaines choses que Votre Majesté saura plus tard. A la fin il s'en remit à Votre Majesté, qui ferait en cela ce qu'elle jugerait à propos. Mais, en attendant que Votre Majesté vienne dans ces royaumes, il veut que son corps soit déposé ici et enterré sous le grand autel de l'église, la moitié en dedans, la moitié en dehors de l'autel, de manière que le prêtre en disant la messe pose les pieds sur sa poitrine et sur sa tête*.

Tels étaient les derniers entretiens de Charles-Quint. Il maintenait toujours les dispositions de son testament, qui consacrait trente mille ducats en rachats de chrétiens captifs, en dots à des filles pauvres, en aumônes à des nécessiteux cachés, et qui prescrivait de célébrer, peu de temps après sa mort, le service divin pour le repos de son âme dans toutes les maisons monastiques et toutes les églises paroissiales de l'Espagne, et fondait de plus des messes perpétuelles en plain-chant, en demandant que le souverain pontife accordât un jubilé avec des indulgences plénières pour attirer plus de prières autour de sa tombe<sup>3</sup>. Après avoir été purgé le 5 avec de la manne et de la rhubarbe, il eut le 6 un accès accablant qui dura de treize à quatorze heures<sup>4</sup>, et il resta avec si peu de force,

---

<sup>1</sup> Lettre de Mathys à Vasquez, du 4 septembre. *Retraite et mort de Charles*, t. I, p. 333.

<sup>2</sup> Lettre du 17 septembre. *Retraite et mort de Charles*, t. I, pp. 371-372.

<sup>3</sup> Testament de Charles-Quint, dans Sandoval, t. II, fol. 861 ; son codicille, *ibid.*, fol. 881.

<sup>4</sup> Lettre de Mathys à Vasquez, du 6 septembre. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 339-340.

que Quijada ne lui parla de rien. Son délire avait été extrême, et d'ailleurs l'autorisation demandée pour que Gaztelù remplit l'office de notaire n'était pas encore arrivée. Elle arriva dans la nuit du 6 au 7, par un courrier exprès venu de Valladolid, qui apporta des lettres de la princesse clona Juana et des principaux personnages de la cour et des conseils. La grave maladie de l'empereur les avait tous jetés dans l'anxiété, et la princesse sa fille demandait la permission de se rendre auprès de lui pour le voir et le servir.

Le 7 se passa assez bien ; le pouls ne fut pas mauvais, et l'empereur mangea le soir des œufs et but de l'eau rougie. Cependant l'inflammation intérieure gagna la bouche, qui devint sèche et douloureuse. L'accès du 8 fut moins long que celui des jours précédents sans être moins violent ; l'empereur en sortit après un fort délire et la face livide<sup>1</sup>. On lui annonça alors l'arrivée de Garcilaso de la Vega et du docteur Corneille Baersorp, qui venaient de Cigales, l'un avec la réponse de la reine de Hongrie, l'autre afin de lui prêter le secours de sa vieille mais inutile expérience médicale.

Avant tout Charles-Quint acheva son codicille, qu'il se fit lire, signa et ferma le 9. Le 10, il appela dans sa chambre Garcilaso de la Vega, qui la veille avait été l'un des témoins de son codicille et qui lui rendit compte alors de la mission remplie auprès de sa sœur. La reine de Hongrie, conjurée par Philippe II de reprendre le gouvernement des Pays-Bas, ne s'était pas rendue aux pressants désirs de son neveu, qu'était venu lui exprimer l'archevêque de Tolède. Elle avait répondu que son âge avancé, sa santé détruite, la résolution bien arrêtée qu'elle avait prise de passer dans la solitude le peu de jours qui lui restaient à vivre, les périls auxquels seraient exposés son honneur et sa réputation si elle entreprenait d'administrer et de défendre des pays difficiles, mal pourvus, près d'être envahis ; et surtout le vœu inviolable qu'elle avait fait à Dieu de ne plus s'occuper des affaires de ce monde, ne lui permettaient pas d'accepter un fardeau dont elle avait été obligée de se décharger naguère. Se bornant à donner d'excellents conseils à son neveu, elle lui avait annoncé qu'elle ne quitterait pas sa retraite, pour la dignité et l'entretien de laquelle il devait lui accorder les villes d'Almonacid, de Zorita, d'Albalate et d'Illana, avec leurs revenus et leur juridiction<sup>2</sup>.

Mais sa résistance fut moins ferme après qu'elle eut entendu Garcilaso et pris communication des lettres persuasives de Charles-Quint et d'une nouvelle dépêche de Philippe II. Elle écrivit qu'elle n'avait jamais été aussi troublée de sa vie. : que l'attachement sans bornes, la vénération, l'obéissance, la soumission qu'elle avait pour l'empereur, auquel elle désirait complaire en tout, la poussaient à se dépouiller de sa volonté, à ne tenir compte ni de son âge, ni de ses déterminations, ni de ses périls, mais qu'ayant promis à Dieu de ne plus conduire aucun gouvernement, elle ne pouvait enfreindre son vœu sans offenser sa conscience et exposer son âme. Prenant donc un parti moyen, elle offrait de se rendre pour un temps limité dans les Pays-Bas et de concourir à leur administration en présence du roi, sous certaines conditions, mais encore plus par ses conseils que par ses actes. Bouleversée de la maladie de son frère, qu'elle ne croyait pas cependant aussi dangereuse, elle adressait une lettre plus

---

<sup>1</sup> Lettre de Mathys à Vasquez, du 8 septembre. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 354.

<sup>2</sup> Lettre de la reine de Hongrie à Philippe II. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 341-352.

brève que de coutume à Philippe II, à qui elle disait<sup>1</sup> : Je l'ai écrite avec beaucoup de peine, à cause de la maladie de Sa Majesté. Bien que le médecin ait bonne espérance et ne trouve pas que la vie soit en péril, bien que je demeure dans cette confiance, néanmoins là où il y n tant d'amour, il est impossible qu'il n'y ait pas beaucoup d'anxiété. Je ne sortirai d'inquiétude qu'en sachant Sa Majesté entièrement délivrée. Ayant appris qu'elle traverse une grande crise, et ne se gouverne pas comme il serait nécessaire, je demeure bien en crainte. L'empereur éprouva une de ses dernières joies à la nouvelle que la reine de Hongrie s'était laissée ébranler dans ses résolutions jusque-là inflexibles, et qu'elle céda à demi ; il espéra qu'arrivée dans les Pays-Bas, elle consentirait à en prendre l'entière direction pendant l'absence de son fils.

La forte attention que l'empereur avait donnée à son codicille et le vif intérêt qu'il prit à la relation de Garcilaso ajoutèrent à sa fatigue et le laissèrent plus affaibli. On lui cacha avec soin la défaite et la mort du vieux comte d'Alcandete, qui pouvait avoir des suites désastreuses pour les possessions espagnoles en Afrique, et dont la nouvelle était arrivée le 9 à Yuste. L'issue funeste de cette expédition contre le dey d'Alger, où l'armée espagnole périt presque tout entière, où le comte d'Alcandete fut tué, son fils don Pedro Cardone pris, et où la sûreté d'Oran se trouva compromise, aurait profondément troublé l'empereur, s'il l'avait connue. On lui épargnait et il fuyait lui-même les émotions. Il ne voulut auprès de lui ni sa sœur ni sa fille, qui désiraient y venir et ne l'osaient pas.

La fièvre tierce s'était changée en double tierce depuis le 11, jour où le grand commandeur d'Alcantara arriva de Plasencia à Yuste, pour ne plus quitter son cher et glorieux maître jusqu'à sa mort. Les deux médecins Mathys et Baersdorp purgèrent le malade avec des pilules de rhubarbe. Il était d'une extrême faiblesse<sup>2</sup>, bien qu'on essayât de soutenir ses forces, afin qu'il pût lutter contre le mal, en lui donnant tantôt quelques cuillerées de suc de mouton, tantôt quelques onces de jus de viande, que son estomac délabré gardait difficilement et vomissait presque toujours. Cependant le 16 il éprouva un peu d'amélioration, au moment où pénétrait dans le monastère un courrier envoyé de Lisbonne par la reine Catherine, qui demandait avec sollicitude des nouvelles de son frère, pour le rétablissement duquel des prières publiques se faisaient dans toutes les églises du Portugal. Le grand commandeur annonçait cet heureux changement à Vasquez en ces termes<sup>3</sup> : Il y a entre l'état de Sa Majesté aujourd'hui et celui des jours précédents la différence d'un vivant à un mort.

Mais ce mieux d'un instant fut suivi d'un terrible retour du mal. Dans la nuit même, Charles-Quint, après deux heures d'une agitation inquiète et d'un trouble profond, eut son accès de froid avec une intensité jusqu'alors inconnue. Il eut ensuite un vomissement de bile noire, épaisse, enflammée, et la fièvre chaude le saisit avec une si furieuse violence et une si longue durée qu'il resta vingt-deux heures sans parole et sans mouvement. Cet état effrayant, pendant lequel les médecins lui introduisirent à deux reprises dans la bouche quelques onces d'une boisson d'orge sucrée, sans qu'il pût remuer ni la tête ni la main, se prolongea

---

<sup>1</sup> Lettre de la reine au roi Philippe, du 9 septembre. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 356-359.

<sup>2</sup> Quijada, lettre du 14 septembre, *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 365. — Lettre du 15 septembre, *ibid.*, p. 368.

<sup>3</sup> *Retiro, estancia*, etc., fol. 234 r<sup>o</sup>.

tout le 17 et ne cessa que le 18 à trois heures du matin<sup>1</sup>. Les médecins craignaient qu'il n'eût pas la force de supporter un autre accès. Cependant le 18 l'empereur reprit toute sa connaissance, mais il dit qu'il ne se souvenait de rien de ce qui s'était passé la veille<sup>2</sup>.

Le onzième paroxysme se déclara le 19, à cinq heures du matin. Dans la nuit, Charles-Quint avait dormi, fait, selon l'usage qu'il n'abandonna pas même au plus fort de son mal, une légère collation, qui était presque immédiatement suivie d'un vomissement, et pris une boisson calmante. Le froid qu'il ressentit fut le plus vif qu'il eut encore éprouvé, et dura de cinq heures du matin à onze heures. Lorsque la chaleur commença, les médecins crurent que l'empereur, dont les forces paraissaient épuisées, et qui était tombé dans le même silence et la même immobilité que la veille, succomberait pendant l'accès, et ils demandèrent qu'on lui administrât l'extrême-onction. Quijada leur résista longtemps : Les docteurs, écrivait-il vers huit heures du soir à Vasquez<sup>3</sup>, me disent que le mal augmente et que la force décline, ce qu'ils reconnaissent au pouls. Pour moi, il ne me semble pas que l'empereur soit aussi près de sa fin ; et aujourd'hui il n'a pas été autant hors de lui que dans le paroxysme passé. Depuis le milieu du jour, j'empêche qu'on ne lui donne l'extrême-onction, craignant, quoiqu'il ne parle pas, qu'il n'en soit ému. Les médecins se sont retournés vers moi et m'ont dit qu'il était temps ; je leur ai répondu que je me tiendrais prêt, qu'ils eussent la main sur le pouls, et qu'ils attendissent au dernier moment. Croyez qu'ils l'ont déjà enterré trois fois, et que cela me va à l'âme et aux entrailles.

Mais, vers neuf heures, les médecins se montrèrent si alarmés, et pressèrent Quijada avec tant d'instance, qu'il se rendit. Le confesseur Juan Regla administra l'extrême-onction, que Charles-Quint reçut dans son entière connaissance, sans le moindre trouble et avec une grande dévotion. Quijada, bouleversé par cette funèbre cérémonie, ajoutait, en la racontant, ces touchantes paroles<sup>4</sup> : Jugez dans quel état doit être celui qui depuis trente-sept ans sert un maître, et qui le voit ainsi succomber. Qu'il plaise à Dieu de lui donner le ciel, si sa volonté est de le retirer de ce monde ; mais je persiste à dire qu'il ne mourra point cette nuit. Que Dieu soit avec lui et avec nous.

Charles-Quint traversa en effet la nuit du 19 au 20 septembre, en résistant encore aux angoisses et à l'accablement du mal ; il était presque sans pouls, et jusqu'au matin on lui dit les prières qui préparent à la mort. Rentré depuis cet instant dans la pleine possession de lui-même, il conserva, peut-être par un dernier effort de sa volonté, dit M. Minet, la raison la plus nette et la sérénité la plus pieuse jusqu'au moment où il expira<sup>5</sup>. S'étant confessé de nouveau, il voulut communier encore une fois. Quijada ne lui croyait pas la force nécessaire à l'accomplissement de cet acte suprême du catholique mourant : Je le pourrai,

---

<sup>1</sup> Lettres de Mathys des 17 et 18 septembre, dans *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 368, 369, 370, 374 et 375 ; Lettre de Quijada Vasquez, du 18 septembre, p. 377.

<sup>2</sup> Lettre de Mathys, du 18.

<sup>3</sup> Lettre de Quijada à Vasquez, du 19 septembre. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 381-382.

<sup>4</sup> Addition à la lettre du 19 septembre vers neuf heures du soir.

<sup>5</sup> Lettre de Gaztelù à Vasquez, du 21 septembre. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 387. — Quijada dit la même chose dans sa lettre à Vasquez, écrite le 21 septembre à quatre heures du matin, une heure et demie après la mort de l'empereur. *Ibid.*, p. 385.

répondit simplement et résolument l'empereur<sup>1</sup>. Juan Regla, suivi de tous les religieux du monastère, ayant apporté processionnellement le viatique, Charles-Quint le reçut avec la plus grande ferveur, et dit : *Seigneur, Dieu de vérité, qui nous avez rachetés, je remets mon esprit entre vos mains*. Il entendit ensuite la messe, et lorsque, le prêtre prononça les rassurantes paroles de la rédemption chrétienne : *Agneau de Dieu qui enlevez les péchés du monde*, il se frappa avec joie et avec humilité la poitrine de sa main défaillante<sup>2</sup>.

Avant d'accomplir ces devoirs religieux, il avait donné encore un moment aux sollicitudes terrestres : vers huit heures il avait fait sortir tout le monde de sa chambre à l'exception de Quijada. Celui-ci tombant alors à genoux pour recueillir ses dernières paroles, Charles-Quint lui dit : *Luis Quijada, je vois que je m'affaiblis et que je m'en vais peu à peu ; j'en rends grâces à Dieu, puisque c'est sa volonté. Vous direz au roi mon fils qu'il prenne soin de tous ceux qui m'ont servi jusqu'à la mort... et qu'il défende de recevoir des étrangers dans cette maison*<sup>3</sup>. Pendant une demi-heure il lui parla d'une voix basse et lente, mais assurée, de son fils naturel don Juan<sup>4</sup>, de sa fille la reine de Bohême, qu'il aurait voulu savoir plus heureuse auprès de Maximilien, et de tout ce qui restait encore l'objet de ses affections et de sa sollicitude dans le monde qu'il allait laisser. Il le chargea de ses suprêmes recommandations pour Philippe II. Gela fait, il ne songea plus qu'à mourir.

Pendant toute la journée du 20, Juan Regla, Francisco de Villalba et quelques autres religieux du couvent lui récitèrent les prières et lui adressèrent les exhortations que l'Église réserve aux mourants. Il désignait lui-même les psaumes et les oraisons qu'il désirait entendre. Il se fit lire aussi, dans l'évangile de saint Luc, la passion du Christ qu'il écouta les mains jointes avec un profond recueillement. Il fermait quelquefois les yeux en priant, mais il les ouvrait aussitôt qu'il entendait prononcer le nom de Dieu.

L'archevêque de Tolède, Caranza<sup>5</sup>, qui avait jadis son chapelain et son prédicateur, arriva à Yuste en ce moment. Lorsque Quijada l'introduisit dans la

---

<sup>1</sup> Lettre de Quijada à la princesse doña Juana, du 30 septembre. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 415, 416.

<sup>2</sup> Lettre de Quijada à la princesse, du 30 septembre, et surtout lettre d'un moine qui était présent. (*Carla sobre los ultimos momentos del emperador Carlos-Quinto escrita en Yuste à 27 de setiembre de 1558*, dans la *Collección de documentos ineditos*, t. VI, pp. 667-670).

<sup>3</sup> Lettre de Quijada à Philippe II, du 30 septembre. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 410 et 411, et à Vasquez, du 26 septembre, p. 406.

<sup>4</sup> Ce jeune prince avait été confié aux soins de doña Magdalena de Ulloa, femme de Quijada. L'enfant, âgé alors de treize ans, et qui devait être le vainqueur des Maures et des Turcs, le héros des Alpujaras, de Tunis et de Lépante, était élevé par cette sage et vertueuse dame à Quacos, sous les yeux, pour ainsi dire, de l'empereur, dont il partagea la sépulture à l'Escorial.

<sup>5</sup> Le lecteur ne jugera pas inutiles quelques détails sur cet homme célèbre. Barthélemy Caranza, né en 1503 à Miranda d'Arga, petite ville de la Navarre, entra de bonne heure dans l'ordre des dominicains, fut professeur de philosophie, puis de théologie, au collège de Saint-Grégoire de Valladolid, et y acquit une telle réputation que Charles-Quint l'envoya au concile de Trente, qui venait de s'ouvrir (1545). Lorsque Philippe II épousa Marie Tudor, Caranza l'accompagna en Angleterre, et s'y appliqua avec un grand zèle à la restauration du culte catholique. Pour l'en récompenser Philippe le nomma archevêque de Tolède et primat d'Espagne ; il fut sacré à Bruxelles par le cardinal Granvelle le 27 février 1558. En ce moment même, on découvrait coup sur coup deux foyers de protestantisme

chambre de l'empereur avec les deux dominicains qui l'accompagnaient, le prélat se mit à genoux près de son lit et lui baisa la main. L'empereur, qui touchait presque à sa fin, le regarda quelque temps sans rien lui dire, puis, après lui avoir demandé des nouvelles du roi son fils, il l'invita à aller se reposer. Un peu avant la nuit, il recommanda à Quijada de préparer les cierges bénits apportés du célèbre sanctuaire de Notre-Dame de Montserrat, ainsi que le crucifix et l'image de la sainte Vierge que l'impératrice tenait en mourant, et avec lesquels il lui avait déjà dit qu'il voulait mourir aussi. Peu d'instantes après, sa faiblesse augmentant, Quijada rappela l'archevêque de Tolède, afin qu'il assistât l'empereur dans ses derniers moments. L'archevêque l'entretint pieusement de la mort, en présence du confesseur Juan Regla, du prédicateur Francisco de Villalba, du prieur de Yuste, fray Francisco de Angulo, de l'ancien prieur de Grenade, du comte d'Oropesa, de son frère don Francisco de Toledo, de son oncle don Diego de Toledo, du grand commandeur d'Alcantara don Luis de Avila y Zuñiga, et de Quijada qui étaient tous dans la chambre et autour du lit de l'empereur. Fray Francisco de Villalba, sur l'invitation de don Luis de Avila, joignit ses consolations et des paroles pleines d'espoir et de confiance aux exhortations de l'archevêque. L'empereur les écouta avec une joie sereine, qui se répandait sur son visage affaîssi. **Il montrait, dit Caranza<sup>1</sup>, une grande sécurité et une intime allégresse, qui frappèrent et consolèrent nous tous qui étions présents.**

Vers deux heures du matin, le mercredi 21 septembre, l'empereur sentit que ses forces étaient épuisées et qu'il allait mourir. Se prenant lui-même le pouls, il remua la tête comme pour dire : **Tout est fini<sup>2</sup>.** Il demanda alors aux religieux de

---

en Espagne, l'un au centre de la vieille Castille, à Valladolid, l'autre à Séville. Charles-Quint s'en montra profondément ému, et voulut qu'on agît avec la dernière rigueur contre les sectaires. Caranza fut soupçonné dès ce moment, et ces soupçons partagés par l'inquisiteur général Valdès firent naître de la défiance dans son esprit. Plus tard Caranza fut arrêté par ordre de Philippe II, et comparut devant l'inquisition. Après une longue détention il fut envoyé à Horne en 1567, et y resta emprisonné au château Saint-Ange pendant plusieurs années encore. Enfin il fut déchargé de l'accusation d'hérésie et mourut peu de temps après, le 2 mai 1576, considéré comme un martyr par le peuple ; le jour de sa sépulture fut universellement célébré par des marques d'honneur et de regret. Le pape Grégoire XI il lui fit lui-même ériger un monument funèbre. On comprendra maintenant une partie du récit de M. Mignet omise dans notre texte : **Tombant à genoux et montrant à l'empereur le crucifix, il lui dit ces paroles rassurantes, qui lui furent plus tard imputées à crime par l'inquisition : voilà celui qui répond pour tous ; il n'y a plus de péché, tout est pardonné. Plusieurs des moines qui étaient dans la chambre impériale et le grand commandeur d'Alcantara s'étonnèrent de ces paroles, qui semblaient placer dans le Christ seul l'œuvre du salut pleinement acquis à l'homme par le grand rachat de la croix, sans que l'homme dût y concourir par le mérite de sa conduite. Aussi, lorsque l'archevêque eut achevé, don Luis de Avila engagea-t-il fray Francisco de Villalba à parler de son côté à l'empereur de la mort et du salut, dans la pensée qu'il lui ferait une exhortation plus catholique-Le prédicateur hiéronymite ne chercha point en effet si haut des consolations et des espérances ; il les puisa dans l'assistance particulière des saints. — *Que Votre Majesté se réjouisse, lui dit-il, c'est aujourd'hui le jour de saint Mathieu. Votre Majesté est venue au monde avec saint Mathias ; elle en sortira avec saint Mathieu. Ces saints étaient deux apôtres, deux frères portant à peu près le même nom, tous les deux disciples de Jésus-Christ. Avec de pareils intercesseurs on n'a rien à craindre.***

**1** Lettre de l'archevêque de Tolède à la princesse doña Juana, du 21 septembre, dans *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 393.

**2** Lettre de Quijada à Vasquez, du 21 septembre, et lettre de l'archevêque. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 391 et 392.

lui réciter les litanies et les prières pour les agonisants et à Quijada d'allumer les cierges bénits. Il se fit donner par l'archevêque le crucifix qui avait servi à l'impératrice dans le suprême passage de la vie à la mort, le porta à sa bouche et le serra deux fois sur sa poitrine. Puis, ayant le cierge bénit dans la main droite, que soutenait Quijada, tendant la main gauche vers le crucifix que l'archevêque avait repris et tenait devant lui, il dit : **C'est le moment !** Peu après il prononça encore le nom de Jésus, et il expira en poussant deux ou trois soupirs. **Ainsi finit, écrivit Quijada dans sa douleur et son admiration<sup>1</sup>, le plus grand homme qui ait été et qui sera.**

L'inconsolable majordome ajoutait tristement<sup>2</sup> : **Je ne puis me persuader qu'il soit mort**, et à chaque instant il rentrait dans la chambre de l'empereur, tombait à genoux à côté de son lit, et baisait en pleurant ses mains inanimées<sup>3</sup>. Quijada écrivit, quelques heures après que Charles-Quint eut cessé de vivre, à la princesse doña Juana<sup>4</sup> : **Notre Seigneur a retiré à lui ce matin, à deux heures et demie avant le jour, l'empereur, sans qu'il perdit ni la parole ni le sentiment jusqu'au moment où il trépassa. Bien que je sache que Votre Altesse doive le ressentir comme une fille qu'il chérissait tant, sa vie et sa fin ont été telles, qu'il y a plus à lui porter envie que compassion. En transmettant à Philippe II le codicille de son père, dont il lui communiquait les derniers vœux, il disait<sup>5</sup> : J'ai vu mourir la reine de France, qui a terminé ses jours très chrétiennement ; mais l'empereur l'a emporté en tout, car je ne l'ai pas vu un instant craindre la mort ni faire cas d'elle, bien qu'il assurât quelquefois n'être pas sans appréhension à son égard.**

Tous ceux qui avaient assisté à ses derniers instants en étaient profondément émus. **Je ne puis m'en consoler**, disait don Luis de Avila<sup>6</sup>, **ni m'empêcher de sentir cette perte dans l'âme en songeant surtout combien il a gardé connaissance de moi jusqu'à ce qu'il ait expiré. Mais je tiens pour certain qu'il est dans le lieu que nous promettent notre foi et notre espérance. En apprenant son humble fin, le président du conseil de Castille, Juan de Vega, qui avait été son vice-roi en Sicile et l'avait vaillamment servi dans plusieurs de ses guerres, écrivait avec une surprise et une admiration éloquentes : L'empereur est mort dans le monastère de Yuste en faisant aussi peu de bruit des grandes armées qu'il avait conduites par mer et par terre et avec lesquelles il avait tant de fois fait trembler le monde, et en conservant une aussi faible mémoire de ses phalanges belliqueuses et de ses étendards déployés, que s'il avait passé tous les jours de sa vie dans ce désert. Certes nous pouvons juger ce que vaut le monde en l'estimant d'après son exemple, puisque nous avons vu le plus grand homme qu'il ait produit depuis bien des siècles si fatigué et si désenchanté de lui, qu'avant d'avoir achevé sa vie il n'en put supporter la manière d'être ni les peines qu'entraînent avec elles la gloire et les grandeurs. N'y trouvant rien que d'inutile et de dangereux pour son salut, il s'est tourné vers la miséricorde de**

---

<sup>1</sup> Lettre de Quijada à Vasquez, du 26 septembre, et à Philippe II, du 30 septembre. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 406 et 410.

<sup>2</sup> *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 406.

<sup>3</sup> Chap. XXXIX du manuscrit hiéronymite, *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. II, pp. 49-50.

<sup>4</sup> Lettre de Quijada à la princesse doña Juana. *Retiro, estancia, etc.*, fol. 241 v°.

<sup>5</sup> Lettre de Quijada à Philippe II, du 30 septembre, dans *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 410.

<sup>6</sup> *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 396.

Dieu, et il a mis sa confiance dans le crucifix qu'il tenait dans les mains, et. qu'il avait réservé pour cette heure suprême<sup>1</sup>.

Pendant tout le mercredi 21 septembre, le corps de l'empereur, auprès duquel veillaient quatre religieux, resta exposé sur son lit de mort. Il était revêtu de sa robe de nuit. Un taffetas noir couvrait sa poitrine ; le crucifix que l'impératrice et lui avaient tenu en mourant était sur son cœur ; l'image de la Vierge était suspendue au-dessus de sa tête, et son visage pâle et serein respirait le repos<sup>2</sup>. Le lendemain, après s'être bien assuré de sa mort, en appliquant l'oreille sur sa poitrine et en passant un miroir devant sa bouche<sup>3</sup>, on le plaça dans un cercueil de plomb, qui fut renfermé lui-même dans un second cercueil de bois de châtaignier, et on le transporta dans la grand chapelle du couvent, toute tendue de noir<sup>4</sup>. Au milieu de la chapelle avait été élevé depuis la veille un catafalque sur lequel se voyaient les images et les insignes de son ancienne grandeur<sup>5</sup>. Les obsèques, présidées par l'archevêque de Tolède, furent célébrées avec une pompeuse solennité pendant plusieurs jours. Les hiéronymites de Yuste, les dominicains de Sainte-Catherine et les cordeliers de Jarandilla chantèrent tour à tour les offices de l'Église, et le Père Francisco de Villalba prononça l'oraison funèbre de l'empereur avec tant d'émotion et d'éloquence, qu'il remua vivement<sup>6</sup> vivement<sup>6</sup> tous ceux qui l'entendirent et s'acquit une renommée si éclatante, que Philippe II le choisit pour son principal prédicateur. Les serviteurs de Charles-Quint, en deuil, et les grands personnages qui avaient été témoins de sa fin, suivirent les funèbres cérémonies dans un recueillement profond. Au milieu d'eux était Quijada la tête voilée, ayant à côté de lui le jeune et attristé don Juan. Le rigide majordome exigea jusqu'au bout l'observation la plus stricte de l'étiquette impériale devant les restes vénérés de son maître. Apercevant un siège qui avait été placé dans le chœur de l'église pour l'un des principaux assistants que ses infirmités et sa faiblesse empêchaient de demeurer longtemps debout, il le fit enlever par un page, en disant qu'il ne permettrait pas qu'on s'assît en présence de l'empereur, auquel on devait le même respect mort que vivant<sup>7</sup>. Avant que se terminassent les offices solennellement célébrés durant trois jours, et continués ensuite avec un peu moins de pompe jusqu'au neuvième jour, le corps de Charles-Quint fut, comme il l'avait prescrit, déposé sous le maître-autel. Les moines de Yuste, qui avaient été les compagnons de sa solitude, furent les gardiens de son tombeau.

Philippe II lui fit célébrer à Bruxelles des obsèques telles qu'il convenait à un tel fils et à un tel père, dit M. de Gerlache. On avait orné les voiles funèbres d'inscriptions qui rappelaient les hauts faits de Charles-Quint contre les Turcs, contre les barbaresques et contre les hérétiques. Celle-ci est comme le résumé de sa vie : *Quod contra Christi nominis hostes, sponte ; contra christianos, non nisi lacessitus et injuria propulsus arma sumpserit.*

---

<sup>1</sup> Sandoval, *Vida del emperador Carlos V en Yuste*, § 20, f° 836 et 837.

<sup>2</sup> Manuscrit hiéronymite, c. XXXIX, dans *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. II, pp. 49 et 50.

<sup>3</sup> Manuscrit hiéronymite, c. XXXIX, dans *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. II, pp. 49 et 50.

<sup>4</sup> Sandoval, ouvrage cité, § 17 f° 834-835.

<sup>5</sup> *Retiro, estancia*, etc., fol. 245 v°.

<sup>6</sup> Manuscrit hiéronymite, c. XLIII, dans *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. II, pp. 54 et 55.

<sup>7</sup> Manuscrit hiéronymite, c. XLIII, dans *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. II, pp. 54 et 55.

En disparaissant, Charles-Quint laissa un vide immense et de profondes afflictions. J'ai ressenti la mort de l'empereur mon seigneur, écrivit Philippe II<sup>1</sup>, au point que je ne saurais le dire, et cela avec d'autant plus de raison que, outre le véritable amour que je portais à Sa Majesté comme à un père à qui je devais tant, sa seule autorité et l'ombre seule de sa personne étaient très utiles et très profitables à mes affaires. Mais la douleur de la reine de Hongrie fut encore plus vive. Sa maladie de cœur en fut aggravée, et elle en éprouva coup sur coup deux accès si violents qu'on la crut morte<sup>2</sup>. Voulant se rendre au désir de l'empereur son frère, elle s'était décidée à partir pour les Pays-Bas. Mais, en l'annonçant à Philippe II, elle lui disait<sup>3</sup> : Depuis la mort de Sa Majesté, mes indispositions se sont accrues de telle manière, que, avec quelques paroxysmes semblables à ceux que j'ai eus dans ces huit derniers jours, je pourrais bien être quitte de ce voyage. Elle ne se trompait pas : à la suite d'un nouvel accès, elle succomba dans la nuit du 18 octobre et alla rejoindre le frère qu'elle avait perdu vingt-sept jours auparavant<sup>4</sup>.

Devant la fin si pleine de grandeur et d'humilité à la fois de l'illustre monarque qui avait régné sur l'Espagne, l'Italie et les Pays-Bas, qui commandait aux fies de la Méditerranée, qui occupait une partie de la côte septentrionale de l'Afrique, qui possédait les immenses régions de l'Amérique récemment découvertes, qui ne voyait jamais le soleil se coucher sur ses terres, on est saisi d'une muette admiration et comme écrasé par la hauteur du spectacle. Il faut cependant résumer les principaux traits de la vie si merveilleusement remplie dont cette mort fut le couronnement, et sans rien ôter à la splendeur du tableau ne pas dissimuler les ombres qui ne manquent à aucune carrière humaine.

Charles-Quint, dit M. Mignet, a été le souverain le plus puissant et le plus grand du XVI<sup>e</sup> siècle. Issu des quatre maisons d'Aragon, de Castille, d'Autriche, de Bourgogne, il en a représenté les qualités variées, et, à plusieurs égards, contraires, comme il en a possédé les divers et vastes états. L'esprit toujours politique et astucieux<sup>5</sup> de son grand-père Ferdinand le Catholique ; la noble élévation de son aïeule Isabelle de Castille, à laquelle s'était mêlée la mélancolique tristesse de

Jeanne la Folle sa mère ; la valeur chevaleresque et entreprenante de son bisaïeul Charles le Téméraire, auquel il ressemblait de visage ; l'ambition industrielle, le goût des beaux arts, le talent pour les sciences mécaniques de son aïeul l'empereur Maximilien, lui avaient été transmis avec l'héritage de leur domination et de leurs desseins. L'homme n'avait pas fléchi sous la charge du souverain, mais la tâche dépassait la mesure des forces humaines.

---

<sup>1</sup> Lettre de Philippe II à la princesse doña Juana, du 4 décembre 1558. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 447.

<sup>2</sup> Lettre de l'évêque de Palencia à Philippe II, du 20 octobre. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 436.

<sup>3</sup> Lettre de la reine de Hongrie à Philippe II, du 8 octobre. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, p. 418.

<sup>4</sup> Lettre de l'évêque de Palencia à Philippe II, du 20 octobre. *Retraite et mort de Charles-Quint*, t. I, pp. 436, 437.

<sup>5</sup> Il nous semble, quant à l'*astuce*, que Charles-Quint est en droit de répudier cette part de l'héritage de son aïeul, que lui attribue M. Mignet. Charles-Quint était sans doute un profond politique, mais si on le compare surtout aux rois de France, ses irréconciliables adversaires, il fit plus d'une fois preuve d'une loyauté chevaleresque.

Roi d'Aragon, il lui fallait maintenir en Italie l'œuvre de ses prédécesseurs, qui lui avaient laissé la Sardaigne, la Sicile, le royaume de Naples, et y accomplir la sienne en se rendant maître du duché de Milan, afin d'enlever le haut de cette péninsule au rival puissant qui aurait pu le déposséder du bas. Roi de Castille, il avait à poursuivre la conquête et à opérer la colonisation de l'Amérique. Souverain des Pays-Bas, il devait préserver les possessions de la maison de Bourgogne des atteintes de la maison de France. Empereur d'Allemagne, il avait, comme chef politique, à la protéger contre les invasions des Turcs, parvenus alors au plus haut degré de leur force et de leur soif de conquêtes ; comme chef catholique, à y empêcher les progrès et le triomphe des doctrines protestantes. Il l'entreprit successivement. Aidé de grands capitaines et d'hommes d'état habiles qu'il sut choisir avec art, employer avec discernement, il dirigea d'une manière supérieure et persévérante une politique toujours compliquée, des guerres sans cesse renaissantes. On le vit à plusieurs reprises se transporter dans tous ses pays, faire face à tous ses adversaires, conclure lui-même toutes ses affaires, conduire en personne la plupart de ses expéditions. Il n'évita aucune des obligations que lui imposaient sa grandeur et sa foi. Mais, sans cesse détourné de la poursuite d'un dessein par la nécessité d'en reprendre un autre, il ne put pas toujours commencer assez vite pour réussir, ni persister assez longtemps pour achever. Enfin il y eut un moment où tout ce qui paraissait décidé en sa faveur se trouva remis en question. Il fit encore face à la fortune ; mais il était au bout de ses forces, de sa félicité, de sa vie. Accablé de maladies, surpris par ce grand et inévitable revers de sa dernière entreprise en Allemagne, dont il avait désarmé les bras sans pouvoir soumettre les esprits ; hors d'état d'entreprendre, à peine capable de résister, ne pouvant plus diriger ni accroître cette vaste domination, dont la charge devait être divisée après lui, n'entendant pas composer avec l'hérésie victorieuse en Allemagne ; trouvant à agrandir son fils en Angleterre, ayant soutenu une lutte et fait une trêve sans désavantage avec la France, il réalisa le projet d'abdication qu'il avait médité depuis tant d'années, et que lui rendaient nécessaire les maladies de l'homme, les fatigues du souverain, les sentiments du chrétien.

Voilà certes un admirable tableau, tracé par une main habile et désintéressée ; voilà un jugement émané d'un historien sérieux, et à l'abri de tout soupçon de partialité envers les princes, et les princes catholiques en particulier. Il y a, avons-nous dit, quelques ombres à ce tableau, et c'est le moment de les indiquer. Parlons d'abord de l'Allemagne et du protestantisme. [Le projet de ramener l'Allemagne à la vieille croyance catholique](#), dit M. Mignet lui-même, dut être impuissant parce qu'il fut tardif. Charles-Quint, obligé de souffrir le protestantisme lorsqu'il était encore faible, l'attaqua lorsqu'il était devenu trop fort pour être, non pas détruit, mais contenu. Durant trente années, l'arbre de la nouvelle croyance avait poussé de profondes racines sous le sol de toute l'Allemagne, qu'il couvrait alors de ses impénétrables rameaux. Comment l'abattre et le déraciner ? La remarque est parfaitement fondée. La politique hésitante de Charles, pendant les premières années de la réforme, eut des conséquences désastreuses. Lui-même se le reprocha plus tard, et il n'est pas douteux que ce souvenir pesa tristement sur sa conscience jusque dans sa retraite de Yuste. Il avoua tout haut devant le prieur du monastère, fray Martin de Angulo, qu'il regrettait de n'avoir pas arrêté, en 1521, le cours du protestantisme par la mort de Luther, qui s'était placé sous sa main à Worms. Dans son codicille, écrit quelques jours avant sa mort, il signifiait ainsi ses suprêmes volontés au roi son fils : [Je lui ordonne, en ma qualité de père et par](#)

l'obéissance qu'il me doit, de travailler soigneusement à ce que les hérétiques soient poursuivis et châtiés avec tout l'éclat et la sévérité que mérite leur crime, sans permettre d'excepter aucun coupable et sans égard pour les prières, le rang et la qualité des personnes<sup>1</sup>. Et en apprenant les premiers envahissements de l'hérésie en Espagne, il écrivait à la princesse doña Juana : Croyez, ma fille, que cette affaire m'a mis et me tient en grand souci et me cause une si vive peine que je ne saurais vous l'exprimer, en voyant surtout que ces royaumes, durant l'absence du roi et la mienne, ont été dans une entière quiétude et ont échappé à cette calamité, et qu'aujourd'hui où je suis venu m'y retirer, m'y reposer et y servir Notre Seigneur, il y survienne, en ma présence et en la vôtre, une aussi énorme et aussi imprudente abomination, à laquelle se sont laissé entraîner de semblables personnes<sup>2</sup>, sachant que j'ai supporté sur cela tant de fatigues et de dépenses en Allemagne, et que j'y ai exposé une si grande partie de mon salut. Assurément sans la certitude que j'ai que vous et les membres du conseil qui sont auprès de vous, extirperez le mal jusqu'à la racine, puisque ce n'est encore qu'un commencement dépourvu de profondeur et de force, en châtiant avec rigueur les coupables pour l'empêcher de passer plus avant, je ne sais si je me résignerais à ne pas sortir d'ici pour y remédier moi-même. Il ajoutait qu'il fallait être impitoyable, et qu'il avait autrefois agi de cette façon aux Pays-Bas, où l'hérésie était entrée par le voisinage de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France. Croyez, ma fille, disait Charles-Quint en terminant sa lettre<sup>3</sup>, que, si dans le principe il n'est pas fait usage des châtiments et des remèdes propres à arrêter un pareil mal, et cela sans épargner qui que ce soit, je n'espère pas que plus tard ni le roi ni personne soit en état de l'arrêter. Qu'on nous permette de citer quelques lignes d'un de nos historiens à ce propos : La vieille société européenne, que Charlemagne avait organisée et dont Charles-Quint fut le dernier appui, avait eu la religion pour élément constitutif et n'avait point séparé l'État de l'Église. La croyance servait de base à l'ordre moral, l'ordre moral à l'autorité. Le pouvoir remontait à Dieu comme à son principe. Les protestants aussi admettaient cet ordre d'idées, et ne se faisaient pas faute de l'appliquer, en appuyant leurs innovations sur la force toutes les fois qu'ils la possédaient. Le caractère même de l'époque contribuait à faire de la résistance au protestantisme une nécessité européenne. Charles eût pu voir crouler sous lui son trône et l'empire, s'il n'avait posé une digue au torrent. Que de malheurs, dirons-nous à notre tour, que de déchirements, que de flots de sang eussent été épargnés à l'Europe si une rigueur salutaire eût arrêté à l'origine les premiers développements de doctrines antisociales aussi bien qu'antireligieuses<sup>4</sup> !

---

<sup>1</sup> Codicille, dans Sandoval.

<sup>2</sup> Plusieurs prédicateurs et chapelains espagnols de l'empereur avaient été atteints par l'hérésie. On distinguait parmi eux Constantin Ponce de la Fuente, qui avait paru avec éclat dans la chaire métropolitaine de Séville, et le docteur Agustin Cazalla, d'une famille notable de l'administration financière espagnole, chanoine éloquent de Salamanque.

<sup>3</sup> Lettre de Charles-Quint à doña Juana du 25 mai. *Retiro, estancia*, etc., fol. 191 et 192.

<sup>4</sup> Quoi de plus éloquemment vrai que cette apostrophe à un ennemi de l'inquisition mise dans la bouche d'un Espagnol par le comte Joseph de Maistre ! Vous êtes myope, vous ne voyez qu'un point. Nos législateurs regardaient d'en haut, et voyaient l'ensemble. Au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle ils virent, pour ainsi dire, fumer l'Europe. Pour se soustraire à l'incendie général, ils employèrent l'inquisition qui est le moyen politique dont ils se servirent pour maintenir l'unité religieuse et prévenir les guerres de religion. Vous n'avez rien imaginé de pareil ; examinons les suites, je récuse tout autre juge que l'expérience. Voyez la guerre de trente ans allumée par les arguments de Luther ; les

Ce que l'histoire est condamnée encore à blâmer dans Charles-Quint, c'est d'avoir plus d'une fois contrarié l'exercice de la puissance spirituelle et usurpé ses droits. De là la guerre contre Rome, la nécessité où fut mis le souverain pontife de transférer le concile de Trente à Bologne pour l'arracher à l'influence de l'empereur, le progrès du protestantisme au milieu des incertitudes et des contradictions de sa conduite. Tantôt c'était la guerre ouverte, tantôt une tolérance dont l'hérésie profitait pour s'étendre, tantôt des concessions doctrinales faites sans pouvoir légitime. Il est impossible aussi de justifier complètement la conduite de Charles-Quint envers le pape Clément VII, et plus tard envers Paul IV<sup>1</sup>. Quelle que soit la part prise directement par lui au sac de Rome et à la détention du premier de ces pontifes, sa responsabilité y restera toujours engagée dans un certain degré. Paul IV, pour lequel il professa jusque dans sa retraite une aversion déclarée, avait le tort de vouloir, comme ses prédécesseurs, l'indépendance de l'Italie. Suivant une comparaison qui lui était familière, la péninsule était, au siècle précédent, un instrument à quatre cordes parfaitement d'accord : Naples, Milan, Venise et l'état de l'Église. De là sa haine profonde pour la domination espagnole, qui avait détruit cette harmonie. A part cela, peu de pontifes se sont montrés plus recommandables par leur zèle, leur charité, la régularité de leur vie, et ont tant travaillé au bien de l'Église et à la réforme des mœurs.

---

excès inouïs des anabaptistes et des paysans ; les guerres civiles de France, d'Angleterre et de Flandre ; le massacre de la Saint-Barthélemy, le massacre de Mérindal, le massacre des Cévennes ; l'assassinat de Marie Stuart, de Henri III, de Henri IV, de Charles Ier, du prince d'Orange, etc., etc. Un vaisseau flotterait sur le sang que vos novateurs ont fait répandre ; l'inquisition n'aurait versé que le leur. C'est bien à vous, ignorants présomptueux, qui n'avez rien prévu et qui avez baigné l'Europe dans le sang, c'est bien à vous qu'il appartient de blâmer nos rois qui ont tout prévu. Ne venez donc point nous dire que l'inquisition a produit tel ou tel abus dans tel ou tel moment ; car ce n'est point de quoi il s'agit, mais bien de savoir si, pendant les trois derniers siècles, il y a eu, en vertu de l'inquisition, plus de paix et de bonheur en Espagne que dans les autres contrées de l'Europe. Sacrifier les générations actuelles au bonheur problématique des générations futures, ce peut être le calcul d'un philosophe, mais les législateurs en font d'autres. *Lettres à un gentilhomme russe sur l'inquisition espagnole* ; quatrième lettre, Moscou, 3 (15) août 1815. — Voltaire lui-même a écrit : Il n'y eut en Espagne, pendant le XVIe et le XVIIe siècle, aucune de ces révolutions sanglantes, de ces conspirations, de ces châtiments cruels qu'on voyait dans les autres cours de l'Europe. Ni le duc de Lerma, ni le comte Olivares ne répandirent le sang de leurs ennemis sur les échafauds. Les rois n'y furent point assassinés comme en France, et n'y périrent point par la main du bourreau comme en Angleterre. *Essai sur l'histoire générale*, chap. 177.

<sup>1</sup> Paul IV, Jean-Pierre Caraffa, doyen du sacré collège, était monté sur le trône pontifical, à la mort de Marcel II, et à l'âge de 79 ans. C'était, dit M. Mignet, un vieil Italien, recommandable par son savoir, célèbre par son éloquence, *extrême* en sa piété, rigide dans ses mœurs. Il détestait, ajoute-il, en Charles-Quint, comme pape, l'empereur qui avait souffert le sac de Rome et laissé s'étendre le protestantisme en Allemagne ; comme italien, le dominateur étranger dont le joug pesait sur sa patrie. Philippe II, hautement approuvé par son père, se mit en guerre avec le pontife. Le duc d'Albe envahit les états pontificaux, s'empara de plusieurs villes et s'avança, dans la nuit du 26 août 1557, jusque sous les murs de Rome. Quand, deux mois plus tard, un accord fut conclu, à la grande joie de l'Espagne, entre le pontife et le roi Philippe, accord dans lequel il était stipulé que *Sa Sainteté recevrait du roi catholique, par l'organe de son plénipotentiaire le duc d'Albe, toutes les soumissions nécessaires pour obtenir le pardon de ses offenses*, Charles-Quint fut très mécontent de l'arrangement, et trouva cette paix très déshonorante. (Lettre de Gaztelù à Vasquez du 23 novembre).

La vie morale de Charles-Quint n'est pas non plus à l'abri de tout reproche. Il sacrifia sa santé aux délices de la table et aux intempérances insurmontables de ses appétits. M. Mignet l'accuse, avec quelque exagération, de n'avoir pas porté dans certains plaisirs une volonté assez modérée. M. Pichot<sup>1</sup> le défend contre cette accusation appuyée sur le témoignage des envoyés vénitiens Badoaro et Mocenigo. La vérité est qu'il eut de rares faiblesses ; il laissa deux enfants naturels, qui tiennent une place considérable dans notre histoire, Marguerite de Parme et don Juan d'Autriche. Ce sont deux noms illustres ; ceux qui les ont portés rachetèrent, on le sait, par la grandeur de leurs services et la noblesse de leur caractère, la tache de leur naissance.

Et maintenant, ces réserves faites et ce tribut payé aux misères de notre pauvre humanité auxquelles restent soumis les plus grands hommes, concluons avec M. Mignet. La retraite ne changea point Charles-Quint : le profond politique se montra toujours dans le pieux solitaire, et l'habitude du commandement survécut chez lui à sa renonciation. On le voit, dans le religieux asile qu'il s'était choisi, toujours attentif aux intérêts du roi son fils et des vastes états de la monarchie espagnole, songeant sans cesse à garantir les pays chrétiens des dévastations des Turcs, qu'il avait autrefois repoussés de l'Allemagne et vaincus en Afrique ; défendant les doctrines catholiques des atteintes protestantes, sinon avec plus de conviction, du moins avec une ardeur plus constante et plus hautement avouée ; arbitre consulté et chef obéi de sa famille, dont les tendres respects et les invariables soumissions se tournaient incessamment vers lui. Tel il fut sur le trône, tel il resta au monastère de Yuste. Espagnol inébranlable sur la croyance, ferme politique par le jugement, toujours égal en des situations diverses, s'il a terminé sa vie dans l'humble dévotion du chrétien, il a pensé jusqu'au bout avec la persévérante hauteur du grand homme.

\*\*\*\*\*

#### NOTE 1

Pontus Heuterus, f° 339. — Nous avons reproduit le discours de Charles-Quint d'après M. Mignet, qui l'a pris dans Pontus Heuterus. La grande place que tient cet évènement dans notre histoire nous fait un devoir de transcrire ici, en même temps, la version de M. Gachard fondée sur des textes manuscrits nationaux et étrangers. Il n'y a pas, du reste, de divergence sensible. Voici ce passage avec les notes qui l'accompagnent, *Retraite et mort*, etc., introduction, pp. 86-92.

La harangue du conseiller Bruxelles avait été écoutée avec faveur. L'attention de l'assemblée redoubla, lorsqu'on vit l'empereur se disposer à parler lui-même. Charles-Quint mit ses lunettes, et, jetant les yeux, pour aider sa mémoire, sur les notes contenues en un petit papier qu'il tenait à la main (**a**), il improvisa un discours dont la substance, sinon le texte même, nous a été heureusement conservée par une main fidèle (**b**). — Il le commença, en disant aux états que, quoiqu'ils eussent appris, par les paroles qu'ils venaient d'entendre, les causes de son abdication, il croyait devoir y ajouter quelque chose. Il leur rappela qu'il y avait eu quarante ans, la veille des Rois, dans le même lieu et quasi à la même heure, que l'empereur son grand père l'avait émancipé ; qu'il n'avait alors que quinze ans ; qu'en 1516, le roi catholique étant mort, il fut obligé de passer en Espagne l'année suivante ; qu'en 1519, il perdit l'empereur son aïeul ; qu'alors il sollicita l'élection à l'empire, non pour ambition d'avoir plus de seigneuries,

---

<sup>1</sup> Amédée Pichot, *Charles-Quint, Chronique de sa vie intérieure et de sa vie politique*, etc. Paris, 1854.

mais pour le bien de plusieurs de ses royaumes et pays, et principalement de ceux de par deçà ; que depuis. il avait fait neuf voyages en Allemagne, six en Espagne, sept en Italie, dix aux Pays-Bas, quatre en France, deux en Angleterre, et deux en Afrique, sans compter ses visites en ses autres royaumes, pays et îles, lesquelles avaient été nombreuses, et son passage par la France, en 1539, qui n'était pas la moindre de ses entreprises ; qu'il avait dans ses divers voyages, traversé huit fois la Méditerranée et trois fois l'Océan. — Il fut ainsi amené à parler de la reine Marie, à qui il avait confié le gouvernement des Pays-Bas pendant ses absences, et, prenant les états à témoin, il loua la sagesse et l'habileté de son administration. — Il exprima le regret de ne pouvoir, à son départ, laisser le pays en repos, s'en référant, sur ce point, à la communication, que la reine avait donnée à chaque province en particulier, de ce qui s'était passé entre ses ambassadeurs et ceux du roi de France, dans les conférences tenues à Marcq, près d'Arras, par la médiation de la reine d'Angleterre (c). Il assura les états que si, sous son règne, ils avaient eu à soutenir fréquemment la guerre ç'avait été contre sa volonté ; que, chaque fois, il s'était vu forcé par ses ennemis de prendre les armes pour sa défense. — Tant de choses qu'il avait accomplies, n'avaient pu l'être, poursuivit-il, sans de grandes fatigues, comme il était aisé de le voir par l'état où il se trouvait. Aussi y avait-il longtemps qu'il sentait son insuffisance, et il n'eût pas attendu jusque là pour déposer un si lourd fardeau, si l'incapacité de la reine, sa mère, et le jeune âge du roi, son fils, n'y avaient mis obstacle. Il avait eu surtout le dessein de s'en décharger lors de son dernier départ pour l'Allemagne (d) ; mais les affaires étaient alors en une extrême confusion, et, ne se sentant pas encore si indisposé, il ne voulut point abandonner à un autre la peine de les rétablir. — Il raconta, après cela, en quelques mots, son entreprise contre Metz, et ses deux expéditions, de 1553 et de 1554, contre le roi de France, parlant de la dernière, où, ainsi qu'on l'a vu, il avait forcé Henri II de lever le siège de Renty, dans les termes les plus réservés, disant qu'il avait fait ce qu'il avait pu, et qu'il lui déplaisait de n'avoir pu mieux faire. — Il ajouta que, comme il se voyait actuellement tout à fait inutile, que Dieu avait retiré de ce monde la reine sa mère, et que son fils ayant atteint l'âge d'homme, pouvait mieux que lui remplir envers ses peuples les obligations attachées au pouvoir suprême, il n'avait plus voulu différer la renonciation pour laquelle les états étaient réunis. Il les pria de ne pas croire qu'il abdiquât afin de s'épargner les peines, dangers et travaux qui pourraient lui survenir, mais uniquement à cause de l'impossibilité où il était de s'occuper encore des soins du gouvernement. — Il leur recommanda son fils, et, revenant sur ce que le conseiller Bruxelles leur avait déclaré de sa part, il les convia à conserver entre eux l'union dont ils ne s'étaient jamais départis, à soutenir la justice, surtout à ne pas permettre que l'hérésie se glissât dans le pays. — Sa péroraison fut des plus touchantes : Je sais bien, messieurs, dit avec modestie ce grand prince, je sais bien qu'en tout mon temps j'ai fait de grandes fautes, tant par mon jeune âge, par ignorance et par négligence qu'autrement ; mais bien vous puis-je certifier que jamais je n'ai fait force, tort ni violence, à mon escient, à aucun de mes sujets. Si j'en ai fait quelqu'une, ce n'a été à mon escient, mais par ignorance. Je le regrette et j'en demande pardon. — Le discours tout entier de Charles-Quint avait produit une vive impression sur l'assemblée ; ses dernières paroles, prononcées avec l'accent du cœur, mirent au comble l'émotion des assistants. Des larmes coulaient de tous les yeux ; on entendit même des sanglots éclater sur divers points de la salle. Charles ne put résister à l'attendrissement universel ; il pleura aussi (e).

(a) Je suis ici la *Sommaire description* et un Mémorial conservé aux archives d'Ypres. — Pontus Heuterus fait parler l'empereur debout, la main droite appuyée sur un bâton, la gauche sur l'épaule du prince d'Orange. — Pontus Heuterus assistait à la cérémonie, et son témoignage a, par cette raison, beaucoup de valeur mais, lorsqu'il écrivit son livre, quarante années s'étaient écoulées depuis l'évènement, et sa mémoire pouvait s'être altérée. Il y a à coup sûr de l'inexactitude dans son récit : car comment Charles-Quint eût-il pu jeter les yeux sur le petit papier où il avait écrit les points dont il se proposait d'entretenir les états, ayant une main sur l'épaule de Guillaume de Nassau, et tenant de l'autre un bâton ? comment d'ailleurs eût-il pu rester si longtemps debout ?

(b) Un sommaire du discours de Charles-Quint est aux Archives du royaume, avec le titre de *Recueil de ce que l'empereur dit de bouche aux estant généraulx de par deçà le xxve d'octobre 1555, après la proposition faite par le conseiller ; noté par quelque bon personnage estant à ladicte assemblée*. Je l'ai publié dans les *Analectes Beligiques*, pp. 87-91. — Je suis persuadé que le *bon personnage* auquel il est fait allusion dans le titre que je viens de transcrire, n'est autre que l'évêque d'Arras, depuis cardinal de Granvelle. Ce ministre avait toute la confiance de Charles-Quint : il est naturel de croire que l'empereur lui remit ses notes après la séance, pour en former une rédaction officielle qui pût être communiquée aux provinces. Et, en effet, je trouve le *Recueil* dans le *Mémorial d'Ypres*, dans le ms. 13208 de la bibliothèque royale, etc. — On a cru que la pensée et les expressions de l'empereur étaient mieux rendues dans le discours que lui prête Pontus Heuterus que dans le *Recueil*, et cela parce que Heuterus était présent. On n'a pas réfléchi que cet historien, alors âgé de vingt années seulement, était perdu dans la foule, et au bout de la salle, où probablement il n'entendit rien du discours. Il est facile de s'assurer d'ailleurs qu'il n'a fait qu'amplifier le *Recueil*, dont il avait pu aisément se procurer une copie. — Quand à Sandoval, il s'est borné à traduire littéralement Pontus Heuterus. — En résumé, je considère le *Recueil* comme reproduisant, avec le plus de fidélité, les propres paroles de Charles-Quint, et c'est pourquoi je m'en écarte le moins possible. — Dans le manuscrit 13209 de la Bibliothèque royale, il y a une relation sommaire, qui paraît avoir été faite pour le magistrat de Bruges, de la cérémonie du 25 octobre, avec tous les discours qui y furent prononcés. Voici ce qui y est dit, à la suite du discours du conseiller Bruxelles : *Ceste proposition ainsi finie, la Majesté Impériale répétoit de bouche les causes de son partement sus déclarées, avecq les mesmes admonitions et exhortations, après toutesfois tout du Loing avoir déduit toutes ses aventures, dès le cornmenchement de ses royaulmes et la susception de ses pays de par dechà qu'il estoit de l'eaige de quinze ans, jusques au temps présent*. Puis vient le sommaire du discours de Charles-Quint, tel qu'il est aux Archives. — On peut voir aussi l'analyse du discours de l'empereur, donnée par l'ambassadeur anglais, sir John Mason, dans *The life and times of sir Thomas Gresham*, par John William Burgon, Londres, 1839.

(c) La reine avait appelé à Bruxelles, au mois de septembre, des députés de toutes les provinces, et leur avait fait part de l'insuccès des négociations ouvertes, au mois de mai, à Marcq, l'attribuant à ce que l'on avait clèrement trouvé le roy de France n'avoir aucune volonté à la paix, quelque semblant qu'il en eût voulu faire, pour abuser le monde à son accoustumé, à laquelle fin ses députés avoient contredit tous moyens raisonnables, et rejecté ceulx qui par les médiateurs furent mis en avant.

(d) Au mois de juin 1550.

(e) Ces faits sont attestés par deux témoins oculaires : sir John Mason et Pontus Heuterus. — Nous y ajouterons celui de l'évêque Tornabuoni, dans une lettre à Côme de Médicis du 26 octobre.

## NOTE 2

M. Mignet, ouvrage cité, pp. 164, 165. — Le célèbre écrivain appuie ces assertions et celles qui suivent sur de nombreuses citations du Père Ribadeneyra. — L'ordre religieux, connu sous le nom de Société ou Compagnie de Jésus, fut fondé, on le sait, en 1534, par saint Ignace de Loyola, et approuvé par une bulle du pape Paul III du 27 septembre 1540. On ne peut nier, sans une profonde ignorance ou une manifeste injustice, les grands services rendus par cet ordre à la religion et à la société, l'habile direction imprimée par lui à l'éducation de la jeunesse, les conquêtes dues au zèle de ses membres grâce aux nombreuses missions entreprises dans les contrées les plus barbares de l'ancien et du nouveau continent. On ne peut pas contester davantage par quel grand nombre de jésuites ont été illustrés les sciences et les arts. Ce qui nous intéresse particulièrement ici c'est la part si considérable et si vaillamment prise par eux à la restauration catholique du xvi<sup>e</sup> siècle. On nous permettra de transcrire ici quelques pages singulièrement remarquables d'un diplomate contemporain sur ce sujet. Il y aurait sans

doute certaines choses à relever dans cet aperçu de l'auteur de la Vie de Sixte-Quint, M. de Hubner ; mais elles n'atteignent pas le fond, et nous laissons ce soin à nos lecteurs. A cette époque, le protestantisme, qui dans le Nord avait fait rapidement de grands progrès, s'appropriait à envahir la péninsule (italique). Aux universités, dans les églises, on entendait parfois du haut de la chaire propager des doctrines qu'on ne pouvait pas ne pas taxer d'hérésies. Des défections partielles, assez rares il est vrai, mais effrayantes comme symptômes, eurent lieu dans quelques communautés religieuses. On vit des moines, des novices désertier clandestinement leurs couvents pour se rendre à Genève, le foyer le plus rapproché et le plus redouté du calvinisme. Dans les régions élevées du monde ecclésiastique, l'esprit d'innovation commençait même à faire des prosélytes. Le cardinal Morone et le célèbre dominicain Carranza, injustement accusés d'hérésie et incarcérés, sont les plus illustres victimes de cette époque de crainte et de méfiance. Tout le monde comprenait que si la réforme, dominante déjà dans une partie de l'Allemagne, de la France, de la Pologne, de la Hongrie, et maîtresse absolue de l'Angleterre et du Nord scandinave, achevait de triompher au delà des monts, l'Italie ne pouvait manquer à la longue de subir le sort commun. L'état de l'Espagne aussi donnait lieu à des inquiétudes. On se trouvait donc placé entre le protestantisme prêt à franchir les Alpes et l'affaiblissement de la foi et la corruption des mœurs, héritage de l'humanisme, dont alors seulement on pouvait mesurer toute la portée. Des deux dangers le premier était le plus évident, le second n'était pas moins grave, tous deux paraissaient tellement redoutables, que Rome, frappée d'épouvante et de découragement sans être toutefois paralysée, sembla un instant désespérer du salut. Les preuves abondent. Luigi Mocenigo, ambassadeur de la Seigneurie auprès de Paul IV et de Pie IV, mande en 1560 : *Votre Sérénité sait que dans beaucoup de pays on refuse presque l'obéissance aux papes, et les choses empirent de telle façon, que si le Seigneur Dieu n'y met la main, elles se trouveront tantôt en fort mauvaise et presque désespérée condition. L'Allemagne, qui, plus que toutes les autres provinces, était religieuse et très obéissante au saint siège, se trouve en mauvais état et laisse peu d'espoir de guérison. La Pologne aussi est presque en condition désespérée, et les scandales et désordres survenus en France et en Espagne sont trop connus pour qu'il convienne que j'en parle. Le royaume d'Angleterre, autrefois tributaire obéissant de la Sainte Église, après être, il y a peu de temps, revenu à sa dévotion, s'est de nouveau, tout le monde le sait, précipité dans les hérésies : aussi le pouvoir spirituel du pontife est tellement diminué, que si, par la seule voie du concile, convoqué du consentement de tous les princes, les affaires de la religion ne se remettent pas en meilleur état, on est fondé à prévoir les plus grands maux.*— Trois ans après, un autre ambassadeur de Venise, Girolamo Soranzo, dit dans sa relation au doge : *Peu de jours avant mon départ de Rome, l'illustrissime Carpi, doyen du sacré collège et cardinal vraiment prudent, m'a dit que, pendant sa dernière maladie, il avait du fond de son âme demandé au Seigneur Dieu la grâce de lui donner la mort pour le dispenser de voir les obsèques et funérailles de Rome. D'autres cardinaux jouissant de la plus haute autorité ne cessent de pleurer leur misère, qu'ils jugent être d'autant plus profonde qu'ils ne connaissent ni n'entrevoient aucun remède, à moins qu'il ne plaise au Seigneur Dieu d'en donner de ses saintes mains. Et l'illustrissime Morone (qui, comme dernier président du concile de Trente, partage avec l'empereur Ferdinand Ier l'honneur et le mérite de l'avoir mené à bonne fin) en partant pour le concile m'a dit que c'en était fait (nulla spes erat) de la religion catholique.* — Mais les grands périls créent les grandes ressources ou plutôt ils les font découvrir. L'éveil donné, on court aux armes. Une sainte milice se forme comme par enchantement. De tous les points, de tous les rangs de la société affluent les combattants, et du sein de cette armée de la foi surgissent les chefs. Se retremper pour le combat dans la prière, dans l'abnégation, dans la pauvreté volontaire, dans l'exercice de toutes les vertus chrétiennes si méconnues, si peu pratiquées par les générations précédentes ; puiser dans la réforme du clergé d'abord et de la société ensuite les forces nécessaires pour affronter le danger dont on reconnaît l'imminence : voilà le cri qui part du fond des âmes embrasées par l'amour des choses divines, le mot d'ordre qui se propage avec rapidité et divise la société catholique en deux camps opposés, celui qui veut la réforme et celui qui résiste. La conversion de ceux qui se sont séparés de Rome, la régénération des fidèles tièdes et indifférents : voilà les

deux sujets que se proposent tous ces hommes remarquables, ces femmes pieuses que nous voyons, dès le début de la campagne, combattre aux premiers rangs et dont les noms ont été dans les siècles suivants inscrits au nombre des saints et des bienheureux de l'Église. — A cette milice sacrée, tous les pays catholiques et quelques-uns de ceux qui ont cessé de l'être fournissent leur contingent. Celui de l'Espagne est le plus fort. Cette nation chevaleresque, sobre, grave, portée à la méditation, qui pendant huit siècles de lutte avec les Maures a appris à manier l'épée au service de la croix, s'élançait avec ferveur vers la nouvelle croisade, et, pénétrée de ses traditions encore récentes, s'enflamme aux récits des vétérans de Ferdinand et d'Isabelle, de Gonzalve de Cordoue, des derniers héros de Grenade ; cette fois encore elle s'arme non de l'épée et de la cotte de mailles, mais du crucifix et du froc, et elle apporte dans le combat la conviction, le zèle, la sévérité, l'énergie des temps passés. — En 1534, l'année de l'avènement de Paul III, un gentilhomme basque, ancien officier des armées de Charles-Quint, Ignace de Loyola, dont le nom n'a pas cessé d'agiter le monde, entouré de quelques amis, jette à Paris, sur la butte Montmartre, les bases de la compagnie de Jésus. Au nom qu'il donne à son ordre on reconnaît les hautes visées du fondateur, à l'organisation militaire les luttes qu'il prévoit et l'intention d'y préparer les siens par la discipline sévère de l'obéissance absolue. Cinq ans après, Paul III donne son approbation. Encore quelques années, et déjà le Navarrais François Xavier, l'apôtre des Indes, aura porté la guerre sainte et la conquête des âmes aux extrémités de l'Orient, le P. Nuñez en Abyssinie, le P. Gonzalez au Maroc, d'autres au Brésil, en Chine, au Japon. En même temps, ils pénètrent en Angleterre et dans le Nord, et sont admis dans tous les pays catholiques. A la mort de saint Ignace, seize ans après sa fondation, la compagnie était établie en douze provinces, celles de Portugal, de Castille, d'Andalousie, du royaume d'Aragon, d'Italie, qui comprenait la Lombardie et la Toscane, de Naples, de Sicile, de la haute et de la basse Allemagne, de France, du Brésil, enfin de l'Inde orientale, et dans ces provinces il y avait dès lors cent collèges ou maisons de jésuites ! Bientôt on verra les jésuites répandus sur tous les points du globe. Les PP. Lainez et Salmeron, théologiens du saint siège, brillent au concile de Trente ; le P. Maffei se fait remarquer par son éloquence et la pureté classique de sa diction latine ; le duc de Gandie (saint François Borgia), l'ami de Charles-Quint, l'ancien vice-roi de Catalogne, par son humilité et la sainteté de sa vie ; le P. Possevin, qui va et vient entre Rome et la Pologne, entre Moscou, et Rome, le premier diplomate de l'ordre par son habileté et son expérience des affaires. A Rome, le savant P. Toledo jouit pendant plusieurs pontificats d'une grande autorité. C'est lui qui, par un mot célèbre : *Clément VII a perdu l'Angleterre par sa précipitation, Clément VIII perdra la France par ses lenteurs*, mettra fin aux hésitations du pape et le décidera à absoudre Henri IV. L'opposition que les jésuites rencontrent au sein de l'Église même donne la mesure du succès prodigieux qu'ils obtiennent dès leur début. Les publications, les lettres intimes, les correspondances diplomatiques du temps s'occupent sans cesse de cet ordre naissant et constatent, les uns en exaltant son mérite, les autres en le couvrant de blâme et souvent d'injures, la très grande part qu'il a prise à la régénération du monde catholique. *Sixte-Quint d'après des correspondances diplomatiques inédites*, par le baron de Hubner, tome Ier, introduction, pp. 51-56. Plusieurs traits de cette esquisse se rapportent à l'époque où nous allons entrer, dans la suite de cette Histoire ; si nous ne nous trompons, ils sont de nature à jeter une vive lumière dans l'esprit du lecteur.

**FIN DU CINQUIÈME ET DERNIER  
VOLUME**